

UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT-LOUIS

UFR DE LETTRES ET SCIENCES HUMAINES



**AMENAGEMENT ET GESTION TOURISTIQUES
DURABLES DU LITTORAL SENEGALAIS DE LA
PETITE-COTE ET DE LA BASSE-CASAMANCE**

THESE DE DOCTORAT EN TOURISME

Présentée par

Mamadou DIOMBERA

Sous la direction de

**Mawéja MBAYA
Professeur Titulaire**

Année académique 2010-2011

Dédicace

Cette thèse est dédiée à l'Université de Ziguinchor et à l'ensemble des jeunes chercheurs en Tourisme du Sénégal.

Avant-propos et remerciements

Le travail de thèse est un travail éminemment individuel. C'est pour une bonne part un travail avec une introspection sur soi, depuis le choix du sujet de recherche qui n'est jamais neutre et ce, jusqu'à l'aboutissement. C'est pourquoi, nous tenons ici à remercier tous ceux qui nous ont guidé, conseillé, encouragé et assisté dans la réalisation de ce travail. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude. Il s'agit de :

Professeur **Mawéja Mbaya**, mon directeur de thèse, sans qui cette étude n'aurait pas abouti. Comment aurais-je pu la soutenir aujourd'hui s'il n'avait pas accepté mon sujet avec enthousiasme et encouragement ;

Monsieur le Professeur **André Larceneux**, Directeur du laboratoire ThéMA de l'Université de Bourgogne, pour avoir accepté de m'accueillir pour mes travaux de recherche et pour sa disponibilité, ses orientations et ses conseils méthodologiques ;

Monsieur **Jean Claude Fortier**, Professeur de Droit constitutionnel et ancien Président de l'Université de Bourgogne pour son appui moral, ses encouragements, ses conseils et ses remarques dans l'accomplissement de ce travail chronophage ;

L'équipe de chercheurs du laboratoire ThéMA de l'Université de Bourgogne pour les débats très enrichissants et les conversations fructueuses ;

Tous les professionnels, en l'occurrence, Monsieur **Boubacar Sabaly**, Directeur d'Exploitation des hôtels Amaryllis et Bougainvilliers à Saly, Monsieur **Babacar Sy**, Directeur d'Exploitation de la station de Saly et Monsieur **Abou Mboup**, Président de l'Association des guides interprètes du Sénégal pour leur disponibilité et leur soutien dans la conduite des entretiens. Ce fut des rencontres qui ont énormément contribué à l'enrichissement de ce travail ;

Ousmane Gueye, Maire de la Commune de Saly, **Bocar Sadji**, Maire de la commune de Somone, **Thiébély Cissokho**, Président de la Communauté rurale de Malicounda, **Fallou Sylla**, Maire de la commune de Mbour, **Tombon Gueye**, Président de la communauté rurale de Diembéring, **Ousmane Sané**, Président du Syndicat d'Initiative de Casamance et **Lamarana Kanté**, Président des campements ruraux intégrés de la Casamance pour leur aide précieuse dans la conduite de l'enquête de terrain ;

L'ensemble des villageois de Saly, de Somone, de Warang, de Diembéring, de Boucotte, de Kabrousse et du Cap-Skirring qui ont accepté de répondre à l'enquête. Leur ouverture et leur accueil spontané ont beaucoup contribué à la collecte des informations nécessaires à la conduite de ce travail ;

Le Projet U3E de la Coopération Française plus particulièrement Monsieur **Michel Cousin**, Chef du projet, **Hervé Guillermet**, Expert du projet et **Stéphanie Kadempeul**, Assistante du projet ;

Messieurs **Daman Cissokho**, Professeur de Lettres au lycée Djignabo de Ziguinchor et **Jules Fada Manga**, Docteur en droit, Enseignant-Chercheur à l'Université de Ziguinchor pour la lecture et les précieuses contributions et orientations à la réalisation de ce travail ;

Samba Maïmouna Dramé pour m'avoir soutenu moralement ;

Mes parents pour leur grande affection ;

Mes amis et collègues pour leurs soutiens et regards critiques et constructifs portés sur ce travail.

Sommaire

<i>Dédicace</i>	<i>i</i>
<i>Avant-propos et remerciements</i>	<i>ii</i>
<i>Sommaire</i>	<i>iv</i>
<i>Sigles et abréviations</i>	<i>vi</i>
<i>Liste des tableaux</i>	<i>xii</i>
<i>Liste des figures</i>	<i>xiii</i>
<i>Introduction générale</i>	<i>1</i>
La problématique	3
La méthodologie de recherche	7
La recherche documentaire	8
Les travaux de terrain	8
L'exploitation des données	11
La revue de la littérature	12
Partie 1 : Diagnostic de l'activité touristique au Sénégal	25
Chapitre 1: Analyse diagnostique du secteur touristique	29
1.1 - Le marché touristique « Sénégal »	31
1.2 - La promotion touristique	59
1.3 - Les efforts de l'Etat en faveur d'un développement touristique durable	63
1.4 - Les contraintes du tourisme sénégalais	71
Chapitre 2: Développement des aménagements touristiques sur le littoral	76
2.1 - La présentation du littoral : un milieu exceptionnel et fragile	76
2.2 - Les plans d'aménagement touristique : le littoral, objet de réalisation des projets touristiques	80
2.3 - L'organisation fonctionnelle de l'espace étudié : les différents types d'aménagement et les modes de gestion	99
Conclusion	110
Partie 2 : Enjeux stratégiques, acteurs et impacts de l'aménagement touristique du littoral	112
Chapitre 1: Objectifs et moyens de l'aménagement touristique	115
1.1 - Les objectifs de l'aménagement touristique	116
1.2 - La politique d'aménagement de l'Etat	121
1.3 - Les acteurs privés	131
Chapitre 2: Résultats de l'aménagement touristique	134
2.1 - Les retombées positives des aménagements touristiques littoraux	136
2.2 - Les désordres économiques et socioculturels en milieu urbain	140
2.3 - Les dégâts environnementaux : Périphérisation et fragilisation des espaces naturels	150
Conclusion	168
Partie 3 : Vers des politiques d'aménagement et de développement touristiques durables au niveau de la Petite-Côte et en Basse-Casamance	172
Chapitre 1: Etat des lieux du tourisme durable, intégration conceptuelle	178
1.1 - Les grandes tendances du marché touristique	179
1.2 - Le tourisme durable, un outil de réhabilitation et de redynamisation des territoires	187
1.3 - L'écotourisme, un concept d'avenir et alternative globale sur le littoral	195
1.4 - L'agritourisme, un instrument de valorisation des territoires	205
Chapitre 2: Diagnostic et évaluation de la politique de promotion du tourisme au Sénégal	211
2.1 - Les enjeux et les contraintes de la promotion du tourisme	212

2.2 -	Les contraintes de la politique de promotion du tourisme durable.....	214
2.3 -	Les préconisations à la promotion du tourisme durable	216
2.4 -	La situation et les enjeux de la formation dans le cadre de la promotion du tourisme durable	228
Chapitre 3:	Axes stratégiques pour un développement touristique durable du littoral	
sénégalais	241	
3.1 -	Les orientations pour assurer un développement touristique durable.....	241
3.2 -	Les acteurs locaux en faveur du développement touristique durable	251
3.3 -	Le tourisme durable et la Stratégie de Croissance Accélérée	260
Conclusion	275	
Conclusion générale		277
Bibliographie		283
Annexes	307	
Annexe 1 : Questionnaire destiné aux touristes		308
Annexe 2 : Questionnaire destine aux gérants de campements, hôtels et agences de voyages		
309		
Annexe 3 : Questionnaire destiné aux populations locales		311
Annexe 4 : Questionnaire destiné aux autorités locales		312
Annexe 5 : Guide d'entretien		313
Annexe 6 : Liste des personnes rencontrées		314
Annexe 7 : Listes des hôtels à Saly		316
Annexe 8 : Liste des auberges et campements à Saly		317
Annexe 9 : Liste des résidences secondaires à Saly		318
Annexe 10 : Liste des hôtels et résidences secondaires en Basse-Casamance		319
Annexe 11 : Liste des auberges et campements en Basse-Casamance		320
Annexe 12 : Articles de presse sur la situation du tourisme au Sénégal		321
Table des matières		325
Résumé	329	

Sigles et abréviations

ACM : Accords sur le Commerce Mondial

AFD : Agence Française de Développement

APDA : Agence pour la Promotion et le Développement de l'Artisanat

AFIT : Agence Française de l'Industrie Tourisme

AIE : Année Internationale de l'Ecotourisme

ANPT : Agence Nationale de Promotion Touristique

AOF : Afrique Occidentale Française

APIX : Agence Nationale Chargée de la Promotion de l'Investissement et des Grands Travaux

ARD : Agence Régionale de Développement

ASC : Associations Sportives et Culturelles

ASSED : Agence de consultance en Sciences Sociales, Environnement et Développement

ATES : Association du Tourisme Equitable et Solidaire

BIRD : Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement

BM : Banque Mondiale

BS : Bureau de Suivi

BVP : Bureau de Vérification de la Publicité

CAT : Comité d'Arrondissement du Tourisme

CCFE : Centres Communautaires de Formation et d'Echange

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDDNU : Commission de Développement Durable des Nations-Unies

CDT : Comité Départemental du Tourisme

CETO : Association des Tour-opérateurs de France

CFA : Franc de la Communauté Financière Africaine

CFP-H : Centre de Formation Perfectionnement du Hainaut

CFPC : Centre de Formation Professionnelle et Commerciale

CICES : Centre International du Commerce Extérieur du Sénégal

CISV : Comunità Impegno Servizio Volontariato

CIS : Convention Immatérielle de la Sauvegarde

CLE : Conseil Local de l'Ecotourisme

CMED : Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement

CMET : Code Mondial de l'Ethique du Tourisme

CNE : Conseil National de l'Ecotourisme

CNPAS : Collectif National des Pêcheurs Artisans Sénégalais

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

CODESRIA : Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences sociales en
Afrique

COPITS : Coordination des organisations patronales de l'industrie du tourisme au
Sénégal

COSEFOR : Collectif Sénégalais pour la Formation Professionnelle

CPAT : Cellule de la Promotion et des Aménagements Touristiques

CPFP /HR : Centre Polyvalent de Formation Professionnelle Hôtellerie Restauration

CPI : Conseil Présidentiel sur l'Investissement

CRE : Conseil Régional de l'Ecotourisme

CRODT : Centre de Recherche Océanographique de Dakar Thiaroye

CRT : Comité Régional du Tourisme

CSE : Centre de Suivi Ecologique

CSTD : Charte Sénégalaise du Tourisme Durable

CT : Conseil du Tourisme

DAGE : Direction de l'Administration Générale et de l'Equiperment

DAT : Direction de l'Aménagement du Territoire

DATAR : Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale

DEPT : Direction des Etudes et de la Planification Touristique

DIACT : Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des
Territoires

DL : Direction des Loisirs

DP : Diagnostic Participatif

DPN : Direction des Parcs Nationaux

DRC : Direction de la Réglementation et du Contrôle

DRHF : Direction des Ressources Humaines et de la Formation

DSRP : Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté

EMETO : Ecole des Métiers du Tourisme

ENC : Espace Naturel Communautaire

ENR : Espace Naturel Régional

ENEA : Ecole Nationale d'Economie Appliquée

ENFHT : Ecole nationale de formation hôtelière et touristique

ESGHA : Ecole Supérieure Gastronomique et Hôtelière Arnaud

ESP : Ecole Supérieure Polytechnique (ex- ENSUT)

ESTEL : Ecole Supérieure de Tourisme et des Langues

ETHSOS : Ecole Technique Supérieure des Hôtessees et Secrétaires

FESMAN : Festival Mondial des Arts Nègres

FIDAK : Foire Internationale de Dakar

FIT : Front Intertropical

FITS : Forum International de Tourisme Solidaire

FMI : Fonds Monétaire International

FNE : Forum National sur l'Environnement

FONDEF : Fonds de Développement de l'Enseignement Technique et de la Formation
Professionnelle

FPT : Fonds de Promotion Touristique

GDS : Global Distribution Services

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

GIZC : Gestion Intégrée des Zones Côtières

IAAF : Inspection des Affaires Administratives et Financières

ICOMOS: International Council of Monuments and Sites

IDD : Initiatives pour le Développement Durable

IFAN : Institut Fondamental d'Afrique Noire

IFPAA : Institut de Formation Professionnelle et Assistance pour l'Afrique

ILEA : Institut des Langues Etrangères Appliquées

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

ISE : Institut des Sciences de l'Environnement

ISTH : Institut Supérieur de Tourisme et Hôtellerie

ITH : Institut du Tourisme et de l'Hôtellerie

ITD : Initiative Tourisme Durable

JNCT : Journées Nationales de Concertation sur le Tourisme

LERG : Laboratoire d'Enseignement et de Recherche en Géomatique

LPS : Lettre de Politique Sectorielle

LPSDT : Lettre de Politique Sectorielle de Développement du Tourisme

MATRSPSI : Ministère de l'Artisanat du Tourisme, des Relations avec le Secteur Privé
et le Secteur Informel.

MDG-F: Millennium Development Achievement Goal- Fund

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

OCI : Organisation de la Conférence Islamique

ODIT : Observatoire Développement Ingénierie Touristique

OIT : Organisation Internationale du Travail

OMT : Organisation Mondiale du Tourisme

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU: Organisation des Nations-Unies

OT: Office du Tourisme

OTSI: Office du Tourisme et Syndicat d'Initiative

ORT: Observatoire Régionale du Tourisme

PADT : Programme d'Appui au Développement du Tourisme

PAI : Plan Annuel d'Investissement

PCR : Président Communauté Rurale

PDEF : Programme Décennal de l'Education et de la Formation

PGAT : Plan Général d'Aménagement du Territoire

PIB : Produit Intérieur Brut

PLD : Plan Local de Développement

PMA : Pays Moins Avancés

PMC : Performances Management Consulting

PME : Petite et Moyenne Entreprise

PMI : Petite et Moyenne Industrie

PNAE : Plan National d'Action pour l'Environnement

PNBC : Parc National de la Basse-Casamance

PNDS : Parc National du Delta du Saloum

PNDS : Plan National de Développement Social

PNLB : Parc National de la Langue de Barbarie

PNIM : Parc National de l'Ile de la Madeleine

PNIR : Programme National d'Infrastructures Rurales

PNNK : Parc National de Niokolo Koba

PNOD : Parc National Ornithologique du Djoudj

POS : Plan d'occupation des sols

PNUD : Programme des Nations-Unies pour le Développement

PNUE : Programme des Nations-Unies pour l'Environnement

PPIP : Projet de Promotion des Investissements Privés

PROMER : Projet de promotion des Micros Entreprises Rurales

PRPTD : Programme de Réduction de la Pauvreté par le Tourisme Durable

PSDAT : Plan Stratégiques de Développement et des Aménagements Touristiques

PSDT : Plan Stratégique de Développement Touristique

PSNDE : Plan Stratégique National de Développement de l'Ecotourisme

PTIP : Programme Triennal d'Investissements Publics

RBDS : Réserve de la Biosphère du Delta du Saloum

RFFNS : Réserve de Faune du Ferlo Nord et Sud

RPB : Réserve Privée de Bandia

RN : Ressources Naturelles

RNP : Réserve Naturelle de Popenguine

ROK : Réserve Ornithologique de Kalissaye

RSFG : Réserve Spéciale de Faune de Guembeul

SAGE : Service de l'Administration Générale et de l'Equipement

SAPCO : Société d'Aménagement et de Promotion des Côtes et Zones Touristiques du
Sénégal

SC : Service de la Communication

SCA : Stratégie de Croissance Accélérée

SCB : Stratégie de Conservation de la Biodiversité

SCGFPT : Secrétariat du Comité de Gestion du Fonds de Promotion Touristique

SDTDL : Schéma de Développement Touristique Durable Local

SFI : Société Financière Internationale

SOFISEDIT : Société Financière Sénégalaise pour le Développement Industriel et
Touristique

SNR : Société Nationale de Recouvrement

SNU : Système des Nations-Unies

SRAT : Schéma Régional d'Aménagement du Territoire

SRP : Stratégie de la Réduction de la Pauvreté

ST-EP: Sustainable Tourism for Eliminating Poverty

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

TICAA : Tourisme, Industries Culturelles et Artisanat d'Art

TIES: The International Ecotourism Society

TS : Taxe de Séjour

UAT : Unités d'Aménagement Touristiques

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

UGB : Université Gaston Berger

UNAT : Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air

UNCPIE : Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement

UNESCO : Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture

UNITAR : Institut des Nations unies pour la Formation et la Recherche

USAID : Agence des Etats-Unis pour le Développement International

VAE : Validation des Acquis par Expérience

VDDM : Ventes De Dernières Minutes

WWF : Fonds Mondial pour la Nature

ZIT : Zones d'Intérêt Touristique

ZRIT : Zones Rurales d'Intérêt Touristique

Liste des tableaux

Tableau 1 : Distance des principales destinations africaines concurrentes du Sénégal par rapport au marché émetteur européen.....	34
Tableau 2 : Répartition de la capacité d'hébergement par région en 2005	45
Tableau 3 : Evolution de la demande touristique au Sénégal (1999- 2007)	52
Tableau 4 : Principaux Global Distribution Services (GDS)	56
Tableau 5 : Caractéristiques climatiques moyennes des 3 régions climatiques côtières	77
Tableau 6 : Capacité littorales dans la zone de Cap-Skiring.....	93
Tableau 7 : Durée de l'ensoleillement (en heure et dixième) en 2005.....	95
Tableau 8 : Evolution des précipitations 1999-2005 (en mm).....	96
Tableau 9 : Evolution des températures en Mini et Maxi (2005).....	97
Tableau 10 : Evolution de l'humidité relative en 2005	98
Tableau 11 : Emplois créés à Saly et au Cap-Skiring.....	166
Tableau 12 : Caractéristiques des différents types de tourisme alternatif.....	198
Tableau 13 : Différences entre tourisme de masse et l'écotourisme.....	200
Tableau 14 : Centres privés de formation touristique	232
Tableau 15 : Diplômes délivrés par l'ENFTH	236

Liste des figures

Figure 1 : Les six pôles de développement touristique	31
Figure 2 : Schéma d'organisation du marché touristique au Sénégal (adapté d'un schéma de l'OMT)	33
Figure 3 : Aires protégées du Sénégal.....	39
Figure 4 : Répartition des hôtels par région (2006)	46
Figure 5 : Répartition des résidences par région (2006)	47
Figure 6 : Répartition de la capacité litière des résidences par région (2006)	48
Figure 7 : Répartition de la capacité litière des auberges par région (2006).....	48
Figure 8 : Répartition de la capacité litière des campements par région (2006).....	49
Figure 9 : Répartition de la capacité litière des campements par région (2006).....	52
Figure 10 : Le littoral sénégalais	76
Figure 11 : Les stations balnéaires de la Petite-Côte	86
Figure 12 : Localités de la Petite-Côte	87
Figure 13 : Photo de la vue aérienne de Saly	89
Figure 14 : Zone touristique de Cap-Skiring	91
Figure 15 : Evolution de l'ensoleillement (heure et dixième) en 2005	95
Figure 16 : Evolution inter-mensuelle des précipitations (1999 - 2005).....	96
Figure 17 : Evolution interannuelle des précipitations (1999 – 2005).....	96
Figure 18 : Evolution des températures en (degré Celsius)	97
Figure 19 : Evolution du taux d'humidité relative en 2005	98
Figure 20 : Perception des emplois touristiques par la population locale.....	107
Figure 21 : Personnel d'hôtels et d'agences de voyages à Saly et au Cap-Skiring ayant bénéficié d'une formation hôtelière ou touristique (en pourcentage).....	230
Figure 22 : Schéma d'un modèle d'aménagement touristique.....	248
Figure 23 : Vue aérienne de l'aire marine protégée du Bamboung et du gîte éco-touristique....	260

INTRODUCTION GENERALE

Le secteur touristique, deuxième pôle économique du Sénégal après la pêche, est un important levier de développement pour le pays. Selon les différentes analyses prospectives de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) et de la Banque Mondiale au sujet de la progression du secteur des services, celui du tourisme représente, à côté des nouvelles technologies de l'information et de communication, le binôme des « super services » du XXI^e siècle. En effet, le secteur touristique mondial a créé en 2007 près de 200 millions d'emplois pour 700 millions de touristes. Ce chiffre pourrait atteindre 1 milliard en 2010 et 1,6 milliard à l'horizon 2020.

Au Sénégal, c'est aussitôt après l'indépendance que le gouvernement a décidé de faire du tourisme une activité majeure de la croissance économique. Cet intérêt particulier est d'autant plus important qu'il a mis en place des structures chargées de gérer et d'organiser les espaces pour la promotion du développement touristique axée sur des plans stratégiques comme la planification, l'aménagement du territoire et la formation de cadres. Dans la dynamique de l'aménagement du territoire pour promouvoir le développement du tourisme, furent créés quatre grands pôles littoraux dont deux participant à l'économie urbaine de deux grandes villes du pays, à savoir Dakar et Saint-Louis et deux en milieu rural, à savoir Saly au niveau de la Petite-Côte et au Cap-Skiring en Basse-Casamance.

Le Sénégal dispose de nombreuses ressources touristiques liées à des conditions climatiques favorables, c'est-à-dire des températures peu élevées, une pluviométrie limitée et un ensoleillement constant. A ces facteurs climatiques, s'ajoute une grande diversité des potentialités touristiques : la proximité des pays émetteurs, l'hospitalité légendaire de la population, l'immensité des plages de sable fin (700 km de côte), l'importance des réserves de faune et de flore. Tous ces différents atouts permettent de combiner le produit balnéaire aux circuits de découverte du patrimoine historique et culturel assez développé et accessible sur l'ensemble du territoire national. D'ailleurs, le patrimoine naturel et culturel, comme la diversité des cultures vivantes sont aussi des attractions touristiques majeures qui nourrissent ce secteur.

Dans le but de valoriser ces immenses atouts, et dans une perspective de tourisme balnéaire, l'Etat a créé la Société d'Aménagement de la Petite-Côte (SAPCO) en 1975 dénommée aujourd'hui Société d'Aménagement des Côtes et Zones touristiques du Sénégal (SAPCO/Sénégal). Cette structure est chargée de la mise en œuvre de l'aménagement touristique de la Petite-Côte. Cette valorisation des atouts a abouti à la création de la station balnéaire de Saly qui accueille annuellement près de 200 000 touristes internationaux¹. C'est l'une des

¹Faye, Paul. « Paupérisation des populations locales par le tourisme international de masse : Quelle interaction entre le DSRP et les politiques touristiques au Sénégal ». In : *Le Journal*, lundi 13 juin 2005, p.18.

principales destinations touristiques prioritaires du Sénégal et l'unique station aménagée au Sud du Sahara. Elle représente le véritable poumon du tourisme sénégalais et indéniablement la plus importante station balnéaire de la sous-région tant en termes de superficie que d'installations hôtelières comme des hôtels, des résidences secondaires, des cinémas, des centres récréatifs, des infrastructures routières et aéroportuaires.

LA PROBLEMATIQUE

La mutation du milieu littoral au profit du développement touristique qui se matérialise par des implantations touristiques massives a des conséquences au triple plan environnemental, socioculturel et économique au niveau de cette zone. Les manifestations les plus visibles se traduisent par le non-respect des cadres référentiels de l'organisation de l'espace qui engendre des effets négatifs notoires telles que des spéculations foncières tant de la part des décideurs politiques, des investisseurs nationaux et étrangers, et des populations locales. Ce qui génère du coup diverses formes d'occupations anarchiques des rivages et de nombreux conflits fonciers et des tensions sociales de tous genres.

Le littoral sénégalais est plus convoité aujourd'hui malgré qu'il soit reconnu par tous comme une richesse collective, un patrimoine commun vital et fragile. Il est désormais soumis à la fois à des pressions accrues significatives en termes d'investissements et de flux touristiques entraînant des emprises foncières de toute sorte. Cet espace littoral, très complexe, très diversifié, est en perpétuelles transformations physiques, économiques et sociales. A ce titre, l'essentiel des établissements touristique reste concentré largement sur ce littoral. En plus, un tourisme excessif peut de la même façon qu'un tourisme mal géré nuire à l'intégrité physique à travers la dégradation des espaces naturels et au patrimoine historique et culturel des communautés d'accueil.

En conséquence, il existe un risque permanent qui pèse sur le développement même du secteur qui peut l'amener à s'autodétruire. Des programmes non planifiés et mal gérés sont à l'origine de graves séquelles sur des habitats écologiques fragiles et leur diversité biologique ainsi que sur le mode de vie des populations locales et leur patrimoine environnemental et culturel.

L'urbanisation anarchique entraîne non seulement la dégradation insidieuse d'équilibres biologiques et géomorphologiques des zones côtières mais aussi leur pollution. Dans cette dynamique de conquête spatiale provoquant de nouvelles configurations territoriales, on ne respecte pas l'esthétique du paysage et les fondements historico-culturels du milieu. En d'autres

termes, comment peut-on concilier la croissance économique du tourisme et la prise en compte de la dimension environnementale et socioculturelle des populations dans une démarche de développement durable ? Comment peut-on neutraliser les effets négatifs et accroître les impacts positifs du tourisme sur le littoral? Comment peut-on intégrer le littoral au cœur du modèle d'aménagement touristique ? Le tourisme ne se résume pas seulement aux pratiques des touristes. Il n'est pas un objet isolé. Il implique selon l'expression d'Isabelle Sacareau et Mathis Stock² d'autres facteurs comme :

« Les lieux géographiques où elles se déroulent, les touristes qui les effectuent, les entreprises qui se chargent de la dimension marchande de ces pratiques [...] Définir le tourisme par le touriste [...] ne saurait aujourd'hui suffire : les territoires et les aménagements, de même que les flux et les impacts économiques font indiscutablement partie de la définition et de l'analyse ».

Le développement des activités touristiques et de loisirs crée des équipements lourds et entraîne des conflits dans l'usage du littoral. La planification du tourisme dans la zone littorale du Sénégal s'inscrit dans cette dynamique. Le tourisme au Sénégal est un fait social global très complexe dont le processus de planification est difficile à mettre en œuvre car il met en jeu plusieurs catégories d'acteurs aux intérêts parfois divergents. Il s'agit entre autres du ministère chargé du Tourisme, du Ministère chargé de l'Environnement, de celui des Collectivités Locales, des multinationales étrangères comme les compagnies aériennes, les tour-opérateurs, les agences de voyages et les chaînes hôtelières mais aussi des touristes, des Organisations Non Gouvernementales (ONG), des mouvements associatifs et des populations à la base.

Les enjeux décisifs issus de cette planification entraînent des conflits internes entre ces différents partenaires. Mais, en raison de leur puissance financière et économique, les tour-opérateurs et les voyagistes des pays du Nord dominant littéralement les réseaux de commercialisation parce que ce sont eux qui fixent généralement les règles du jeu en fonction de leurs intérêts.

Face à la mondialisation, au développement effréné de l'industrie touristique et à l'influence grandissante de ces multinationales dans la commercialisation des destinations touristiques, quelle politique d'aménagement du territoire faut-il mettre en œuvre sur le littoral sénégalais pour assurer une dimension optimale et durable des activités touristiques? Comment gérer l'accès à ces espaces sans nuire aux milieux écologiques, sans compromettre certaines activités, sans générer des conflits tout en répondant aux attentes des visiteurs ? Comment évoluer vers un tourisme de nature à vocation durable ?

² Sacareau, Isabelle et Stock, Mathis. « Qu'est-ce que le tourisme ». In : *Le tourisme : Acteurs, lieux et enjeux*. Paris : Belin, 2007, p.31.

Ce sont là les questions centrales auxquelles cette recherche tentera d'apporter des réponses. La problématique consiste à cerner les aspects du tourisme en rapport avec le développement durable. Il s'agit de l'aspect environnemental, social ou sociétal.

En effet, la pratique de ce type d'activité qui, selon Isabelle Sacareau et Mathis Stock³ « *gratte la croûte terrestre* », bouscule les territoires et contribue à leur aménagement. L'exploitation durable des ressources touristiques ne peut se faire que si les relations entre les écosystèmes et les ressources biologiques d'une part, et les motifs économiques du tourisme d'autre part, sont clairement définis et bien compris par les différents acteurs.

L'activité touristique exerce une forte pression sur les écosystèmes, c'est la raison pour laquelle son encadrement mérite d'être accentué pour une meilleure gestion des ressources touristiques, plus particulièrement sur le littoral. Penser le développement durable dans cette zone littorale implique de réviser les modes de pensée, de mettre en œuvre de nouvelles méthodes rationnelles pour son exploitation. Pour aborder cette problématique, la stratégie adoptée pour démontrer de façon réelle le phénomène de l'exploitation abusive du littoral qui nécessite une intervention rapide pour freiner sa mise en péril, a conduit à établir deux cas à savoir, Saly Portudal au niveau de la Petite-Côte et au Cap-Skiring en Basse-Casamance.

Pour mieux cerner le problème, nous allons voir pourquoi, en géographie et plus particulièrement en géographie sociale, les travaux de recherche qui portent explicitement sur les processus d'appropriation de l'espace littoral sont peu nombreux. Pourquoi l'étude de l'aménagement et la gestion touristique intégrée du milieu littoral a peu prospéré dans les recherches des universitaires ? Ce sont ces questions et ces constats préoccupants conjugués à notre expérience de terrain comme guide accompagnateur pendant des années qui justifient la pertinence du choix de ce sujet de recherche qui vise à cerner les différentes facettes du tourisme et leur apport aux populations d'accueil dans une perspective durable.

L'étude propose des pistes de réflexion, d'analyse et de méthode sur la planification et l'aménagement touristique pour une exploitation rationnelle des côtes sénégalaises profitable aux populations d'accueil, d'une part, et d'autre part, pour une connaissance du tourisme durable et de ses conséquences éventuelles dans le cadre de la promotion d'une gestion commune et intégrée de l'espace littoral. En plus, elle encourage des synergies et des partenariats viables entre différents acteurs pour préserver le patrimoine global, les valeurs culturelles et environnementales du littoral dans le but d'assurer le développement durable du secteur.

Par ailleurs, il s'agit de mettre en évidence les limites du méga-tourisme pour asseoir les bases d'un tourisme durable susceptibles de générer des ressources spécifiques et d'harmoniser

³Idem, p. 12.

les impératifs économiques avec la sauvegarde des patrimoines culturels et naturels du littoral sénégalais. En d'autres termes, il s'agit de traiter des mesures à prendre pour allier tourisme et protection des espaces naturels et paysagers dans une perspective durable. C'est pourquoi, l'objectif consiste d'abord à saisir et à comprendre les enjeux majeurs du phénomène touristique à travers les aménagements massifs et de leurs conséquences sur la vie économique et sur l'environnement des littoraux du Sénégal ; puis à définir les stratégies appropriées susceptibles de les atténuer à travers une double approche à la fois participative et collective des populations locales dans sa gestion.

En effet, le processus d'occupation du littoral sénégalais, au-delà de l'activité touristique, est un phénomène complexe et préoccupant qui s'explique par plusieurs facteurs conjugués, parmi lesquels l'économique.

Loin d'ignorer les effets socio-économiques positifs des investissements collectifs et individuels de l'activité touristique, plus particulièrement sur le littoral sénégalais, nous allons dans cette étude cerner de manière conjointe tous ces aspects socio-économiques et environnementaux, notamment à partir de notre expérience propre dans le secteur et des enquêtes de terrain. A ce sujet, nous pensons comme Jean Bastie et Bernard Dezert⁴ que : « *La problématique, les hypothèses, les théories, doivent prendre appui sur l'expérience, au commencement de tout, il doit y avoir l'observation car c'est la seule méthode scientifique fiable.* »

En s'appuyant sur des observations qualitatives liées aux pratiques et aux modes de gestion de l'activité touristique actuelle sur les sites littoraux, nous allons montrer pourquoi la question de l'aménagement touristique mérite une étude approfondie et prospective.

Il s'agira comme l'a soutenu Philippe Violier⁵ d'avancer dans une autre direction et de proposer une rupture dans la planification et la gestion du littoral en appréhendant l'évolution des sites créés par le tourisme et pour le tourisme.

A cet effet, il est alors pertinent de s'interroger sur le devenir et l'évolution du tourisme littoral et sur les pratiques qui évoluent avec le temps et l'espace. Dans cette perspective, la principale idée est de changer l'approche actuelle de planification touristique pour la population *par* une approche de planification touristique *avec* la population d'accueil⁶. Ce changement d'approche dans la mise en tourisme des lieux devrait se traduire concrètement par leur adhésion

⁴ Bastie, Jean et Dezert, Bernard. *L'Espace urbain*. Paris : Masson, 1980, p. 63.

⁵ Violier, Philippe. « Le dynamisme du tourisme le long des côtes atlantiques ». *Noroi*, [en ligne], consulté le 18/09/09 sur URL : <http://noroi.revues.org/index205.html>.

⁶ Cazes, Georges, Lanquar, Robert, Raynourd, Yves. *L'aménagement touristique et le développement durable*. Paris : PUF, 5^e éd., Coll. « Que sais-je ? », 2001, p.16.

et leur implication directe dans le processus de planification, d'aménagement touristique et de gestion de leur terroir.

Par conséquent, cette thèse se veut une piste de réflexion pour examiner les conditions d'intégration de l'offre touristique sénégalaise en l'adaptant aux exigences de la demande actuelle. A ce sujet, il a été pris en compte simultanément d'une part, la double dimension économique et sociale du tourisme et, d'autre part, les approches quantitatives et qualitatives dans la méthodologie en centrant l'analyse sur les facteurs qui expliquent les graves conséquences de l'occupation abusive et anarchique de l'espace littoral.

LA METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Le choix des zones d'étude et de la démarche méthodologique adoptée sont liés aux conditions de développement de l'aménagement touristique et ses impacts sur l'environnement et la vie socioculturelle des populations de ces zones littorales. C'est en effet par rapport à ces deux éléments fondamentaux et, par rapport à l'expérience personnelle, que nous allons aborder cette étude.

L'étude sur « l'aménagement et la gestion touristiques durables du littoral sénégalais de la Petite-Côte et de la Basse-Casamance » s'est déroulée en trois phases successives: la phase de recherche documentaire, dite exploratoire, la phase de terrain et celle de l'analyse et du traitement des données. Elles ont permis de voir les retombées positives du développement du tourisme durable pour les communautés d'accueil.

Pour avoir des résultats probants, compte tenu du cadre spatial de l'étude et des objectifs visés, nous avons posé aussi un certain nombre d'hypothèses et de questions méthodologiques fondées sur une approche multidisciplinaire qui ont permis de circonscrire la problématique majeure de l'incursion touristique dans ces zones en mettant particulièrement l'accent sur les aspects socio-économiques et culturels de cette activité sur le milieu d'accueil. C'est dans ce cadre que les cas d'étude ont été sélectionnés, en rapport avec notre cadre de référence théorique qui préconise un développement touristique du littoral sénégalais de façon durable.

Cette démarche d'étude intégrée qui repose sur les cas de Saly et de Cap-Skiring a permis de recueillir différentes perceptions, des points de vues et des opinions sur le fait touristique et ses conséquences en général et sur la vie socio-économique des populations locales en particulier, et de proposer des combinaisons d'instruments de gestion à mettre en place afin d'arriver à une exploitation durable de cette ressource littorale en tenant compte des évolutions prévisibles sur le long terme.

La recherche documentaire

Cette phase nous a permis de consulter plus de 150 ouvrages généraux, 100 publications et 200 rapports et documents d'origine socioprofessionnelle et administrative sur le tourisme et plus spécifiquement sur les questions relatives à la planification, à l'aménagement et à la gestion touristique durable. D'abord, elle vise à faire un état des lieux de l'activité touristique, avant d'aborder la question touristique et ses impacts socio-économiques et culturels dans le milieu d'accueil en vue d'établir des relations entre l'intensité de l'activité touristique et la gestion durable.

A ce sujet, cette recherche a été menée dans les bibliothèques des Universités Cheikh Anta DIOP de Dakar, de Gaston Berger de Saint-Louis, de Bourgogne à Dijon, de la Rochelle et de Toulouse (Le Mirail) en France (ouvrages généraux, études et thèses sur le sujet), de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN), de l'Ecole Nationale de Formation Hôtelière et Touristique de Dakar (ENFHT), de l'Institut des Langues Etrangères Appliquées de Dakar (ILEA), de l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée (ENEA), du Ministère de l'Artisanat et du Tourisme, à la salle de documentation des Services Régionaux du Tourisme de Dakar, Thiès, Saint-Louis, Ziguinchor et Tambacounda, à la Direction de l'Aménagement du Territoire et d'Action Régionale (DATAR), au Comité Départemental du Tourisme de Côte d'Or (CDT) et au Comité Régional de Tourisme (CRT) de Bourgogne en France (consultation de documents administratifs et techniques).

Les travaux de terrain

A ce niveau, la méthodologie comporte trois étapes : d'abord, l'observation directe, ensuite l'élaboration du matériel scientifique c'est-à-dire les questionnaires de l'enquête et enfin leur administration dans les zones d'étude.

La méthode de l'observation directe a permis d'appréhender le degré d'érosion et de pollution résultant de cette activité sur l'environnement physique du milieu littoral. A ce titre, les conclusions obtenues ont abouti d'abord à l'étude de l'impact de l'activité touristique sur l'environnement socio-économique du milieu littoral. Puis, elles ont également permis de mettre en évidence les caractéristiques d'usage du littoral afin de mieux saisir les enjeux et permettre d'élaborer une politique de gestion intégrée des zones côtières.

Dans ce contexte, il s'agit dans un premier temps de présenter les risques que pourrait induire tout projet de construction sur ce milieu fragile au plan environnemental, biophysique et humain, dans un second temps de faire l'étude des variantes des projets touristiques, et enfin d'identifier les moyens pour mieux les planifier depuis la phase de conception jusqu'à

l'exécution, en prévenant, en minimisant, en atténuant ou en compensant les effets négatifs à terme sur l'environnement, et en renforçant les effets positifs sur le plan économique et socioculturel du milieu d'accueil.

Par ailleurs, il faudrait le préciser ici que la méthode de l'observation a été privilégiée dans le traitement de la problématique environnementale liée à l'érosion côtière.

A partir du travail exploratoire de terrain à travers des observations directes et l'étude documentaire, un pré-test a été organisé sur la base d'une quinzaine d'entretiens individuels auprès de différents acteurs et usagers du littoral à Saly et au Cap-Skiring. Ceci a abouti à l'élaboration des questionnaires proprement dits en tenant compte des caractéristiques sociodémographiques des usagers du littoral, de leurs pratiques et de leurs perceptions des risques côtiers comme le risque d'érosion et celui de la pollution.

Sur les deux sites éco géographiques de la Petite-Côte et de la Basse-Casamance, le choix des zones d'enquête a été fait compte tenu des objectifs généraux et spécifiques que vise l'étude. A ce sujet, dans l'enquête qualitative, l'objectif consistait à cerner l'ampleur de l'évolution du phénomène des occupations de l'espace et les problèmes qui en résultent. Les entretiens de face-à-face et semi-structurés de groupes ont permis d'appréhender les différents usages du littoral en relation avec les caractéristiques sociodémographiques des acteurs concernés. Ces enquêtes se sont polarisées principalement autour de quatorze localités représentant les principaux sites touristiques de la Petite-Côte : il s'agit en l'occurrence de la station de Saly, de la ville de Mbour, des villages de Saly Koulang, Saly Niakh Niakhal, Saly Joseph, Ngarparou, Somone, Nianing, Warang, Yène, Joal, Fadiouth, Pointe-Sarène et Mbodiène et des villages de Cap-Skiring, Diembéring, Bouyouye, Kabrousse, Niambalang, Abéné, Kafountine et l'île de Karabane en Basse-Casamance.

A ce sujet, ce sont quatre catégories de questionnaires qui ont été formulées et administrées au cours d'entretiens individuels ou semi-structurés de groupes en fonction du segment visé.

Pour les entretiens individuels, ils ont été effectués auprès de quelques personnes ressources à savoir des directeurs d'hôtels et d'agences de voyages, des cadres de structures administratives et des représentants de collectivités locales. Ils ont permis d'analyser et d'évaluer leur degré d'implication dans l'activité touristique et de recueillir leurs jugements sur les politiques touristiques en termes de promotion, de planification, de formation et de gestion durable.

Une « enquête village » a été conduite sous forme de focus groupes orientée par un guide d'entretien⁷. Ce dernier a permis de collecter des informations qualitatives sur les effets du tourisme dans les villages, les chefs-lieux d'arrondissement et les communes concernés par l'étude.

Cette démarche a aussi permis de mieux cerner la perception que les populations ont de la question touristique et de ses impacts sur leur environnement socio-économique et culturel et de recueillir les appréhensions qu'elles ont sur l'orientation stratégique de la politique touristique du Sénégal et de ce qu'elles souhaiteraient qu'elle soit véritablement.

Les entretiens avec les élus locaux ont fourni des informations sur la nécessité de faire du tourisme une compétence transférée. Les focus groupes avec les populations ont permis d'avoir leur réaction face au tourisme durable et d'apprécier leur degré d'implication. Les discussions avec les opérateurs touristiques privés et services techniques ont permis de faire des préconisations face aux enjeux du tourisme durable et de l'écotourisme en particulier. La participation des acteurs à la base a facilité la collecte de données qualitatives.

A ce titre, plusieurs points ont été abordés dans l'enquête qualitative. D'abord, le point sur les différentes approches liées à l'élaboration d'un diagnostic touristique de territoire pour voir si les projets touristiques s'inscrivent dans une démarche de développement durable, puis sur les méthodes de modélisation et de partage par les parties concernées dans l'aménagement du territoire, et enfin sur les méthodes de suivi et d'évaluation de la politique touristique en œuvre sur le littoral.

Cette approche a permis de tirer des conclusions sur les choix et les modes de gestion des zones côtières, de déterminer les enjeux et l'importance de l'érosion côtière, les comportements et les pratiques des habitants des résidences secondaires ou hôtelières à Saly et au Cap-Skiring face au phénomène pour proposer des solutions aptes à pallier les insuffisances.

Aussi bien dans l'enquête qualitative que quantitative nous avons rencontré d'autres catégories d'acteurs parmi lesquels des responsables de structures para hôtelières, des gérants de campements villageois, des responsables de structures étatiques comme l'Agence Nationale de Promotion Touristique (ANPT), la Société d'Aménagement et des Côtes et Zones Touristiques du Sénégal (SAPCO/Sénégal), la Direction des Parcs Nationaux (DPN), les Services Régionaux du Tourisme de Thiès-Diourbel et Ziguinchor, le Service des Eaux, Forêts et Chasses de Mbour et Ziguinchor, la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés.

⁷Cf. Annexe 5 : Guide d'entretien, p. 313.

L'exploitation des données

Après la phase précédente d'enquête de terrain, il s'agit maintenant de passer à l'exploitation des données par le logiciel informatique Excel. Le choix de ce logiciel se justifie par le fait qu'il dispose de fonctionnalités qui permettent de sélectionner des éléments comparables en filtrant les données, de comptabiliser des occurrences et de les analyser. Cette exploitation a été croisée avec les statistiques officielles du Ministère du Tourisme liées aux arrivées, aux départs et aux nuitées des touristes au Sénégal.

Avant d'exploiter et d'analyser les données recueillies, nous les avons collectées de la façon suivante :

- la collecte des informations à partir des fiches de questionnaires ;
- la collecte des informations recueillies lors des réunions avec les opérateurs touristiques, les associations et ONG de tourisme durable, les représentants des compagnies aériennes, des sociétés de transport ferroviaire, de navigation fluviale ;
- la collecte des informations recueillies lors des séances de travail participatives avec les groupes de responsables et de personnes ressources des Ministères et les secteurs connexes, des Offices Nationaux de Tourisme, des associations et groupements d'opérateurs touristiques, pour analyser :
 - ✓ le développement touristique et son impact sur le littoral et les littoraux ;
 - ✓ la faisabilité de la mise en tourisme durable du littoral ;
 - ✓ les stratégies à mettre en œuvre pour l'aménagement et la gestion touristique intégrée du littoral et de l'ensemble des sites touristiques du pays dans une perspective durable ;
 - ✓ les enjeux et les conséquences que cela peut avoir.

Dans la phase d'exploitation des données qualitatives, les réponses obtenues ont été insérées dans un tableau de fréquence composée de colonnes et de lignes pour une lecture verticale et horizontale.

Les thèmes les plus évoqués au cours des entretiens sont soulignés en vert dans le tableau (pour l'analyse verticale) et en rouge (pour l'analyse horizontale).

L'analyse horizontale a permis de recenser le nombre de citations par thème et pour l'ensemble des interviewés (en regardant dans les cellules fréquences cumulées absolues et fréquences cumulées relatives). Tandis que l'analyse verticale a permis de calculer le nombre de citations évoquées par chaque enquête.

Compte tenu de la variété des réponses sur la gestion durable du tourisme littoral, nous les avons classées en fonction soit de leur analogie soit de leur différence en tenant compte des catégories intra et inter entretien. Ce qui nous a permis d'avoir une grille de catégories inter-entretiens, de les classer pour les analyser.

Pour la pertinence de l'étude qualitative, des corrélations ont été faites sur les différentes observations dans les zones d'étude et des analyses comparatives hors du champ d'investigation comme Saint-Louis et le Delta du Saloum. Ces zones nous ont servi d'unités représentatives de base pour montrer que le rôle précurseur et fondamental du développement touristique et les nouvelles configurations socio-économiques en cours sur le littoral imposent une gestion intégrée de cette activité par la sensibilisation, la formation et l'implication des acteurs locaux.

Cette démarche nous a permis de voir comment les différents acteurs du secteur touristique local interrogés comprennent les impacts des aménagements touristiques, et de montrer la nécessité d'une étude prospective sur la fréquentation touristique du littoral et les modes de gestion des sites touristiques. Et en plus, elle a permis de poser les vrais rapports dialectiques décisifs entre les formes de tourisme et l'aménagement du territoire d'une part, d'autre part entre les formes de tourisme et la gestion durable.

L'approche qualitative a été très utile pour le champ de recherche en raison de l'existence d'une abondante littérature sur un domaine largement pourvu. C'est ainsi pour analyser l'aspect contradictoire des effets du tourisme sous sa forme actuelle de masse sur le littoral nous nous sommes appuyés sur le modèle théorique de Jean-Marie Miossec (1976) et du cycle de Ronald-W. Butler (1980). Ces deux auteurs ont montré à travers des exemples concrets que l'effet dualiste du tourisme de masse sur l'espace visité se traduit à la fois en impacts positifs et négatifs.

D'autre part, il s'agira de montrer que l'épuisement du modèle de tourisme de masse devrait conduire à la recherche de modalités de mise en œuvre de nouvelles formes de tourisme sur le littoral qui tiendraient compte des grandes tendances du marché touristique sensible aux problématiques durables.

LA REVUE DE LA LITTÉRATURE

Nous avons fait une recherche bibliographique sur le littoral sénégalais. C'est ainsi que nous avons pu lire des thèses et des mémoires qui ont abordé plus ou moins la problématique du tourisme en milieu littoral sénégalais. Cette étude a permis de voir comment les auteurs ont analysé les différentes thématiques relatives à l'organisation du littoral, de son environnement

physique, de sa gestion durable, etc. Nous avons pu observer que les travaux relatifs à l'aménagement touristique des côtes sénégalaises sont généralement présentés en termes d'impact géographique et économique de l'activité touristique.

A ce titre, les travaux de Binta Sène Diouf⁸, explorent le tourisme international et ses rapports avec l'organisation de l'espace géographique tandis qu'Ahmadou Diop⁹ consacre ses analyses à l'organisation touristique de la Petite-Côte en montrant que celle-ci a des relations avec les autres formes d'occupation de l'espace qui participent à son dynamisme. Il s'agit de manière générale d'études orientées sur les atouts naturels du littoral comme la mer et la plage dans le développement du tourisme de masse et sur les conséquences de ce dernier dans la vie socio-économique et culturelle des populations d'accueil. Ces travaux remarquables annonçaient déjà voici vingt cinq ans les problématiques contemporaines, mais ils ne pouvaient pas prendre en compte à l'époque la dimension intégrée du tourisme. Or, le développement du « tourisme de masse » sans doute a atteint ses limites depuis lors. Les grands lieux touristiques sont d'ailleurs tous confrontés au problème des nuisances de leur développement. Pour reprendre une expression à la mode, le tourisme, comme toute autre activité économique, doit s'inscrire dans une perspective de développement durable.

En outre, nous avons consulté plusieurs documents ou ouvrages généraux qui ont traité un aspect des différentes problématiques de notre sujet de recherche. Il s'agit entre autres de : « Sénégal, Politique et Stratégies de Croissance Accélérée et de Réduction de la Pauvreté », qui est le mémorandum économique sur le pays établi par la Banque Mondiale en Avril 2003. Sur le plan macroéconomique, la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) qui intègre le volet « création de richesse » du Document de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), pousse le Sénégal à favoriser le partenariat entre les syndicats, les entreprises et les pouvoirs publics de manière à inciter les parties à moins se soucier de la répartition des rentes et à favoriser la création de l'emploi et de la production. Le DSRP est un document qui prône l'intégration rapide du secteur informel qui doit être intégré rapidement au secteur structuré de l'économie touristique du Sénégal par la création d'un nouveau statut juridique qui permettra de gérer la période de transition par des mesures incitatives particulières. L'intérêt de ce document réside dans le fait qu'il campe le débat sur la formalisation des industries touristiques, culturelles et artisanales. Au Sénégal, le tourisme ne profite pas encore des Industries Culturelles et de l'Artisanat d'Art et vice versa car ces derniers sont mal structurés sans oublier que les politiques

⁸Diouf, Binta Sène. « Le tourisme international : étude géographique de son impact au niveau de la Petite-Côte et en Basse-Casamance- Sénégal » (Thèse de 3^{ème} cycle). Université Cheikh Anta DIOP, 1987, 318 p.

⁹ Diop, Amadou. « L'organisation touristique de la Petite-Côte sénégalaise et ses rapports avec les autres formes d'occupation de l'espace » (Thèse de 3^{ème} cycle). Université de Montpellier II, 1986, 290 p.

économiques ne les considèrent pas encore, du moins dans la prise en compte de leurs agrégats économétriques ou de leurs priorités stratégiques.

Pierre Merlin, dans son ouvrage très provocateur intitulé *Tourisme et aménagement touristique : des objectifs inconciliables ?*, a essayé de démontrer que l'activité touristique était méconnue des Français, malgré son importance économique. Il souligne finement que cette activité constitue un enjeu et un défi face aux conséquences dramatiques qu'elle cause à l'espace, d'autant plus que c'est une activité qui se déroule dans des zones convoitées très fragiles et rares notamment le littoral, la haute montagne ou le centre des villes anciennes. L'intérêt de cet ouvrage réside dans le fait qu'il a démontré que les politiques d'aménagement touristiques doivent tenir compte de trois objectifs majeurs qui sont souvent contradictoires : la conception sociale des vacances et du tourisme comme droit commun pour tous les citoyens, la recherche du bon équilibre de développement touristique entre régions d'accueil et économie nationale, et enfin la nécessité de protéger le patrimoine naturel et culturel.

Dès le début de son ouvrage, Pierre Merlin fait une analyse approfondie des différents mécanismes de protection auxquels la France avait eu recours en vue de sauvegarder ses espaces touristiques et au-delà les espaces naturels : la création de parcs nationaux ou de réserves naturelles, l'adoption de lois comme la loi « Montagne »¹⁰ ou la loi « Littoral »¹¹ et enfin la mise en place du Conservatoire du littoral qui, depuis 1975, mène une lutte active et efficace à travers une politique d'acquisition des sites littoraux qu'il confie aux collectivités territoriales pour une meilleure sauvegarde et leur ouverture au public. Mais en dépit de ces dispositifs de sauvegarde, l'Etat et des collectivités territoriales manifestent encore une certaine réticence quant à leur application. Et Pierre Merlin prétend que l'heure est venue pour la France d'adopter le tourisme durable qui est une voie inévitable pour protéger les espaces convoités tels que le littoral et les montagnes. Il pose comme préalable la mise en place d'un aménagement touristique adapté à chaque milieu (le littoral, la montagne, l'espace naturel, la ville même), mais aussi la mise en œuvre d'une politique de gestion et de protection, y compris vis-à-vis des activités touristiques qui sont au centre des difficultés de l'aménagement touristique.

Cet ouvrage a inspiré la problématique de notre étude en ce sens que le Sénégal doit lui aussi mener une politique touristique adaptée au milieu littoral et soucieuse de la protection de ses réserves, ses parcs en vue de développer l'écotourisme et d'autres formes de tourisme comme l'agro-tourisme moins nuisible à la nature et à l'environnement global des milieux d'accueil.

¹⁰ La loi n°85-30 du 9 janvier 1985 dite loi Montagne relative au développement et à la protection de la montagne a un caractère de loi d'aménagement et d'urbanisme. Elle tente d'établir un équilibre entre le développement et la protection de la montagne.

¹¹ La loi n°86-2 du 3 janvier 1986 dite loi Littoral est née de l'excès de la politique de développement touristique des années soixante-dix qui a donné lieu à des conséquences dommageables tant pour l'agriculture que pour l'environnement. Elle tente d'établir un équilibre entre le développement et la protection du littoral.

Jean Michel Hoerner et Catherine Sicart, coauteurs du précis « La Science du Tourisme », jettent les bases d'une nouvelle science du Tourisme : « *La Tourismologie* » dans la Collection « Homo Touristicus ». Compte tenu du caractère polysémique du mot tourisme, cet ouvrage qui se présente sous forme de précis propose non seulement une piste sémantique mais aussi et surtout un nouvel objet de science avec des objectifs et une méthodologie appropriée. Ainsi, cette nouvelle « science humaine » se veut surtout appliquée, sans devenir une technologie avec deux objectifs majeurs qui sont d'abord d'accompagner les études supérieures de tourisme dont l'hôtellerie et ensuite de se mettre au service des professionnels de la branche, des experts et des institutionnels.

Ce Précis de Tourismologie passe en revue les différentes définitions relatives à l'activité touristique faites par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) et il nous éclaire sur l'industrie touristique avec son corollaire de conséquences surtout dans la logique de la « démarche grappe » au niveau de l'interaction « Tourisme, Industries Culturelles, Artisanat d'Art et Développement » (TICAA) qui sera présentée plus loin.

La portée de ce fameux Précis de Tourismologie se mesure à l'aune de son contenu subversif et ouvert pour une adaptation des concepts dans le tourisme. En cela, il recoupe la démarche de notre présente étude qui se situe du côté d'une « *mise en tourisme* » de la culture à travers les différents types de patrimoine mais il ne nous invite pas à poser les jalons d'une « *mise en culture du tourisme* ».

Georges Cazes et Robert Lanquar, co-auteurs de l'ouvrage « l'aménagement touristique et le développement durable », ont cerné les différentes étapes de l'évolution de l'aménagement touristique. En effet, ils ont démontré que le tourisme depuis le milieu du XX^e siècle figure parmi les secteurs les plus dynamiques de l'économie mondiale, et que cette évolution des flux touristiques connaîtra des croissances exponentielles, qui à leur tour auront des conséquences sur la planification et l'aménagement touristique. D'une part, les auteurs identifient les deux mutations majeures qu'accompagne cette explosion du tourisme à l'échelle mondiale : la valorisation de l'aménagement du territoire « au niveau le plus local », et l'importance donnée aux questions environnementales. D'autre part, ils désignent les différents facteurs qui imposent l'adoption du tourisme durable : la situation des années 1980 dominée par le « ralentissement de l'élaboration de plans proprement dits », et l'apparition dans les grandes rencontres internationales du concept de développement durable aussi bien dans leurs titres que dans leurs termes de références. Par ailleurs, les auteurs ont appréhendé la question de la planification et de l'aménagement touristique depuis les années 1960 jusqu'à nos jours. Ils ont commencé par retracer les différentes péripéties de l'évolution des différentes politiques d'aménagement touristique à travers le monde en définissant les objectifs poursuivis par chaque modèle et en

faisant des comparaisons entre ces différents objectifs qu'ils soient d'ordre économique ou non économique. Ce livre propose une démarche doublement innovante, d'une part, dans la planification touristique en prônant un changement fondamental, d'autre part, dans l'appréhension de l'aménagement du territoire. Partant des différentes politiques d'aménagement qui ont existé et leur variance, les auteurs soulignent les liens étroits entre aménagement touristique et développement durable. Ils soulignent également les difficultés résultantes de la mise en œuvre de certaines formes d'aménagement touristique en l'occurrence l'aménagement concerté. A travers une série de questionnements fondamentaux sur le développement durable, les auteurs se demandent comment on peut soustraire l'urbanisation pressante des espaces convoités rares et fragiles, le type d'aménagement qu'il faut mettre en œuvre, et par qui il faut les faire gérer, etc. car ces approches ne sont pas universellement partagées.

La portée de cet ouvrage est forte d'intérêt par rapport à notre présent travail en ce sens qu'il apporte une contribution déterminante à une meilleure « intelligence » de l'objet d'étude. Nous avons ici une démarche de rupture majeure avec d'autres approches qui nous a permis de cerner les différentes stratégies et politiques d'aménagement touristiques mises en œuvre dans les espaces littoraux convoités en vue de les protéger dans une perspective durable. La prise en compte de cette dimension requiert des outils intermédiaires capables de dire comment ce qui peut apparaître comme « *un oxymoron* »¹² (système ou acteur) s'articule dans les procédures concrètes de l'aménagement du territoire. Dans cette dynamique, les auteurs ont ouvert une voie stimulante en défendant que les concepts et les visions ont évolué vers des dispositifs plus intégrateurs et plus proches des préoccupations des populations d'accueil et les touristes eux-mêmes. La principale raison de cette évolution, affirment-ils, s'explique par les préoccupations environnementalistes dans le cadre d'un développement durable car de la qualité de l'environnement dépend la survie de l'activité touristique.

Rachid S. Boumediene a réalisé pour l'UNESCO le document intitulé « Vers une stratégie pour un tourisme durable au Sahara dans la perspective de lutte contre la pauvreté » qu'il conclut par la formule « le tourisme durable, c'est d'abord les peuples ». Considérant que la demande de dépaysement, d'espace, de silence, de voyage culturel a du sens et connaît un engouement de la part des populations de plus en plus urbanisées et vivant dans des univers bruyants, il applique sa réflexion à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et des aspects les plus fondamentaux d'une culture identitaire – traditions orales, coutumes, langues, musiques, danses, rituels, festivités, pharmacopées traditionnelles, arts de la table, artisanat, etc.– qui ont pour support une série d'objets de la culture tangible (instruments de musique, masques,

¹²Lahire, Bernard. *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*. Paris : Editions de La Découverte, 2004, 778 p.

costumes, etc.) réalisés par des artisans habiles qui détiennent leur savoir-faire et leurs techniques par transmission de génération en génération.

L'analyse rejoint les axes de notre présente étude lorsqu'elle démontre que le patrimoine culturel est mal défini car la réalité sur le terrain est toute autre. Pour ce faire, la Convention sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en 2003 est un corpus qui permet de mieux asseoir une politique pour un tourisme de patrimoine. La grappe, c'est aussi l'intégration au tourisme sous-régional. Les Etats qui partagent le Sahara devraient faire de la Coopération une exigence afin que le tourisme puisse contribuer à un développement durable. Comme stratégie de développement, Boumediene pense à une valorisation du patrimoine culturel, de l'artisanat en particulier. Une création adaptée à la disponibilité des produits du milieu avec cependant un réel impact économique garanti par une offre de produits diversifiés au profit d'une demande touristique maîtrisée. Face à plusieurs voies et moyens pour lutter contre la pauvreté au travers le tourisme durable, il faudrait que toutes les activités de soutien se fassent dans les règles de la préservation des traditions, du patrimoine comme soubassement fondamental d'un positionnement identitaire dans un label « *Sahara* » pour un artisanat d'art authentique.

La contribution intitulée « Sur les traces des Almoravides, de la vallée du Sousse à Agadir (Maroc) à la vallée du fleuve Sénégal : mettre en cet espace géoculturel historique » est le point de convergence majeur qu'on peut établir entre le projet de tourisme au Sahara avec une pratique de tourisme durable.

La réflexion autour du tourisme permet de questionner le rapport qu'il entretient avec le milieu où il s'effectue. L'ouvrage montre en ouvrant la réflexion sur les nouvelles possibilités de rendre le tourisme moins nuisibles aux communautés d'accueil au travers le tourisme solidaire, l'écotourisme, etc. qui ont des retombées économiques favorables pour elles tout en préservant l'environnement. Ceci constitue une opposition frontale avec l'approche classique des pratiques touristiques. Un tel renversement de perspective ne saurait suffire, car selon l'auteur il perpétue un changement profond des pratiques touristiques. La posture défendue constitue donc un changement de paradigme où le projet des touristes, exprimé par leurs pratiques, fait avec la qualité de l'espace. C'est pourquoi, il devient possible de modéliser l'articulation entre espaces et société.

Elimane H. Sy, Directeur de Cabinet au Ministère sénégalais du Tourisme, dans la contribution intitulée « Tourisme, Culture et Développement en Afrique de l'Ouest » a effectué en tant que consultant la partie traitant du cas du Sénégal. Pour le Sénégal, l'auteur s'est appesanti sur deux projets dignes de l'esprit de la grappe qui sont « Reconversion du village industriel de Mbaxana » dans la région de Saint-Louis et « A la découverte du Sine Saloum ». Ce

programme, né du constat d'un très grand décalage entre le potentiel culturel en Afrique de l'Ouest et le faible niveau du développement du tourisme sous-régional, cherche à analyser les interactions entre culture, tourisme dans une perspective sous régionale. A travers cette étude, Elimane H. Sy est revenu sur le prestige du Sénégal sur la scène culturelle internationale. Selon lui, ceci a eu comme déclic le Festival Mondial des Arts Nègres (FESMAN) d'avril 1966 qui a positionné le Sénégal comme pôle d'attraction et pays phare dans le domaine des expressions artistiques aussi bien à travers le cinéma, la musique, les arts plastiques que les créations contemporaines. L'auteur montre également comment la vision du Président Léopold Sédar Senghor avait sous tendu un agenda culturel national très riche sans oublier l'évocation des figures historiques qui ont marqué le Sénégal.

En Afrique de l'Ouest, les secteurs de la Culture et du Tourisme ne sont pas généralement considérés comme prioritaires car non perçus comme des moteurs de développement. Il existerait un *a priori* certainement lié au manque de concertation entre les acteurs des deux secteurs. En effet, la culture est perçue comme une affirmation de l'identité ou comme producteur de biens et services et, tandis que, le tourisme est envisagé comme un axe de développement. Tout cela se traduit à travers un manque de cohésion entre les deux, une vision désintégréée et une faible planification.

Le programme de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest a comme mérite de poser les conséquences économiques du manque d'exploitation de la richesse culturelle qui ne profite pas aux populations locales et aux budgets nationaux. Ainsi, la nécessité de l'interaction entre « Tourisme, Culture et Développement » s'impose au niveau de la sphère des politiques culturelle et touristique, mais le problème de l'articulation entre les trois termes de cette proposition reste posé : les nombreux problèmes structurels auxquels le tourisme est confronté dans son élan de progression affectent la préservation et la valorisation du patrimoine. Le cas de l'artisanat est illustratif en ce qu'il n'y a presque pas de concertation entre les différents départements ministériels, sans oublier la difficulté pour les artisans d'obtenir du crédit en raison du manque de professionnalisme et de promotion.

Comme l'autre programme de l'UNESCO portant sur le tourisme durable au Sahara, celui-ci pour l'Afrique de l'Ouest correspond aux préoccupations de la grappe TICAA qui n'exclut pas les perspectives d'une intégration par un tourisme Interétatique avec la Sous-région car le Sénégal à lui seul ne peut pas concurrencer des destinations, comme les Antilles ou le Bassin méditerranéen.

Rachid Amirou, Maître de conférences en Sociologie à l'Université de Montpellier III, dans son œuvre « Imaginaire du tourisme culturel », part d'une démarche socio-anthropologique,

et définit la relation entre Tourisme et Culture. Pour lui, l'imaginaire transforme un lieu neutre en destination touristique. On redécouvre aujourd'hui ce fait anthropologique d'importance, longtemps négligé par les analystes. Or la mise en tourisme du patrimoine use des thèmes récurrents de l'authenticité, de l'identité culturelle, si ce n'est de l'ethnicité. Cette idéologie prédominante dans le discours sur le patrimoine culturel entraîne de nombreux malentendus. Cependant, l'apparition du patrimoine immatériel, en indiquant que le patrimoine échappe aux seuls critères de l'histoire et de l'art, invite à une nouvelle analyse socio-anthropologique des notions de culture, de tourisme et des politiques qui les concernent. Amirou clarifie les pratiques de patrimoine chez les touristes en montrant d'une façon évolutive la dynamique des lieux chargés de sens historique, culturel en tenant compte l'organisation sociale, politique et économique qui les encadrent. Ainsi, il parle d'aventures du patrimoine, et propose les notions de patrimoine « nouveau », de « normalisation de l'authentique » et d'« authenticité touristique » sans oublier la dimension thérapeutique de la culture. Ce qui l'intéresse n'est pas tout le patrimoine où le tourisme en soi, ni le patrimoine culturel en tant que tel ; il préfère expliciter ce qui se passe entre ces termes par ce qu'il appelle « *un imaginaire* ». Il bat en brèche le prétendu différend entre la culture et l'économie, le patrimoine et le tourisme. Le cas des festivals lui permet d'aborder l'épineuse question de la « démocratisation culturelle ».

Cette œuvre est importante à plus d'un titre par le simple fait qu'elle analyse avec rigueur l'apport économique des industries culturelles en France, sans oublier leurs impacts dans la version touristique. La présente recherche tentera de transposer cette démarche en un état des lieux du tourisme culturel au Sénégal.

Didier Masurier dans son ouvrage « Hôtes et touristes au Sénégal : imaginaires et relations touristiques de l'exotisme » distingue deux grandes parties : la première partie intitulée « les quêtes et conquêtes exotiques du tourisme international » constitue une véritable description des attractions du produit touristique sénégalais. La deuxième consacrée aux « hôtes et touristes au Sénégal » montre les différentes interactions existantes entre les touristes et le pays de la *téranga*. Dans cet ouvrage, Didier Masurier souligne le caractère extraverti du tourisme sénégalais et les différents enjeux qu'il pose du point de vue socioéconomique et culturel. Il considère que le Sénégal, compte tenu de sa position singulière, caractérisée par sa proximité par rapport aux pays émetteurs de touristes – plus particulièrement la France – offre un produit qui relève de l'imaginaire des dépaysements pour la clientèle balnéaire. Il évoque également les différentes actions de promotion qu'entretiennent les voyagistes pour vendre les produits qu'ils montent, en l'occurrence les « forfaits » que les touristes « consomment » cristallisent des « mythologies ».

Il affirme qu'à travers l'analyse des discours promotionnels polysémiques et pleins de qualificatifs mirobolants, d'images et des comportements de consommateurs de voyages organisés, on s'aperçoit avec étonnement de l'ampleur des imaginaires de l'occupation, ou de la découverte du pays. Selon lui, le tourisme sénégalais repose sur un exotisme ambivalent qui offre des projets touristiques différenciés selon « les goûts » et les « couleurs » de chacun en fonction de nouvelles formes d'autocontrôle, intégrant différemment la norme sociale et se ménageant de nouveaux interstices de liberté.

Par ailleurs, Didier Masurier décrit les différentes conséquences fâcheuses qui découlent de l'activité touristique et affectent directement les sociétés d'accueil. Le tourisme constitue, selon lui, un vecteur de mode de vie et de vision de monde différent qui entraîne des interactions et des contradictions entre les identités culturelles. Il est facteur de modernité et de surréalité qui entraîne des contradictions socio-économiques. Il l'a illustré en donnant l'exemple des clubs de vacances en Basse-Casamance qui constituent, selon ses expressions, de véritables « enclaves de loisirs » hermétiquement fermées sur elles-mêmes qui justifient cette surréalité touristique qu'elles montrent et dérobent aux hôtes.

Face au double souci de développer l'activité et de préserver la tradition, se pose toute la difficulté de la cohabitation. Pour Didier Masurier dans une telle situation la relation à l'autre reste « ambiguë, et souvent source de tensions » ou de conflits socioculturels, dont l'étude relèvera indéniablement, selon l'auteur, de l'anthropologie des voyages.

Cet ouvrage a une importante portée pour notre objet de recherche en sens qu'il nous permet d'appréhender, d'une part les différents réseaux de commercialisation de produits touristiques et les différents acteurs qu'il implique, les conséquences du tourisme sur la vie socioculturelle des communautés d'accueil au Sénégal, d'autre part.

Enfin, pour se limiter aux références les plus significatives, le rapport du groupe de travail sur la Grappe « Tourisme, Industries Culturelles et Artisanat d'Art » (TICAA) sera le dernier document présenté. Il est signé par Performances Management Consulting (PMC) au Sénégal en collaboration avec Détente Consulting (Ingénierie touristique, culturelle et de loisirs) en France et comporte quatre tomes¹³.

Dans le Tome I : « Concept de Grappe et Méthodologie, Panorama de la Grappe au Sénégal », les consultants ont tenu à justifier d'emblée la définition, la pertinence et le cadre du concept de Grappe. Il est attendu de la grappe TICAA, un développement décentralisé avec

¹³ Charles Senghor de Performances Management Consulting (PMC) et Joseph Tomatis de Détente Consulting (DC) sont les représentants des deux dites structures chargées de restituer les rapports provisoires des différents ateliers du groupe de la Grappe TICAA.

l'émergence de nouveaux pôles régionaux de développement touristique autour de zones aménagées pour attirer un flux important d'investissements directs avec un effet d'entraînement sur l'économie locale à travers la création de richesse et d'emplois, et les rédacteurs ajoutent que la grappe devra constituer une offre valorisée par des liens marqués avec l'offre culturelle ; sans oublier les « activités de soutien » qui concourent à bonifier les produits touristiques. Ils précisent que le Sénégal n'est pas encore au stade des grappes « en expansion » ou « en transformation à la différence des pays développés où ces grappes économiques sont une réalité objective. Ils n'oublient pas d'insister sur le fait qu'au Sénégal le développement de la grappe doit avant tout être précédé par les conditions d'une amélioration permanente de la productivité dans le secteur du tourisme pour arriver à une croissance soutenue.

Le Tome II intitulé « Diagnostic stratégique de la grappe » présente les grandes tendances actuelles du tourisme mondial. Il analyse le secteur tant du point de vue de la demande que celui de l'offre. La première conclusion est que l'Europe est la première destination mondiale suivie de nouvelles destinations, comme la Chine et Hong Kong. On note une émergence de nouveaux pays récepteurs qui s'adaptent aux nouvelles réalités et exigences de qualité de la part de la demande. Les tendances futures montrent des chiffres optimistes pour le tourisme international avec une reconfiguration des séjours et de la clientèle sans oublier l'hébergement et la restauration de plus en plus attachés à la technologie et à la santé. Dans l'offre touristique internationale, une place est faite aux «resorts» dans les destinations balnéaires, aux écolodges dans les destinations nature et à l'hôtellerie internationale dans les grands centres urbains.

D'autre part, une analyse de la chaîne de valeur du voyage et du tourisme donne une cartographie du parcours du touriste qui permet de cerner les supports utilisés et d'identifier les quatre grands acteurs : les fournisseurs de services de voyages (logistique de transports aériens, terrestres et maritimes), les intermédiaires (agents de voyages, tour-opérateurs et Global Distribution Services), les touristes eux-mêmes et les infrastructures de base comme les structures de formation, les infrastructures de télécommunications, les routes, les ports et les aéroports. Un *benchmarking*, fréquemment utilisé en marketing par les entreprises, a été souligné dans cette étude sur des concurrents comme l'Égypte et le Maroc pour lesquels les données de cadrage de la destination ont été fournies. Pour l'Égypte, on a retenu les stratégies de développement des nouvelles stations balnéaires. Pour le Maroc, c'est la Vision 2010 pour le développement touristique qui est riche d'enseignement dans la confrontation avec le Sénégal qui souhaite atteindre 1,5 million de touristes en 2010.

Le tome se termine avec le diagnostic proprement dit de la grappe TICAA au Sénégal en se basant sur beaucoup de données économiques et statistiques. C'est ainsi qu'il aborde la question des performances globales du secteur du tourisme qui affichent des agrégats non

encourageants. Enfin, il montre segment par segment que les performances touristiques du Sénégal se sont essouffées.

Dans le tome III titré « Positionnement, Vision d'avenir et Axes stratégiques de développement de la grappe TICAA », le rapport s'est focalisé sur l'ambition de développement touristique en rappelant que pour déterminer une vision d'avenir, fixer les objectifs à réaliser, il est essentiel de savoir d'où l'on part. Il a apporté des éclairages sur le positionnement actuel de la destination « Sénégal » marqué par une évolution historique sans équivalent en Afrique de l'Ouest. La vision retenue est « un tourisme à forte valeur ajoutée, sain et responsable, maîtrisé et profitable à l'économie nationale » avec comme objectif stratégique majeur d'atteindre 1,5 million d'arrivées en 2010 puis 2 millions en 2015. Le levier clé de développement de niches d'offre de découverte culturelle (Gorée, les rites Bassari et Bediks dans la région de Tambacounda) nécessite, outre la formalisation de produits et de circuits de valeur, leur formalisation en tant qu'offre, leur articulation avec la promotion touristique en les intégrant à une offre balnéaire ou « affaires » ou les proposant à la carte sous forme de circuits culturels.

Joseph Tomatis revient sur la notion de destination touristique en l'assimilant à un organisme vivant car elle naît, se développe, s'adapte, se transforme, meurt et renaît. Il parle de « valeur de la destination » composée par le gisement naturel et culturel qu'est l'actif (asset), les clients qui en sont le fonds de commerce, et ses entreprises et entrepreneurs. L'image de la marque (brand value) en est la résultante.

Avec le Tome IV : « Plan de développement de la grappe TICAA », le rapport se veut beaucoup plus opératoire. En fait, il dégage des plans d'actions pour atteindre l'objectif majeur avec des résultats attendus avec un regard sur les activités de soutien au profit des ressources captées par les populations locales comme l'animation culturelle, les loisirs, l'artisanat, la restauration et autres ; envisageant notamment entre 2010 et 2015 des circuits attractifs de découverte du patrimoine naturel et culturel.

Toujours entre 2010 et 2015, le rapport préconise également un développement de circuits touristiques haut de gamme (Culture et Ecotourisme) à vocation régionale qui met en valeur la richesse de sites et la culture des pays de la sous-région. Notons une forte visibilité culturelle et de découverte qui est au cœur des préoccupations de visiteurs du Sénégal liées aux événements culturels forts (festivals), à l'attractivité des sites culturels (parc culturel de Dakar, Saint-Louis, Gorée, Casamance, Tamba avec ses ethnies à identités culturelles remarquables, sites mégalithiques, etc.) et une promotion fortement appuyée par les grands noms sénégalais de la culture comme Youssou Ndour et Ousmane Sow.

Enfin, le développement de la grappe se fera en deux phases qui sont d'abord la restructuration et la diversification de l'offre pour une meilleure visibilité et compétitivité de la destination, ensuite la croissance des arrivées, la consolidation de l'accueil et l'augmentation des revenus.

A partir de ce rapport d'« Appui au groupe de grappes TICAA » des ateliers de restitutions ont été organisés pour un partage d'information et de réflexion entre Institutionnels, Professionnels et Experts du Tourisme, de la Culture, de l'Artisanat, des Loisirs, de l'Environnement dans un esprit participatif entre secteur public et privé.

Notre étude se veut une contribution académique à la grappe TICAA dans son prolongement et sa gestation institutionnelle et professionnelle ; elle tentera d'éviter le reproche qu'a été fait à tort ou à raison aux auteurs du rapport d'avoir privilégié le tourisme (qui est tête de grappe) aux dépens d'une bonne formulation des contenus « Industries Culturelles et Artisanat d'Art ». Le sujet présente un triple intérêt politique, économique et culturel lié aux multiples composantes de la stratégie nationale de croissance accélérée parmi lesquelles le tourisme est classé comme la tête de grappe devant jouer pleinement son rôle en synergie avec les industries culturelles et l'artisanat d'art. L'objet de notre travail sera de proposer des pistes d'analyse pertinentes pour un aménagement et une exploitation des côtes sénégalaises inspirée par la recherche de l'intérêt général et profitables aux populations d'accueil dans une perspective de tourisme durable.

Cette démarche se justifie par le fait que l'étude sur l'aménagement et la gestion touristique intégrée du milieu littoral a fait l'objet jusqu'alors de peu de travaux scientifiques de la part des universitaires sénégalais, et trouve un sens particulier à un moment où toutes les analyses, tant sociologiques, économiques que géographiques, promettent dans un avenir proche la déchéance du modèle touristique littoral tel qu'il a été exporté voici quarante ans. Comme l'ont souligné plusieurs auteurs¹⁴ « trop de tourisme tue le tourisme ». C'est pourquoi, il est grand temps de construire les scénarii qui s'imposent pour que le Sénégal et les Sénégalais s'approprient et pérennisent une activité exposée à la menace continue de disparition.

Les orientations scientifiques de l'étude sont à jauger du fait que la notion de développement durable du tourisme n'a pas encore prospéré au Sénégal, et qu'il existe encore peu de travaux universitaires sur ce sujet. L'étude de l'exploitation durable des ressources touristiques n'est pertinente que lorsqu'on identifie clairement les véritables relations entre les facteurs d'ordre naturel et anthropique du tourisme sur le milieu. Il est indéniable que les

¹⁴ Il s'agit notamment de Deprest, Florence (1997) et de l'Equipe MIT (2002).

populations à la base font partie intégrante de l'écosystème et leur encadrement mérite d'être renforcé pour une meilleure gestion durable du secteur.

En outre, si le gouvernement n'adopte pas rigoureusement l'approche de la gestion intégrée des zones côtières pour assurer la coordination des différents projets en cours d'étude ou de réalisation avec d'autres structures concernées par la côte comme la SAPCO et les collectivités locales, elles peuvent être mises en péril par de gros projets d'aménagement privés réalisés ou prévus dans les années à venir.

La volonté affirmée du gouvernement d'accélérer le développement touristique et d'en faire un enjeu de croissance économique a contribué à la prise de conscience de notre part que l'évolution des pratiques touristiques modifie les lieux qui attirent d'autres acteurs et d'autres pratiques qui en modifient la nature. C'est la raison pour laquelle, après avoir abordé les différents aspects de l'aménagement touristique et leurs incidences sur le milieu littoral, nous allons procéder à l'étude des cas précis de Saly au niveau de la Petite-Côte et du Cap-Skiring en Basse-Casamance. Ainsi, le plan de l'étude comprend trois parties :

La première partie intitulée «analyse diagnostique de l'activité touristique au Sénégal » est composée de deux chapitres. Dans le premier chapitre, nous allons présenter l'état des lieux du secteur en termes d'offre potentielle et de la demande touristique. Dans le second chapitre, nous aborderons le développement des aménagements touristiques massifs sur le littoral.

La deuxième partie titrée «enjeux stratégiques, acteurs et impacts de l'aménagement touristique »est divisée en deux chapitres. Le premier portera sur la problématique de la définition des objectifs, des moyens et des résultats de l'aménagement touristique et le second sur les conséquences induites par ces aménagements touristiques massifs sur le milieu littoral.

La troisième partie intitulée « vers des politiques de structuration de l'aménagement et de développement touristique durable» est composée de trois chapitres. Le premier chapitre traitera de l'intégration conceptuelle du tourisme durable. Le second s'articulera autour du diagnostic et de l'évaluation globale de la promotion du tourisme durable au Sénégal et enfin le troisième chapitre portera sur les axes stratégiques pour assurer un développement touristique durable en d'autres termes, les politiques et les approches alternatives à adopter pour atténuer les effets négatifs notoires de l'activité dans la perspective de durabilité.

**PARTIE 1 : DIAGNOSTIC DE
L'ACTIVITE TOURISTIQUE AU
SENEGAL**

Le tourisme est initialement rattaché aux loisirs comme le voyage au soleil pour fuir le mauvais temps. Il englobe désormais l'ensemble des activités économiques telles que le transport, l'hôtellerie et la restauration auxquelles la personne fait appel lors d'un déplacement inhabituel. Il peut s'agir, par exemple d'un voyage d'affaires, on parle alors de « tourisme d'affaires », d'un pèlerinage religieux qualifié de « tourisme religieux » ou de voyage au soleil dans un autre pays autre que celui où l'on réside sur une plage on parle de « tourisme balnéaire ». La pratique touristique se développe suite à l'abaissement de l'âge de la retraite et de la généralisation des congés payés.

Ainsi, pratiquer le tourisme devient un synonyme de marquer des pauses dans son emploi de temps utilitaire imposé par la nécessité de rupture avec la vie quotidienne caractérisée par son contexte aliénant afin de se recréer dans un univers exotique. Le touriste s'intéresse généralement à la culture ou à la nature des lieux qu'il visite. Cette pratique a été longtemps l'apanage de gens fortunés qui pouvaient se permettre de voyager pour voir des constructions remarquables, des œuvres d'art ou goûter d'autres cuisines.

Le tourisme a connu une évolution spectaculaire tant au niveau de son contenu qu'au niveau des aires géographiques de pratique entre le XVII^e et le XX^e siècle. Cette évolution a donné naissance à une véritable industrie surtout lorsque les classes moyennes des pays occidentaux (Europe et Amérique du Nord) ont pu commencer à voyager. C'est l'amélioration générale du niveau de vie qui a permis aux gens de se consacrer davantage aux loisirs, et notamment au tourisme, sans oublier les progrès considérables en matière de transport maritime, ferroviaire et surtout aérien.

Le concept « *tour* », d'après Alain Mesplier et Pierre Bloc-Duraffour¹⁵, est devenu populaire en Grande Bretagne au XVIII^e siècle lorsque le « Grand Tour de l'Europe » a été intégré dans l'éducation des jeunes et riches gentilshommes britanniques. Pour fuir le mauvais temps de leur île natale, les jeunes voyageaient partout à travers l'Europe et allaient visiter surtout des lieux d'intérêt culturel et esthétique comme Rome, la Toscane ou les Alpes.

A leur tour, les aristocrates britanniques du XVIII^e siècle aimaient eux aussi le « Grand Tour » pour découvrir les richesses artistiques et archéologiques de l'Italie mais également pour accumuler des trésors artistiques de toute l'Europe. C'est ainsi qu'au cours de leur voyage, ils revenaient avec des œuvres d'art de qualité difficiles à retrouver ailleurs en Europe. En d'autres termes, c'est ce qui explique la richesse actuelle des collections publiques et privées britanniques.

¹⁵ Mesplier, Alain et Bloc-Duraffour, Pierre. *Le tourisme dans le monde*. Paris : Bréal, 2000, pp. 1-2.

En effet, le tourisme de cette époque était fondamentalement élitiste, c'était un voyage d'agrément et de formation qui favorisait des rencontres et des échanges entre des voyageurs européens. Au sens moderne du terme, il s'est tellement développé au point qu'il est devenu une industrie en se diversifiant à travers les voyages d'agrément, d'affaires, de thermalisme pour se soigner de la tuberculose, fléau de l'époque ou de balnéaire durant l'hiver européen.

C'est dans ce contexte que les termes *tourisme* et *touriste* furent utilisés officiellement pour la première fois par le Conseil de la Société des Nations en 1937 pour désigner les gens qui voyageaient à l'étranger à des périodes de plus de 24 heures. Ainsi, la définition du concept implique quatre paramètres :

- 1) le temps libre ;
- 2) le goût de la découverte ;
- 3) l'argent pour des activités de loisir ;
- 4) les infrastructures et moyens de communication sécurisants qui facilitent le voyage et le séjour.

De nos jours, d'après l'OMT¹⁶ l'activité touristique représente la première industrie de la planète qui offre une chance d'exportation et de développement à de nombreux pays. C'est ainsi que certains pays en développement en font un secteur potentiel pour atteindre leurs objectifs de développement national. Sa croissance touche aussi bien les activités proprement touristiques que d'autres secteurs comme le transport. Il crée des emplois pour des couches diverses qualifiées et non qualifiées de la société, et des personnes souvent marginalisées dans le marché du travail. C'est pourquoi, le trafic touristique pourrait s'accroître de plus de 50 % d'ici 2020¹⁷.

Ainsi, cette première partie de l'étude constitue un éclairage méthodologique, une revue critique de l'évolution de l'activité touristique sénégalaise depuis 1960 jusqu'à aujourd'hui. Il s'agira à ce sujet d'analyser, dans le temps et dans l'espace, les articulations entre les principales phases d'évolution de ce secteur et les différentes politiques de planification et d'aménagement touristiques mises en œuvre sur le milieu littoral sénégalais.

Avant d'arriver à ces points, il est important de souligner que le tourisme est une activité économique qui repose quasi-exclusivement sur le secteur privé de même que sur les grandes, les petites et les moyennes entreprises (PME), mais également le rôle de l'Etat n'est pas à négliger. Pour ce faire, la stabilité politique, la bonne gestion de l'environnement, la sécurité, un patrimoine riche et varié, des traditions et des sites naturels sont autant de facteurs pour permettre au tourisme de se développer.

¹⁶OMT. « Contribution de l'OMT au Sommet mondial pour le développement durable ». Johannesburg, 2002, p. 6.

¹⁷ OMT. « Indicateurs du développement durable des destinations touristiques ». Madrid, OMT, 2005, p.1.

Malgré ce solide potentiel, les stratégies nationales d'exportation ne tiennent pas compte parfois des capacités d'exportation de ce secteur. Or pour réussir, chaque pays est obligé de formuler et de gérer une stratégie touristique qui identifie et justifie ses objectifs, ses priorités et ses cibles pour un développement du tourisme durable qui passera forcément par la valorisation de ses attractions naturelles et culturelles et par l'implication et la responsabilisation des populations locales. Nous reviendrons sur ce point précis dans le développement de nos prochains chapitres.

En ce qui concerne l'analyse du secteur touristique qui sera abordée dans le premier chapitre, quelle approche méthodologique faut-il privilégier ? D'abord, il s'agira de présenter le produit touristique « Sénégal », la promotion touristique pour appréhender les différentes représentations qui conditionnent son développement à travers l'aménagement. Puis, il conviendra d'analyser les efforts de l'Etat en faveur de ce secteur tout en faisant ressortir les forces, les faiblesses du secteur touristique. Dans le second chapitre, nous étudierons le développement des aménagements touristiques sur le littoral sénégalais. Sur ce point, la présentation du littoral, les différents plans d'aménagement littoraux, l'organisation fonctionnelle de l'espace et la revue des différents travaux portant sur le littoral seront abordés.

CHAPITRE 1: ANALYSE DIAGNOSTIQUE DU SECTEUR TOURISTIQUE

La particularité d'un pays considéré comme destination touristique est qu'il constitue « un produit » en lui-même. Il n'a pas été élaboré au préalable par une entreprise déterminée.

Le produit touristique, dans le cas présent, est la destination « Sénégal ». Ce concept de destination est indissociable de la notion de territoire, d'autant plus que la destination dont il est question est en fait un pays. En termes de destination touristique, on parle de « territoire-ressources », correspondant à la « diversité de l'offre présente sur le territoire », et « territoire-construit », qui lui fait référence à « la capacité d'intégration de cette activité dans le produit destination »¹⁸.

Les territoires sont aussi bien le fruit de facteurs naturels que celui de facteurs anthropiques. Dans une optique d'analyse touristique, il convient donc de s'intéresser à la fois aux « dynamiques spatiales et socioculturelles » du territoire et aux « facteurs économiques et logistiques » qu'il présente. Un territoire est un produit aux multiples dimensions à mettre en lumière pour en saisir toutes les spécificités. Un territoire est ainsi un environnement naturel, régi par une administration, habité par des populations et mû par un certain nombre d'activités. Il n'est pas un élément figé mais s'inscrit dans le temps.

En termes de destination, les produits touristiques peuvent être appréhendés comme constitués de deux types de biens et de services : les « éléments attractifs », ressources naturelles, socioculturelles ou technologiques, et les « éléments d'accompagnement » que sont « *les équipements et services qui rendent possible l'exploitation de la ressource touristique* »¹⁹. Les territoires s'appuient donc sur certain nombre de ressources internes pour participer au tourisme international : les ressources naturelles, les ressources artistiques, culturelles et du patrimoine historique, les ressources humaines en travail et en qualification, les « ressources en capital et en infrastructures »²⁰. Les territoires sont ainsi constitués d'éléments de diverses natures qui contribuent à leur attractivité et facilitent ou freinent l'établissement des activités de tourisme en fonction des données physico-climatiques, démographiques et socioculturelles, économiques, matérielles, institutionnelles, géopolitiques, ou encore relatives aux aspects pratiques facilitant les séjours, la santé et la sécurité des voyages.

¹⁸Botti, Laurent, Peypoch, Nicolas et Solonandrasana, Bernardin. *Ingénierie du tourisme*. Paris : Coll. Les métiers du tourisme, 2008, p.21.

¹⁹ Py, Pierre. *Le tourisme, un phénomène économique*. Paris : La Documentation française, Coll. « Les études », 1996, p.56.

²⁰ Vellas, François. *Economie et politique du tourisme international*. Paris : Economica, 2006, p. 52.

Le cœur d'une destination en termes de tourisme est constitué d'attraits et d'attractions touristiques qu'elle tend à offrir. Le produit touristique sénégalais est la résultante de la combinaison de son patrimoine historique et culturel, des beautés naturelles, artistiques et des équipements structurants de l'infrastructure de transport permettant d'y avoir accès, et des services publics et privés mis en œuvre pour accueillir, servir et satisfaire le visiteur.

Il est possible de distinguer deux types d'attraits. Ceux qui ont un caractère unique, spécifiques à une destination en particulier, et ceux qui représentent des spécificités d'une destination mais ne sont pas spécifiques à cette destination et qui peuvent être retrouvés non pas à l'identique, mais avec des similitudes, dans d'autres destinations.

Le « *khoye* », cérémonie divinatoire des sœurs, le « *reub* » ou sport traditionnel à Fatick et le « *lamb* » c'est-à-dire la lutte traditionnelle sont des exemples parmi tant d'autres attraits uniques qui peuvent constituer un point fort pour la destination Sénégal. Le caractère diversifié du patrimoine (pris au sens large du terme) est l'un des principaux avantages concurrentiels de la destination s'ils sont mieux valorisés. Certaines pratiques culturelles, par exemple en ce qui concerne les coutumes spirituelles et thérapeutiques, peuvent rester fortement ancrées dans les mœurs et jouer pleinement leur rôle sur le plan touristique.

Le « *TajMahal* » en Inde, les formations minérales nommées « *Tsingys* » à Madagascar, la Baie d'Along au Vietnam, voire les pratiques spirituelles et thérapeutiques en Thaïlande, peuvent être classés dans cette catégorie. Ce sont des atouts clés des destinations auxquelles ils appartiennent car ils représentent un avantage concurrentiel important puisque seules ces destinations les comptent dans leur « offre ». Hormis ces particularités propres à certaines destinations, chaque pays possède son propre patrimoine historique et culturel, plus ou moins important.

Le profil géographique ainsi que le profil anthropique jouent un rôle important dans les dotations en ressources attractives des destinations. Ainsi, un pays comme l'Inde, dont la superficie est très importante, peut offrir une plus grande diversité d'attraits, notamment en termes d'environnement. Les pays où cohabitent diverses populations autochtones, d'ethnies et de cultures différentes, auront une offre variée en termes de patrimoine culturel. C'est le cas du Sénégal avec les régions de Ziguinchor, Tambacounda, Fatick et Kédougou.

Il semble pertinent par conséquent de commencer par l'étude du produit « Sénégal », évaluer l'offre au gré de ses performances et de son évolution, puis définir les caractéristiques de la demande ciblée, ensuite évaluer les réseaux de distribution et les efforts de promotion à l'aune des contraintes à maîtriser pour s'intéresser enfin aux différentes stratégies de l'Etat en vue de développer le tourisme dans le pays.

1.1 - Le marché touristique « Sénégal »

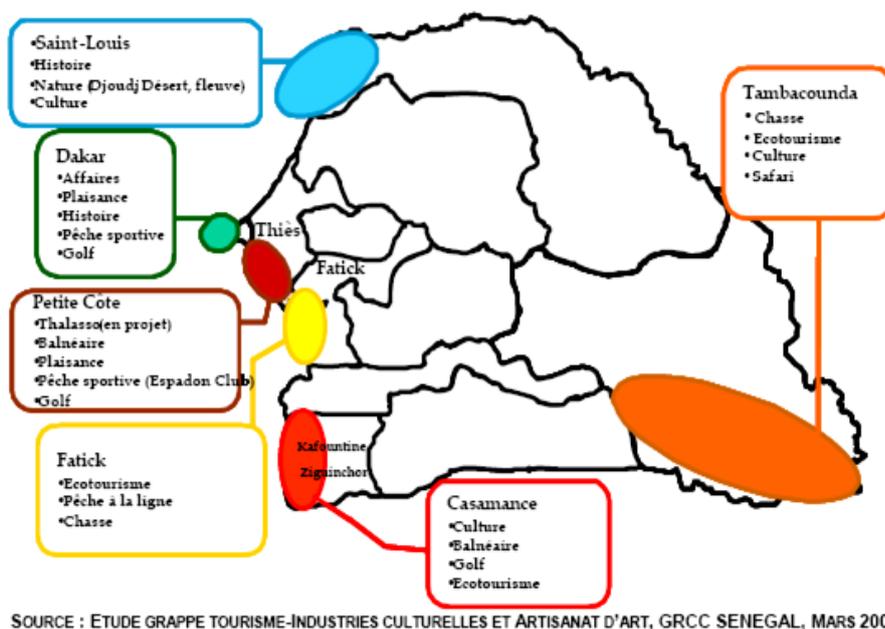


Figure 1 : Les six pôles de développement touristique

Les ressources naturelles, historiques et culturelles sont interdépendantes. Par exemple, s'il existe sur un territoire donné des ressources naturelles susceptibles d'attirer un flux de touristes. Par contre, celles-ci ne suffisent sans des ressources en infrastructures et en « capital » pour en assurer l'accessibilité et la protection. Ces éléments constituent les « déterminants » de la position des destinations sur le marché du tourisme international. Ce sont ces aspects qui ont été ciblés lors des enquêtes de terrain, afin d'apprécier la destination « Sénégal » en tant que territoire dans sa globalité puis plus précisément dans sa dimension touristique. La première variable à considérer sous cet éclairage est celle de l'offre touristique.

1.1.1 - L'offre touristique

L'offre est constituée par l'ensemble des services et des biens proposés par un pays et consommés par des touristes. En d'autres termes, l'offre touristique incorpore un ensemble de biens et de services proposés *au consommateur (touriste)* pour satisfaire ses besoins d'ordre touristique.

Le Sénégal regorge d'énormes potentialités physiques et humaines. Le tourisme de manière générale mobilise de nombreuses ressources dans son déploiement. Selon Mathis Stock²¹, c'est une industrie de la mobilité, par sa spécificité qui est fortement liée au voyage. Cette activité bénéficie au Sénégal d'un ensemble de conditions favorables qui ont permis de valoriser un produit aussi divers que varié mais peu exploité. Il porte aussi bien sur les dotations

²¹ Stock, Mathis, « Les sociétés à individus mobiles : vers un nouveau mode d'habiter ? L'exemple des pratiques touristiques ». Disponible en ligne sur : *EspacesTemps.net*, Textuel, 15 mai 2005. Consulté le 09/09/09.

factorielles naturelles, que sur l'extraordinaire production culturelle et artistique de la mosaïque des groupes humains qui peuplent le pays.

En effet, les facteurs qui incitent à la réalisation d'un voyage vers une destination donnée étant multiples, il semble essentiel de saisir simultanément ces aspects factuels et perceptuels pour envisager l'étude dans sa globalité. Comme le soulignent Isabelle Frochot et Pierre Legohérel²² :

« Les produits touristiques et les destinations sont le résultat d'une diversité de facteurs physiques (climat, caractéristiques géographiques, etc.), d'infrastructures touristiques (transport, logement et restauration) et de facteurs historiques et culturels (patrimoine, histoire, culture locale, etc.). »

Toutes ces potentialités ont permis au Sénégal de développer divers produits touristiques. La variété dans la composition de son tourisme et sa politique étatique stimulante lui ont permis d'enregistrer de bonnes performances et d'être la première destination touristique à l'échelle de la sous-région ouest africaine.

Selon la classification de l'OMT, l'offre touristique peut être présentée sous deux éclairages: celui de sa nature (l'offre originelle ou principale) et celui de ses moyens (l'offre dérivée ou secondaire).

1.1.1.1 - L'offre originelle ou principale

Le Sénégal offre une gamme de produits touristiques liés à la richesse et à la diversité de ses milieux naturels et culturels. On observe une grande concentration de cette offre sur toute la côte Ouest du pays et au Sud-est, plus précisément dans la région de Tambacounda. Cette offre concerne pratiquement toutes les formes de tourisme, balnéaire, de découverte, d'affaires, sans négliger l'écotourisme, le tourisme culturel et le tourisme rural intégré.

²²Frochot, Isabelle et Legohérel, Pierre. *Le marketing du tourisme*. Paris : Dunod, 2007, p.36.

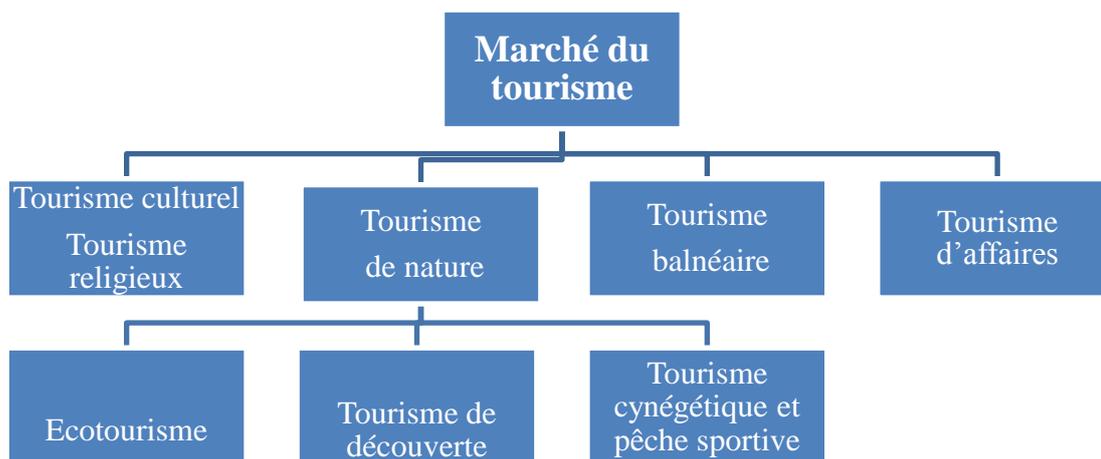


Figure 2 : Schéma d'organisation du marché touristique au Sénégal (adapté d'un schéma de l'OMT)

Le tourisme balnéaire

En 1969, s'est tenu, le premier conseil interministériel, qui de manière affirmée, a défini des objectifs spécifiques pour la dynamisation de l'activité touristique dans le pays. Il faut préciser que déjà, la détérioration des termes de l'échange se faisait sentir. Les autorités des pays en développement, en butte aux difficultés de leurs stratégies d'industrialisation pour limiter les importations, étaient alors dans une situation qui imposait une recherche de diversification des ressources du pays.

C'est ainsi que le Sénégal s'est inscrit parmi les destinations balnéaires exotiques du continent africain. Il se positionne par rapport aux destinations méditerranéennes dans la droite ligne du tourisme de masse. Il faut cependant reconnaître que par rapport à ces dernières le Sénégal a longtemps été défavorisé sur le rapport, prestation-prix. L'image du pays est trop orientée « Soleil d'Hiver » ; ce qui la met en concurrence directe avec des pays plus compétitifs en termes de prix comme la Tunisie et le Maroc.

En quelques décennies, le balnéaire hivernal s'est imposé sur le littoral comme produit phare de l'offre touristique, structurant une activité dont les apports en devises ont fini de convaincre sur son utilité et sa dynamique économique. Le tourisme est considéré comme une dernière roue de secours pour pallier l'insuffisance d'une économie en difficulté et qui doit structurer le milieu littoral et servir de solution de dernière chance.

Aujourd'hui, le tourisme balnéaire, c'est à dire toutes les activités relatives au farniente (le soleil, la plage, la mer, etc.), représente près de 54% des arrivées touristiques au Sénégal et assure l'essentiel des retombées économiques du tourisme, une des pierres angulaires de l'économie nationale.

Le Sénégal fort de 718 km de plage de sable fin, s'étendant de Saint-Louis à la Casamance, est devenu la première destination de l'Afrique francophone. Le produit balnéaire se

localise surtout dans la Petite-Côte (région de Thiès) avec ses plages aux multiples facettes, comme la station de Saly. Il est aussi présent dans la région de Dakar qui est une presqu'île, la station de Cap-Skiring dans la région de Casamance, sans oublier l'hydrobase de Saint-Louis.

Ce produit balnéaire a en effet insufflé une dynamique d'investissement, et d'aménagement qui conditionne le développement économique et social de nombreuses localités du littoral sénégalais comme la Petite-Côte et la Basse-Casamance, et bien d'autres lieux.

Le tourisme d'affaires

Ce segment assure environ 36% des arrivées touristiques dans le pays. Il est dominé par le tourisme de congrès et occupe le second rang en tant que produit touristique très riche en valeur ajoutée.

Voir le tableau ci-dessous sur la distance des principales destinations concurrentes du Sénégal par rapport aux pays émetteurs européens :

Tableau 1 : Distance des principales destinations africaines concurrentes du Sénégal par rapport au marché émetteur européen

Ville	Francfort	Paris	New York
Dakar	4 500 Km	4 215	6115
Abidjan	5 021 Km	4894	9 400
Libreville	5 515 Km	5425	7 926

Source : Ministère du Tourisme

Le tourisme d'affaires bénéficie au Sénégal de nombreuses conditions favorables notamment :

- la position carrefour du pays à la croisée des routes commerciales de la planète, à mi-chemin entre l'Europe et l'Amérique ;
- le climat particulier de la Grande et de la Petite-Côte qui font bénéficier toute la frange nord du littoral sénégalais de l'océanité qui régule les températures pendant presque toute l'année ;
- le rôle que le pays a joué pendant la période coloniale comme capitale de l'AOF (l'Afrique occidentale française), influence qui s'est maintenue après les indépendances à travers un rayonnement culturel et politique, renforcé par le charisme du président poète Léopold Sédar Senghor, ou encore d'éminents hommes de culture et d'universitaires à l'image du professeur Cheikh Anta DIOP²³ ;
- sa stabilité politique et son rôle important dans la diplomatie internationale ;

²³ Il fut professeur à l'Université de Dakar qui porte aujourd'hui son nom ; il est très célèbre pour avoir inventé le Carbone 14, instrument qui sert à donner la date précise des objets historiques.

- l'aménagement d'infrastructures de congrès et d'affaires très performants à Dakar (CICES, Méridien Président, Novotel, l'hôtel Indépendance, le Savana) comme dans les régions, plus particulièrement à Mbour (Savana Koumba, Palm Beach, Les Bougainvilliers etc.) ;
- enfin une politique promotionnelle qui attire dans le pays moult manifestations ponctuelles de congrès et d'affaires qui viennent s'ajouter aux produits programmés, du CICES (FIDAK) et autres.

Le tourisme culturel

L'élément culturel est partie intégrante de toute activité touristique, comme en témoigne l'adoption à Paris de la notion de « patrimoine immatériel » sur l'idée de sauvegarde. La notion de patrimoine immatériel renvoie à l'ensemble des biens qui appartiennent à une société ou une communauté. C'est une des composantes de la culture.

C'est le 17 octobre 2003 que fut adoptée à Paris la Convention Immatérielle de la Sauvegarde (CIS) qui enveloppe les pratiques, les représentations ainsi que les savoirs et les savoir-faire, les instruments, les objets d'arts et les lieux qui leur sont associés. Ces différents éléments doivent être reconnus par les communautés comme faisant partie de leur patrimoine immatériel, conformément aux principes universels acceptés par les droits de l'Homme axés sur l'équité, la durabilité et le respect mutuel entre les communautés en fonction de leur milieu et de leur histoire. Ils doivent également leur procurer un sentiment d'appartenance à une même communauté en renforçant leur identité pour contribuer à la promotion de la diversité culturelle et de la créativité de l'humanité.

Le patrimoine culturel immatériel couvre les domaines suivants : les expressions orales, les arts d'interprétation, les pratiques sociales, les rituels et les événements festifs ou cérémonies rituelles, les connaissances et les pratiques qui concernent la nature. Il a un impact potentiel sur le développement du tourisme sénégalais. Si la majorité des touristes qui visitent le pays a des motivations balnéaires, une proportion croissante est attirée par la richesse du patrimoine artistique et culturel marqué par de nombreuses cérémonies et manifestations folkloriques témoins d'un mode de vie particulier et surtout lié au caractère multiethnique du peuplement. Les musiques traditionnelles, les cérémonies de mariages, les rencontres de luttes traditionnelles et les cérémonies de circoncision en sont l'illustration.

Pays situé au point de convergence de vieilles traditions, au contact de la savane et de la forêt, le Sénégal est une terre d'art et de culture. L'expression de cette richesse se traduit par des manifestations marquées par leur variété et leur richesse. Elles participent de manière ancestrale

à une longue tradition d'hospitalité telle que la « *Téranga*²⁴ » sénégalaise qui est une empreinte de générosité, de spontanéité et de ferveur dans l'accueil et la satisfaction du visiteur. C'est fort de cet élément que le Sénégal s'est doté d'un viatique de diversification de son produit touristique qui s'est enrichi de la mise en valeur du facteur culturel.

Le Sénégal est un pays riche en histoire et en culture qui suscite une grande curiosité de la part des étrangers et les motivent à le visiter. Un calendrier culturel annuel établi par le Ministère de la Culture, associant de nombreuses manifestations culturelles, artistiques et festives, favorise l'animation dans l'activité touristique et la promotion de la destination Sénégal à l'étranger. Le tourisme culturel s'appuie sur un potentiel en termes de manifestations. C'est dans ce volet qu'il faut ranger le festival de Jazz de Saint-Louis.

Ce festival qui, compte tenu de toutes les retombées économiques, culturelles et sociales qu'il procure, est devenu un des piliers de la politique promotionnelle de la ville de Saint-Louis en s'affirmant de plus en plus comme un des hauts lieux du tourisme culturel de la sous-région. Les autorités du pays l'ont compris, et c'est ce qui explique tous les aménagements dont la ville a pu bénéficier. Il s'agit, entre autres, de l'aménagement de l'aérodrome pour accueillir des vols charters directs et des importants investissements de la Coopération européenne qui nourrit actuellement de grandes ambitions pour la ville.

En plus de ce festival, il faut évoquer la biennale des Arts et des Lettres qui est l'occasion pour les artistes sénégalais de faire valoriser leur production artistique et littéraire. Elle représente pour le pays un moment de servir de miroir à la créativité sénégalaise en particulier, africaine et mondiale en général. Durant ces assises qui constituent des moments privilégiés, des personnalités de tous les horizons convergent vers Dakar, soit pour conforter leurs expériences, soit pour rencontrer les maîtres.

De même, l'organisation des rencontres cinématographiques à Dakar constitue également une attraction majeure de la destination Sénégal. Elle permet des échanges et des coopérations entre professionnels du septième art que le président de la République a tenu à faire renaître à partir 2002.

A cela s'ajoute la commémoration de l'exil de Cheikh Ahmadou Bamba, appelé « *Magal* » de Touba qui est devenu un des produits du tourisme culturel du fait de son importance. C'est un événement à ne pas négliger car il mobilise la diaspora sénégalaise et apporte une contribution financière substantielle. Il a une incidence favorable sur la promotion de la destination Sénégal.

²⁴ Le terme *wolof* « *téranga* » se traduit par accueil et/ou hospitalité. Erigé en valeur sociale nationale, il est également devenu l'un des éléments-clés des slogans publicitaires touristiques : « le Sénégal, Porte ouverte de l'Afrique » y est souvent désigné comme le « Pays de la *Téranga* ».

Enfin, on peut citer une profusion de manifestations festives, profanes ou religieuses qui font, aujourd'hui, du Sénégal un pays attractif parmi les pays africains.

Le tourisme de découverte

Le Sénégal recèle d'énormes potentialités pour développer le tourisme de découverte. Cette forme de tourisme, si elle est bien exploitée, pourrait générer beaucoup d'avantages pour le pays. Pour la simple raison qu'il regorge d'importants sites historiques. Ces sites proviennent d'une histoire riche et reliée à celle de plusieurs peuples africains. Ils portent également des traces importantes, comme la traite négrière ou le colonialisme qui relient le vieux et le nouveau continent. Celles-ci peuvent se lire à travers des vestiges qui sont autant de témoignages de l'histoire de l'humanité toute entière. Grâce à leur importance, des sites comme l'île de Saint-Louis ou l'île de Gorée ont été classés en novembre 2000 au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO. Parmi les attractions du tourisme de découverte, on peut citer la ville de Dakar, l'île de Gorée, le lac Retba, Kayar, Saint-Louis et les îles du Saloum.

Concernant la ville de Dakar qui fut l'ancienne capitale de l'Afrique occidentale française (AOF), elle est aujourd'hui la porte d'entrée de l'Afrique noire. C'est une métropole moderne qui concentre la plupart des activités administratives, économiques et politiques du pays. Les principales attractions touristiques sont la douceur du climat, les plages, les hôtels et les édifices publics coloniaux que les touristes qui ont l'habitude de se promener dans Dakar connaissent bien : il s'agit du palais de la République, de l'assemblée nationale, de la chambre de Commerce, de la gare ferroviaire, de la cathédrale du Souvenir africain, de la Grande mosquée, du Village artisanal de Soumbédioune et des multiples musées : le musée historique de la femme et celui de la mer (à Gorée), l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN) et la Galerie Nationale des Arts.

A trois kilomètres, au large de Dakar se trouve l'île de Gorée qui évoque les douloureux drames de la traite négrière avec la « maison des esclaves ». Cette île fut, pendant quatre siècles, le lieu de départ des centaines de milliers d'esclaves. Admirablement préservée par les autorités sénégalaises, l'île est figée dans le temps, comme si elle voulait rappeler à la mémoire collective les multiples souffrances qu'elle a subi dans la chair et dans l'âme, comme savait si bien le raconter Boubacar Joseph Ndiaye²⁵ : « *La mère Afrique compte sur le temps pour que ne soient pas oubliées ses souffrances en tant que berceau de l'humanité et de la première civilisation historique.* »

Le lac Retba représente une autre grande attraction touristique. Situé au Nord de Dakar, ce lac, communément appelé lac Rose à cause de la couleur caractéristique de ses eaux,

²⁵ Extrait du discours de Ndiaye, Boubacar Joseph, ex-conservateur du mémorial de Gorée. Il est né en 1922 à Rufisque et décédé le 14 février 2009 à Gorée.

provoquée par une forte teneur en sel, constitue une curiosité particulièrement attractive, aussi bien pour les nationaux qui y effectuent de nombreuses excursions, que pour les étrangers qui peuvent trouver sur place des conditions d'hébergement et de restauration de très bonne qualité.

En restant toujours dans l'axe Nord vers Saint-Louis, à 58 kilomètres de Dakar s'étend le village de Kayar. Situé sur un banc littoral de sable blanc très fin, c'est un site de découverte pittoresque qui offre des occasions de dépaysement. En effet, les retours de séances de pêche, y sont riches en couleurs et en scènes de vie, tandis que le spectacle naturel de la beauté paysagère est un émerveillement.

La ville de Saint-Louis, situées à 250 kilomètres au nord de Dakar, constitue la première installation française sur les côtes ouest-africaines. Cette ancienne capitale de la colonie du Sénégal porte l'empreinte de la présence française. Elle a souffert d'un délaissement démographique et économique notoire dans les années soixante-dix. Mais, elle connaît aujourd'hui une véritable renaissance grâce à la volonté politique de l'Etat. Cette ville est en train de devenir le deuxième centre universitaire et le premier pôle du tourisme culturel du pays après Dakar.

En plus, il faut distinguer plusieurs autres localités originales qui offrent des attractions pour le tourisme de découverte. Parmi celles-ci, on peut citer Joal-Fadiouth et les îles du Saloum.

Pour Joal-Fadiouth, il est situé à 114 Km de Dakar. C'est la ville natale du premier Président de la République du Sénégal, Léopold Sédar Senghor. C'est une localité qui se singularise par ses plages bordées de cocotiers ; par l'amoncellement des coquillages et ses vieilles maisons à étages dans un contexte socioculturel fortement marqué par l'empreinte de la tradition Sérère que l'on retrouve jusqu'aux îles du Saloum. Ces dernières constituent l'une des richesses touristiques du Sénégal avec leur cachet particulier dans un réseau de voies aquatiques empruntées par les pirogues à pagaies ou à moteurs.

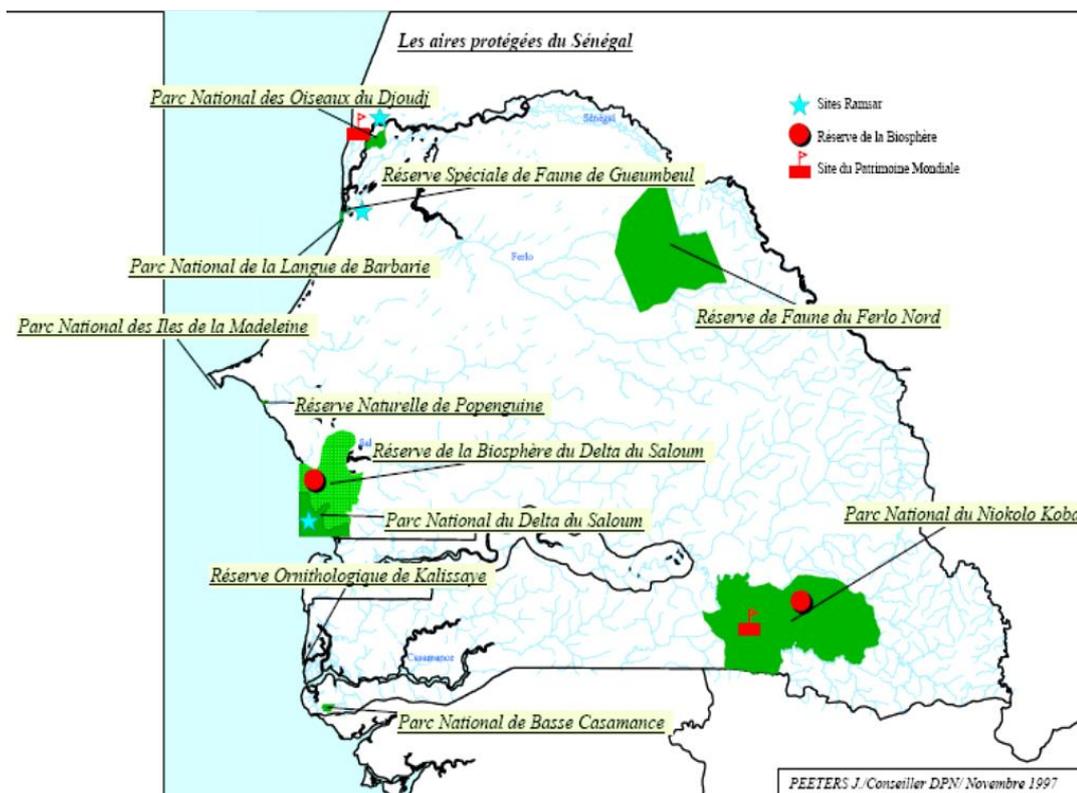
Au Sud-Est du pays par contre, c'est l'aventure et l'exotisme à Kédougou (ses mines d'or) ou aux chutes de Dindéfelo. La bonhomie des populations du pays, leur générosité et leur hospitalité sont autant de facteurs d'attractivité.

Au Sud-ouest se trouve la verte Casamance, traversée sur toute sa longueur par le fleuve qui lui a donné son nom et dont les « *bolong* », véritables bras de mer, hachurent les rizières. La Casamance offre la richesse de la mosaïque perpétuellement renouvelée de ses paysages de savanes et de forêts, et de ses populations aux traditions bien conservées.

Le Sénégal présente ici un potentiel touristique incontestable mais son patrimoine culturel, historique et traditionnel n'est pas encore utilisé comme un produit à part entière ; les professionnels l'utilisent davantage comme un complément pour rendre attractive la destination.

Aujourd'hui dans l'optique de diversifier son offre, le Sénégal cherche à développer cette forme de tourisme de découverte et l'écotourisme.

L'écotourisme ou « tourisme écologique »



Source : Peeters J/ Conseiller Direction des Parcs Nationaux (Novembre 1997).

Figure 3 : Aires protégées du Sénégal

Le Sénégal a créé de nombreuses réserves de faune et de flore, ainsi que plusieurs grands parcs nationaux sur tout le territoire. Il a créé six (6) parcs nationaux, six réserves naturelles et sept (7) aires marines protégées. Les réserves représentent 65% de la superficie du pays et font de lui un des pays du monde protégeant le mieux sa faune et sa flore. Vu la grande étendue de certaines réserves et leur nombre, elles ne sont pas aussi surveillées que les parcs nationaux. Elles couvrent au total 130 000 km². Fort de tous ces atouts, l'écotourisme constitue un axe de développement prometteur pour le Sénégal.

Avec ses six parcs nationaux, et malgré sa singularité de figurer parmi les rares pays du monde à autoriser la chasse, le Sénégal réussit à préserver sa faune et de nombreuses espèces en voie de disparition grâce à une judicieuse politique de protection de la nature. Cette dernière repose sur une gestion des parcs et réserves en adéquation avec toutes les conventions

internationales de préservation de la biodiversité auxquelles le Sénégal a adhéré. Les principales infrastructures sont :

- le Parc National de Niokolo Koba (PNNK) est créé en mars 1954 puis agrandi en 1969, il est situé au Sud-Est du Sénégal et s'étend sur la savane soudanienne et la forêt guinéenne. Il couvre une superficie de 913 000 hectares et constitue l'une des plus importantes réserves de mammifères de la région ouest africaine ;
- le Parc National Ornithologique du Djoudj (PNOD) a été créé en avril 1971 puis agrandi en 1975. Il dispose d'un plan d'eau de 16 000 ha. Classé au patrimoine mondial par l'UNESCO²⁶, il reçoit 565 espèces d'oiseaux migrateurs. C'est un important site Ramsar²⁷ de la Convention des zones humides ;
- le Parc National de la Langue de Barbarie (PNLB) a été créé en janvier 1976. C'est un véritable refuge pour les oiseaux et les tortues de mer qui viennent se reproduire sur ce cordon sablonneux long de 20 Km, elle s'étire de Saint-Louis à l'embouchure du fleuve Sénégal ;
- le Parc National de l'Île de la Madeleine (PNIM) ou îlot Sarpan date de janvier 1976 et couvre une superficie de 15 ha. C'est un havre de paix pour de nombreuses colonies d'oiseaux aquatiques et continentales ;
- la Réserve de végétation du Parc National de la Basse-Casamance (PNBC) date d'avril 1970 et elle couvre une superficie de 5 000 ha de forêt de mangrove. Elle comprend les plus belles espèces d'arbres tropicaux, du palmier à l'huile au fromager géant en passant par les bambous. C'est l'un des derniers massifs guinéens de cette région. La richesse avifaunistique est incomparable ;
- le Parc National du Delta du Saloum (PNDS) a été créé en mai 1976 et couvre une superficie de 76 000 ha. Il est situé à 80 kilomètres à l'ouest de la ville de Kaolack. C'est une réserve de la biosphère, une immense volière naturelle qui abrite des oiseaux. La végétation spécifique est composée de quatre espèces : *Rhizophora* (mangrove, et *racemosa*), *Avicennia africana*, *Laguncularia racemosa* et *Conocarpus erectus*. Cette réserve du programme « Man and Biosphere » (MAB) de l'UNESCO, est classée site Ramsar.

Les réserves naturelles sont :

- la Réserve Spéciale de Faune de Guembeul (RSFG) s'étend sur une superficie de 720 ha. C'est un site Ramsar qui abrite des gazelles Ndama et des tortues *sulcata* ;

²⁶ Organisation des Nations unies pour l'Éducation, les Sciences et la Culture.

²⁷ La Convention sur les zones humides d'importance internationale a été signée en 1971 dans la ville de l'ex-URSS.

- la Réserve Ornithologique de Kalissaye (ROK) créée en juillet 1978, couvre une superficie de 16 ha. Elle abrite des oiseaux de mer ;
- la Réserve de Faune du Ferlo Nord et Sud (RFFNS) s'étend sur une superficie de 600 000 ha de steppes arborée et arbustive. Située au Nord du lac de Guiers, le système Niéti Yone-Ndiaël est une dépression localisée en zone semi désertique. C'est un réceptacle d'eaux usées provenant des aménagements hydro agricoles. C'est un axe hydraulique long de 28 km qui se connecte au Nord-Ouest du Lac de Guiers via lequel il alimente le Ndiaël ;
- la Réserve Naturelle de Popenguine (RNP) date de mai 1986 et couvre une superficie de 1 009 ha ;
- la Réserve Privée de Bandia (RPB) couvre une superficie de 900 ha. Elle abrite plusieurs espèces animalières importées et comporte des pyramides ancestrales de la civilisation Sérère où, jadis, on ensevelissait les nobles ; elle est située dans une forêt sèche à dominance d'acacias et de baobabs souvent millénaires.

Le réseau des aires marines protégées regroupe sept zones. Ces aires ont vu le jour en 2005, sous l'initiative de World Wildlife Fund (WWF), peu avant le cinquième congrès mondial des parcs de Durban par décret présidentiel qui concerne Bamboung et quatre autres :

- Bamboung ;
- Saint-Louis ;
- Kayar ;
- Iles Madeleine ;
- Mbour.

En plus de l'écotourisme, la destination Sénégal offre des produits touristiques liés à la pêche sportive et à la chasse sportive.

Pour la pêche sportive, il convient de souligner que le Sénégal bénéficie d'avantages hydro climatiques qui font sa réputation. Le pays dispose d'un plateau continental marin baptisé « aquarium de l'espadon ». Il a décroché en 2000 et 2002, les titres de vice-champion du monde et de champion du monde de pêche sportive.

Quant à la chasse, elle est réglementée. Elle s'effectue dans les régions de Tambacounda et de Kolda qui abritent des zones d'amodiation. Le phacochère est l'espèce la plus chassée. Les activités des oiseleurs représentent une forme d'exploitation de la faune et les prélèvements effectués sur le gibier à plume, nécessitent des mesures de protection pour ne pas entraîner la disparition des espèces menacées.

Le tourisme rural intégré ou « tourisme alternatif »

Le tourisme intégré se définit comme explicitement lié aux structures économiques, sociales, culturelles, naturelles et humaines des localités dans lesquelles il prend place. Le tourisme intégré est a priori une voie positive pour l'ensemble des territoires ruraux sensibles.

Pour diversifier le produit touristique sénégalais et décentraliser l'activité, le tourisme rural intégré (TRI) ou « tourisme alternatif » a été instaurée en 1974 sous la supervision de Christian Saglio²⁸. C'est ainsi que la Casamance a été retenue comme région pilote pour l'implantation de cette forme de tourisme pour des raisons d'ordre politique, social et culturel. Cette expérience a ensuite gagné les régions de Fatick (Palmarin) et Tambacounda. Ses principaux objectifs sont :

- associer les populations locales à la définition d'un produit dont ils pourront tirer profit ;
- revaloriser l'habitat rural rationnel en voie de déperissement.

En un mot, il s'agit de préserver le patrimoine et de le valoriser. L'expérience a été financée par l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT), la Coopération Canadienne, la Mission Française d'Aide et de Coopération et l'Ambassade des Etats-Unis à Dakar.

C'est ainsi que plusieurs campements ont été construits à Elinkine, Enampore, Thionk Essyl et Baïla de 1974 à 1977, à Affiniam, Koubalang, Abéné de 1978 à 1980, à Oussouye et Palmarin de 1981 à 1983 (région de Fatick) et à Dindéfélo en 1990. Ces infrastructures d'hébergement sont gérées et animées par la population villageoise. Les organes en charge de piloter les campements sont l'assemblée du village, le conseil d'administration dont le président est élu pour deux ans. La gestion quotidienne est assurée par des jeunes filles et de jeunes garçons originaires du village. Ils sont recrutés par la communauté villageoise et sont formés par l'administration du tourisme. Ils sont rémunérés mensuellement à partir des résultats d'exploitation des campements, ce qui permet de les retenir dans leurs localités respectives.

Les campements ruraux intégrés²⁹ s'intègrent dès l'origine dans une perspective de développement durable même si à l'époque le concept proprement dit n'était pas encore inventé. Le tourisme rural intégré de la Basse-Casamance, par exemple, a été conçu comme réponse à un modèle dominant de tourisme, le tourisme balnéaire dont on commence à mesurer les dangers à

²⁸ Saglio, Christian était chargé par l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) de préparer le projet en 1971. Saglio a consacré sa thèse aux cérémonies funéraires Diolas et rédigé plusieurs ouvrages « grand public » dont *Casamance* paru chez L'Harmattan (Paris, 1984) dans lequel il fait une évocation très poétique et juste de la région.

²⁹ Inventés par Saglio Christian, ethnologue français assisté d'un cadre administratif régional Goudiaby Adama, à l'époque, directeur du centre artisanal de Ziguinchor.

la fin des années 1960 et le concepteur du projet, Christian Saglio l'avait d'abord appelé « tourisme de découverte » dans les années 1970, pour symboliser un retour à la découverte de la société africaine.

Le projet était commun à quatre pays dont le Dahomey (actuel Bénin), le Mali, le Niger et le Sénégal³⁰. Selon Saglio, cette forme de tourisme peut revaloriser l'esprit de gestion communautaire en responsabilisant davantage la population locale. En plus, elle peut aider à constituer des fonds substantiels pour développer d'autres activités comme l'agriculture, l'artisanat, et construire des écoles et des maisons de jeunes.

Il s'agit dès le départ de créer un secteur touristique complémentaire au tourisme balnéaire en suscitant un tourisme alternatif, un tourisme de découverte permettant la rencontre des populations locales, et respectueux de leurs valeurs et coutumes. Le tourisme alternatif se pose comme antithèse à la définition du tourisme de masse et évoque une autre forme de voyage.

L'idée de base est de renouveler le produit touristique et de proposer à la clientèle de nouvelles formules de voyages dans un contexte « post-soixante-huit » très critique vis-à-vis de la société marchande. La promotion de cette nouvelle définition a favorisé, à travers les conférences et réunions, la promotion et la commercialisation d'un produit touristique qui préserve l'environnement et l'écosystème. A cet effet, dans le domaine du tourisme durable, le Sénégal à travers le développement du tourisme rural intégré, peut servir de modèle de tourisme sain et profitable aux populations d'accueil.

Le tourisme rural intégré est composé de réalisations de taille humaine où les attractions pour les touristes sont organisées dans les villages ou dans les petites communautés. La société locale dans cette perspective n'est plus conçue comme le point d'arrivée mais comme le point de départ qui donne une impulsion au développement local. Le tourisme alternatif satisfait à la demande croissante d'une génération marquée par les événements de 1968 et 1969 en Europe : un hébergement sans confort, la découverte de la vraie culture du pays visité et le partage de la vie communautaire. Cette idée rencontre dès le début les projets d'un réseau d'innovateurs qui veulent développer un tourisme différent, alternatif et dont la figure emblématique est le fondateur de Nouvelles Frontières qui va faire de la Casamance, une de ses destinations privilégiées au cours des années 70³¹.

Le plan est lancé dès le début des années 1970. La Banque africaine de développement confie l'étude de faisabilité de l'aménagement de la Basse-Casamance à un bureau d'études

³⁰ Saglio Christian, *Etude de cas : expérience menée au niveau de quatre villages de Basse-Casamance (Sénégal), essai d'intégration sociale et culturelle du phénomène touristique*, Washington, 1976, pp.8-14.

³¹ A l'époque, pour combattre le monopole d'Air France et d'Air Sénégal, Nouvelles Frontières et les quelques autres compagnies actives dans le même créneau, utilisent l'aéroport de Banjul en Gambie toute proche.

privé. Le bureau étudie le développement selon trois axes : le tourisme balnéaire, le développement des activités nautiques et l'exploitation des richesses de l'arrière-pays. L'étude présente les infrastructures pour la viabilisation et recommande la construction de 3000 lits.

Le modèle repose sur la construction de logements ou de maisons d'hôtes simples, gérées et exploitées par les habitants des villages concernés. Chaque village met en place un comité de gestion qui travaille dans un cadre coopératif. Dans tous les cas, Saglio a su résister aux désirs de modernité des villageois et des autorités en refusant parpaings, tôles et conception « modernes » de la chambre hôtelière.

Toutes les cases sont construites en argile, les charpentes et les solives sont réalisées avec du bois de rônier et de palmier, la couverture est en chaume. L'aménagement intérieur est simple et de réalisation locale. Les seuls éléments de « modernité » sont les sanitaires, les réfrigérateurs et l'éclairage. Les réalisations demeurent volontairement modestes afin de ne pas compromettre l'intégration des touristes dans le village.

Les bénéfices sont, de toute manière, considérables pour les communautés villageoises : non seulement ils permettent d'employer à plein temps les salariés durant la haute saison et de fournir ainsi des revenus aux paysans, mais les excédents demeurent importants. Les villageois ont su investir leurs bénéfices dans des réalisations utiles aux communautés telles que maternité, dispensaire, puits et écoles.

1.1.1.2 - L'offre dérivée ou secondaire

Elle désigne l'ensemble des équipements généraux et spécifiquement touristiques mis à la disposition de la clientèle touristique. Elle est composée principalement de l'hébergement, de la restauration, de l'animation, du transport, etc. Tout aménagement touristique implique nécessairement la mise en place d'infrastructures, d'installations bâties ou d'espaces aménagés voire à l'état de nature.

Selon François Vellas³², les éléments d'attraction naturels bien que nécessaires à la destination touristique ne sont en aucun cas suffisants. Il affirme ainsi :

« Un pays qui dispose de ressources naturelles touristiques très importantes mais qui est pauvre en capital ne pourra pas développer suffisamment son secteur du tourisme international parce qu'il ne pourra pas réaliser les équipements nécessaires. »

Dans ses analyses Vellas évoque le concept de « dotation factorielle », une terminologie courante en analyse économique internationale. Les territoires sont dotés d'un certain nombre de facteurs dont la quantité et la qualité vont correspondre à des « déterminants » qui les positionnent sur la scène internationale.

³² Vellas, François. *Economie et politique du tourisme international*. Paris : Economica, 2006, pp.52-56.

En effet, l'offre touristique se décompose en deux facettes : l'offre originelle ou principale et l'offre dérivée ou secondaire. L'offre dérivée renferme un ensemble de produits touristiques qui peuvent porter plusieurs noms : « montage de produits », « forfait touristique », « Package ».

Le « Package » touristique est la combinaison préalable d'au moins deux produits touristiques. Il intègre au minimum le transport et l'hébergement. Son prix doit être forfaitaire, c'est-à-dire tout compris. Ce forfait payé par le client peut inclure en plus de l'hébergement et du transport d'autres prestations telles que la restauration, l'assistance, l'accueil, l'animation, les visites et les services d'un guide.

Ce type de produit touristique peut prendre la forme de séjour avec excursions ou de circuit en bus ou en croisière. Les excursions d'une journée peuvent être également intégrées dans un « package » mais elles n'y sont pas déterminantes à cause de leur durée et de l'absence de nuitée.

Le tourisme sénégalais connaît des progrès dans le domaine de l'offre touristique en termes d'hébergement. Ces dernières années, le Sénégal a vu la capacité d'accueil accroître. Mais cet accroissement se caractérise par un rythme très lent surtout au niveau des hôtels, comparé aux pays maghrébins tel que le Maroc. En 2005, le Sénégal a enregistré 815 établissements d'hébergement dont 370 hôtels, contre 415 établissements en 2004. Ce qui lui donne 32 229 lits répartis entre 15 842 chambres.

Tableau 2 : Répartition de la capacité d'hébergement par région en 2005

Régions	Etablissements				Chambres				Lits			
	2003	2004	2005	2006	2003	2004	2005	2006	2003	2004	2005	2006
DAKAR	61	61	156	156	3434	3434	3572	3572	6490	6490	7089	7089
THIES	54	91	198	198	2446	2950	4376	4376	5155	6030	8446	8446
ZIGUINCHOR	74	74	156	156	1893	1893	3150	3150	3852	3852	6540	6540
FATICK	26	42	99	99	636	647	1797	1797	1206	1386	3450	3450
KAOLACK	18	18	24	24	196	196	333	33	313	313	638	638
ST LOUIS	60	57	79	79	835	889	980	980	1724	1871	2002	2002
TAMBACOUNDA	55	55	75	75	616	616	1258	1258	1287	1287	2331	2331
KOLDA	7	8	12	12	122	137	187	187	240	276	358	358
DIORBEL	2	2	5	5	25	25	46	46	50	50	102	102
LOUGA	4	4	9	9	39	39	85	85	68	72	159	159
MATAM	3	3	2	2	26	58	58	58	52	114	114	114
TOTAL	364	415	815	815	10268	10884	15842	15842	20437	21741	31229	31229

Source : Ministère du Tourisme (2007)

En chiffre brute, cette augmentation a principalement concerné la région de Dakar mais en valeur relative, c'est surtout la région de Thiès qui en a bénéficié avec aujourd'hui 198

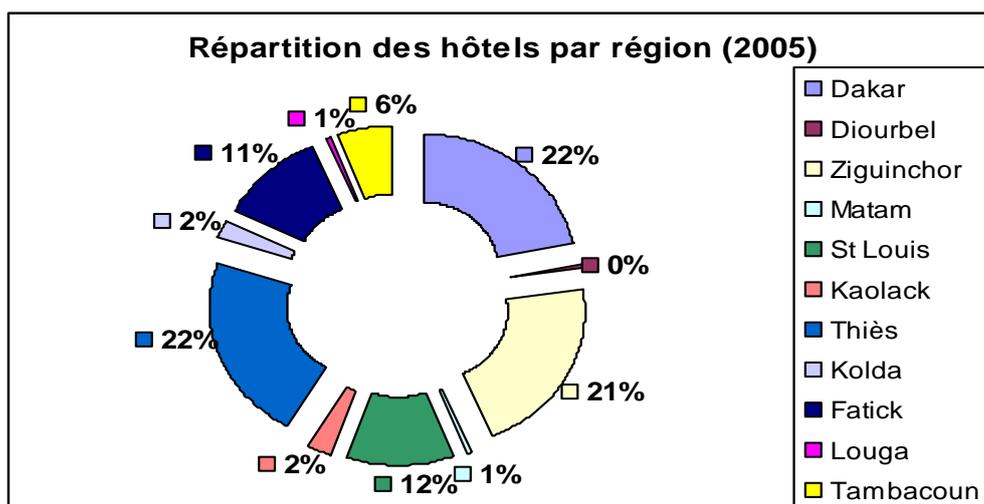
établissements, plus du double qu'en 2004, à savoir 91 établissements. Le tableau ci-dessus illustre la situation au cours des trois années 2003, 2004 et 2005. La croissance dont elle témoigne n'empêche pas que les capacités d'accueil touristique du Sénégal restent relativement modestes. En dépit de l'offre d'hébergement qui est un élément déterminant dans le tourisme, son influence sur l'augmentation des arrivées touristiques dans un pays bien déterminé n'est pas mécanique. A titre d'exemple nous pouvons citer le cas de la France qui est la première destination touristique mondiale alors qu'elle n'occupe que la sixième place en termes d'hébergements homologués avec quelques 600 000 établissements contre 4 200 000 établissements pour les USA qui occupent la première place. Ce qui signifie que le tourisme sénégalais pourrait faire face à la concurrence des pays maghrébin comme le Maroc et la Tunisie malgré ses moyens d'hébergement très modestes comparé à ces pays.

L'hébergement

Il implique le type de chambre comme le single, le double, le triple et quadruple. Au Sénégal, le niveau de classement des hôtels d'une à cinq étoiles luxe dépend du confort et de l'équipement de la chambre. Le régime des prestations varie selon la demande. Ainsi, l'offre en termes d'hébergement au Sénégal est répartie comme suit :

Les hôtels

Sont des établissements commerciaux qui offrent le gîte et le couvert. Ils peuvent vendre l'hébergement seul ou avec la restauration. Aujourd'hui la capacité hôtelière au Sénégal est estimée à 21137 lits répartis entre 370 établissements touristiques.



Source : Ministère du Tourisme (2007)

Figure 4 : Répartition des hôtels par région (2006)

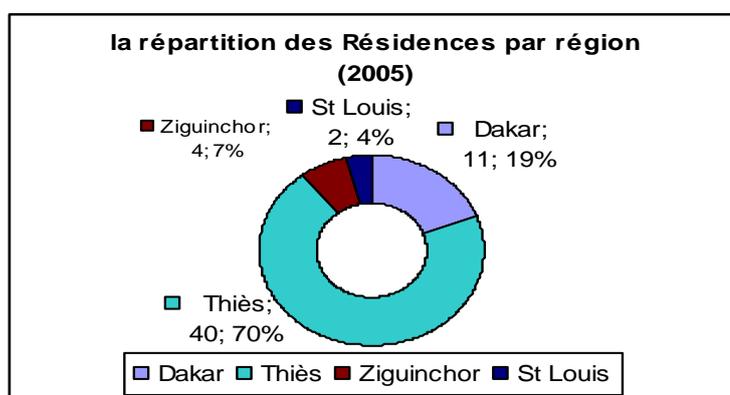
On note une forte concentration de ces établissements hôteliers dans trois principales régions littorales qui sont, la région de Dakar compte 22% des hôtels et est suivie de la région de

Thiès avec 21,8%. La Petite-Côte reste à court terme la zone la plus attractive pour les investisseurs, mais l'espace tend à y être saturé et on parle de plus en plus d'occupation « anarchique ». La troisième position revient à la région de Ziguinchor qui détient 21,3%. Selon les statistiques de 2005, ces trois régions à elles seules occupaient 65,1% des établissements hôteliers. Des progrès significatifs ont été notés durant la même période dans la région de Saint-Louis qui a enregistré quelques 11,6% des unités hôtelières expliquant le début d'une volonté de décentralisation de l'activité touristique dans le pays.

Qualitativement, les hôtels quatre étoiles de luxes représentent 50% de la capacité hôtelière totale du pays. Les hôtels d'affaires, principalement concentrés à Dakar, représentent 35% de la capacité contre 65% pour les hôtels de loisir et les villages de vacances. Cette progression qualitative du secteur hôtelier, surtout dans la région de Dakar se traduit surtout par la construction de plusieurs hôtels de prestige de cinq étoiles. La plupart de ces hôtels s'inscrivent dans le cadre de l'organisation du grand sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) qui s'est tenue en mars 2008 dans la capitale sénégalaise. Il est d'ailleurs bon de rappeler que la qualité des hôtels est très souvent en dessous de leur classification officielle, et un audit est prévu prochainement par la Direction de la Réglementation et du Contrôle du ministère de l'Artisanat du Tourisme et des Relations avec le secteur privé et le secteur informel.

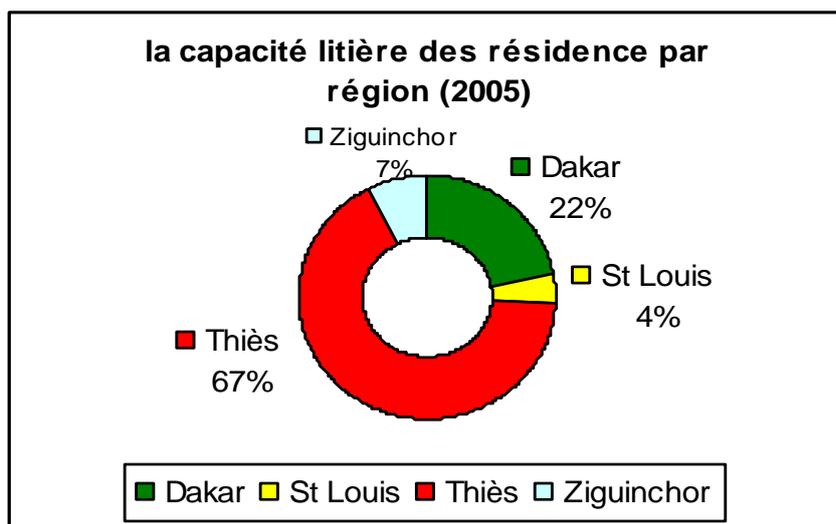
Les résidences

Elles sont au nombre de cinquante sept (57). On les trouve particulièrement dans quatre régions, celle de Dakar, de Thiès, de Ziguinchor et de Saint-Louis où elles commencent à se développer. Parmi toutes ces régions, celle de Thiès compte à elle seule près de 40 résidences. Ces résidences jouent un rôle non négligeable dans le relèvement de la capacité d'hébergement du pays. Leur capacité s'élève à 954 lits en 2005.



Source : Ministère du Tourisme (2007)

Figure 5 : Répartition des résidences par région (2006)

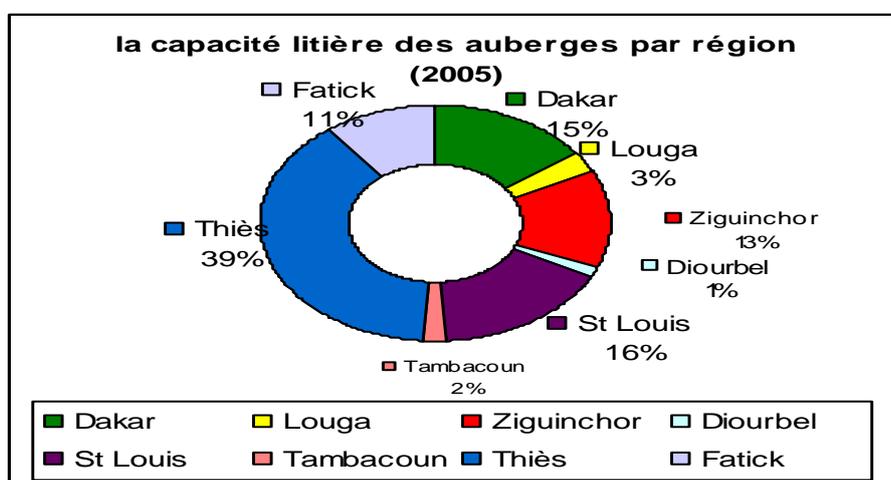


Source : Ministère du Tourisme (2007)

Figure 6 : Répartition de la capacité litière des résidences par région (2006)

Les auberges

Elles sont au nombre de cent soixante sept (177) en 2005 pour une capacité de 2975 lits. La région de Thiès se taille la plus grande part de la capacité litière du fait qu'elle reçoit un important nombre de touristes européens à Saly au niveau de la Petite-Côte. La capacité en lits de la région de Thiès dépasse deux fois celle de Dakar même si elles ont le même nombre d'auberges c'est-à-dire quarante neuf (49).



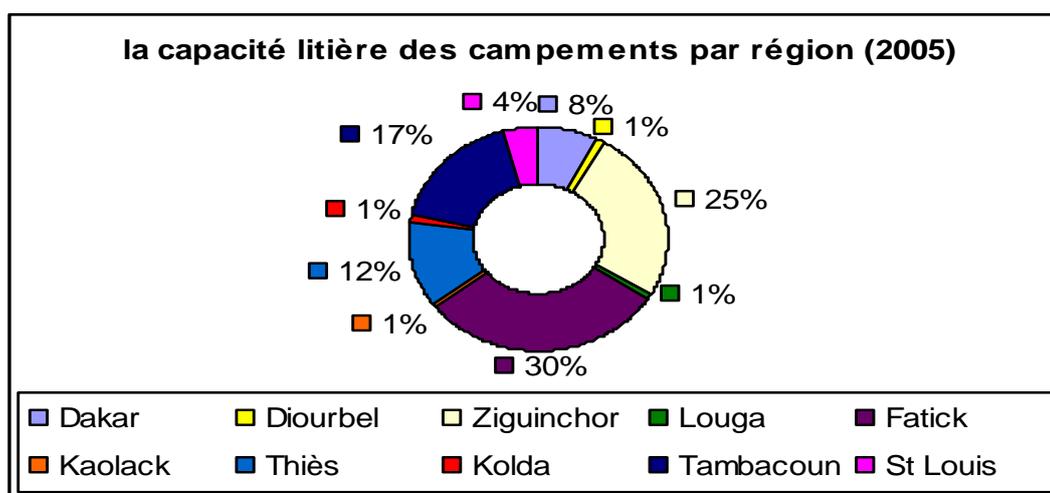
Source : Ministère du Tourisme (2007)

Figure 7 : Répartition de la capacité litière des auberges par région (2006)

Les campements

En 2005, le Sénégal détenait deux cent onze (211) campements. Le campement constitue l'unité d'hébergement la mieux répartie entre les régions réceptrices du Sénégal. On les distingue dans toutes les régions à l'exception de la région de Matam. Même si Ziguinchor en compte

cinq, ce qui en fait la première région en termes de nombre de campements, la plus grande capacité litière du pays revient à celle de Fatick avec 1884 lits.



Source : Ministère du Tourisme et des Transports Aériens (2005)

Figure 8 : Répartition de la capacité litière des campements par région (2006)

Certes, d'autres formes d'hébergements existent telles que la tente berbère, les habitations troglodytes, ou semi troglodytes, ou encore des roulottes et autres cabanes dans les arbres, mais leur confort et l'appellation s'éloignent des normes internationales et même nationales.

La restauration et l'animation touristique

Elles n'appellent pas de développement particulier au Sénégal. La restauration gastronomique y existe dans les restaurants classés, de même qu'une restauration de type international dans les complexes touristiques et une nourriture locale dans les campements. C'est la restauration de groupe qui prédomine, exigeant toujours une réservation au préalable. Il peut exister un choix de menus, des formules de buffets, mais la restauration à la carte est très rare pour les groupes, le temps imparti étant trop court.

Quant à l'offre au niveau de l'animation touristique, elle se limite à l'existence de quelques clubs d'équitation, de golf, de nautisme, de tirs et d'aéroclubs au Club Méditerranéen à Dakar et à la Somone mais aussi au niveau des stations de Saly et du Cap-Skiring. A côté, nous pouvons également observer les casinos et salles de jeux dont l'essentiel se trouve à Dakar ainsi que dans d'autres zones touristiques comme Saly et Ziguinchor. Les discothèques, night clubs, cinémas et théâtres, ainsi que restaurants ne sont pas en reste.

Le transport

L'offre touristique ne se limite pas seulement à l'hébergement, à la restauration et à l'animation. Il ne peut y avoir de tourisme sans mobilité et le transport joue aussi un rôle très important dans le développement du secteur touristique, tant au niveau du transport international,

qu'au niveau du transport local. Les investissements s'expriment en termes de voies de communication telles que les routes, les ports et les aéroports. Ces infrastructures sont absolument indispensables au développement touristique et constituent, selon Pierre Fabre³³, une condition sine qua non pour l'attractivité d'une destination et de la satisfaction des touristes. Toutefois, leur réalisation soulève des problèmes de planification et de programmation de l'espace du fait des effets considérables qu'elle entraîne sur le plan humain, économique et environnemental.

D'emblée, le transport est un élément clé du fonctionnement et du développement durable. Par ailleurs, parmi les enjeux sociétaux, le transport s'avère une préoccupation majeure des citoyens qui aspirent à une plus grande mobilité avec des exigences en matière de qualité et de diversité de l'offre pour le développement touristique maîtrisé qui prend en charge un souci environnemental dans une perspective durable.

La desserte du Sénégal s'effectue à plus de 90 % par voie aérienne, et pourtant le pays en dispose un réseau très modeste. L'infrastructure aéroportuaire est composée d'un aéroport de classe internationale qui se situe à Dakar (l'aéroport international Léopold Sédar Senghor) et quatre autres aéroports de classe moyenne à Saint-Louis-Bango, Ziguinchor, Cap-Skiring et Tambacounda. L'Etat a procédé à l'agrandissement des pistes des aéroports de Saint-Louis et Cap-Skiring pour faciliter l'accès aux gros porteurs. Les aéroports nationaux sont Kolda, Kédougou, Kaolack et Richard Toll. A ces derniers, il faut ajouter douze aérodromes comme à Simenti, Saly, Matam, Bakel, Linguère et Podor.

S'agissant du réseau routier, une étude de paramètres de la croissance économique et du développement du secteur privé au Sénégal a permis d'identifier des contraintes majeures parmi lesquelles un déficit d'infrastructures routières. Cette déficience se caractérise de trois façons :

- la densité du réseau en termes de nombre de km/superficie est faible par rapport à certains pays comparables au Sénégal ;
- le réseau est concentré dans la frange ouest du pays entre Thiès et Dakar ;
- la qualité est relativement faible, seul 37% du réseau est en bon état.

Cet état de fait se traduit par l'enclavement des zones du pays à fortes potentialités, telles que les régions frontalières Nord, Sud, Est, et les régions de l'intérieur, ce qui rend difficile l'exploitation optimale des ressources touristiques de ces localités.

³³Fabre, Pierre. *Tourisme international et projets touristiques dans les pays en développement*. Paris : Ministère de la Coopération, 1979, 216 p.

L'axe Dakar-Diamniadio, la seule sortie de la région de Dakar qui abrite l'unique aéroport international, qui est le lieu de transit obligé pour la majeure partie des touristes internationaux, souffre d'un embouteillage terrible. C'est pour quoi, les automobilistes perdent plus ou moins deux heures de routes sur une distance qui ne dépasse guère 30 km. Cet axe connaît actuellement un projet de désengorgement à travers la réalisation prochaine d'une autoroute.

Le Sénégal a défini, depuis une dizaine d'années, pour compenser ces handicaps et faciliter la fluidité de la circulation, d'importants programmes de constructions des routes nationales. Cependant, les routes restent pour l'heure très étroites et leur réseau concentré dans les zones Ouest c'est-à-dire Dakar-Thiès-Mbour et du centre c'est-à-dire Dakar-Kaolack et Linguère-Matam.

A cela s'ajoute le projet de la desserte maritime Casablanca-Dakar qui découle d'une coopération Maroc-Sénégalaise qui pourrait drainer un important flux de touristes et aboutir à l'augmentation de l'offre en termes de transport.

L'objectif de développement du secteur des Transports au Sénégal est d'obtenir une amélioration durable dans la disponibilité et la performance des infrastructures de transports y compris les services pour créer un environnement favorable à la croissance économique par des moyens d'accès plus développés et des coûts de transports réduits.

1.1.2 - La demande touristique

La demande touristique est définie par l'OMT comme l'ensemble des personnes qui se déplacent en dehors de leur environnement habituel, pour une durée qui ne dépasse pas 360 jours, et pour des motifs autres que la recherche d'emploi. D'après François Vellas³⁴, l'activité touristique, en termes de demande, dépend des paramètres économiques, sociaux et démographiques des individus. En d'autres termes, elle mesure la clientèle touristique et est évaluée en nombre d'arrivées au niveau des frontières et de nuitées des touristes et leur répartition dans le temps et l'espace. C'est la demande qui décide volontairement, par le regard qu'elle porte sur les attributs de la destination, de l'intérêt touristique du territoire.

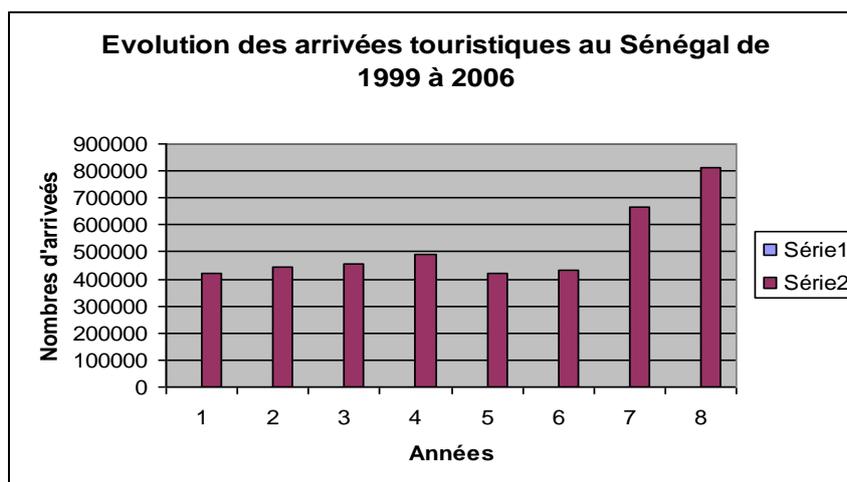
Ici l'analyse de la demande est faite à partir des statistiques du Ministère des Sénégalais de l'Extérieur et du Tourisme en tenant compte prioritairement de la répartition par nationalité et des principaux motifs de séjour.

³⁴ Vellas, François. *Economie et politique du tourisme international*. Paris : Economica, 2006, p.73.

Tableau 3 : Evolution de la demande touristique au Sénégal (1999- 2007)

Années	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Arrivées	420 022	442 731	453 623	488 182	418 270	434 885	666 616	814 960	479 316
Nuitées	1560657	1560657	1615538	1701703	1606999	1508283	1594488	1603749	1557674
DMS	4.0	3.6	3.8	3.7	4.1	3.7	3.4	3.5	3.5
T.O	42.8 %	35.4 %	37.7 %	38.6 %	37.1 %	34.0%	34.4 %	34.8 %	34.6 %

Source : Ministère du Tourisme (2007)



Source : Ministère du Tourisme (2007)

Figure 9 : Répartition de la capacité litière des campements par région (2006)

Depuis la dévaluation du franc CFA intervenue en 1994, le contexte international permet de fonder beaucoup d'espoirs dans le développement du tourisme, mais s'accompagne d'une amplification de la concurrence notamment sur les destinations balnéaires.

La concurrence est vive et le sera de plus en plus car pratiquement tous les pays du monde ont pris conscience du marché lié à l'activité touristique qui représente pour plusieurs d'entre eux une part croissante de leur commerce extérieur.

Selon les prévisions de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), il est prévu un doublement des arrivées de touristes à l'échelle mondiale entre 1990 et 2010. La croissance sera de l'ordre de 5 % en moyenne d'ici l'an 2010. En Afrique, malgré la récession économique et les problèmes existants, la croissance de cette activité atteindra à certaines périodes 7 %.

En 2004, les arrivées de touristes ont progressé de 4 % passant de 418 270 à 434 885, même si un fléchissement est noté durant la période 2003-2004. L'année 2005 a renforcé cette tendance à la progression, en raison de la tenue du Sommet de l'Organisation mondiale du tourisme à Dakar (environ 1000 participants).

Nous distinguerons la demande française et celles des autres pays européens avant d'évoquer le marché nord-américain et celui du continent africain.

Il convient tout d'abord de noter que les touristes européens constituent plus de 80 % des vacanciers qui se rendent au Sénégal. La France, l'Espagne et l'Italie fournissent l'essentiel des arrivées.

Le marché français

Le tourisme sénégalais est fortement tributaire du marché émetteur français. Les touristes français représentent 48,9 % de la demande touristique nationale, 60 % des non-résidents et 76 % du marché européen. Ce marché domine la demande sénégalaise pour des raisons d'ordre historique et culturel.

Ce segment se caractérise par une clientèle individuelle qui vise la plupart du temps le balnéaire, une grande fidélité, un fort intérêt pour les circuits touristiques, les visites de villes et de sites d'intérêt culturel, et une présence soutenue dans tous les pôles touristiques du Sénégal. Dans ce segment, toutes les tranches d'âges sont représentées mais les adultes actifs représentent la part la plus importante. Le taux de retour de cette clientèle avoisine les 33 %.

Le marché allemand

Avec 4,9 % de la demande nationale, le marché allemand a longtemps constitué le deuxième marché du pays grâce au poids du Club Aldiana situé à Nianing, au niveau de la Petite-Côte. Ce marché est cependant en régression. Entretenu par une clientèle de Neckermann und Reisen, il présente la particularité d'être présent au Sénégal toute l'année, en haute ou basse saison. Leur taux de fidélité est l'un des plus élevés. Il tourne autour de 60 à 65 %.

Le marché espagnol

Avec 4,6 %, la clientèle espagnole enregistre une hausse très sensible de 73,2 % et se positionne devant l'Italie et le Benelux. Mais, ce marché présente une caractéristique particulière, à savoir que la durée de séjour de ses touristes est très courte. Leur taux de fidélité est identique à celui des allemands.

Le marché italien

Pendant longtemps, l'Italie avec ses 3,7 % a figuré parmi les plus grands pourvoyeurs de touristes en direction du Sénégal. Cependant, depuis une décennie, ce marché décline, malgré une coopération bilatérale au beau fixe. De plus en plus c'est au niveau des échanges culturels que le Sénégal enregistre des entrées touristiques d'origine italienne. Ces dernières sont orientées vers la découverte des potentialités culturelles et de l'événementiel comme les festivals. La baisse de la fréquentation touristique de ce segment, ces dernières années, s'explique notamment

par la situation économique morose de l'Italie. Elle demeure cependant l'un des principaux marchés du tourisme sénégalais malgré un taux de retour de 15 %.

Le marché du Benelux

Il est en baisse constante dans l'ensemble avec 3,3 %. Mais, la Belgique s'illustre de plus en plus parmi les pays émetteurs de touristes vers le Sénégal. Leurs principales motivations sont souvent d'ordre scientifique ou culturel, découlant d'une dynamique de coopération bilatérale renforcée par une action religieuse (chrétienne) et artistique.

Le marché Nord-américain

L'Amérique du nord, de manière générale opère une percée significative dans la demande touristique sénégalaise. Les Etats- Unis dans leur déploiement par rapport à ce qu'ils appellent « Interface Atlantique », trouvent au Sénégal un écho favorable à travers le « *Black history month* » qui, depuis quelques années, constitue une occasion de drainer des sommités artistiques et culturelles vers le Sénégal.

Quand au Canada, il se positionne de manière timide parmi les marchés émetteurs. En 1997, un tour opérateur, Rêva tours avait séjourné au Sénégal et avait lancé l'idée du développement du marché touristique canadien dont la concrétisation jusqu'ici tarde à voir le jour. En général, le marché américain occupe la part incongrue de la demande touristique nationale.

Le marché africain

Le Sénégal, pour des raisons historiques, politiques et culturelles, a eu à abriter de nombreuses communautés de la sous-région, notamment des ressortissants Guinéens, Bissau guinéens, Maliens et Capverdiens. Aujourd'hui, elles se sont parfaitement intégrées dans la société nationale. Cette situation est à l'origine d'importants flux touristiques non encore quantifiés pour raison de visite familiale. En outre, le pays s'inscrit comme un des hauts lieux du tourisme d'affaires dans le continent.

1.1.3 - Les saisons touristiques

L'activité touristique est assujettie à des fluctuations importantes et à des cycles liés aux activités humaines. Toutefois l'accroissement du nombre et de l'importance des segments de clientèles touristiques conduisent à une répartition du temps de vacances et à une certaine permanence des loisirs qui tendent à lisser le phénomène de saisonnalité (pré et post saison). Cependant, les fluctuations restent importantes et se justifient davantage par les raisons mercatiques. L'analyse de l'intensité de l'activité touristique sénégalaise laisse apparaître deux principales saisons.

1.1.3.1 - La haute saison

C'est la période de l'année qui enregistre le plus grand nombre de flux touristiques. Au Sénégal, elle s'étend sur six mois de novembre à avril. Sa particularité est qu'elle correspond à l'hiver européen, et que durant cette période il fait un beau temps dans le pays. Le soleil rayonnant attire plusieurs touristes en provenance de l'Europe notamment de la France.

1.1.3.2 - La basse saison

Elle est marquée par une faiblesse des arrivées touristiques. Elle s'étend de mai à octobre et coïncide avec l'hivernage c'est-à-dire la saison des pluies. Durant cette période, l'activité touristique est en veille dans la quasi-totalité des régions touristiques du pays. Elle provoque parfois même la fermeture de certains établissements hôteliers surtout ceux qui sont orientés vers des activités de loisir. Mais, aujourd'hui avec la baisse considérable des pluies, le pays commence à être commercialisé comme une destination d'été pendant cette même période avec l'infiltration des tour-opérateurs espagnols comme Travelplan et Mundi Color.

L'analyse des indicateurs de mesures de la performance montre que le taux moyen d'occupation de 37,7 % en 2008 est faible. En revanche, le coefficient de saisonnalité est important. Au fait, en haute saison, il est enregistré 49 % de touristes de plus qu'en basse saison. La dépense moyenne journalière d'un touriste est de l'ordre de 70 000FCFA³⁵. Enfin, le taux de fidélisation est très faible. Il est de l'ordre de 4 % de retour.

1.1.4 - Les incidences de la politique internationale

Depuis 2001, le secteur touristique sénégalais traverse une période relativement difficile consécutive aux attentats du 11 septembre. En effet, les tensions économiques et politiques internationales de ces dernières années ont rendu l'environnement du tourisme mondial difficile, par ricochet celui du Sénégal. Le nombre de touristes en direction du Sénégal ne cesse de baisser ou stagner. La situation globale du secteur est devenue alarmante : un grand nombre d'hôtels ou d'auberges sont en vente sur tous les sites touristiques du pays, notamment à Saly et au Cap-Skiring. Parmi ces établissements, certains ont arrêté leur exploitation en attendant un éventuel repreneur. L'ensemble de la fréquentation hôtelière a chuté de manière vertigineuse. La durée moyenne de séjour a aussi baissé, alors qu'elle tournait autour de quatre jours.

Il serait important d'évaluer l'impact des turbulences liées aux événements externes de 2001 à 2003, les incertitudes qui en résultent et surtout les éventuelles modifications des comportements des voyageurs. En effet, la couverture intense par les médias des événements ayant suivi les attentats du 11 septembre a entraîné une peur de prendre l'avion au sein de l'opinion publique mondiale. Le secteur mondial du voyage et du tourisme a été l'une des

³⁵1 euro équivaut à 655,99 FCFA

principales victimes de ces événements, en raison de l'ébranlement de la confiance de la clientèle des transports. Ces craintes ont eu pour conséquence immédiate une chute d'environ un tiers des déplacements et du tourisme mondial. Avant le 11 septembre 2001, l'économie mondiale a enregistré un taux de croissance inférieur à celui des années précédentes. Les marchés générateurs de tourisme de première importance, tels que les Etats-Unis, l'Allemagne et le Japon, ont été les plus touchés. Aujourd'hui, les effets de la crise financière de l'automne 2008 pèsent sur le tourisme mondial, en particulier sur la destination Afrique qui figure peu dans les réseaux de distribution des pays du Nord qui commercialisent et définissent le positionnement stratégique des destinations touristiques.

1.1.5 - Les réseaux de distribution

La destination Sénégal ne fait pas exception : ses produits touristiques sont « fabriqués » et distribués par les réseaux de distribution situés dans les pays émetteurs du Nord. Elle est programmée par plusieurs tour-opérateurs étrangers qui sont à la fois des hôteliers et des investisseurs.

Tableau 4 : Principaux Global Distribution Services (GDS)

Systemes	Compagnies Aériennes	Nombre d'agences	Nombre d'écrans
Sabre	American Airlines	12 500	52 400
Apollo	United Airlines	8 900	40 700
System One	Texas Air Corporation	6 300	20 000
Pars	TWA, Northwest	4 300	13 800
Datas II	Delta	3 100	9 300
Total		35 100	136 200

Source : Tableau compilé après recueil des informations sur les différents GDS

Les produits touristiques sont « fabriqués » et distribués par les réseaux communément appelés Global Distribution Services (GDS). Ce tableau nous permet de distinguer les différents GDS dans le monde et leur importance dans la commercialisation des voyages.

En effet, lorsqu'il s'agit de « produits touristiques » qui se réfèrent aux circuits et aux séjours touristiques proposés par les voyagistes et les agents de voyages, on a coutume de qualifier les tour-opérateurs (TO) de « producteurs » ou de « grossistes » et les agences de

voyages de « distributeurs » ou de « détaillants ». Les TO conçoivent les voyages et les agences de voyages les commercialisent. Cela dit, si on prend le « produit destination » dans sa globalité territoriale et non des voyages proposés, les TO peuvent être eux aussi qualifiés de « distributeurs » parce qu'en concevant des voyages à destination d'un territoire récepteur, ils agissent comme ses « distributeurs ».

1.1.5.1 - La conception des voyages

Le voyageur, ou tour-opérateur d'origine anglaise *tour operator* est un « professionnel du tourisme dont l'activité consiste en l'assemblage de diverses prestations telles que le transport, l'hébergement, la restauration et l'animation présentées sous forme de forfaits de voyage aux touristes et ce, souvent par l'intermédiaire d'une agence de voyages »³⁶. Les voyageurs sont des fabricants de voyages.

Les tour-opérateurs jouent un rôle majeur dans la place qu'occupe une destination sur un marché émetteur donné. Ils définissent le positionnement des destinations touristiques sur les marchés émetteurs. Ils sont non seulement des intermédiaires auxquels les consommateurs font appel pour effectuer un séjour touristique dans une destination mais également ils sont porteurs de l'image de ces destinations. Ils ne font pas que vendre les destinations, ils contribuent à la « présence » des destinations sur les marchés cibles. Ils rapprochent et matérialisent des « produits » distants et immatériels, et participent à la perception qu'a le marché émetteur de ces destinations.

Il existe actuellement deux types de tour-opérateurs dans le secteur des voyages : les firmes multinationales et les Petites et Moyennes Entreprises (PME) voire les Très Petites Entreprises (TPE)³⁷. Les multinationales sont généralistes et proposent un grand nombre de produits destinés à une large clientèle. Les Petites et Moyennes Entreprises et les Très Petites Entreprises sont spécialisées sur des niches. Elles se concentrent sur une palette de produits plus réduite mais clairement définie. Elles ont un positionnement précis et une clientèle ciblée.

Le secteur des tour-opérateurs se caractérise par son aspect hautement concurrentiel³⁸. Il existe une multitude d'entreprises. L'offre connaît aujourd'hui de profonds bouleversements dus aux nombreuses restructurations et à l'essor des Technologies de l'Information et de Communication (TIC).

Le marché européen est marqué par la présence de grands groupes dominants, réelles firmes multinationales, très concentrées verticalement et horizontalement (plusieurs enseignes

³⁶Cariou, Jean Jacques. *Dictionnaire de marketing : hôtellerie, tourisme, restauration*. Paris :Editions BPI, Clichy, 2005, p.261.

³⁷Cacomo Jean-Louis et Solonandrasana Bernardin, *L'innovation dans l'industrie touristique : Enjeux et stratégies*. Paris : L'Harmattan, 2006, p.54.

³⁸*Idem*, p.55.

pour la même activité, plusieurs branches du secteur regroupées) qui sont très flexibles, très compétitifs car leur ampleur et leur notoriété leur permettant d'avoir un pouvoir sur leurs partenaires, de faire des économies d'échelle et de réagir plus facilement aux variations du marché. Ces géants européens s'appellent TUI ou Kuoni, et ont une envergure mondiale.

Face à ces grands groupes concentrés il existe une multitude de petites entreprises, et particulièrement en France où les grands groupes sont beaucoup moins représentés sur la scène internationale que leurs voisins d'Europe du nord. Le secteur émetteur français fait figure de marché « artisanal »³⁹ caractérisé par « l'émiettement »⁴⁰ de sa filière. On trouve dans l'hexagone plus de 300 entreprises organisatrices de voyages⁴¹.

1.1.5.2 - La vente des voyages

La vente des voyages est réalisée soit directement par les tour-opérateurs eux-mêmes ou par leurs agences intégrées ou franchisées. Les tour-opérateurs intègrent toute la chaîne de valeur du produit vendu sous forme de forfait composé de transport, de l'hébergement, de transfert par l'agence réceptive et de la restauration qu'ils vendent dans leurs propres guichets ou dans des agences de voyages traditionnelles. Ces dernières travaillent sur la base de commissions. Elles représentent l'un des maillons du « schéma traditionnel de la filière touristique »⁴² dans lequel le tour-opérateur est considéré comme un « grossiste » et l'agence comme un « détaillant »⁴³. Depuis quelques années, de nouveaux entrants ont fait leur apparition dans la commercialisation des voyages, notamment les réseaux de la grande distribution comme Vacances Carrefour et les agences virtuelles telles que Lastminute.com.

En 2007, les 75 % de l'activité des agences de voyages ont été consacrés à la vente de titres de transport, tandis que les voyages à forfait ont une part minimale dans leurs activités. Les agences de voyages trouvent de nouveaux débouchés notamment en tourisme d'affaires. Elles souffrent notamment des évolutions structurelles que traverse le secteur touristique depuis quelques années consécutives à l'avènement de l'Internet et du rôle déterminant qu'il joue dans le circuit de commercialisation des voyages individuels et de groupes.

Quant aux tour-opérateurs, l'association française des tour-opérateurs, le CETO, a observé une hausse au niveau des voyages de l'ordre de 6,6 % au cours de la période du 1^{er} novembre 2006 au 31 octobre 2007. Cette croissance se justifie par l'essor du tourisme d'affaires puisque les voyages à forfait seuls ne progressent que de 1,5 %. En 2007, les destinations qui ont

³⁹ *Ibid.*, p.60.

⁴⁰ Py, Pierre. *Le tourisme, un phénomène économique*, p.64.

⁴¹ Vellas, François. *Economie du tourisme international*, p.97.

⁴² Coccomio, Jean-Louis et Solonandrasana, Bernardin. *L'innovation dans l'industrie touristique*, p.51.

⁴³ *Idem*, p.54.

progressé le plus chez les voyageurs étaient l'Europe du Sud, l'Afrique du Nord, les Etats-Unis, la Thaïlande et la Chine.

1.2 - La promotion touristique

La politique touristique du Sénégal est définie dans les grandes lignes du 4^{ème} Plan de Développement Economique et Social (PDES), du Code des Investissements (CI) et des Plans Régionaux de Développement Touristique (PRDT). C'est pourquoi, la problématique de la promotion touristique sera traitée sous l'éclairage des différentes phases d'évolution de cette activité et des actions qui ont été entreprises depuis son lancement dans les années 1970 et ce, jusqu'à nos jours. A cet effet, il s'agira de distinguer l'action des pouvoirs publics de celle des privés.

1.2.1 - L'action des pouvoirs publics

L'intervention de l'Etat se fait surtout par des politiques d'aménagement du territoire qui consistent à mettre en avant des sites et des régions en facilitant ou parfois en freinant voire en interdisant leur accès à des fins d'occupation.

En effet, le secteur touristique constitue un facteur économique majeur pour le Sénégal comme en témoignent l'organisation de nombreuses conférences internationales tenues entre novembre et décembre 2005 à Dakar. Parmi celles-ci, il faut citer le Sommet de l'Organisation mondiale du tourisme ; la septième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone-COP-7 ; la dix-septième réunion des parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone- MOP-17.

La détermination de l'Etat du Sénégal à développer l'activité touristique remonte aux années postcoloniales. Elle a toutefois débuté en 1954 avec la création du Parc National de Niokolo Koba (PNNK). A travers cette initiative, le pouvoir colonial cherchait à faciliter l'implantation et le développement d'un secteur touristique, considéré comme vecteur supplémentaire de l'intégration coloniale et d'une vision du monde approprié. Déjà en 1949 un Comité Fédéral pour le Tourisme (CFT) en AOF a été créé à Dakar. Il avait comme objectif d'étudier les possibilités de développement du tourisme et les différentes actions à mener en matière de protection de l'environnement. Puis, en 1958 a été créé l'Office du Tourisme (OT) qui deviendra quelques années après l'Office National du Tourisme (ONT) suite à l'accession du Sénégal à la souveraineté internationale.

Chronologiquement, l'intérêt accordé au tourisme s'est renforcé du point de vue administratif par le franchissement des étapes suivantes. L'Office National du Tourisme créé en 1960, est transformé en 1967 en ministère de l'Information et du Tourisme (MIT), puis en

Commissariat Général au Tourisme (CGT) qui sera érigé en 1971 en Délégation Générale au Tourisme (DGT), celle-ci devenant en 1979 Secrétariat d'Etat au Tourisme (SET) érigé en 1982 en un ministère du Tourisme. Aujourd'hui, il s'agit du ministère de l'Artisanat, du Tourisme et des Relations avec le Secteur Privé et le Secteur Informel

Ces structures sont chargées de promouvoir les politiques touristiques. A partir du 3^{ème} Plan, la diversification est recherchée, entre autres, dans l'expansion du tourisme. La mission de promotion est assurée par la délégation du tourisme qui a réalisé un certain nombre d'études sur l'aménagement touristique de la Petite-Côte et de la vallée du Fleuve Sénégal. Parallèlement, l'Etat s'est doté d'un instrument d'action, la Société Nationale de Promotion Touristique de la Petite-Côte (SAPCO) pour soutenir le secteur touristique et créer des structures hôtelières pendant cette période, comme l'hôtel Ngor Diarama et l'hôtel Téranga Dakar devenu Sofitel Téranga.

Le 4^{ème} Plan de Développement Economique et Social réaffirme le tourisme comme secteur prioritaire. A cet effet, l'action promotionnelle se poursuit avec la création de la Société de Développement et de Gestion de Saly (Petite Côte), ainsi que le Plan d'Aménagement Touristique du Fleuve qui a abouti à la constitution de l'hôtel de la Langue de Barbarie et du Centre touristique de Cap-Skiring en Casamance.

Par ailleurs, un certain nombre d'avantages substantiels sont accordés aux promoteurs touristiques dans le Code des Investissements notamment dans le périmètre de la SAPCO à Saly Portudal et sur l'ensemble de la Petite-Côte. Ces avantages se présentent en termes d'exonérations, d'impôts et de taxes. Il s'y ajoute l'institution d'un crédit hôtelier géré par la Société Financière Sénégalaise pour le Développement Industriel et Touristique (SOFISEDIT) qui a géré plusieurs dizaines de projets. A l'étranger, le Sénégal a ouvert des bureaux destinés à diffuser des émissions de son image touristique.

Avec la disparition de la SOFISEDIT, les entreprises hôtelières ont eu d'énormes difficultés pour trouver des crédits requis pour leur fonctionnement et leur promotion. Cette situation a eu des effets négatifs sur leurs performances et a enclenché un processus de dégradation de leurs immobilisations. De même, d'autres difficultés étaient liées au transport aérien notamment avec la disparition d'Air Afrique qui faisait office de compagnie nationale dans les pays membres comme le Sénégal.

Dans ce contexte caractérisé par une faible maîtrise du secteur de la part des pouvoirs publics et parla dégradation de l'offre, *l'informel* a gagné du terrain au point qu'en 2002, plus de la moitié des arrivées étaient orientées vers des réceptifs non répertoriés par l'Etat. C'est pourquoi, dans la même année, la tenue des Journées Nationales de Concertation sur le tourisme

(JNC) a permis d'établir le diagnostic sur le tourisme. A cette occasion, des contraintes ont été identifiées. Il s'agit, entre autres, de la faible structuration de l'offre, du déficit de promotion liées à l'insuffisance des moyens, de la faible diversification du produit, de la forte saisonnalité de la demande, de l'inadaptation du système de transport aérien et du profil de l'investissement et des moyens de financement, de la lourde fiscalité, des difficultés d'accès au foncier pour les nationaux, de la faible maîtrise des retombées du tourisme au niveau local, du déficit organisationnel de l'environnement commercial avec notamment le développement de l'informel et le faible niveau de qualité des prestations de service. En un mot, faute d'une offre adaptée, les flux touristiques baissent progressivement.

Ainsi, la dégradation de l'offre existante couplée à l'absence de financement et les problèmes de desserte, ont constitué, entre autres, le paysage dans lequel le Sénégal a évolué pendant la décennie 1990-2002. Aujourd'hui, le Sénégal s'est engagé dans une nouvelle politique touristique qui inscrit cette activité au cœur de sa politique de développement, à côté d'autres secteurs prioritaires comme les industries culturelles et l'artisanat d'art pour constituer une grappe dans le cadre de la Stratégie de croissance accélérée (SCA).

A côté de ces actions de l'Etat pour la promotion touristique, il faudrait également souligner celle des opérateurs touristiques privés.

1.2.2 - L'initiative privée

Elle est celle des fabricants de voyages communément appelés tour-opérateurs, d'agences de voyages, de chaînes hôtelières et des trusts.

1.2.2.1 - Les fabricants de voyages

Ils dirigent la clientèle vers le Sénégal et sont installés pour la majorité en Europe. Les plus importants sont Africa Tours, Club Méditerranée et Jet Tours (France) et Neckerman (Allemagne).

Certains de ces tour-opérateurs ne se limitent pas seulement à l'acheminement de leur clientèle depuis le pays émetteur, ils peuvent aller jusqu'à organiser leur hébergement et leur déplacement grâce à leurs propres structures d'accueil et moyens de transport. Pour le transport au départ du pays émetteur, les tour-opérateurs font appel aux compagnies de transport de leurs pays comme Air France pour les tour-opérateurs français. La plupart d'entre eux pratiquent des formules « tout compris », c'est-à-dire le transport, l'hébergement et la nourriture.

A côté de ces tour-opérateurs, figurent les agences de voyages. Celles-ci mènent des activités multiformes telles que la location de chambres d'hôtels et de voitures, l'organisation d'excursions et la vente de titres de transport. A Dakar, il existe près d'une cinquantaine

d'agences de voyages, dont certaines sont des filiales de tour-opérateurs européens, comme c'est le cas de Fram voyages et de Nouvelles Frontières.

Selon les enquêtes, l'organisation de la filière est fortement marquée par la présence des tour-opérateurs français : Nouvelles Frontières, Club Méditerranée, Fram, Jet Tours et Rev'Vacances qui acheminent près de 80% des touristes internationaux au Sénégal. La plupart d'entre eux possède leur propre réceptif au Sénégal. Une douzaine de petits organisateurs tels qu'Africatours, Republic Tours et Look voyages se sont établis également à Saly ou au Cap-Skiring avec plus ou moins de succès dans le cadre des contrats d'allotement ou de franchise avec des hôteliers indépendants. Parallèlement, de nombreux opérateurs français individuels sont présents dans le secteur de l'hôtellerie à travers la gestion de « campements », de la restauration ou d'autres activités récréatives.

1.2.2.2 - Les organisations professionnelles

Elles sont essentiellement composées de syndicats, d'associations et d'autres structures. Parmi les syndicats, nous pouvons citer le Syndicat des Professionnels de l'Industrie du Tourisme (SPIT) ; la Coordination des Organisations Patronales de l'Industrie du Tourisme au Sénégal (COPITS) ; les Syndicats d'Initiative et de Tourisme (SIT) et la Fédération des Syndicats d'Initiative du Tourisme (FSIT).

Quant aux Associations, elles sont au nombre de trois, à savoir l'Association Nationale des Guides Interprètes du Sénégal (ANGIS) ; l'Association des Cuisiniers et l'Association des restaurateurs.

1.2.3 - Les investisseurs

La promotion de la destination a, pendant longtemps, été confrontée aux problèmes de moyens. C'est pourquoi, le Projet de Promotion des Investissements Privés (PPIP) représente un outil essentiel à l'essor du tourisme. Ce projet, initié par la Banque mondiale et l'Etat du Sénégal, a retenu le tourisme parmi les secteurs prioritaires en lui allouant une enveloppe de 3,6 millions de dollars soit près de 1,8 milliard de FCFA pour l'élaboration de plans d'aménagement touristique afin d'en faire des zones qui répondent aux normes internationales. Les régions de Saint-Louis et de Kaolack vont accueillir deux nouveaux projets de zones touristiques.⁴⁴

C'est d'ailleurs à ce propos que plusieurs acteurs rencontrés se plaignent de la quasi-inexistence de structures bancaires spécialisées dans le financement des activités touristiques au Sénégal contrairement en Tunisie ou au Maroc. Certes, depuis toujours, l'accroissement des investissements immobiliers lourds et l'accentuation de la saisonnalité de l'exploitation des hébergements touristiques constituent une autre difficulté majeure à souligner.

⁴⁴Le Soleil, 22 décembre 2005, p.7.

A ce sujet, des solutions peuvent être trouvées, à l'instar de ce qui se fait en Espagne, en Suisse et en Autriche, en adoptant des dispositions de leviers fiscaux, en soutenant l'investissement et en facilitant les transmissions.

1.3 - Les efforts de l'Etat en faveur d'un développement touristique durable

Dans le cadre de la politique touristique le gouvernement du Sénégal a mis en place plusieurs instruments ou pris des initiatives pour un développement harmonieux de ce secteur. C'est pourquoi, le cadre national de la politique en matière touristique se réfère aux documents d'orientation et aux exercices de planification, aux conventions internationales signées et ratifiées par le Sénégal, à la politique nationale de tourisme, au cadre institutionnel et au cadre législatif mis en place.

1.3.1 - Le contexte international

Sur le plan touristique, le Sénégal a signé et ratifié plusieurs conventions parmi lesquelles, on peut citer :

- la Convention de Ramsar du 2 février 1971 relative aux zones humides d'importance internationale ;
- la Convention d'Abidjan du 23 mars 1981 relative à la coopération en matière de protection et de mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la région de l'Afrique de l'Ouest et du centre ;
- la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 ;
- la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique de 1992 ;
- la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification de 1994 ;
- la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de 1992.

C'est dans ce contexte qu'a été mise en place la Commission Nationale pour le Développement Durable(CNDD), instituée par arrêté du Premier ministre n° 5161 du 26 mai 1995 qui intègre les préoccupations de durabilité dans le processus de développement économique et social, conformément aux recommandations formulées après la Conférence de Rio de Janeiro en 1992 par l'Agenda 21 et la Commission pour le Développement Durable (CDD) des Nations Unies.

Cette Commission Nationale pour le Développement Durable vise l'élaboration au niveau national des Plans d'Actions pour le Développement Durable. Elle regroupe les ministères

techniques concernés, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et les partenaires de développement. Elle est un cadre de concertation placé sous la présidence du Premier Ministre, avec pour mission d'orienter les actions des départements ministériels impliqués dans la gestion des ressources naturelles.

A l'amont de la commission, a été institué un Forum National sur l'Environnement (FNE) en tant que cadre de concertation pour les niveaux locaux. Il organise chaque année au niveau des régions des rassemblements pour débattre, dans le cadre le plus large possible de partenaires sur des thèmes différenciés de l'environnement.

1.3.2 - Les Plans et les stratégies

Au Sénégal, l'évaluation des politiques mises en œuvre dans le passé, démontre que les performances économiques et sociales consentis par le Gouvernement sont limités dans leurs incidences sociales par le phénomène de la pauvreté accentué par la conjoncture internationale.

Pour inverser cette tendance lourde, le gouvernement a fait de la lutte contre la pauvreté sa principale priorité. Cet engagement s'est traduit, au plan international, par la souscription du Sénégal à la Déclaration Internationale du Millénaire et au plan national par l'élaboration du Document de Stratégie de la Réduction de la Pauvreté (DSRP) fondée sur une croissance distributrice et la satisfaction des besoins de base des populations.

La politique de gestion du tourisme est marquée par les documents d'orientation et de cadres de planification stratégique comme le Plan d'Orientation pour le Développement Economique et Social (PODES), la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) et la Stratégie de la Réduction de la Pauvreté (SRP). L'analyse de ces différents documents permet de mieux comprendre la politique de gestion touristique du Sénégal.

Le Plan d'Orientation pour le Développement Economique et Social (PODES), d'une durée de six ans, fournit des repères et des critères tant pour la sélection que pour la programmation des projets et des actions publiques tendant à faciliter le choix des mesures pour impulser les initiatives privées. Il est voté comme loi d'orientation et constitue la référence pour les politiques sectorielles axées sur le Programme Triennal d'Investissements Publics (PTIP). Mais, le secteur du tourisme souffre de nombreux handicaps majeurs comme l'image d'une destination chère, le caractère statique et peu diversifié du produit et de l'insécurité galopante sur les sites touristiques qui ont conduit à l'élaboration d'un Plan Stratégique de Développement Touristique (PSDT) pour la période 1996-2010. Ses différents axes d'intervention portent sur la promotion et la commercialisation du produit touristique, le développement du transport aérien, la redynamisation et la diversification de l'animation entre autres. Il prévoit d'ici à la fin 2010 de renverser les tendances.

La Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) représente le levier économique du Sénégal. Elle est mise en œuvre depuis juin 2006 et vise à permettre l'intégration réussie des entreprises sénégalaises à l'économie régionale et mondiale. Pour atteindre ces objectifs, l'Etat a opté pour le développement de grappes sectorielles en choisissant le tourisme en tant que deuxième pôle économique comme tête de grappe à côté de l'Industrie et l'Artisanat d'art.

Pour la Stratégie de la Réduction de la Pauvreté (SRP), fondée sur une croissance à effets distribués tend à la satisfaction des besoins de base des populations locales et intègre le tourisme comme une priorité économique, par sa capacité à générer des richesses nationales dont les effets doivent davantage être maîtrisés et partagés.

En rapport avec les grandes options retenues dans le cadre du Document de Stratégie de la Réduction de la Pauvreté (DSRP), l'Etat s'est engagé à cet effet à :

- favoriser la création d'un cadre d'exercice concerté ;
- mettre en œuvre une politique hardie d'aménagement de nouveaux sites touristiques en veillant à rendre opérationnelles toutes les infrastructures d'accompagnement ;
- encourager l'implication des privés dans l'exploitation de l'investissement touristique par des mesures ciblées sur le plan financier, incitatif et organisationnel ;
- initier une politique aérienne résolument favorable au développement du secteur ;
- engager une promotion agressive de la destination en direction des marchés ciblés ;
- mener une lutte ferme contre l'insécurité et garantir un environnement plus sain et sûr aux touristes et aux populations.

1.3.2.1 - La Lettre de Politique Sectorielle du Tourisme (LPST)

Elle a été adoptée en 2004 et a pour objectif global d'assurer la durabilité du développement économique et social du pays. Elle vise à déclencher une dynamique globale de forte croissance de l'activité touristique grâce ses effets d'entraînement sur les autres secteurs de l'économie nationale.

La vision actuelle des autorités par rapport au tourisme est la promotion d'« *un tourisme haut de gamme, sain et responsable, maîtrisé et profitable à l'économie nationale* ». Dans cette perspective, les objectifs spécifiques poursuivis par cette politique sont nombreux et divers :

- structurer l'offre et promouvoir le produit ;
- accroître les retombées du tourisme au niveau local ;
- améliorer le profil de l'investissement et les moyens de financement du secteur.

1.3.2.2 - Le Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE)

Ce plan prend en compte le tourisme parmi les secteurs d'activités structurantes⁴⁵. Les priorités en matière de sauvegarde de l'environnement dans le secteur touristique sont les suivantes :

- la réalisation d'études d'impacts avant l'exécution de tout projet dans le secteur ;
- l'implication des collectivités décentralisées et des opérateurs privés notamment par la promotion des syndicats d'initiative ;
- le développement de l'écotourisme.

1.3.2.3 - La Stratégie de Conservation de la Biodiversité (SCB)

Le Sénégal dispose d'une stratégie et d'un plan d'action de conservation de la biodiversité. La stratégie souligne avec force la nécessité de préserver les sites de biodiversité. Les travaux de mise en place des infrastructures hôtelières et les activités touristiques peuvent avoir des incidences négatives sur la diversité biologique, en termes de dégradation ou de perturbation des écosystèmes fragiles.

Dans le domaine de la diversification du produit et de l'animation touristique, il a été initié une stratégie de protection et de gestion intégrées des zones d'intérêt cynégétique ou de tourisme de vision par l'élaboration de plans d'éco-aménagement.

1.3.2.4 - La Stratégie Nationale de Mise en Œuvre sur les changements climatiques (SNMO)

Elle vise à asseoir un cadre harmonisé de gestion des programmes relatifs aux changements climatiques. Il faut souligner que les activités du tourisme ont un impact direct sur l'environnement. Ceci débute à la phase de construction des établissements touristiques et se poursuit jusqu'à la gestion des activités quotidiennes. Les équipements touristiques utilisent beaucoup de ressources : ils sont des grands consommateurs d'eau et d'énergie, et produisent des volumes importants d'émissions et d'effluents de toutes sortes, notamment des Substances Appauvrissant l'Ozone (SAO). Ces dernières et leurs produits de remplacement contribuent à l'élévation des températures moyennes à la surface du globe. Ces substances et certains de leurs substituts sont des Gaz à Effet de Serre (GES) qui entraînent des réchauffements climatiques.

D'ailleurs, lors du récent Sommet des Nations Unies tenu à Copenhague du 7 au 18 Décembre 2009 sur les changements climatiques, les participants ont eu à attirer l'attention de l'opinion mondiale sur les effets nocifs que cause l'activité touristique. En ce sens que ces effets contribuent à leur tour à l'aggravation et à l'accélération de l'appauvrissement de la couche

⁴⁵ Plan National d'Action pour l'Environnement, 1997, pp. 99-103.

d'ozone. Par exemple, de nos jours, le tourisme représente, selon le PNUE⁴⁶, 60 % du trafic aérien. Par conséquent, il est une source majeure d'émission de Gaz à Effet de Serre (GES).

1.3.3 - Le cadre institutionnel

Le décret n°2009-666 du 23 juillet 2009 crée et fixe les attributions du Ministère de l'Artisanat du Tourisme et des Relations avec le Secteur Privé et le Secteur Informel. Sous l'autorité du Premier Ministre, le Ministre de l'Artisanat du Tourisme et des Relations avec le Secteur Privé et le Secteur Informel prépare et met en œuvre la politique arrêtée par le Chef de l'Etat dans les domaines de la gestion, de la promotion et du développement de l'Artisanat et du Tourisme mais aussi pour un meilleur dialogue avec le secteur privé et le secteur informel.

1.3.3.1 - Le ministère de l'Artisanat, du Tourisme et des Relations avec le Secteur Privé et le Secteur Informel

Il a des missions essentiellement administratives comme la planification, la réglementation, le contrôle et la formation des ressources humaines. Ces missions sont contenues dans la Lettre de politique sectorielle (LPS) et le décret fixant les attributions du ministère. Il s'agit plus précisément de l'élaboration et l'application de la politique touristique. Ainsi, le ministère vise à mettre de l'ordre dans le secteur du tourisme et dans celui de l'Artisanat parce qu'ils font partie des cinq secteurs prioritaires d'exportation du Sénégal, retenus dans le cadre de la Stratégie de Développement des Exportations (STRADEX). C'est pourquoi, plusieurs structures ont été directement impliquées, parmi lesquelles, le cabinet du Ministre et des services rattachés.

1.3.3.2 - Le Cabinet et les services rattachés

Le Cabinet est composé du Ministre, du Directeur de Cabinet, des Conseillers Techniques, du Chef de Cabinet et de l'Attaché de Cabinet.

Quant aux services rattachés, ils sont composés de :

- l'Inspection des Affaires Administratives et Financières (IAAF) a pour mission de mener, sur instruction du Ministre, des contrôles internes aux plans administratif et financier ;
- la Cellule de la Communication (SC) est chargée de la supervision, de la coordination et de l'impulsion de la politique de communication du Département;
- le Bureau de Suivi (BS) est chargé du suivi des instructions présidentielles, primatorales et ministérielles, de l'état d'application des décisions prises en conseil des ministres et de l'exécution des décisions arrêtées en conseil interministériel.

⁴⁶ PNUE. « L'inventaire synthétique des impacts socioculturel du tourisme ». 2002, p.3.

Les différentes Directions sont :

- La Direction des Etudes et de la Planification Touristique (DEPT) a pour mission la conception, la programmation et le suivi du développement touristique;
- la Direction de la Réglementation et de l'Encadrement du Tourisme(DRET) a pour mission de réglementer et de contrôler les activités et l'exercice des professions touristiques, d'accorder ou de retirer l'agrément de mise en exploitation des projets hôteliers et touristiques, de classer les établissements d'hébergement touristique en fonction des normes de classification adoptées au Sénégal, de coordonner et de superviser les services régionaux du tourisme;
- la Direction des Ressources Humaines et de la Formation (DRHF) est chargée de la conception, de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale de formation touristique, de la concertation avec les entreprises en matière de formation, de la coordination des actions de formation et de l'organisation des examens et concours;
- la Direction d'Appui à l'Investissement et aux Projets(DAIP)est chargée de recueillir les projets des Sénégalais de l'extérieur, d'en faire l'étude et d'œuvrer à leur réalisation ;
- la Direction de l'Administration Générale et de l'Equipement (DAGE) est chargée de gérer le personnel, de préparer le budget, d'en assurer l'exécution et d'assurer la gestion du matériel ;
- la Direction de l'Artisanat a pour missions de former et de perfectionner les artisans, de leur faciliter l'auto-organisation et l'accès aux crédits et de promouvoir les produits artisanaux.

Les services régionaux du tourisme

Ils se présentent comme suit :

- Dakar (Porte du Millénaire) ;
- Mbour-Diourbel-Thiès ;
- Saint-Louis-Louga ;
- Ziguinchor-Kolda ;
- Fatick ;
- Kaolack ;
- Tambacounda.

Les autres administrations

Les autres services dépendant du ministère du Tourisme sont :

- La Société d'Aménagement touristique de la Petite-Côte devenue en 2004 Société d'Aménagement des Côtes et zones touristiques du Sénégal (SAPCO) chargée par l'Etat de poursuivre, à travers une convention générale, la mission d'aménagement et de promotion des côtes et zones touristiques du Sénégal suivant un schéma directeur;
- l'Agence Nationale de Promotion Touristique (ANPT) créée par le décret n° 2004-1211 du 06 septembre 2004, a pour mission de mettre en œuvre la politique du Gouvernement dans les domaines de la promotion touristique, de susciter une synergie entre les différents partenaires de l'Etat dans le développement du secteur, de déterminer et de réaliser des programmes d'actions spécifiques pour la promotion touristique ;
- l'Agence pour la Promotion et le Développement de l'Artisanat (APDA) créée par le décret N° 2002-934 du 03 octobre 2002, est chargée de mettre en œuvre un ensemble d'actions novatrices pour la promotion et le développement de l'artisanat fondé en priorité sur une démarche participative de planification à court, moyen et long terme ;
- l'Ecole Nationale de Formation Hôtelière et Touristique (ENFHT) est chargée de la formation aux métiers du tourisme et de l'hôtellerie.

1.3.4 - Le cadre juridique

Au plan juridique, plusieurs textes existent régissant et encadrant les projets et les activités touristiques. A ce sujet, nous pouvons citer les lois et les décrets suivants :

- la loi n° 86-04 portant Code de la chasse et de la protection de la faune et le décret n° 86-844 portant Code de la chasse et de la protection de la faune distinguent en leurs articles D. 36 et D. 37 les animaux intégralement protégés et les animaux partiellement protégés ;
- la loi n° 88-05 du 20 juin 1988 portant Code de l'Urbanisme⁴⁷ et son décret d'application n° 66-1076 du 31 décembre 1966 portant Code de l'Urbanisme ; la partie réglementaire⁴⁸ du chapitre II, titre 1^{er} modifié par décret n° 81-803 bis du 6 août 1981⁴⁹ sont précis en matière d'urbanisme ;
- la loi n° 96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités locales et la loi n° 96-07 du 22 mars 1996 portant transfert des compétences environnementales aux collectivités

⁴⁷ Source : Journal officiel de la République Sénégal 16 juillet 1988.

⁴⁸ Source : Journal officiel de la République du 30 janvier 1967.

⁴⁹ Source : Journal officiel de la République du 13 février 1982.

locales leur confèrent entièrement les compétences en matière de gestion des ressources naturelles (GRN).

Quant aux décrets, nous pouvons retenir :

- le décret portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Agence Nationale de Promotion Touristique (ANPT) ;
- le décret n°2003-636 du 18 juillet 2003 portant création du Conseil Sénégalais du Tourisme(CST) ;
- le décret n° 2005-145 du 02 mars 2005 portant réglementation des établissements d'hébergement touristique ;
- le décret n° 2004-1098 du 04 août 2004 portant réglementation de la profession de guide de tourisme ;
- le décret n° 94-663 du 27 juin 1994 portant réglementation des agences de voyages et de tourisme ou de transports touristiques. Selon ce décret, est considérée comme agence de voyages et de tourisme, ou de transports touristiques, toute entreprise qui a pour objet, dans un but lucratif et de façon permanente, de procurer aux voyageurs des services intéressant leurs déplacements et leurs séjours, et notamment :
 - la vente ou la délivrance de titres de transport, la location de voitures ;
 - la fourniture de services hôteliers, réservation de chambres ou délivrance de bons d'hôtels ;
 - l'organisation et la revente de circuits et de séjours individuels ou en groupes, soit au forfait, soit à la commission ;
 - l'organisation de visites de villes, de sites ou de monuments ou d'excursions, le service de guide, d'interprète ou d'accompagnateur ;
 - la location de places de théâtre, de cinéma, la vente de droits d'entrée à des manifestations sportives, commerciales, artistiques et culturelles.

Est considéré au titre dudit décret comme établissement d'hébergement touristique, toute entreprise commerciale qui offre à une clientèle principalement touristique l'hébergement, la restauration et/ou l'organisation de loisirs. Les établissements d'hébergement touristiques sont les hôtels, les motels, les villages de vacances, les auberges et les campements villageois. Les restaurants dont l'exploitation est assurée dans les conditions satisfaisantes de moralité et de compétence professionnelle bénéficient également d'un classement.

1.4 - Les contraintes du tourisme sénégalais

Le Sénégal dispose d'énormes potentialités touristiques sur le plan naturel, historique et culturel qui lui permettent de proposer une multitude de produits touristiques à plusieurs segments de clientèles. Malgré ces atouts et performances remarquables le Sénégal compte des points faibles qui pénalisent encore le développement du secteur touristique. Si des efforts ont été accomplis pour atteindre cette position de leader en Afrique de l'Ouest, il n'en demeure pas moins qu'il reste beaucoup à faire pour la maintenir. C'est pourquoi sous l'égide du Chef de l'Etat, Maître Abdoulaye Wade, les Journées Nationales de Concertation sur le tourisme ont été organisées en mars 2002. Ces assises ont permis de faire un diagnostic sans complaisance du secteur touristique⁵⁰. A ce sujet, tous les acteurs unanimement ont relevé un certain nombre de contraintes parmi lesquelles :

- la faible structuration de l'offre et le déficit de la promotion du produit ;
- l'inadéquation du profit de l'investissement et les moyens de financement ;
- la lourde fiscalité ;
- les difficultés d'accès au foncier ;
- la faible maîtrise des retombées du tourisme au niveau local ;
- le déficit organisationnel de l'environnement commercial avec notamment le développement de l'informel ;
- la saisonnalité de la demande ;
- la faible diversification du produit ;
- l'insuffisance des moyens de promotion ;
- la faible qualité des prestations de services ;
- le système de transport aérien inadapté.

En revanche, la volonté d'embrasser l'ensemble des problématiques, sur la base d'une étude totalement généraliste, a pu donner aux participants le sentiment que le gouvernement n'avait pas l'intention de résoudre les problèmes à travers l'adoption d'une vraie stratégie. Or, avant toute tentative de solution aux problèmes, il faudrait procéder à leur analyse et à leur diagnostic pour apporter les solutions idoines. En effet, le constat est alarmant, le Sénégal occupe la première place en termes du nombre de visiteurs, compte tenu de sa position géographique privilégiée et de son histoire coloniale, ne cesse de perdre des places en volume de chiffre d'affaires au point de se faire talonner par d'autres pays comme le Cap-Vert.

⁵⁰ Cf. *Lettre de politique sectorielle de développement du tourisme (LPSDT)*, p.43.

Des agents de voyages interrogés au cours de l'enquête considèrent que le Sénégal est un pays cher, mal vendu dont l'image de l'accueil est peu de qualité. Ce constat semble récurrent et fait perdurer la crise du secteur au cours de ces dernières années. Les stratégies entreprises par les différents ministres qui se sont succédés à la tête du Ministère pour renverser cette tendance ne cessent de se ressembler faisant croire aux professionnels du secteur à une politique de vase close et du « copier-coller ».

Depuis 2006, un projet de construction d'un nouveau complexe aéroportuaire sur le site de Diass est en cours et doit être achevé d'ici 2012. D'une superficie de 2000 hectares, le coût de réalisation de cet ouvrage est estimé à 500 milliards de Francs CFA. En avril 2009, une augmentation de 10.000 FCFA soit environ 15euros sur la taxe d'aéroport a été votée par l'Assemblée nationale avec prise d'effet immédiat entre juin et octobre de la même année. Il était déjà plus cher d'aller au Sénégal que d'aller en Thaïlande ou au Bénin, c'est encore pire avec un aéroport de Dakar parmi les plus chers au monde, ont affirmé les opérateurs privés du tourisme.

Quelle est donc l'urgence ? Le Sénégal est une destination chère. En raison des nouvelles orientations touristiques axées sur un tourisme de qualité, il devient urgent de mettre en place une offre d'hébergement rénovée et bien répartie sur l'ensemble des sites touristiques et de redynamiser le patrimoine naturel et culturel au profit du tourisme. Or, il subsiste encore des problèmes à ce niveau même si des progrès sont notés dans la construction d'infrastructures modernes à Dakar. L'autre obstacle majeur est la présence, sur le site Internet de certaines représentations diplomatiques comme celle d'Italie, d'informations qui dissuadent leurs ressortissants de visiter la Casamance.

1.4.1 - L'insuffisance d'informations fiables et pertinentes sur le secteur touristique

Toutes les statistiques publiées par la Direction des Statistiques du Ministère du Tourisme permettant de conduire des analyses en termes d'arrivées, de départs, de nuitées et de dépenses des touristes proviennent d'échantillons et de chiffres obtenus aux postes-frontières notamment au niveau des ports et aéroports. Celles-ci ne sont pas assez représentatives de la réalité. De nombreuses autres données utiles ne sont pas collectées concernant les emplois, les salaires, les recettes des hôtels, les frontières terrestres, les entrées dans les sites culturels, les données sur les infrastructures et les équipements. Ces blocages sont dus principalement à un manque de moyens matériels et humains pour la collecte des données et à une réticence de la part de certains professionnels du secteur à communiquer les données pour des raisons évidentes liées au paiement de la taxe de séjour (TS) fixée à 400 FCFA par jour et par touriste pour alimenter le Fonds de Promotion Touristique (FPT).

1.4.2 - L'insécurité et l'insuffisance de la qualité de l'accueil

La qualité de l'accueil reste insuffisante malgré certaines initiatives récentes et positives entreprises pour renforcer la sécurité, améliorer le confort des passagers et la rapidité du traitement des bagages au niveau de l'aéroport Léopold Sédar Senghor par les autorités étatiques à la veille de la tenue le 19 mars 2008 à Dakar du sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI). Malheureusement, ces actions de l'Etat sont aujourd'hui pratiquement annihilées par certains phénomènes tels que les encombrements des lieux publics, l'attitude agressive des mendiants et des marchands ambulants et le comportement déplorable de certains chauffeurs de taxis.

Dès son arrivée à l'aéroport, le touriste est assailli de tout bord par des faux chauffeurs et des faux « cambistes », alors que l'aéroport devrait être la première vitrine de la qualité de l'accueil de la destination. De telles attitudes inhospitalières répandues également dans les sites touristiques de Saly et de Cap-Skiring ne militent pas en faveur de l'image de marque de la destination et fragilisent les efforts de promotion touristique. La qualité d'une destination dépend en grande partie de la protection et de la sécurité des touristes.

1.4.3 - La faiblesse des politiques institutionnelles d'appui au tourisme

Le Ministère chargé du Tourisme a été remanié vingt deux fois entre 1960 et 2008. Cela contribue à un manque de coordination et de continuité dans la politique touristique mise en œuvre. Ce Ministère n'est plus adapté aux missions qui lui sont confiées. Un audit financé par la Coopération française est actuellement en cours pour une réforme de l'organisation de cette administration. Les textes en vigueur régissant le secteur, rédigés dans les années soixante dix, sont également inadaptés aux pratiques et aux conditions actuelles de développement du tourisme.

L'organisation et la réglementation touristique présentent des insuffisances par rapport aux communautés locales car elles ne les prennent pas tellement en compte ; et du coup, c'est toute l'économie qui en subit les conséquences. Les pratiques de développement du tourisme axé sur les infrastructures et le développement du tourisme de masse sont le plus souvent hors de portée des capacités contributives des collectivités locales. Un accent doit être mis sur le tourisme durable qui intègre la communauté locale dans son activité afin qu'elle bénéficie de ces retombées. Mais aujourd'hui, ce sont en majorité les étrangers qui viennent investir au Sénégal et rapatrient jusqu'à 90% des recettes touristiques vers leur pays.

Dans le but de pallier ces insuffisances, la réglementation doit prévoir des mécanismes pour impliquer les populations locales dans la gestion du secteur touristique et conduire les

acteurs nationaux et étrangers à partager leurs profits avec les communautés locales. Les populations pourraient d'ailleurs prendre l'exemple de la communauté indienne Achuar qui avait refusé de « brader » ses terres à l'entreprise privée équatorienne Cannadros S.A. Face à la réticence des populations, cette dernière a accepté d'investir dans le cadre d'un partenariat viable, en s'engageant à se retirer quelques années plus tard pour permettre à la communauté Achuar d'être propriétaire et gestionnaire des installations.

1.4.4 - L'insuffisance des actions de promotion touristique

En dépit de certaines initiatives étatiques comme la création d'un comité de suivi des conditions d'accueil et de séjour des touristes en 1985 et la création de syndicats d'initiative du tourisme, dans presque toutes les régions du pays, la promotion de la destination Sénégal souffre d'énormes problèmes d'organisation, d'efficacité, d'absence de visibilité et de modicité du Fonds de Promotion Touristique (FPT) alimenté par la taxe de séjour fixée à 400 FCFA. Ce fonds estimé à près de 1,5 milliard de CFA représente dix fois moins le budget de promotion touristique du Maroc. De plus, les efforts de commercialisation sont totalement concentrés sur le marché français, par exemple sur les 11 tour-opérateurs qui vendent la destination Sénégal, les sept (7) sont Français et les quatre (4) autres sont Allemand, Italien, Espagnol et Belge. Or, il est important, pour que le développement soit durable, que la cible soit élargie à d'autres pays émetteurs émergents comme la Chine et le Japon. L'image du pays est trop orientée " Soleil d'hiver ", ce qui la met en concurrence directe avec des pays plus compétitifs en termes de prix comme la Tunisie et le Maroc.

Dans un marché hyper concurrentiel, le client est face à une offre abondante. Son choix se portera sur la prestation et la destination la plus apte à répondre à ses aspirations. La mise en œuvre d'une stratégie de promotion efficace est indispensable pour capter l'attention des touristes, satisfaire ses attentes et assurer le développement économique de l'activité touristique.

Les sous-produits comme la pêche sportive, la chasse et la découverte ne sont pas assez mis en valeur. Globalement le secteur touristique sénégalais se caractérise par une insuffisance de la demande par rapport à l'offre⁵¹. Cette situation s'explique par certains facteurs qui constituent des freins au développement du tourisme au Sénégal que sont :

- l'insuffisance d'informations et de données fiables et pertinentes sur le tourisme Sénégal. Le système d'information, de suivi et de traitement touristique est peu performant. Cette insuffisance contribue à paralyser et à différer les actions de promotion ;
- le coût élevé de transport d'amenée et la faiblesse de la chartérisation ;

⁵¹OMT. « Impacts du tourisme sur l'économie sénégalaise ». Madrid, 2003, p.75.

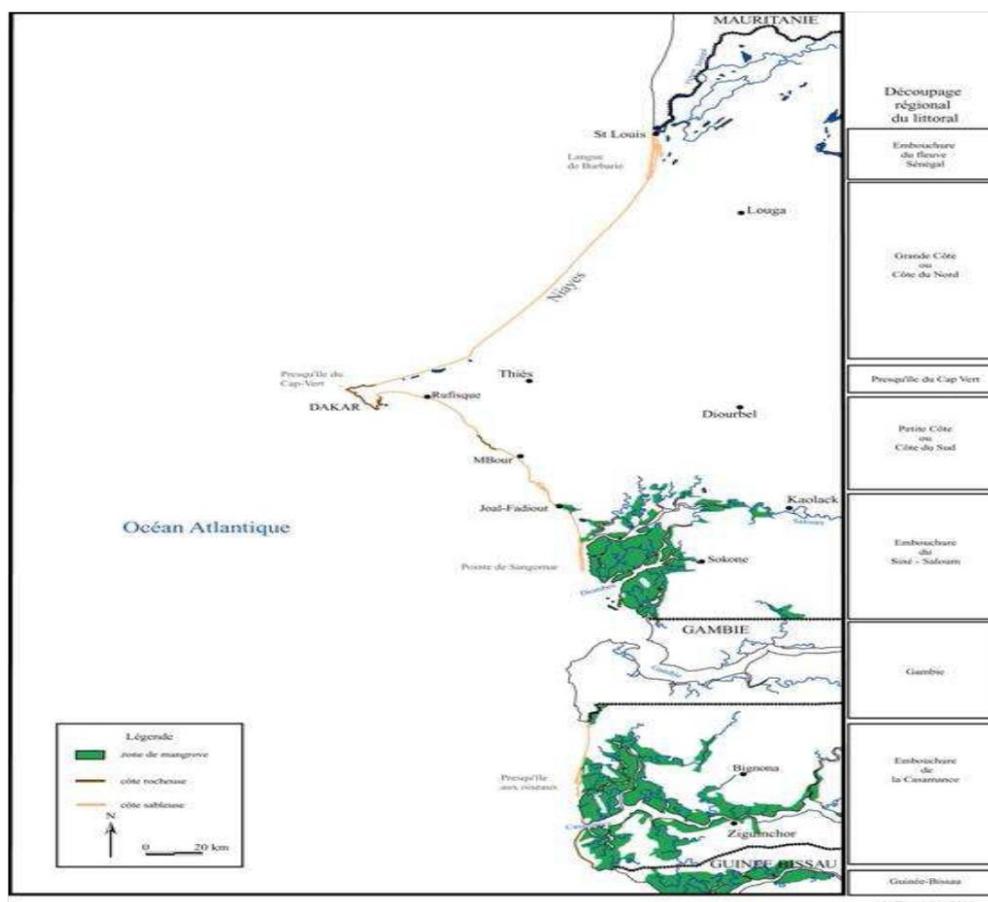
- les faiblesses liées à la qualité de l'accueil, à l'insécurité et au harcèlement des touristes contribuent grandement à ternir l'image de la destination ;
- la dégradation des mœurs et de l'environnement de façon progressive sur l'ensemble des sites touristique du pays;
- l'inadaptation des textes aux réalités et à l'évolution des techniques de promotion et de publicité des destinations touristiques ;
- l'absence de plans régionaux et nationaux d'aménagement touristiques cohérents et adaptés au littoral ;
- le manque de diversification du produit aggravant la saisonnalité touristique ;
- l'absence d'un cadre incitatif à l'investissement et à l'exploitation des établissements touristiques notamment sur le plan financier, fiscal et foncier ;
- le coût élevé des facteurs techniques de production ;
- l'inadéquation entre la formation et l'emploi et l'insuffisance notoire de ressources humaines qualifiées.

L'analyse qui vient d'être menée a fait ressortir les forces et les faiblesses de la destination en termes de produits et de la demande touristiques d'une part et des structures chargée de mener et d'encadrer son développement harmonieux d'autre part.

CHAPITRE 2: DEVELOPPEMENT DES AMENAGEMENTS TOURISTIQUES SUR LE LITTORAL

Dans un contexte de tourisme balnéaire, le Sénégal a longtemps favorisé la mise en valeur touristique du littoral qui s'est traduite par des investissements lourds et massifs. Dès lors, dans ce chapitre, la réflexion portera sur le processus et les conditions de développement des aménagements touristiques littoraux. A ce sujet, il s'agira, dans un premier temps, de faire la présentation de ce milieu rare qui fait l'objet de réalisation des projets touristiques du Sénégal, et dans un second temps, de traiter des différents types d'aménagements et de leur mode de gestion.

2.1 - La présentation du littoral : un milieu exceptionnel et fragile



Source : <http://www.gouv.sn>

Figure 10 : Le littoral sénégalais

Par la diversité des milieux naturels caractérisés par la richesse biologique, le littoral qui fait l'objet de cette présente étude, malgré les divergences sur sa définition et sa délimitation,

peut être défini comme un espace de confrontation puisqu'il marque une limite entre plusieurs mondes : l'espace de l'eau, de l'air et de la terre. Plus qu'une simple ligne, le littoral comprend une partie proprement marine, puis une aire plus ou moins large alternativement couverte par la mer (l'estran) et enfin un secteur terrestre⁵². Il présente des caractéristiques physiques et humaines, géomorphologiques et hydro climatiques exceptionnelles.

2.1.1 - Sur le plan physique et humain

Du point de vue physique, il peut être défini comme un domaine de contact, entre la partie du rivage émergée et la zone immergée, qui détermine des paysages originaux et variés. Il bénéficie de conditions climatiques qui favorisent l'occupation humaine ; et de ce fait, il fait l'objet de diverses demandes qui, en raison de son exigüité, créent des situations conflictuelles.

Les caractéristiques climatiques de la zone côtière du Sénégal sont marquées par l'influence de l'océan Atlantique, déterminant trois grandes zones climatiques :

- la région de la Grande Côte avec une influence permanente de l'alizé maritime ;
- la région de la Petite-Côte, avec une permanence de l'alizé en saison sèche ;
- la région de Basse-Casamance, marquée par six mois de saison pluvieuse.

Tableau 5 : Caractéristiques climatiques moyennes des 3 régions climatiques côtières

Stations	Précipitations moyennes annuelles	Températures moyennes annuelles	Humidité relative moyennes annuelles
Grande Côte :			
Saint-Louis	265,2 mm	27,5 °C	64,8%
Dakar	413,5 mm	25 °C	75,9%
Région de la Petite-Côte	607,2 mm	28,6 °C	55,4%
Région Basse-Casamance	1251,9 mm	27,2 °C	67,4%

Source : Station météorologique de Cap-Skiring

Ce milieu littoral, dans un passé récent, n'était occupé que par des Lébous sédentaires et des Peulhs migrants. Il fait l'objet, aujourd'hui, d'une ruée sans précédent. Le tourisme est à l'origine d'une explosion démographique. Celle-ci est d'autant plus préoccupante qu'elle n'a pas trouvé une planification prospective et opérationnelle de l'occupation du domaine littoral et de l'exploitation rationnelle et mesurée de ses ressources naturelles.

En guise d'illustration, le développement touristique a provoqué l'accroissement considérable de la population de la commune de Mbour historiquement vouée à la pêche et au

⁵²Dumortier, Brigitte (Dir.). *Les littoraux maritimes*. Paris : Edition du Temps, 1998, pp.100-101.

commerce mais qui a « explosé » sous l'attrance des emplois qu'offre le secteur touristique. De 40000 habitants environ en 1970, la population de Mbour est passée à 513278 habitants au recensement de 2006⁵³ et sans doute à plus de 600 000 en 2010. La croissance démographique de cette ville est liée l'évolution du tourisme au niveau de la Petite-Côte, mais d'après les résultats des enquêtes les faibles évolutions du tourisme, ces quatre dernières années, n'ont pas eu des effets sur la stabilisation de la croissance de la population.

Le tourisme reste une source de richesse indéniable, c'est ce qui justifie l'installation ici de populations venues d'autres contrées. L'accroissement de cette population se poursuit à des rythmes supérieurs au développement touristique. D'autres activités pourvoyeuses de richesse et d'emplois dans les secteurs du transport et de la pêche émergent. Toutes ces activités ont recours aux infrastructures et aux services mis en place par le tourisme.

En effet, dans le domaine littoral, une bande parallèle à la côte d'environ 60 Km de large, abrite environ 2/3 de la population du Sénégal. La croissance démographique de cet ensemble est remarquable. Cette urbanisation galopante, qui a rempli les espaces littoraux entre les principales zones touristiques, se traduit par diverses agressions sur les écosystèmes et sur la diversité biologique. Elles se manifestent par des occupations irrégulières du domaine public fluvial et maritime, des empiétements sur les habitats naturels, des aménagements touristiques non respectueux des normes environnementales notamment dans les zones du Cap-Vert, de la Petite-Côte, du Saloum, de la Langue de Barbarie et du Cap-Skiring. Il en est de même pour la surexploitation des ressources vivantes autour des villes et des villages côtiers et l'appauvrissement généralisé de la biodiversité qu'elle entraîne.

La zone littorale très fragile est devenue un espace convoité. Sa fragilité est d'autant plus grande que la gestion des convoitises est rendue difficile en raison des pressions multiples et des contradictoires dont elle fait l'objet, par exemple la protection de l'environnement et la spéculation foncière. Dès lors, comment protéger le littoral tout en développant les infrastructures touristiques ? Pour apporter une réponse à cette question, voyons d'abord la géomorphologie de ce milieu littoral.

2.1.2 - Sur le plan géomorphologique⁵⁴

Le littoral sénégalais est structuré autour de la presqu'île du Cap Vert et des trois embouchures que forment le Fleuve Sénégal, le Sine Saloum et la Casamance. Ces débouchés hydrologiques sont des discontinuités géomorphologiques du trait de côte, et font naître de

⁵³ Statistiques recueillies à la mairie de la Commune de Mbour.

⁵⁴ Disponible en ligne sur : <http://www.c3ed.ird.sn/iliade/cartes/petite-cote/spip.php?article1>.

nouveaux paysages notamment grâce aux apports sédimentaires et aux mélanges chimiques des eaux marines et continentales.

Les caractéristiques morphologiques de la zone côtière sont le résultat d'une longue histoire géologique. Globalement, la zone côtière correspond à la limite occidentale du bassin sédimentaire sénégal-mauritanien d'âge méso-cénozoïque. Il se caractérise par :

- de fortes épaisseurs sédimentaires (6000 m ou plus à l'Est de Dakar) ;
- une structure faillée, très présente entre Dakar et Mbour où la côte est découpée en une succession de horsts et de graben ;
- un volcanisme intense, d'âge oligo-miocène à quaternaire, est bien représenté dans la presqu'île du Cap-Vert.

Le littoral de la Petite-Côte s'étend sur 115 kilomètres de plage. La Petite-Côte symbolise le segment côtier au Sud de la presqu'île dakaroise. Aussi, elle s'oppose à la Grande Côte qui s'étend de Saint-Louis à Kayar jusqu'aux grandes plages mauritaniennes. On peut ainsi décomposer le littoral sénégalais en six(6) entités géomorphologiques distinctes :

- le delta du fleuve Sénégal, qui abrite la zone humide du Djoudj, se prolonge jusqu'aux côtes mauritaniennes ; il est dévié vers le Sud par la Langue de Barbarie ;
- la Grande Côte ou Côte Nord est caractérisée par un large massif dunaire adossé à des dépressions humides appelées les Niayes ;
- la presqu'île du Cap Vert est une côte rocheuse qui s'inscrit dans le prolongement de la Grande Côte où affleure une extrusion volcanique ;
- la Petite-Côte est une côte sablo-rocheuse qui alterne des petits affleurements rocheux et des baies sableuses où s'observent quelques lagunes ;
- le Delta du Sine Saloum est caractérisé par des marais à mangrove soumis entièrement à l'influence maritime qui constitue une véritable intrusion marine dans le continent ;
- la Casamance est un littoral sableux qui s'adosse à un complexe fluvio-marin qui abrite de larges marais à mangrove.

2.1.3 - Sur le plan hydro climatique⁵⁵

La majeure partie de la région ouest africaine se situe dans la zone de balancement des fronts atmosphériques comme le Front Intertropical (FIT) et maritime, elle présente, donc, un hydro-climat contrasté, en particulier au Sénégal. Aussi, on distingue deux grandes saisons maritimes. D'abord, la saison froide qui s'étend de novembre à mai, avec des remontés d'eaux

⁵⁵Disponible en ligne sur : <http://www.unesco.org/mab/doc/mys/2007/FinalReportSenegal.pdf>.

profondes, froides et riches en sels nutritifs très favorables au développement des poissons. Ce sont les « *upwellings* », qui constituent la base de la richesse biologique du milieu marin. Les températures de surface sont de l'ordre de 16 à 18°C et les salinités de 35.5‰ à 36‰ (eaux froides et salées). Ensuite, la saison chaude qui s'étend de juin à octobre, les alizés ont disparu au sud du cap Blanc et les précipitations apparaissent, importantes à partir du sud de la presqu'île du Cap-Vert. Il existe encore une couche de surface isotherme de 25° à 27°C, dont l'épaisseur augmente légèrement vers la côte par suite du processus d'accumulation. La couche de surface se dessale progressivement au cours de la saison des pluies, passant de 36 à 35 ‰; les salinités restent élevées dans le nord en raison du fort gradient pluviométrique Nord-Sud de la zone tropicale. Sur le littoral, on distingue deux grands types de courants marins : le courant du Nord et le courant du Sud. Ces courants sont caractérisés par deux grandes circulations. D'abord, du courant Nord équatorial qui transporte vers l'Ouest les eaux froides du courant des Canaries. Il se déplace vers le Sud tout le long de la côte de la Mauritanie et du Sénégal. Puis, du contre courant équatorial venant du Sud et qui amène vers l'Est les eaux chaudes et salées formées sur le bord Sud du tourbillon nord atlantique.

2.2 - Les plans d'aménagement touristique : le littoral, objet de réalisation des projets touristiques

Dans cette partie, nous allons étudier les principes de l'aménagement touristique du littoral, les différents plans régionaux de développement touristique et enfin les cas de Saly et du Cap-Skiring.

2.2.1 - Les principes d'aménagement

L'aménagement recouvre non seulement « *l'ensemble des savoir et des savoir-faire* » nécessaire à la transformation et d'adaptation de l'espace, en vue de l'occupation ou de l'utilisation humaine, mais également il implique « *la projection d'une pensée intelligente sur l'espace* »⁵⁶. Il y a politique d'aménagement quand l'Etat s'emploie à répartir géographiquement la population et les activités économiques soit pour homogénéiser le territoire, soit pour accélérer ou réguler le développement, soit pour améliorer les positions du pays dans le jeu des concurrences internationales. Ainsi, comme le fait remarquer Edgar Pisani⁵⁷ parlant de l'exemple français « *aménager le territoire, c'est prendre conscience de l'espace français comme richesse et comme devoir.* »

⁵⁶Miossec, Alain. *Les littoraux entre nature et aménagement*. Paris : Sedes, 1998, p.9.

⁵⁷Pisani, Edgar. « Administration de gestion, administration de mission ». In : *Revue française de sciences politiques*. Paris, n°2, avril-juin 1956, pp. 315-330.

Dans le même ordre d'idée, Philip Lamour⁵⁸, dans sa définition de l'aménagement du territoire, soutient que:

« L'aménagement du territoire est l'instrument d'une démocratie moderne (...) Une démocratie moderne doit être une démocratie virile. L'aménagement du territoire lui offre le champ d'action et la possibilité de son épanouissement. Ce n'est pas la politique d'un groupe, d'un gouvernement ou d'un régime. C'est l'œuvre de la nation, une œuvre permanente qui déborde les soucis immédiats. C'est la croisade de tous les Français pour la conquête et la construction de leur avenir. C'est l'expression nouvelle de l'esprit civique. »

A la lumière de ces différentes définitions, nous pouvons retenir que l'aménagement est conditionné à la fois par la nature du projet qui est le support et par l'ensemble des acteurs mobilisés et concernés. De façon générale, il peut concerner tous les éléments de l'espace géographique pris isolément ou globalement.

En d'autres termes, aménager c'est entreprendre un ensemble d'actions concertées et harmonisées qui visent à mettre de l'ordre dans l'occupation de l'espace. Il s'agit de disposer de façon organisée les habitations, les activités économiques, les loisirs et les infrastructures de communication. Tandis que l'aménagement touristique peut se définir comme toutes les formes d'action, de modification, de transformation pour embellir l'espace géographique à des fins touristiques. Par conséquent, il peut concerner les surfaces, les lignes, c'est-à-dire les cours d'eau et les voies de communication, les distances et tous les mouvements.

Tout aménagement touristique et quelle qu'en soit la forme doit être inscrit dans un processus de planification qui tient compte d'objectifs à dominance sociale, économique et spatiale. Il doit tenir compte de la spécificité des trois ensembles géographiques composant le territoire, à savoir le littoral, la montagne et l'espace rural, périurbain et urbain. Il cherche également à trouver un équilibre à la fois difficile et délicat entre trois objectifs :

- le développement de la branche touristique ;
- la protection d'espaces fragiles, dont certains doivent demeurer vierges de construction ;
- le souci d'éviter des formules élitistes qui joueront en faveur des plus aisées au détriment des plus défavorisés, bref, une volonté de justice sociale.

Les plans d'aménagement sont classés selon deux dimensions : le temps et l'espace. La planification à court terme couvre des périodes d'un ou deux ans en fonction des programmes d'investissement réalisés conformément à des décisions politiques et économiques précises. La planification à moyen terme s'étend sur des périodes de trois à six ans pour couvrir des programmes d'investissement réalisés dans le cadre de plans nationaux et régionaux de

⁵⁸Lamour, Philippe. *60 millions de Français*. Paris : Buchet/Chastel, 1967, pp. 287-288.

développement. La planification à long terme ou planification prospective varie sur des périodes de dix à vingt-ans. Il s'agit souvent d'un cadre directeur qui permet la préparation et la mise en œuvre de plans et de projets d'aménagements successifs par la réalisation d'études directrices sur les possibilités ou l'opportunité du développement d'un pays, d'un territoire, d'une station en avenir.

Ainsi, le tourisme s'organise et prend une valeur ajoutée en fonction de l'aménagement du territoire et de la planification économique et sociale. C'est à cela qu'il contribue à polariser l'urbanisation et à créer de la richesse économique. Les villes ou les agglomérations, quelle qu'en soit leur taille, offrent des fonctions de services et de commandement nécessaires à l'extension de l'activité touristique. Elles rythment la répartition de la consommation touristique en pôle aux formes et à la nature de fonctionnements différents.

C'est pourquoi, il nous semble judicieux d'expliquer le processus qui permet de passer de « l'espace naturel » à l'aménagement touristique. Le modèle d'aménagement touristique d'une période donnée peut être analysé par la définition du projet qui prédomine avec les pratiques qu'il sous-entend, les acteurs qu'il implique et les relations et interactions qu'il engendre tout en s'attachant au système de représentations qui lie la société en question avec la nature littorale.

A ce propos, les mutations successives entraînées par l'activité touristique reflètent toute la complexité actuelle de l'organisation spatiale des stations littorales de Saly et de Cap-Skirting. Le tourisme participe à la fois à la consommation de l'espace en même temps qu'à son façonnement. Dès lors, les acteurs du développement économique du littoral doivent prendre conscience des exigences de façon plus stricte de protection de l'environnement afin d'intégrer, dès la conception, la dimension environnementale à la conduite des projets dont ils sont porteurs.

L'adaptation des dispositifs institutionnels liée aux principes de retrait de l'Etat et de gouvernance introduit des objectifs de transparence et de participation de l'ensemble des acteurs. Il s'agit de favoriser la pérennité des dispositifs en accroissant leur acceptabilité, en réduisant les conflits et plus généralement en généralisant à différentes échelles des procédures de contractualisation qui vont dans le sens d'une plus grande responsabilisation des acteurs.

L'analyse des logiques et des perspectives de la gestion intégrée du littoral nécessite de dépasser ces bilans d'expériences en dégagant les facteurs structurants des dynamiques de développement partagé. Ainsi, les conditions à long terme de la problématique de la gestion intégrée doivent être améliorées par rapport aux logiques d'évolution des politiques de régulation de la croissance et de la promotion du développement durable, mais aussi à l'ensemble des tendances qui structurent la dynamique des territoires littoraux à savoir, la démographie, le modèle de consommation, la territorialisation des conflits, la tertiairisation de l'économie, les

normes d'urbanisation et les conditions de vie. Ces tendances sont encore appelées « faits porteurs d'avenirs » par la prospective.

La notion de territoires d'usage semble devoir être approfondie pour réguler et gérer des activités non toujours compatibles entre elles tout en prenant en compte leurs effets manifestes ou latents sur les systèmes écologiques en jeu dans chaque territoire concerné. Il convient alors de définir et d'identifier des espaces pertinents d'action en fonction de la complémentarité ou non des usages à différents niveaux d'intégration écologique, paysagère, économique, sociale et foncière à l'échelle communale, départementale, régionale ou nationale.

Dans une telle perspective, il devient primordial d'avoir une vision territoriale et stratégique des différents projets à mettre en œuvre afin que ces derniers s'intègrent durablement à la vie des territoires, c'est-à-dire, sur différents plans, économiques, environnementaux, paysagers et sociaux⁵⁹.

Cette démarche est réflexive dans la mesure où elle mobilise différents registres de compétences, en termes de connaissances des impacts des projets, des flux de fréquentation qu'ils vont générer, des conséquences indirectes sur les équilibres des écosystèmes et sur les dynamiques spatiales (développement territorial inégal par exemple). Elle vise une compréhension systémique du territoire, des interdépendances et des interactions entre activités et milieux dans une perspective non fonctionnaliste ou instrumentale de l'aménagement.

2.2.2 - Deux plans d'aménagement touristiques littoraux

Dans cette partie, il s'agira d'examiner les deux plans d'aménagement touristiques littoraux qui représentent l'objet de l'étude. Dans un premier temps, nous traiterons le cas de Saly et dans un second temps celui de Cap-Skiring.

Au-delà de ses fonctions écologiques et de son rôle en matière de développement commercial et industriel, la zone côtière est depuis longtemps perçue comme un espace de liberté et de dépaysement. Cette attraction s'exprime tout d'abord à travers des flux de fréquentation touristique massive qui constituent un facteur majeur de (re)valorisation. Le littoral reste une destination de loisirs privilégiée. Cependant, il n'est pas seulement un lieu de loisirs. C'est pourquoi le fait de stabiliser les traits de côte n'est pas seulement pour en faire un espace de loisirs mais c'est pour protéger le littoral contre les dégradations.

C'est ainsi que les populations locales, à la recherche d'un cadre de vie de qualité, sont également concernées pour la protection du littoral, puisqu'elles représentent une composante à

⁵⁹Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable : Colloque sur « Prospective du littoral, Prospective pour le littoral », 1^{er} au 2 mars 2005. Disponible en ligne sur : http://wwz.ifremer.fr/envlit/infos/actualite/2005/colloque_prospectif_sur_le_littoral_des_conclusions

ne pas négliger. Il faut anticiper l'accroissement de la population du littoral qui est un facteur de pression.

Au Sénégal, il existe plusieurs plans de développement et d'aménagement touristique. Cependant, il faut déplorer le fait que tous ces plans soient élaborés par des bureaux d'études privés du Nord situés en France ou aux Etats-Unis comme le précise Olivier Guichard⁶⁰ :

« [...] *Le champ d'application est international et qui reproduisent le même schéma d'analyse dans les situations les plus variées [...] qui réutilisent les données recueillies à propos d'une étude de cas, en les transposant dans différentes situations.* »

Ces bureaux d'études ne tiennent pas très souvent compte de la spécificité des zones d'accueil des projets. La grande difficulté à surmonter est alors de garantir que les nouveaux aménagements touristiques ne s'accompagnent pas d'une consommation des ressources aux dépens des communautés locales mais qu'ils leur offrent au contraire de nouveaux moyens pour y accéder.

Paradoxalement, les implantations touristiques sur ce milieu rappellent la « topophilie des villégiatures »⁶¹ avec des enclaves protégées dévolues au tourisme balnéaire intentionnellement séparées du monde extérieur pour sécuriser le touriste et le rassurer dans un monde idéalisé de repos et de récréation impliquant de nouvelles manières d'être et de faire.

Le développement touristique fortement polarisé autour des stations touristiques de Saly et du Cap-Skirting rappelle l'image des grandes stations balnéaires mondiales. Il exprime un schéma de croissance extensive dont les caractéristiques principales sont les suivantes⁶² :

- un système de gestion visant essentiellement l'augmentation du nombre des visiteurs, indépendamment de la capacité d'accueil du territoire ;
- l'homogénéité et la standardisation de l'offre touristique, reproduisant partout les mêmes formes d'occupation du territoire et les mêmes structures architecturales ;
- une faible présence de la culture et des traditions locales dans la définition de l'offre touristique ;
- la priorité donnée aux bénéfices à court terme, au détriment des effets à moyen et long terme sur l'environnement ;
- une forte pression sur l'environnement provoquant de graves impacts sur celui-ci et détériorant les richesses naturelles et la qualité paysagère du territoire ;

⁶⁰ Guichard, Olivier cité par Cazes, Georges, *ibid.*, p.33.

⁶¹ Massurier, Didier. *Hôtes et touristes au Sénégal : imaginaires et relations touristiques de l'exotisme*. Paris : Montréal, L'Harmattan, 1998, p. 58.

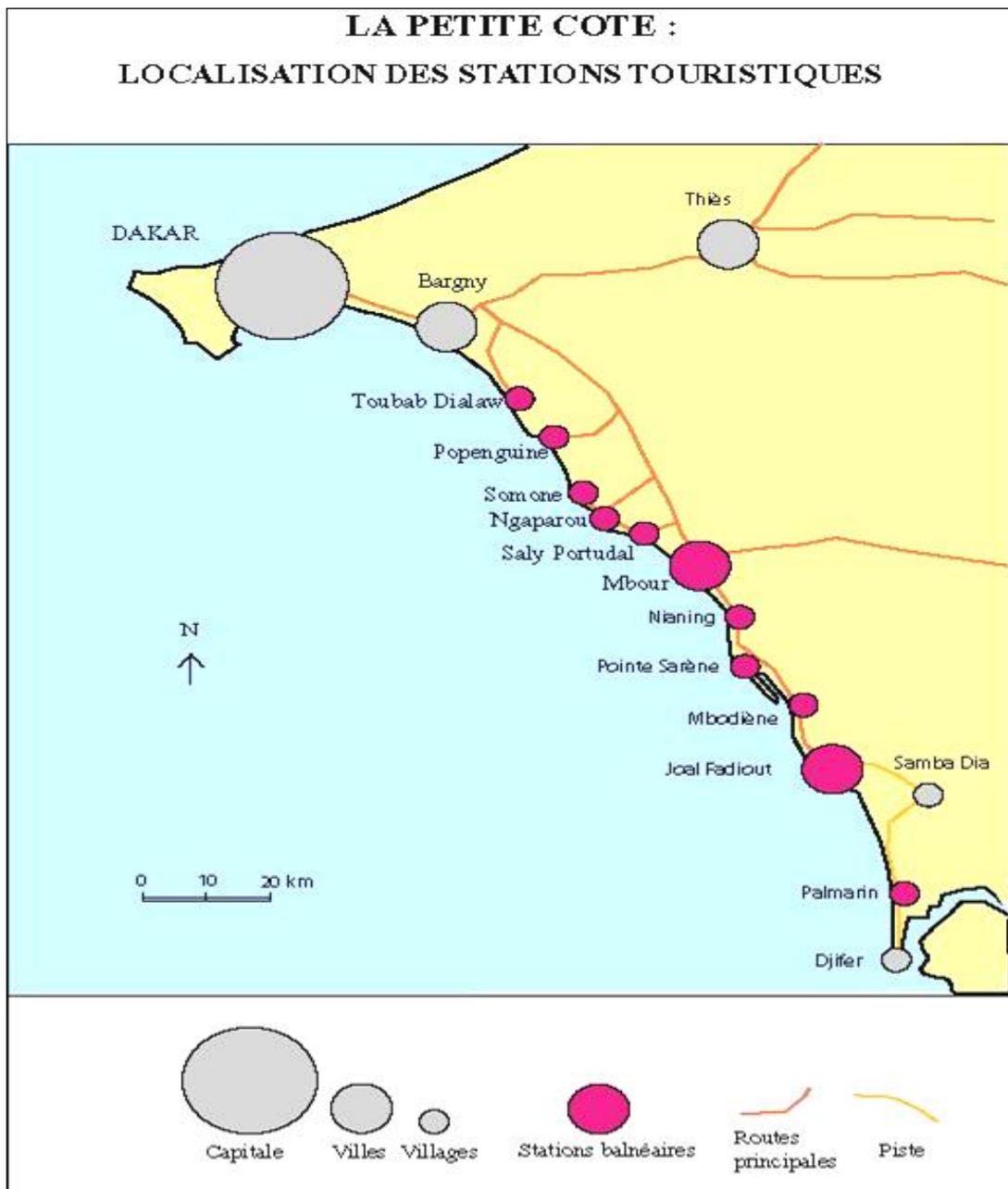
⁶² Miossec, Jean-Marie. *Géographie humaine des littoraux maritimes*. Paris : Sedes, 1998, pp. 309-404. Dans le chapitre « Le tourisme et les aménagements touristiques littoraux », l'auteur souligne la similitude de l'aménagement touristique des littoraux quels que soient le continent.

- une absence totale de planification foncière :les autorités locales attribuent des terres pour des activités de construction bien que celles-ci soient incompatibles avec les plans d'occupation des sols et ne prévoient pas de collecte et de traitement des déchets liquides et solides de manière adéquate⁶³.

2.2.2.1 - Le cas de Saly au niveau de la Petite-Côte

L'étude de cas de Saly permettra d'examiner les différentes potentialités naturelles et humaines en rapport avec son aménagement. Il s'agira donc de traiter les principales phases d'évolution du tourisme dans ce milieu fragile.

⁶³ Banque internationale pour la reconstruction et le développement, *Programmes d'action stratégique pour la mer Rouge et le Golfe d'Aden*, 1998, pp. 15-24.

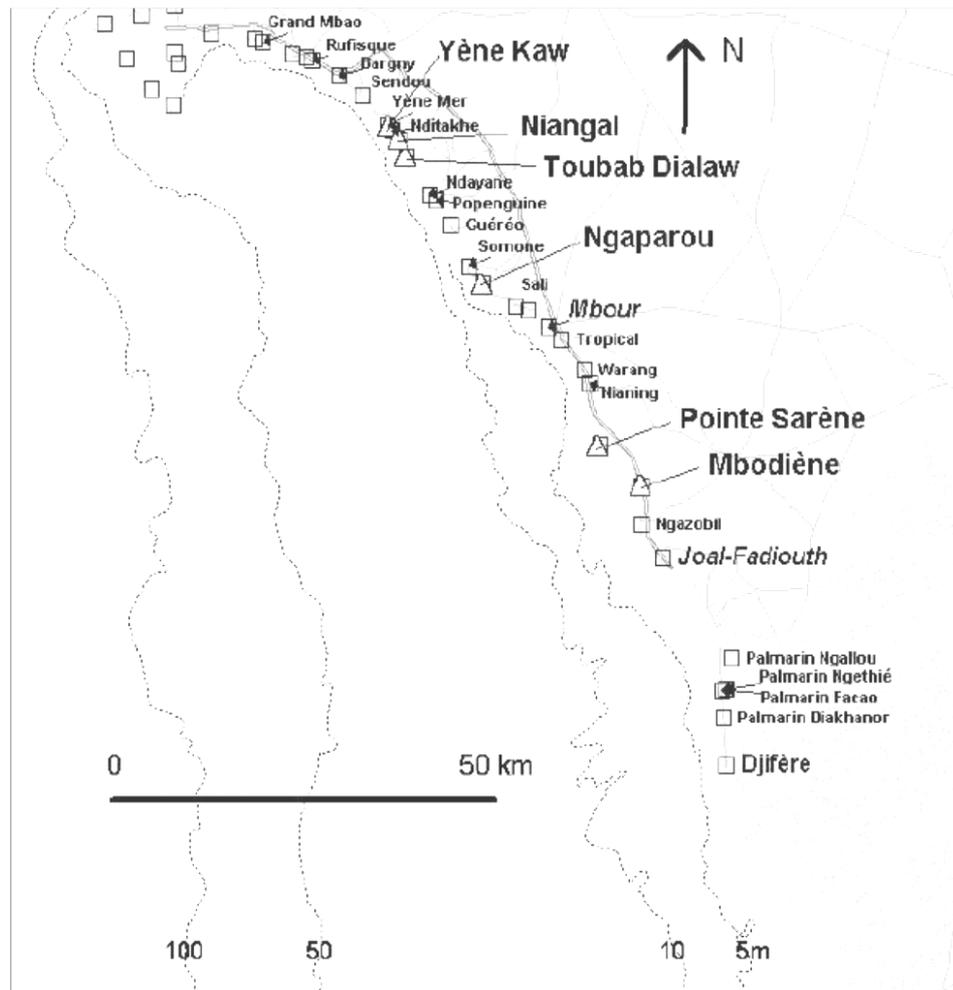


Source : <http://www.gouv.sn>

Figure 11 : Les stations balnéaires de la Petite-Côte

La présentation générale et l'histoire du développement touristique

Saly Portudal est un toponyme qui dérive des mots portugais (Porto, « le port », et « Dali » appellation du souverain local). Elle se situe à 80 km de Dakar et à 5 km de la ville de Mbour au juste milieu de la Petite-Côte qui, à son tour, s'étend de la baie de Hann à Djifer (Pointe de Sangomar) soit environ une longueur de 155 km et une largeur de 5 à 10 km du domaine maritime à l'intérieur des terres. Elle est limitée au Nord par la presqu'île du Cap-Vert, à l'Ouest par l'océan Atlantique, au Sud par la latitude 14°54 Nord. Cette zone se compose d'une vingtaine de villages et des zones urbaines de Mbour et de Joal-Fadiouth.



Source : Niang N. A (2003)

Figure 12 : Localités de la Petite-Côte

Le Nord est composé de côtes à falaises jusqu'à la Somone, le Sud est dominé par une côte sableuse qui se termine par un cordon littoral et des zones de lagunes. Les principales activités économiques sont l'agriculture extensive, l'élevage transhumant et la pêche artisanale en plus du tourisme qui représente la troisième grande activité. Les emprises touristiques se concentrent sur environ 90 kilomètres de rivage, depuis Bargny jusqu'à Joal-Fadiouth. Située sur la façade atlantique du Sénégal, cette région est réputée pour la douceur de son climat. C'est pour ces caractéristiques climatiques très favorables qu'elle a longtemps été un lieu de villégiature qui a attiré de nombreuses élites sénégalaises et des militaires français qui y construisent des résidences secondaires pour des pratiques récréatives de fin de semaine.

En 1970, l'Etat du Sénégal, dans un contexte de crise consécutive à la sécheresse, a décidé de développer le tourisme au niveau de la Petite-Côte pour servir de palliatif à l'agriculture. L'aménagement de cet espace s'appuie sur le schéma directeur d'aménagement touristique élaboré en 1972 par le bureau d'études Henri Chômette. C'est suite à cette étude que la Société d'Aménagement de la Petite-Côte (SAPCO) a été créée en 1975. Elle a été chargée par l'Etat, à travers une convention générale signée le 29 août 1977 de poursuivre la mise en valeur

des sites prioritaires de cette zone littorale suivant le schéma directeur rendu exécutoire par décret n°76 840 du 24 juillet 1976 qui fixe ses limites. La SAPCO a pour missions, entre autres, d'identifier les sites balnéaires sur la bande littorale de Bargny jusqu'à la Pointe de Sangomar, d'aménager les sites identifiés par une viabilisation en mettant en place des services attractifs dans le cadre de la promotion des investissements nationaux et étrangers susceptibles de financer des projets hôteliers et para-hôteliers⁶⁴. C'est une Société anonyme à participation publique majoritaire dotée d'un capital de 1,2 milliard de FCFA, qui a identifié dans un premier temps plusieurs zones allant de Toubab Dialaw à Pointe-Sarène. Pour des raisons d'opportunité, la station de Saly a été choisie pour la première réalisation du plan d'aménagement. La station a été inaugurée en 1983. Il s'agit d'un projet d'envergure qui s'est imposé dans la région comme un lieu majeur dédié aux activités touristiques alliant sport nautique et activités balnéaires.

La Petite-Côte constitue aujourd'hui un dispositif important dans le réseau touristique du Sénégal. Saly et Nianning constituent les deux importants pôles développés de manière organisée. On remarque une urbanisation intense dans la partie nord avec le développement du bâti. Le Sud est plus organisé et attire une clientèle différente de celle des grands complexes.

Les paramètres physiques de la station

Le relief

La zone de la Petite-Côte présente le relief monotone d'un plateau d'une dizaine de mètres formé d'un recouvrement sablo siliceux. Les sols sont constitués à 80% par du sable limoneux et 20% de sable argileux caractéristiques des sols diors.

Des cordons dunaires peu épais et peu élevés constitués de sables fins éoliens courent parallèlement à la plage. Ils recouvrent des sables coquillés parfois indurés en gré tendres. Le long de la plage, des affleurements latéritiques créent des petits caps en découverts à marée basse.

Le climat

Il est du domaine soudanien atlantique. On y constate une alternance entre alizés maritimes et moussons. La saison des pluies dure 3 à 4 mois. Les températures sont modérées à cause du contact avec l'océan atlantique et leur évolution passe généralement par deux minima en mai-juin et en octobre et par deux maxima en janvier-février et avril.

⁶⁴ Initialement, elle avait comme objectif d'aménager la Petite-Côte, mais ses compétences ont été élargies au niveau national, depuis 2004. Voir infra p. 122.

La plage

La plage est la partie du système sableux littoral qui se couvre et se découvre selon la marée. Elle est assez bien protégée de la houle compte tenu de l'orientation générale de la Petite-Côte (Ouest- Sud/Ouest). Les plages de sable fin légèrement ocrées représentent un front linéaire ininterrompu de 7500 mètres, sur une profondeur de 60 à 300 mètres. Les rognons rocheux latéritiques créent de petites avancées en mer qui donnent exceptionnellement à cette partie de la côte des séries de criques.

La végétation

L'environnement planté de la station totalise près de 350 000 arbres d'espèces diverses et variées comme des eucalyptus, des filaos, des acacias et des prosopis.

Le peuplement du village et de ses environs

C'est une zone dont le peuplement est très ancien. Sur la côte, les membres de l'ethnie Socés seraient les premiers habitants, rejoints plus tard par l'ethnie Sérères, les Wolofs et l'ethnie Lébous. A l'intérieur des terres, on trouvait des Bambaras, des Sarakholés, des Diakhankés, des Peulhs et quelques Sérères.

Le site a été identifié par les Portugais comme étant bien adapté au mouillage des bateaux grâce à l'absence de barre et la faiblesse de la houle. Ils l'ont baptisé « Puerto Dali » qui est devenu avec la présence successive des Hollandais et des Français Saly Portudal.

Si certaines données d'ordre naturel sont réunies pour définir un potentiel touristique intéressant, les facteurs déterminants du processus de mise en tourisme relèvent de volontés politiques des autorités étatiques qui, confrontées à l'existence de « stocks » de touristes potentiels, ont décidé de concentrer leurs actions sur ce secteur littoral dans le but de créer les conditions nécessaires pour produire de nouveaux revenus au pays et à ses habitants.



Source : <http://www.gouv.sn>

Figure 13 : Photo de la vue aérienne de Saly

En effet, depuis la fin des années 1970, le littoral, notamment autour de la station de Saly, a fait l'objet de projets orientés vers le tourisme international de masse sous l'impulsion du gouvernement sénégalais. On y compte quatre grands villages de vacances : le Club baobab à l'embouchure de Somone, le domaine de Nianing, le Laguna Beach de Mbodiène et le Sarène

Beach de Pointe-Sarène sans compter des centaines d'autres hébergements au sein même de la station.

Saly, à l'origine un petit port de pêcheurs, a connu entre 1974 et 2002 une véritable explosion touristique. Les investissements massifs des Européens et des Sénégalais ont porté leurs fruits. Le développement du tourisme de masse ne décélère pas comme le montrent les récentes constructions immobilières qui bouleversent en profondeur les équilibres naturels au prix de conséquences négatives sur l'équilibre environnemental.

Cette station balnéaire abrite deux Unités d'Aménagement Touristiques (UAT) : Saly sud et Saly nord. L'Unité d'Aménagement de Saly sud s'étend sur une superficie de 230 ha entièrement viabilisés, pour un coût global de 3,5 milliards de FCFA. Elle est initialement prévue pour être une zone privative hôtelière comprenant treize (13) modules de « pieds dans l'eau », trois autres modules au golf et deux autres ouverts sur la lagune. Il en est de même du projet du centre commercial, du village artisanal et du centre d'animation.

Les hôtels sont principalement concentrés dans cette unité (UAT/Sud) et sont en majorité la propriété des grands groupes européens tels que FRAM, Nouvelles Frontières, Look Voyages et Accor.

Pour l'Unité d'Aménagement Touristique de Saly nord, elle couvre une superficie de 350 ha entièrement viabilisés, pour un coût global de 3,5 milliards de FCFA. Elle est prévue pour être une zone privative réservée au « *time sharing* » et à la copropriété.

Le coût global de financement des travaux d'infrastructures et d'équipements collectifs s'élève à 100 milliards de FCFA (200 millions de \$ US), avec 3000 emplois créés.

Saly est devenue en 25 ans le poumon touristique de la région de Thiès et de toute la sous-région. Avec des arrivées annuelles estimées à 200 000 touristes, elle compte 16 hôtels classés de 2 à 5 étoiles, plus de 100 auberges et 30 résidences de vacances pour une capacité totale de 8000 lits représentant 22 % de la capacité d'hébergement de l'ensemble du pays.

Parallèlement à ces structures, on y trouve : des restaurants, des salons pâtisseries, des agences de location de voiture, un minigolf, un golf, des centres de sports nautiques, deux centres commerciaux, un village artisanal, six boîtes de nuit, deux centres internationaux de pêche, un hélicoptère, un port de plaisance, une marina, une école de football, un centre de santé, deux pharmacies, une brigade communautaire de propreté, un cinéma, un bureau d'accueil et d'information, un poste de gendarmerie et de sapeurs pompiers, des guichets de banques, trois parkings de location de voitures, un bureau de la SONATEL et de la SDE.

2.2.2.2 - Le cas du Cap-Skiring en Basse-Casamance



Source : Immo-Cap (Cap-Skiring)

Figure 14 : Zone touristique de Cap-Skiring

La Présentation historique et sociologique

Cette zone à vocation touristique de type balnéaire est un cap situé à l'extrémité Sud-ouest du pays dans le département d'Oussouye, 70 kilomètres à l'Ouest de Ziguinchor, à la frontière de la Guinée-Bissau. Elle s'étend sur une superficie de 237 km² et fait partie de la communauté rurale de Diembering. Elle est limitée au Nord par le fleuve Casamance, au Sud par la Guinée Bissau (département de Sao Domingo), à l'Ouest par l'océan Atlantique et à l'Est par les communautés rurales d'Oukout et de Santhiaba Manjack. Elle compte 8932 habitants⁶⁵, très peu hétérogène avec une forte majorité de *diolas*, fortement concentrée autour de la zone touristique entre Kabrousse et Boucotte. Les activités économiques sont essentiellement l'agriculture, le tourisme, l'artisanat, le commerce, la pêche et l'élevage. En Casamance, le tourisme s'articule principalement autour de deux zones littorales : Cap-Skiring et Kafountine en dehors de la ville de Ziguinchor et des campements touristiques villageois.

Ces deux zones font partie du littoral meuble composé ici de trois paysages qui sont : l'avant-plage, la plage et la dune.

Le Cap-Skiring, occupé à l'origine par un petit village de pêcheurs, fut découvert et apprécié par les Français qui habitaient dans la région de Ziguinchor. Il a été retenu comme zone balnéaire de villégiature au début des années soixante.

Dans cette localité, le tourisme est l'activité économique qui génère et procure le plus de revenus et d'emplois. Cependant, il souffre du manque d'organisation et d'insécurité. La position géographique de la zone et celle de Kafountine en bordure de l'océan Atlantique et l'existence de nombreux cours d'eau et d'îles constituent un atout fort appréciable pour un tourisme florissant.

⁶⁵ Source : Recensement de 1991.

A ce niveau, les sites touristiques sont très nombreux. On trouve outre le tourisme balnéaire, le tourisme rural intégré. A partir de 2009, on commence à recenser dans ces localités, le tourisme responsable et solidaire.

En termes d'aménagement touristique, une piste d'atterrissage en terre, pour petits avions, a été construite à la fin des années soixante par des membres de l'Aéroclub de Ziguinchor. Cela attira l'attention du Club Méditerranée qui, avec l'accord du gouvernement sénégalais, fit évacuer le village de pêcheurs pour installer en 1973 son village de vacance à l'endroit même où des autochtones avaient construit des cases de villégiature. Cette vision de faire du tourisme un moyen de développement économique et social a favorisé la mutation du long de la côte de Kabrousse à Boucotte-Diémbéring en zone essentiellement touristique de type balnéaire et la création du village de Cap-Skiring proprement dit.

L'intérêt particulier porté au tourisme, à l'aménagement touristique et au développement de cette région a conduit à l'élaboration du Plan d'Aménagement de la Casamance (PNC) en 1978 par le bureau « *Tourism Planning and Research* » dont l'objectif était l'intégration du développement socio-économique de la Casamance. Le tourisme dans cette localité est retenu dans le cadre de la politique de diversification de l'économie nationale à l'instar de Saly. Dans cette perspective, la piste de l'aéroport de Cap-Skiring fut allongée et bétonnée pour accueillir des avions gros porteurs venant de Dakar ou directement d'Europe.

Quelques années plus tard exactement en 1981, une nouvelle forme de tourisme culturel voit le jour avec l'avènement du tourisme rural intégré implanté dans quelques villages de la Basse-Casamance.

Aujourd'hui, la vocation touristique du milieu est fortement affirmée, même si, le tourisme n'est pas sa finalité. Ceci découle de ses attraits touristiques et de ses paysages. Ce territoire qui a toujours vécu grâce à une économie rurale s'est reconverti petit à petit en territoire à vocation touristique comme en témoigne la forte construction de gîtes ruraux dans toute la région de Casamance. Les graves troubles politiques de ces deux dernières décennies ne favorisaient guère le développement touristique. Par contre, le retour progressif de la paix suscite de nouveaux espoirs pour la région à travers les investissements dans les réceptifs hôteliers et para-hôteliers.

La station de Cap-Skiring qui, auparavant, aménagée de façon individuelle de toutes pièces sans politique d'harmonisation concertée, est maintenant sous la gestion de la SAPCO.

Elle fait partie des zones prioritaires depuis le décret qui a élargi les domaines de compétence de la SAPCO à l'ensemble du territoire sénégalais⁶⁶.

Tableau 6 : Capacité litières dans la zone de Cap-Skirting

	Hôtels	Auberges Campements	Résidences	Total
Nombre	13	22	3	35
Chambres	628	277	180	905
Lits	1207	492	320	2019

Source : Rapport du service régional de Tourisme de Ziguinchor

La station de Cap-Skirting compte 13 hôtels, 22 auberges et campements et 3 résidences hôtelières (la Palmeraie, les Alizées et les Amigos). Au même moment se développent les *condominiums* (appartements en copropriété). Face au dynamisme des constructions immobilières et notamment à la prolifération des résidences, on assiste de plus en plus au bradage de la terre qui, jadis sacrée en milieu diola, est devenue monnayable face à la puissance financière des promoteurs immobiliers étrangers.

La frénésie de ces nouvelles formes de construction provoque la chute du taux d'occupation des hôtels et des auberges ou campements officiellement déclarés. Cette baisse est de l'ordre de 20%. Même si l'activité touristique a créé près de 208 emplois officiels au niveau de la zone, répartis entre 113 permanents et 95 saisonniers, force est de signaler que l'existence de circuits parallèles pour l'hébergement touristique freine le développement de l'emploi.

Par ailleurs, la station abrite un centre de pêche, un golf de 9 trous du club Méditerranée, des bureaux d'agences de voyages et de location de voitures, un aéroport pouvant accueillir des vols internationaux. L'extension récente de la piste de l'aéroport permet d'accueillir des gros porteurs ainsi que la réhabilitation des routes d'accès contribuent largement à la relance des activités touristiques dans cette zone. C'est ainsi que l'aéroport, pendant la haute saison touristique, accueille des vols en provenance de Paris trois fois par semaine.

La zone de Cap-Skirting est une entité homogène qui offre des potentialités intéressantes au tourisme. Elle est l'une des plus belles côtes du pays. Elle s'étend sur cinq (5) kilomètres de long de Kabrousse à Boucotte-Diembering, séparée par des anses. Elle bénéficie d'un avantage de sa proximité avec Ziguinchor (70 Km) et de l'existence d'un aéroport joignable en six heures de vol pour les compagnies venant d'Europe. Les paysages et le climat donnent des conditions favorables au développement du tourisme. L'enseillement dure toute l'année avec une

⁶⁶Les autres zones sont la région Nord et la région de Tambacounda dans le Sud- Ouest du pays.

température moyenne annuelle de 25°C. La richesse du folklore *diola* fait rêver bon nombre de touristes amoureux de la culture africaine et à la recherche d'un environnement sain.

La présentation physique et climatique

D'après l'étude bilan diagnostic réalisé par le ministère du Tourisme en 1986⁶⁷, le littoral sud long de 25 km de l'embouchure du fleuve à la frontière avec la Guinée Bissau, constitué par une zone de 2 à 5 kilomètres bordant l'océan d'une longueur totale de 92 kilomètres, se caractérise par :

- un fond marin peu profond de moins de 5 mètres sur une largeur variant entre 2 et 5 mètres à partir du rivage ;
- des plages de sable blanc avec des débris de coquillage rectilignes où seule la zone de Cap-Skiring présente des escarpements. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les sites touristiques les plus intéressants restent concentrer autour du Cap-Skiring.

Le Cap-Skiring constitue la partie la plus intéressante du littoral de Basse-Casamance. C'est une succession de quatre anses délimitées par des caps et caractérisés par de légères ondulations qui se terminent au niveau de Kabrousse par une plaine basse.

Le plateau grés sableux du continental terminal qui domine la mer (20 à 30 m) offre des vues intéressantes. La plaine basse côtière et étroite ne dépasse pas 150 mètres.

Les parties des anses exposés Sud-est constituent des zones privilégiées, parce que peu soumises aux vents Nord-Ouest.

Les plages de sable, de belle couleur ocre clair sont de bonne qualité, leur largeur varie entre 20 et 40 mètres.

Les courbes du rivage, les éléments du relief et la végétation, les affleurements rocheux offrent de beaux paysages.

Les paysages

Le littoral dans la zone de Cap-Skiring qui s'étend de Kabrousse à Diembering se présente de façon rectiligne. Il englobe un paysage dunaire qui paraît naturel, un avant-plage et une plage de sable fin. Il est suivi d'une forte présence de forêts, de palétuviers et de zones inondables aptes à la culture du riz. Les zones de riziculture très ouvertes aux vents durant toute l'année, subissent également l'avancée très significative de la langue salée.

La zone constitue également un réservoir de flore et de faune dans sa partie sud dont les panthères, les guib harnachés, les potamochères, les primates, etc. La végétation est dominée par

⁶⁷ Ministère du Tourisme. Plan national d'aménagement touristique : le potentiel touristique et son exploitation. Tome 2, Soned, décembre 1986, pp. 13-16.

la palmeraie, à côté de la forêt claire, parsemée de rôniers, propice à la culture du « riz de montagne ».

Le climat

L'ensoleillement est continu en hiver et varie entre six et huit heures de temps. Il est quelquefois nul en été à cause de la présence d'un temps orageux. Le soleil d'hiver est un facteur de dépaysement pour les touristes.

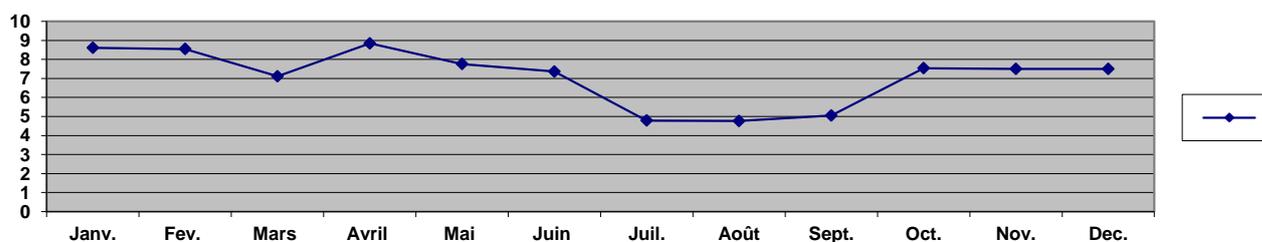
Le tableau ci-dessous donne les moyennes mensuelles de l'insolation en heures et dixième en 2005 : (poste de Cap-Skiring)

Tableau 7 : Durée de l'ensoleillement (en heure et dixième) en 2005

Janv.	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Décembre
8,61	8,55	7,11	8,84	7,76	7,36	4,79	4,76	5,05	7,54	7,5	7,5

Source : service météorologique de Cap-Skiring

L'ensoleillement moyen mensuel le plus élevé est observé au mois d'avril avec 8,84 h/ j et le plus faible entre juillet et septembre.



Source : Service météorologique de Cap-Skiring

Figure 15 : Evolution de l'ensoleillement (heure et dixième) en 2005

Les pluies sont très régulières dans cette localité. Leur période s'étend de juin à octobre. Elles sont principalement concentrées entre les mois de Juillet et Septembre. Le cumul annuel dépasse rarement 1500 mm pour 50 à 80 jours de pluies. L'abondance pluviométrique fait de cette zone la plus rizicole du pays.

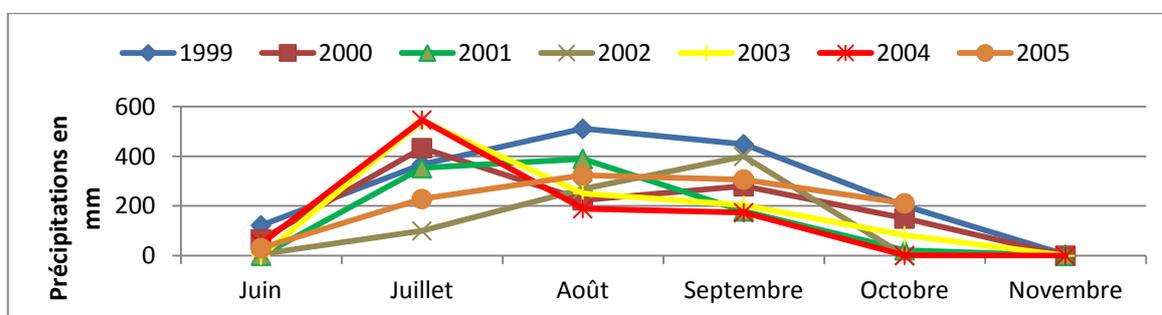
Ce tableau ci-dessous donne l'évolution des précipitations pendant les mois pluvieux. Elle est observée et calculée sur la période 1999-2005 et donne les chiffres suivants :

Tableau 8 : Evolution des précipitations 1999-2005(en mm)

Années	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Mois							
Juin	122,3	65,9	-	6,3	-	48,7	30,9
Juillet	367,9	433,2	352,9	100	542	546,7	228,3
Août	511	223,5	390	268,7	251,1	189,1	324,5
Septembre	449	279,8	178,8	399,7	203,7	173,6	306,5
Octobre	200,3	149,9	22,2	-	82,0	0,8	210,7
Novembre	4,13	-	-	-	-	0	
Totaux	1654,63	1152,4	943,9	774,7	1078	958,9	1100,9

Source : Service météorologique de Cap-Skiring

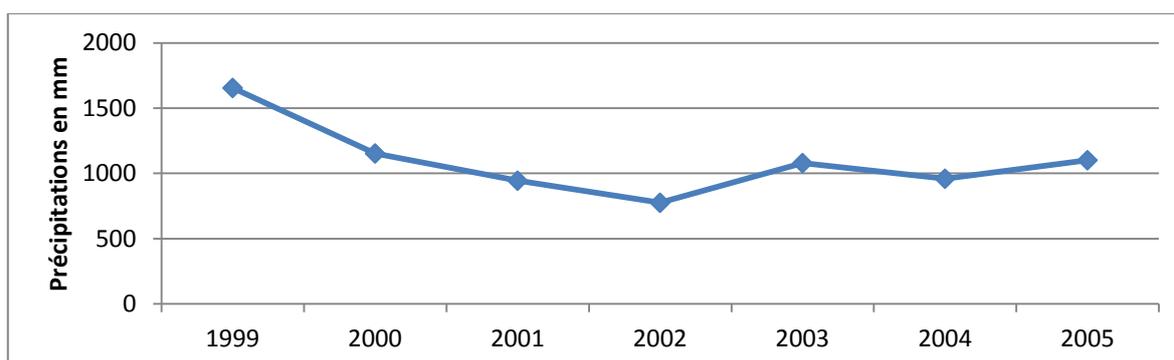
La pluviométrie est marquée par de fortes variations annuelles et interannuelles. Les précipitations moyennes annuelles varient entre 1654,63 et 774,7 mm.



Source : Service météorologique de Cap-Skiring

Figure 16 : Evolution inter-mensuelle des précipitations (1999 - 2005)

Les 90 % du total annuel tombent entre juillet et septembre. La concentration des précipitations en trois mois laisse une longue saison sèche très favorable au développement touristique.



Source : Service météorologique de Cap-Skiring

Figure 17 : Evolution interannuelle des précipitations (1999 - 2005)

Les températures

Elles sont généralement très douces, surtout en hiver où elles oscillent entre 21°C et 29°C au plus. La moyenne annuelle est de 25°C. En été les températures dépassent les 30°C avec une chaleur atténuée par l'effet de l'air marin.

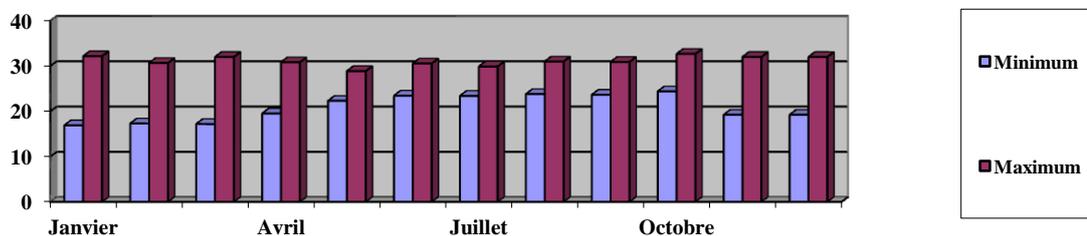
Le tableau ci-dessous donne les moyennes mensuelles des températures minimales et maximales en 2005 et se présentent comme suit :

Tableau 9 : Evolution des températures en Mini et Maxi (2005)

Températures Mois	Température minimum (en °c)	Température maximum (en °c)
Janvier	16,91	32,17
février	17,31	30,66
Mars	17,20	32,01
Avril	19,52	30,82
Mai	22,32	28,88
Juin	23,46	30,57
Juillet	23,40	29,90
Août	23,80	30,99
Septembre	23,66	30,91
Octobre	24,40	32,68
Novembre	19,23	32,01
Décembre	19,23	32,01

Source : Service Météorologique de Cap-Skirting

La moyenne mensuelle maximale la plus élevée est observée au mois d'octobre avec 32,68°C et la plus basse température au mois de mai avec 28,88°C. Quant à la moyenne minimale la plus faible est notée au mois de janvier avec 16,91°C.



Source : Service Météorologique de Cap-Skirting

Figure 18 : Evolution des températures en (degrés Celsius)

Les vents et l'humidité

Les vents sont généralement de direction nord en hiver et varient en été sous l'effet du Front Intertropical (FIT). Ils sont plus violents en été qu'en hiver dépassant très souvent 4m/s. Ils

limitent les activités des pêcheurs en mer, avec forte agitation de celle-ci. Par contre, les vents ne constituent aucune gêne au niveau des plages. Leur vitesse comprise entre 2m/s et 8m/s donne un confort touristique au niveau des plages.

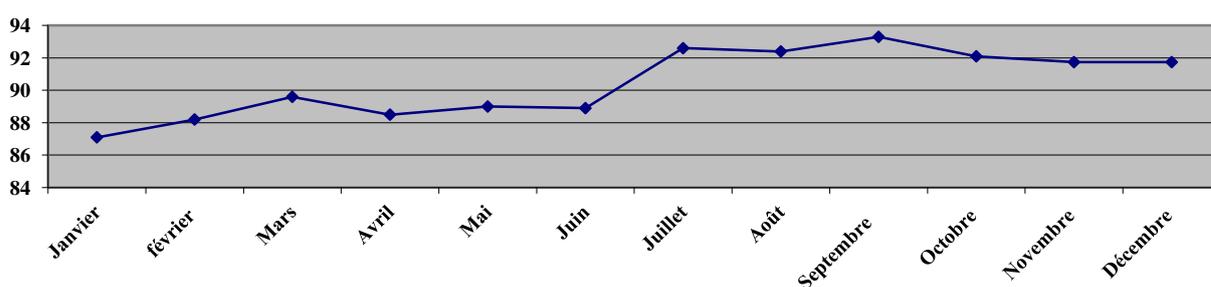
L'humidité relative est l'existence d'eau dans l'air. L'humidité est partout supérieure à 50 %. La forte concentration d'humidité de manière générale et permanente justifie la faiblesse des températures durant toute l'année.

Tableau 10 : Evolution de l'humidité relative en 2005

Mois	Humidité (en %)
Janvier	87,1
février	88,2
Mars	89,6
Avril	88,5
Mai	89
Juin	88,9
Juillet	92,6
Août	92,4
Septembre	93,3
Octobre	92,1
Novembre	91,74
Décembre	91,74

Source : Service Météorologique de Cap-Skiring

L'humidité est très élevée pendant la saison des pluies et peut atteindre près de 100 % entre juillet et septembre. Le minimum se situe janvier avec 87,1 %.



Source : Service Météorologique de Cap-Skiring

Figure 19 : Evolution du taux d'humidité relative en 2005

L'hydrographie

La zone de Cap-Skiring connaît un réseau hydrographique très développé avec des marigots qui couvrent toutes ses parties sud et est. Les *bolongs* sont très accessibles et constituent des points de ralliement entre les îles. La forte présence de mangroves favorise la production d'huîtres, de bois de feu pour les populations locales. Le fleuve Casamance, principal

cours d'eau longe la zone dans sa partie nord, et reste navigable jusqu'à hauteur de Katakalous. Les affluents les plus dynamiques sont les marigots d'Essaout, d'Elinkine de Diakène, de Kachouane, d'Ourong, de Nyikine et de Boudiédiète. La salinité du fleuve reste un problème majeur pour les parties arrosées par les affluents, qui sont pour la plupart des espaces destinés à la riziculture.

Les ressources en eaux souterraines de la zone sont aussi importantes. On y décèle la nappe aquifère qui couvre l'ensemble du département d'Oussouye : c'est la nappe superficielle du continental terminal ou nappe phréatique peu salée qui se situe entre 2 à 5m de profondeur avec un débit de 2 à 3 m³/h.

2.3 - L'organisation fonctionnelle de l'espace étudié : les différents types d'aménagement et les modes de gestion

Depuis le milieu du XX^e siècle, avec la réduction du temps de travail et l'instauration des congés payés, conjuguées à l'accroissement des niveaux de vie, le tourisme ne cesse de se développer. Il peut être défini comme une activité de loisir provoquant des voyages d'une durée limitée. Ces voyages s'effectuent dans la plupart des cas en direction d'espaces attractifs et de stations touristiques aménagées qui constituent un véritable système territorial de production et de distribution de biens et de services de loisirs. Du point de vue social et culturel, ces stations offrent des activités de loisirs fondées sur la mise en valeur de ressources naturelles comme le rivage de la mer et les patrimoines culturels. Elles tirent leur originalité économique du processus qui lie la consommation touristique au déplacement des consommateurs vers le produit à consommer.

La volonté affichée du gouvernement du Sénégal de valoriser son littoral presque inoccupé autrefois, par le développement de l'activité touristique, apparaît de manière très claire dans le premier plan national d'aménagement touristique qui visait les régions de Dakar, Thiès, Ziguinchor et Saint-Louis. Chaque localité a fait l'objet d'un plan spécifique. On y décèle des actions localisées soutenues par des objectifs clairs et ambitieux en matière d'aménagement et de développement touristique.

Dès lors, pour mieux accueillir ces flux touristiques, des espaces jadis bruts et « vierges » surtout dans le rivage de la mer sont identifiés et transformés en espaces aménagés pour abriter cette activité. Ceci est d'autant plus valable pour la station touristique où l'aménagement est un processus industriel qui consiste à transformer le milieu « brute » en un produit fini. L'organisation structurale de la station va se composer de quartiers au plan quadrillé et en maille

serrée. Ce qui rassemble de nombreux bijoux architecturaux et des équipements comme les casinos et les hôtels.

A leur début, les voyages à caractère touristique ne concernaient qu'une petite élite de la bourgeoisie. Puis, ils se sont élargis à la classe ouvrière après la conquête des congés payés à partir de 1936. C'est lorsqu'il est devenu tourisme de masse que ce type de voyage à entraîner l'accroissement et la diversité des installations d'hébergement touristiques comme les hôtels, les campements, les résidences, les auberges et les villages d'accueil, dans des villes touristiques pour des arrêts de courte ou de longue durée.

En même temps pour assurer commodité, confort et rapidité au séjour des touristes de nombreuses infrastructures de communication ont été aménagées tels que aéroports, ports, plages, aérodromes, routes et réseaux de communication. La mise en place de l'offre de services touristiques adéquats pour satisfaire les besoins des touristes en quête de plaisir et de repos marquent l'espace de son empreinte qui se traduit par les formes des aménagements et leurs impacts géographiques.

Ainsi, l'espace littoral sous la dynamique du tourisme a subi de nombreuses transformations profondes pour être le lieu de rencontre entre les touristes et les résidents. C'est « la mise en tourisme » qui correspond « au processus de transformation d'un lieu en un lieu touristique ». En d'autres termes, le tourisme par l'intermédiaire de ses installations et des activités économiques qu'il entraîne, va désormais participer à l'organisation de l'espace. Il crée des emplois dans le secteur touristique et participe à la redynamisation d'autres secteurs d'activité économiques. Il est assimilé à une activité industrielle. C'est un facteur de transformation très puissant du milieu qu'il investit.

En combinant deux facteurs principaux l'un lié à la présence spatiale du tourisme et l'autre à la forme des aménagements, les stations de Saly Portudal et de Cap-Skirting peuvent être qualifiés d'espaces polyvalents et ouverts, en ce sens qu'ils comportent plusieurs activités dont le tourisme constitue l'élément moteur du milieu à côté de la pêche et de l'agriculture. Il domine les autres secteurs d'activités économiques en les modifiant et en les orientant en fonction de ses propres exigences. Sur ce type d'espace, les autres activités sont indispensables pour compléter la production et la consommation de l'activité touristique. Sur le plan organisationnel, il n'existe aucune frontière ou limite qui en réglemente l'accès, l'occupation et l'utilisation.

Alors, l'espace naturel et physique est considéré comme « la matière première » de l'industrie touristique. Il apparaît comme un élément clé du tourisme dans la mesure où le voyage ou la villégiature suppose sa prise en compte. Il subit des transformations pour répondre

aux besoins du touriste. Ces transformations sont des aménagements pour son accueil, ses déplacements et ses loisirs.

Le souci de passer ses vacances loin de son domicile habituel suscite des politiques d'aménagement de sites afin d'accueillir une demande de plus en plus nombreuse et variée, venant divers horizons. L'espace touristique est, dès lors, devenu un décor pour attirer le visiteur et un élément moteur sans lequel l'activité touristique ne peut pas avoir lieu. C'est ce que remarquait Remy Knafou⁶⁸ en écrivant : « *Un site touristique est approprié par le regard* ».

La « beauté » d'un paysage ne vaut que par le regard qui lui est porté. La qualité touristique d'un paysage s'analyse à travers des regards multiples qui ne s'excluent pas. Le paysage n'est plus un décor, il est aussi une richesse patrimoniale. Il contribue à l'attractivité des territoires, dont il est un élément identitaire fort. La mise en tourisme du paysage va entraîner des changements sur le milieu pour accueillir les touristes.

Dès lors, le tourisme implique une séparation nette avec le lieu de résidence. C'est ce qui explique le succès des lieux comme le littoral qui donne l'illusion de retranchement et de changement pour mieux passer son temps libre. C'est pourquoi, la publicité touristique utilise le paysage, l'espace, la mer et la plage comme décor pour susciter la curiosité des touristes.

En effet, la question de l'accès aux pratiques touristiques des lieux se pose sous deux angles différents, celui de l'apprentissage et celui des médiations. Les deux montrent clairement que les pratiques touristiques sont des pratiques des lieux car l'accessibilité des lieux et l'accès aux lieux sont nécessairement liés à l'effectuation de la pratique. Toutefois, les pratiques récentes de l'offre de produits touristiques dits « hors sol » comme les parcs de loisirs et les stations littorales, modifient quelque peu la donne en rendant difficile l'évaluation de l'impact de ces pratiques en termes de relation avec l'espace.

L'histoire touristique du Sénégal se résume en deux principales étapes dans son évolution. La première étape correspond à la phase d'identification des sites, qui constitue la première médiation touristique entre l'espace et les flux touristiques, la seconde à celle de l'aménagement du territoire. Cette dernière étape est marquée par la création de quatre pôles touristiques à savoir, Dakar, la Petite-Côte, la Casamance et Saint-Louis. Les attraits touristiques qu'ils soient historiques, événementiels ou naturels, sont relativement concentrés ; et par là ils posent de graves problèmes de saturation d'espaces et de tensions qui vont à l'encontre de l'objet même du tourisme. Des espaces jadis naturels et « modestes » font l'objet de domestication aux seules fins touristiques. D'importantes réalisations d'infrastructures touristiques et hôtelières ont

⁶⁸Knafou, Remy. *Atlas de France*. Paris : La Documentation Française- Reclus, Volume *Tourisme Loisirs*, 1997, p.121.

complètement métamorphosé ce milieu littoral où se distinguent, aujourd'hui, quatre aires géographiques du tourisme qui se présente comme suit :

- l'espace touristique réduit à l'emprise spatiale d'un seul réceptif : le cas du campement touristique ;
- l'espace touristique réduit à l'emprise spatiale de deux ou trois réceptifs. C'est l'aire touristique comme Nianing ;
- l'espace touristique lié à l'emprise spatiale de plusieurs réceptifs : le cas de la station touristique qui est un espace où se concentrent beaucoup de réceptifs dans une zone juridiquement définie comme Saly ;
- enfin la zone touristique constituée de la succession d'aires touristiques dans la zone : exemple du Cap-Skiring.

L'extension et l'aménagement de la zone touristique donnent alors naissance à une région touristique qui peut être le cas de la Petite-Côte et de la Basse-Casamance. Les espaces touristiques sur le littoral se répartissent en deux catégories : les espaces touristiques aménagés ou planifiés et les espaces peu ou pas aménagés.

Les espaces peu ou pas aménagés sont constitués sans préalable, le plus souvent dans un désordre dû à la multiplication des initiatives individuelles incontrôlées. Par exemple, Elinkine et Abéné représentent des espaces peu aménagés alors que l'île de Karabane est classée parmi les espaces non aménagés.

Quant aux espaces aménagés ou planifiés comme Saly mais aussi Mbodienne, Pointe Saréne, Joal au niveau de la Petite-Côte et au Cap-Skiring en Basse-Casamance, ils sont créés dans le cadre d'une utilisation du site avec comme préalable la maîtrise foncière, le respect d'un plan d'aménagement conçu en fonction des types de structures à créer.

Les espaces touristiques aménagés sur le littoral présentent trois formes d'occupation :

- l'occupation littorale autonome comme c'est le cas du village de vacances du Club Méditerranée en Basse-Casamance et le Club Aldianna à Nianing au niveau de la Petite-Côte ;
- l'occupation en chapelet c'est l'exemple de la zone touristique de Somone ;
- l'occupation de grande envergure comme c'est l'exemple de la région touristique (station de Saly).

Avant de nouveaux espaces le long des côtes, les tour-opérateurs et les autres acteurs économiques comme les promoteurs immobiliers s'établissent au détriment des écosystèmes. L'urbanisation des sites touristiques au niveau de la Petite-Côte et en Basse-Casamance est

conduite suivant des formes diverses allant de la forme la plus « désordonnée » des habitations traditionnelles jusqu'aux aménagements maîtrisés de la promotion immobilière de somptueux hôtels et résidences en front de mer. A ce niveau, l'architecture ne respecte toujours pas les formes locales. Elle crée un décor éclectique fait d'emprunts de divers styles sahélien, mauresque, italien gothique ou néogothique. L'introduction de ces nouvelles formes habitations a engendré une dynamique spatiale qui a des répercussions sur l'organisation des activités touristiques et hôtelières.

2.3.1 - L'évolution de l'habitat : des villages traditionnels à la résidence secondaire

Sur le littoral sénégalais, il existe deux types d'occupation de l'espace qui conduisent à l'urbanisation. Il s'agit des réalisations anciennes dites traditionnelles comme les villages de pêcheurs, et les installations modernes d'hôtels et de résidences secondaires face à la mer.

Le développement touristique littoral a connu deux phases principales. La première phase correspond à l'implantation des premiers réceptifs touristiques internationaux qui a marqué l'entrée de cette zone dans le tourisme international de masse. La deuxième phase a coïncidé avec l'apparition des premières résidences secondaires qui a impulsé une nouvelle dynamique à la construction immobilière.

Sur la zone côtière, autour des stations de Saly et de Cap-Skiring, s'identifient des villages de pêcheurs, dont l'origine remonte dans le temps. La partie la plus caractéristique et la plus typique de ces villages est constituée de maisons construites en pierres ou en parpaings de « banco ». Les rues sont étroites et les tronçons rectilignes.

Face au développement touristique de ces localités, et grâce à leurs attraits naturels, des constructions nouvelles en dur ont fait leur apparition de façon anarchique à côté de celles dites traditionnelles. Aujourd'hui, le long de la Petite-Côte de Mbodienne à Todd (village situé au sud de Bargny) et celui de Cap-Skiring à Diembering sont touchés par ce phénomène de résidences touristiques. C'est ainsi que cette nouvelle forme d'hébergement représente des enjeux majeurs et pour l'Etat, les hôteliers et les populations locales.

Au Sénégal, le phénomène de résidences secondaires ne s'est développé qu'à partir des années 1990⁶⁹. Il visait à stimuler l'économie touristique qui traversait une léthargie de l'investissement immobilier. Initiées d'abord à Saly, très tôt, ces nouvelles formes de constructions privées, destinées à la location ou à la vente, se sont vite développées. Alors un phénomène de diffusion par saut va s'opérer au niveau des autres sites touristiques littoraux, comme Cap-Skiring, Somone et Nianing.

⁶⁹ Cf. : Annexe 10 : liste des résidences secondaires à Saly

Elles présentent des formes très diversifiées. Construites dans des sites traditionnels ou dans les stations touristiques de Saly et de Cap-Skiring, sous la houlette d'investisseurs avisés, elles représentent plusieurs centaines de villas. Elles ont entraîné la mutation profonde de la physionomie littorale en s'en réappropriant l'espace. Elles représentent plus d'un logement touristique sur deux. Leur nombre en croissance continue a été démultiplié par dix depuis 1990.

Ces villas, équipées et meublées, sont parfois destinées à la location saisonnière pour accueillir les « week-endistes » : c'est le tourisme de week-end. Les propriétaires sont des sénégalais qui disposent d'un niveau de vie assez élevé ou des étrangers notamment des européens. Elles occupent une place considérable dans l'hébergement touristique de cette localité. Elles sont destinées aussi bien à la clientèle nantie qu'à la clientèle basse de gamme.

En effet, on les considère dans la politique touristique comme un hébergement d'appoint en période de pointe et surtout comme fournisseurs de revenus supplémentaires pour les populations locales. Cependant, elles ne supportent pas de coûts fixes comme l'hôtellerie et les recettes qui échappent à tout contrôle du fisc.

Les stations de Saly et du Cap-Skiring présentent le point commun d'avoir développé d'importants lotissements de résidences secondaires. Dans la station touristique de Saly Portudal qui sert de référence pour les autres régions, on dénombre près d'une trentaine de résidences secondaires contenant chacune une cinquantaine de villas appartenant aux privés nationaux ou étrangers surtout les Français. Ces derniers disposent de plusieurs moyens pour rapatrier leurs capitaux sans compter les avantages fiscaux dont ils bénéficient dans le cadre du code des investissements⁷⁰.

Actuellement, au-delà de la station, c'est toute la périphérie qui est concernée, à savoir Mbour, Somone, Ngaparou, Nianing, Warang, etc. les résidences secondaires s'y développent, de façon anarchique, de nouvelles formes d'habitations de grand et moyen standing appartenant à des Européens à côté des formes d'habitations traditionnelles des populations autochtones.

Auparavant, toutes les maisons du front de mer étaient petites et éloignées du trait de côte. Le style était construit en pierres du pays. Mais l'avènement des résidences a fait apparaître de nouveaux styles architecturaux modernes construits face à la mer. L'esthétique environnementale et spatiale de ce qui existait avant leur implantation n'est plus considérée. Du coup, une très grande mutation du milieu s'est opérée en un demi-siècle. C'est ainsi que des villas de prestiges isolées ou parfois accolées par deux sont construites sur le modèle local ainsi que les bungalows des villages de vacances de certains grands voyageurs. C'est l'exemple des

⁷⁰Le développement fulgurant de ces installations provoquent un manque énorme à gagner pour l'économie nationale.

bungalows du Club Méditerranée, pour deux personnes, en roseau ou autres matériaux couleur locale.

Leur développement est consécutif à celui du tourisme de masse. Il s'est fait sans aucun plan pour canaliser leur accroissement sous la houlette d'investisseurs avisés. Généralement, on est attiré par les magnifiques plages de sable blanc, le microclimat et les eaux cristallines et chaudes. Mais la tendance actuelle semble favoriser la prolifération de ces aménagements chers et clinquants qui entraînent des changements trop importants pour l'environnement et les mœurs.

Dans ces lieux investis par le tourisme, s'opère le passage d'un type d'habitat villageois à un autre, à la fois plus urbain et caractéristique de cette activité. Les belles villas modernes et les hôtels balnéaires s'opposent à l'habitat traditionnel. Le plan général de ces implantations touristiques répond à des logiques précises et différentes des plans préexistants. L'occupation de l'espace s'organise selon le principe de la vue sur mer. Comme le souligne Alain Corbin⁷¹, les rivages sont tout juste « *désensauvagés* » et « *démythifiés* ».

Le passage de l'occupation de l'espace par les habitations dites traditionnelles à celles des résidences secondaires s'est opéré soudainement à travers tout le long du littoral sénégalais. Ces résidences secondaires marquent l'accroissement des investissements touristiques balnéaires notamment sur les deux stations balnéaires. Les enquêtes menées auprès des agences immobilières sur place et au bureau d'exploitation de la SAPCO à Saly indiquent qu'il existe, actuellement, 1800 appartements, villas ou studios répartis entre 30 résidences secondaires et hôtelières qui ont considérablement contribué au mitage du milieu. Au Cap-Skiring, elles seraient au nombre de trois à savoir, la Palmeraie, les Alizés et l'hôtel-résidence Amigo. En vérité, leur nombre reste inconnu compte tenu de la grande anarchie constatée dans leur construction.

Sur le plan opérationnel, le promoteur se charge de la construction, puis il vend les appartements, les studios ou les villas aux privés à la recherche d'un placement ou d'une résidence de vacances. Il arrive très souvent que le promoteur se mue en gestionnaire pendant une durée établie pour louer l'appartement, la villa ou le studio. Dans ce cas, le propriétaire bénéficie d'avantages fiscaux et peut jouir de sa résidence secondaire à des périodes réservées. On parle alors de « *time sharing* ».

D'une manière générale, les résidences secondaires comprennent à la fois des résidences en copropriété qui disposent de services collectifs et les résidences en multipropriété. A ces deux types de résidences secondaires, s'ajoute une autre forme plus ancienne d'hébergement, à savoir la pleine propriété où le propriétaire dispose d'une résidence supplémentaire à côté de son

⁷¹Corbin, Alain. *Le territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage 1750-1840*. Paris : Aubier, 1988, p.76.

logement principal. Cette catégorie est en progression continue au niveau de la Petite-Côte et en Basse- Casamance. C'est un mystère total sur leur nombre compte tenu de l'anarchie qui règne dans leur construction et des fausses déclarations faites sur les objectifs finaux.

Les zones de Saly et de Cap-Skiring font l'objet d'une demande touristique spontanée de deux origines. Il s'agit d'une part, d'un tourisme de week-end pour les populations des villes proches comme Dakar et Thiès pour la Petite-Côte ; Ziguinchor, Banjul et Bissau pour la Basse-Casamance, et d'autre part d'un tourisme de long séjour destiné aux hôtels internationaux et aux résidences de vacances.

Ces véritables enclaves résidentielles et touristiques surveillées par un gardien devraient présenter normalement plusieurs avantages. Elles devraient permettre, en effet, de maintenir et même d'accroître les activités économiques dans le secteur de l'artisanat, des services de jardinage et d'entretien, du commerce de détail et du bâtiment. L'achat de résidences secondaires par les ressortissants étrangers devrait permettre d'accroître les devises étrangères et jouer un rôle non négligeable sur la balance de paiement, d'autant plus que l'achat d'une résidence secondaire fixe et fidélise les séjours touristiques. Enfin, l'accroissement du nombre de résidences secondaires devrait permettre d'augmenter les structures et les capacités d'hébergement notamment lorsqu'elles sont utilisées, en totalité ou partiellement, pour la location.

Pour les résidences secondaires vendues en copropriété, elles sont constituées de programmes immobiliers composés de services assurés par une société de gestion. Ces services comprennent généralement l'entretien des appartements et la gestion des équipements communs comme les piscines, les jardins, les courts de tennis et les salles de sports. Les propriétaires utilisent généralement ce type de résidence secondaire pour eux-mêmes et pour la location en les confiant à la société de gestion qui leur remet une partie des loyers, nets des charges.

Quant aux résidences secondaires en multipropriété, communément appelées propriété « spatio-temporaire » ou à « temps partagé », peuvent être définies comme l'acquisition d'un logement de vacances divisé en périodes généralement d'une semaine ou de quinze jours. Chaque période de séjour est vendue séparément.

Au contraire, d'après les enquêtes, tous les hôteliers de façon unanime et les populations locales estiment qu'elles constituent un handicap majeur, voire un frein au développement des hôtels basés dans les stations de Saly et de Cap-Skiring. Elles leur prennent des clients et constituent de sérieux concurrents entraînant la chute considérable de leur taux de remplissage. Dans un tel contexte, nombreux sont les investisseurs hôteliers à se désintéresser dans un autre

projet hôtelier. Il ressort des enquêtes aussi bien à Saly qu'au niveau de Cap-Skirting que la plupart des propriétaires de résidences étaient des anciens clients d'hôtels.

Cette économie parallèle échappe à tout contrôle et à toute fiscalité. C'est une perte de recettes fiscales et de taxes de séjour pour l'Etat et les collectivités locales. En effet, les locations qui se font très souvent à la semaine sont difficiles à chiffrer car beaucoup de personnes louent sans déclarer. Le développement de la réservation directe par le biais de l'Internet et, parfois par le démarchage direct de la clientèle des complexes hôteliers vers les maisons d'hôtes provoquent un mécontentement des hôteliers.

Sur le plan de l'emploi, il est constaté que les résidences préfèrent souvent employer des jeunes peu qualifiés que des professionnels expérimentés. On les embauche et on les licencie quand on veut. Ils font face à des emplois précaires et sont également très souvent victimes de toute sorte d'agression de la part de leurs employeurs.

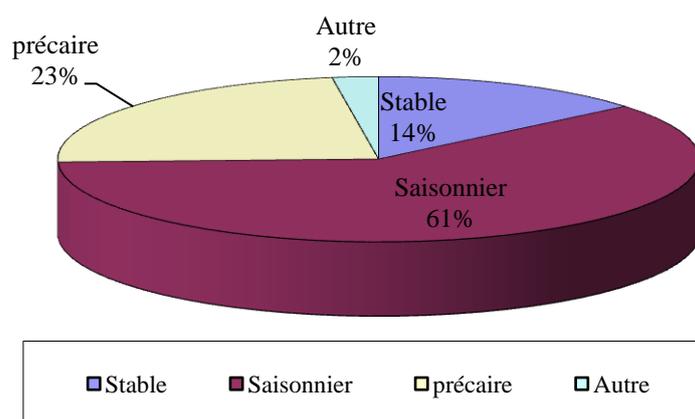


Figure 20 : Perception des emplois touristiques par la population locale

Au fait, l'apport du tourisme en termes de création d'emplois dans ces stations reste globalement mitigé pour la population locale. C'est ce que nous montre le graphique ci-dessus. 61 % des personnes interrogées estiment que l'activité touristique est saisonnière, 23 % qu'elle est précaire et 14 % seulement de stable.

Plusieurs professionnels interrogés affirment que c'est une grosse erreur de la part de l'Etat d'avoir instauré la para-hôtellerie. C'était trop prématuré car le tourisme balnéaire n'avait pas encore atteint sa vitesse de croisière. Les conséquences sont nombreuses et variées. Parmi celles-ci on peut retenir leur nombre croissant de façon désorganisée au cœur de la station touristique qui provoque ainsi une baisse considérable des taux d'occupation des hôtels. Le cas des résidences Plein Sud, Tropical et Marina à Saly illustrent parfaitement cette situation. Elles

sont construites tout autour des hôtels Savana, Bougainvillées et Amaryllis. Elles proposent une alternative aux prix exorbitants imposés par ces hôtels internationaux.

2.3.2 - Les aménagements touristiques modernes

Les formes d'aménagement sont nombreuses, mais une analyse rigoureuse permet d'en distinguer deux types : les locations de meublés et celles de l'hôtellerie traditionnelles. Ces dernières se présentent selon différents modes d'hébergement : hôtels, villages de vacances, campements, auberges, résidences de vacances, maisons et chambres d'hôtes, gîtes, etc. Leur nombre ne cesse de s'accroître ces dernières années sur le littoral notamment à Saly et au Cap-Skirting.

Dans cette dynamique, d'autres modèles d'habitats ultramodernes avec des équipements très lourds se répandent de plus en plus à côté des installations hôtelières et para-hôtelières. Ces habitats accueillent une clientèle de luxe, le plus souvent étrangère. C'est une conception très récente du tourisme de villégiature, qui ne tient pas compte du milieu environnemental. Il s'agit aussi souvent d'hôtels de haut de gamme totalement protégés et isolés du cadre avoisinant qui ont une clientèle touristique aisée. Ces réceptifs d'accueil réservés aux classes favorisées, voire fortunées, développent ce qu'on appelle le tourisme enclavé qui a peu de retombées économiques pour la population locale.

2.3.2.1 - Le cas de la Petite-Côte

La station touristique s'étend sur 620 hectares. Elle abrite plusieurs hôtels et résidences para-hôtelières. Sa gestion répond à des conditions économiques, juridiques, fiscales et d'aménagement spécifique. Elle nécessite plusieurs standards de qualité dont les plus manifestes sont la salubrité, l'occupation de l'espace et la sécurité. La station de Saly est gérée comme une ville mais aussi comme un pôle de vente de services regroupant des entreprises variées.

La SAPCO, fondée juridiquement responsable de la gestion et de la promotion du site, dispose de camions qui procèdent quotidiennement à l'enlèvement des ordures ménagères aussi bien dans l'enceinte de la station que dans les zones périphériques de Saly.

Sur le plan de la sécurité, la station dispose d'une brigade de sapeurs pompiers. Elle est le seul site touristique du pays à disposer une brigade spéciale de gendarmerie de soixante éléments qui veillent sur la sécurité des touristes et des riverains.

Saly Portudal a un comité de station, dont les statuts établis le 1^{er} mars 1985 fixent son objet, sa composition, son administration et son financement. Dans la station, la SAPCO a mis en place un comité de station qu'elle préside avec tous les hôteliers, les résidents, les transporteurs, les commerçants et les concessionnaires qui l'assistent dans la gestion du site. Ainsi, ce milieu littoral a fait l'objet de plusieurs études qu'il conviendrait de passer en revue.

2.3.2.2 - Le cas de Cap-Skirting

Cette station est née ex-nihilo suite à la volonté du gouvernement sénégalais de diversifier les pôles de développement touristique. La construction du Club Méditerranée en 1972 marque la création du comptoir touristique de Cap-Skirting⁷². En avril 1975, l'Etat, par le biais du sous- préfet de Kabrousse avait attribué à l'Est du Club Méditerranée 65 parcelles à usage d'habitation destinées aux travailleurs locaux de ladite chaîne hôtelière et à ceux de la Paillotte. En raison de l'essor touristique grandissant ce lieu est devenu un village.

L'étendue de la superficie de cette station reste encore méconnue. Elle abrite officiellement une quinzaine de réceptifs⁷³ dont trois (3) résidences hôtelières (la Palmeraie, les Alizés et l'hôtel « les Amigos »). La prolifération des résidences privées se poursuit avec frénésie au Cap-Skirting malgré l'élargissement des compétences de la SAPCO à l'échelle nationale qui travaille pour la requalification de cette station balnéaire.

La station de Cap-Skirting, contrairement à celle de Saly n'a pas de comité de station et semble se développer sans standard de qualité. Elle n'abrite pas de station d'eau et n'a pas système de canalisation. Par contre, la station abrite une caserne de sapeurs pompiers et une gendarmerie qui veille à la sécurité de la station.

⁷²*Le Soleil*. « Cap-Skirting : Besoins à satisfaire dans un cadre de rêve », 4 septembre 2009, p. 16.

⁷³Voir Annexe 11 : liste des hôtels et résidences secondaires en Basse-Casamance

Conclusion

Cette première étape de la réflexion a tenté d'adopter une démarche systémique sur la problématique de la mise en place d'une destination touristique au sein d'un marché donné dans sa globalité. En effet, il a semblé nécessaire de s'intéresser à la fois au territoire lui-même, aux produits touristiques et aux marchés ciblés. Cette approche a permis notamment de mettre en relief la complexité du secteur touristique au Sénégal. Cette complexité représente l'un des défis majeurs des organismes voués au développement et à la promotion du territoire en tant que destination.

L'étude diagnostique de l'activité touristique au Sénégal a permis de mieux identifier les différentes ressources et la demande touristiques d'une part, de comprendre les forces et les faiblesses du secteur, d'autre part. Au demeurant, il est important de comprendre, avant de laisser jouer l'imaginaire que ce secteur, même s'il peut reposer sur des atouts naturels et culturels, doit construire ses avantages comme tout secteur économique.

Le tourisme représente un secteur décisif et un atout majeur pour l'économie d'un pays, en termes de valorisation des attractions naturelles et culturelles. C'est un outil remarquable de développement économique et de bien-être social. Dans le monde en général, il est l'un des secteurs dont la croissance est la plus rapide ; et l'une des plus importantes sources de devises étrangères. Les pays en développement doivent considérer l'activité touristique comme une source de revenus à travers les emplois directs et indirects qu'il crée en participant activement à la réduction du taux de chômage au profit des couches sociales les plus vulnérables comme les jeunes et les femmes.

L'analyse de la « mise en tourisme » d'un territoire demande la valorisation du produit touristique, sans quoi tout projet de développement touristique ne pourrait aboutir. Le produit touristique d'un pays est la résultante de la combinaison de plusieurs facteurs comme le patrimoine naturel, culturel, historique et artistique avec les aménagements d'infrastructures routières, fluviales, aéroportuaires, touristiques et hôtelières mis en œuvre pour accueillir, servir et satisfaire le visiteur.

Au Sénégal, le tourisme peut jouer un important rôle tant sur le plan régional que local dans le domaine environnemental, social, pédagogique et culturel que dans la promotion de l'intégration. De vastes et ambitieux programmes d'aménagement peu adaptés ont été réalisés et mis en œuvre sans une réelle implication ni adhésion des populations locales notamment à Saly au niveau de la Petite-Côte. Ce lieu crée *par* le tourisme et *pour* le tourisme représente l'activité principale qui structure l'économie locale. L'activité touristique sur ce lieu est fortement

dépendante des orientations stratégiques des acteurs du tourisme principalement les tour-opérateurs, les groupes hôteliers et les agences de voyages qui orientent la clientèle en fonction de leurs intérêts.

C'est en l'élargissant aux communautés d'accueil et en encourageant la tolérance et la compréhension entre les visiteurs et visités qu'il arrivera à un développement touristique durable qui garantira l'avenir de ce secteur à long terme.

En effet, le tourisme est devenu un secteur économique extrêmement sophistiqué et concurrentiel. La concurrence se joue sur les prix, la qualité du produit et la qualité du service. En définitive, afin que le tourisme se développe tout en profitant aux communautés locales dans une perspective durable, il faudrait faire des efforts supplémentaires en matière de formation et de capacité d'action collective entre tous les acteurs concernés. L'adhésion des habitants in situ constitue un préalable à la réussite de tout programme de développement de cette activité sur le territoire et elle est fonction des retombées directes qu'ils peuvent en tirer.

C'est pourquoi François Merrien,⁷⁴ se référant aux travaux de Porteur sur la compétitivité affirme que celle-ci ne découle pas de la dotation en facteurs mais de la capacité des firmes à développer de nouveaux produits pour mieux répondre aux besoins des consommateurs. Cette thèse a été défendue par Schumpeter quand il souligne que la compétitivité découle de l'innovation. C'est pourquoi nous pensons que l'innovation devient une nécessité pour développer une politique d'aménagement touristique.

Avant d'examiner les politiques d'aménagement touristique à mettre en œuvre pour permettre au mieux de concilier les objectifs de développement touristique avec la protection des espaces naturels et paysagers dans une perspective durable, il est nécessaire de cerner successivement, en seconde partie, les facteurs qui ont conduit au développement touristique du milieu littoral, les acteurs et les effets induits par les pratiques touristiques sur le littoral et sur les communautés d'accueil.

⁷⁴François-Xavier Merrien est ancien professeur des Universités de Paris Sorbonne. Il est professeur à l'Université de Lausanne, à l'Institut François-Xavier Merrien.

**PARTIE 2 : ENJEUX STRATEGIQUES,
ACTEURS ET IMPACTS DE
L'AMENAGEMENT TOURISTIQUE
DU LITTORAL**

Comme il a été évoqué dans la première partie de cette étude, le tourisme, à l'échelle d'un pays, est une activité économique complexe qui nécessite la mise en commun de plusieurs acteurs et de ressources. En matière de tourisme, on parle couramment de « système touristique » pour mettre en évidence les nombreuses interrelations qui peuvent découler de cette activité dans des environnements variés. La fréquentation des destinations dépend de paramètres naturels et anthropiques, des réalités et des dynamiques spatiales dans lesquelles elle s'inscrit.

Le tourisme représente un atout pour l'économie des pays, en termes de valorisation des attractions naturelles et culturelles. Les pays en voie de développement comme le Sénégal considèrent l'activité touristique comme une source de revenus à travers les devises étrangères qu'elle génère. Dans un contexte national dominé par la crise du secteur agricole, le gouvernement du Sénégal trouve par le développement du secteur touristique un moyen de diversifier l'économie. Dès lors, la mise en tourisme du littoral situé sur la façade atlantique répond à une logique de valorisation du potentiel, dans un contexte de vogue balnéaire, pour accueillir des touristes internationaux à la recherche de l'exotisme. Le littoral sénégalais joue un rôle économique considérable à travers la dynamique touristique. Ce qui lui confère une valeur foncière remarquable.

Toutefois, cette option n'est pas sans conséquences au niveau local au triple plan environnemental, culturel et socio-économique. Les changements engendrés sont inhérents à la logique du marché touristique.

La commercialisation du produit touristique est monopolisée par des organisations des pays émetteurs de touristes. Ces dernières contrôlent le contenu de leurs offres de voyages, c'est-à-dire qu'elles déterminent les destinations proposées, les capacités, les itinéraires et les caractéristiques des voyages. En règle générale, plus le voyageur est important, plus il sera guidé par des critères commerciaux et moins par le sentiment de fidélité à l'égard des destinations. Cette situation pose des problèmes aux destinations et aux opérateurs privés locaux. En effet, les voyagistes étrangers sont très importants, ils ne sont guère liés à des fournisseurs ou à des destinations spécifiques, ils orientent les clients selon leurs intérêts du moment.

A titre d'exemple, suite aux événements déclenchés par les attentats terroristes de septembre 2001 aux Etats Unis, la réaction des voyagistes a été de réduire leurs engagements financiers et les opérations vis-à-vis des destinations réceptrices. Cette réaction était motivée par deux préoccupations : les conséquences financières pour l'entreprise et la sécurité de la clientèle qui constituent une préoccupation particulière pour eux, depuis que la directive européenne sur les voyages à forfait a institué une législation qui étend leur responsabilité à l'égard de leurs clientèles. Face aux hésitations des touristes, les voyagistes se sont concentrés sur les

destinations perçues par les clients comme étant sûres. Ceci est révélateur car ils n'ont que des intérêts à préserver et non une destination.

Pour appréhender l'évolution du secteur touristique du littoral sénégalais, nous proposons dans cette deuxième partie un modèle systémique qui tiendra compte à la fois du contexte et des stratégies des acteurs. Elle est répartie en deux chapitres : le premier analysera les objectifs et moyens de l'aménagement touristique et le second présentera les résultats de l'aménagement touristique.

CHAPITRE 1: OBJECTIFS ET MOYENS DE L'AMENAGEMENT TOURISTIQUE

La politique d'aménagement du territoire a été conçue par l'Etat. Depuis bientôt quarante cinq ans, elle a été définie pour répondre aux défis qu'imposent les mutations économiques, sociales et culturelles du pays. Il faut en effet adapter le territoire et l'aménager en fonction des infrastructures déjà existantes comme en fonction de celles qu'il faudrait réaliser dans l'avenir, en fonction de l'activité des entreprises, des populations et de leurs besoins. Il existe un lien entre l'aménagement du territoire et l'activité touristique. Il s'agit d'adapter le territoire en l'aménageant pour abriter l'activité touristique qui, par ses actions, modifie l'environnement en générant à la fois des effets positifs et négatifs. Les effets positifs se traduisent par l'accroissement de la richesse et la création d'emplois et de nouveaux services. Pour les effets négatifs, ils sont de plusieurs ordres comme la pollution, l'érosion, la prostitution, les trafics en tous genres.

Le tourisme représente un facteur déterminant et un véritable défi dans la problématique de l'aménagement du territoire. En tant qu'un vecteur de croissance économique, il est le second poste d'exportation du Sénégal.

Au demeurant, les objectifs de l'aménagement touristique sont multiples. Il s'agit entre autres de la croissance de l'emploi, le renforcement de la cohésion sociale, le développement du territoire et le rayonnement international du pays. Dans ce contexte, la recherche d'un équilibre tant au niveau économique, social, éthique qu'environnemental devient un élément déterminant dans le choix du modèle d'aménagement pour un développement touristique maîtrisé.

Dans ce chapitre, il s'agira de cerner d'abord les objectifs socio-économiques, politiques, culturels et environnementaux des aménagements touristiques de l'Etat et la place des acteurs privés. Puis, les problèmes posés par les aménagements touristiques littoraux seront étudiés. Et enfin, nous allons évoquer sous l'éclairage des innovations apportées dans l'organisation et le financement du secteur touristique en vue d'atteindre les objectifs des pouvoirs publics.

1.1 - Les objectifs de l'aménagement touristique

Le littoral sénégalais, plus spécifiquement les zones de Saly et de Cap-Skiring, représentent parfaitement cette problématique globale qui lie le tourisme à l'environnement, en à travers l'aménagement du territoire. Ces deux sites reflètent l'opposition et les antagonismes souvent récurrents qui existent entre le tourisme de masse et l'environnement.

En effet, l'essor du secteur touristique sénégalais a connu plusieurs phases dans son évolution. Les premières initiatives datent du début des années soixante dix avec l'élaboration des premières politiques d'aménagement du territoire et la définition de zones prioritaires de développement touristique de masse. Puis, à partir des années quatre vingt, l'Etat a procédé à l'aménagement de zones spécifiques avec l'appui des bailleurs de fonds notamment dans la réalisation de la station balnéaire de Saly. Et enfin, dans les années quatre vingt dix et deux mille, s'est poursuivie et s'est consolidée la politique d'aménagement et de promotion touristique. Celle-ci s'est traduite par la création de structures chargées d'accompagner et d'encadrer le développement du secteur comme le Comité de Suivi des Conditions d'Accueil et de Séjour des Touristes (CSCAST) en 1985 et des Syndicats d'Initiative du Tourisme (SIT) dans toutes les régions du pays.

Actuellement, la Petite-Côte et la Basse-Casamance se positionnent comme de nouvelles périphéries vis-à-vis des grands marchés émetteurs européens. En effet, la mise en valeur touristique de ces zones littorales s'inscrit dans la logique de promotion de nouvelles destinations balnéaires « tropicales » qui répondent aux enjeux que représente la nouvelle dimension d'un tourisme exotique « de masse ».

Le tourisme est au cœur d'enjeux multiples en termes d'économie et d'emplois, mais aussi d'environnement, de patrimoine, d'éducation ou d'éthique. Les interactions multiples et les mutations sociales ou technologiques qu'il induit en font un phénomène de société qui, sous des formes de plus en plus variées et novatrices, marque de son empreinte les espaces et les hommes qui constituent ses principales ressources.

Le tourisme est une activité transversale en ce sens qu'elle fait appel à plusieurs secteurs économiques comme le transport, la pêche, l'agriculture, la construction, le commerce et l'artisanat sur lesquels il a des retombées. En tant qu'une source de valeur ajoutée et un outil potentiel de rééquilibrage de l'activité économique sur le territoire, l'essor touristique s'accompagne d'une démarche raisonnée et solitaire de la préservation de la nature et de l'environnement. En d'autres termes, le tourisme joue le rôle de moteur de développement durable, mais cela suppose au préalable une évaluation sérieuse des impacts environnementaux et économiques des projets dès la phase de conception, par l'implication et la sensibilisation et

l'adhésion des acteurs locaux à leur dynamique en assurant une valeur équitable de retour pour les populations et le territoire d'accueil.

L'activité touristique bénéficie d'un paysage caractéristique qui marque son identité. Son développement dans de nouvelles zones ou dans des régions isolées ou rurales, requiert des investissements lourds dans des infrastructures comme les routes, les réseaux d'adduction d'eau, d'alimentation en électricité et d'installations sanitaires.

Si elles sont soigneusement planifiées et encadrées, ces infrastructures apportent des bénéfices nets aux populations locales démunies en leur fournissant des services essentiels et en ouvrant de larges perspectives de développement aux entreprises locales, régionales ou nationales.

Dès lors, la grande difficulté à surmonter ici est de garantir que les nouveaux aménagements touristiques ne s'accompagneront pas d'une consommation des ressources aux dépens des communautés locales mais qu'ils leur offriront au contraire de nouveaux moyens pour y accéder voire les gérer. Dans cette perspective, la réflexion portera sur les objectifs socio-économiques, politiques et culturels de l'aménagement touristique au Sénégal.

1.1.1 - Les objectifs socio-économiques

Il convient de rappeler que dans les années soixante dix, l'Etat du Sénégal était confronté à des crises dans les secteurs traditionnels et au déclin de l'activité agricole. C'est dans ce contexte qu'il s'est lancé dans la promotion d'un vaste programme de développement touristique de masse qui aboutit à la réalisation des plans d'aménagement touristiques de Saly et de Cap-Skiring. Au même moment, des notions de rentabilité et de retour opérationnel sur investissement touristique deviennent des réalités intégrées en matière touristique par les pouvoirs publics.

Le Sénégal fonde beaucoup d'espoir sur le tourisme qui, à l'instar d'autres secteurs, présente plusieurs avantages, tant sur le plan économique par l'apport en devises et par l'attraction d'investissements étrangers que social par la création d'emplois et par la génération de nouvelles sources de revenus. Il est considéré comme un secteur stratégique de croissance économique remarquable pour le Sénégal.

Dès lors, en raison des immenses opportunités d'investissement qu'offre le secteur, il représente un défi et un enjeu majeur pour le Gouvernement dans le cadre du développement économique et de l'aménagement du territoire. L'activité touristique demande des investissements lourds qui favorisent la création d'emplois tant formels qu'informels. C'est en raison de son fort potentiel de création de richesse pour les populations que le gouvernement sénégalais est favorable à sa promotion.

Selon l'OCDE, la création d'un emploi dans le secteur touristique exige sept fois moins d'investissement que la création d'un emploi dans le secteur industriel. Les emplois du secteur touristique se répartissent entre plusieurs catégories sociales classées en emplois directs, indirects et induits. Les emplois directs sont pour l'essentiel en relation directe avec les touristes ou avec les entreprises qui produisent et commercialisent des matériaux et des biens liés à leurs pratiques. Quant aux emplois indirects, ils soutiennent le fonctionnement du système touristique sans y être liés exclusivement. C'est le cas de l'immobilier, du commerce et de l'artisanat. Enfin, les emplois induits résultant de l'essor de l'économie locale sont favorisés par la circulation de l'argent. Cet essor économique fait apparaître une nouvelle demande solvable qui répond à l'offre diverse de services sans lien direct avec les demandes de touristes.

Sur le plan économique, le tourisme présente des enjeux considérables. A cet effet, comme l'affirme Olivier Dehoorne⁷⁵ :

«Loin d'être perçu comme une simple activité complémentaire, le tourisme est d'abord une source de devises, les volontés politiques en font souvent un levier pour l'économie d'un pays. Pourtant, la création de lieux d'accueil ne se décrète pas, et le fonctionnement du système touristique est souvent plus complexe à appréhender que ne l'imaginent les aménageurs et décideurs locaux. Trop souvent, le tourisme international est présenté comme la clé du développement volontariste de pays en difficulté. »

En effet, l'étude de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) sur l'impact du tourisme sur l'économie sénégalaise en 2003⁷⁶ montre que le secteur contribue largement au développement économique et social du Sénégal par les revenus qu'il génère, les emplois qu'il crée, les investissements qu'il attire, les apports nets en devises étrangères et la contribution aux ressources de l'Etat qu'il procure. Selon l'APIX, le tourisme fait partie des six secteurs prioritaires du Sénégal. Il a généré en 2006 près de 306,2 milliards de FCFA de recettes, 14 000 emplois directs, 21 000 emplois indirects et 866 164 entrées touristiques.

C'est fort de cette réalité que le Sénégal concentre ses efforts sur le relèvement du standing de la destination en misant sur un tourisme haut de gamme générateur de devises, sur la diversification des produits touristiques et sur l'amélioration de la desserte aérienne pour atteindre 1,5 million de visiteurs en 2010.

En tant que secteur transversal, l'activité touristique a des effets induits sur les autres branches de l'économie sénégalaise et ce, à travers les consommations intermédiaires de produits agricoles et halieutiques locaux. Les recettes en devises tirées du tourisme permettent de couvrir

⁷⁵ Dehoorne, Olivier. « Le monde du tourisme ». In : « *Le Tourisme. Acteurs, lieux et enjeux* ». Paris : Belin, 2007, p.149.

⁷⁶ OMT. « Impacts du tourisme sur l'économie sénégalaise ». Madrid, 2003, pp. 45-46.

entièrement les dépenses d'importation en riz et 75 % de la facture pétrolière du pays. Selon l'OMT⁷⁷ les recettes nettes en devises après déduction des dépenses d'importation directes et indirectes pour les besoins du tourisme (26,2 % des recettes brutes) s'élèvent à 137 milliards de FCFA et assurent la couverture de 70 % du déficit de la balance de paiements.

Pour toutes ces raisons, le gouvernement du Sénégal fonde beaucoup d'espoirs sur ce secteur pour servir de moyen de lutte contre la pauvreté et pour accélérer la croissance économique. A ce titre, l'objectif majeur est d'atteindre 1,5 million de touristes à l'horizon 2010.

Dans ce contexte, les collectivités locales sont également de plus en plus conscientes des enjeux du tourisme. Pour elles, l'activité touristique ouvre de nouvelles perspectives de développement car elle crée des emplois et entraîne des investissements et participe à l'amélioration du cadre de vie des populations locales, aux dynamiques d'aménagement du territoire et au développement économique de diverses activités, comme le commerce local de production agricole, le secteur du bâtiment, l'artisanat et les services.

La réflexion autour des enjeux, des impacts et des acteurs de l'aménagement touristique doit donc s'orienter vers ces facteurs, d'ordre structurel et conjoncturel, qui indiquent des conséquences négatives au double plan physique et humain. Les principaux problèmes concernent l'occupation et l'exploitation abusive du sol qui met aux prises trois grandes catégories d'acteurs aux intérêts parfois divergents : l'Etat, les multinationales hôtelières et touristiques et les communautés locales.

Les enquêtes de terrain montrent que les villageois adhèrent aux objectifs de développement touristique de l'Etat parce que c'est un secteur qui offre des opportunités d'emplois et de développement local. Les aménagements touristiques sont synonymes pour eux d'apports d'argent, de création d'emplois qui méritent d'être bien encadrés pour atteindre des objectifs politiques.

1.1.2 - Les objectifs sociopolitiques

En jetant un regard sur les principaux objectifs d'aménagement touristique de la Petite-Côte et de la Basse-Casamance, il semble pertinent que l'enjeu majeur consiste, entre autres, de combiner les intérêts multiples des différents acteurs impliqués. Dès lors, entre le développement de l'activité forestière, l'urbanisation galopante et l'essor de l'activité touristique comment, de surcroît, satisfaire des enjeux communs globaux qui s'inscrivent dans le registre de la protection de l'environnement humain ? Est-il possible de satisfaire ces multiples enjeux ? C'est à cet exercice prospectif que nous tenterons de répondre en croisant la théorie et l'enquête de terrain. Valorisé et convoité, l'espace littoral suscite des concurrences d'usages qui se transforment

⁷⁷OMT. « Impacts du tourisme sur l'économie sénégalaise ». Madrid, avril 2003, p.3.

parfois en de véritables conflits. Il s'agira de comprendre le contexte et les mécanismes du phénomène afin de pouvoir appréhender la situation délicate dans laquelle se trouve le littoral, pour susciter une réflexion.

Le tourisme constitue la vocation essentielle du littoral en raison de ses attractions naturelles et physiques. Son introduction dans ce milieu consiste à voir et à utiliser autrement la plage et la mer en leur conférant des qualités dont elles sont dépourvues. Le littoral sénégalais devient ainsi le théâtre de plusieurs types de conflits d'usages. La politique de diversification de l'offre touristique entreprise par le ministère chargé du Tourisme s'accompagne de mesures incitatives comme « la motivation, la formation et l'accompagnement d'acteurs locaux en mesures de s'approprier l'offre nouvelle dans une perspective de développement durable⁷⁸. »

C'est dans ce contexte que l'Etat, à travers les différents fonds comme le Projet de Promotion de l'Initiative Privée (PPIP), le Fonds National de Promotion de la Jeunesse (FNPJ⁷⁹) ou les institutions de microprojets, aidera au financement des jeunes promoteurs touristiques. Il en est de même d'autres sources de financement à travers la coopération décentralisée dans le cadre des nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté.

1.1.3 - Les objectifs socioculturels

Le tourisme met en relation des personnes qui interagissent avec l'environnement physique et culturel et interagissent entre elles sur le plan humain, par le biais des échanges interindividuels ou organisationnels. Il participe activement à la préservation des valeurs traditionnelles et culturelles des peuples. Le tourisme comme l'a souligné l'Organisation Mondiale du Tourisme « *universalise le lien social* » et est aussi une source « *de fierté culturelle, de paix et de compréhension de l'autre, de sens de la propriété et du contrôle.* ». C'est dans le même ordre d'idées que Moustapha Fall⁸⁰ a considéré le tourisme au Sénégal comme un secteur humanisant, dans la mesure où il est source de confrontation culturelle fructueuse entre différents peuples. C'est une occasion qui met en contact des hommes de différentes cultures et de civilisations. En un mot, pour paraphraser le Président-poète Léopold Sédar Senghor, nous dirons que le tourisme constitue une occasion « du donner et du recevoir », une expérience de voyage qui permet un « échange profond entre les visiteurs et les visités » à préserver et valoriser.

En effet, des organisations comme l'UNESCO, à travers les conventions et recommandations qu'elles ont établies, œuvrent activement pour la paix dans le monde, et cela

⁷⁸ Ba, Alioune et Faye, Oumar. « Les innovations financières dans le développement de activités touristiques de l'Etat sénégalais et dans le cadre de la coopération décentralisée ». In : *Tourisme et innovation. La Force créative des loisirs*. Paris :L'Harmattan, 2007, p.38.

⁷⁹ Le FNPJ est un fonds mis en place en 2001 par l'Etat du Sénégal et destiné aux jeunes qui souhaitent créer une entreprise. C'est un instrument de financement qui permet aux jeunes porteurs de projets de surmonter les difficultés rencontrées dans l'obtention de crédits bancaires.

⁸⁰ Fall, Moustapha était le délégué général au Tourisme du Sénégal entre avril 1973 et mars 1978.

par le respect de la culture de l'autre. C'est le principe de l'acceptation dans la différence car comme le dit le dicton « *quand une personne est différente de moi, loin de me léser elle m'enrichit* ». La diversité culturelle a revêtu plusieurs formes. Tantôt elle a été source de conflit, tantôt source de paix. Cependant, exploitée de façon logique et rationnelle, elle devient un élément incontournable dans le maintien de la paix au monde. A titre d'exemple, Samuel Huntington, dans son ouvrage « *Chocs de civilisations* », affirme que dans ce nouveau monde, les sources fondamentales et principales de conflit ne seront ni idéologiques ni économiques, mais culturelles. Il insiste sur le fait que la culture va dominer la politique à l'échelle planétaire.

Comme l'a affirmé Guy Rocher : « *la culture est un ensemble lié de manière de penser, de sentir, d'agir plus ou moins formalisés qui étant apprise et partagée par les individus, contribue à constituer ces derniers en une communauté distincte et particulière.* » On entend par là que chaque communauté a sa propre culture ce qui fait qu'on a une diversité culturelle. Cette diversité si elle est exploitée de façon rationnelle et consciente devient un facteur de rassemblement entre les peuples et au sein d'une même communauté. L'un des exemples les plus pertinents et qui est d'actualité sera l'organisation du Festival Mondial des Arts Nègres (FESMAN) qui réunira et tentera de réconcilier l'Afrique et toute sa diaspora à Dakar.

Le tourisme culturel peut être assimilé à un tourisme ayant trait à la découverte d'une culture d'un peuple donné, de son mode de vie et de son lieu tout en privilégiant le contact humain. Pour ce faire, pour conserver les traditions, l'histoire ou l'essence même de leur us et coutumes, des objets ancestraux ou de valeurs symboliques, les pays développés ont recours aux musées ou institutions assimilées afin de perpétuer les traditions de leur civilisation. Les pays africains peuvent s'ouvrir au tourisme culturel d'une autre manière, plus directe, en organisant l'accès du voyageur à la découverte de leurs sites remarquables et de leur histoire vivante.

1.2 - La politique d'aménagement de l'Etat

Cette célèbre phrase du Président Abdoulaye Wade traduit sa volonté de donner au tourisme sénégalais un nouveau visage, c'est-à-dire : « *Celui d'une activité saine, qui respecte nos mœurs et notre environnement et qui contribue efficacement à la lutte contre la pauvreté* ». Comme lui, et dans le même ordre d'idées, le Président Houphouët Boigny de la Côte d'Ivoire a eu à défendre ce secteur quand il déclare : « *Il faut que l'Afrique recherche le tourisme profitable au pays, le tourisme source de confrontation pacifique, de détente et de compréhension mutuelle entre les peuples.* »

La volonté de diversifier l'économie a poussé le Président Léopold Sédar Senghor à mettre en place un vaste programme de développement de l'activité touristique qu'il considère

comme vecteur privilégié de la « *civilisation de l'universel* » et de l'échange entre peuples. A son avis, le tourisme apparaît comme un facteur qui fortifie l'identité culturelle d'un peuple. Dès lors, le patrimoine d'un pays ne peut avoir d'existence que s'il est reconnu, valorisé et enrichi. C'est pourquoi, le potentiel touristique sénégalais est l'objet, depuis bientôt une quarantaine d'années, d'une valorisation renouvelée pour mieux répondre à la demande nationale et internationale en perpétuelle mutation.

Au Sénégal, le marché du tourisme est composé d'acteurs publics et privés. Le tourisme est constitué d'un système d'acteurs mis en relation avec un système de lieux et un système d'images. Dès lors, quel sera le rôle de chacun de ces acteurs aux intérêts quelquefois divergents dans une perspective de coordination et de complémentarité ? Quels sont les rapports qui pourraient exister entre eux ? Quel est le processus qui conduit à la mise en tourisme de ces lieux ? Ce chapitre permettra de mieux cerner les relations que les acteurs entretiennent entre eux, et avec le territoire dans lequel leurs actions s'inscrivent.

Le marché touristique, lieu de rencontre et d'échange entre vendeurs et acheteurs, est organisé en amont avec les compagnies aériennes et les tour-opérateurs de pays émetteurs, et en aval avec une multitude d'entreprises réceptives situées dans les pays du Sud. Le tourisme est fortement attaché à un lieu d'accueil. Son produit est régi par des normes globales qui matérialisent l'offre dans un espace identifiable. D'où l'importance d'un bon aménagement touristique qui prend en charge les préoccupations des différents acteurs concernés tout en préservant l'environnement physique et socioculturel des milieux. Le tourisme, comme le défendent Isabelle Sacareau et Mathis Stock⁸¹ :

« Est donc un fait social global qui implique de nombreux acteurs, à commencer par les touristes eux-mêmes, puis la société locale, les entreprises et les collectivités territoriales, et enfin l'Etat. Ces acteurs agissent sur les lieux en fonction de leurs projets existentiels, économiques ou politiques, de leurs représentations qui varient dans le temps, de la nature de leurs pratiques des lieux, de leur inégale capacité d'intervention et de leur inégal degré d'investissement dans les lieux. »

Au Sénégal, les années 1990 ont été marquées par des ruptures macroéconomiques à l'instar de la dévaluation du franc CFA qui a poussé l'Etat du Sénégal à réaffirmer avec force sa volonté de développer le secteur touristique par un changement de stratégies et d'actions dans la politique d'aménagement du territoire. En plus des pôles touristiques identifiés et créés comme Dakar, Saint-Louis, la Petite-Côte et la Basse-Casamance, le pouvoir politique cherche à diversifier avec plus ou moins de succès vers les zones de Tambacounda, Kédougou et des Iles du Saloum. Cependant, la véritable rupture est intervenue avec l'avènement de l'Alternance politique, dans les années 2000, qui porte une nouvelle vision axée sur « *un tourisme haut de*

⁸¹ Sacareau, Isabelle et Stock, Mathis. « Qu'est-ce que le tourisme ? ». In : *Le tourisme : Acteurs, lieux et enjeux*. Paris : Belin, 2007, p. 31.

gamme, sain et profitable à l'économie » qui bénéficie de mécanismes cadres et d'organes institutionnels. Ainsi, un des actes remarquables du changement majeur de politique a été ressenti sur le plan des avantages, des facilités et des exonérations sur les matériaux importés accordés aux investisseurs hôteliers dans le cadre des agréments d'exploitation délivrés par l'APIX⁸².

Au Sénégal, les différentes structures qui financent l'aménagement et qui investissent dans l'activité touristique revêtent plusieurs formes. Il y a des structures publiques et privées mais également des associations et des Organisations Non Gouvernementales (ONG). Le secteur touristique est composé à la fois de petites structures individuelles ou familiales et de grands groupes hôteliers et touristiques internationaux comme Jet Tours, Accor, FRAM Voyages et Nouvelles Frontières.

Par contre, l'Etat est le premier acteur qui finance l'aménagement touristique. Il représente le fer de lance de la réalisation des premières infrastructures touristiques au Sénégal. Pour arriver à ses objectifs de développement de l'activité touristique au niveau de la Petite-Côte, il a confié à la SAPCO la mission d'aménager le site de Saly et d'en promouvoir les investissements par la location ou la vente du foncier. La SAPCO a la prérogative absolue d'attribuer les terrains du Domaine National à usage touristique et d'en assurer la gestion de façon rigoureuse, que ce soit au niveau de l'environnement juridique, fiscal et réglementaire, qu'au niveau des caractéristiques des produits commercialisés et du partenariat avec les opérateurs privés.

1.2.1 - La SAPCO et son environnement institutionnel

L'approche territoriale du développement touristique définie à l'échelle locale, départementale, régionale ou nationale répond à des enjeux clairement identifiés et conditionne de bons choix stratégiques comme la mobilisation de l'ensemble des acteurs touristiques. Or, l'Etat est le premier responsable de la création et de l'administration des fonds d'investissements publics, et de l'encouragement des investissements privés.

Au Sénégal, l'aménagement est en effet du ressort exclusif de l'Etat. Pour mener à bien l'ensemble des programmes de développement touristique sur le territoire national, le rôle de l'Etat a été essentiel au cours des années 1970. Il ne s'agissait plus d'ignorer une activité qui met en jeu le territoire et qui, d'après Boujrouf et *al.*⁸³, en s'installant souvent dans les périphéries des stations balnéaires, contribue largement à fixer la frontière avec les populations locales.

⁸² Agence Nationale chargée de la Promotion de l'Investissement et des Grands travaux.

⁸³ Boujrouf cité par Violier, Philippe. « Les acteurs du tourisme ». In : *Le tourisme : Acteurs, lieux et enjeux* ». Paris : Belin, 2007, p.188.

En matière d'aménagement touristique, le Ministère du Tourisme est le principal initiateur. Il a pour rôle d'identifier, de définir et de mettre en œuvre la politique nationale d'aménagement touristique des sites sur toute l'étendue du territoire national. Il assure notamment le recueil, le traitement et la diffusion des données et des prévisions relatives à l'activité touristique. Il réglemente les activités touristiques en vue de protéger les consommateurs. Il mesure l'activité touristique, fait des prévisions, programme des actions nationales en liaison avec les services régionaux de tourisme.

Au fait, malgré toutes les actions qu'il entretient dans ce domaine, la politique d'aménagement touristique demeure une prérogative de la Société d'Aménagement et de la Promotion de la Petite-Côte (SAPCO), déjà évoquée, qui a été constituée en 1975 sous forme de Société d'Economie Mixte avec un capital de 1,1 milliard de francs CFA détenu à 98,75 % par l'Etat du Sénégal et 1,25 % par la SOFISEDIT qui, plus tard, s'est vue subroger par la Société Nationale de Recouvrement (SNR). Suite à l'augmentation de son capital, la SAPCO a été transformée en société anonyme à participation publique majoritaire dont l'Etat détenait les 75 % du capital et les 25 % par la SNR. La SAPCO a à son actif l'aménagement de la station touristique de Saly Portudal qui couvre une superficie de 620 ha qui lui a été attribuée le 6 avril 1977 par l'Etat du Sénégal. Ce terrain qui dépend du Domaine National a été prescrit et immatriculé au nom de l'Etat⁸⁴ selon le décret n° 77-340 du 26 avril 1977.

Dès lors, face aux enjeux socio-économiques et aux grandes ambitions qu'il nourrit pour ce secteur eu regard aux immenses potentialités naturelles et humaines, l'Etat du Sénégal a décidé, par décret n° 2004-1185 du 27 août 2004, d'élargir les compétences de la SAPCO à l'échelle du littoral et des Zones d'Intérêt Touristique (ZIT) du pays. Au même moment, la dénomination sociale a changé pour devenir la Société d'Aménagement et de Promotion des Côtes et Zones Touristiques du Sénégal (SAPCO- Sénégal).

Dans ce contexte, l'Etat ouvre le capital aux privés nationaux et étrangers en vue de mobiliser une allocation efficiente des ressources. Une part des actions a été cédée à de nouveaux partenaires financiers comme l'ex-compagnie aérienne « Air Sénégal International », des professionnels du tourisme et des collectivités locales. Il envisage de faire passer ses actions de 98 % à 45 % au sein de son capital.

Au cours de l'année 2004, cette structure a entrepris de nombreuses actions visant à maintenir son assainissement financier engagé depuis 2002. C'est ainsi que le chiffre d'affaires a connu une hausse de 10 % par rapport à l'exercice précédent. En milliers de francs CFA, le chiffre d'affaires consolidé est de 1 026 461 FCFA avec un résultat comptable de 195 325

⁸⁴Rapport d'activités de la SAPCO, pp.9-12.

FCFA ; soit un total bilan de 1 180 852 FCFA pour des capitaux propres inférieurs à 563 690 FCFA. Ces capitaux sont inférieurs à la moitié du capital social depuis le 31 décembre 1989 ; et les dettes fiscales de la société au 31 décembre 2004 s'élèvent à 1 289 733 000 FCFA⁸⁵.

La SAPCO a aussi considérablement amélioré sa gestion interne et a réalisé des actions de redéploiement de ses activités notamment par la poursuite de la politique de requalification, la finalisation des études de faisabilité qui portent sur les trois nouveaux sites à savoir Joal-Finio, Mbodienne et Pointe-Sarène. En outre, elle continue les programmes d'investissement et de développement de l'Etat et prépare des forums sur l'investissement touristique.

A ce titre, elle a fait beaucoup d'efforts louables sur le plan de l'investissement et de la promotion du tourisme balnéaire. D'ailleurs, c'est ce qui a permis à cette forme de tourisme d'occuper 54 % de la demande touristique du pays loin devant le tourisme de découverte et l'écotourisme qui représentent respectivement 16 % et 6 %.

Dans le cadre de la promotion touristique, la SAPCO est assistée par l'Agence Nationale de Promotion Touristique (l'ANPT) créée spécialement pour prendre en charge le volet de la promotion et de la commercialisation de la destination Sénégal dans les marchés émetteurs. Dans cette perspective, cette structure a pu bénéficier d'un soutien financier de la Banque mondiale de l'ordre de 3,6 millions de dollars soit 14,4 milliards de CFA dans le cadre du Programme d'Appui au Développement du Tourisme (PADT). La création de cette Agence Nationale de Promotion Touristique (ANPT) marque une rupture majeure dans la gestion administrative de la promotion qui a désormais un caractère ouvertement commercial. L'Agence remplit les missions suivantes :

- mettre en œuvre la politique du Gouvernement dans les domaines de la promotion touristique ;
- apporter aux personnes physiques ou morales, publiques ou privées œuvrant dans le secteur touristique l'assistance technique nécessaire à la promotion de leurs activités ;
- mener des actions coordonnées en vue de la promotion du tourisme sénégalais par toutes les mesures appropriées.
- de susciter la synergie entre les différents partenaires de l'Etat dans le développement du secteur ;

Au-delà de ces missions précitées, l'ANPT est également chargée de déterminer et de réaliser des programmes d'actions spécifiques pour la promotion touristique. Elle assure la mise à disposition permanente d'informations de toute nature sur la destination « Sénégal ».

⁸⁵ *Idem*, pp.14-15.

Sur le plan financier, il existe au Sénégal un instrument financier opérationnel depuis juin 1997, le projet de Promotion des Micros Entreprises Rurales (PROMER), destiné au développement des micros entreprises non agricoles en milieu rural. Cet instrument aide également au financement d'entreprises hôtelières et touristiques installées en milieu rural.

De même, les Agences régionales de développement (ARD), de par le décret 98-398 du 5 mai 1998 ont quant à elles pour mission d'apporter aux collectivités locales une assistance gratuite dans les domaines d'activités liés au développement, d'assurer la maîtrise d'ouvrage des opérations que la région, les communes et les communautés rurales leur délèguent, de réaliser toute étude que les organismes publics ou privés leur commandent.

Le Conseil Sénégalais du Tourisme(CST), enfin, est le cadre de concertation, de réflexion et d'échanges entre les différents partenaires sur toutes questions qui portent, entre autres, sur la sécurité, l'assainissement en milieu professionnel, la sensibilisation de tous les acteurs et la promotion de la destination Sénégal ; il est chargée notamment de faire des recommandations sur les programmes de recherche et d'activité établis par l'une ou l'autre partie signataire.

1.2.1.1 - Les objectifs et les missions

Les objectifs assignés à la SAPCO sont quantitatifs et qualitatifs. S'agissant de faire du Sénégal une destination touristique majeure en Afrique ; elle a pour cible d'atteindre 1,5 million de touristes en 2012 ; ce qui suppose de créer au minimum 40 000 lits supplémentaires d'ici 2012 ; sous éclairage, il s'agit à la fois d'attirer des investissements privés nationaux et internationaux et de contribuer fortement à la croissance du PIB.

D'un point de vue qualitatif, l'ambition est double. Il s'agit d'améliorer la qualité de l'offre par la mise en valeur du potentiel naturel et culturel, et de promouvoir un tourisme durable.

Afin d'atteindre ces objectifs, la SAPCO s'est vu assigner par la Convention Générale du 29 août 1977 les missions suivantes :

- identifier les sites balnéaires susceptibles de recevoir des projets hôteliers et para-hôteliers ;
- rechercher des investisseurs hôteliers et touristiques nationaux et étrangers susceptibles de financer des projets hôteliers et para-hôteliers sur les différents sites identifiés ;
- créer sur ces sites des stations touristiques en procédant notamment à la réalisation des aménagements de base c'est-à-dire des voiries et des réseaux divers, d'équipements collectifs et d'un environnement planté ;
- céder ou louer des terrains viabilisés à des promoteurs ou des gérants qualifiés ;

- veiller au respect des normes et règles d'urbanisme et d'architecture par les promoteurs dans le cadre du plan d'aménagement établi par le gouvernement ;
- gérer les stations touristiques en assurant l'entretien des équipements, la propreté et la salubrité de l'environnement, l'animation, la sécurité des personnes et des biens, la promotion des investissements pour attirer un maximum de clientèle et toutes les opérations commerciales, financières, immobilières qui se rattachent directement ou indirectement à ces objectifs.

Dans le registre de ses priorités, conformément à ses nouvelles missions, la SAPCO-Sénégal œuvre aussi pour la requalification des stations touristiques de Saly Portudal et de Cap-Skiring et la modernisation des infrastructures routières. Sa nouvelle stratégie de développement repose sur la recherche de moyens financiers en partenariat avec le Ministère de tutelle, l'APIX, la Société Financière Internationale (SFI), la Banque Mondiale (BM) et le patronat sénégalais.

1.2.1.2 - Les limites

La SAPCO est confrontée à de nombreux obstacles qui la limitent tant dans le domaine de l'aménagement que dans celui des compétences et des financements.

En effet, un de ces obstacles majeurs est lié à l'occupation sauvage et illégale des sites à vocation touristique due le plus souvent à une méconnaissance du droit qui les classe au domaine de l'Etat. La généralisation du phénomène fait croire qu'il n'existe pas de véritables politiques d'aménagement dans une grande partie du pays où se développent de manière anarchique des faibles infrastructures par rapport au standard des grandes destinations touristiques mondiales.

La station de Saly représente la seule zone touristique identifiée et un peu aménagée⁸⁶. Sa proximité par rapport au village des pêcheurs du même nom pose également des problèmes de cohabitation entre les touristes à la recherche du repos et des populations autochtones attachées aux activités traditionnelles comme la pêche. La station touristique rencontre en ce moment d'énormes difficultés liées à l'insécurité grandissante et à la concurrence déloyales des réceptifs para-hôteliers.

Cette situation s'explique principalement par le manque de concertation entre les différents acteurs à savoir la SAPCO, chargée de l'aménagement de l'espace, les collectivités

⁸⁶Les zones identifiées de Mbodienne, de Joal-Finio et de Pointe-Sarène n'ont jusqu'ici pas reçu de financement pour leur réalisation, faute de bailleurs de fonds. L'élargissement des compétences de la SAPCO à l'ensemble du territoire sénégalais va permettre à la société d'ouvrir son capital aux privés motivés par la rentabilité et la compétitivité. En conséquence, ceci pourrait constituer un problème dans la mesure où ces privés pourraient insuffler une nouvelle dynamique marchande à la politique d'aménagement actuelle de la structure.

locales et les populations locales, d'une part, et par le retard accusé dans l'immatriculation des sites par la SAPCO, d'autre part.

Les études statistiques sur le recensement des touristes et des hébergements au niveau des zones touristiques qui, normalement, devaient être menées par des techniciens de la SAPCO, sont en grande partie effectuées par les organismes internationaux partenaires ou par les stagiaires. Un des défis majeurs pour cette structure est le manque criard de personnel qualifié dans l'ingéniering touristique, ou des spécialistes en aménagement du territoire. Très souvent, les agents n'ont pas les compétences requises pour le travail qui leur est confié.

Face à l'érosion côtière, d'autre part, la SAPCO est encore incapable de proposer une solution pérenne. Elle n'a jusqu'ici défini aucune véritable politique d'aménagement efficace en concertation avec les acteurs locaux des stations de Saly ou du Cap-Skiring. Dans ces conditions, l'aménagement touristique de la SAPCO suscite de nombreux débats et incompréhensions où les uns et les autres ne partagent pas la même vision de l'élargissement de ses compétences vers d'autres sites et zones touristiques du pays.

Des élus locaux rencontrés au cours de l'enquête de terrain à Mbodienne et à Pointe-Sarène sont très sceptiques face à la viabilité et aux retombées économiques favorables des nouveaux projets d'aménagement en cours au sein de leur terroir. Ils ont déclaré en ces termes que ces projets représentent: *« un coût dispendieux pour aménager, une source de nuisance pour les populations ainsi qu'un non-sens écologique et économique pour la région. »*

Par conséquent, il se révèle ardu de trouver une entente, voire de rester objectif face à la thèse de chaque partie dans la mesure où chacun défend comme il le peut sa vision de l'aménagement du territoire, de sa valorisation et de son développement « potentiellement » touristique et économique. Certains considèrent que la SAPCO ne se soucie que de la promotion, du développement et de l'attractivité des zones touristiques en affichent une indifférence notoire face aux aspects environnementaux, écologiques, sécuritaires, économiques et sociaux des populations autochtones.

Alors la question sous-jacente est celle de l'avenir de ces deux grandes stations avec l'essoufflement grandissant du balnéaire et la montée en puissance de nouvelles destinations touristiques concurrentes en Afrique de l'Ouest comme le Cap-Vert. Il est clair que la réflexion mérite d'être engagée dès maintenant eu égard à la baisse incessante des arrivées touristiques sur ces hauts lieux du tourisme sénégalais qui dresse les professionnels contre l'Etat suspecté d'une mauvaise gestion et d'une mauvaise volonté. Dans cette perspective, il s'agira d'aborder la politique décentralisée du tourisme au Sénégal qui, dans un premier temps, portera sur les

compétences de la politique décentralisée du tourisme aux collectivités locales et dans un second temps, consistera à passer en revue ses faiblesses.

1.2.2 - L'absence de compétences touristiques des collectivités locales

Depuis l'indépendance en 1960, le Sénégal s'est engagé dans le processus de la décentralisation en 1964 et en 1966 avec la loi sur les communes, et en 1972 avec la création des communautés rurales. Mais c'est en 1966 que le vrai point de départ de la décentralisation a été amorcé avec la création des régions, des communes, des communes d'arrondissement et des communautés rurales au nombre de 441 collectivités locales.

Des avancées notables ont été enregistrées depuis le commencement de ce processus de la décentralisation. Les collectivités locales disposent maintenant d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière, de moyens assez conséquents qui proviennent soit de l'Etat, soit de leur budget propre ou des partenaires au développement. Ces moyens leur permettent de réaliser des projets au bénéfice des populations.

C'est ainsi que d'importantes compétences ont été transférées aux collectivités locales en 1966 en plus de leurs compétences générales dans le développement économique et social. C'est la loi 96-07 du 22 mars 1966 qui détermine les compétences transférées en distinguant celles qui sont dévolues aux régions, aux communes et aux communautés rurales. Les collectivités locales concourent avec l'Etat à l'administration et à l'aménagement du territoire, au développement économique, éducatif, social, sanitaire, culturel et scientifique ainsi qu'à la protection et à la mise en valeur de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie.

A travers les compétences qui leur sont transférées, les communes et les communautés rurales ont la responsabilité de la gestion des ressources naturelles et de l'aménagement du territoire mais pas le tourisme⁸⁷. Dans le cadre de l'exercice de leurs prérogatives, elles peuvent s'adjoindre au besoin les services déconcentrés de l'Etat placés sous la tutelle du Gouverneur de région par le biais de conventions-types prévues par le Code des collectivités locales.

Cependant, pour éviter des conflits de compétences entre ces différentes entités, la loi a précisé les attributions de chaque collectivité, par un système de transfert de compétences à responsabilité partagée. Pendant une période de cinq ans à compter de la date de mise en application de la loi sur la décentralisation, le transfert de compétence de l'Etat aux collectivités

⁸⁷La première génération de compétences transférée concerne les domaines ci-après : Environnement et gestion des ressources naturelles ; Domaines ; Santé, Action sociale population ; Jeunesse, Sport et loisirs ; Culture ; Education, Alphabétisation, Promotion des langues nationales et formation professionnelle ; Planification ; Aménagement du territoire et l'Urbanisme.

locales ne peut entraîner le transfert des services correspondants de l'Etat aux régions, aux communes et aux communautés rurales. Toutefois, les conditions d'utilisation de chaque service de l'Etat par les collectivités locales sont déterminées par des conventions passées entre le représentant de l'Etat et le Président du Conseil régional, le Maire ou le Président du Conseil rural.

Des enquêtes de terrain ont révélé que ces conventions qui accusent des retards considérables dans leur application, ne sont pas dans la majeure partie des cas, passées entre le représentant de l'Etat et les élus locaux précités. C'est ce qui en retour pénalise les collectivités locales.

En attendant que les collectivités décentralisées mettent en place des structures performantes, des Agences régionales de développement (ARD) ont été créées prenant en charge la coordination des études en matière de planification, d'aménagement du territoire, d'urbanisme, d'habitat et d'environnement. Ces structures sont des organismes fédérateurs au niveau des collectivités locales. Elles détiennent plusieurs compétences et interviennent dans la région à sa demande. D'après les enquêtes de terrain, peu d'ARD comme celles de Kaolack, de Saint-Louis, de Thiès et de Louga fonctionnent correctement. La mission de développement assignée aux collectivités locales par le législateur implique nécessairement des ressources financières concordantes et un système budgétaire adapté à cette vocation.

Même si le transfert d'autres compétences n'est pas encore à l'ordre du jour en direction des collectivités locales, des études en cours de réalisation prévoient, lors du déclenchement du processus, de transférer des compétences par génération.

Le tourisme fait partie des compétences qui ne sont pas encore transférées aux collectivités locales. En d'autres termes, elles ne gèrent pas tout ce qui touche à l'aménagement du territoire dans le domaine du tourisme. Cette compétence est toujours exercée par l'Etat.

N'ayant pas de compétences touristiques, les collectivités locales ne peuvent pas, par conséquent, intervenir dans le domaine de l'aménagement touristique ni dans le domaine de la promotion des zones touristiques. En effet, elles sont tenues en dehors de tout ce qui touche à la définition d'une politique touristique. Elles ne sont pas impliquées dans les projets d'aménagement et dans leur mise en œuvre, alors que les stations touristiques de Saly et du Cap-Skiring qui font l'objet de la présente étude sont aménagées sur le territoire des communautés rurales qui reçoivent des taxes des structures touristiques établies dans ces localités.

Pourtant, si cette compétence venait à être transférée aux collectivités, force est de souligner qu'elles ne disposeraient pas assez de moyens humains et financiers pour remplir convenablement cette mission.

En d'autres termes, la question des ressources humaines a toujours été le problème majeur des collectivités locales sénégalaises. Elles manquent de personnel qualifié, apte à conduire la politique de décentralisation. A cela s'ajoute le problème de moyens financiers. Même si elles bénéficient du soutien de l'Etat et des bailleurs de fonds, elles traversent des périodes difficiles liées au manque de ressources financières substantielles pour faire face à leur fonctionnement. Enfin, une autre difficulté a été constatée liée au découpage administratif des collectivités locales qui ne correspond pas aux réalités du terrain.

1.3 - Les acteurs privés

Si le tourisme constitue un des principaux secteurs pourvoyeurs de devises du pays, il convient de noter que la part dévolue aux populations locales est très modique. Elles bénéficient de maigres retombées de cette activité : à peu près de 12 % des recettes générées, par le biais des emplois directs créés et la vente de produits agricoles et artisanaux. C'est fort de ce constat majeur que Mamadou Racine Sy⁸⁸, lors de la Journée de concertation sur le tourisme en mars 2004, attirait l'attention des participants quand il affirmait que 90 % des retombées du tourisme profitent aux pays européens, car ce sont eux les grands propriétaires des structures hôtelières du pays. Ceci pose, en un mot, l'aspect extraverti du tourisme sénégalais et la problématique de l'implication des nationaux à investir dans ce secteur vital de l'économie.

Pour ne citer que l'exemple de l'hôtellerie, les entreprises françaises occupent environ 75 % des réceptifs du pays. Ces sociétés déploient leur réseau à partir de bases régionales privilégiées et des stratégies d'alliance, d'union ou de rachat qui permettent de faire des économies significatives en réduisant la concurrence, c'est le cas par exemple d'Accor avec le Sofitel et le Novotel pour ne citer que ceux-là.

En effet, le tourisme sénégalais est dirigé en grande partie par des acteurs privés étrangers. Cette forte présence étrangère s'explique par la politique d'incitation et d'attractivité qu'offrent les investissements directs étrangers (IDE) suite à la disparition de la Société financière sénégalaise pour le développement de l'industrie et du tourisme (SOFISEDIT), dans les années 80, qui finançait le secteur touristique. Les IDE constituent un moyen qui permet d'attirer des promoteurs étrangers dans le milieu des affaires au Sénégal. Ils sont régis par le Code des investissements sénégalais depuis 1983. A ce sujet, il convient de rappeler que ce dernier a été modifié par une nouvelle réglementation, plus libérale, qui autorise l'implantation libre et totale d'entreprises à capitaux 100 % étrangers.

⁸⁸ Monsieur Mamadou Racine SY est le président de la Conférence des Professionnels de l'Industrie du Tourisme du Sénégal (COPITS).

Peu nombreux sont les nationaux qui investissent dans l'hébergement touristique. Cette situation est à l'origine de la faiblesse de retombées directes de ce secteur pour le pays. Les années 1990 se caractérisent par un contexte dominé par un ralentissement des investissements surtout au niveau des infrastructures hôtelières suite à la disparition de la SOFISEDIT.

Ainsi, face à la crise du secteur consécutive à la léthargie des investissements hôteliers à cause de la réticence des promoteurs privés à se relancer dans l'hôtellerie classique à Saly et au manque de structures de financement, malgré son désir ardent de relancer le secteur, l'Etat était obligé d'en diversifier les sources de financement. Cette volonté de diversification de financement a été accélérée par la dévaluation du FCFA intervenue en 1994. Cette dernière a permis à l'Etat d'autoriser l'implantation de la parahôtellerie. C'est ce qui a marqué alors le début de l'avènement des résidences secondaires sur le littoral.

1.3.1 - Les Associations, les bailleurs de fonds et les ONG

Les ONG ou la coopération décentralisée occupent un important rôle dans le financement et le développement des entreprises touristiques locales du pays. Ces dernières interviennent surtout dans le cadre du concept de tourisme durable initié par l'OMT depuis 1999. Nous pouvons citer entre autres réalisations, la construction de plusieurs campements ruraux intégrés dans les régions de Ziguinchor, de Fatick et de Tambacounda financés entièrement par des organismes de coopération française ou canadienne⁸⁹ et des associations, en vue de favoriser le développement à la base en vue d'une réduction de la pauvreté dans les zones rurales. Dans le même ordre d'idées, des touristes parfois choqués par la pauvreté des sites visités s'engagent dans des actions humanitaires et créent des associations de soutien ou des projets destinés à sortir la population locale de la misère. C'est le cas de la construction de dispensaires, écoles, puits au niveau de la Petite-Côte et dans les villages environnants.

Les tour-opérateurs jouent eux aussi un rôle majeur dans la place qu'occupe une destination dans le marché émetteur. Non seulement, ils sont des intermédiaires auxquels les consommateurs font appel pour effectuer un séjour touristique dans la destination, mais ils sont aussi porteurs de l'image de la destination, puisqu'ils sont ceux qui présentent la destination dans les marchés cibles, et rapprochent et matérialisent des « produits » distants et immatériels. Ils participent également à donner une image des destinations à partir des marchés émetteurs et construisent parfois des réceptifs dans les destinations où ils envoient leurs clients.

1.3.2 - Les touristes et les populations locales

Les touristes constituent les premiers acteurs du système car ils sont à l'origine des lieux touristiques et ce, depuis la naissance de l'activité touristique au XIX^e siècle. Aujourd'hui

⁸⁹ Pour un montant de 24 millions de francs CFA selon la Coopération suisse.

encore, cette réalité reste de vigueur. Ils sont souvent à l'origine de l'orientation stratégique des politiques d'aménagement des lieux par les Etats, les investisseurs privés et les gros fabricants de voyages qui sont chargées de l'acheminement des touristes vers ces lieux, comme les tour-opérateurs et les agences de voyages des foyers émetteurs. Le lieu, comme le soutient Pierre Fabre⁹⁰ :

« Répondant à un code esthétique, devient un simple signe porteur d'une valeur symbolique : l'exotisme qui est synonyme d'évasion et, paradoxalement, de préservation (de la nature et de la société.) »

Quant aux populations locales, elles s'insèrent dans le système touristique en proposant des services pour restaurer, loger ou divertir les touristes. Elles occupent une place non négligeable dans l'agrément des séjours touristiques qui sont parfois une source d'expérience unique et un gage de satisfaction et de fidélisation des visiteurs. Elles sont au cœur du dispositif pour asseoir un argumentaire commercial de la destination et de la gestion touristique durable par l'utilisation optimale des potentialités touristiques afin de préserver l'environnement. Leur dynamisme peut s'exprimer activement par leur capacité à gérer, valoriser ou commercialiser durablement les ressources touristiques locales.

C'est pourquoi, tout projet d'aménagement touristique qui ne tient pas compte de l'aspect économique sera voué à l'échec en l'absence des dimensions humaines, socioculturelles et environnementales. Aménager et gérer un patrimoine touristique comme le souligne Georges Cazes⁹¹ :

« N'est pas seulement ni principalement procéder à une programmation aussi satisfaisante que possible d'opérations juridiques et techniques : c'est faire partager aux parties intéressées une vision claire de leur situation actuelle et de leur destin. »

L'aménagement touristique suppose la prise en compte des équilibres entre les objectifs socio-économique et l'environnement. C'est pourquoi, il s'avère maintenant intéressant d'orienter la réflexion autour de la création de valeur ajoutée que le développement de l'activité touristique a induite sur le milieu littoral et les littoraux.

⁹⁰ Fabre, Pierre. *« Tourisme international et projets touristiques dans les en développement »*, Ministère de la Coopération, 1979, p. 32.

⁹¹ Ibid. p.29.

CHAPITRE 2: RESULTATS DE L'AMENAGEMENT TOURISTIQUE

Les premières formes de villégiatures sont fortement liées à l'urbanisation qui exerce une forte pression sur le milieu côtier. La zone littorale couvre 1/6 de la superficie nationale, abrite plus de la moitié de la population et reçoit plus de 90 % des touristes en quête de belles plages aux sables fins. Puisque le touriste dépense de l'argent, on peut penser que cet argent profite aux populations locales. En réalité, la plus grande partie de l'argent dépensé est récupérée par les tour-opérateurs, les agences de voyages, les chaînes hôtelières, et les retombées pour les populations locales sont minimales.

Le tourisme est une activité à double visage, à la fois structurante et déstructurante, productive et dégradante. C'est un facteur de liberté et de différenciation. C'est ce qui explique ses effets contrastés et contradictoires qui nécessitent que son développement soit encadré.

A cet effet, selon ses détracteurs, il serait considéré à tort ou à raison comme un facteur de destruction de la nature et des communautés locales.

C'est pourquoi le tourisme de masse qui se caractérise par une forte concentration spatiale, présente des risques environnementaux et sociaux difficiles à maîtriser. Il engendre des déséquilibres et des mutations négatives aussi bien sur le milieu que sur la vie locale. Son développement constitue une menace sérieuse en ce sens qu'il réduit de façon très sensible les lieux de reproduction des poissons et les zones de nidification des oiseaux. Il représente une menace pour la biodiversité marine et pour la zone côtière. La fréquentation touristique massive dénature les lieux, abîme les paysages et détruit l'environnement. Cela préoccupe moins les principaux opérateurs tels les agences de voyages, les tour-opérateurs, les compagnies aériennes, les chaînes hôtelières et les chaînes de restauration que les intérêts économiques et commerciaux.

En effet, les touristes apportent leurs propres valeurs relatives au paysage, à la nature et à l'environnement, qui peuvent entrer en conflit avec les traditions locales. Ils vont en vacances avec de l'argent, du temps libre, des habitudes et des rêves. Cet essor touristique de masse s'accompagne bien souvent de traumatismes importants pour les populations locales à travers certaines dérives comme des conflits fonciers, de la tentation de l'argent facile, de la précarisation sociale, de la prostitution et de l'exploitation sexuelle des enfants, de la criminalité, du pillage des ressources naturelles et de la banalisation culturelle et identitaire difficilement mesurables et combattables à temps.

Cette forme de tourisme favorise des visites bien loin de la pauvreté. La majorité des touristes ne s'intéressent guère à la situation des populations qu'ils traversent dans des autocars de luxe aux vitres teintées. Ils séjournent dans des enclaves touristiques spécialement créés pour eux, comme les fameux clubs, des édens préservés et uniques, des petits coins de paradis qui échappent miraculeusement à l'emprise du temps et des hommes dont ils ne sortent guère. Ils préfèrent profiter du soleil, des plages, des facilités hôtelières sans établir le moindre contact avec les autochtones. Ils s'approprient l'espace intérieur des hôtels qu'ils ont fini par « coloniser ».

Par ailleurs, l'industrie touristique est gérée par des capitaux étrangers dans la majorité des pays et ce n'est donc pas le pays lui-même qui profite des bénéfices financiers. En revanche, c'est une couche sociale aisée et corrompue qui bénéficie des pots de vin pour délivrer des permis de construction. Les employés gagnent souvent des salaires de misère et sont exploités, sans parler des attitudes méprisantes de certains touristes.

En plus de ce constat tout à fait lamentable de l'impact du tourisme sur les communautés d'accueil, il faudrait également souligner le changement de coutumes, de la façon de penser, des habitudes alimentaires et vestimentaires.

Le cas le plus édifiant est celui des produits américains et occidentaux qui envahissent les destinations réceptives de tourisme de masse. La confrontation avec les sociétés locales n'est guère à leur avantage et participe à leur déstructuration. A ce propos, le titre de l'ouvrage de Georges Cazes paru en 1989 est assez révélateur: « *les nouvelles colonies de vacances ? Le tourisme international à la conquête du Tiers monde* ».

De la même façon, les touristes nuisent parfois à l'identité du pays visité et à la préservation des coutumes qui dégénèrent en simple folklore, comme les danses de bienvenue hawaïennes dépourvues de sens. L'apparence de richesse que les touristes montrent n'est pas facile à supporter pour les pauvres autochtones. Cette situation entraîne des sentiments de dédain à leur égard, c'est pourquoi ils n'hésitent pas à les exploiter.

Le tourisme constitue un phénomène aux représentations exogènes aux lieux visités. Du fait de l'origine essentiellement occidentale des touristes, il est également représenté comme un rapport inégal dans lequel les stratégies des opérateurs touristiques et des touristes s'imposent aux sociétés « visitées ». Dans ce contexte, quelle sont les conséquences qui peuvent résulter de cette confrontation avec les lieux et les sociétés d'accueil? Comment cette activité au départ considérée pour l'Etat comme une solution pour pallier la crise économique a pu participer à la mutation profonde du littoral ? Face à l'opportunisme économique des multinationales étrangères, comment le tourisme continue progressivement à envahir ce milieu littoral ? Ce sont

là autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre au cours de cette réflexion. Il s'agira dans ce chapitre de voir d'abord les différentes contraintes liées à l'activité touristique, à savoir les contraintes d'ordre urbain, économique, socioculturel, puis, celles liées à l'environnement.

2.1 - Les retombées positives des aménagements touristiques littoraux

Dans cette partie, nous aborderons, en premier lieu, les principaux facteurs qui ont favorisé l'essor de l'activité touristique dans ce milieu, et en second lieu, nous traiterons des retombées socio-économiques en termes d'emplois, de recettes fiscales, d'accroissement de transactions immobilières et d'image de marque favorable pour les collectivités d'accueil.

Ainsi, il participe à la sensibilisation de la population locale sur la valeur patrimoniale et culturelle de leur territoire par la création de musées locaux, comme c'est le cas des villages de Sinthioubadane au niveau de la Petite-Côte et de Diembering en Basse-Casamance.

Ces initiatives symboliques de préservation culturelle sont salutaires, d'autant plus que les musées jouent un facteur de lutte contre la perte d'identité culturelle en participant de façon active à la sauvegarde des valeurs de civilisations traditionnelles. Outre leur fonction d'attractions touristiques, ils constituent des symboles et de précieux guides dans la préservation de l'histoire et de la civilisation des communautés locales.

Les effets socio-économiques du tourisme ont été largement avancés pour justifier entre autres les transformations de la société et des mutations territoriales et paysagères du milieu littoral. D'après les enquêtes réalisées dans les zones d'étude, les populations locales démontrent que leurs conditions de vie ont été améliorées grâce à l'activité touristique et aux différents aménagements en termes de paysage et de bien-être à travers la création d'équipements récréatifs et de services, même si ces derniers ne leur sont pas parfois directement destinés.

Le tourisme joue un rôle prépondérant dans la vie socio-économique par des actions ponctuelles de touristes. Certains mènent des actions de générosité à l'endroit des populations locales. Celles-ci revêtent plusieurs formes à savoir des réalisations en termes d'infrastructures sanitaires et d'installations publiques au profit des villages situés aux alentours des stations de Saly et du Cap-Skirring. Ces réalisations se présentent à Saly comme suit :

- ✓ un dispensaire et une mosquée ont été construits à Saly Koulang et à Saly Tapé ;
- ✓ un dispensaire, une école, une église, une borne fontaine et une garderie d'enfants ont vu le jour à Saly Joseph ;

- ✓ une case de santé a été construite à Saly niakh-niakhal.

Il en est de même dans plusieurs villages situés autour du Cap-Skiring, comme Diembéringet Kabrousse où l'activité touristique a permis la construction de plusieurs installations scolaires et sanitaires au profit des populations. Le dispensaire de Diembéring est construit et équipé par des partenaires qui sont organisés en équipes pour venir faire des consultations gratuites à tour de rôle et suivant les spécialités. La salle informatique du Cap-Skiring est aussi l'œuvre du tourisme.

A ces actions s'ajoutent les interventions des hôteliers dans des localités loin des zones touristiques (des fournitures scolaires d'une valeur de plus de 600 milles francs à l'école de Kagnarou en 2005) mais aussi leurs participations dans toutes les cérémonies locales nécessitant des moyens financiers.

La création des stations balnéaires de Saly et de Cap-Skiring ont entraîné un développement économique attrayant qui a rapidement métamorphosé les terroirs traditionnels en permettant leur électrification qui est considéré comme étant un moyen d'amélioration de la qualité de vie et de modernisation pour les villages situés en périphérie. A ce titre, les observations de Jean Michel Dewailly et Emile Flament⁹² au sujet des différentes phases de développement du tourisme international au niveau de la Petite-Côte sénégalaise demeurent encore plus pertinentes : « *Après une première phase de déstructuration, voire de destruction du système en place, s'opère un processus de recomposition conduisant à un nouvel équilibre* ».

Le tourisme exerce un fort pouvoir d'entraînement sur les économies locales. Il participe plus ou moins au ralentissement du rythme de l'exode rural et soutient indirectement l'agriculture dans les régions périphériques à partir des matières premières et des produits agricoles locaux.

Pour communiquer avec les touristes et vendre leurs produits, certains acteurs comme les guides-chauffeurs, les femmes de ménages, les marchands ambulants, les fournisseurs de poissons, de fruits et de légumes ont vite compris la nécessité d'apprendre des langues étrangères comme le français, l'italien et l'allemand qu'ils ont fini par maîtriser parfaitement.

Au-delà des achats que les touristes effectuent sur place, ils contribuent à la stimulation des ventes des produits agricoles, artisanaux et industriels du terroir à la fin de leur séjour. Parfois, ils participent eux-mêmes à la promotion de façon efficiente de ces produits qu'ils viennent d'acheter.

2.1.1 - En termes d'emplois

L'activité touristique génère des emplois dans un large éventail de secteurs connexes tels que le commerce de détails (secteur informel qui compte dans la seule station plusieurs centaines

⁹² Dewailly, Jean Michel, Flament, Emile. *Le Tourisme*. Paris : SEDES, 2000, 83 p.

de boutiques d'artisanat d'arts, etc.), la construction, la fabrication manufacturière, le transport et les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et les Petites et Moyennes Industries (PMI). Il est à noter qu'un emploi touristique direct induit 1,9 emploi⁹³.

Le tourisme représente certes des opportunités indéniables, c'est la raison pour laquelle il s'est développé de manière fulgurante. Durant la haute saison touristique d'octobre à avril, les stations de Saly et du Cap-Skiring fonctionnent bien. Le taux de remplissage des réceptifs hôteliers avoisinent généralement 55 %. Ces arrivées constituent d'immenses opportunités pour les artisans et les vendeurs ambulants. De même, les touristes accueillis dans les stations consomment au niveau des restaurants, des hôtels, ou des centres de loisirs. Toutefois, même si l'activité touristique est générateur d'emplois (900 emplois directs et 1800⁹⁴ emplois indirects en Basse-Casamance par exemple), force est de constater que ce sont pour la plupart des emplois saisonniers, précaires et instables sous forme de contrat journalier ou à durée déterminée, créés pour faire face à la forte demande temporaire.

2.1.2 - En termes de recettes fiscales

Pour les communes qui abritent les stations, l'intérêt économique du tourisme n'est plus guère contesté compte tenu des recettes fiscales non négligeables qu'elles en tirent. La part de contribution de l'activité touristique est très substantielle. Elle peut atteindre jusqu'à 70% du budget de certaines communes littorales⁹⁵ comme la communauté rurale de Malicounda au niveau de la Petite-Côte et de celle de Diembéring en Basse-Casamance.

A ce titre, selon le Président de la Communauté rurale de Malicounda, le budget s'élevait à 1,5 milliard en 2006. Mais en 2008, suite à la création de la commune de Saly et le rattachement de la station de Saly à celle-ci, le budget a connu un fléchissement. Il est de l'ordre de 400 000 000 FCFA⁹⁶ en 2010.

Au niveau de la communauté rurale de Diembéring qui a le budget le plus important des communautés rurales de la région de Ziguinchor, plus de 90 % des recettes proviennent des hôtels.

2.1.3 - En termes de transactions immobilières

Les sites littoraux ont des atouts naturels (plus de plage et plus de surface). Conçues pour drainer une clientèle étrangère et nationale, les stations ont au fait développé de solides attaches internationales. La conséquence de cette impulsion est double. Dans ces stations, les acquéreurs

⁹³ OMT. « Impacts du tourisme sur l'économie sénégalaise ». Madrid, OMT, 2003, p. 3.

⁹⁴ Source : Service Régional de Ziguinchor et Kolda. « Rapport introductif du comité régional de développement spécial sur le tourisme dans la région de Ziguinchor ». Ziguinchor, 11 mai 2008, p.4.

⁹⁵ Source : enquête effectuée à la Commune de Malicounda au niveau de la Petite-Côte et à celle de Diembering en Basse-Casamance.

⁹⁶ *Ibid.*

de résidences secondaires au début essentiellement constitués d'étrangers (Français, Italiens, Suisses et Belges) se sont élargis aux nationaux nantis comme moyen de placement. La pression foncière et immobilière est importante. Les constructions de résidences secondaires se poursuivent et les prix ont flambé par sept depuis une dizaine d'années. Les prix de vente varient entre 20 à 75 millions de FCFA (soit 50 000 \$ US à 187 500 \$ US). Cette variation des prix est fonction de la surface occupée de 150 à 500 m² et de la position par rapport à la mer. Les « pieds dans l'eau » sont les plus chers.

Aujourd'hui, ici ou là, l'urbanisation a tendance à sortir du cadre original et la construction de résidences se poursuit à un rythme effréné. Il faut désormais empêcher les tentations de fuite en avant immobilière, les tendances aux densifications sauvages, le retour des croissances désordonnées en cours sur le rivage.

2.1.4 - En termes d'image

Aujourd'hui, l'intérêt économique du tourisme n'est plus guère contesté, mais des effets plus palpables, comme le bonus apporté à l'image de marque de la station balnéaire sont considérables. En effet, les touristes satisfaits d'une destination touristique seront d'excellents prescripteurs pour leur entourage. C'est ainsi que naît l'image positive d'une ville ou d'une station balnéaire devenue plus « désirable » en vacances.

Pour les résidents secondaires, ils sont des ambassadeurs efficaces du territoire. Ils sont parfois des touristes qui montrent des caractéristiques propres importantes. Les principales caractéristiques sont liées au fait qu'ils sont fidèles et très attachés au territoire de séjour et qu'ils peuvent accueillir eux-mêmes d'autres touristes, à titre gracieux ou onéreux. Ils participent à la promotion du territoire auprès de personnes qui seront peut-être tentées de revenir pour les vacances ou pour s'installer en tant que résident secondaire.

Si dans la plupart des cas, l'activité touristique peut être considérée comme un atout pour le développement local et de la station touristique en particulier, elle ne peut être considérée comme « une poule aux œufs d'or ». Dans le chapitre suivant, nous montrerons comment cette activité a contribué à la déstabilisation d'une économie traditionnelle et au déséquilibre de l'environnement physique et naturel du littoral de la Petite-Côte et de la Basse-Casamance au point d'exiger des stratégies efficaces à travers la mise en place d'un schéma d'aménagement du territoire pour atténuer les dégâts et sauvegarder le patrimoine naturel et culturel.

2.2 - Les désordres économiques et socioculturels en milieu urbain

Il sera question dans cette partie de traiter les externalités négatives du tourisme sur le plan urbain, économique et socioculturel du milieu d'accueil.

2.2.1 - L'urbanisation galopante

Source d'un patrimoine naturel et culturel unique, le littoral demeure fortement convoité par le développement des activités humaines notamment le tourisme. La concentration croissante de la population et des activités économiques contribuent irréversiblement à son artificialisation.

L'urbanisation conduit à multiplier les pressions qui dégradent l'environnement du littoral. Dans ce cas, le développement économique peut être compromis par la régression des activités touristiques, maritimes, commerciales, agricoles, récréatives, ou encore résidentielles. Dès lors, face à ces constats préoccupants, il s'avère nécessaire de mieux protéger le littoral des pressions multiples provenant principalement de l'urbanisation des zones côtières et de l'essor du tourisme de masse afin d'orienter le développement économique dans une perspective durable⁹⁷.

En effet, les aménagements touristiques au niveau du littoral sénégalais présentent des inconvénients. C'est ainsi que l'aménagement du site de Saly, dans les années quatre vingt, et le programme de développement touristique qui s'en est suivi au niveau de la Petite-Côte et plus tard en Basse-Casamance ont sensiblement modifié les espaces littoraux.

Les investissements dans l'aménagement des lieux touristiques ont produit de nos jours des effets politiques puis qu'ils ont favorisé l'érection de Saly en nouvelle commune urbaine. En effet, le nom de Saly rendu célèbre par la station du même nom crée pour le tourisme, se distingue totalement de la communauté rurale à laquelle elle était rattachée. Cette situation confirme la thèse selon laquelle la ville est fille du tourisme pour paraphraser la devise d'Archachon (1860) : « *heri solitudo, hodie vicus, cras civitas* », c'est-à-dire « hier un désert, aujourd'hui un bourg, demain une ville ».

Le tourisme produit l'urbanité des lieux qu'il investit et amplifie la centralité en démultipliant leur fréquentation. Cette urbanité des lieux touristiques s'observe dans le bâti avec la construction de grands hôtels qui se distinguent par leur confort et leur somptueuse architecture. Ces grands hôtels s'imposent dans le paysage local et donnent un nouveau sens au lieu.

La spécificité de ces lieux se note en termes de lotissement. Un plan d'aménagement original extrêmement précis tant sur le réseau vicinal que sur les codes de constructions est

⁹⁷ Colloque sur le littoral, 1^{er} et 2 mars 2005, Paris 19.

adopté pour assurer leur développement et leur structuration. Du point de vue touristique, l'aménagement tient compte d'une dimension capitale axée sur les possibilités de promenades et des vues sur le paysage. D'ailleurs, c'est ce qui explique le boisement des eucalyptus dans l'enceinte de la station de Saly qui lui confère une véritable valeur végétale de premier ordre.

La mise en valeur touristique du littoral a engendré une croissance démographique assez conséquente dans les villes et les villages périphériques des stations touristiques. Ce phénomène est visible à Saly où la population de Mbour a plus que décuplé ; comme on l'a déjà souligné, entre 1970 et 2006. Ce phénomène s'explique, d'une part, selon les autorités municipales de la ville par le dynamisme de l'économie locale qui repose essentiellement sur la pêche et le tourisme considérés comme des secteurs à haute densité de main d'œuvre, et d'autre part, par la crise du secteur agricole qui pousse les populations agricoles à migrer vers les zones côtières pour améliorer leur situation économique et leur condition de vie.

Depuis 2000, la démographie, dans la quasi-totalité des zones étudiées, a accru à cause des migrations et du marché immobilier. Des enquêtes menées dans les zones d'études et dans les quartiers périphériques ont permis d'appréhender les différentes facettes de ces opérations de régénération urbaine. Cette évolution démographique se constate dans l'occupation du sol qui se caractérise par une emprise croissante de l'urbanisation sur le territoire.

Les structures sociales et la gestion du territoire en sont bouleversées. L'évolution des pratiques touristiques a modifié ces lieux qui attirent d'autres acteurs. En effet, en 1970 la population était composée essentiellement d'agriculteurs et de pêcheurs. Mais, avec l'essor du tourisme balnéaire de masse, d'autres groupes sociaux notamment les artisans et les commerçants, motivés plus par le contexte socio-économique, sont venus s'ajouter à cette population autochtone. Avec les richesses économiques que le tourisme entraîne, les jeunes actifs délaissent les terres pour s'intéresser à cette activité plus prometteuse. C'est ainsi qu'ils envahissent les plages en s'adonnant à un tourisme familial à bas prix axé sur l'organisation d'excursions et de soirées « langouste » pour « nourrir la famille restée au village ».

Corrélativement, ces mutations socio-économiques modifient en profondeur les zones rurales du littoral qui connaissaient déjà un exode massif et croissant, modifiant progressivement et dramatiquement les paysages ruraux. La conséquence majeure est la chute drastique de la part du secteur agricole au sein des activités du territoire, qui passe de 70 % en 1974 à 15 % en 2006⁹⁸.

⁹⁸ Source : enquête de terrain à Saly, chiffres recueillis auprès de la Communauté rurale de Malicounda.

Ce phénomène de « littoralisation »⁹⁹ s'accélère avec l'implantation sur les côtes de nouvelles stations ou « unités » touristiques et des industries manufacturières. Plus des trois quarts des citoyens vivent aujourd'hui sur le littoral. Et c'est cette concentration qui fragilise chaque jour un peu plus les écosystèmes. La tendance de l'urbanisation contemporaine du littoral soulève une série d'enjeux pour le futur des stations balnéaires en termes de compétitivité économique, de cohésion sociale et de protection de l'environnement.

2.2.2 - Les menaces de développement anarchique

Le tourisme est devenu un phénomène social majeur qui constitue le fer de lance du développement économique des zones littorales. L'essor des stations touristiques littorales pose de sérieux problèmes aux populations locales. L'activité touristique s'est approprié les espaces jadis préservés aux flux touristiques. Un des exemples les plus illustratifs est la mesure restrictive qui interdisait aux villageois de traverser la plage du village de Saly Niakh-niakhal pour se rendre à Saly Koulang pour des raisons de sécurité des touristes et des résidences. Une telle décision avait été jugée inadmissible de la part de l'association des jeunes et des femmes du village qui se sont mobilisés en masse pour la dénoncer. D'autres femmes se sont regroupées au sein du Collectif National des Pêcheurs Artisans Sénégalais (CNPAS) pour lutter contre les politiques de l'Etat qui tendent de construire des complexes touristiques sur des zones, jadis, qu'elles occupaient pour la transformation de poissons fumés.

En développant l'activité touristique sur ce territoire, on met en contact une population locale résidente avec une population de passage, toutes deux ayant des intérêts divergents. Il peut en résulter des conflits d'usage qui aboutissent à une ségrégation socio-spatiale. C'est le cas dans des zones « touristifiées » de Saly et du Cap-Skiring où les habitants locaux sont obligés de quitter à cause de la montée vertigineuse des prix du foncier.

La généralisation de la construction de grands complexes touristiques sur le rivage a eu comme effet l'accélération du développement du tourisme balnéaire. C'est ainsi l'architecture des villages traditionnels côtiers de pêcheurs ou de cultivateurs sert de modèle aux nouvelles constructions modernes fermées. De ce fait la petite maison de style local avec des chaumes en pailles reste le modèle à imiter.

La mise en valeur du littoral pour un tourisme de masse a connu un essor fulgurant. On croyait au départ que les retombées de cette nouvelle activité allaient être profitables pour le milieu. Cela a entraîné un afflux massif de promoteurs immobiliers nationaux et étrangers sur les côtes. C'est de cette forte concentration des installations touristiques, qu'il y a eu un aménagement anarchique. Malheureusement celui n'a pas pris en compte les liens entre l'activité

⁹⁹ Cazes, Georges. *Tourisme et Tiers-Monde. Bilan controversé*. Paris : L'Harmattan, 1992, p. 133.

touristique et les autres secteurs économiques. C'est ainsi qu'il y a eu des litiges fonciers à cause de l'inexistence d'une politique planifiée de l'aménagement du territoire dans des villages comme Saly, Warang, Nianing, Somone, Ngaparou et Popenguine au niveau de la Petite-Côte et au Cap-Skirting, Diembering et Kabrousse en Basse-Casamance.

Il existe plusieurs exemples de ce genre de problème lié à l'occupation de l'espace. On a pu constater parfois que l'aménagement des espaces traditionnels est l'une des sources des conflits entre les autorités locales et les jeunes, comme en témoignent les récents événements de Warang où les villageois se sont opposés à la construction d'un centre sportif de huit hectares par une personnalité politique du gouvernement¹⁰⁰.

D'ailleurs, les alentours de Saly et du Cap-Skirting constituent les exemples édifiants du phénomène d'occupation de l'espace littoral et du rivage en croissance continue. Il s'agit de la construction d'immenses complexes touristiques sans lien avec le paysage environnant comme les hôtels, les centres de loisirs, les aéroports réservés plus ou moins exclusivement aux touristes internationaux.

En outre, la mer autrefois objet de crainte, redoutée et utilisée principalement pour la pêche, devient un symbole de détente, de loisir et d'exotisme. Ces pratiques vont se faire ressentir dans l'utilisation et l'affectation des sols ainsi que sur l'ensemble de l'organisation des territoires littoraux, dans ses dimensions non seulement environnementales mais aussi économiques et sociales.

Par contre, il existe des textes réglementaires et même des lois notamment sur le Domaine National (Loi 64-46), sur le Code de l'Environnement (Loi 83-05 du 28 Janvier 1983) ou sur le Domaine Public Maritime (DPM) qui s'opposent à l'occupation anarchique du littoral. Par exemple, les dispositions de la loi sur le Domaine Public Maritime sont claires. Elle stipule en son article 9 que les espaces publics ne peuvent en aucun cas devenir des propriétés privées et que nul ne peut les acquérir pour une période indéfinie et que la construction d'habitation en dur y est proscrite jusqu'au-delà de cent mètres.

En même temps, les transactions foncières et immobilières de façon incontrôlée sans le respect du plan d'aménagement local et des normes de construction tant par les populations que les élus locaux exacerbent le phénomène d'occupation du littoral sénégalais. Cette situation concerne plus particulièrement les zones touristiques de Saly et du Cap-Skirting sous l'inertie totale des pouvoirs publics. Cette attitude de « laisser-faire » est sans nul doute à l'origine de l'anarchie constatée dans l'occupation des sols au niveau des villages de Saly Niakh-niakhal au niveau de la Petite-Côte et de Kabrousse en Basse-Casamance.

¹⁰⁰ Source :Le quotidien *Walf Fadjiri* du 14 septembre 2001.

En effet, les mutations engendrées par ces nouvelles dynamiques économiques et territoriales sont considérables. Les formes de production et de consommation développées sur le littoral s'inscrivent dans la logique du marché touristique mondial, celle d'une globalisation économique avec une circulation accrue des capitaux, et des populations touristiques de plus en plus mobiles de jeunes retraités occidentaux.

La mise en valeur touristique du littoral s'accompagne également de nuisances nombreuses urbaines telles l'accumulation de déchets face à des égouts insuffisants et l'encombrement des habitations modestes des populations autochtones. Et à cela s'ajoutent, l'architecture hétéroclite, la disparition de valeurs socioculturelles traditionnelles et la spéculation foncière et l'inflation des prix.

2.2.3 - L'envol des prix de l'immobilier

Le littoral joue un rôle économique considérable à travers la dynamique touristique qui lui confère une valeur foncière et immobilière remarquable. La nouvelle physionomie littorale est désormais marquée par le développement de résidences secondaires et de villas détenues par des Sénégalais et des investisseurs étrangers. Le développement de l'économie touristique s'est accompagné de la modernisation de l'espace de vie qui présente aujourd'hui d'importantes difficultés d'ordre social.

En effet, la présence du tourisme sur le littoral engendre des flux économiques importants à plusieurs niveaux qui s'accompagnent d'une surenchère de l'immobilier. La spéculation foncière s'accroît. Par exemple, la parcelle de terrain qui valait 150 000 FCFA, il y a dix ans, vaut aujourd'hui 10 000 000 FCFA.

En d'autres termes, avec la forte demande, les prix sont élevés et l'habitat permanent des résidents locaux a tendance à être freiné par la pression des logements secondaires qui, compte tenu du coût des terrains et de la construction, s'adressent plutôt à des clientèles étrangères ou à des « nouveaux riches » qui acceptent des prix supérieurs à ceux des résidents locaux.

Les résidences secondaires ont connu, en l'espace de quelques décennies, un changement. Cela se remarque à travers les comportements de certains résidents face à la faiblesse du pouvoir d'achat des autochtones. Cette situation justifie, selon plusieurs acteurs rencontrés, la croissance constante de la criminalité et de la délinquance dans les zones périphériques habitées par des résidents secondaires.

La notoriété des stations littorales et le cadre agréable de certains aménagements de qualité sont aussi l'une des raisons de la spéculation foncière de nos jours. Désormais, les acquisitions sont, à l'instar de ce qui se passe dans de nombreuses stations dans le monde,

réservées à une élite au patrimoine financier conséquent. C'est la raison pour laquelle depuis un certain temps, les promoteurs immobiliers sont de plus en plus portés à abandonner les constructions hôtelières au profit de la vente de villas et d'appartements résidentiels plus lucratifs. C'est d'ailleurs ce que défend Pierre Merlin quand il affirme que : « *Sur le littoral, le prix des terrains, même dans les zones non constructibles, est supérieur d'au moins un quart à la moyenne nationale en raison d'une rente d'anticipation incluse dans le prix.*¹⁰¹ »

D'emblée, le prix de l'immobilier est entrain de limiter l'accès à la propriété pour les populations locales. Outre la spéculation foncière et le non-respect des lois littorales d'aménagement, le tourisme, à travers les résidences particulières, est également à l'origine de problèmes liés au contrôle foncier. Tel a été les cas des communautés rurales de Malicounda et de Diembéring où l'occupation de la terre, dans le souci de la rentabiliser économiquement relègue les attributions à caractère social au second plan de frustrations de la part des populations qui ne peuvent jouir des plus belles terres de leur terroir. Par exemple, la plage de Diembéring au Cap-Skiring est privatisée. Les décideurs politiques et les élus locaux sont plus emparés par le gain facile et l'égoïsme. Dans ce contexte, la notion du bien commun n'a plus de sens que pour se servir soi-même. Et l'accès à la terre devient, ainsi, plus difficile pour certaines familles à faibles revenus, exceptées celles qui ont hérité des terres de leurs ancêtres qu'elles ont, toujours, considérées comme inaliénables.

Des villageois interrogés à Saly Niakh Niakhal, Saly Koulang au niveau de la Petite-Côte et à Kabrousse et à Diembering en Basse-Casamance ont révélé que beaucoup de familles pour des raisons multiples essentiellement d'ordre économique ou social ont vendu leur maison ou leur terrain situé en bordure de mer aux clients européens pour s'installer dans des zones moins convoitées des villes périphériques des stations comme Mbour et Cap-Skiring.

2.2.4 - L'augmentation du coût de la vie

Si le tourisme est considéré comme un porteur de ressources en devises et un vecteur de diversification des activités économiques, il faut reconnaître aussi qu'il est coûteux, comme il est à constater dans les investissements de l'aménagement des sites de Saly et du Cap-Skiring, de même dans les importations de biens de consommation, qu'il demande. D'autant qu'il faut s'intégrer dans les circuits économiques pour acquérir des fournitures diverses destinées aux hébergements touristiques, à la restauration et aux loisirs. De plus le cadre de vie exceptionnel des stations a aussi un coût pour l'entretien permanent des espaces verts, la restauration des plages, la lutte contre les pollutions. Pour faire face à de telles charges relativement importantes,

¹⁰¹Merlin, Pierre. *Tourisme et aménagement touristique : Des objectifs inconciliables ?* Paris: La Documentation Française, 2001, p.70.

la SAPCO s'appuie sur les propriétaires de villas et d'appartements de la station pour absorber le coût de l'entretien.

Par ailleurs, l'introduction de cette activité dans ces localités est également à l'origine de l'inflation des prix et du renchérissement du coût de la vie que connaissent les zones touristiques littorales. Ce phénomène très souvent négligé est exacerbé par des nouveaux flux financiers liés à la présence des touristes. A titre d'exemple, la flambée des prix et la spéculation foncière à Saly et au Cap-Skiring ont entraîné peu à peu l'exclusion des activités agricoles et forestières au profit de celles liées au tourisme. La conséquence est que plusieurs catégories de population locale tentent de se reconvertir dans ce nouveau secteur d'activité, tandis que d'autres se redéployent dans les secteurs ruraux intérieurs. Cette flambée des prix touche aussi les produits de consommation et a pour conséquence la création d'un marché parallèle où se pratiquent des prix différents, plus bas pour les nationaux et plus chers pour les touristes internationaux.

2.2.5 - Les effets socioculturels

De mai à octobre, en raison de la forte saisonnalité de l'activité touristique, les stations sont quasi-totalement calmes. Dans cet esprit, le tourisme apparaît comme un réel danger pour la viabilité économique de ces zones où sa saisonnalité rime avec la précarité des emplois. Cette situation est d'autant plus grave que ces localités ont érigé le tourisme en mono-activité, délaissant ou écartant les autres secteurs économiques dans l'espoir de maximiser les profits qu'il peut rapporter.

Il est important de garder à l'esprit que le tourisme est une activité particulièrement vulnérable et hautement concurrentiel dont la pérennité n'est donc en aucun cas assurée surtout sur les sites où l'intégration économique gravite quasi-exclusivement autour de cette activité. Le risque est alors immense, car la perte de flux touristiques pourrait bien signifier la disparition de ces derniers. Au demeurant, pour soutenir l'emploi, cela suppose la mise en place de stratégies efficaces pour diversifier les sites et les produits touristiques à offrir.

De l'avis de certaines personnes interrogées, le tourisme apparaît comme une activité fortement déployée qui profite en réalité très peu aux populations locales. Certains sont allés plus loin en qualifiant Saly et Cap-Skiring de « ghettos touristiques et hôteliers » qui ne profitent qu'aux politiciens véreux, spéculateurs et mafieux.

Les flux économiques et humains qui s'insèrent dans ces espaces traditionnels contribuent à fragiliser les structures traditionnelles. Ainsi, la rupture s'installe progressivement entre les générations. Certaines valeurs commencent à disparaître tels les mariages endogamiques au profit des mariages mixtes par exemple dans les zones touristiques de Saly, de Nianing ou de Cap-Skiring. Du côté des jeunes, c'est le déracinement total. De plus, l'usage de

la drogue se répand de plus en plus, c'est ce qui suscite l'intérêt de réseaux locaux de trafiquants alimentés depuis la capitale sénégalaise et l'étranger.

Concernant l'artisanat, qui est un facteur de sauvegarde des traditions et de la cohésion sociale a été tellement « bousculé » par l'arrivée des touristes. C'est ainsi que la production artisanale a tendance d'être banalisée au point de ne proposer que de la pacotille vendue par une foule de colporteurs. Alors, le gain facile a réduit la propension à l'effort éducatif et professionnel des produits artisanaux locaux qui se présentent sous une forme industrielle.

Par exemple, dans les marchés artisanaux, se développe une production informelle de type industriel, désarticulée avec les véritables représentations des éléments du riche patrimoine culturel sénégalais. La production, selon John P. Taylor¹⁰², repose sur une forme de développement orienté beaucoup plus sur une extraversion de l'artisanat d'art en procédant à une certaine invention de la tradition et de l'authenticité.

D'autre part, les écoles sont boudées par les enfants pour gagner la vie facile avec les pièces de monnaie que leur donnent les touristes.

Sur le plan sociologique, la plupart des personnes interrogées à Saly ou au Cap-Skiring, n'ont pas nié l'existence du phénomène de la prostitution et de la pédophilie qui gangrène les centres touristiques de la Petite-Côte. Elles affirment que c'est surtout le fait de jeunes filles originaires des régions environnantes, venues essentiellement des grandes agglomérations de Dakar, Thiès, Kaolack, Saint-Louis et Ziguinchor mais aussi des zones concernées ; un de nos interlocuteurs au Cap-Skiring souligne ainsi qu' « *une fille de 17 ans qui se prostitue aux touristes gagne autant que son père qui peine quotidiennement dans la rizière* ».

Avec l'arrivée d'autres nationalités comme les Ghanéennes à Saly et au Cap-Skiring, la perversion, la prostitution, les jeux clandestins et le commerce illicite de drogue ont pris une nouvelle proportion inquiétante. Entre autres, la prostitution masculine est devenue la plus grave retombée du tourisme ; et elle constitue une conséquence de l'évolution des sociétés occidentales où l'individualisme et le matérialisme se sont érigés en système de valeur.

La délinquance progresse de façon inquiétante résultant du contraste entre le signe extérieur de richesses des touristes et la pauvreté des quartiers avoisinants. Partout au niveau de la Petite-Côte, dès qu'apparaissent des touristes, des groupes d'enfants se forment réclamant le « cadeau ». C'est également valable pour les villageoises qui tendent la main pour être photographiées. De tels comportements et attitudes peuvent-être ressentis dans la tradition authentique africaine comme une perte de dignité et de valeurs.

¹⁰²Taylor, John P. « Authenticity and Sincerity in Tourism ». In: *Annals of Tourism Research*, n° 28-1, 2001, pp. 7-26.

Ainsi alors, il devient pertinent de se poser la question de savoir si réellement le tourisme est un facteur de développement. En d'autres termes, le tourisme est-il une activité profitable à l'ensemble des structures économiques et socioculturelles du milieu d'accueil eu regard aux différents aspects négatifs qu'il induit sur l'environnement et les populations locales ?

A côté de la grande opulence des enclaves touristiques, sévit une effroyable misère des populations autochtones. Celles-ci sont confrontées à des problèmes environnementaux générés à la périphérie des stations par l'invasion des déchets en plastique rejetés depuis le site touristique. Ces derniers constituent un frein à l'attractivité d'une destination comme le cas de la Sierra Léone, réputée comme une destination insalubre par les opérateurs privés touristiques.

La nouvelle génération a tendance à s'écarter des règles islamiques et des valeurs traditionnelles considérées comme « rétrogrades ». En général, le tourisme international met en contact deux populations économiquement et culturellement très différentes : l'une est riche, soucieuse de divertissement et l'autre démunie, confrontée à des impératifs de développement.

Le tourisme cause la folklorisation culturelle et identitaire. La frontière entre la recherche de l'authenticité et la culture est souvent floue. Les populations sont souvent instrumentalisées et les images de la culture locale véhiculées par les tour-opérateurs sont très partielles et fausses. C'est le cas de l'organisation de fausses cérémonies ou rituels sacrés pour les touristes étrangers¹⁰³.

Une autre question qui est loin d'être mineure relève des différences substantielles entre les niveaux de revenus et les normes de consommation des sociétés que l'on prend comme référence. Même dans les pays avancés, le choix du tourisme balnéaire en tant que facteur de développement des espaces littoraux est critiqué à partir d'approches similaires.

D'ailleurs, quelques auteurs insistent sur les problèmes posés par le tourisme littoral en tant que phénomène cyclique, en considérant que le logement, les espaces de loisirs et le temps libre sont des biens supérieurs où « l'élasticité-revenu » de la demande est supérieure à un. Enfin, dans les modèles que l'on prend comme exemples, le débouché vers une activité plurielle des zones touristiques se combine avec des emplois à temps partiel. L'activité touristique constitue une alternative plus que limitée face à la détérioration économique et au chômage que traverse une grande partie des jeunes.

Mais, le développement touristique a des conséquences négatives sur la culture locale en ce sens que qu'il modifie les structures communautaires de base, les relations familiales, la morale et favorise l'acculturation.

¹⁰³ Ainsi l'exemple du Kankourang qui est le masque d'initiation et génie protecteur de la communauté mandingue en Gambie et en Casamance. Son apparition entraîne une ambiance festive avec les activités culturelles et artistiques menées par des ballets du « Jambadon ».

Le tourisme international a conduit à une certaine aliénation professionnelle ; ainsi le paysan, désormais, n'hésite plus à abandonner ses activités champêtres au profit d'une activité hôtelière ou touristique sans formation préalable. C'est le cas de la plupart des valets de chambre travaillant dans des hôtels de Saly ou du Cap-Skirting. Ils se sont convertis dans des métiers qu'ils méconnaissent ou qu'ils ont appris dans le tas dans le seul but de gagner leur vie. Ils ont la pression psychologique et morale face à des activités chronophages. A ce sujet comme le souligne Olivier Lazzarotti (2007)¹⁰⁴ : « *Le tourisme dérange parce qu'il impose à ceux qui y travaillent de se poser la question de leur propre rapport aux changements, mais aussi de leur propre rapport aux lieux et au Monde* ».

D'après les enquêtes de terrain, de nombreux emplois créés par le tourisme ne demandent que de faibles qualifications spécifiques, et qui sont faiblement rémunérés. Ils sont occupés par les jeunes populations originaires de villages environnants et des grandes agglomérations comme Thiès, Dakar, Kaolack, Ziguinchor.

Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT) parlant du tourisme dans les pays en développement note que : « *les travailleurs locaux sont souvent cantonnés à des tâches subalternes et mal rémunérées. Le personnel d'encadrement provient souvent des pays d'origine des touristes* ».

Sans doute, le tourisme participe-t-il à la production et à l'entretien des singularités locales ; c'est par exemple la thèse que défend Sara Le Menestrel¹⁰⁵ au sujet du tourisme comme ferment de l'affirmation identitaire des Accadiens de Louisiane et comme principe d'intégration dans la société et l'économie des Etats-Unis en ces termes :

« *Le rôle du regard de l'Autre a été décisif dans l'amorce d'un renouveau culturel, chez les Cadiens comme chez les Créoles, et demeure prépondérant dans la prise de conscience d'un patrimoine à préserver et à transmettre.* »

Mais entre deux populations qui se découvrent et s'observent, le mimétisme constitue l'effet le plus évident du contact. Le tourisme met en contact des individus avec des différences dans leur mode de vie, de langue, des pratiques de marchandage, de monnaie, d'attitudes et de comportements culturels.

A ces facteurs, il faudrait ajouter le mimétisme vestimentaire qui est manifeste chez les jeunes filles et les jeunes garçons. Il en est de même de l'exemple de l'individualisme, de

¹⁰⁴ Lazzarotti, Olivier. « Tourisme et géographie : le grand dérangement ». In : *Le Tourisme : acteurs, lieux et enjeux*. Paris : Belin, 2007, p.275.

¹⁰⁵ Lemestrel, Sarah. *La voie des Accadiens, tourisme et identité en Louisiane*. Paris: Belin, coll. Histoire et Société, Cultures Américaines, 1999, p. 379.

l'émancipation des femmes et de l'esprit de contestation des jeunes qui n'hésitent pas à remettre en cause l'autorité des « vieux ».

En plus, les structures sociales sont souvent remises en cause. Et au-delà du mimétisme on perçoit l'effet de choc provoqué par les contrastes de situation entre touristes et populations d'accueil. Des agressions de toutes sortes se développent avec frénésie, comme la mendicité des jeunes « talibés » de la ville de Mbour qui prennent d'assaut la station chaque matin, le marchandage et la vente agressive. Ces pratiques locales courantes sont érigées en règle d'or.

Des enquêtes menées auprès de certains touristes à Saly et au Cap-Skiring révèlent le manque d'animation et de chaleur sociale franche. Il n'existe pas d'agenda culturel sauf le Festival des Cultures de Mbour (FESCUM) qui vient d'organiser sa première édition du 16 au 20 décembre 2009 qui se veut désormais un événement international majeur pour promouvoir culturellement la Petite-Côte.

2.3 - Les dégâts environnementaux : Périphérisation et fragilisation des espaces naturels

La dynamique touristique a conféré à l'espace littoral sénégalais une valeur foncière remarquable qui a des conséquences fâcheuses sur l'environnement alors qu'il doit être traité comme un élément déterminant de la production touristique. Son importance est double, tant pour l'attractivité du territoire, que pour l'accueil des touristes et l'animation de leurs séjours.

Les zones littorales ont été, de tout temps, un lieu de développement économique. Leur attractivité semble être encore accélérée. Saly et Cap-Skiring, en particulier, attirent de plus en plus de touristes et d'habitants originaires des pays du Nord. Les conséquences sur l'environnement sont nombreuses : consommation d'espace par la déforestation et érosion des sols et augmentation des sources de pollution de l'eau. Un écosystème remarquable est ainsi mis en péril car le tourisme porte sur le monumental et le spectaculaire.

Les nombreux aménagements urbains nécessaires à l'accueil des estivants entraînent une artificialisation croissante et même une modification des courbes du rivage côtier aux dépens des zones naturelles. Ce milieu est fragile et la pression touristique, même si elle est légère, peut provoquer une certaine dégradation. Comme le défendent Jean Paul Ceron et Georges Dubois¹⁰⁶ : *« les dégradations ne nécessitent pas obligatoirement un grand nombre de visiteurs : les formes élitistes de tourisme de nature ne sont pas hors de cause. »*

¹⁰⁶Ceron, Jean Paul et Dubois, Ghislain. *Guide d'évaluation- Le tourisme durable dans les destinations*. Paris : PUL, 2002, p. 32.

En effet, le tourisme balnéaire tel qu'il se présente sur le littoral favorise l'installation dense de réceptifs consommateurs d'espaces. Ainsi, il s'en approprie en réduisant les facilités d'accès à la mer aux populations locales en s'opposant au développement des activités économiques traditionnelles comme l'agriculture et la pêche. Il contribue aussi à la déforestation et à la transformation de la nature surtout des paysages en créant une nouvelle végétation de type floral.

Sur un espace côtier, spatialement limité, la croissance des enjeux socio-économiques combinée à de forts « aléas naturels » induit une aggravation de la vulnérabilité. La dynamique naturelle, une mobilité des côtes – dans la plupart des cas un recul vers les terres– et l'évolution de l'occupation humaine obéit à une logique inverse de progression vers la mer et de fixation sur le trait de côte.

Aujourd'hui, fortement investi, cet espace devient un territoire à risques qui résulte du « télescopage » entre des processus naturels et anthropiques. Cette situation pose le problème du développement durable des territoires côtiers dans un contexte de gestion intégrée des zones côtières. En effet, dans plusieurs situations, le seuil de rupture socio-économique semble atteint. Les conflits d'usage et d'accès à la terre ne manquent pas. Ils se présentent sur deux plans : d'une part, entre le tourisme et l'agriculture, et d'autre part, entre le tourisme et la pêche artisanale. Le nœud du problème réside dans le fonctionnement de l'espace où les conditions environnementales apparaissent comme le premier facteur pour répondre aux nouvelles exigences concurrentielles entre ces différentes activités précitées.

L'essor touristique des côtes sénégalaises s'accompagne d'indicateurs qui permettent d'éclairer la pression exercée sur l'environnement. Les plus évidents concernent la pression physique à travers la stimulation des transactions foncières entre les domaines littoraux et continentaux et, par conséquent, l'induction de nouvelles synergies territoriales qui s'enferment dans la survalorisation des ressources locales littorales comme si elles étaient inépuisables.

Pour mieux expliquer ce phénomène de l'accroissement de la dégradation de l'environnement pour des raisons de durabilité, nous avons utilisé la variable de la capacité d'accueil et recouru à l'analyse quantitative en tenant compte de la densité touristique et du taux de fonction touristique, d'une part, et évalué d'autre part la dimension qualitative à partir des résultats d'enquêtes sur la capacité de charge.

Cette dernière notion, d'origine anglo-saxonne (*carrying capacity*) utilisée notamment dans les parcs nationaux américains, est définie par Pearce(1981) dans son ouvrage intitulé : *Tourism development*, comme la limite de l'activité touristique au-delà de laquelle les

équipements sont saturés (capacité physique), l'environnement dégradé (capacité environnementale), la satisfaction du visiteur diminuée (capacité perceptive ou psychologique).

Produit de l'analyse systémique, la capacité de charge combine dans une démarche sociologique et économique des indicateurs chiffrés et des données à partir des enquêtes d'opinion sur les milieux concernés par l'étude : Saly et Cap-Skirting.

En effet, il convient de signaler que le Sénégal est confronté actuellement à un certain nombre de problèmes environnementaux plus ou moins liés directement à des paramètres climatiques. Parmi ces problèmes, les plus importants sont, entre autres, la sécheresse, les inondations, l'érosion côtière, la salinisation des eaux et des sols. L'analyse de vulnérabilité des principaux secteurs économiques du Sénégal, s'est principalement focalisée sur les ressources en eau, l'agriculture et la zone côtière.

Symboliquement, l'activité touristique littorale fait émerger une double impulsion. Elle participe de façon étroite à la vitalité et à la force synergétique de l'espace. Les phénomènes d'espaces marginaux demeurent encore nombreux. Ils servent d'éléments essentiels aux puissants groupes d'investisseurs pour la mise en place des offres touristiques axées sur la mer et la plage. L'exploitation des situations périphériques de la part de ces derniers pour le contrôle de la zone considérée en raison de son attractivité paysagère et exotique entraînent des conséquences sur les plans foncier, immobilier, social et culturel.

C'est ainsi que pour de nombreuses raisons, les sociétés humaines se sont concentrées au cours des siècles sur la frange littorale. Face aux conflits croissants que suscite l'occupation ou simplement l'accès du bord de mer, des méthodes de conciliation entre les différents usages ont été développées à travers le concept de Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC). Avec plus ou moins de succès, ces méthodes de concertation entre groupes sociaux se substituent progressivement aux conceptions centralisatrices qui prévalaient il y a quelques décennies¹⁰⁷.

L'accroissement constant de la population littorale a des impacts irréversibles sur la qualité environnementale et l'organisation spatiale. La possession des terres, jadis traditionnelle axée sur l'héritage, est désormais liée à la puissance financière des détenteurs de capitaux. Le renchérissement du foncier risque à moyen terme d'entraîner une perte de la maîtrise foncière de la part des autochtones. Quoi qu'il en soit, des risques persistent et par leur nature ils pourraient déboucher sur une insécurité grandissante du point de vue de l'activité touristique ; d'autant plus que celle-ci, en raison de son poids économique peut être prise en otage par un groupe désireux d'accroître ses moyens de pression comme l'ont montré les attentats de Bali. Et lorsque les tensions sont internationales leur influence n'en est pas moins néfaste à l'échelle locale.

¹⁰⁷ Colloque sur : « Prospectives pour le littoral ». Le 1^{er} et 2 mars 2005, Université de Paris 12.

Ainsi, pour parer à toute éventualité, la planification foncière doit être un instrument privilégié pour concilier les usages de constructions hôtelières et résidentielles et la préservation des fondements historiques et culturels, et pour rééquilibrer la configuration spatiale du territoire dans son ensemble. La réussite de tout projet touristique dépend de la mise en cohérence du degré d'acceptation de la population locale et de son dimensionnement. A ce sujet, la réflexion est à mener plus largement dans le cadre des zones d'Abéné et de Kafountine en Basse-Casamance, à Mballing, Warang, Nianing et Pointe-Sarène au niveau de la Petite-Côte pour une intégration globale de tous les projets prévus ou en cours de réalisation à Saly et à Cap-Skiring.

Les phénomènes naturels sont accélérés par la fréquentation touristique massive. Sur le plan physique et morphologique, l'érosion côtière constitue l'un des problèmes majeurs du tourisme côtier. Sans la végétation et les dunes qui protègent les plages contre l'érosion, elles risquent de disparaître. L'érosion naturelle des zones d'éboulis et l'érosion hydraulique ravinent le sol et le rendent instable. Les facteurs naturels comme le climat, les vagues et la dérive littorale parmi d'autres éléments contribuent à cette érosion, mais les installations touristiques ont un impact direct sur le milieu.

Par exemple à Saly, à cause de l'instabilité des sols due à l'érosion accélérée par la circulation piétonne, le chemin s'érode facilement et les racines des arbres sont mises à nu. L'érosion du sol a causé un affaissement du chemin d'environ deux mètres en vingt ans. Le patrimoine arboré des hôtels situés en bordure de mer est fortement fragilisé.

En effet, l'érosion côtière est un phénomène global et préoccupant sur les littoraux. Elle affecte presque toutes les grandes villes côtières du Sénégal. Elle a un impact réel sur les installations et les pratiques touristiques parce qu'elle atteint des zones de la plage réservées à cette activité. Le phénomène est plus dynamique et évolutif au niveau de la Petite-Côte notamment de novembre à avril. Ce phénomène se manifeste par des phases de transgression et de régression marines provoquant des destructions d'infrastructures et de bâtiments dont les coûts économiques n'ont pas été évalués.

Par exemple, selon des témoignages que nous avons recueillis à Saly, le passage piéton jalonnant l'hôtel Savana vers le centre commercial est souvent détruit par ce phénomène d'érosion. L'érosion côtière est aussi aggravée par l'extraction de sable au niveau de la Petite-Côte et les constructions anarchiques le long de la plage aussi bien à Saly qu'au Cap-skiring. Les taux de recul de la ligne de rivage observés varient selon les situations et les processus en jeu. En moyenne, on peut considérer que les taux de recul se situent entre 1 et 2 m par an sur les plages sableuses.

En plus, même les aménagements touristiques qui semblent anodins comme le renforcement d'une digue, l'extension d'un port de plaisance ou d'un parking voire la construction d'un simple escalier d'accès à la plage peuvent avoir un impact plus ou moins prononcé. D'une manière générale, il est admis qu'une érosion de 1 à 1,30 mètre a lieu depuis 50 ans au niveau de la Petite-Côte. Des taux de recul beaucoup plus importants ont été enregistrés dans des situations exceptionnelles telle l'ouverture de la brèche du Lagoba dans la flèche de Sangomar (taux de 100 à 150 mètres par an¹⁰⁸). Mais ils sont en général suivis d'une stabilisation. Sur la période de 1978-2001, une forte érosion côtière de l'ordre de 12 à 18 mètres, a été constatée entre Ngaparou et Mbour.

La surexploitation touristique menace également la biodiversité de territoires fragiles avec l'abattage des forêts pour laisser la place à des hôtels. C'est les cas en Casamance et au niveau de la Petite-Côte où l'abattage de palétuviers par les promoteurs touristiques pour servir à la toiture et de charpente des hôtels et des résidences a provoqué la destruction de la mangrove. Ce phénomène représente une menace dans le long terme pour l'expansion du tourisme dans ces zones.

Des mesures doivent être prises pour limiter les dégâts. Il est urgent que tous les acteurs se mettent ensemble pour que des solutions durables soient trouvées. Entre autres mesures, on peut envisager d'éviter l'occupation linéaire de la côte ; de réaliser des aménagements massifs en enrochement pour reconstituer et fixer les dunes et pour lutter contre l'érosion des côtes à Saly ; d'installer des équipements légers, comme des sanitaires et des poubelles, en retrait des plages, et de limiter des aménagements touristiques sur ce milieu fragile.

C'est dans cet esprit qu'ont émergé des projets d'aménagement mis au point par concertation socioculturelle dans le littoral Sud dans les années soixante dix en Casamance. Cette formule très originale de développement touristique, très peu pratiquée, a été inventée par l'éthologue Christian Saglio. Elle repose essentiellement sur l'idée d'amener le touriste « à prendre conscience qu'il est en situation d'hôte ouvert au dialogue et à l'échange culturel et non de client à qui tout est permis. Elle a l'avantage de fixer les populations dans leur terroir. Elle a en outre l'intérêt de valoriser le milieu local en l'intégrant dans une logique de tourisme durable. »

D'après les études réalisées par le groupe « Vulnérabilité » centrées sur la méthode de Brun et Hoozemans les valeurs économiques des zones à risque s'élèveraient à l'horizon 2010 à 345 464 millions de dollars US en tenant compte du scénario 1 (0,5 m) et 499 707 millions de

¹⁰⁸ Diarra, 1999, cité par Niang-Diop, 2005.

dollars US selon le scénario 2 (1 mètre). D'après la SNMO¹⁰⁹, les valeurs à risque liées au tourisme représentent 30 à 50 % de la valeur économique des zones à risque pour le scénario 0,5 m et 22 à 29 % pour le scénario 1 mètre.

D'un autre côté, les falaises rocheuses du littoral reculent très lentement dans le temps (taux moyens de 0,1 à 0,7 m par an) mais toujours de manière brutale. Cependant, certains types de falaises reculent plus vite surtout celles qui sont construites dans les tufs de la plage Pasteur de 2 mètres par an ; celles taillées dans les limons de l'Hôpital et les marnes de la Poudrière au niveau de la plage des Madeleines, ont des taux de recul de 1 à 2,7 mètres par an¹¹⁰.

La tendance croissante à la construction de maisons, en général de forte valeur, sur les falaises, au niveau de la Petite-Côte de Yenne à Toubab Diallao, pose de nouvelles menaces malgré des taux de recul relativement faibles. En effet, de nombreuses constructions se font sur le rebord des falaises qui peuvent reculer brusquement à tout moment, exprimant les risques ultimes de la périphérisation.

La notion de périphérisation s'exprime de plusieurs manières. Elle concerne tout d'abord le milieu physique, l'espace humanisé, l'ambiance socioculturelle et le profil économique. Dans le domaine physique, les espaces périphériques font souffrir notamment les écosystèmes naturels, tels qu'ils ont été aménagés par l'agriculture et la pêche, au contact d'un écosystème de type urbain. Cette superposition entraîne des conséquences très graves sur le milieu puisqu'elle s'appuie uniquement sur des facteurs perturbateurs d'environnement à savoir l'air, l'eau, l'énergie et le sol. Elle entraîne d'importantes dégradations biologiques des sols, la pollution de l'air, des perturbations biologiques diverses et la dégradation morphologique des anciennes pistes servant de chemins. Les nouvelles activités ludiques créées par le tourisme et l'expansion urbaine tendent à ruiner cet écosystème et atteignent les groupes humains y participant. Le dégazage des bateaux de croisière à proximité de la côte étant la manifestation caricaturale de ces agressions.

Sur le littoral, d'importants périmètres de mangroves disparaissent chaque année par suite de l'intrusion touristique. Cette végétation n'est donc plus présente pour résister à l'érosion du littoral et pour constituer un écran contre l'ouragan. La suppression des mangroves réduit le potentiel faunique par la disparition des « nurseries » et des zones de reproduction des poissons. La population locale perd ses moyens de subsistance. Les pêcheurs ne trouvent plus les crevettes destinées à la commercialisation. Les habitants sont dépourvus de produits forestiers divers, et

¹⁰⁹Stratégie Nationale de Mise en Œuvre sur les changements climatiques.

¹¹⁰A noter que ces dernières valeurs sont plutôt relatives à l'évolution du sommet et des pentes de ces falaises plus qu'au recul de leur bas.

leur dépendance face aux pratiques économiques importées s'accroît à cause de la disparition de leur propre système d'organisation de l'espace.

A Saly, l'aménagement touristique et l'installation des hôtels sont venus concurrencer les activités économiques traditionnelles comme la pêche et l'agriculture qui contribuaient à préserver l'équilibre naturel du milieu. C'est ainsi que les pêcheurs et les paysans se sont transformés en ouvriers du bâtiment, en employés d'hôtels-restaurants ou en pilotes de barques de plaisance, le plus souvent d'embarcations à moteur dont les renoms s'ajoutent aux courants côtiers pour attaquer le rivage négligé depuis l'aménagement des hôtels. Ailleurs, c'est l'encombrement côtier par des gigantesques bâtis et des déchets du monde touristique qui sont à l'origine de nuisances que les indigènes doivent supporter.

La station balnéaire de Saly qui vit essentiellement du tourisme a été créée ex nihilo pour assurer un réseau touristique potentiel. Au début, les villageois de Saly qui habitaient la zone du projet ont été écartés de leur milieu sans dédommagement pour laisser la place à des installations d'infrastructures touristiques. Leurs lieux de culte ont été profanés (ainsi le fromager sacré du village de Saly a été abattu pour servir de lieu de construction de l'hôtel Novotel en 1975). En même temps, la qualification du littoral en zone exclusivement touristique a empêché le développement d'autres activités qui auraient pu être développées dans la zone, en particulier des activités industrielles. C'est pourquoi tout projet de développement touristique doit constituer un compromis entre la recherche d'un minimum de masse critique nécessaire à sa viabilité et le souci de limiter l'impact sur l'environnement des infrastructures touristiques en respectant la capacité de charge de ces milieux littoraux.

La recherche d'une clientèle « haute de gamme » préconisée par les autorités sénégalaises pour les stations touristiques de Saly et de Cap-Skiring concourt à limiter les risques de surfréquentation touristique pour assurer une valeur ajoutée, mais la compétition autour des terrains occupés par (ou protégés pour) le tourisme provoque un empiètement sur (ou un empêchement de) l'extension des activités existantes telles que l'agriculture et la pêche traditionnelle.

Dans le même ordre d'idées, la population a été lésée sans contrepartie adaptée. Le processus de privatisation ou de protection généralisée repose sur une conception touristique de la nature très différente de celle des autochtones, car la nature est un spectacle, un lieu de détente, et non plus un lieu d'exploitation pour survivre.

Le danger de l'ensemble de ces pressions qui se traduisent par l'exclusion d'autres activités économiques et par la préservation des ressources aux seules fins touristiques aboutit à la création d'une enclave de loisirs totalement isolée du reste du pays comme c'est le cas du Club

Méditerranée au Cap-Skirting qui développe le tourisme enclavé. L'utilisation abusive de l'eau par les touristes et pour l'arrosage des vastes terrains de golf témoigne du « choc des cultures » : le touriste utilise parfois quotidiennement autant d'eau – traditionnellement considérée comme précaire dans cette zone littorale – que toute une famille indigène durant une semaine.

Sur le littoral, la valorisation des terrains suscite petit à petit l'abandon des anciens usagers. Le mouvement spéculatif aboutit à une appropriation précoce des meilleurs sites balnéaires par les promoteurs immobiliers et touristiques. Il s'agit là d'un domaine de prédilection pour le tourisme international. Des ventes tous azimuts d'hectares de terrains aux promoteurs étrangers pour des installations touristiques favorisent un vaste mouvement de construction. Ainsi, la spéculation sur le bâti conduit au renoncement de la préservation de l'environnement. Les sites touristiques de la Petite-Côte et de la Basse-Casamance sont envahis par des installations anarchiques. Le tourisme, à travers les grands espaces qu'il mobilise, entraîne des dégradations environnementales pour répondre à une optique productiviste d'une demande de plus en plus croissante. Plus grave, dans une certaine mesure, « le tourisme corrompt les hommes » de plusieurs manières. Cette corruption se manifeste sur la société d'accueil sur les plans politique, économique et culturel.

Sur le plan politique, nul n'ignore que ceux qui sont au sommet de la prise de décision pour l'obtention des permis favorisent les détenteurs de capitaux qui acceptent de payer plus.

Au plan économique et culturel, il faudrait d'abord préciser que la culture qui se définit comme l'ensemble des croyances, des habitudes communes à des personnes qui partagent un même héritage de valeur, a tendance d'être négligée au profit d'une culture occidentale importée. L'essor touristique a entraîné la « folklorisation » de la culture et la marchandisation de la société par l'introduction de pratiques « malsaines », comme la prostitution et la pédophilie.

La transformation du littoral au profit d'éléments exogènes a pour conséquence la vente d'une partie du territoire aux firmes étrangères ; et représente l'essentiel des retombées spatiales du tourisme. Des actions d'expropriation de terres y compris pour créer des « réserves naturelles préservées » sont opérées et destinées aux visiteurs du Nord sous prétexte que les familles vivant là, depuis des années, n'ont pas de titre de propriété. Les aires les plus menacées sont les franges littorales, comme les fronts urbains de la ville de Mbour et les paysages pittoresques au Sud du village de Cap-Skirting.

L'essor touristique du littoral a aussi entraîné la multiplication des installations routières et aéroportuaires. L'exploitation touristique exclusive de certaines franges côtières est entrain de conduire directement à des abus extrêmement importants d'usage du sol.

Sur le plan environnemental, la disparition de la faune et de la flore par la destruction des habitats naturels constitue un des impacts négatifs les plus importants des projets d'aménagement touristiques de la Petite-Côte et de la Basse-Casamance. Cet impact est difficile à éviter car les projets ciblent par hypothèse de haute valeur touristique comme le littoral maritime, les berges de cours d'eau et les forêts dont l'écologie est fragile.

C'est pourquoi, dans la perspective de relance du secteur, en harmonie avec le développement durable des ressources naturelles, conformément au plan d'action « Implication du Programme d'Action 21 pour l'Industrie des Voyages et du Tourisme », des recommandations sont formulées en direction des autorités, des opérateurs privés du secteur touristique et de tous les acteurs préoccupés par la préservation d'un environnement de qualité, malheureusement qui se détériore.

2.3.1 - La détérioration de l'environnement naturel

La mise à disposition des territoires littoraux pour les masses saisonnières de touristes tend à basculer les régions littorales dans une économie de consommation qui dévaste les sociétés locales et fait disparaître la ressource touristique elle-même.

La dimension sociétale, culturelle et politique de ces nouvelles occupations de l'espace littoral, n'est pas suffisamment explicitée, partagée et communiquée par les différents acteurs. La dimension politique de la vente dépend de la définition des règles de sociabilité, d'échange marchand et de comportement.

Pour cela, la programmation culturelle de l'activité touristique sur le littoral reste une dimension essentielle qui exige en effet des compétences de communication, de connaissances et d'évaluations qui portent sur l'histoire et l'économie du milieu. C'est pourquoi, elle demande des recherches.

Par l'aménagement, l'Homme a définitivement, du moins le croit-il, démontré sa supériorité sur l'élément naturel ; le littoral est irrémédiablement conquis. Mais, le tourisme, on l'a vu, conduit à un détournement de l'utilisation de l'espace et, à l'incorporation de lieux souvent ignorés. C'est d'ailleurs dans ce sens que Jean Michel Hoerner¹¹¹ souligne que : « *Quoi qu'il en soit, n'importe où dans le monde, il n'y a pas de développement du tourisme sans sites touristiques mais il n'y a pas non plus d'industrie touristique si l'on porte gravement atteinte à l'environnement naturel.* »

L'utilisation de l'espace littoral est ainsi détournée de sa fonction première pour répondre au projet par une « mise aux normes ». Elle subit ce qu'Alain Roger qualifie d'artificialisation

¹¹¹HOERNER, Jean-Michel. *Traité de Tourismologie : Pour une nouvelle science touristique*. Perpignan : Presses Universitaires de Perpignan, coll. Etudes, 2002, p. 27.

nécessité par des installations spécifiques aux exigences de la « société balnéaire ». Ainsi, le lieu passe d'un état purement fonctionnel à un état touristique où l'esthétisme et la contemplation dominant. L'architecture et les pratiques urbanistiques doivent répondre à un besoin d'ostentation, d'extravagance et de praticité. L'espace littoral est amputé de toute sa sauvagerie. La villa luxueuse individuelle, avec parcs et jardins attenants, répond également à cette volonté de domination sur la nature littorale. C'est ainsi qu'un habitat ancien devient pour le touriste une source de consommation. De même, un champ qui servait autrefois à la culture peut se transformer en lieu de loisirs nécessitant de lourdes installations.

Pour ce faire, le développement démesuré du tourisme est à éviter. En cas d'exagération, la rentabilité économique de l'offre stagne, régresse voire disparaît. Par conséquent, l'espace littoral perdrait cette authenticité tant recherchée par les touristes et provoquerait une atteinte à la tranquillité des populations locales.

En effet, même si l'aménagement touristique représente un enjeu majeur pour le développement économique du pays, la personnalité d'un village et de ses habitants, l'harmonie entre le lieu d'accueil touristique et le touriste, sont autant d'atouts à prendre en compte et à préserver. L'enjeu de l'aménagement consiste à valoriser, et surtout à ne pas théâtraliser l'espace afin que le touriste parte à sa découverte.

L'urbanisation à outrance du littoral vient bouleverser les équilibres écologiques, notamment par l'élimination de la diversité paysagère et par l'amoindrissement de la biodiversité de ces espaces en construisant sur le front de mer. L'accès massif des touristes et la construction linéaire assurent la « vue sur la mer », mais ils exacerbent les problèmes d'érosion côtière.

Dans le milieu littoral, plusieurs éléments sont liés. Une action en un point précis peut avoir des conséquences qui se traduisent par des ruptures d'équilibre et de variations dans la répartition des aires d'érosion ou d'accumulation. Or, ces décisions trop souvent, et en particulier pour des raisons administratives, sont prises sans une analyse globale des conséquences que cela peut entraîner.

Le manque de plan de protection des mangroves, de la faune marine, des écosystèmes entre lagunes et océan ou des sites historiques, avec l'avancée de la mer, entraîne des pertes de plage et aggrave l'érosion côtière. L'absence de gestion des eaux usées des activités touristiques et les déchets solides contribuent à la pollution de l'environnement.

Les plans d'aménagement de sites touristiques ont souvent été accompagnés de déforestation, de déplacement de populations, de mise en place d'infrastructures sans tenir compte de la nécessité de préserver les ressources naturelles. L'exploitation économique du tourisme s'effectue sans tenir compte des besoins de survie des populations riveraines et des

zones protégées. C'est ce qui est l'origine des braconnages du gibier et de la surexploitation des ressources forestières.

Pour faire face à cette situation, le Sénégal a opté pour une réorientation de sa politique touristique à travers la promotion de l'éco-tourisme qui reste encore développé. Une réelle volonté politique est à envisager pour la protection de l'environnement en luttant contre l'occupation anarchique et la prolifération des sachets plastiques. La banalisation des paysages littoraux et l'acculturation que provoque l'hédonisme balnéaire participent également à la conception négativiste de la nature littorale. Un regard est à porter sur les problèmes environnementaux soulevés par un aménagement insuffisamment maîtrisé. Une bonne gestion et une bonne évaluation des menaces liées à la réalisation d'équipements sont à envisager dans la phase amont de tout projet touristique.

Afin de protéger les stations du littoral contre l'amenuisement du cordon sableux, on peut concrétiser des aménagements en épis qui favorisent le réensablement des plages. Par ailleurs, pour contrer l'érosion des dunes et des plages, il arrive souvent qu'on mette en place divers aménagements pour stabiliser et/ou renforcer le littoral.

Les stabilisations « dures » sont un procédé relativement courant sur les côtes. Ces aménagements se rencontrent au niveau des stations balnéaire où la protection des constructions existantes est impérative. Les travaux de stabilisation consistent généralement à bloquer l'avancée de l'océan. On rencontre le plus souvent des enrochements en pied de dunes, des digues perpendiculaires à la plage qui visent à conserver le sable sur la place, des brises lames pour atténuer la puissance de la houle.

Si ces méthodes sont efficaces et rapides dans leur phase de mise en œuvre, par contre, elles posent des problèmes d'érosion aux plages voisines et à l'esthétique des plages aménagées.

L'autre procédé possible est la stabilisation « douce » qui consiste à amener sur la plage érodée du sable qui va remplacer celui qui a disparu. Le sable est alors soit prélevé dans l'eau face à la plage, soit amené d'un autre site.

Ces deux possibilités ont l'avantage de préserver le cadre naturel, mais leur efficacité et leur longévité est liée aux conditions climatiques comme les tempêtes. Il se pose alors un problème de coût car ces aménagements doivent être régulièrement reconduits.

Enfin, un troisième procédé peut être envisagé à savoir le recul des constructions en arrière de la dune. C'est la réponse normale au recul du trait de côte. Mais cette solution se heurte à la difficulté technique de déplacer des habitations ou au coût de leur construction. De plus, il est difficile de faire accepter le recul de ces constructions aux propriétaires car elles présentent bien souvent un fort intérêt économique.

Face aux fortes pressions et aux enjeux économiques que le littoral représente, les moyens de protection qui existent, ou qui peuvent être approfondis, apparaissent difficiles à mettre en place. De plus le coût peut être un frein aux initiatives proposées. Protéger l'environnement est nécessaire mais est aussi très onéreux.

2.3.2 - L'artificialisation du littoral

La littoralisation s'accroît en réduisant les espaces libres comme une peau de chagrin et suscite, dans le même temps, des emprises sur les milieux à risque à des fins commerciales, artisanales, résidentielles, récréatives ou autres. Mais, l'artificialisation est aussi sociologique, et peut prendre la forme d'enclaves touristiques totalement coupées de la société indigène. Le caractère littoral du développement touristique, avec toutes les conséquences qu'il entraîne sur le milieu physique et social repose sur un aspect exotique très marqué et recherché par le tourisme balnéaire, de découverte et de relaxation. Son développement est lié à celui des zones particulières, localisées en fonction de critères naturels et culturels qui résultent de la politique d'aménagement du territoire mise en œuvre sur le littoral sénégalais notamment à Saly et au Cap-Skirring ; à propos de cette station, Elimane Moustapha Fall, dans un rapport diffusé en 1980 fortifie la forme de tourisme enclavé pratiqué par le Club Méditerranée :

« L'énorme superficie sur laquelle est bâti l'hôtel- village est séparé du reste de la Casamance par une haute barrière métallique, comme pour protéger les touristes de la population. Des installations superbes, climatisées, des bars, des plages et des pelouses où aucun africain ne se promène, sauf les serveurs. Certains touristes y restent des semaines et repartent sans avoir adressé la parole une seule fois à des africains. »

Le tourisme, à travers les voyages organisés en groupe ou des clubs de vacances, peut « s'expliquer en partie à la lumière de la double médiation à l'altérité qu'il favorise. » Les structures parfois isolées et closes, entourées de hauts murs et où ne pénètrent que les personnes autorisées, permettent d'amortir la confrontation avec l'altérité des habitants du pays visité, lorsqu'on ne souhaite pas s'y confronter directement comme c'est le cas du Club Méditerranée (dont les villages sont souvent perçus comme des clubs de rencontres entre touristes permettant de vivre une sociabilité différente de celle du travail et de la vie quotidienne sans lien nécessaire avec le pays d'implantation).

Le littoral n'est qu'une succession de jetées, de digues, de plages artificielles, de marinas, de piscines et de clubs de vacances. De plus, l'architecture des hôtels et des clubs de vacances de ces stations à vocation internationale est semblable à n'importe quelle autre station balnéaire du Bassin Méditerranéen. Ce type d'architecture augmente donc la cannibalisation du paysage mais

aussi le risque de cannibalisation de la station¹¹² dont le succès dépend étroitement de la qualité des eaux.

2.3.3 - L'aménagement de la ressource en eau

La qualité des eaux littorales est un élément important pour le tourisme et les activités de pêche et de culture marine. Nul n'ignore les problèmes liés au traitement des eaux usées dans les zones littorales notamment dans les stations littorales durant la haute saison touristique. Ces eaux usées peuvent effectivement être nocives pour la faune marine et avoir des répercussions considérables sur les activités de pêche comme les poissons ou les fruits de mer. Toutefois, le réseau d'assainissement à Saly est efficace. Au Cap-Skiring où les équipements sont plus dispersés, le tourisme pose le problème de l'usage de l'eau et des sols. L'agriculture, le tourisme et lieu de vie de la population locale se trouvent dans un espace très restreint. Les eaux usées des hôtels peuvent être réutilisées pour l'irrigation des zones forestières périphériques. Bien que la demande en eau liée au tourisme au Sénégal soit mal connue, il est probable sur l'ensemble du territoire, que les activités touristiques et de loisirs occupent une part importante de la consommation d'eau. La surconsommation d'eau et les rejets d'effluents et autres déchets dans l'environnement pourraient contribuer à la raréfaction et à la détérioration de la qualité de la ressource en eau douce sur le littoral.

La prise en charge de ces problèmes s'avère, d'autant plus urgente que les importants flux touristiques liés au 1,5 million de touristes attendus à l'horizon 2010, vont entraîner un accroissement considérable de la consommation d'eau potable ainsi que celui de la production d'eaux usées et d'ordures ménagères dans les réceptifs et les sites touristiques. En effet, il est établi selon les projections que les chiffres de consommation vont tripler, passant respectivement de 842 à 2527 m³/mois pour l'eau potable, de 674 à 2022 m³/mois pour les eaux usées et de 0,7 à 20 m³/jour pour les ordures ménagères.

2.3.4 - La pollution

L'Organisation de la Coopération et le Développement Economique (OCDE) publie tous les deux ans un rapport sur l'environnement. Elle définit la pollution comme une dégradation de l'environnement biophysique et humain par l'introduction de matières, dites polluantes, non présentes en temps normal. Cette dégradation entraîne une perturbation plus ou moins importante de l'écosystème. Bien qu'elle soit majoritairement d'origine humaine, elle peut également avoir pour cause un phénomène naturel comme une éruption volcanique.

¹¹² Cannibalisation est prise ici au sens marketing du terme : vieillissement rapide du concept, d'une activité ou d'une structure par un produit ou un concept nouveau.

La dégradation de l'environnement par la pollution peut s'illustrer par la typologie suivantes : pollution de l'air ; pollution des sols et pollution de l'eau.

La charge touristique sur la plage d'une station balnéaire est souvent importante. Elle pose le problème de la capacité de charge (*carring capacity*). Cette surfréquentation occasionne des pollutions et nécessite une gestion planifiée. En réalité, les déchets et pollutions diverses observables sur une plage sont de trois sortes : il peut s'agir de déchets apportés par les courants ; des déchets laissés sur place par les vacanciers ; ou de déjections animales fréquentes en milieu urbain.

Ces déchets sont visibles au bord de la mer plus particulièrement dans le village de Cap-Skirring et de Saly Niakh Niakhhal du fait que de nombreux touristes ou riverains la considèrent comme un dépotoir. On y trouve des déchets de toute nature dont des sachets en plastique, des mégots de cigarettes, pour ne citer que ceux-là. A cet effet comme l'ont écrit Jean Michel Dewailly et Emile Flament¹¹³ :

« La présence des touristes correspond à une production accrue de déchets de toutes sortes qui souillent les plages et obligent des nettoyages quotidiens. [...] les aménagements touristiques surtout, modifient profondément les milieux et les paysages littoraux (dunes arasées, créations de plages artificielles, etc.) d'où l'apparition de phénomène érosifs. »

Il convient de le rappeler que le développement touristique de Saly et Cap est fondé sur un modèle de croissance extensive très éloigné des perceptions actuelles de tourisme durable.

Toutefois, la désertion des sites populaires au profit de nouvelles destinations amène à comprendre la nécessité de protéger l'environnement côtier. Les acteurs du tourisme, comme les touristes, les structures étatiques et les promoteurs privés devraient être les fers de lance des actions de protection de l'environnement. Il est urgent que des actions de sauvegarde soient prises par l'ensemble des acteurs concernés et qu'ils les inscrivent dans la durée pour développer un tourisme qui prendrait en compte les activités dites traditionnelles.

2.3.5 - Le repli des activités traditionnelles

L'urbanisation littorale qui s'est traduite par l'extension des agglomérations a favorisé la croissance des communes périphériques au détriment des espaces réservés traditionnellement à l'agriculture. Ce phénomène est à l'origine de la propagation de ce qu'on pourrait appeler le tourisme périphérique qui se caractérise par des implantations de complexes résidentiels dans les champs. C'est ainsi que le domaine « rural littoral », jadis réservé à la production agricole et

¹¹³Dewailly, Jean-Michel, Flament, Emile. *Le Tourisme*. Paris : SEDES, 2000, pp. 86-87.

halieutique, est devenu un espace résidentiel et récréatif. Cette nouvelle forme d'occupation de l'espace littoral a suscité des activités touristiques liées au balnéaire ou au golf.

Cette forme de tourisme a fragilisé l'économie traditionnelle parce qu'il rapporte plus que l'agriculture. Comme le défend Pierre Merlin¹¹⁴ « *le tourisme est une branche fortement capitalistique* ». Du coup, les populations locales aux faibles revenus sont vite menacées par les excès touristiques. Elles n'arrivent plus à supporter le coût de l'inflation. C'est pourquoi elles se voient exclure des logiques commerciales qui s'imposent dans leur espace de vie habituel.

En d'autres termes, l'urbanisation, dont le tourisme est tributaire, est le principal facteur de la dislocation spatiale des activités humaines. La faiblesse du niveau de vie des autochtones accentue les pressions. Cela a entraîné un phénomène de micro-périphérisation des villages par rapport à une économie enclavée d'origine européenne. Cette économie a fini par s'installer dans les villages aux alentours des stations balnéaires de Saly et du Cap-Skiring. Par exemple un kilogramme d'orange coûte 1000 FCFA à Saly et ses alentours et 600 FCFA au marché de Mbour.

Face à la détérioration de leur cadre de vie et la fermeture de l'espace littoral qui les repoussent inexorablement vers des périphéries toujours plus reculées, certains décident de partir en quête d'autres terres ou de rejoindre la précarité de la capitale. Contrairement à beaucoup d'autres activités préexistantes telles que l'agriculture et la pêche, l'activité touristique considérée au début comme salvatrice pour l'économie locale, n'a pas toujours su répondre aux attentes des populations locales. Face à la disparition progressive de petites exploitations agricoles comme à Saly Koulang, Saly Vélingara, Saly Niakh Niakhal, Warang, Nianing, Ngaparou au niveau de la Petite-Côte, à Djembering et au Cap-Skiring en Basse-Casamance, il convient de s'interroger sur les conséquences réelles de l'incursion du tourisme dans ces localités et les relations qu'elle entretient avec l'agriculture. A ce titre, comme l'affirme Wilhelm M. Schnyder¹¹⁵: « *on pourrait dire qu'elle (agriculture) se trouve sous perfusion [...] de paiements directs* ».

Or, il est important de préserver l'agriculture, car elle permet de mettre en valeur les ressources naturelles, culturelles, sociales, économiques et patrimoniales. En réalité, le tourisme est un palliatif qui maintient le prix correct pour les productions agricoles s'il existe une synergie entre ces deux activités par le biais d'une valorisation des produits agricoles moins consommés par un bon nombre de réceptifs hôteliers. Tel est le cas de la Petite-Côte se trouvait le village de

¹¹⁴ Merlin, Pierre. *Tourisme et aménagement touristique : des objectifs inconciliables ?* Paris : La Documentation Française, 2001, p. 56.

¹¹⁵ Extrait du résumé qu'a fait Schnyder, Wilhelm M. concernant une étude réalisée en 2001 par l'Institut d'Economie Rurale pour l'Etat du Valais en Suisse.

vacances du tour-opérateur allemand Necker Mann, le Club Aldiana qui recevait régulièrement trois cent à quatre cents touristes. Mais dans ce complexe, l'ensemble des légumes consommées provenait de conserves importées. Or, tout à côté se trouvait un domaine agricole villageois financé par le mouvement catholique Caritas. De quoi ravitailler le lieu de vacances si les facilités sur les taxes douanières n'existaient pas ?

Un des domaines privilégiés de cette action des entreprises touristiques est de participer au développement de l'agriculture, de la pêche et des industries agro-alimentaires. Mais, c'est le contraire. Des initiatives existent dans ce sens en Basse-Casamance de la part du Centre de promotion agricole et social (CPAS) créé en 1999, aide à la valorisation de l'artisanat local, à la culture du riz et à la production horticole destinées aux hôtels et aux campements de la région.

Pour cette raison, l'Etat et les entreprises doivent conjuguer leurs efforts pour intégrer économiquement les activités agricoles locales dans le circuit touristique.

Dans ces milieux fragiles, l'essor touristique a ébranlé complètement l'agriculture. Les relations entre l'agriculture et le tourisme sont très souvent conflictuelles comme le montrent Jean-Michel Dewailly et Emile Flament¹¹⁶ :

« Les situations concrètes observées sont souvent radicalement opposées. Ici, le tourisme aura permis le maintien d'une agriculture vivante, assurant à ceux qui la pratiquent des revenus suffisants. Là, il aura puissamment contribué à sa liquidation. Ici, il aura ouvert à la marée locale des débouchés profitables là, les plaisanciers auront évincé les bateaux de pêche. Ici, il déstabilise les collectivités ; là, il impulse des processus identitaires. Jeunes et vieux n'ont pas la même perception ni la même lecture du fait touristique ; ils ne vivent pas la « saison » de la même façon. »

Les paysans interrogés au cours de l'enquête de terrain à Saly et au Cap-Skiring, déclarent avoir perdu toutes leurs terres à cause du tourisme. L'apport des hôtels et des résidences dans le développement de leur localité est insignifiant par rapport à leurs attentes en termes de création d'emploi. L'activité touristique introduit des rapports de forces inégaux qui se traduisent par des conflits sur le foncier et des concurrences en termes de main-d'œuvre. Les villageois affirment n'avoir bénéficié que de quelques emplois subalternes très précaires.

¹¹⁶. Dewailly, Jean-Michel, Flament, Emile. *Le Tourisme*. Paris :SEDES,2000, pp. 204-205.

Tableau 11 : Emplois créés à Saly et au Cap-Skirting

Réceptifs	Nombre d'emplois		Réceptifs	Nombre d'emplois	
	Permanents	Saisonniers		Permanents	Saisonniers
Bougainvillées	11	67	Alizées	7	35
Amaryllis	15	35	Palétuviers	1	15
Espadon	45	49	Club Med	2	312
Filaos	54	61	Amigo	5	19
Royam	13	32	Hôtel Kabrousse	2	36
Royal Saly	14	68	Royal Cap	2	40
Neptune	32	33			
Saly Hôtel	51	16			
Palm Beach	101	121			
Total	336	482	Total	19	457
<i>Source : Enquête de terrain réalisée en décembre 2009 à Saly</i>			<i>Source : Enquête de terrain réalisé en mars 2010 au Cap</i>		

D'après le président de l'association des jeunes de Saly l'activité touristique ne nourrit plus son homme quand il dit : « *Ils vous embauchent quand ils veulent et vous débauchent quand ils veulent* ». Pour cette raison, l'action de l'Etat et celle des entreprises touristiques doivent être essentielles pour intégrer régionalement les activités locales. Un des domaines privilégiés de l'action des entreprises touristiques devrait être d'œuvrer au développement de l'agriculture, de la pêche et des industries agro-alimentaires. Or, c'est le contraire parfois.

L'intensification de la mise en valeur du littoral provoquée par les aménagements touristiques a eu des répercussions directes sur les activités traditionnelles préexistantes. Par exemple la mise en place du complexe touristique de Saly a consacré la « spoliation » des terres agricoles villageoises. On constate que d'année en année l'agriculture périclité. Les populations abandonnent la culture des terres au profit des activités touristiques. Les éleveurs ne trouvent plus de terres de transhumance pour le bétail qui sont en compétition avec l'activité touristique à travers la construction des aménagements.

En résumé, malgré qu'il soit secteur porteur pour le pays comme nous l'avons évoqué, il n'en demeure pas moins que son impact actuel sur l'économie sénégalaise est faible : l'OMT estime que 60 à 80 % des recettes touristiques reviennent aux pays du Nord. Les compagnies de transport, les chaînes hôtelières et les agences de voyages étrangères, de leur part, captent une

large partie des revenus engendrés. Les pays du Sud ont recours à l'importation de biens étrangers coûteux pour satisfaire les besoins des touristes. Ce qui induit une importante fuite de capitaux. En plus cela, nous avons vu que ce secteur sur le plan de l'aménagement a supplanté les activités locales traditionnelles tels l'agriculture, la pêche et l'élevage. C'est sous ce rapport que l'Etat, en voulant faire de ce secteur le poumon de l'économie, doit mener une politique touristique durable.

Conclusion

Le développement et le maintien de l'économie touristique passent par la collaboration des activités littorales comme l'agriculture et la pêche. Le développement touristique de la Petite-Côte et de la Basse-Casamance, certes est important, mais anarchique comme à Saly et au Cap-Skiring où des grands complexes hôteliers ont radicalement changé la société locale. L'arrivée de populations « étrangères » comme les vendeurs, les artisans informels et d'autres catégories socioprofessionnelles à la recherche d'opportunités en tout genre ont transformé les modes de vie traditionnels en faisant apparaître de nouvelles pratiques, jadis, inconnues. A cela s'ajoute le peu de soucis de la part des touristes qui enfreignent souvent par ignorance les valeurs traditionnelles et religieuses du milieu local. Le tourisme comme le soutiennent Isabelle Sacareau et Mathis Stock¹¹⁷ :

« C'est aller sur le territoire des autres pour l'habiter temporairement et inversement. C'est recevoir l'autre sur le territoire que l'on habite de façon permanente. De ce double mouvement peuvent naître des conflits d'usage et des comportements d'appropriation ou d'exclusion. La venue d'étrangers sur son territoire peut être ainsi vécue par les habitants du lieu touristique comme une opportunité à saisir, une ouverture sur le Monde. Mais elle peut aussi être ressentie comme une intrusion, une appropriation du territoire par l'autre, une perte d'identité (même si celle-ci est le plus souvent illusoire) et provoquer des réactions de rejet et de fermeture : fermeture des frontières, canalisation des flux, fermeture des espaces par des mesures de protection. On peut aussi vouloir accueillir le touriste, mais éviter au maximum (avec plus ou moins de succès d'ailleurs) son contact avec la population locale en invoquant le thème du tourisme destructeur des cultures et des civilisations. »

Au Sénégal, l'activité touristique se déroule dans une mosaïque de milieux littoraux qu'elle a artificialisés. Ce sont les cas de Saly et les villages aux alentours de la station, mais aussi du Cap-Skiring et les villages périphériques de la station. L'action de cette activité sur le milieu naturel est marquée par des discontinuités et des ruptures qui s'expliquent, soit par l'intensité du développement, soit par les techniques utilisées dans le cadre même de ce développement. Ce qui a engendré des déséquilibres. L'observation scientifique de ces phénomènes complexes avait peu intéressé les acteurs. De la phase d'exploration où le « découvreur » investit l'espace encore inconnu a succédé la phase d'implication avec la mise en place progressive d'un système touristique. La préoccupation première était uniquement le tourisme, présenté comme un choix de développement économique. Le secteur est considéré encore aujourd'hui comme la panacée du développement économique par le Sénégal.

¹¹⁷ Sacareau, Isabelle et Stock, Mathis. « Qu'est-ce que le tourisme ? ». In : *Le tourisme : Acteurs, lieux et enjeux*. Paris : Belin, 2007, p. 26.

La mauvaise organisation de l'espace à Saly et au Cap-Skirting conjuguée à l'occupation anarchique est à l'origine de graves problèmes fonciers. Par ailleurs, la conséquence la plus fâcheuse de la fréquentation touristique est le comportement peu civique de certains acteurs économiques comme les commerçants, les hôteliers et les hébergeurs qui profitent abusivement de cet afflux touristique. Il n'existe pas de réglementation qui limite les démarches de ces acteurs économiques. Le tourisme se développe de manière anarchique, non réfléchi, non planifié ; on a un territoire qui tend à répondre aux besoins des touristes pour des raisons de profits au détriment du respect des populations locales.

Eu égard à toutes ces différentes conséquences fâcheuses de cette activité sur l'espace et les hommes à Saly et au Cap-Skirting dans un futur très proche, ne peut-on pas alors parler par analogie de syndrome de Bali ? Pour cela, l'Etat se doit de prendre des mesures appropriées pour pallier ces problèmes.

Ainsi, les rejets d'effluents liquides, d'ordures ménagères et d'émissions de gaz divers ont des impacts négatifs écologiques, sanitaires ; et contribuent à la pollution atmosphérique. La visite des sites écologiquement sensibles a des impacts négatifs telles la fragilisation et la perturbation du milieu : sacs plastiques, huiles moteur, acides, mégots de cigarettes et feux de camping mal éteints. D'autres impacts peuvent contribuer aux changements climatiques. Tandis que d'autres accentuent la disparition de la faune par la chasse abusive et incontrôlée et par le braconnage d'espèces protégées, mais également la déforestation par l'abattage d'arbres destinés surtout à fabriquer le toit des bungalows de certains réceptifs. Parfois les beaux paysages cèdent leur place aux hôtels ostentatoires ; et cela crée une désharmonie totale avec l'architecture locale.

A Saly par exemple, les constructions anarchiques font disparaître les plages. A certains endroits, l'écosystème s'est modifié, les pontons construits au niveau des hôtels Espadon et Cocotier font que le Savana n'est plus ce qu'il était, il y a vingt ans. Les travaux d'aménagement touristiques ont contribué à la destruction d'habitats naturels de la faune et de la flore particulièrement dans la zone de Cap-Skirting. Au niveau de la Petite-Côte, les infrastructures hôtelières se sont implantées en détruisant les cordons dunaires, suite à l'extraction de sable de mer pour la construction des infrastructures¹¹⁸. Ces cordons jouent un rôle tampon pour la recharge en sédiment des plages. Le blocage des voies des sédiments et des sources de recharge ont été partiellement à l'origine de la forte érosion côtière le long de la Petite-Côte. Ce sont

¹¹⁸Rapport national sur le tourisme côtier, octobre 2004.

autant de facteurs qui contribuent grandement à la destruction physique et la mise en péril de « ces portions de côtes »¹¹⁹ très fragile.

Les incidences des aménagements touristiques sur l'homme et son milieu sont variées. A ce propos, l'analyse de Perroux (1981), citée par Diakhaté (1988), reste pertinente à plus d'un titre quand il écrit :

« L'implantation des techniques avancées ne va jamais seule, elle s'accompagne de changements locaux dans le style de vie et de mimétisme inconsidéré, d'imitation quasi réflexe des pays riches par les producteurs et consommateurs des pays en développement. Ce mimétisme [...] rompt les solidarités traditionnelles et fait perdre de vue les besoins et les aspirations de l'ensemble de la population. Pour faire aussi bien que l'étranger, pour rattraper le retard technologique, on sacrifie des hommes et on perpétue leur statut de dépendance. »

Ainsi, l'aménagement des stations de Saly et de Cap-Skiring a contribué à la destruction de l'organisation de l'espace en favorisant de nouvelles formes d'occupation et d'exploitation du système foncier avec ses corollaires. Sur le littoral sénégalais, nous pouvons, certes, constater des effets bénéfiques des aménagements touristiques. Cependant, ils ne doivent pas occulter les importantes modifications intervenues dans ce milieu, dont certaines constituent de réelles préoccupations, tant pour les gestionnaires que pour les populations locales. Les plus marquantes sont celles relatives à la qualité physico-chimique des eaux, la réapparition et la prolifération de la végétation aquatique, comme le développement de la faune aviaire et de la faune malacologique.

Les choix d'aménagement n'ont pas toujours été judicieux sur le milieu et sur les hommes, vu des résultats obtenus au courant de ces dix dernières années. Il résulte souvent une inadéquation entre les politiques de gestion des ressources foncières et les réalités socio-économiques de ce milieu. Ainsi faut-il expérimenter une méthode de diagnostic des sites et partant des résultats obtenus, prendre des initiatives au Nord et au Sud, basées sur le respect des cultures et de l'environnement.

Cependant, il n'est pas facile de se démarquer du modèle dominant, de lutter contre les nuisances, de faire respecter la réglementation des installations classées et de l'occupation du Domaine Public Maritime (DPM). Il s'agira en ce moment de favoriser l'intégration paysagère du littoral en mettant essentiellement l'accent sur la relation entre l'économie et l'environnement, gage d'un développement touristique durable.

La gestion touristique durable nécessite une intervention sur deux fronts. Sur le plan économique et social d'une part, et sur celui de la protection de l'environnement d'autre part.

¹¹⁹ Magnan, Alexandre. « L'espace littoral a-t-il toujours de la valeur ? Réflexion à partir du cas de l'île de Saint-Martin (Petites Antilles) ». *Norois*, 2008, p.38. Disponible en ligne sur URL <http://norois.revues.org/index242.html> consulté le 29/09/09 à 09h 20mn.

Favoriser le développement et l'investissement est certes nécessaire pour le pays mais pas dans n'importe quelle condition. La situation actuelle de « laissez-faire » dans les zones touristiques de Saly et de Cap-Skiring n'a pas permis de concilier le développement économique et la préservation de l'environnement par le biais d'une gestion environnementale des infrastructures et de l'offre touristique. C'est sans doute à cause de cet échec que la question des impacts réels de ces installations touristiques n'a presque jamais été posée. Il n'empêche que l'Etat du Sénégal préconise désormais la mise en place d'un tourisme durable et responsable qui pourra préserver l'environnement et demeurer profitable aux populations locales. Dans cette perspective, tous les projets en cours semblent s'inscrire dans une dynamique de « développement durable », c'est-à-dire s'efforcer de répondre aux besoins présents des touristes tout en préservant les chances du futur. Ainsi, la politique tendant à laisser le milieu se dégrader et à pratiquer de la rétention d'informations environnementales pour défendre à tout prix son image est-elle abandonnée peu à peu au profit de l'épreuve de vérité et de la mobilisation. Si les stations effectuent ce choix, elles en souffriront passagèrement, mais elles seront gagnantes à terme et redeviendront attractives dans la relation à des consommateurs de plus en plus avertis et de plus en plus exigeants.

Le tourisme est devenu un facteur déterminant dans l'aménagement du territoire sénégalais et un vecteur de croissance primordial qui impose une vision interministérielle dans la gestion des activités et de ses retombées. Cependant, nous avons pu remarquer que les recettes ne sont pas encore à la hauteur et les effets économiques escomptés ne sont pas encore atteints. Les aspirations et les comportements des populations doivent être pris en compte dans le développement du milieu littoral. Les différentes politiques ou projets mis en œuvre devront désormais concilier les souhaits des habitants du littoral, de leurs modes de vie et habitudes respectifs tant il est vrai que le besoin d'éthique conditionne – de plus en plus – le succès des choix d'aménagement et de développement touristiques.

Il est indispensable de contrôler et de maîtriser le développement du tourisme, c'est-à-dire l'équilibre pour que l'attractivité naturelle du littoral se perpétue à travers son aménagement. Il faut déterminer les objectifs d'évolution en termes de fréquentation – d'un point de vue qualitatif autant que quantitatif – afin de préserver durablement les milieux et évoluer vers un tourisme à vocation durable en définissant les priorités d'aménagement touristique axées sur la création de stations environnementales et de stations éco-touristiques intégrées. Dans ce contexte, des propositions concrètes seront formulées au cours des réflexions qui suivront. C'est l'objet de la troisième partie de l'étude.

**PARTIE 3 : VERS DES POLITIQUES
D'AMENAGEMENT ET DE
DEVELOPPEMENT TOURISTIQUES
DURABLES AU NIVEAU DE LA
PETITE-COTE ET EN BASSE-
CASAMANCE**

L'analyse du tourisme mondial démontre que l'industrie touristique maintient depuis un certain nombre d'années un taux de croissance moyen de 5 %. A la fin du siècle (1999) l'OMT enregistrait un flux touristique international de 657 millions d'arrivées toutes destinations confondues. La recette globale (hors aérien) atteignait 455 milliards de dollars US : l'industrie touristique mondiale générait 260 millions d'emplois soit 10 % de la population active et contribuait à plus de 10 % du PIB mondial.

En 2000, l'OMT affichait un flux de 700 millions de touristes. La prévision 2010 est de 1047 millions de touristes internationaux avec des recettes estimées à 1350 milliards de dollars US et 360 millions d'emplois directs et indirects. Selon l'OMT, en 2020 le tourisme sera la première industrie de la planète.

Il constitue avec les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), la trilogie des « super services » du XXI^e siècle. L'évolution démographique, sociologique et économique des pays industrialisés conduit à la réduction du temps de travail et à l'augmentation du nombre de retraités, favorisant ainsi une nouvelle civilisation des loisirs.

Un très grand nombre de facteurs influencent le tourisme. Certains sont liés au marché, d'autres à des influences externes. Le secteur du tourisme balance entre des variables d'influence contradictoires. Il est vulnérable aux agressions extérieures de plusieurs natures comme la guerre, le terrorisme, les catastrophes naturelles et les épidémies. Inversement, c'est un secteur en plein essor en raison de la demande croissante de tourisme et de loisirs.

L'OMT considère que ces aspects contradictoires ont pour résultat de maintenir une dynamique de croissance de l'activité de l'ordre de 4% dans un avenir proche. La technologie est l'un des facteurs dont l'influence va augmenter constamment et la tendance va se poursuivre avec le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

En effet, la dépersonnalisation des relations va renforcer le besoin de contacts humains. Le tourisme jouera indubitablement un rôle à ce niveau. A ce sujet, la synthèse de l'OMT intitulée « Tourisme Vision 2020 » est plus que pertinente :

« En 2020 le monde sera caractérisé par la pénétration de la technologie dans tous les domaines de la vie. Il sera possible de vivre sa vie sans contacts avec les autres gens : les services automatisés constitueront la norme et il sera possible d'obtenir et d'échanger sans restriction des informations sur tous les sujets possibles depuis chez soi. Cet état de fait aura pour conséquences que les gens auront soif de contacts humains ; le tourisme constituera le moyen principal par lequel ils chercheront à les obtenir ».

Dans ce contexte, l'accent est mis sur les relations humaines. Cette tendance influencera les comportements des touristes dont les intentions varient dans le temps et l'espace. Il faudrait

en tenir compte en s'adaptant par l'innovation ou la création de nouveaux espaces et de nouveaux produits qui répondent aux attentes des touristes.

En effet, l'analyse des impacts des turbulences liées aux événements externes du 11 septembre 2001 ont largement contribué à modifier les comportements des touristes et des voyageurs.

A la crise de confiance de la clientèle des transports, s'ajoutent des inquiétudes sur l'économie mondiale qui connaissait en 2001 un fléchissement au niveau des principaux marchés émetteurs comme la France, les Etats-Unis, l'Allemagne et le Japon. Mais en 2002, certains segments de marchés ont atteint des niveaux de réservation intéressants. La relance est amorcée mais les enjeux sont multiples. Ils sont d'ordre environnemental, économique et socioculturel.

Par ailleurs, le tourisme fait souvent l'objet de critiques à cause notamment des effets pervers qu'il induit. Néanmoins, il reste une activité économique de premier ordre, et ceci à tous les niveaux territoriaux qu'il soit local, régional, national ou international. Cette activité créatrice de richesse, par conséquent très prometteuse, fait rêver le Sénégal. A ce propos, comme le souligne Rachid Amirou¹²⁰ : « *les publicités et les guides touristiques sont les seuls médias à nous parler encore du bonheur et du paradis sur Terre* ». Dès lors, l'enjeu est donc de tirer profit du tourisme en minimisant le plus possible ses effets négatifs.

Le tourisme participe au bouleversement de la société locale en même temps qu'à son développement. Il modifie l'espace et les territoires. Ces transformations peuvent avoir des effets positifs comme l'accroissement de la richesse, la création d'emplois et de nouveaux services, mais aussi des effets négatifs comme la pollution, les conflits fonciers, la banalisation des cultures et des identités, la prostitution, l'exploitation sexuelle des enfants et les trafics en tous genres.

Dans ce contexte, on l'a dit, il devient impératif de rechercher à concilier un certain équilibre entre les objectifs économiques, environnementaux et socioculturels dans le milieu littoral sénégalais.

Le tourisme balnéaire, après avoir été un moteur important du développement du tourisme dans plusieurs pays est entré dans une phase de saturation. C'est pourquoi, à l'échelle internationale, au cours de ces dernières années, de nombreux modèles touristiques sont nés dans le but de pallier les insuffisances du tourisme « de masse » qui est aussi destructeur que l'eau qui s'infiltre. Il s'agit d'une destruction écologique ou d'une « sanctification » du lieu à travers les images de la « Kermesse touristique » ou d'un « véritable taudis touristique » qui impose de nouvelles formes de nocivité. Ces phénomènes ont amené les professionnels du tourisme à

¹²⁰ Amirou, Rachid. *Imaginaire touristique et sociabilité du voyage*. Paris : PUF, 1995, p. 13.

prendre de plus en plus conscience de ces distorsions et de ces risques. Pour se faire, ils prônent la mise en place de nouvelles formes de tourisme qui reposent sur des approches différentes.

Au début de leur essor, les lieux touristiques se développent sur des modèles dont les phases de développement sont relativement identiques et tendent tous à une augmentation du nombre de touristes. Ce qui entraîne la banalisation de l'offre et la standardisation des lieux d'accueil. Et cela porte un coup à l'activité touristique. Dans un premier temps la croissance peut ralentir et plus tard s'interrompre. Si rien n'est fait pour relancer l'attractivité du lieu, elle décline. C'est dans ces conditions qu'il faut un nouveau modèle pour éviter la disparition du tourisme sur le littoral sénégalais par l'émergence d'offres alternatives durables compétitives.

Le tourisme durable est un concept d'origine internationale, né d'une prise de conscience des impacts négatifs du tourisme de masse sur l'environnement et les communautés locales. Il est devenu une préoccupation majeure des politiques publiques et donne lieu à d'innombrables initiatives. Il s'est imposé comme un « vocable-mythe » auquel il faut se référer, soit pour commercialiser ou promouvoir une destination touristique, soit pour planifier le développement touristique et analyser ses impacts à l'échelle spatiale d'un territoire.

Dès lors, il importe de s'intéresser au touriste lui-même, de considérer ce qui fonde les pratiques touristiques et concevoir de nouvelles pratiques pour voyager autrement en réduisant les diverses nuisances d'ordre social, économique, culturel et environnemental liées à cette activité. Les principes du tourisme durable sont en adéquation avec les nouvelles tendances touristiques : les voyageurs désirent de plus en plus prendre des vacances actives pour pouvoir se familiariser à la vie locale sur le plan du patrimoine, de l'archéologie, de la culture, de l'histoire ou prendre part à des activités de plein air.

Dans ce contexte, le tourisme durable suscite un fort engouement aussi dans la perspective de la redistribution des bénéfices qu'il pourrait générer aux populations locales, souvent oubliées dans la définition des stratégies de développement touristique. Il cherche à accroître les bienfaits tout en réduisant les effets négatifs. C'est pourquoi, pour atteindre les objectifs, il faudrait mettre en place des stratégies de développement touristique durable susceptibles de prendre en compte localement les communautés d'accueil. L'élément clé de toute forme de tourisme durable est donc l'implication de petits opérateurs plus aptes à favoriser la participation de la population locale à la vie touristique que le tourisme de masse des tour-opérateurs internationaux.

Il est grand temps que le Sénégal comprenne cet enjeu futur et décide de faire du tourisme durable le moteur de son développement. A ce sujet, il semble donc intéressant de se demander comment le tourisme considéré au départ comme une menace pour la survie du littoral

peut devenir un moteur de sa redynamisation et de son développement durable ? Comment il peut participer à sa déconcentration par un équilibrage géographique ?

C'est dans cette perspective que s'inscrit cette étude prospective pour permettre à l'action publique d'anticiper avec plus d'efficacité un avenir du tourisme intégré, peu nuisible à l'environnement dont les retombées profiteront également aux communautés d'accueil.

En effet, les objectifs peuvent être orientés vers la valorisation et la préservation du patrimoine culturel et naturel dans le respect des équilibres socio-économiques et humains de ce milieu. Sur ce plan, les préoccupations environnementales sont à prendre en compte. La qualité de l'environnement naturel est un élément essentiel d'attractivité de ce littoral où s'observent les plus fortes concentrations de touristes, avec leurs effets les plus intenses. Pour améliorer l'impact environnemental et favoriser un équilibre du milieu, il faudrait d'abord mettre en place des instruments d'observation et sensibiliser la population.

L'avenir du littoral passe par la mobilisation des acteurs locaux. Sa préservation demande une concertation entre tous les acteurs concernés, y compris les agriculteurs et les pêcheurs. Cela exige également la mise en place de méthodes d'approche dans la résolution des problèmes environnementaux et de développement qui privilégient des démarches globales dans la réalisation de projets sociaux communs.

Le milieu marin ne saurait être perçu comme le réceptacle ultime des déchets générés par le tourisme, mais comme un milieu naturel source de ressources nutritives et de plaisirs touristiques divers. Par conséquent, la partie émergée du littoral est à prendre en compte dans la gestion intégrée du littoral.

En outre, dans une perspective de gestion et d'équilibre des flux, des sites d'accueil peuvent être créés dans ces zones pour assurer la promotion d'un minimum de polarisation et participer à la diffusion du tourisme vers d'autres zones moins fréquentées, mais aux potentialités réelles, en tenant compte des caractéristiques culturelles et sociales des communautés locales. La concentration et la pression touristique sur le seul front de mer accentuent les impacts.

Dans ce contexte, quelle est la stratégie globale et les moyens pertinents d'intervention au service d'un développement partagé et durable de cette activité ? Que doit être le schéma adéquat d'aménagement structurant les espaces touristiques, l'organisation et la mise en marché de l'offre, ou encore la gestion des sites sensibles ? Ce sont là des questions auxquelles nous efforcerons de répondre dans cette troisième partie.

A cet effet, la réflexion sera menée en trois étapes en formulant des propositions d'action. Le premier chapitre présentera l'analyse conceptuelle du développement durable et son

émergence dans le secteur touristique. Le deuxième consistera dans l'analyse diagnostique et l'évaluation de la politique de promotion du tourisme durable en tenant compte des forces et des faiblesses de la destination Sénégal. Le troisième dégagera, dans une démarche prospective globale, les axes stratégiques majeurs qui permettraient de pallier les insuffisances et les désordres observés à travers une nouvelle politique d'aménagement touristique répondant aux objectifs et aux exigences du tourisme durable.

CHAPITRE 1: ETAT DES LIEUX DU TOURISME DURABLE, INTEGRATION CONCEPTUELLE

En septembre 2008, l'Organisation Mondiale du Tourisme soulignait, lors d'une conférence internationale tenue à Bordeaux, la concurrence accrue qui règne dans le secteur du tourisme international¹²¹. A cette occasion, elle affirmait la nécessité pour les destinations d'adopter une approche stratégique afin de relever le défi de la compétitivité touristique grâce à la gestion et au marketing des destinations. Ces préoccupations traduisent la place de premier rang qu'a acquise le tourisme en tant qu'activité économique majeure sur le plan international. De plus, les opportunités qu'elle présente pour de nombreuses destinations émergentes sur la scène mondiale et qui viennent renforcer l'intensité concurrentielle.

Parallèlement à cette situation, les parts de marché du tourisme international deviennent de plus en plus férocement convoitées. Les inquiétudes portent, aujourd'hui, sur la vulnérabilité de l'activité touristique internationale face à la crise économique mondiale. Celle-ci semble compromettre la réalisation des prévisions concernant les performances tant en termes de volumes d'activité qu'en termes de retombées économiques.

Le tourisme évolue au cœur d'un système où les forces en action constituent autant d'opportunités que de menaces. Ces opportunités se présentent en termes de développement, de rayonnement et de dynamisation du territoire. Les menaces se résument en termes de fragilité de l'activité face à des événements qui lui sont extérieurs, dont les origines sont diverses.

Les organismes qui accompagnent le développement touristique du territoire et qui assurent sa promotion sur les marchés émetteurs évoluent dans un environnement fortement concurrentiel. Ils font souvent face à des paramètres qu'ils ne relèvent pas de leurs compétences. C'est pourquoi, l'Etat, les communautés locales et les acteurs privés (agences de voyages, tour-opérateurs, chaînes hôtelières et compagnies aériennes) doivent opter pour une approche en s'appuyant sur des politiques stratégiques en termes de gestion et de développement touristique durable.

Certes, il n'est pas inutile de se poser la question de savoir si le développement durable est un simple mode depuis une dizaine d'années, ou si c'est un renversement de la vision de notre futur tant d'un point de vue économique, social ou environnemental. Mais, quoi qu'il en soit, il n'y a pas d'autres options pour réorienter et assurer l'avenir du littoral sénégalais. Il

¹²¹ Il s'agit des assises de la 4^{ème} Conférence internationale de l'OMT sur le Tourisme tenue du mardi 16 au vendredi 19 septembre 2008.

apparaît comme un choix stratégique déterminant et un véritable axe de différenciation et de positionnement du produit touristique sénégalais.

Une démarche de diversification est tout à fait appropriée pour aider à la mise en place de produits touristiques nouveaux dans le cadre d'une planification pour assurer un positionnement favorable à l'aménagement et à l'économie du territoire. Au demeurant, la première étape de l'analyse portera sur les grandes tendances du marché. A ce niveau, il sera procédé à l'identification, à la définition et à la qualification des facteurs de changement du marché touristique mondial. Dans la seconde et la troisième étape, il s'agira de réfléchir en trois autres étapes autour des offres touristiques innovantes à mettre en place pour assurer la pérennité de l'attractivité du territoire par la démarche globale du tourisme durable puis, dans ce cadre, par les démarches spécifiques de l'éco-tourisme et de l'agrotourisme.

1.1 - Les grandes tendances du marché touristique

De grands changements sont observés aujourd'hui dans la commercialisation des destinations. Parmi ces mutations, nous pouvons citer la mondialisation et la déréglementation des marchés, la révolution d'Internet, l'explosion de nouveaux modes de collaboration entre acteurs économiques et l'émergence de consommateurs aux comportements inédits et fluctuants de plus en plus attachés aux valeurs de la préservation de la nature.

De tels changements imposent aux destinations touristiques le renforcement du degré d'orientation entre les produits et les marchés. Il s'agira ici de cerner les facteurs qui influencent le comportement des touristes en faveur des produits touristiques alternatifs durables. A cet effet, nous parlerons, d'abord, des influences de l'innovation technologique à travers l'Internet, puis, de la prise de conscience de la part des touristes des enjeux économiques et environnementaux liés au tourisme, ensuite, du nouveau rapport des individus face au temps libre et au travail, et enfin des effets de la conjoncture économique internationale.

1.1.1 - Les effets de l'Internet : L'E-tourisme

L'Internet est devenu un outil incontournable dans la vie quotidienne. Que ce soit pour chercher des informations, pour se divertir en regardant des vidéos ou en écoutant de la musique, ou pour communiquer avec ses proches.

L'Internet a induit ou révélé l'apparition de nouveaux comportements touristiques. Il a joué un rôle certain dans les bouleversements des habitudes de consommation touristique. Il est plus que jamais le canal incontournable de l'offre touristique en termes d'information, de communication, de distribution et de commercialisation qui menace parfois la pérennité des agences de voyages et de certains tour-opérateurs. C'est pourquoi, ces derniers l'ont très

rapidement intégré dans leur stratégie en l'utilisant comme une vitrine pour mettre en avant leurs produits sur leurs propres sites.

L'Internet restructure en profondeur le schéma de la filière touristique. Il est l'outil de prédilection des touristes pour trouver des idées de destinations, planifier et réserver leur séjour, lire des témoignages et voir des vidéos et des photos. Il permet un contact plus direct entre les producteurs de voyages et les consommateurs. Les touristes sont séduits par la disponibilité permanente de l'offre. C'est à travers cette interactivité, qu'ils ont la possibilité de comparer les offres pour rechercher le rapport qualité-prix. Ils composent souvent eux-mêmes leurs voyages. La réservation en ligne progresse d'année en année près de 25 % des Français par exemple partis en vacances en 2007 ont réservé en ligne. Ce chiffre représente le triple de celui de 2003¹²².

A tous les niveaux du secteur touristique, le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) est à prendre en compte ainsi que le changement de comportement qu'il provoque au niveau des ventes de dernières minutes (VDDM). Les touristes sont devenus « expérimentés ». En effet, le marché d'Internet et du tourisme en ligne représentait, en 2003, 21,8 millions d'internautes avec un fort taux de pénétration, 35% des individus étaient connectés contre 17% en 2000¹²³. Le marché du tourisme en ligne est donc en forte croissance.

1.1.2 - Une prise de conscience écologique

La protection de l'environnement et des ressources naturelles est devenue l'une des principales préoccupations des touristes. Ce sentiment d'inquiétude face aux risques environnementaux s'est aujourd'hui amplifié. Depuis le Tsunami, une réelle prise de conscience écologique se développe chez eux. Les touristes intègrent de plus en plus les enjeux du développement durable dans leurs vacances, particulièrement ceux concernant l'environnement et le réchauffement climatique. Leurs comportements et leurs attentes deviennent plus précis, plus ouverts à une démarche de qualité des opérateurs. Selon une enquête réalisée par TNS pour *Ethicity* en février 2008, 90 % des Français connaissent l'expression durable et les ¾ d'entre eux reconnaissent la nécessité d'agir ; et de ce point de vue, les comportements sont en net progrès (tri des déchets, économie d'énergie, etc.).

Une part croissante de consommateurs veut aujourd'hui agir en faveur de l'environnement en prenant de bonnes habitudes et en consommant utile. Faire son marché en achetant des produits locaux « bio », limiter ses déplacements en voiture en utilisant le covoiturage ou les modes de transport alternatifs de types Vélib, compenser financièrement ses

¹²² Baromètre Opodo : Raffour, mars 2008.

¹²³ Enquête Sofres, septembre 2008.

émissions de gaz à effets de serre pour sa consommation d'électricité sont autant d'exemples de la volonté des consommateurs d'agir en faveur du développement durable.

L'impact du tourisme sur l'environnement est d'un grand enjeu puisque selon l'Organisation des Nations Unies (ONU), les activités touristiques seraient responsables de 4 à 6 % des émissions de gaz à effets de serre. De plus, il est admis que le réchauffement climatique changera considérablement la géographie touristique avant la fin de la première moitié du siècle. Par exemple, l'OCDE¹²⁴ estime que 40 % des domaines skiables alpins risquent de fermer d'ici 2050, si la température moyenne dans cette région augmente de 2°C. Dans ce contexte, les voyageurs sont de plus en plus nombreux à vouloir voyager en limitant leur impact sur l'environnement et à vouloir adopter des comportements responsables.

En même temps, des officiels, des mouvements associatifs, des ONG, etc. se sont constitués pour tenter de responsabiliser les « consommateurs ». Cette responsabilisation porte sur l'environnement, mais aussi sur les retombées sociales et économiques induites par les modes de consommation actuels. C'est le cas du commerce équitable, éthique ou solidaire. L'objectif recherché est de changer les mentalités pour faire en sorte que les gens voient la consommation non plus comme une finalité mais comme un moyen. Il s'agit de prendre en compte l'utilité réelle du bien ou du service à « consommer ». Cette démarche de tourisme alternatif repose sur l'idée « du mieux consommer » qui a des traductions multiples.

Si le tourisme solidaire s'inscrit dans la préservation de l'écosystème et l'amélioration du quotidien des populations d'accueil, c'est aussi une manière de responsabiliser le voyageur. En optant pour ce tourisme alternatif, le touriste est un acteur participant à la fois aux retombées financières, sociales et culturelles tout en s'engageant à ne pas modifier les équilibres établis. Il est aujourd'hui avéré que le tourisme de masse peut être néfaste ; et le nombre de voyageurs ayant à cœur d'y remédier est en constante évolution.

Les acteurs économiques privés du tourisme, c'est-à-dire les tour-opérateurs et les agences de voyages ont eux aussi intégré ces enjeux et multiplient les initiatives dans ce domaine. Ils s'engagent au-delà du champ traditionnel de leur aire de production à adopter des pratiques de responsabilité sociale et environnementale qui, souvent, représentent les principaux critères de choix d'une destination ou d'un produit. Ils sont conscients que la viabilité à long terme de leurs activités dépend de leur capacité à préserver les milieux naturels qui servent de base à ces activités. C'est pourquoi, ils combinent désormais les voyages aux notions de développement durable.

¹²⁴ Organisation de Coopération et de Développement Economique.

Au Sénégal, l'exemple le plus marquant qui mérite d'être cité en référence est celui de Nouvelles Frontières. Ce tour-opérateur, propriétaire des hôtels Saly Hôtel et le Paladien « les Filaos » a lancé le produit tourisme responsable dans ces structures. A travers cette initiative, l'opérateur touristique cherche à limiter l'usage de denrées alimentaires importées afin de valoriser davantage les produits locaux qui proviennent de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage.

A l'échelle internationale, d'autres exemples peuvent être cités. Il s'agit d'*International Hotel Environment Initiative* regroupant douze chaînes hôtelières qui s'engagent pour un meilleur respect de l'environnement. Il en est de même du Programme Pavillon Bleu (Grèce) qui prône la salubrité des plages, la collecte de déchets et le respect des normes de qualité de l'eau de mer. Et des tour-opérateurs tels que Thomson Travel, TUI et TOI se sont engagés sur le développement touristique durable.

Dans ce large mouvement citoyen qui ne cesse de prendre de l'ampleur, les entreprises sont nombreuses à prendre le tournant environnemental. On peut se demander si ces entreprises ont réellement la volonté de s'engager dans un combat pour la planète ou si elles essaient seulement de se donner une image publique responsable à coup de campagne marketing ?

En effet, les campagnes publicitaires aux allures « écolo » mais qui peuvent n'être en réalité que de la poudre aux yeux se multiplient. Cette technique est appelée « *greenwashing* » ou « mascarade écologique »¹²⁵. On investit beaucoup d'argent dans la publicité que dans les actions réelles en faveur de l'environnement ou en direction des populations locales.

Or, le développement touristique durable comporte des mesures qui visent l'ensemble des exploitants du milieu naturel qui sont directement liées au tourisme ou à un autre secteur économique. La mise en place d'outils concrets applicables pour l'évaluation des externalités sociales et environnementales du développement touristique permet d'harmoniser les usages divers et favorise l'adoption de pratiques qui limitent les impacts négatifs sur les milieux naturels.

On l'a déjà évoqué : le tourisme de masse en tant que phénomène migratoire à la fois particulier et régulier est un grand utilisateur d'espace et de temps. Il est aussi une importante source de devises mais très inégalement réparties, ce qui entraîne l'accentuation des inégalités. Il est facteur de création d'emplois mais également d'un risque d'augmentation des phénomènes d'acculturation liés aux mutations des identités qui peuvent parfois s'opérer lorsqu'il se développe fortement. Il a besoin d'espaces et de ressources compromettant ainsi les destinations et accélérant leur déclin.

¹²⁵ C'est un procédé marketing utilisé par une organisation dans le but de donner à l'opinion publique une image écologique responsable.

Ce sont là autant de raisons qui expliquent de plus en plus l'engouement grandissant de cette forme nouvelle de tourisme durable de la part des touristes et des destinations à l'échelle mondiale. Le défi majeur des destinations est lié à leur capacité de s'adapter aux besoins de la demande touristique. A cet effet, comme le soulignent Isabelle Frochot et Pierre Legohérel¹²⁶ : « *Le consommateur (touristes), à travers ses caractéristiques socio-économiques et ses motivations personnelles, a une perception de cette image qui lui est propre.* »

Les motivations des touristes ont longtemps été appréciées selon les fameux quatre « S » : *Sand, Sea, Sun* et *Sex*. Mais, l'évolution des besoins de la demande touristique et l'apparition du nouveau phénomène en faveur de pratiques environnementalistes ou de durabilité entraînent de façon irréversible des changements dans les rapports entre aménagement et stations balnéaires. Ces changements prônent, de plus en plus, la prise en compte de l'identité géographique littorale par la création de stations éco-touristiques et intégrées. Aujourd'hui, la nature et la culture sont de véritables motivations pour des voyageurs de plus en plus nombreux en quête d'exotisme.

En effet, la perception dimensionnelle du littoral évolue en ce sens qu'il ne s'agit plus d'un littoral bande-côtière mais plus d'un littoral-pays. Les objectifs de cette mutation sont à la fois d'ordre environnemental et d'ordre socio-économique. Puis qu'ils permettent de réhabiliter la relation « homme-nature ». Il faut le respect des habitants locaux, leur donner de l'emploi, développer les services à la personne. Ce tourisme responsable et intégré prend en charge toutes les formes d'identité locale avec la volonté de faire partager le patrimoine culturel, historique ou gastronomique. Ce processus de patrimonialisation caractérise l'évolution contemporaine du tourisme vers des formes durables.

Dès lors, la médiatisation du concept de développement durable apparaît à la fois comme un moyen de légitimation économique, un argument marketing ou bien encore comme une stratégie de développement ou de management du territoire. Il permet en tout cas de définir de nouvelles règles de jeu vers la construction d'une éthique qui passe par la définition de la place et du rôle de l'industrie du tourisme dans le développement durable¹²⁷.

Pour appréhender les contours de la question dans le domaine touristique, il convient d'aborder les facteurs endogènes de consommation des touristes qui ont favorisé son développement, car face à une telle évolution, on observe un nouveau comportement chez les touristes passant du statut de consommateurs à celui de « consomm'acteurs ». On ne peut plus leur vendre n'importe quoi, n'importe comment. Au mieux le consommateur se renseigne avant d'acheter un produit touristique alors le « consomm'acteur » est au cœur du processus de création

¹²⁶Frochot, Isabelle et Legohérel, Pierre. *Le marketing du tourisme*. Paris : Dunod, 2007, p.177.

¹²⁷Les Rencontres Internationales de Paris sur Tourisme, Ethique et Mondialisation, 14 mars 2002.

du produit, pour ne pas dire l'acteur principal. Ce changement de comportement pousse alors les professionnels et les entreprises touristiques à modifier leur offre en tenant compte des nouvelles tendances en intégrant le développement durable dans leur mode de production et dans leurs stratégies de communication en se souciant plus de l'adéquation entre les différents acteurs du secteur.

Ce concept de développement durable, encore inconnu du grand public il y a quelques années, est désormais devenu opératoire et il est en vogue dans le monde entier. Plusieurs facteurs participent à son essor. Parmi ceux-ci, il convient de souligner que le consommateur actuel, ou « consomm'acteur », est intéressé par le monde qui l'entoure. Ses nouvelles attentes et comportements s'affirment depuis 1990. Certains relèvent d'une évolution des comportements d'achat (le touriste-consommateur), d'autres d'une nouvelle approche de l'éthique (le touriste-citoyen). Les modes de consommation des touristes se sont diversifiés. Dans ses actes d'achat, le nouveau consommateur même s'il est « visiteur de passage » recherche l'honnêteté, les produits de qualité, le juste prix, le respect de l'environnement, etc.

Il prête une grande attention aux caractéristiques sociales, esthétiques et environnementales des produits qu'il achète. De nombreux auteurs comme Cariou, Caccomo, Solonandrasana et Vellas ont montré que les attentes du nouveau consommateur ont beaucoup évolué.

Le touriste a changé. Par conséquent, les relations entre aménagement touristique et lieux où se font ces pratiques doivent aussi changer eu égard aux préoccupations environnementalistes et à la prise en compte de l'identité géographique littorale. Les préoccupations de durabilité ont complètement modifié et même bouleversé parfois les pratiques de l'aménagement touristique en entraînant la modification spatiale des stations balnéaires. C'est pourquoi, selon l'Equipe MIT¹²⁸, il ne s'agit plus de rechercher les raisons de l'attractivité des lieux, mais celles par lesquelles les touristes sélectionnent certains lieux pour leurs besoins et leurs pratiques.

Toutes ces considérations montrent à quel point il est important pour les entreprises touristiques de proposer des produits et des services en lien avec ces thématiques dans l'optique de valoriser leur image et gagner la confiance des consommateurs. L'évolution de la vision des touristes s'inscrit dans l'avènement du tourisme durable. Si le concept a du mal à devenir opérationnel, il s'impose cependant progressivement à tous les opérateurs, parce qu'il fait vendre.

¹²⁸ Equipe MIT de l'Université de Paris 7 Denis-Diderot. *Tourisme 1. Lieux communs*. Paris : Belin, 2002, p.32

1.1.3 - Un nouveau rapport au temps et au travail

La société occidentale, en majorité urbaine, se caractérise par un rythme de vie effréné entraînant stress et perte de contact avec la nature. Dans la pratique touristique, aller ailleurs c'est certes rompre avec les normes et routines du quotidien, faire le choix de changer d'air, de s'affranchir des contraintes habituelles pendant un temps dont on sait qu'il sera circonscrit à celui du déplacement. Mais de plus, une conscience accrue de l'importance de l'équilibre physique et psychologique explique la croissance de la demande pour le ressourcement et la détente durant les périodes de loisirs et contribue à leur donner une portée sociale et humaniste.

En matière de voyage, les clientèles expriment également le besoin de pouvoir se détendre, respirer et se ressourcer. Le temps pour soi est valorisé, le bien-être est essentiel. Les séjours et les vacances sont l'occasion de se retrouver et de vivre autrement en y tirant jouissance et réconfort. Le voyage touristique pour certains est synonyme de « sédentarité ». C'est aussi comme le soulignent éloquemment Pascal Bruckner et Alain Finkielkraut¹²⁹ « [...] *le monde comme menu et comme dégustation [...] et à ce menu les minorités sentencieuses ajoutent sans cesse le piment de plats inédits* ». Le tourisme, dit Pierre Fabre¹³⁰, sera progressivement considéré comme un besoin essentiel par les populations des pays riches qui seront à la recherche de l'évasion caractérisée par un triple besoin de nature, de contacts humains et de découverte.

En outre, sous l'effet conjugué de la réduction du temps de travail, de l'évolution du rapport au travail et aux loisirs et de la diminution de trajets, on constate aujourd'hui un accroissement des courts séjours tout au long de l'année, ce qui développe l'intérêt pour des formes très diverses de tourisme, permettant d'enrichir l'expérience en pratiquant de nombreuses activités.

1.1.4 - Les effets négatifs de la conjoncture économique

La conjoncture morose, l'inflation, la hausse des prix des hydrocarbures sont autant de facteurs qui ont entraîné la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs dans les principaux pays émetteurs de touristes en direction du Sénégal. Les consommateurs, en particulier ceux qui disposent de faibles revenus et une large partie des classes moyennes et les familles nombreuses, sont obligés de faire des choix et l'arbitrage budgétaire aux dépens des voyages¹³¹.

Les touristes évoluent dans leurs comportements d'achat et les tendances actuellement observées risquent fort de s'accroître dans les années à venir. Les consommateurs sont à la

¹²⁹ Bruckner, Pascal et Finkielkraut, Alain. *Au coin de la rue, l'aventure*. Paris : Ed. Du Seuil, 1979, pp. 49-64.

¹³⁰ Fabre, Pierre. *Tourisme international et projets touristiques dans les pays en développement*. Paris : Ministère de la Coopération, 1979, p. 121.

¹³¹ 26 % des Français déclarent qu'ils réduiront leur budget voyages/ vacances s'ils doivent économiser. Source : Etude TNT pour l'ANMSM-SKI France, septembre 2007.

recherche du meilleur rapport qualité-prix, ils se renseignent longtemps à l'avance sur Internet et se décident de plus en plus souvent au dernier moment en fonction des promotions. Les vacances sont donc plus réfléchies : les individus économisent pour pouvoir partir en vacances, comparent les prix pour dépenser moins et réduire leur budget de vacances.

Toutes les catégories socioprofessionnelles sont touchées par le sentiment de perte du pouvoir d'achat. Le baromètre des « préoccupations des citoyens-consommateurs » réalisé par la société d'étude TNS Sofres confirme bien la tendance. En quelques mois en 2004, le pouvoir d'achat est passé du neuvième au cinquième rang des inquiétudes des Français. Même si l'INSEE confirme que la progression des revenus a ralenti depuis 2002, peu importe que l'impression de baisse du pouvoir d'achat soit fondée ou non, seule compte la perception et l'impact qu'elle a sur la consommation. En ce qui concerne le tourisme, cette impression s'est traduite par une augmentation du tourisme de proximité au détriment des voyages à l'étranger.

En somme, les tendances du marché sont mauvaises pour les tour-opérateurs et les agences de voyages. La baisse du pouvoir d'achat conjuguée à l'envolée du prix des carburants a fortement ralenti les envies des Français de faire du tourisme. Le prix est devenu un facteur déterminant dans le choix d'une destination.

Les professionnels du tourisme se livrent donc à une bataille de prix et de slogans « chocs » pour tenter de conjurer cette conjoncture morose et donner un coup de pouce aux réservations. Ils sont prêts à casser des prix et multiplient les promotions, les soldes et les offres tels que le remboursement du plein pour « appâter » les consommateurs disposant d'un budget limité. Le pouvoir d'achat devient un argument de vente plus ou moins subtilement utilisé par les professionnels du tourisme pour inciter au départ en vacances, mais la crise du tourisme de masse démontre l'incapacité des grands producteurs à toucher des sphères de clientèle individuelle. Cette clientèle non structurée représente une part importante du marché. Même si le tourisme est un secteur en croissance, le tourisme de masse lui, par contre, connaît actuellement certains fléchissements liés à l'incapacité des tour-opérateurs à satisfaire la clientèle. Cette dernière délaisse les grands lieux de concentration au profit de pratiques qui favorisent des rencontres avec les territoires et les hommes. Il s'agit d'un véritable filon pour des opérateurs nouveaux du tourisme durable à condition de créer une offre structurée de produits qui réponde aux exigences de cette clientèle.

1.2 - Le tourisme durable, un outil de réhabilitation et de redynamisation des territoires

Le paradis des uns n'est pas toujours celui des autres. Le tourisme est rendu responsable des effets négatifs sur l'environnement et sur les populations locales. Un site vierge nécessite en effet de lourds investissements pour la construction d'aéroports, de routes et d'hôtels, au détriment de besoins plus urgents et du développement durable des populations. Le tourisme, dans les pays en développement, profite essentiellement aux multinationales étrangères et se pratique sans tenir compte des besoins des populations et du respect de leurs us et coutumes.

1.2.1 - Contexte de l'apparition du tourisme durable

Il semble d'abord opportun de définir clairement les termes clés liés à la problématique du développement durable. Le développement « soutenable » (durable, dans la traduction française) est un concept qui a été proposé par la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement des Nations Unies (CMED)¹³², créée en 1983 et présidée par Gro Harlem Brundtland, ancien premier ministre de Norvège. Voici la définition la plus simple issue du rapport intitulé « *Our common future* » en français « notre avenir à tous » qui vulgarise et popularise le développement à partir de 1987 comme : « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* ».

Fondé sur une critique du fonctionnement économique des sociétés de la fin du XX^e siècle, le projet décrit un monde meilleur. Deux concepts sont inhérents à cette notion. Celui de « besoins », plus particulièrement des plus démunis à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état des nouvelles techniques et de l'organisation sociale impose sur « la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir ».

Le concept de développement durable est né à l'issue de deux principaux constats : la fracture Nord/Sud (à savoir que les écarts entre les populations se creusaient en termes de PIB, d'éducation et de niveau de vie) et la crise écologique (on commençait alors à parler surtout du trou de la couche d'ozone et des conséquences du réchauffement climatique sur notre futur si l'on n'agissait pas rapidement).

C'est ainsi que le terme d'écodéveloppement fut créé par Ignacy Stachs et débattu lors de la conférence de Stockholm sur le développement humain en 1972. Mais cette expression sera

¹³² En 1983, l'Assemblée générale de l'ONU décide la création de la CMED qui est un organisme indépendant dont les membres siègent à titre individuel. La moitié de ses membres au moins devraient être choisis dans les pays en développement. Elle a rendu ses conclusions en 1987 dans le rapport intitulé « *Our common future* » traduit en français par notre avenir à tous, Montréal, Québec, Canada : Edition du Fleuve et les Publications du Québec, 1988, 456 p.

abandonnée dans les années 1980 au profit de celle de « *sustainable development* », littéralement développement soutenable en français développement durable.

La formule de développement durable fut d'ailleurs consacrée lors du deuxième sommet de la terre à Rio de Janeiro en 1992 qui a adopté l'Agenda 21. Le concept apparaît comme la référence à la vision actuelle du développement et comme la solution aux problématiques globales existantes.

Cette notion sera reprise en 1991 par la plupart des organisations de protection de l'environnement comme l'Union internationale de la conservation de la nature (UICN), le Fond mondial de la nature (WWF) et le Programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUED). Quelques années plus tard c'est-à-dire en 1995 en collaboration avec le Programme des Nations-Unies pour l'Environnement, l'Organisation mondiale du tourisme va l'appliquer dans le domaine du tourisme sous le vocable de « *sustainable tourism developmen* »t en français le tourisme durable. Il préconise la satisfaction des besoins des touristes tout en préservant les chances du futur.

Le tourisme durable à l'image du développement durable est un outil de développement qui, en complémentarité avec les autres secteurs, doit œuvrer pour parvenir au bien être des « accueillants » comme des « séjournants ». Ce concept s'applique à tous les secteurs d'activité. C'est pourquoi appliqué au tourisme, on parle de « Tourisme Durable » qui est né, à partir d'une critique du tourisme de masse.

Le tourisme durable et solidaire est fondé sur la conscience de la responsabilité des opérateurs et des voyageurs à agir avec les communautés d'accueil (ou tout moins en grande partie avec elles) c'est la problématique de l'auto-développement. A ce titre l'OMT, dans un guide destiné aux aménageurs locaux en 1993, déclare que :

« L'environnement est à la base des ressources naturelles et culturelles qui attirent les touristes. Par conséquent, la protection de l'environnement est essentielle pour un succès à long terme du tourisme. La capacité de charge est un concept clé dans la planification du développement touristique durable ».

L'émergence du tourisme durable répond à une profonde remise en cause des processus classiques de développement touristique et de leurs impacts négatifs. L'idée étant de concilier développement économique, social et préservation de l'environnement. Désormais Il faut le gérer et le protéger. La mise en tourisme du paysage nécessite de concilier, dans des espaces ouverts, protection du site et développement d'une offre capable de créer des retombées économiques pour les populations locales. Le développement durable devrait être le fait des sociétés locales ; la protection et la sauvegarde de l'équilibre local.

Les principes directeurs du développement durable et les pratiques de gestion durable du tourisme sont applicables à toutes les formes de tourisme dans les types de destination, y compris au tourisme de masse et aux divers créneaux touristiques. Les principes de durabilité concernent les aspects d'ordre environnemental, économique et socioculturel du développement touristique. Les nuisances du tourisme sont particulièrement importes et graves à la fois en termes d'environnement naturel et surtout du point de vue social et humain. Dans ces conditions, il faut, pour garantir sur le long terme la durabilité du tourisme, parvenir au bon équilibre entre ces trois aspects.

1.2.2 - L'émergence et les pratiques du tourisme durable

Le tourisme durable est une émanation du développement durable. Cette vision nouvelle du tourisme est née d'une prise de conscience liée à l'impact négatif qu'a le tourisme de masse sur l'environnement et les populations locales. Comment limiter les dégâts ?

Selon la définition donnée par l'OMT¹³³ à l'occasion de la rédaction du Code mondial d'éthique du tourisme :

« On entend par développement du tourisme durable toute forme de développement, aménagement ou activité touristique qui respecte, préserve et met en valeur à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales d'un territoire. Le développement du tourisme durable doit s'inscrire dans une dynamique qui articule des modes de production et de consommation responsables, tout en offrant aux populations qui vivent, travaillent ou séjournent sur cet espace des avantages socioéconomiques équitablement répartis. Ce développement suppose un aménagement et une gestion intégrée des ressources, ainsi que la participation des acteurs locaux afin de concilier sa mise en œuvre avec les besoins et les capacités du territoire. »

Le développement durable du tourisme requiert la participation, en connaissance de cause, de tous les acteurs concernés, ainsi qu'une forte direction politique pour assurer une large participation sur le fondement d'un véritable consensus. Le tourisme durable est le fruit d'efforts permanents et il exige le contrôle constant des effets de cette activité, ce qui suppose l'adoption, chaque fois qu'il y a lieu, des mesures préventives et/ou correctives nécessaires. Ceci nécessite une gestion responsable et équilibrée des ressources afin d'assurer la pérennité des activités touristiques au Sénégal. L'équilibre doit être réel tant au niveau économique, social, éthique qu'environnemental.

Appliquer le développement durable au tourisme permet de proposer aux touristes un véritable séjour de qualité et d'assurer des retombées équitables aux populations locales. Le tourisme durable satisfait, au plus haut niveau, les touristes. Il représente pour eux une

¹³³OMT : « Ce que les gestionnaires du tourisme ont besoin de savoir : Guide pratique pour l'élaboration et l'emploi d'indicateurs du tourisme durable ». Ottawa (Canada), septembre 1995, p.17.

expérience utile en leur faisant prendre davantage conscience des problèmes de durabilité et en encourageant parmi eux « les pratiques adaptées » consistant à recourir aux ressources de l'environnement qui constituent un élément clé de la mise en valeur touristique (en préservant les processus écologiques essentiels et en aidant à sauvegarder les ressources naturelles et la biodiversité) et à respecter l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil : conserver leurs atouts culturels de même que leurs valeurs traditionnelles, et contribuer à l'entente et à la tolérance interculturelle ; consistant aussi à assurer une activité économique viable sur le long terme en offrant à toutes les parties prenantes des avantages socioéconomiques équitablement répartis, notamment des emplois stables, des possibilités de bénéfices et de services sociaux pour les communautés d'accueil, en contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté.

Le tourisme durable n'est pas qu'une définition. Il trouve des applications concrètes sur le terrain. Un nombre croissant de professionnels du tourisme se sentent aujourd'hui concernés par cette problématique. Labels, tour-opérateurs, hôteliers et autres professionnels du tourisme s'illustrent en mettant en place des pratiques prenant en considération la préservation de l'environnement et de l'équité sociale. Toutefois, la grande majorité des acteurs du tourisme reste à la traîne et peu motivée.

Les tour-opérateurs ont un rôle primordial à jouer dans le tourisme durable car leur volume de clientèle fait qu'ils ont davantage d'impacts sur la destination. Les enquêtes révèlent que certains voyagistes ont entamé depuis quelques années des actions visant à réduire leur impact sur l'environnement et sur les populations locales. On soulignera les actions de Nouvelles Frontières qui propose des séjours estampillés « solidaires » et met en place une politique environnementale dans ses hôtels *Paladien* (tri sélectif, ampoule basse consommation et recyclage des eaux usées).

Cependant, les tour-opérateurs, les « plus importants » du marché touristique sénégalais affichent très souvent des politiques de responsabilité sociale et environnementale sans pour autant modifier leurs pratiques en profondeur. A grand renfort de campagnes de communication, ils se dotent de pôles « développement durable » mais leurs actions se limitent à signer des chartes sans engagement et à expérimenter de « bonnes pratiques » isolées sans ambition de les généraliser.

Certains hôteliers s'impliquent dans la gestion écologique de leur établissement en mettant en place des actions visant à minimiser l'impact de leurs activités sur l'environnement au prix d'un effort de sensibilisation de leurs employés et de leurs clientèles. A titre d'exemple, on peut citer à l'échelle internationale les groupes Accor et Marriott en France qui sensibilisent leurs clients à une série « d'éco-gestes » (économie d'eau, utilisation répétée des serviettes de

bain, tri des déchets, etc.) et qui reversent une partie des bénéfices générés par ces gestes à des projets de préservation de la forêt amazonienne¹³⁴.

De nombreux projets de construction ou de rénovation d'établissements peuvent faire appel aujourd'hui à l'éco-construction, qui est un ensemble de technique permettant de concevoir des habitats respectueux de l'environnement. Ce type de construction utilise des matériaux locaux et naturels tels que le bois, la pierre, la paille ainsi que des énergies renouvelables comme l'énergie solaire et d'un système de récupération de l'eau de pluie. Ce type de projet est actuellement mené en France par des hôteliers indépendants mais aussi par Pierre & Vacances ou le Club Méditerranée par exemple.

La démarche d'éco-gestion des établissements hôteliers peut-être récompensée par l'obtention d'un label qui garantira un certain niveau de qualité à l'instar d'Ecolabel européen, décerné par la Commission européenne.

Le tourisme durable continuera à avoir un intérêt grandissant de la part des voyageurs. Au cours de ces dernières années, un certain nombre de sondages ont été réalisés en France en vue de connaître la demande en matière de tourisme durable. Ils montrent que les consommateurs s'intéressent de plus en plus au tourisme durable. Par exemple, l'enquête TNS Sofres/ Voyages SNCF d'avril 2008 indique que 59 % des voyageurs français connaissent le terme de tourisme responsable, contre 27 % en 2007 et que 9 voyageurs sur 10 sont intéressés par le concept de développement durable soit 90 % contre 72 % en 2007 en raison du respect de la nature et du développement local. Ils sont 76 % la même année à exprimer leur envie de pratiquer le tourisme durable pour leurs prochaines vacances en France ou à l'étranger.

Au regard des attentes du marché et de la prise de conscience grandissante d'un développement touristique durable, il est indéniable que l'opportunité est grande à saisir pour le Sénégal. Les bénéfices du tourisme peuvent être réinvestis dans l'économie locale, apporter de meilleures conditions de vie aux populations en préservant leur patrimoine culturel et naturel.

Dans une telle logique, le Sénégal doit mettre en place un système d'organisation ambitieux d'aménagement du territoire dans le but de faire coexister, du mieux possible à travers une démarche organisée, réfléchie, planifiée et pensée à long terme, les activités agricoles, le respect de l'environnement et le développement du tourisme. A ce propos, voyons les différentes déclinaisons du tourisme durable.

¹³⁴ Le groupe Marriott reverse 2 millions de dollars à ces projets et le groupe Accor 3 à 5 millions.

1.2.3 - Une notion associée : le tourisme équitable et solidaire

La multiplicité des concepts tend à dénaturer le sens et l'origine même de ces concepts. La typologie présentée ci-dessous tend à clarifier le lien entre les différents concepts ayant trait au tourisme durable. Elle est personnelle et n'a rien de normaliste. Le tourisme durable étendu lui-même aux différents secteurs du tourisme (tourisme vert, littoral, montagne, découvertes, humanitaire, etc.) a donné lieu à l'apparition de nombreux nouveaux concepts : tourisme responsable, tourisme équitable, tourisme solidaire, tourisme communautaire, écotourisme et agritourisme.

Afin de ne pas se perdre entre considérations personnelles et définitions plus ou moins pertinentes, il convient de poser comme postulat de travail que ces « néo-concepts » sont des applications du tourisme durable adapté à des champs d'activités très spécifiques. Ils renvoient chacun à une réalité propre. Ils reposent tous sur la même base, celle du développement durable.

La notion de responsabilité impose aux prestataires touristiques et aux touristes le droit de respecter les équilibres naturels et de contribuer au développement économique des populations d'accueil. En fait, le tourisme responsable peut être considéré comme synonyme de tourisme durable. Ainsi, dans le tourisme dit « durable » ou « responsable », on distingue le tourisme équitable ou solidaire.

Il s'agit parfois de voyages en immersion avec participation aux travaux des champs ou autres en apprenant et en donnant de son temps. Mais, quel que soit la forme de tourisme pratiquée, par l'immersion, c'est-à-dire l'hébergement dans le village ou « chez l'habitant », la part des frais de séjour attribuée aux villages encourage une conservation des traditions et un développement durable. Les bénéfices de ce nouveau courant de tourisme sont affectés à des microprojets non touristiques.

Le tourisme équitable se réfère au commerce équitable ; il est soumis aux mêmes règles. L'ouverture à l'autre, dans un partage plus juste et attentif, n'est plus alors synonyme de sacrifice mais de rencontre saine. La Plate-forme pour le Commerce Equitable travaille depuis 2001 sur la question du tourisme équitable. Elle considère que le commerce équitable doit également concerner les services touristiques. Il implique une juste rétribution des prestataires, et un appui financier à des projets de développement au bénéfice des populations locales.

L'objectif principal est de faire bénéficier les populations locales d'une part équitable du tourisme généré sur place tout en faisant en sorte que ce dernier ne vienne perturber son propre

développement. C'est pourquoi, les projets sont logiquement élaborés en collaboration avec les populations d'accueil. C'est ce que résume Samuel Coquin¹³⁵ en ces termes :

« Le tourisme solidaire met en scène le rôle décisif de la relation hôte-visiteur. Un cadre renforcé, souvent élargi à la coopération décentralisée, offre ainsi une velléité concrète de participation qui se matérialise en action de soutien (financier, savoir-faire, matériel, etc.) »

L'intérêt de cette activité est que ces bénéfices ne sont pas réinjectés uniquement dans le circuit du tourisme, comme c'est le cas la plupart du temps ; au contraire, ces profits servent à financer des projets non touristiques, comme des écoles, des centres socioculturels et la formation.

L'avantage du tourisme équitable est qu'il bénéficie des effets de notoriété du commerce équitable. La Plate-forme française créée en 1997, pour le Commerce équitable, est le seul organisme national de représentation des acteurs du Commerce équitable. L'objectif est de permettre aux producteurs et aux consommateurs de retrouver la maîtrise et le sens de leurs actes (transparence, durabilité, organisation participative, priorité donnée aux producteurs les plus défavorisés, lutte contre l'exploitation des enfants par des moyens adaptés, échanges contractualisés entre les différents partenaires, circuits raccourcis entre producteurs et consommateurs, engagement du consommateur à effectuer un achat fondé et responsable).

Le problème est qu'il n'existe pas aujourd'hui de label officiel qui reconnaît les produits ou les structures proposant ce type de tourisme. Cependant, on constate que cette branche du tourisme alternatif a été prise en charge par le Ministère du Tourisme du Sénégal par l'adoption d'une charte du tourisme durable. L'intégration sociale et environnementale de la durabilité participe indéniablement à l'attractivité de l'espace littoral. Les stations qui connaissent un regain d'activité sont précisément celles qui ont su s'imposer de telles exigences. Les politiques touristiques ne peuvent plus, aujourd'hui, faire l'économie d'une requalification qualitative en faisant fi au respect des principes de la durabilité.

L'implication des populations locales dans les différentes phases du projet touristique, le respect de la personne, des cultures et de la nature ainsi qu'une répartition équitable des ressources générées sont les fondements de ce type de tourisme qui est très souvent organisé par de petites associations qui font voyager moins d'une centaine de touristes par an. En France, l'Association du Tourisme Equitable et Solidaire (ATES) regroupe une vingtaine d'associations qui se charge de promouvoir et de commercialiser leurs offres. En 2007, près de 6 000 personnes ont pratiqué cette forme de tourisme éthique contre 3 000 en 2006¹³⁶.

¹³⁵ Coquin, Samuel. «Le tourisme solidaire, tourisme collaboratif ». In : *Espaces Tourisme & Loisirs*, n° 264, novembre 2008, p.12.

¹³⁶ Source : Opodo TNT, 2006.

Certes, il existe à l'échelle internationale des Chartes ou des codes qui donnent les principes d'un tourisme responsable et solidaire. Ces textes, rédigés par des organismes officiels ou par des associations, sont peu contraignants dans leur application. En plus, le caractère de label qu'ils préconisent ne garantit pas la qualité sociale ou environnementale de ces formules touristiques même si elles présentent quelques principes identiques comme l'implication des populations locales dans les différentes phases du projet touristique, le respect de la personne, des cultures et de la nature, et l'implication du voyageur dans la nécessité sociale du lieu de sa destination.

Mais pour identifier un tourisme « équitable et solidaire », il serait nécessaire de mettre en place des organismes spécialisés et indépendants qui n'organisent pas de voyages eux-mêmes. Ils se chargeraient d'attribuer des labels aux agences qui respecteraient les conditions établies par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT). Or, aujourd'hui, il n'existe pas d'organe qui ait l'autorité, la crédibilité et l'impartialité nécessaires et nombre d'agences ont maîtrisé l'art de s'auto-labelliser. Toutes ces formulations sont devenues très tendancielles et paraissent alléchantes, ce qui entraîne des dérives au niveau de l'offre. Le consommateur doit rester vigilant afin de s'assurer que l'appellation « tourisme équitable » ne soit pas utilisée uniquement que pour servir d'argumentaire marketing pour capter le maximum de demande possible.

Après plusieurs débats sur la terminologie éthique, équitable, durable, responsable et solidaire, l'essentiel est de s'entendre sur les principes de cette nouvelle forme de tourisme, dont le développement peut constituer un puissant levier pour éviter le tourisme de masse parfois destructeur des us et des coutumes des populations locales. Cette forme de tourisme aussi appelée tourisme « léger » est axé sur la découverte par des randonnées pédestres, équestres et cynégétiques.

Les frontières entre les diverses approches de tourisme responsable ne sont pas imperméables. Un projet touristique solidaire peut lui aussi comporter des activités de nature, même si sa spécificité est vraiment la rencontre avec les populations locales. Il pourra dès lors relever de l'écotourisme.

Ces différents traits communs étant soulignés, il convient maintenant de mener la réflexion autour du concept de l'écotourisme.

1.3 - L'écotourisme, un concept d'avenir et alternative globale sur le littoral

Cette partie de l'étude vise à montrer que cette forme de tourisme alternatif peut constituer un important vecteur pour assurer un développement touristique durable au Sénégal. Il s'agit, d'une part, de voir les différentes définitions de cette forme de tourisme qui repose essentiellement sur l'exploitation de la nature à des fins touristiques tout en veillant à sa préservation et à sa conservation pour des générations futures. D'autre part, la réflexion consistera à exposer les différentes retombées positives et négatives de l'écotourisme.

1.3.1 - Les définitions

Le concept d'écotourisme est assez récent. Il est apparu pour la première fois au début des années 1970, dans la foulée du mouvement environnemental et de la mouvance du développement durable. Le mot « écotourisme » est un néologisme binaire fondé sur deux concepts que sont l'écologie et le tourisme. L'intérêt croissant du public pour l'environnement et les voyages orientés vers le plein air, et leur insatisfaction grandissante envers le tourisme de masse, a fini par montrer à l'industrie du tourisme qu'il y avait une place pour cette forme de tourisme.

L'écotourisme fut défini pour la première fois par Hector Ceballos-Lascurain¹³⁷, architecte et environnementaliste mexicain, en 1983. A l'origine, ce terme qualifiait un tourisme durable respectueux de l'environnement.

Au début des années 1990, une vision différente se développe : une démarche militante s'institutionnalise avec *The International Ecotourism Society* (TIES) en français la Société Internationale de l'Ecotourisme (SIE). L'écotourisme occupe aujourd'hui différentes fonctions importantes dans plusieurs organismes internationaux dont l'Union Internationale pour la Conservation et la Nature (UICN) et l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT).

Alors que les premières définitions de l'écotourisme mettaient l'accent sur une proximité recherchée avec la nature par les touristes, les définitions à partir de cette période ont plutôt cherché à mettre en lumière une variété de principes associés au concept de développement durable. Cette définition a évolué : elle intègre désormais aussi le souci de ne pas perturber l'écosystème social et économique local. C'est une variante de tourisme à caractère écologique, dont l'objectif principal est de tirer profit de la nature, des paysages ou d'espèces particulières tout en respectant les caractéristiques des écosystèmes fragiles. Les acteurs de l'écotourisme

¹³⁷Perriot, Françoise. *Pour voyager autrement*. Paris : Planète solidaire, 2004, p.30.

s'obligent à ne pas perturber l'environnement naturel et social et doivent contribuer au bien-être des populations locales, dans le respect de leur identité.

En effet, la Société Internationale de l'Écotourisme (SIE) a défini ce concept en 1992 comme « *une forme de voyage responsable dans les espaces naturels qui contribue à la protection de l'environnement et au bien-être des populations locales* ». La définition la plus abondamment citée – très voisine – y voit « *un tourisme responsable en milieux naturels qui préserve l'environnement et participe au bien-être des populations locales* ». L'écotourisme (ou tourisme vert) est axé sur la recherche de contacts avec la nature et se pratique en petits groupes. Il comporte une part d'interprétation et d'éducation à l'environnement et contribue à l'économie locale.

En effet, l'écotourisme se distingue des autres formes de tourisme alternatif en appuyant ses principes et sa pratique sur l'aspect plus environnemental et social. L'idée est d'allier écologie et vacances sans que cela soit subi par les voyageurs. Dans l'écotourisme affirme Pascal Languillon¹³⁸: « *le principe qui prévaut, c'est qu'il faut passer de bonnes vacances, tout en sachant qu'une partie de l'argent qui sera dépensé bénéficiera à certains projets* ». Il conviendrait de souligner la tendance « franco européenne » à démultiplier les concepts et inversement celle anglo-saxonne à globaliser et à positionner l'écotourisme comme base et ancêtre de ces nouvelles formes de tourisme alternatif.

L'écotourisme est un moyen de préserver la biodiversité, à l'inverse du tourisme de masse qui dégrade les milieux naturels. Il comporte une part d'éducation et d'interprétation ; il est généralement organisé pour les groupes restreints, par des petites structures locales spécialisées. Il s'accompagne de retombées positives sur l'environnement socioculturel et favorise la protection des zones naturelles.

Autrement dit, il ne s'agit plus de chercher à susciter les extases admiratives et curieuses des fidèles des guides touristiques devant un monument célèbre ou un paysage pittoresque ; le principe, au contraire, est de proposer aux voyageurs de s'inscrire dans la responsabilité qui fait de chacun un coproducteur des scènes et lieux qu'il souhaite découvrir.

L'association de l'écotourisme avec les impératifs du développement durable et de la conservation de la nature doit satisfaire à plusieurs critères. Il doit promouvoir la conservation de la biodiversité et de la diversité culturelle à travers la protection des écosystèmes. Il doit encourager le développement durable par l'attribution d'emplois aux populations locales et autochtones, c'est-à-dire associer réellement les populations aux projets touristiques. Enfin, le

¹³⁸ Il est le Président fondateur de l'Association Française pour l'Écotourisme (AFE) créée en 2005.

partage des bénéfices socio-économiques doit se faire avec les communautés locales. Si celles-ci sont d'accord, elles peuvent participer à la gestion de l'activité.

Les bénéfices générés par l'activité éco-touristique ont un rôle moteur. En effet, ils permettent de financer la conservation et la recherche scientifique, de protéger les écosystèmes vierges et fragiles, d'aider les communautés locales, de promouvoir le développement des pauvres, de renforcer la sensibilité écologique et culturelle, d'insuffler une conscience sociale et environnementale à l'industrie touristique et enfin de satisfaire et éduquer les touristes.

Cette forme de tourisme serait à même de bâtir la paix mondiale, selon certains utopistes. C'est un segment du tourisme viable qui offre des expériences permettant aux visiteurs de découvrir les contrées naturelles tout en préservant leur intégrité, et de comprendre, par l'interprétation et l'éducation, le sens naturel et culturel des lieux. D'après l'Association de l'Industrie Touristique du Canada (AITC), ce tourisme encourage le respect de l'environnement, reflète des pratiques commerciales viables, crée des retombées socioéconomiques pour les collectivités et les régions, et reconnaît et respecte les cultures, les traditions et les valeurs locales indigènes.

L'écotourisme se développe autour de grandes destinations réputées à l'échelle mondiale mais également autour de projets nationaux dont l'aire d'influence est plus limitée. Parmi les grandes destinations éco-touristiques reconnues, de nombreux pays peuvent être cités en exemple : le Kenya, notamment du fait de ses spectacles animaliers et le Costa Rica furent les premières destinations éco-touristiques. En ce qui concerne le Costa Rica, la célébrité de ses trente quatre parcs et réserves s'est construite autour de la diversité des paysages (volcans, forêts, plages) et de la présence d'espèces animales et végétales étonnantes (oiseaux, tortues, orchidées). Aujourd'hui, la dernière tendance écotouristique se situe en Antarctique.

L'écotourisme apparaît ainsi au niveau mondial comme un nouveau secteur émergent. Les Nations Unies ont, d'ailleurs, fait de 2002 l'année internationale de l'Ecotourisme, en reconnaissant ainsi les potentialités de l'écotourisme comme outil du développement durable pouvant répondre aux objectifs de la Convention sur la diversité biologique¹³⁹ ratifiée en 1994 par le Sénégal. Les recommandations faites lors des Journées Nationales de Concertation sur le Tourisme, les 5 et 6 mars 2002, ont ciblé l'écotourisme comme l'un des secteurs de diversification prioritaires, en complément et en appui aux autres secteurs du tourisme.

C'est pour cette raison que le Sénégal attache de l'importance au tourisme écologique. Le développement durable préserve et rétablit les fonctions écologiques des espaces naturels. Il gère de manière parcimonieuse et durable les ressources. Le Sénégal bénéficie sur ce plan de

¹³⁹ Sommet de Rio en 1992.

nombreux atouts pour le développement de l'écotourisme grâce à ses potentialités avérées qui offrent des opportunités pour diversifier le produit touristique du pays qui compte six parcs nationaux et plusieurs réserves naturelles et sept aires marines protégées.

Tableau 12 : Caractéristiques des différents types de tourisme alternatif

Tourismes Alternatifs Caractéristiques	Tourisme Intégré	Tourisme Culturel	Tourisme Responsable	Tourisme Equitable	Tourisme Solidaire	Eco-tourisme
Amélioration des conditions de vie des populations	√		√	√	√	√
Conservation du patrimoine naturel						√
Destination en milieu rural						√
Éléments pédagogiques	√	√				√
Valorisation du patrimoine culturel	√	√				√
Solidarité entre peuple	√		√	√	√	√
Participation locale	√			√		√
Développement local	√		√	√	√	√
Partenariat				√	√	√

Source : Jonathan TARDIF

En nous référant à ce tableau, il ressort que l'écotourisme représente les meilleurs avantages parmi tous les autres types de tourisme alternatif. C'est pourquoi, le Ministère du Tourisme a retenu douze zones sur le territoire comme favorables à la mise en place d'activités « éco-touristiques », avec pour chacune le projet de création de 2 ou 3 circuits.

Le tourisme est considéré comme une activité transversale, et le projet, établi sur une période de six ans (2002-2007) pour un budget d'1.7 milliard de FCFA, est piloté par les Ministères du Tourisme, de la Culture, et de l'Environnement et de la Protection de la Nature, regroupant tous les départements concernés¹⁴⁰.

Les zones retenues sont en danger de surexploitation ou de disparition. Les programmes et les actions d'écotourisme de l'Afrique du Sud, du Québec et de la Côte d'Ivoire servent de modèles pour le Sénégal. Les principaux bailleurs de fonds sont la Banque Mondiale et le Fonds

¹⁴⁰ Sur les douze zones retenues, quatre sont prioritaires : le Delta du Saloum (Région de Fatick), le Bas Delta du fleuve Sénégal (Saint- Louis), le Sénégal Oriental (Tambacounda, Kédougou), Mbour, Joal-Fadiout et Palmarin (Petite-Côte).

Nordique (Norvège). Le gouvernement compte sur les partenaires extérieurs comme l'Union Européenne et l'Ambassade des Etats-Unis pour une meilleure gestion de l'écotourisme, ainsi qu'une coopération avec le Goethe Institut allemand et le Corps de la Paix américain.

L'écotourisme au Sénégal s'appuie sur la Charte du développement durable (CDD), il a pour objectif « la valorisation du patrimoine naturel et culturel dont les retombées économiques doivent profiter au niveau local ». Cette définition retenue par le ministère est basée sur celles de l'OMT, de la Commission canadienne du tourisme et d'Hector Ceballos Lascurain du « *Programme of International Consultancy on Ecotourism* » (PICE).

Afin de lancer ce programme, le gouvernement a créé différents comités : le Comité National de l'Ecotourisme (CNE), qui concerne l'ensemble des acteurs concernés. Le Comité de Pilotage de l'Ecotourisme (CPE) est un comité restreint. Un Comité Régional de l'Ecotourisme qui est instauré dans chaque région. Il est présidé par le gouverneur de région.

L'ensemble de ces comités ont permis d'élaborer un Plan Stratégique National de Développement de l'Ecotourisme (PSNDE). En 2006, grâce à la Coopération Wallonie de Belgique, deux plaquettes ont été réalisées pour sensibiliser les professionnels et les touristes.

Il a également été décidé la réalisation d'une étude d'impact environnemental pour tout projet touristique. Pour les projets étrangers, une enquête de moralité est effectuée dans le pays d'origine. Les sites touristiques actuels, notamment au niveau de la Petite-Côte, sont envahis d'installations anarchiques. Pour lutter contre les personnes qui ne sont pas en règle, le gouvernement prévoit une lettre de mise en demeure.

Le développement de l'écotourisme vise surtout à inspirer la participation des populations des zones rurales et des terroirs adjacents à la gestion des aires protégées déjà existantes, de manière à impulser un développement durable de ces espaces.

L'écotourisme se retrouve au croisement de deux objectifs prioritaires décrétés par le gouvernement sénégalais, que sont la revalorisation du secteur touristique (avec l'objectif d'accueillir 1 500 000 de touristes en 2010) et la couverture de 12 % du territoire en aires protégées. Cette valeur correspond aux normes internationales fixées par la stratégie de Séville¹⁴¹, à partir de laquelle l'UNESCO propose le financement de programmes liés à l'environnement.

Mais l'écotourisme, même si le Sénégal possède un potentiel certain de par la diversité de ses espaces naturels et de ses traditions, ne peut certes répondre à lui seul aux attentes

¹⁴¹ Conférence intergouvernementale de l'UNESCO sur les Réserves de Biosphère à Séville, en Espagne, du 20 au 25 mars 1995.

économiques du secteur. Cependant, il peut permettre le développement et la préservation des terroirs sénégalais, si l'activité est prise en main par les populations et bien contrôlée.

Un volet culturel doit être absolument ajouté aux actions de protection et de développement durable des zones côtières. À l'instar de ce qui se passe depuis de nombreuses années dans le domaine de la protection, de la conservation et de la gestion des espaces naturels côtiers, des actions concertées doivent être envisagées maintenant dans le domaine des patrimoines et des cultures maritimes.

Le patrimoine maritime culturel est une ressource à part entière au même titre que les espèces sauvages de la faune et de la flore côtières. Il est temps de définir aussi des modes de gestion intégrés, harmonieux, réfléchis et durables des patrimoines hérités des activités et des cultures maritimes des sociétés passées.

Tableau 13 : Différences entre tourisme de masse et l'écotourisme

Variables	Tourisme classique	Ecotourisme
Acteurs	-Tour-opérateurs, touristes, OMT, Etat	-Communautés locales, ONG, touristes, associations locales, coopération internationale
Finalités et objectifs	-Augmentation du nombre de touristes. -Croissance économique rapide. -Prolifération du nombre de sites.	-Protection du patrimoine naturel et culturel du milieu. -Contribution à l'amélioration des conditions de vie des communautés. -Développement durable
Approches d'interventions	-Tourisme techniciste, ascendant, etc. -Logique marchande.	-Tourisme descendant, partenarial, etc. -Logique plurielle.
Sites	Complexe de loisirs, littoral, station balnéaire, hôtels, villas, résidences secondaires, auberges et campements.	Zones rurales, fermes, campements, habitats propres et modestes au style du milieu, chez l'habitant.
Types de tourisme correspondants	-Tourisme social, tourisme individuel, tourisme d'aventure	-Tourisme responsable, tourisme équitable, tourisme intégré, tourisme de nature, etc.
Principaux bénéficiaires	-Pays émetteurs, tour-opérateurs, agences de voyages, chaînes hôtelières, Etat et touristes.	-Communautés locales -Aires protégées, touristes
Effets sur le milieu		-Conscientisation des populations et des touristes -Participation locale, solidarité, meilleure gestion des aires protégées. -Déclenchement du processus de développement local, etc.

Source : Jonathan TARDIF

A la lumière de ce tableau, nous pouvons distinguer les multiples points de divergences entre le tourisme classique ou conventionnel et l'écotourisme. Les différences se situent aussi bien au niveau des motivations, des sites fréquentés, des principaux bénéficiaires qu'au niveau des effets sur l'environnement et les hommes. Par ailleurs, comprendre et respecter les interactions écologiques complexes des plantes et des animaux dans le monde naturel constitue un premier point déontologique de l'écotourisme. L'éco-touriste est motivé par la découverte de la nature et de la culture. C'est pourquoi, la campagne marketing doit être conçue pour inspirer une image vivante des paysages et de la flore en mettant l'accent sur les possibles interactions qui peuvent exister entre la nature et les besoins d'apprendre de l'éco-touriste.

1.3.2 - Les perspectives de l'écotourisme

L'écotourisme a, depuis les années 1990, une croissance annuelle comprise entre 20 et 34%. En 2004, il s'est même développé trois fois plus vite que l'industrie du tourisme. Plus de deux tiers de la population américaine et australienne, ainsi que 90% des Anglais considèrent que la protection active de l'environnement doit faire partie de la responsabilité des hôtels. En Europe, 20 à 30% des voyageurs sont conscients de l'importance de l'écotourisme. Entre 10 et 20% des voyageurs européens recherchent des options dites vertes.

En plus, suite à des enquêtes menées¹⁴², 70% des Américains, des Australiens et des Anglais sont prêts à payer plus pour aller dans un hôtel pour tenir une attitude responsable vis-à-vis de l'environnement. Jusqu'à présent, la plupart des éco-touristes sont des touristes d'un certain âge avancé, ayant de l'expérience des voyages et disposant de revenus élevés.

Les touristes choisissent des destinations naturelles, généralement pas polluées. Ces dernières les fascinent par leur faune et leur flore. En voyageant ainsi, les touristes s'engagent à soutenir l'économie et la particularité de la destination. Par leur voyage, les touristes promeuvent la conservation de l'environnement. Souvent, ces voyages ont une raison pédagogique. En plus, l'écotourisme essaie d'avoir un impact moindre sur l'environnement en ce qui concerne les moyens de transport. Par ce type de voyage, les touristes montrent leur respect vis-à-vis du lieu choisi aussi bien qu'envers la population locale.

En ce qui concerne les moyens de transport, la TIES ne s'est rendue compte que lors de sa dernière conférence tenue en 2007 à Oslo (Norvège). Elle a affirmé avec force qu'il faudrait aussi s'engager dans des moyens de transport moins polluants. C'est l'objectif qu'elle s'est fixé. En plus, cette conférence a révélé que même si l'écotourisme se développe, beaucoup d'endroits naturels étaient en train de s'éteindre. C'est pourquoi, la décision prise était de surveiller les

¹⁴² Sources : TIES, 2004.

endroits naturels précieux ainsi que leur population indigène. La prochaine conférence de la TIES se tiendra le 11 janvier 2009 à Portland, Orlando (Etats-Unis).

L'écotourisme intègre les préoccupations socioculturelles et environnementales des sociétés d'accueil, soit à des fins idéologiques, soit à des fins commerciales. La mise en valeur de ce type de produit pourrait contribuer de façon substantielle à l'accroissement des arrivées touristiques et à la diversification du produit touristique sénégalais. Le pays détient une diversité de sites pouvant séduire ce segment de clientèle éco-touristique. En plus de sa diversité, le produit de l'écotourisme est plus ou moins dispersé dans plusieurs régions.

Le tourisme écologique ouvre des opportunités nouvelles, tant du point de vue de la préservation des paysages et de la biodiversité, que des emplois et de l'amélioration des revenus. Ces opportunités sont à saisir pour inciter les populations à mieux valoriser les milieux naturels.

La participation des populations à la valorisation de leur milieu est un plus dans le développement du tourisme national dans la mesure où l'écotourisme renforce les potentialités et le dispositif déjà en place. L'écotourisme privilégie les transports supplétifs non polluants comme la marche, le vélo, la pirogue et le cheval. Il interdit des jets d'ordures non biodégradables, préconise l'épuration des polluants liquides avant leur rejet, proscrit du feu dans certains sites, régleme la coupe et l'endommagement des espèces végétales, et enfin limite la chasse et la capture d'animaux.

Le développement durable du tourisme doit s'étendre comme l'une des composantes de l'économie locale pour un développement durable équilibré des territoires au service de la population. Donc, il est temps de faire du tourisme durable une démarche de progrès et non seulement normative, c'est-à-dire partir d'un état zéro, fixer des objectifs et établir des tableaux de bords. L'écotourisme a un double intérêt : il possède une valeur éducative et de sensibilisation, et il génère aussi des revenus. Ainsi, tout en contribuant au fonctionnement et au maintien de l'aire protégée, il participe au développement de l'économie locale voire nationale. Ceci implique un comportement naturaliste d'observation et une attitude responsable envers les populations locales en cherchant à maximiser les retombées du tourisme dans les communautés visitées.

Il n'y a pas encore d'écotourisme véritable au Sénégal. Or, le tourisme et l'environnement sont deux secteurs complémentaires. C'est la raison qui pousse certains gouvernements à mettre les deux secteurs ensemble au sein d'un même ministère.

Aussi, est-il souhaitable qu'un jour les décideurs politiques du Sénégal soient convaincus de la nécessité de créer un grand Ministère de l'Ecologie et du Tourisme. Ces propositions ne seront valables que lorsque les acteurs du tourisme auront pris conscience des enjeux

environnementaux, et que le tourisme serait devenu réellement un outil en faveur du développement durable. Pour cela, comment le Sénégal doit faire pour redonner de la valeur aux concepts de tourisme et d'écotourisme et envisager les changements concrets qu'ils impliquent ?

1.3.2.1 - L'impact environnemental

Comme nous l'avons déjà évoqué plus haut, le succès de l'écotourisme dépend de la qualité de l'environnement. Pourtant, il faut être vigilant pour éveiller et satisfaire l'envie des voyageurs ; il est toujours tentant de leur offrir de nouvelles destinations. Cela signifie qu'il faut ouvrir au tourisme de nouvelles aires où la biodiversité est riche mais fragile et aussi rendre accessibles des villages isolés et protégés. Une grande vigilance est recommandée quant à l'utilisation de ces milieux naturels intacts, d'autant que demeure un problème lié à l'inexistence d'organismes de regroupement international permettant de mettre au grand jour le travail accompli par les ONG et les associations en faveur de l'écotourisme. Dans ces conditions, les acteurs tentent de s'organiser, notamment en France avec la création en 2005 de l'Association Française pour l'Écotourisme (AFE) qui cherche à diffuser ce concept ; et se propose d'accompagner le développement de projets et de mettre en place des stratégies de territoires liées au tourisme.

1.3.2.2 - L'impact économique

Même si l'écotourisme préconise l'éthique, il peut également se traduire en termes de segment de marché. Il est devenu un concept marketing pour des tour-opérateurs et des destinations touristiques¹⁴³. C'est en sens qu'il constitue une opportunité qui permet au Sénégal de se démarquer des voisins et de se faire identifier par les pays émetteurs.

L'écotourisme ne représente à l'heure actuelle que 7 % du marché touristique mondial. Mais c'est un secteur en forte croissance de 20 à 30 %. Il correspond donc à un marché de niche, de produits qui ne peuvent intéresser qu'un segment de population ; ce qui correspond à une stratégie de différenciation par le haut. Ce marché est très vaste. Selon le Fonds Mondial pour la Nature (WWF), les dépenses liées à l'écotourisme sont de l'ordre de 12 milliards de dollars dans les pays en voie de développement ; et d'après l'OMT en 1998, il représente 20 % du tourisme mondial.

Les Etats-Unis constituent le principal réservoir d'éco-touristes, c'est-à-dire plus de cinq millions de personnes par an. La majorité des autres éco-touristes proviennent d'Europe et de certains pays du Sud. Dans plusieurs pays comme l'Equateur, le Népal, la Costa Rica et le Kenya, cette forme de tourisme constitue la principale source de croissance et peut être réellement bénéfique aux communautés locales qui s'y investissent de leur plein gré. Cependant,

¹⁴³Perrot, Françoise. *Pour voyager autrement*. Paris : Planète solidaire, 2004 p. 40

ces avantages ne semblent être significatifs qu'après plusieurs années du fait des coûts de démarrages, du développement à petites échelles et des moyens restreints de l'accueil de petits groupes qu'une masse de touristes. De plus, pour organiser le tourisme, il est parfois nécessaire de construire des infrastructures comme des pistes et des sites. Pour cela, les gouvernements contractent des emprunts et augmentent ainsi leurs dettes. Alors que, généralement, seul un faible pourcentage d'environ 7 % des dépenses liées à l'écotourisme se transforment en revenus pour les communautés autochtones¹⁴⁴.

Il n'empêche que plusieurs pays ont choisi de se positionner sur ce segment de marché comme le Venezuela, le Costa Rica et le Kenya. Ce dernier, par exemple, a fait de l'écotourisme le fer de lance de sa politique de tourisme depuis 1995. Il l'a affirmé à travers la mise en œuvre de la stratégie nationale d'écotourisme qui a abouti à la mise en place d'un vaste programme de développement du tourisme aborigène.

1.3.2.3 - L'impact socioculturel

Cet impact est plus difficile à identifier et à quantifier car il est immatériel, tenant aux changements dans les systèmes de valeur, les comportements individuels, les relations familiales, les modes de vie collectifs, le niveau de sécurité, la conduite morale, les expressions créatives, les cérémonies traditionnelles et l'organisation des communautés. Trois éléments sont à prendre en considération. Il s'agit de :

- la communauté hôte à travers son rôle et son attitude face aux services requis par les touristes et ses inquiétudes concernant les impacts des visiteurs sur ses modes de vie traditionnels ;
- l'éco-touriste à travers sa demande de services, son attitude, ses attentes et ses activités ;
- la relation entre les deux acteurs c'est-à-dire une relation subtile à travers des actions banales en apparence qui peuvent avoir des conséquences imprévues, d'autant plus qu'elle est limitée dans le temps et l'espace.

Selon Marie Lequin¹⁴⁵, un des impacts les plus néfastes que la présence de touristes peut avoir sur les communautés locales est la commercialisation de rites culturels traditionnels comme l'observation des cérémonies religieuses. A l'opposé, le tourisme peut, dans certaines régions comme le Canada et les Etats-Unis, constituer un outil de revalorisation de pratiques culturelles parfois délaissées par les populations autochtones ; il contribue ainsi à leur redonner une fierté tout en reconstruisant une identité collective perdue.

¹⁴⁴ Source : Opendo, TNT, 2006.

¹⁴⁵ Ecotourisme et gouvernance participative, Presse de l'Université du Québec, 2001.

Aujourd'hui, dans certaines destinations éco-touristiques, des revendications territoriales se font jour de la part des communautés locales qui ont fini par largement adhérer au tourisme grâce à l'écotourisme, et qu'elles considèrent comme une démarche cohérente de développement harmonieux du territoire, sans exploitation abusive des ressources.

Au Sénégal, l'heure doit être à l'action. Il est temps de mettre fin aux grandes déclarations d'intention qui ne sont suivies d'aucune action concrète sur le terrain. Il s'agit de porter la réflexion sur les facteurs de changement exogènes en cours qui auront sans nul doute une influence sur la destination en valorisant un tourisme sain, profitable à l'économie et respectueux des mœurs et des cultures locales. Il existe une grande disparité entre la théorie et la pratique. Même si le terme de tourisme durable est connu, il manque encore la volonté politique de le développer, sous les formes de l'écotourisme et de l'agritourisme.

1.4 - L'agritourisme, un instrument de valorisation des territoires

L'objectif d'une telle création est la protection et la valorisation des caractéristiques naturelles, physiques, culturelles, territoriales et écologiques. Elle vise en outre la promotion du développement durable des zones à protéger et à sauvegarder en portant une attention toute particulière sur la valorisation des activités traditionnelles et des cultures locales. Plusieurs facteurs concourent au développement de cette forme de tourisme.

1.4.1 - Définition

L'agritourisme se définit comme l'ensemble des activités touristiques pratiquées sur une exploitation agricole en activité comme l'hébergement, la restauration, l'accueil, la vente de produits de la ferme sur l'exploitation.

1.4.2 - Les perspectives de l'agritourisme

Cette forme de tourisme est en plein essor car elle ouvre des perspectives considérables pour l'agriculteur en termes de nouvelles ressources, de nouveaux réseaux et pour le territoire en termes de valorisation, de promotion et d'affirmation ou de réaffirmation de son identité socioéconomique et culturelle. En effet, les nouvelles valeurs écologiques se répandent dans la production et la consommation d'aliments sains et plus naturels. La « pluriactivité » ou « l'agriculture de services » en tant que stratégies répondent à la nouvelle logique des espaces ruraux et mettent l'accent sur cet aspect multifonctionnel de l'agriculture.

1.4.2.1 - L'impact environnemental

Sur le plan de la gestion de l'environnement, de nombreuses mesures en faveur de la protection de l'environnement prises participent à l'instauration d'un système de gouvernance appropriée, d'un label de qualité, comme il a été expliqué plus haut, et à la délimitation des zones de protection terrestres et marines. Sur le terrain, l'adoption de mesures comme la gestion des moyens de transport dans les éco-stations contribuent à atténuer les effets négatifs des flux de visiteurs.

A ce sujet, les éco-stations pourraient s'inspirer de l'exemple de la réserve animalière de Bandia. Par ses spécificités physiques, la réserve de Bandia ne peut tolérer de manière viable un flux automobile trop important. Il s'agit alors de prendre des mesures de manière visant à contenir le flux de véhicules fortement polluants qui accompagnent les touristes. Pour ce faire, d'autres possibilités alternatives pourraient être explorées pour se déplacer comme le cheval ou les calèches.

Sur le plan tarifaire, on doit instaurer une politique permettant au public et aux touristes d'y accéder à travers un système « à la carte ». Il s'agira d'un forfait touristique qui donne accès aux divers sentiers de randonnées qui sillonnent les parcs, ainsi qu'aux véhicules non polluants. La carte aura deux utilités précieuses : elle permettra de financer, par les recettes qu'elle génère, la requalification du territoire et elle agit comme un outil permettant de surveiller le flux des visiteurs.

A cette carte qui représente le produit « central », viendront s'ajouter de nombreux produits périphériques comme des locations de vélos et de calèches pour se déplacer et de nombreuses activités sportives comme du trekking et du cheval pour renforcer la dimension éco-touristique de la pratique instaurée.

En matière d'hébergement, les parcs doivent inciter les visiteurs à séjourner chez l'habitant qui gère lui-même les locations saisonnières et les établissements de types auberges de jeunesse. Ces hébergements à vocation touristique devront se conformer aux exigences de normes de qualité respectueuses de l'environnement instaurées notamment par la mise en place du label de qualité précité.

En plus, le développement de l'agritourisme devrait ouvrir de nouveaux rapports face à la conception de la terre dans un monde dominé par la vision écologique de la nature. Ceci annonce de nouveaux défis pour le tourisme sénégalais.

Il s'agit d'appliquer un mode de gestion responsable qui repose sur le respect des individus, des cultures, des écosystèmes ; et qui permet de donner une marge de manœuvre aux générations futures.

1.4.2.2 - L'impact économique

Afin de mieux garantir les objectifs d'une telle logique, les actions à mener doivent être entre autres, l'interdiction du « bradage » des terres agricoles en permettant à la population locale d'y accéder. Il est impératif de contrôler et de restreindre les constructions sur le trait de côte et de favoriser la conservation des espèces animales ou végétales et les habitats naturels. Tous objectifs et actions doivent être prévus et déterminés à long terme au sein d'un Plan de Développement du Tourisme Durable (PDTD). Les recettes provenant de ces activités permettront de financer les activités agricoles et la remise en culture de nouvelles parcelles de terre.

Parallèlement à sa vocation première de planifier le tourisme durable, l'Etat et les collectivités locales pourraient instaurer une véritable filière agritouristique sur le territoire en créant un système de coopératives dont ils seraient les commanditaires et qui auraient pour mission de réhabiliter le territoire et de gérer les opérations de production, de transformation et de commercialisation pour revaloriser les activités agricoles. A ce propos, la ferme du Président de la République à Kébémér est l'une des meilleures illustrations pertinentes.

Les interactions et les interdépendances entre l'activité touristique et les autres secteurs économiques du territoire seront renforcés. L'approche systémique dans la planification du tourisme durable sur le territoire va permettre de développer une filière dans laquelle tous les acteurs économiques y trouvent leur compte.

Ainsi, en mettant en place un tourisme, qui, au lieu d'évincer l'agriculture, la favorise sur le terroir. Il devient alors un moteur alternatif de développement du territoire. On se retrouve en présence d'une activité touristique qui permet à l'agriculture de retrouver sa place dans l'économie du territoire et d'avoir de nouvelles perspectives. Un tel projet permet au monde paysan de jouer un rôle dans l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire en répondant aux multiples demandes du marché local, régional, national ou international.

Pour les nouveaux produits agricoles ou ceux qui sont inclus dans les stratégies de différenciation, le lien entre le tourisme, l'agroalimentaire et le territoire devient un des aspects qui intervient dans la détermination des nouveaux facteurs de qualité et de compétitivité.

Inversement, ce sont les coopératives de la filière agritouristique mise en place ainsi que les différents acteurs locaux du territoire qui assureront la pérennité de la destination et de ses attraits, donc de sa viabilité touristique, notamment en assurant la remise en culture des espaces abandonnés par les richesses provenant en majorité du tourisme.

Ainsi, la spécification du produit selon les attributs du sol, la tradition et le savoir-faire en matière de production des agriculteurs regroupés en coopérative locale, permet de créer son

positionnement et d'accroître les rendements. Un design de qualité justifie une valeur ajoutée de nature à faire accepter un prix élevé. Les coopératives agritouristiques étant responsables des opérations de production, de transformation et de commercialisation des produits destinés principalement aux touristes et aux supermarchés favorisent des retombées qui permettront de poursuivre la requalification des territoires d'une part, de participer au maintien d'un paysage attractif et de qualité, d'autre part.

On est en présence d'un circuit économique dans lequel les différentes parties prenantes sont interconnectées et interdépendantes. Il s'agit ici d'une filière agritouristique intégrale puisque la durabilité du développement du territoire repose sur la combinaison de deux activités économiques centrales à savoir le tourisme et l'agriculture. Le développement du milieu agricole par le tourisme à travers des « systèmes locaux de production » stimule des activités traditionnelles en créant des conditions de développement économique local ou régional.

L'agritourisme au Sénégal pourrait représenter le remède à l'exode rural avec un potentiel économique considérable. De nouvelles stratégies entrepreneuriales à échelle locale voire nationale et le développement des innovations en matière d'organisation vont voir le jour. De nouvelles pratiques de consommation axées sur le respect de l'environnement vont apparaître avec une incidence positive sur la revalorisation des espaces ruraux.

La majeure partie des ressources des territoires pourrait ainsi découler de la présence des « éco-touristes » et « agro-touristes ». Dans le même temps, l'instauration d'un système de gestion des entrées par la vente de cartes d'entrée dans les parcs, des locations diverses et des structures d'hébergement et de restauration par les populations locales, permet d'accroître les retombées pour les populations locales.

Il faut tendre vers la valorisation des produits agricoles locaux. Par exemple, le cocktail de bienvenue dans certains établissements touristiques à base de jus locaux tels que l'hibiscus sabdarifa (Bissap) ou jus d'adansonia (Bouye) est à encourager. Cette pratique culinaire participe à la valorisation des produits locaux puisqu'en ligne de mire se trouve la sauvegarde de l'agriculture. Elle encourage la réapparition de recettes de cuisine traditionnelles dans les cartes de restaurants ou de réceptifs hôteliers.

Par ailleurs, une gamme de produits cosmétiques qui découlent de la transformation des productions forestières et agricoles comme le tamarin ou le karité pourrait être créée et faire l'objet de ventes par les commerçants locaux, notamment, auprès de touristes. Cette expérience existe déjà aux pays Bassari. Elle est conduite par le GIE Wuré Fula qui regroupe une centaine de femmes urbaines et rurales qui œuvrent pour la valorisation des produits locaux à travers la transformation du beurre de karité.

Du côté de l'emploi, les instances et structures découlant de cette nouvelle organisation du territoire permettra de créer de nombreux postes. Les coopératives, ainsi mises en place, pourraient employer entre 150 à 200 personnes selon les saisons. De nombreuses terres seront remises en cultures et seront à nouveau travaillées. Une telle démarche permettrait d'impliquer des jeunes en les encourageant à rester sur leur terroir. En plus, les mesures prises afin d'annihiler toute possibilité d'implantation de structures commerciales importantes permettraient d'assurer l'existence de petits commerces entretenus par les populations elles-mêmes.

1.4.2.3 - L'impact socioculturel

Dans un souci de lutter contre le tourisme de masse et l'implantation de structures contraires à la volonté de développement durable, l'Etat pourrait encourager les opérateurs privés comme les tour-opérateurs et les hôteliers en leur accordant d'énormes avantages fiscaux comme des réductions d'impôts. Au même moment, il doit, pour une parfaite maîtrise du développement durable et rester près de ses objectifs d'écotourisme, assurer quatre grandes missions :

- contrôler l'application des règles qu'il a fixées ;
- organiser les formations destinées aux gestionnaires des structures privées ;
- promouvoir des structures adhérentes au label qu'il définira lui-même. Ce label garantirait la protection de la nature et de l'environnement et permettrait de lutter contre les pollutions et les nuisances générées par le tourisme. La marque serait un moyen de certification volontaire qui se baserait sur une adaptation progressive des structures aux critères de développement durable. Elle fixera les conditions à respecter par les structures pour fournir des services de bonne qualité, ainsi que des services qui sauvegardent l'environnement et les ressources naturelles. Cette marque de qualité sera un instrument très efficace pour rendre responsables les acteurs du développement touristique et contenir l'impact que le tourisme a sur l'environnement ;
- apporter une aide et des conseils gratuits pour la gestion et la commercialisation des produits touristiques par une présence plus marquée du Ministère du Tourisme aux foires et aux salons de tourisme pour faire la promotion de ces nouveaux produits que sont l'éco-tourisme et l'agro-tourisme.

Les structures réceptives doivent, donc, être en mesure de fournir à leurs clients une offre qui soit de qualité. Ce n'est qu'en empruntant cette voie que pourra s'instaurer entre gestionnaire et visiteurs un rapport de confiance durable qui conduit à la fidélisation des clients.

Sur le plan de la communication, le Ministère du Tourisme mettra en place une politique intensive de communication, sous l'égide d'un bureau spécialisé. Cette politique de communication passera par des affichages et des panneaux d'informations dans les parcs et pour

rappeler qu'il s'agit d'un parc protégé et présenter le territoire et ses spécificités aux visiteurs. En plus, des prospectus gratuits délivrés à l'entrée des parcs pourraient contenir de nombreuses informations sur le passé du territoire, les actions en cours, le patrimoine naturel et culture.

La mise en œuvre du programme agritouristique et de ses itinéraires pourraient être tracés à travers les Zones Rurales d'Intérêt Touristique (ZRIT) dans des rizières, des champs de mil, de maïs ou de bananes, etc. à l'image de l'expérience menée par certaines agences de voyages locales comme Bassari Voyages et Tourisme Plus Afrique (TPA) qui proposent des randonnées lacustres à leurs clients.

L'agritourisme représente un facteur de développement socioculturel. C'est pourquoi, l'implication des Associations Sportives et Culturelles (ASC) est nécessaire. Elles peuvent jouer un important rôle à côté des structures administratives qui se chargent du tourisme dans le cadre de la sensibilisation pour cette nouvelle forme de valorisation du territoire par l'activité touristique. C'est ainsi qu'en tant que maître d'œuvre, elles pourraient développer un système de partenariat entre les quartiers et les structures hôtelières ou entre les quartiers et les agences de voyages. Ce système, s'il est bien organisé, permettrait d'impliquer directement les populations locales et mettre le chef de village ou de quartier en relation directe avec les visiteurs.

La réflexion menée autour de la présentation de l'état des lieux du tourisme durable, nous a permis de voir la polysémie autour de la définition de ce concept, dont le succès et l'évolution dépendent étroitement des nouvelles visions du tourisme. A ce propos, l'analyse a retenu l'écotourisme et l'agritourisme comme des produits touristiques alternatifs pour assurer un développement équilibré de cette activité dans les milieux littoraux fragiles. Dans ce contexte de rupture, il s'agira dans le chapitre suivant de traiter, d'une part des enjeux et contraintes majeures liées au développement du tourisme durable, et d'autre part des préconisations stratégiques à ces insuffisances pour asseoir les bases d'une promotion touristique durable au Sénégal.

CHAPITRE 2: DIAGNOSTIC ET EVALUATION DE LA POLITIQUE DE PROMOTION DU TOURISME AU SENEGAL

Le tourisme n'est pas seulement une pratique en pleine expansion. L'essor qu'il a connu depuis les années 1950 lui vaut d'être, aujourd'hui, l'un des secteurs économiques les plus dynamiques au monde. En 2007, les recettes du tourisme international ont connu une progression de 5,6% par rapport à l'année précédente pour s'élever à 856 milliards de dollars US. Si l'on ajoute à cela les recettes du transport international de passagers (qui n'est pas comptabilisé dans les comptes du tourisme), le tourisme international aura généré 1000 milliards de dollars US en 2007, soit 3 milliards de dollars US par jour¹⁴⁶.

Près de 80 pays ont, grâce à cette activité, enregistré des recettes supplémentaires s'élevant à plus d'un million de dollars US. Ce sont les États-Unis qui absorbent la part la plus importante de recettes touristiques, avec 96,7 milliards de dollars US, suivis de l'Espagne avec 57,8 milliards et de la France (54,2 milliards). En revanche, en matière d'évolution des recettes par région, ce sont les régions Asie/Pacifique et Afrique qui assistent aux plus importantes augmentations de recettes avec respectivement +11 % et +8 %. Dans le classement des sous-régions, l'Asie du Sud arrive en tête avec une progression de 13 %.

Les pays occidentaux tiennent une place prépondérante dans cette activité et absorbent la majorité des flux de touristes internationaux. L'Europe concentre à elle seule 53,6 % des arrivées, soient 484 millions de touristes. Parmi les pays qui attirent le plus grand nombre de touristes internationaux, figurent la France qui arrive en tête avec 81,9 millions d'arrivées en 2007, suivie de l'Espagne avec 59,2 millions et les États-Unis avec 56 millions. Cependant, les destinations qui affichent les progressions les plus importantes sont en majorité des pays émergents. En 2007, c'est le Moyen-Orient qui a connu la plus forte croissance avec une augmentation de 16,4 % du nombre d'arrivées de touristes internationaux, suivi de la région Asie/Pacifique (+10,4 %) et de l'Afrique (+7,4 %) alors que le nombre d'arrivées de touristes internationaux en Europe n'a augmenté que de 4,8 %.

L'activité touristique est particulièrement sensible à des événements divers liés à la conjoncture économique, aux aléas climatiques et à la situation géopolitique dans le monde. En dépit de cette réalité et de l'évolution irrégulière de l'activité ces dernières années, l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) maintient ses projections à long terme, affirmant

¹⁴⁶OMT. « Prévisions du tourisme mondial ». Madrid, 2007, p.12.

que le nombre de touristes internationaux dépassera le milliard en 2010 pour atteindre 1,6 milliard en 2020.

Pour formuler des éléments de diagnostic et d'évaluation de la promotion spécifique du tourisme durable au Sénégal, il est nécessaire, au préalable, de s'interroger sur son positionnement en tant que destination réceptrice ouverte sur le marché international. C'est pourquoi, dans une première étape, il s'agira d'identifier les enjeux et les contraintes de la promotion touristique, dans une seconde étape, d'aborder les défis majeurs de la formation touristique et enfin, de proposer les stratégies à mettre en œuvre pour les relever.

2.1 - Les enjeux et les contraintes de la promotion du tourisme

Les enjeux du tourisme durable sur le littoral sont nombreux et concernent des domaines variés qui sont tous liés les uns aux autres. Il s'agit de concilier développement économique et social, tout en préservant la diversité culturelle et l'environnement naturel. Pour faire face aux effets néfastes du tourisme de masse, le pays a besoin d'une stratégie de développement durable dans le domaine du tourisme.

Les effets pervers engendrés par le tourisme de masse ternissent l'image du littoral touristique sénégalais à l'étranger. Mais, peut-on développer une offre touristique respectueuse de l'environnement alors que le littoral est le berceau du tourisme de masse au Sénégal? Et si oui, est-il possible de développer cette autre forme de tourisme tout en maintenant les flux touristiques à leur niveau actuel? La réponse à ces questions préalables dépendra beaucoup de l'attitude des pouvoirs publics.

Il faut que l'Etat affirme sa volonté en dépassant les discours et les déclarations de bonne intention qui ont longtemps marqué sa politique touristique. Il s'agit d'envisager une orientation nouvelle fondée sur une coopération globale et solidaire entre les différents acteurs en vue de l'émergence d'un Sénégal éco-touristique, et lui seul peut créer le cadre de concertation indispensable pour réunir et responsabiliser tous les acteurs : les structures publiques, les associations, les bailleurs de fonds, les investisseurs privés et les communautés locales.

Le niveau d'implication des populations au phénomène touristique est très faible. Un accent particulier doit être mis sur l'information, l'éducation et la sensibilisation des populations locales au travers une pérennisation de campagne de communication. Les sketches, les bandes dessinées, la radio, les télévisions, les réunions de quartiers et de villages doivent être privilégiés pour atteindre les objectifs.

2.1.1 - Les principaux enjeux de la promotion du tourisme durable

La promotion touristique durable peut se définir de manière générale comme l'ensemble des outils et des méthodes stratégiques habilement utilisées en vue de mieux faire connaître l'image favorable du Sénégal à travers ses potentialités naturelles et socioculturelles.

Elle vise principalement à susciter le désir de consommation touristique d'une clientèle nouvelle ou à fidéliser la clientèle récurrente nationale et internationale. La promotion du tourisme durable est indispensable dans la stratégie marketing et commerciale de la destination dans la mesure où c'est elle qui permet au Sénégal de se démarquer positivement de ses concurrents. Elle consiste en l'occurrence à faire valoir un tourisme qui anticipe l'évolution des besoins par la présentation de produits novateurs adaptés aux attentes nouvelles de la clientèle dans un contexte hyperconcurrentiel dominé par la transparence accrue de la demande qui donne du sens à sa consommation. La stratégie de promotion touristique durable répond aux mutations de la demande et aux évolutions liées aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

La nouvelle approche du marketing de l'offre et du marketing de la demande remet en cause les méthodes traditionnelles, en encourageant des synergies entre des organismes touristiques publics, privés et les populations locales.

L'enjeu majeur de la politique du tourisme durable sur le plan national est tout d'abord la sensibilisation des nationaux au « phénomène » touristique afin qu'ils se sentent concernés. Pour cela, il convient de motiver la population pour qu'elle s'implique de façon réelle et dynamique dans les projets d'investissements qui, malheureusement ont été monopolisés jusqu'ici par des expatriés et des grandes chaînes hôtelières étrangères.

Cependant en Casamance on a assisté à une expérience réussie de tourisme intégré, dans les années quatre-vingt, qui a décliné en raison du conflit qui sévit dans la région depuis bientôt vingt ans et du développement incontrôlé du tourisme balnéaire sur le littoral. Les orientations du développement touristique sont maintenant tournées de nouveau vers la mise en valeur des terroirs et des milieux naturels. La politique touristique se tourne vers une diversification du secteur, en y intégrant les grands principes du développement durable. En s'appuyant sur les lois de décentralisation de 1996 et sur le contexte international actuel de participation des populations dans la gestion et la mise en valeur des ressources naturelles et culturelles. C'est pourquoi le Sénégal confère aux collectivités locales le pouvoir de gestion et d'aménagement de leur espace en leur offrant au moins indirectement la possibilité de s'impliquer dans la démarche de tourisme durable.

L'essor des voyages a créé une nouvelle génération de touristes expérimentés et exigeants pour un tourisme durable. C'est pourquoi, l'existence d'infrastructures et de services touristiques durables s'avèrent indispensables pour un développement équilibré de cette activité. En effet, le touriste recherche, dorénavant, le meilleur rapport qualité-prix ainsi que l'efficacité dans les services. En tant que consommateur averti, il s'attend à consommer un produit conforme à ce qui lui a été annoncé et vendu.

Le développement des technologies de l'information dans le domaine du tourisme facilite l'accès à une information exhaustive et instantanée sur un large éventail de destinations. Grâce à l'avènement du commerce électronique, les touristes potentiels ont une grande autonomie dans le processus de choix, voire d'achat. Les stratégies promotionnelles actuelles du Sénégal doivent tenir compte de ces nouveaux outils de communication. Mais si l'on tente de procéder à l'évaluation de la promotion du produit « Sénégal » actuel en tenant compte de l'évolution du tourisme mondial, nous nous rendons compte qu'il reste beaucoup à faire. Les objectifs fixés sont loin encore d'être atteints.

Pour le tourisme national, en dépit des actions menées par les autorités compétentes, l'évolution reste timide. Il ne touche que 9 %¹⁴⁷ de la population et demeure un produit de luxe pour le sénégalais moyen. Le constat actuellement est que le tourisme national se situe au stade embryonnaire et n'est point encouragé par les professionnels. Informer et sensibiliser un peuple ne suffisent pas pour l'amener à consommer un produit touristique même si le besoin existe. C'est une des contraintes majeures que le tourisme sénégalais doit relever.

2.2 - Les contraintes de la politique de promotion du tourisme durable

Lors du Salon International du Tourisme, « TICAA 2010 » qui s'est tenu à Dakar du 28 au 30 mai 2010, les intervenants ont reconnu la capacité du tourisme à porter la croissance économique. C'est pourquoi, le Chef de l'Etat du Sénégal, Maître Abdoulaye Wade a recommandé de développer le tourisme régional à cause de sa capacité d'intégration, comme en témoigne la diversité des acteurs touristiques¹⁴⁸. Ainsi, ce salon vient confirmer davantage un des aspects de notre thèse sur le tourisme durable qui doit s'appuyer sur une politique visant d'abord à développer un marché local pour rendre visible les différents produits touristiques du Sénégal.

¹⁴⁷ Source : Ministère de l'Artisanat du Tourisme, des Relations avec le Secteur Privé et le Secteur Informel (MATRSPSI), 2008.

¹⁴⁸ *Le Soleil*, n°12000 du samedi 29 et dimanche 30 mai 2010. p.8.

Actuellement la quasi-totalité du littoral est aménagée. Cette partie du territoire national est soumise à une pression touristique forte, particulièrement accentuée sur les plages de Saly et de Cap-Skiring en période estivale. Une telle situation ne joue pas trop en faveur de nouveaux investissements privés dans les projets hôteliers d'envergure prévus sur les trois nouveaux sites prioritaires aménagés de la SAPCO à savoir Mbodienne, Joal-Finio et Pointe-Sarène.

Depuis des années, le Sénégal ne cesse de participer régulièrement à des expositions, des salons, des foires et des conférences internationales. En dépit de toutes ces actions de promotion menées à travers la participation aux salons et aux foires, comme l'ITB de Berlin, le MAP de Paris, le BIT de Milan, le FITUR de Madrid, le SITOIR de Bamako et le salon sénégalais dénommé MBOKA beaucoup reste à faire pour la promotion touristique durable. Le pays n'apparaît pas comme une destination touristique durable dans les supports publicitaires des grands pays émetteurs européens comme la France et l'Allemagne. C'est la raison pour laquelle les formes de tourisme durables comme l'écotourisme peinent à se développer.

D'autres freins à la promotion de la destination Sénégal sont liés à la modicité du budget qui est de l'ordre de 1 milliard 200 millions de francs CFA. Mener à bien une politique de promotion touristique efficace, nécessite certains facteurs d'ordre réglementaire, socio-économique, politique et culturel qui entravent le développement du secteur touristique sénégalais.

En outre, il faut signaler le caractère non diversifié du produit touristique pour ne pas donner l'impression qu'au Sénégal rien ne « change », c'est toujours les mêmes circuits, les mêmes attractions, les mêmes plats (yassa poulet, *tiéboudieune*). Cette situation montre que les touristes « habitués » ont l'impression de connaître le Sénégal « par cœur ».

Les programmes de visites proposés à la clientèle pèchent dans la monotonie. Ce n'est vraiment pas attrayant de visiter toujours les mêmes sites touristiques. Cela devient même ennuyant à la limite. Il faudrait que le ministère du Tourisme et l'ANPT œuvrent pour connaître les véritables causes de la faiblesse du taux de retour de la clientèle touristique qui reste maintenu à 3 % depuis des années. Il faudrait s'interroger sur le pourquoi du non-retour des touristes. Au demeurant, les destinations touristiques sont devenues de véritables opératrices touristiques à part entière qui mettent en place des stratégies pour mieux se vendre.

La démarche marketing implique une ouverture sur le marché par une veille concurrentielle en tenant compte de l'évolution des mentalités et des modifications du comportement des consommateurs (mieux informés et plus exigeants). Cette démarche repose également aussi bien sur une recherche permanente de la satisfaction pour conquérir et fidéliser les clients que sur l'implication du personnel.

La mise en place d'une organisation « dédiée client » est primordiale pour que l'offre soit en adéquation avec les attentes des touristes. Les destinations travaillent, de plus en plus, en collaboration avec les opérateurs privés touristiques au niveau de la qualité, de la constitution des produits forfaitisés à insérer dans les catalogues des distributeurs et mènent ensemble des actions de *co-branding*¹⁴⁹ à travers leur présence sur les sites Internet à l'aide des liens hypertextes.

Toutes les démarches qualité qu'entreprennent les destinations nécessitent une mobilisation générale de tous les partenaires, l'écoute de la clientèle afin d'identifier les points de satisfaction et d'insatisfaction, l'élaboration de plans d'actions correctives, l'évaluation de leur mise en œuvre et la continuité des actions dans le temps.

L'importance portée à la qualité se répercute sur l'environnement mais également sur l'offre qui doit se diversifier. Tous les facteurs rentrent en compte dans la satisfaction des clients que ce soit l'accueil, les réservations, la langue parlée, les services et leur qualité. Les destinations diversifient et enrichissent leurs offres afin de satisfaire le plus grand nombre de touristes, aucune cible et aucun produit ne doivent surtout plus être négligés.

A ce sujet, les pouvoirs publics doivent mettre en place un plan d'action qui favorise le tourisme de nature¹⁵⁰ et en devient porteur. Les vacances ne se résument plus au « farniente », au soleil et à la mer, il y a une volonté de rompre avec ce schéma de vacances ; l'envie de donner un véritable but à ses vacances et de ne plus « bronzer idiot » se fait sentir. Par ailleurs, pour que le tourisme se développe, il faut nécessairement des préalables, comme des aéroports qui ne soient pas seulement des points de transit et des tour-opérateurs nationaux. Sur ce dernier point, il faut souligner à l'heure actuelle que le tourisme sénégalais est trop en retard par rapport à certains pays africains comme l'Afrique du Sud où dans la seule ville de Durban, on dénombre trente-huit tour-opérateurs alors que le Sénégal n'en compte aucun.

2.3 - Les préconisations à la promotion du tourisme durable

Après avoir abordé les différentes problématiques qu'engendre toute fréquentation touristique au milieu d'accueil, il s'agit ici de faire l'inventaire des différentes solutions mises ou à mettre en œuvre pour allier tourisme et protection des espaces naturels et paysagers. Autrement dit, il s'agit des solutions pour arbitrer les conflits possibles et assurer le développement durable du territoire.

¹⁴⁹ Partenariat de marque entre deux ou plusieurs fournisseurs dans le cadre d'une opération commerciale ou publicitaire.

¹⁵⁰ Cette notion englobe toutes activités dont la pratique exige un cadre naturel ; d'autres situent le tourisme de nature dans un champ plus qualitatif où le touriste n'est plus un consommateur d'espace, mais un acteur respectueux de l'espace qui l'accueille : il s'agit de l'écotourisme.

En effet, l'analyse de l'aménagement des stations touristiques de Saly et du Cap-Sikirring, permet de réfléchir à quelques préconisations. C'est vrai que les efforts du Président de la République méritent d'être salués en élargissant les compétences de la SAPCO sur l'ensemble des zones et sites touristiques du pays. Cette mesure a donné un contenu plus précis et des actions pratiques aux plans d'aménagement des zones Nord, Sud de Saly et au Delta du Saloum.

Toutefois, la SAPCO Sénégal doit éviter de reconduire les erreurs commises sur la gestion et l'aménagement de la station touristique de Saly Portudal. Ceci va permettre l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) efficace par un ensemble d'actions concertées et harmonisées visant à prévoir les zones d'habitation, les activités de commerces et de loisirs, les constructions, les équipements, et les moyens de communication sur l'étendue de la zone aménagée.

Le tourisme durable, générateur de bénéfices a pour objectif de rendre compatible l'amélioration des conditions et des niveaux de vie résultant du développement touristique. Il œuvre pour une ouverture de perspectives économiques en diversifiant les moyens d'existence en responsabilisant les populations locales. Il s'agit de développer les acquis de la conservation du patrimoine naturel et culturel au profit des populations locales, grâce à une meilleure prise en compte de l'environnement. Les orientations du développement touristique durable sont tournées vers la mise en valeur des terroirs et des milieux naturels.

L'objectif est bien évidemment de relancer un circuit économique qui permet au territoire de créer de la richesse afin de pouvoir « vivre ». A cet effet, l'activité économique pourrait graviter autour de deux pôles principaux : le tourisme et l'agriculture (et de manière plus large le paysage).

C'est dans ce sens que de nombreuses municipalités pourront commencer à incorporer dans leur calendrier municipal des lignes d'action spécifiques locales (en élaborant des calendriers stratégiques au travers l'organisation d'événements culturels pour le développement du tourisme local ou régional, par exemple). Une telle orientation pourrait être combinée avec l'exposition et la présentation de la production artisanale « typique » de la localité pour une meilleure promotion et valorisation de l'offre touristique de la région. C'est le cas des festivals culturels des ethnies minoritaires à Iwol, Ethiolo, Oussouye qui sont des occasions de drainer du monde autour des valeurs culturelles traditionnelles.

En outre, malgré un certain manque d'attributs de produits qu'on essaie de revaloriser, il faut disposer de conditions minimales, en termes de proximité et d'aménagement territorial du paysage attirer une certaine demande potentielle. Au-delà de la possibilité d'une quelconque

offre différenciée pour le « tourisme culturel », se posent des problèmes de moyens pour l'organisation de ces manifestations.

2.3.1 - Sur le plan socio-économique

Les préalables consistent d'abord en l'éducation des populations c'est-à-dire les impliquer par des idées et ensuite par l'action, au processus de développement touristique. A cet effet, la professionnalisation et la mise en réseau des acteurs concernés peut constituer un facteur déterminant de succès.

L'exemple du tourisme rural intégré initié dans le littoral sud du pays est un grand pas vers cette orientation. On se sent plus responsable quand on est propriétaire ou associé que quand on est simple employé.

En dehors du but lucratif, le tourisme devrait aussi permettre aux populations de profiter culturellement de cette activité par le biais de rencontres et d'échanges d'idées avec les visiteurs et les promoteurs étrangers. Ce qu'il faut déplorer aujourd'hui c'est la barrière intentionnellement établie pour éloigner le touriste des autochtones. Le touriste qui débarque à l'aéroport est aussitôt récupéré par une agence de voyages qui se charge d'organiser son séjour du début à la fin. L'aspect psychosociologique est négligé au profit du but lucratif, or il est bien certain qu'on ne peut pas parler de tourisme en faisant abstraction de la variable sociale.

Le tourisme doit jouer son rôle de développement pleinement en continuant à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations. A l'image de l'Etat, il est du devoir des investisseurs de soutenir les populations des zones d'accueil afin de leur permettre d'être les premiers acteurs de l'économie touristique. Pour l'accroissement des retombées locales, il urge de faire bénéficier aux populations une formation adéquate leur permettant d'absorber le potentiel d'offres d'emplois des entreprises touristiques. Il faudrait également encadrer les producteurs locaux sans oublier le soutien des initiatives locales en matière touristique. Il est également de droit que des pôles d'attraction touristiques comme la communauté rurale de Diembering dont dépend la station touristique de Cap-Skirring et la commune de Saly soient dotées de budget assez substantiel provenant des recettes des activités touristiques.

Ce budget pourrait soutenir ces municipalités et participer à la réduction de l'écart de développement entre les centres de villégiature et les foyers de peuplement autochtone, c'est-à-dire entre les villes et les villages environnants. A titre d'exemple, la ville de Mbour située au centre d'une convergence touristique entre la zone touristique de Saly au Nord qui regroupent quinze hôtels et trente résidences de vacances et celle de Nianing au Sud avec deux gros villages de vacances ; le domaine de Nianing et le Club Aldianna, donne l'impression que le tourisme n'a

pas beaucoup profité aux habitants du point de vue infrastructurelle, comme des salles de jeux, des salles de cinéma et des théâtres.

Le problème de la salubrité au niveau du port de pêche de Mbour constitue un danger pour la santé des littoraux. Les touristes ne sont pas tellement enthousiastes pour visiter individuellement ce site à cause des différents harcèlements dont ils peuvent faire l'objet. La création par arrêté municipal de l'Office Municipale de la Culture et du Tourisme de Mbour (OCT) sous le n° 0473 du 31 mai 2004 situé dans les locaux du centre commercial construit sur ancien site du village artisanal, donne l'espoir d'un début de solutions aux innombrables problèmes que connaît le tourisme dans cette localité. Cet office, lancé le 14 août 2005 en présence d'une délégation ministérielle et de partenaires communaux, a pour mission principale l'accueil et l'information des touristes, la promotion de la ville par la création de guides touristiques, de brochures et de dépliants, l'organisation de visites guidées, la recherche de partenariats avec des structures de la place et enfin la formation de jeunes guides touristiques locaux pour accompagner les touristes lors des visites du marché et du quai de pêche.

Dans sa vision globale du tourisme, l'office communal de Mbour prévoit une large ouverture sur le plan culturel. A cet effet, il est prévu la création d'un centre d'accueil et d'hébergement pour étrangers afin de les initier dans les différentes cultures sénégalaises quand on sait que des touristes vont en Asie uniquement pour la culture et la pratique du Zen.

En Colombie par exemple, une communauté Sérère réfugiée dans la forêt colombienne en début du 14^{ème} siècle vit ses réalités. En similitude avec cette communauté et avec la culture sérère, imaginons alors un Festival où les blancs se peignent en noir et les noirs en blanc.

Par ailleurs, il est souhaitable que des mesures soient prises afin de permettre aux populations de ces zones de bénéficier de mesures compensatoires pour les pertes subies par l'exploitation touristique abusive qui contribue progressivement à la destruction de l'environnement géophysique et à des perturbations d'ordre social. La sensibilisation des populations est donc une nécessité. Si aujourd'hui, on déplore certains comportements des nationaux à l'égard des touristes, c'est parce que l'éducation à la base fait défaut.

Promouvoir n'est pas seulement vendre et accumuler des profits, c'est aussi informer et éduquer. Cette information doit se faire par tous les moyens à tous les niveaux. Les médias devraient se mettre au service de la promotion touristique. C'est le moyen le plus efficace pour toucher le maximum de personne. On l'a essayé avec les soins de santé primaire et cela a été une réussite. Pourquoi ne pas l'appliquer au tourisme ? On pourrait bien tenter l'expérience en insérant dans les programmes de la radio nationale et de la télévision des émissions en langues nationales axées sur le tourisme.

2.3.2 - Sur le plan politique

La promotion touristique du Sénégal a un caractère éclaté. Elle se manifeste par un manque notoire de coordination entre les différentes structures chargées de la promotion à savoir la SAPCO et l'ANPT, d'une part, et les autres ministères, d'autre part.

L'activité touristique, de par ses effets induits dans les autres secteurs, devrait être l'affaire de tout un chacun. On ne peut pas parler de développement touristique sans faire allusion à l'urbanisme, aux transports, à l'industrie, l'artisanat, à la pêche et à l'agriculture.

Tous les ministères devraient sous la coordination du ministère du tourisme et de l'ANPT, participer plus concrètement à la construction d'un Sénégal touristique. Le produit touristique proposé est une combinaison de biens et de services émanant du secteur primaire, secondaire et tertiaire. L'interaction entre le tourisme et les autres branches d'activités économiques doit, désormais, se refléter sur la politique de promotion touristique.

Les coûts liés à la promotion constituent un autre défi de taille. La création de l'ANPT répond au souci de mieux assurer la promotion de la destination sur les marchés émetteurs. Le niveau actuel des ressources de cette structure est très insuffisant pour couvrir les coûts liés à la promotion. Par conséquent, il faudrait accroître les moyens de l'Agence, pour lui permettre de mener à bien ses opérations tant pour le tourisme interne qu'international. Aussi, l'exploration d'autres instruments financiers est à envisager en vue de relever le niveau de recouvrement de la taxe touristique et d'identifier de nouvelles sources d'approvisionnement impliquant l'Etat et les professionnels. Cette urgence pourrait être solutionnée, si l'objectif de parvenir à terme à 3% des recettes en devises, recommandé, par l'OMT est respecté.

Par ailleurs, il faudrait également réduire la séparation entre l'activité touristique et hôtelière. Elles sont toutes les deux complémentaires et font partie de l'industrie touristique. L'hôtelier ne peut se passer du voyageur et vice-versa. Ces deux branches sont comparables au système des vases communicants. S'il n'y a pas de flux touristiques, il n'y a pas de remplissages de réceptifs hôteliers.

L'implantation des structures d'hébergement ou de restauration est sujette à des préalables. C'est bien facile de construire un hôtel ou un village de vacances mais encore faudrait-il avoir une clientèle fidèle. L'acquisition de cette clientèle ne peut se faire sans l'implication des professionnels qui sont censés mieux connaître les produits qu'ils proposent. Si aujourd'hui, l'activité touristique au Maroc et en Tunisie est développée c'est grâce au dynamisme des professionnels d'une part et à l'importance du budget alloué à la promotion touristique d'autre part.

A cet effet, il conviendrait de procéder à une révision approfondie de l'arsenal promotionnel en vue de l'adapter aux réalités de l'heure. On ne peut pas vouloir bâtir une forte image de marque sur les atouts naturels et des jugements de valeur dont l'intérêt auprès de la clientèle ciblée est difficilement quantifiable.

Disposer du soleil pendant toute l'année, avoir plus de 700 km de côte et de belles plages de sable fin ne suffisent plus à emporter l'acte d'achat. Une destination touristique doit se construire. Il devient de plus en plus nécessaire de bâtir une stratégie transversale et cohérente, compatible avec la demande du marché même si l'option du moment demeure le balnéaire. Celle-ci doit intégrer de nombreux sujets comme la gestion patrimoniale et esthétique des villes et des villages, la formation des professionnels, l'implication des commerçants, des artisans, et au-delà de l'ensemble de la population résidente, l'accueil, la prise en compte du patrimoine humain et la promotion des traditions qui font l'identité du pays.

En effet, disposer de certains atouts naturels et culturels constitue un bon départ mais il ne suffit pas pour résoudre le problème dans sa globalité, d'autant plus que le tourisme est un domaine complexe qui nécessite un savoir-faire particulier. Son aspect transversal et multisectoriel est à la base de la difficulté du montage du produit touristique. Un produit touristique a besoin, pour être compétitif, de s'imposer sur le marché et ce, à travers une politique convaincante de marketing et de management touristique menée par des individus qui maîtrisent leur métier.

La mondialisation a créé de nouvelles tendances et de nouvelles destinations. En Afrique, la destination Sénégal est concurrencée par un certain nombre de pays sur le plan balnéaire comme le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, l'Afrique du sud, la Namibie et les Seychelles. Par manque de diversification du produit, le Sénégal a un handicap qui concerne la part trop grande accordée au balnéaire, là où ces différents pays peuvent offrir cinq, six, ou sept produits complémentaires

Du fait qu'il a été pendant trop longtemps promu le tourisme balnéaire, au Sénégal, est devenu un produit banal. Le manque de diversification concerne aussi les marchés émetteurs. L'essentiel des touristes soit 51 % des arrivées au Sénégal sont des Français ; les investisseurs sont aussi des Français pour une large part. Le Sénégal a d'autres potentialités non suffisamment exploitées. Il faut donc montrer ces potentialités à l'opinion internationale en bâtissant un plan de communication pour montrer qu'au Sénégal il y a d'autres produits que les stations littorales. Jusqu'à présent non exploité, le développement de l'activité touristique s'est appuyé sur des infrastructures et des équipements en oubliant le produit.

Le Sénégal doit replacer aujourd'hui le produit au cœur du développement touristique, dans un sens intégré donc durable. Les autorités en charge du tourisme devraient conjuguer leur effort en associant les professionnels du secteur, en sensibilisant les populations de façon à ce qu'elles puissent s'impliquer dans l'action de développement touristique. Avec la diversification des produits, nul doute que le Sénégal dispose d'atouts lui permettant de développer un tourisme haut de gamme de villégiature, de découverte et d'affaires. Il appartient à l'Etat d'accompagner les professionnels qui ont l'obligation de promouvoir la destination avec des offres complètes pour diversifier les marchés mais aussi fidéliser leur clientèle.

La mise en œuvre d'une démarche qualité globale passe en premier lieu par la détermination de la forme du tourisme à laquelle il est souhaitable ou possible de répondre : tourisme de masse, tourisme d'affaires, etc. Il convient en second lieu de recenser les moyens existants, les démarches qualité existantes à tous les niveaux et déterminer les moyens qu'il est possible de mettre en œuvre pour mettre en place une action qualité globale.

Il revient alors de cerner précisément les attentes de la clientèle, ses motivations, ses raisons de satisfaction ou d'insatisfaction. Ces préalables ne peuvent être établis que par une étroite concertation entre l'Etat, les collectivités locales et les professionnels car chacun est étroitement impliqué dans la réalisation d'une prestation touristique.

C'est à l'ensemble de ces partenaires de se mobiliser pour déterminer le meilleur niveau de qualité propre à satisfaire le plus grand nombre de touristes visés. La création d'une image de qualité nécessite la mobilisation de tous les acteurs publics et privés. La mobilisation de l'Etat ne doit pas se limiter au seul Ministère du Tourisme, mais elle doit concerner l'ensemble des départements ministériels qui contribuent, directement ou indirectement, à la réalisation d'une prestation touristique comme le Ministère des Transports, de l'Équipement, de la Culture, de l'Intérieur, de la Santé, de l'Agriculture et de l'Environnement.

La mobilisation des collectivités locales doit s'effectuer dans l'objectif d'une meilleure coordination des actions afin d'améliorer la lisibilité de l'offre par les touristes étrangers qui n'ont pas obligatoirement la connaissance des spécificités locales. L'atteinte des objectifs de développement touristique suppose de penser localement, et de baser l'action sur la communauté et le territoire. Toute stratégie qui ne prend pas cette dimension en compte est vouée à l'échec. Comme on a l'habitude de dire, c'est par le citoyen que débute les problèmes, donc, c'est également là qu'on trouve les solutions.

La mobilisation de l'ensemble des professionnels est tout aussi indispensable, car ils sont des acteurs essentiels de la mise en œuvre d'une démarche qualité en tant que producteur de prestations touristiques. Ils doivent aussi être persuadés qu'ils sont les premiers bénéficiaires de

la mise en œuvre de cette action non seulement en termes d'image mais aussi en termes de fréquentation de leurs établissements. Il en est de même des personnels sans qui la démarche ne saurait être efficace. La finalité de la démarche est le développement de l'activité touristique. Ils sont intéressés par la création d'emplois et la valorisation de leurs métiers¹⁵¹.

Depuis plusieurs années, la prolifération des structures d'accueil et de restauration dans les différents sites touristiques littoraux reflète le dynamisme de cette activité. La capacité d'hébergement s'accroît d'année en année comme le montrent les statistiques du Ministère du Tourisme¹⁵². Mais cet accroissement de la capacité d'accueil devrait aller de pair avec l'évolution de la demande – ce qui est loin d'être établi – car il ne sert à rien d'investir si on ne parvient pas à optimiser les rendements.

La forte construction de résidences secondaires a fait perdre la clientèle à certains hôtels. Parmi ces derniers, plusieurs fonctionnent avec un taux d'occupation inférieur à 55 % à Saly tout comme au Cap-Skirting¹⁵³. Cette situation est exacerbée pendant la basse saison, ce qui oblige certains hôtels à envoyer leur personnel en congé s'ils ne ferment pas complètement leurs portes.

L'état actuel de certains établissements hôteliers mérite une révision totale du classement. Il faudrait veiller à l'équilibrage entre le prix et la qualité des prestations fournies. Il faudrait un minimum de norme à suivre dans l'hébergement pour aspirer à un positionnement plus marqué du produit touristique. Pour pallier cette insuffisance, les autorités compétentes doivent désormais se conformer à l'application stricte et rigoureuse de la réglementation internationale régissant le classement des hôtels. Ceci ne peut avoir lieu sans la mise en œuvre d'une politique stricte de contrôle des normes de qualité, d'hygiène et de propreté que les responsables des infrastructures d'accueil seront tenus de respecter.

En matière d'investissement, les mesures d'incitation de la politique de promotion touristique devraient, de manière plus concrète, susciter l'intérêt des promoteurs nationaux. Or, l'actuelle politique touristique semble confirmer une option élitiste, c'est-à-dire un tourisme haut de gamme ou de grand standing. A travers cette option, les promoteurs et investisseurs étrangers auront non seulement la possibilité d'exploiter les potentialités touristiques du Sénégal mais d'acquérir de manière définitive une partie de son patrimoine foncier grâce au système d'achat ou de location-vente.

¹⁵¹ A ce sujet, l'exemple du syndicat d'initiative de Saint- Louis avec l'appui de Lille est à magnifier. Dans un souci de commerce équitable, le syndicat d'initiative a entrepris un processus de labellisation des artisans, des restaurants locaux et des charretiers pour entraîner une diminution de la pression exercée sur les touristes par toutes sortes de rabatteurs. Le succès d'une telle mesure a été facilité grâce à l'adhésion complète des différents partenaires.

¹⁵² Cf. : Tableau 2 : Répartition de la capacité d'hébergement par région en 2005, p. 46.

¹⁵³ Source : Enquêtes de terrain à Saly et au Cap-Skirting

Les promoteurs de ces somptueux complexes résidentiels bénéficient d'avantages fiscaux énormes de la part de l'Etat au moment de la construction. Ils ont ensuite une grande marge de manœuvre sur la gestion de ces unités, ce qui n'est d'aucun avantage pour les sénégalais. La promotion devrait encourager les jeunes diplômés sénégalais en tourisme des écoles et des Universités, qui ne sont pas encore insérés dans le marché de l'emploi, à se regrouper en Groupements d'Intérêt Economique (GIE) pour faciliter l'obtention de prêts ou de subventions.

Cette promotion pourrait aussi proposer aux investisseurs étrangers à s'associer à des nationaux pour l'implantation d'unités hôtelières. Ceci reviendrait à confier beaucoup plus de responsabilité à ces derniers.

La politique du ministère du Tourisme a souvent été instable. Cette institution a connu en l'espace de quarante ans plus de vingt-deux structurations. Les conséquences ont été l'apparition de difficultés de coordination quant à la continuité et à l'achèvement des objectifs fixés. C'est ainsi que l'on note, en ce qui concerne le suivi des engagements internationaux de l'Etat, que le Sénégal n'a pas encore ratifié, ni vulgarisé, le Code Mondial d'Ethique du Tourisme (CMET) et les normes hôtelières de la CDEAO¹⁵⁴, pourtant en négociation depuis 1985.

Concernant la législation sur le tourisme, les textes sont inadaptés aux réalités et évolutions du secteur. Des réformes, plusieurs fois annoncées, n'ont pas été mises en œuvre, laissant certains textes obsolètes ; ainsi le décret fixant les normes de classement relatif aux hôtels sur le territoire du Sénégal datent de 1971, les textes régissant la profession de guide et portant fixation de leur rémunération datent de 1972, les arrêtés pour l'application de certaines lois comme le niveau de fixation de la caution pour la licence d'agence de voyages sont inexistantes et les textes régissant les conditions d'ouverture et d'exploitation d'établissements d'hébergement et de restauration sont caduques.

Cependant, certaines tendances positives ont été notées lors des Journées nationales de concertation sur le tourisme (JNCT) qui visent à adopter un code de l'environnement, à accorder une priorité aux infrastructures comme le témoigne la réalisation en cours de l'aéroport de Diass à 15 km de Popenguine, à approuver le NEPAD¹⁵⁵ et à favoriser la création de comités, de syndicats professionnels et de mouvements associatifs en vue d'appuyer les efforts de l'Etat dans le secteur.

En plus, selon la Direction de l'Aménagement du Territoire l'adoption du Plan Général de l'Aménagement du Territoire (PGAT) en 1996 constitue un outil de référence dans le cadre du développement économique et social du Sénégal. Deux des quatre axes principaux de la

¹⁵⁴ Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest

¹⁵⁵ Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique.

stratégie du PGAT, à l'horizon 2021, influencent directement ou indirectement le secteur du tourisme.

Le premier axe, visant à promouvoir le développement durable de l'économie nationale à travers ses différentes composantes, prévoit un tourisme valorisant toutes les potentialités locales existantes notamment grâce au développement des infrastructures de communication. En particulier, il s'agit du tourisme balnéaire au niveau de la Petite-Côte et en Basse-Casamance, le tourisme de vision au Sénégal oriental, au Parc du Djoudj et aux Iles du Saloum, ainsi que le tourisme culturel à Touba et ailleurs.

Dans un premier temps, le PGAT vise le tourisme haut de gamme, dont l'essor doit s'appuyer sur les potentialités de la région de Dakar, de la Petite-Côte, de la Casamance et du Delta du Saloum. A plus long terme, le PGAT s'oriente vers l'objectif d'un tourisme populaire contrôlé en grande partie par les promoteurs nationaux, surtout en Casamance, dans la région de Saint-Louis et au niveau de la Petite-Côte (Mbour, Joal-Fadiouth et Palmarin). L'appui de l'Etat pour cette catégorie de tourisme sera cependant nécessaire, notamment en termes d'incitation à la création d'infrastructures d'accueil. Ce qui facilitera grandement l'implication des promoteurs nationaux. Concernant l'artisanat, il s'agit de favoriser la production locale en allégeant le coût des facteurs de production, en procédant au désenclavement des régions à potentialités économiques avérées et sur la base d'autres mesures prises en matière de commerce, de politique de crédit et d'emploi.

Le second axe du projet vise la promotion d'une gestion rationnelle des ressources naturelles et du cadre de vie. Il préconise, entre autres, l'amélioration de la législation en matière environnementale grâce à l'harmonisation des différents textes et la vulgarisation des études d'impact. Le PGAT réaffirme aussi le renforcement de la sensibilisation et de l'information des populations et des entreprises dans les domaines de l'hygiène, de la pollution, de la sécurité et de la gestion des ressources naturelles.

Concernant les principes directeurs des équipements touristiques, plusieurs mesures peuvent être envisagées. Selon le PGAT, il faudrait, tout d'abord, veiller à ce que les structures touristiques et hôtelières perturbent aussi peu que possible l'écosystème naturel. Il faut qu'elles soient discrètes, c'est-à-dire pas de grandes installations qui ne pas portent atteinte aux valeurs naturelles et environnementales. Elles doivent être construites de matériaux locaux comme des pierres, du bois et du bambou. Les bâtiments doivent respecter le style local et être accessibles.

Pour le milieu rural plus précisément, un accent particulier doit être prévu pour le changement de comportements en vue de la restauration et de la préservation de l'environnement. Il s'agit d'une part, de préserver le couvert végétal en luttant contre les feux de

brousse et la déforestation en procédant à des opérations de reboisement massives et adaptées, d'autre part de préserver la qualité des eaux continentales et marines ainsi que les diverses zones humides en luttant contre les différentes formes de pollution, enfin d'améliorer la production halieutique par le développement de l'aquaculture.

Sur le plan régional, des Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire (SRAT) sont élaborés en concertation avec les communes et les communautés rurales tout en veillant à la cohérence avec le PGAT. Cependant, malgré les objectifs du PGAT et du SRAT, l'absence de plan d'aménagement touristique régional précis est une contrainte majeure pour la valorisation des potentialités touristiques nationales.

Il convient de rappeler également que l'absence de concertation entre les acteurs du secteur du tourisme, en particulier entre l'administration et le secteur privé, ne favorise pas les synergies nécessaires. Il en est de même entre le Ministère du Tourisme et les Ministères de l'Intérieur, de l'Environnement et de la protection de la Nature, de la Culture, de l'Urbanisme, des Transports et celui des Collectivités locales.

2.3.3 - Sur le plan culturel

De nos jours, les touristes sont attirés par un tourisme beaucoup plus culturel axé, d'une part, sur le patrimoine culturel immatériel à savoir les croyances, les danses, les pratiques de la médecine traditionnelle, les rituels, les coutumes et les traditions au grand profit des pays riches en culture comme le Sénégal et, d'autre part, sur le patrimoine matériel comme les musées, les galeries et les parcs d'animaux. La majorité des touristes ont changé de cap maintenant, le tourisme balnéaire perd du terrain. Le patrimoine culturel immatériel étant riche et varié au Sénégal, il apparaît comme une solution alternative.

La faiblesse de la politique de promotion touristique réside dans la sous-exploitation des potentialités socioculturelles du pays. L'animation est le parent pauvre de la destination alors qu'elle contribue sensiblement à l'agrément des séjours touristiques et accroît les retombées économiques du secteur.

Il est évident qu'un touriste qui a déjà visité le Sénégal ne sentira le besoin de revenir que si on lui propose de nouvelles curiosités culturelles. Or, l'état actuel de l'animation n'est pas en mesure de faire face aux exigences de la clientèle. Les programmes pèchent quasiment dans la monotonie. Mis à part les circuits de découverte, les excursions classiques et les sports nautiques, il n'existe apparemment aucune autre activité susceptible d'intéresser les clients.

L'animation au niveau des réceptifs n'est pas tellement diversifiée et se résume aux prestations de troupes folkloriques et d'orchestres locaux. Le souvenir gardé par les touristes du lieu de résidence est marqué par les événements ludiques dont ils ont pu bénéficier. A ce titre, les

animations organisées pendant les périodes de forte fréquentation touristique constituent un élément essentiel de fidélisation de la clientèle. Nous pouvons alors retenir que la médiocrité des animations est l'une des causes principales de la courte durée de séjour qui est de l'ordre de 4, 3 jours et du faible taux de retour qui est de 3 %¹⁵⁶.

Ces multiples problèmes imposent le Sénégal à revenir sur l'aspect socioculturel du tourisme. Si les populations étaient suffisamment impliquées dans cette activité, elles pourraient y apporter leur contribution sur le plan de l'animation à travers la création des troupes de sauvegarde culturelle locale. Une concertation à l'échelle nationale entre les différents responsables de structures publiques comme privées chargées de l'accueil est nécessaire pour une présentation coordonnée des activités. L'action collective coordonnée et concertée est à la base de la réussite de toute stratégie de développement touristique.

Le marché touristique sénégalais est devenu désastreux, avec une chute de 20 %, due en partie à la conjoncture actuelle. Les acteurs continuent de travailler en vase clos et dans la confidentialité. Il faut déplorer l'absence de relation entre les agences de voyages et les agences de communication. Il est reproché à ces dernières de ne pas maîtriser les produits touristiques et les formalités administratives, d'où la nécessité d'organiser des *éductours*¹⁵⁷ avec ces agences.

D'autre part, s'il est fréquent de voir la population locale manifester son mécontentement face à des prises de photos de la part des touristes dans certaines localités de la Petite-Côte ou de la Basse-Casamance, c'est parce qu'elles n'ont pas été ni informées ni associées à la politique de développement touristique menée jusqu'ici. Il est fréquent de voir des populations très réticentes et remontées qui ne veulent jamais permettre aux touristes de visiter convenablement ou d'assister aux différentes manifestations qu'elles organisent sur leur terroir. Cela suscite le débat de la sensibilisation et de l'implication des communautés d'accueil.

Dans ce contexte, l'un des défis majeurs à résoudre est celui du respect de la nature. Les sites non réhabilités sont faiblement valorisés. A condition d'être géré de façon satisfaisante, le tourisme peut être un moyen très utile de réduire la pauvreté et de protéger l'environnement, car il donne une valeur économique au patrimoine global, crée des emplois et rapporte des devises. Il est également nécessaire de procéder à une valorisation de certains sites et monuments. Il serait aussi intéressant de diversifier le menu culturel proposé à la clientèle en essayant de l'adapter à l'âge, au sexe et à la catégorie socioprofessionnelle des visiteurs.

Les agences de voyages et de tourisme réceptives chargées d'agrémenter les séjours touristiques de leurs clients, doivent prendre des initiatives allant dans le sens de la

¹⁵⁶Source : Ministère de l'Artisanat du Tourisme, des Relations avec le Secteur Privé et le Secteur Informel

¹⁵⁷ C'est un terme technique qui veut dire voyages de repérages pour visiter une destination avant sa commercialisation.

diversification des programmes d'animation et des excursions sur les sites touristiques surtout à Saly et au Cap-Skiring.

Elles proposent quasiment les mêmes itinéraires touristiques depuis quarante ans au lieu d'utiliser leur imagination créatrice. Les richesses culturelles d'un pays n'ont de valeur que lorsqu'elles sont judicieusement exploitées. L'élément attractif d'un séjour réside dans l'animation interne, qui, seule, peut permettre aux touristes d'être en éveil pendant les vacances. L'animation touristique a besoin d'être mieux organisée et redynamisée. Le manque d'animateurs professionnels ne favorise pas la recherche de solution dans le court terme.

Cependant, la tenue en juin 2009 de la conférence du TICAA qui a regroupé 250 représentants venus de trente pays d'Afrique et d'Asie constitue une initiative salubre pour la promotion du tourisme culturel africain en général et de celui du Sénégal en particulier. Cette rencontre visait à attirer plus de touristes asiatiques et japonais en Afrique, et de relancer les investissements et la promotion du tourisme africain.

Aujourd'hui, la nature et la culture sont de véritables facteurs d'attraction touristique. En outre, d'après les enquêtes à Saly et au Cap-Skiring, en dépit des différentes réformes entreprises par les autorités de tutelle pour assainir le secteur du guidage, cette profession est encore exercée en dehors des cadres juridiques établis par le législateur. D'aucuns les qualifient de guides clandestins ou « racoleurs » ou « chasseurs de touristes » ou « côté men ».

Les touristes viennent d'horizons divers avec des modes de vie différents, d'où l'importance d'une culture d'accueil pour amoindrir les éventuels conflits et tensions qui pourraient naître de cette cohabitation. Le guide joue un rôle central dans le séjour touristique. Ainsi, la formation de guides hautement compétents est nécessaire.

Il s'agit ici d'identifier les enjeux de formation auxquels il faudrait faire face dans le cadre de la stratégie de développement touristique durable de la destination.

2.4 - La situation et les enjeux de la formation dans le cadre de la promotion du tourisme durable

Le tourisme est un secteur d'activité d'une importance capitale pour l'économie sénégalaise, puisqu'il s'agit du deuxième secteur d'activité économique pourvoyeur de devise. Pourtant, il souffre d'un discrédit terrible. Il est associé à la sphère dévalorisante des travaux saisonniers, aux tâches d'exécution et aux bas salaires. Le système de formation et d'enseignement du tourisme au Sénégal se caractérise par sa relative incohérence et sa dispersion. La filière apparaît peu lisible pour certains professionnels. Il n'existe pas d'étude

sérieuse sur les réels besoins du secteur touristique : quels niveaux de formation ? Quels diplômes ? Quels débouchés ?

Dans le but de répondre à ces interrogations, il faudrait rappeler qu'un des enjeux majeurs du secteur touristique sénégalais est l'adaptation des entreprises touristiques aux besoins de la demande touristique internationale. A ce sujet, c'est une réflexion profonde qu'il faut engager au moment où le secteur touristique rencontre des difficultés. L'axe principal doit porter sur le contenu des enseignements en fonction des nouveaux clients et des nouveaux produits. Le manque de personnel qualifié est un grave problème parce qu'il engendre une baisse de la qualité des services et il oblige les entreprises touristiques et hôtelières à « importer » de la main d'œuvre.

Le produit touristique se caractérise par son hétérogénéité, c'est-à-dire que le produit touristique est la combinaison de consommation de biens et de services qui relèvent de divers secteurs de l'économie. Son élaboration parfaite est déterminante dans le développement touristique du pays.

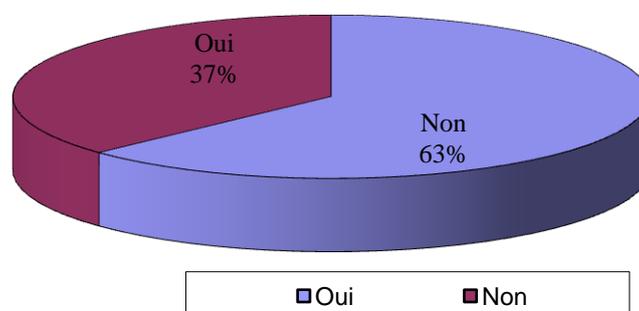
Cette élaboration exige une disponibilité constante de moyens matériels et de ressources humaines de qualité capables de répondre aux besoins et aux attentes de la clientèle touristique. Cela suppose une formation adéquate des hommes et des femmes pour ce secteur. Il s'agit en d'autres termes de mettre un accent particulier sur la formation du personnel en contact, des animateurs et les guides.

Le Sénégal n'a, certes, pas connu une longue histoire touristique mais cela ne suffit pas pour expliquer la mauvaise réglementation des professions. L'absence d'une formation appropriée est aujourd'hui à la base de beaucoup d'imperfections. Il s'avère impératif de relever le défi de la formation du personnel qui n'est pas une chose aisée car n'étant pas prise en charge par la plupart des entreprises elles-mêmes par manque de moyen ou de mauvaise volonté.

Des formations de haut niveau sont quasi inexistantes dans ce domaine pour répondre au développement fulgurant du secteur ; et lever les obstacles et les contraintes qui le rendent difficilement acceptable par les familles sénégalaises. Ces dernières, à tort ou à raison, pour des questions d'ordre religieux considèrent le tourisme comme le secteur de la perversion.

D'après les enquêtes, le secteur touristique fait face à un manque criard de ressources humaines de qualité à tous les niveaux d'intervention des acteurs, d'où d'énormes besoins de formation. La compétence technique est nécessaire pour certains métiers. Pour cela, il faut un encadrement et un appui sincère des pouvoirs publics aux écoles de formation. Les enquêtes

réalisées à Saly et au Cap-Skiring révèlent que 63 % des personnes interrogées¹⁵⁸ disent n'avoir pas eu de formation spécifique en tourisme et en hôtellerie.



Source : Enquête de terrain effectuée en août 2009

Figure 21 : Personnel d'hôtels et d'agences de voyages à Saly et au Cap-Skiring ayant bénéficié d'une formation hôtelière ou touristique (en pourcentage)

Ce graphique nous montre la grande nécessité de la formation du personnel hôtelier et touristique au Sénégal. Il faut que les entreprises touristiques et hôtelières développent l'engagement et la motivation des acteurs en anticipant et en accompagnant l'adaptation de ces derniers aux évolutions du secteur. L'acquisition de nouvelles compétences techniques et comportementales est plus que nécessaire pour le développement touristique du pays. Il faut une formation « autochtone » susceptible d'insérer dans le développement du secteur des cadres hôteliers nationaux capables de gérer, de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies en la matière.

Des efforts sont entrain d'être faits avec la création de nouvelles filières touristiques dans les Universités sénégalaises en plus de l'école hôtelière de Dakar et les centres privés de formation touristique pour répondre de façon efficace et optimale aux normes d'une bonne politique de développement touristique. Cependant, le recrutement d'enseignants-chercheurs dans les Universités pour répondre aux besoins des filières professionnelles pose aussi un problème majeur compte tenu des modes actuels de recrutement qui exigent le Doctorat le plus souvent.

¹⁵⁸ Enquête de terrain réalisée sur un échantillon de 150 personnes en avril 2009.

La problématique, en résumé, est que le développement multiforme et fulgurant de ce secteur à l'échelle mondiale, impose le Sénégal à corriger les insuffisances notées çà et là en matière de formation pour répondre de façon optimale et durable au développement de cette activité. L'objectif général est de disposer d'une masse critique de ressources humaines dont la compétence ne sera pas sujette à caution. L'offre de formation est le plus souvent prise en charge par des écoles privées ou des Groupements d'Intérêt Economique (GIE) qui n'ont pas parfois assez de lien avec les structures soumises au contrôle de l'Etat. C'est pourquoi l'appui à la formation trouve toute son importance et sa pertinence si l'on tient compte des besoins du Sénégal dans le domaine du tourisme. Pour ce faire, voyons d'abord l'offre de formation initiale.

2.4.1 - L'offre de formation initiale

Il existe, officiellement au Sénégal, une vingtaine de centres privés de formation, trois Universités avec des formations touristiques et une école nationale qui dispensent un panel de formations dans le domaine du Tourisme, de l'Hôtellerie et de la Restauration. La plupart sont situés à Dakar, sauf quelques-uns en régions ; on peut citer : la Section des Langues Etrangères Appliquées (LEA) de l'Université de Saint-Louis qui forme en Tourisme, le Département Tourisme de l'Université de Ziguinchor, l'Institut des Langues Etrangères Appliquées (ILEA) de l'Université de Dakar, le lycée Peytavin de Saint-Louis qui propose quelques formations épisodiques pour le secteur (formations mises en place par la Coopération luxembourgeoise), l'école privée Sainte-Marthe qui met en place quelques formations sur la tenue de la maison.

Tableau 14 : Centres privés de formation touristique

Centres de formation	Filières	Adresses et Contacts
Institut de Tourisme et d'Hôtellerie (ITH)	Tourisme et hôtellerie	Castors II rue 13 villa N°2. Points repères : (Clinique Croix Bleue à côté Immeuble Serigne Mourtada Mbacké). BP : 5130 RP. Téléphone : 77 521 58 95 / 76 663 33 27
Institut de Formation Professionnelle et Assistance pour l'Afrique (IFPAA)	Tourisme et hôtellerie	Immeuble Khadim Rassoul en face du Monument de l'Indépendance côté Baye Dame Couture Colobane. BP : 5804. Téléphone : 77 650 89 19. Fax : 33 823 20 13
Institut des Langues Etrangères Appliquées (ILEA) de l'Université de Dakar	Tourisme et Hôtellerie	Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Institut de Formation en Tourisme et en Restauration (IFTR)	Tourisme, Restauration	Avenue Cheikh Ahmadou BAMBA face Monument de l'indépendance près Belle Dame couture. Téléphone : 77 650 89 19 / 77 656 12 20 ; E-mail : zeusababacar@yahoo.fr
Ecole Supérieure Polytechnique (ESP/UCAD ex ENSUT)	Tourisme	Université Cheikh Anta DIOP de Dakar
Ecole Supérieure de Tourisme et des Langues (ESTEL)	Tourisme, Hôtellerie et Langues étrangères appliquées	Rue 3 bis x Boulevard de l'est, Point E. BP: 15 608 Dakar – Fann. Téléphone: +221 33 824 1314 Fax : +221 33 824 1315 E-mail: contact@groupestel.com
Ecole Supérieure Gastronomique et Hôtelière Arnaud (ESGHA)	Hôtellerie et Restauration	Allée Seydou Nourou Tall, Amitié- Dakar Fann, BP : 16 950 Dakar, Téléphone : 33 869 92 92. Fax : 33 864 28 68
Ecole des Métiers du Tourisme (EMETO)	Tourisme, Hôtellerie, Restauration	29, Rue Front de Terre Derklé BP : 101 43. Téléphone : 33 864 49 21
Ecole supérieure d'interprétation, de techniques administratives, de management et de gestion hôtelière (ETSHOS)	Tourisme	Km 2,5 Avenue Cheikh Anta BP 15947 Dakar SENEGAL. Téléphone et Fax : +221 824 78 08. E-mail : etshos@sentoo.sn
Ecole Hôtelière Sainte Marthe (EHSM)	Tourisme	Villa n° 11 Derklé. BP : 10 640 DK Derklé. Téléphone : 33 824 63
ETHOR : Ecole de Formation en Tourisme, Hôtellerie et Restauration	Tourisme, Hôtellerie et Restauration	Parcelles assainies, Unité 08 N° 320. BP : 25 474. Portable : 77 520 30 24 ou 76 592 23 75
Centre Polyvalent de Formation Professionnelle Hôtellerie Restauration (CPFP /HR)	Tourisme, Hôtellerie, Restauration	Patte d'Oie Builders, villa H5 ex-mairie Patte d'Oie. Téléphone : 33 855 81 71. Portable : 77 648 78 72
Centre de Formation Professionnelle et Commerciale (CFPC)	BTS Bureautique, Marketing, Commerce International et de	BP 4004 Dakar- Fann Sénégal. Téléphone : +221 822 15 22

	Tourisme	
Collectif Sénégalais pour la Formation Professionnelle (COSEFOR)	Tourisme	Immeuble Ndawa NIANG. Usine Niary Tally; BP: 12 039 DK Colobane. Téléphone : 33 824 74 01. Portable : 77 534 00 66
Section Langues Etrangères Appliquées	Tourisme	Université Gaston Berger de Saint Louis 33 961 23 60 ou 33 961 23 56 Fax : 33 961 18 84. BP : 234
Département de Tourisme	Tourisme	Université de Thiès 33 952 21 22
Département de Tourisme	Tourisme	Université de Ziguinchor 33 991 68 88 ou 33 991 68 85
Lycée André Peytavin	Hôtellerie	Saint Louis 33 961 10 80
Institut de Formation en Hôtellerie et Tourisme	Tourisme et Hôtellerie	Mbour
Escale Jappo : Ecole de cuisine et de transformation alimentaire	Restauration	Mbour 77 277 87 44 ou 45
Centre Polyvalent Professionnel de Formation en Tourisme (CPFPT)	Tourisme	Mbour
ASPEC : Agence Synergie Tourisme Environnement et Culture	Appui conseil en Tourisme et hôtellerie	Mbour 77 504 48 41 ou 33 864 49 21. E-mail : jules-faye@hotmail.fr

Source : DRHF-MATRPSI

De nombreux établissements privés basés à Dakar offrant des formations dans les différents métiers du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration se décentralisent en régions. Nous pouvons citer le cas du Centre Polyvalent de Formation Professionnelle/Hôtellerie Restauration (CPFP /HR) qui a des annexes dans huit régions sur les quatorze que compte le pays.

2.4.1.1 - Les centres privés de formation

Au Sénégal, nous dénombrons douze établissements, tous localisés dans la capitale, qui s'occupent de la formation du personnel touristique. Dans ces différents centres de formation, les principales formations proposées sont :

- Tourisme (Production et ventes ; guide accompagnateur) ;
- Gestion hôtelière (Gestion comptable et financière, gestion d'exploitation) ;
- Cuisine (restauration et réception) ;
- Formation accélérée en restauration.

Sur les douze établissements privés, cinq centres de formation proposent des plateaux techniques permettant de dispenser des filières cuisine et restaurant. Cependant, la majorité des

élèves sortent diplômés dans des filières ne nécessitant pas d'infrastructures techniques de formation comme le BTS-Tourisme, Agent spécialisé en tourisme accueil et Gestion hôtelière.

Ces centres privés proposent principalement des formations sans nécessité de gros investissements techniques. Nous voyons fleurir une pléthore de BTS, DESS et autres Masters tous basés sur la gestion et le management. A ce jour, d'après les centres privés enquêtés, peu de diplômés de ces écoles se tournent vers l'hôtellerie et la restauration. Le taux d'insertion¹⁵⁹ pour les centres de formation privés est relativement faible :

- 70 % en restauration ;
- 50 % en BTS tourisme ;
- 30 % en gestion hôtelière ;
- 10 % en réception (pour un établissement seulement).

On constate que toutes les écoles qui existent desservent une formation en gestion hôtelière, 8 offrent une formation en tourisme et seulement six d'entre elles offrent une formation en tout ce qui a trait à la réception et à la restauration. Pour le moment, c'est seulement l'IFPAA qui organise une formation accélérée en restauration pour les élèves ayant au minimum le niveau de la classe de quatrième.

Dans le privé tout comme dans le public (ENFHT), une formation adéquate pour des acteurs comme les guides, les gérants de réceptifs (gestion de déchets, énergies non polluantes, etc.), les animateurs culturels, et les gestionnaires de sites, est totalement inexistante. Alors que nous convenons que ceux-ci sont très importants dans le maillon du personnel touristique directement lié au terrain. C'est de cette manière que beaucoup de touristes continuent par dénoncer l'accueil, avec par exemple de faux guides remplis de motivations personnelles.

Dans le pays, la formation dans les écoles est assurée par un personnel enseignant assez qualifié ayant pour la plupart été formés dans de grandes écoles à l'étranger. Mais, l'handicap majeur est que ces enseignants ne bénéficient pas de programmes de recyclage en rapport avec l'évolution du secteur. Ainsi, il y a un grand nombre d'enseignants qui ignorent les réalités du tourisme sénégalais. Implicitement, le personnel formé en retour n'a pas un bon niveau de connaissance sur les particularités du tourisme sénégalais. Ce qui pousse bon nombre de directeurs d'exploitation de réceptifs hôteliers et d'agence de voyages ou des gérants de campements touristiques à affirmer qu'il existe une inadéquation totale entre formation et emploi.

¹⁵⁹ Source : Mission Economique de l'Ambassade de France au Sénégal, « Fiche de synthèse du secteur tourisme », Dakar, 2005.

Par ailleurs, les responsables des ressources humaines et de la formation au Ministère du Tourisme s'accordent à dire que concernant le facteur humain du tourisme, la coordination entre les ministères chargés de l'éducation et de la formation professionnelle est insuffisante. La base de la qualité de l'offre est à cet effet biaisée.

Sur le terrain, bon nombre d'employeurs se plaignent de la qualité des prestations de services du personnel formé. C'est pourquoi la Direction des Ressources Humaines et de la Formation (DRHF) qui a été mise sur pied en novembre 2004, vise à garantir une formation de qualité aux jeunes sénégalais dans les activités du secteur.

Le niveau d'études le plus important à l'ENFHT qui est la seule école publique, est le BTS. En plus de ce fait, très peu sont les écoles privées qui offrent une formation plus poussée allant jusqu'à un Diplôme Etudes Supérieure Professionnelle Spécialisée à l'instar de ce qui se fait au Maroc ou en Tunisie. Or, il est clair que les moyens financiers pour ces genres de formation plus poussées, ne sont pas à la disposition de tous, au moment où les places aussi font défaut.

En effet, d'après les informations que nous avons reçues lors des enquêtes, la formation initiale reçue au niveau des centres de formations est acceptable. Le réel handicap est qu'aucune formation continue n'est initiée dans le but de compléter la formation initiale, et permettre l'amélioration des prestations. Dans le budget de la plupart des hôtels enquêtés, il n'est prévu aucune rubrique de formation du personnel. En toute objectivité, cela représente un handicap majeur pour une bonne prestation.

Pour certains professionnels rencontrés, il n'existe pas de commission analysant sérieusement les programmes des centres privés. La plupart des enseignements sont très théoriques et mériteraient d'être revus puisqu'il est extrêmement difficile d'acquérir des notions de management hôtelier sans avoir auparavant acquis la maîtrise des techniques de restauration et d'hébergement. Il est vrai qu'il n'existe pas, par exemple, d'école de chef de cuisine ou de directeur d'hôtels sans avoir auparavant acquis les bases techniques de ce métier.

2.4.1.2 - L'offre publique de formation : Ecole Nationale de Formation Hôtelière et Touristique (ENFHT)

L'école a été créée en 1959. C'est une institution gouvernementale sous tutelle du Ministère du Tourisme. Cet institut est situé en plein cœur de Dakar. Sa superficie restreinte ne lui permet pas d'augmenter sa capacité de stagiaires. Des stages en entreprise sont organisés à raison d'un mois en été et un mois en hiver.

Tableau 15 : Diplômes délivrés par l'ENFTH

Filières	Titre	Niveau requis	Nombre d'année d'étude	Nombre d'élèves en moyenne par promotion	Taux d'insertion en entreprise
Cuisine/ Restaurant	BEP/ DEP	BFEM	2 ans	20 (10 sénégalais+ 10 élèves de pays limitrophes)	90%
Gestion Hôtelière	BTS	Niveau Bac	1 année de mise à niveau + 2 ans	20 (recrutement : 1 année sur 2)	60%
Tourisme	BTS production et ventes en agence de voyages	Niveau Bac	1 année de mise à niveau + 2 ans	15 (recrutement : 1 année sur 2)	50%

Source : Enquête réalisée en août 2009

Les études réalisées en novembre 2002 et en mars 2005 par le service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France portant sur le diagnostic de la formation au niveau de cette école ont abouti aux constats suivants :

- Le désengagement du secteur privé du tourisme vis-à-vis de la formation c'est-à-dire que, de moins en moins d'entreprises accueillent les stagiaires ;
- la désorganisation complète des méthodes pédagogiques ;
- la faible mobilisation des enseignants (beaucoup sont également chargés de cours dans les écoles privées) ;
- la rareté des outils pédagogiques et le peu d'implication des professionnels dans la formation ;
- l'extrême vétusté des équipements mobiliers et techniques ;
- l'absence d'outils d'évaluation.

En effet, plusieurs professionnels et directeurs de centres de formation ont noté que la période de sortie des élèves vers la vie professionnelle est inappropriée car elle correspond à la basse saison. Les examens se déroulent pendant le mois de juin. Les futurs professionnels sont sur le marché du travail en début juillet et les employeurs n'embauchent pas à cette période.

Le directeur de l'école hôtelière aimerait atteindre l'objectif de 90 % de formation continue pour les entreprises. En tout état de cause, il est impossible pour cette école d'accueillir des employés en formation continue dans la mesure où l'infrastructure et le matériel proposés ne

correspondent pas au minimum requis pour pratiquer une formation de qualité destinée aux entreprises.

Pour quarante cinq (45) postes de formation réservés aux jeunes sénégalais, ils sont 180 candidats à se présenter au concours d'admission en mai 2008. La demande est donc importante. La direction de l'Ecole Nationale a confirmé l'existence d'une étude précisant que sur dix (10) élèves embauchés sortant de cet institut, quatre (4) seront placés dans un hôtel restaurant, 3 dans un restaurant pur, et trois (3) chez des particuliers. Les enquêtes et observations menées durant la première phase, nous ont permis de faire quelques constats. C'est ainsi que les professionnels du secteur souhaitent la valorisation de la formation professionnelle. Parce qu'ils ont eu à constater des insuffisances au niveau des programmes de formation. A cela, s'ajoute un manque d'appui de la part des autorités concernées.

2.4.2 - L'offre de formation continue

La formation continue est inexistante dans les entreprises dites familiales. Il existe dans les chaînes hôtelières internationales des programmes de formation destinés principalement au « mid-management » de ces établissements. De grandes entreprises de types Méridien, Sofitel, Savana ou Club Med ont la capacité d'accueillir des formations continues sans pour autant gêner la rentabilité de l'entreprise.

A la suite des entretiens avec différents professionnels, il apparaît que les besoins urgents en formation continue sont importants au niveau des compétences suivantes : Cuisine, Service de salle, Hébergement étages et Hébergement accueil réception.

D'après les professionnels, les procédures utilisées par un hôtel sont généralement particulières à l'établissement. Les hôteliers ne semblent pas pour le moment intéressés par des formations continues dans les domaines des techniques d'accueil réception. Cependant, de nombreux experts peuvent confirmer que, même si les outils de travail (logiciel, documents divers, etc.) sont spécifiques à l'entreprise, il n'en demeure pas moins que ces mécanismes reposent sur une même trame et que les techniques sont similaires parmi les différentes catégories d'hôtels.

La formation professionnelle est, après les investissements à prévoir dans les années à venir, le deuxième point à traiter afin de réussir le développement du secteur. Actuellement, les jeunes diplômés qui sortent des centres de formation ont une idée correcte de leur nouvel environnement. Par contre, ils ne savent pas comment aborder un client, ils ont de gros problèmes de communication, par manque de vocabulaire mais surtout par manque de confiance en eux-mêmes.

A ce sujet, nous proposons de mettre l'accent sur la formation professionnelle pour que les formés soient opérationnels dès le début. Il s'agira donc dans ce cas de développer l'approche par compétences. Par exemple, il est inutile pour un serveur de connaître parfaitement les vins du monde ou les recettes de cuisine s'il ne sait pas servir une consommation avec sourire ou avec un petit mot de courtoisie.

Cette approche par compétence met au cœur du système de formation professionnelle l'adéquation emploi- formation où le futur professionnel sera un acteur principal de la stratégie de développement du secteur.

Tous les acteurs concernés, à commencer par les professionnels estiment que les programmes de formation ne conviennent pas et ne sont pas adaptés exigences du monde professionnel actuel. Il est temps de mettre à plat toute l'ingénierie de formation et de concevoir de nouvelles offres de formation. C'est que Doudou DIOP¹⁶⁰ a confirmé quand il dit : « *il y a une obligation de trouver une synergie entre la formation offerte et le besoin du marché* »¹⁶¹.

La plupart des professionnels rencontrés (sauf quelques-uns qui sont à l'origine de l'ENFHT) n'ont aucune idée des programmes de formation dispensés dans cette école. Un système de formation qui fonctionne est un dispositif où les professionnels sont acteurs. Non seulement, ils participent à l'élaboration de la formation mais ils la valident au même titre que les formateurs et les ministères concernés. Des responsables d'établissements hôteliers et touristiques doivent participer pleinement à la formation par la tenue de séminaires, de conférences et de débats pour susciter l'intérêt des élèves en vue de développer en eux l'esprit de créativité. Alors leurs rencontres avec le monde scolaire et universitaire constituent des occasions pour participer à la formation de leurs futurs collaborateurs.

Les programmes de formations actuels sont « dilués » et sont bâtis non pas, par rapport à une compétence à acquérir, mais en tenant compte d'un volume d'horaire à atteindre pour valider l'année scolaire ou universitaire. Il est important de recentrer les formations vers les techniques professionnelles.

Le dispositif initial doit rester le « cœur de métier » de l'ENFHT. Il existe, cependant, bon nombre d'entrepreneurs du secteur qui attendent depuis longtemps un réel dispositif de formation basé sur une ingénierie spécifique qui répondent parfaitement à leurs attentes. Le gouvernement du Sénégal a mis en place le FONDEF qui a été créé par le Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF) pour la période 1998-2008. Cette structure devrait maintenant mettre en place une ingénierie qui permet la réalisation de courtes formations continues qui tiennent compte des réalités de l'entreprise.

¹⁶⁰ Diop, Doudou est le Président de l'Organisation Nationale pour l'Intégration du Tourisme Sénégalais (ONITS)

¹⁶¹ Journal *Walfadjri*, n°4757, p. 5.

Pour rester compétitive l'offre touristique sénégalaise a besoin d'être réajustée qualitativement. Or, cette qualité est tributaire du degré de qualification des ressources humaines. Plus les hommes sont bien formés plus la rentabilité est considérable. La formation du personnel hôtelier et touristique est au début et à la fin de toute stratégie de promotion. Il s'agit de mettre l'accent sur la formation et de proposer à la clientèle des produits performants, innovants et compétitifs avec un service de qualité.

Ainsi, les actions à entreprendre dans le cadre de la formation pour un développement touristique durable sont nombreuses et variées. La première difficulté pour réfléchir les diplômes et les formations touristiques est d'ordre sémantique : il faut au préalable définir le concept « tourisme ». Manifestement, ce vocable englobe tout, depuis le déplacement, l'accueil, l'hébergement, la restauration, la conception, la commercialisation et la réalisation des activités.

Sur le terrain, la multiplicité d'employeurs et la prépondérance d'emplois non qualifiés, posent des problèmes aux saisonniers pour faire valoir leur expérience et leur ancienneté dans les structures touristiques et hôtelières.

Le concept de « tourisme recouvre l'ensemble des activités liées à la conception, la commercialisation de produits destinés à une clientèle qui voyage pour son agrément. Le « tourisme » désigne donc l'ensemble des activités qui concernent les touristes, c'est-à-dire ceux qui se déplacent pour leur plaisir. Le tourisme est ainsi le domaine général qui recouvre un ensemble d'activités spécifiques : l'hôtellerie constitue ainsi une branche du tourisme, à côté des déplacements et de la restauration. Si le tourisme englobe tout, cela signifie, au plan des formations qu'il couvre tous les niveaux, des plus bas comme le CAP ou le BEP aux niveaux les plus élevés comme le Master ou le Doctorat.

La filière souffre terriblement du manque de crédibilité de ses enseignements, certaines matières n'ayant pas de contenus spécifiques. Une plus grande cohérence dans la nomenclature des domaines du tourisme entraînera une plus grande cohérence dans les formations, en particulier pour les formations universitaires. Tous les acteurs sont unanimes que la formation est essentielle puis que le tourisme connaît une accélération de la demande sur fond de profondes mutations et de vive concurrence internationale. L'objectif « qualité » devient donc prioritaire, ce qui pose là encore la question de la formation, afin de mieux répondre à des évolutions de stratégies.

Une chose est certaine. L'identité du tourisme doit se retrouver dans les diplômes. La formation doit être crédibilisée en accordant aux enseignants de cette filière un véritable statut. On peut envisager la création d'une agrégation spécifique, afin de crédibiliser la filière par le niveau de formation de ses enseignants, la dignité s'acquiert par le diplôme. Les enjeux

économiques, alors que ces métiers vont vers la complexité, obligent à réfléchir sur la qualité de la formation. L'objectif est de tirer vers le haut la formation après le baccalauréat. Cette qualité de la formation passe par la définition d'enseignements spécifiques. L'enseignement de l'histoire et de la géographie ne peut pas être traditionnel, il doit être lié à l'identité du tourisme.

D'abord, il faut souligner que le dispositif de formation initiale actuel est restreint et semble peu adapté aux besoins de l'hôtellerie moderne. Les programmes datant de 1970-1972 privilégient les connaissances théoriques et les techniques classiques à chaque filière.

Ainsi, les programmes enseignés, par conséquent, doivent être ajustés et adaptés aux réalités de la vie professionnelle. Les écarts entre le contenu des programmes et ce qui se fait sur le terrain, le fossé est parfois énorme. L'enseignement des langues étrangères devrait évoluer, c'est-à-dire orienté vers l'aspect professionnel à travers des simulations de guidage et d'accueil.

Sans oublier les bases pratiques nécessaires, la profession a besoin aujourd'hui de futurs professionnels maîtrisant un savoir être correct devant les clients. Il est évident que pour un formateur, il est plus facile de maîtriser des savoirs, dits théoriques, concernant des sujets tels que l'œnologie ou la technique de fabrication des fromages, alors qu'il est plus facile d'apprendre à un élève le sourire ou à maîtriser les techniques de ventes. Ces deux facteurs font cruellement défaut selon les professionnels.

De plus, en cuisine, les apprentissages semblent basés sur une liste de recettes à savoir et à produire sans pouvoir les investir sur d'autres ingrédients. Les recettes deviennent alors une simple illustration dupliquée sur d'autres types de produits.

Le futur professionnel peut alors être évalué sur des compétences acquises et non des connaissances amoncelées. Les organismes privés semblent privilégier les formations sans investissements techniques lourds. Ils forment un grand nombre d'élèves qui ne trouvent pas d'emploi à la fin de leur formation. Ces personnes financent pendant deux ou trois ans une formation qui ne leur assure pas automatiquement un emploi. Ils sont probablement aigris et trouver un emploi devient plus un indice de suivi qu'un choix professionnel réfléchi.

D'après le directeur de l'ENFHT à Dakar qui est chargé de l'organisation nationale des examens en tourisme, hôtellerie et restauration (Ecole nationale et organismes privés), 101 candidats se sont présentés en 2004 pour le BEP en restauration. Ce chiffre est bien évidemment insuffisant pour satisfaire la demande du secteur.

L'absence d'un panorama des métiers et des qualifications dans le domaine du tourisme, le souci permanent de l'aménagement du territoire, la concurrence internationale, tout cela doit nous conduire à clarifier la situation des métiers du tourisme et de définir des axes stratégiques pour un développement touristique durable de la destination Sénégal.

CHAPITRE 3: AXES STRATEGIQUES POUR UN DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DURABLE DU LITTORAL SENEGALAIS

Il convient maintenant de se concentrer plus particulièrement sur les grandes thématiques de développement touristique durable afin d'envisager l'ensemble des dispositions que le Sénégal pourrait mettre en œuvre pour réorienter dans ce sens ses activités touristiques.

Après avoir défini la stratégie, la mise en œuvre de la politique de communication doit être traitée à la lumière des différentes cibles distinguées. Il s'agira ensuite d'adopter une démarche prospective en proposant, dans un deuxième temps, une réflexion sur le rôle et la place du tourisme durable dans la stratégie de croissance accélérée prônée par les pouvoirs publics sénégalais.

3.1 - Les orientations pour assurer un développement touristique durable

Les principaux impacts négatifs du tourisme s'articulent autour de ces trois thématiques suivantes :

- l'espace : trop souvent, le béton et l'urbanisation massive dénaturent les paysages ; le mitage des espaces gaspillés ; la dénaturation des stations caractérisent encore aujourd'hui les stations touristiques ;
- l'économie et la société : spéculation foncière et inflation ; trop souvent la main-d'œuvre locale occupe des emplois non qualifiés ; déséquilibre démographique (le succès du tourisme vide l'arrière-pays) ;
- la culture : conflit face au plan d'aménagement (par exemple les pêcheurs inquiets des risques de déguerpissement à tout moment), chocs des cultures et des habitudes, phénomène du rejet du tourisme.

Il s'agit de mettre en place des instruments nécessaires pour mieux connaître et comprendre la fréquentation touristique en menant des études variées, qualitatives et quantitatives. Leurs objectifs peuvent être multiples : trouver des outils de gestion et de suivi, améliorer les aménagements, accueillir dans de meilleures conditions les touristes, préserver la faune et la flore, évaluer les retombées économiques de cette activité.

Ces études permettront d'éclairer des orientations politiques qui déterminent des choix de gestion de cette activité en milieu littoral. Elles permettront, en outre, d'alimenter des débats

avec les autres acteurs territoriaux comme les collectivités locales, les services de l'Etat, les associations d'usagers et les prestataires touristiques. La formation de l'image touristique résulte d'une alchimie particulièrement complexe. La destination touristique est le résultat d'une diversité de facteurs physiques (climat et caractéristiques géographiques), d'infrastructures touristiques (transport, logement et restauration) et de facteurs historiques et culturels (patrimoine, histoire et culture locale) qui nécessite l'intervention de tous les acteurs d'un territoire pour un développement touristique réussi.

Ces grilles d'analyse et d'évaluation constitueront un outil d'aide à la décision dans le cadre de la gestion touristique intégrée du territoire côtier. En effet, seule une réflexion collective puis une coordination entre tous ces acteurs permettront de répondre de façon pérenne, dans une perspective de durabilité, aux questions de la fréquentation massive et de pratiques malsaines comme la prostitution ou la délinquance.

Le patrimoine maritime sénégalais est insuffisamment pris en compte dans les politiques d'aménagement des zones côtières au regard des différentes occupations du Domaine Public Maritime (DPM). On a l'impression qu'il n'y a pas pour le patrimoine maritime bâti de législation spécifique rigoureuse qui répond aux besoins actuels et qui préserve les richesses pour les générations à venir. Le Conservatoire du Littoral s'avère un instrument, certes, mais inefficace face à l'ampleur du phénomène d'occupation du rivage maritime. Ses principaux objectifs ne sont pas atteints.

L'action éducative, pour la connaissance du phénomène touristique, doit être une tâche majeure du Ministère du tourisme. Elle doit se faire à deux niveaux : d'abord, auprès de la population locale, puis en direction des touristes qui doivent être sensibilisés sur les comportements à tenir dans le cadre de la préservation et le respect des mœurs et des espaces faunistiques et floristiques. L'objectif est de donner à chacun les éléments d'information et d'analyse nécessaires et suffisants, qui favorisent une attitude de responsabilité individuelle et collective. A cet effet, des actions dans la durée doivent être menées et proposées aux professionnels.

3.1.1 - Sensibiliser les touristes au respect de l'environnement et de la culture locale

Les touristes ont un rôle important à jouer en matière d'environnement. En effet, grâce à des efforts minimes de leur part, mais d'envergure pour l'environnement, ils peuvent contribuer à sa protection. Par conséquent, pourquoi ne pas envisager « d'imposer » la mise en application d'une charte recensant les différentes actions pour assurer le respect de l'environnement auprès

de la clientèle touristique ou accepter un code de bonne conduite pour atténuer l'impact de cette activité sur les milieux naturels.

La stratégie communicationnelle pourrait se matérialiser à travers des expositions, des éditions de publications, des panneaux d'information lors des foires ou par un « livret pédagogique » portant sur des dégradations causées par une activité touristique prépondérante et sur des conseils pour y remédier. Cette démarche pourrait permettre à chacun d'agir concrètement à la protection du patrimoine naturel dont nous devons tous profiter.

Les principales activités de formation en direction des touristes concernent les visites guidées ; les programmes d'immersion culturelle ; la sensibilisation à la conservation du patrimoine global ; l'implication dans la protection de la nature.

3.1.2 - Sensibiliser, impliquer et responsabiliser les populations locales

Ce sont les populations qui expriment le mieux la dimension humaine qui constitue le cœur d'un tourisme durable. D'emblée, le fait de donner la parole aux acteurs locaux ne peut qu'être bénéfique car ils se sentiront davantage reconnus et impliqués favorisant ainsi une synergie entre les populations à la base et les organismes institutionnels. Il faut que les populations soient impliquées et responsabilisées dès la phase amont de la mise en œuvre des programmes et projets de développement touristiques, ainsi que tout au long du processus, afin qu'elles soient à la fois actrices et partenaires. Cette dimension est à la base et au sommet de la réussite de tout développement touristique durable. De nombreuses mesures doivent donc être prises afin d'informer les publics et les impliquer dans les projets de requalification durable des territoires, que ce soit les populations résidentes, les populations de passage ou encore les acteurs susceptibles de s'intéresser à la particularité du territoire et à sa conservation. Dans cette optique, les populations locales, doivent être mises à contribution dans la planification de l'aménagement touristique durable du territoire. En effet, chaque lieu est porteur autant de réalité que d'idéalité, car les sites sont l'expression du génie des populations locales. Les municipalités de ces communes littorales doivent s'impliquer très directement dans la maîtrise foncière, les investissements et la gestion des sites car cela relève de leur compétence.

Les effets sur l'économie locale sont souvent positifs. Une organisation adéquate permet de limiter les impacts négatifs sur l'environnement, d'instiller un partenariat public/privé satisfaisant et une certaine participation de la population. A ce propos, il suffit de partir des initiatives locales pour proposer un nombre d'actions diverses ayant des chances sérieuses de réussite et d'intégrer ces actions aux autres actions de protection et de préservation de l'environnement déjà entreprises par l'Etat.

Il est grand temps de prendre conscience du rôle des professionnels et des populations dans la construction d'une stratégie touristique efficace qui favorise des échanges entre les hommes et qui contribue à améliorer la qualité de l'accueil. S'agissant de créer les conditions propices à un développement durable – dans un univers très concurrentiel et souvent complexe (multiples acteurs sur un même territoire)– l'efficacité du Ministère du tourisme est directement liée à sa capacité à fédérer et à coordonner les énergies entre organismes institutionnels et acteurs privés dans le cadre de projets collectifs de développement touristique.

Dans la même dynamique, on doit veiller à orienter le public vers des pratiques de découvertes plus respectueuses de l'environnement en agissant en partenariat avec les acteurs locaux, notamment les associations, pour des projets de sensibilisation à l'environnement.

Les principales activités à mener en direction des populations sont la formation d'éco-guides ; le développement des aptitudes commerciales ; la promotion de compétences techniques en développement durable.

La possibilité offerte au public local d'utiliser certains équipements touristiques favorise l'acceptation du tourisme et le développement de la vie associative dans les villages traditionnels des sites touristiques. Dans ce registre, beaucoup reste à faire dans les stations littorales à Saly et au Cap-Skirting où la dégradation des mœurs et de l'environnement sont dus très souvent à un manque de sensibilisation des populations hôtes. Ce phénomène est exacerbé par le non-respect de la réglementation et des normes de construction du code de l'urbanisme et du code de l'environnement.

La résolution des conflits ou des concurrences d'usages repose sur l'adhésion des usagers à une démarche de négociation contractuelle et à des compromis. Une nouvelle réglementation à elle seule ne peut pas tout résoudre et ne doit être recherchée qu'en dernier recours. Des solutions alternatives peuvent être trouvées par les communautés locales elles-mêmes au travers par exemple, l'organisation d'après-midi de séances de lutte ou de tam-tam suivi d'un dîner débat ou « quartier en Musique » regroupant les ASC et les populations.

Au cours de tels événements, un ou plusieurs thèmes peuvent être abordés pour mieux les sensibiliser à la lutte contre le harcèlement des touristes et à l'exploitation abusive des espaces. Il faudrait éviter des situations qui incitent à la révolte et à la haine contre les touristes comme l'évacuation « manu militari » des transformatrices et des vendeuses de poissons de la plage du village de Saly en à cause des odeurs nauséabondes du poisson fumé pour les touristes. Il faudrait également éviter de mettre en place des dispositifs généralisés, contraints administrativement « qui tombent du ciel », déconnectés du contexte local, de l'histoire des lieux et qui bouleversent profondément le rapport des gens à leur territoire.

Il s'agit de savoir ici que la gestion concertée ne pourra être possible que si l'on parvient à faire partager à tous les acteurs une perception commune des enjeux ou des priorités. Pour que cela soit possible, une véritable démarche commune d'appropriation culturelle doit être mise en œuvre. Le partage le plus large possible des connaissances et des données disponibles est indispensable et nécessite, notamment, des sessions de formation à destination de tous, y compris les acteurs de base et non pas seulement les structures qui sont censées les représenter. Permettre aux populations de réfléchir sur le devenir du patrimoine naturel, c'est leur donner les moyens de réfléchir à la gestion complexe de cette partie singulière du patrimoine.

Le rôle positif d'ouverture et d'échange joué par le tourisme ne pourra se concrétiser que si les acteurs engagés dans cette activité comprennent leur responsabilité et leur devoir d'éducation ; les opérateurs par exemple ne peuvent pas ignorer que l'existence d'un lieu dépend de la population qui l'occupe. Ils devraient en tenir compte dans leurs stratégies de promotion de la destination. Les responsabilités semblent être partagées avec les touristes qui doivent être informés pour que leur comportement ne soit plus ressenti comme méprisant à l'égard des populations et leurs lieux d'habitation.

La concertation apparaît a priori comme un facteur primordial dans l'instauration d'une nouvelle forme de gouvernance pour le territoire. La concertation, dans la démarche de préservation du patrimoine naturel, met en avant la participation des acteurs : dans l'idéal, les idées sont discutées pour arriver à un projet collectif qui est ensuite mis en œuvre dans le cadre d'une gouvernance partagée. Mais une telle méthode permet-elle vraiment l'émergence d'un acteur collectif, d'un projet commun de développement du territoire ? L'aménagement de l'espace en vue d'une bonne gestion des ressources naturelles commande certes de prendre appui sur les populations locales mais cela suppose de promouvoir au préalable des actions de démonstration nécessaires pour leur adhésion et leur collaboration. Or, les espaces à préserver ou à mettre en valeur, objets de la concertation, ne sont pas des sites neutres, dénués de tout enjeu. Bien au contraire, ils ont un propriétaire, ce sont des morceaux de territoires qui, même apparemment abandonnés, bénéficient parfois d'un fort attachement affectif de la part de certaines personnes qui les convoitent. Sur le littoral, l'occupation de l'espace sous forte pression touristique exacerbe les divergences entre les acteurs et engendre de multiples conflits.

Pourtant, derrière ces oppositions, parfois violentes, les acteurs partagent les grands axes d'un développement du territoire idéal. Dans un tel contexte, la concertation semble être un outil adapté pour faire progresser le dialogue.

Or, les processus de concertation étudiés ne parviennent pas à aborder les problèmes posés par le développement du littoral. Les concertations environnementales ne parviennent que

difficilement à réunir les différents acteurs des secteurs connexes du tourisme tels que l'agriculture, le maraîchage, la pêche et l'artisanat, faute souvent d'une coopération structurelle entre ces acteurs.

Bien que les différents acteurs n'aient pas des objectifs divergents, il faut le rappeler que peu de projets collectifs de développement durable du territoire n'a pour l'instant réussi à émerger jusqu'ici. Il faudra trouver un *modus vivendi* entre les forces en présence pour parvenir à la gestion durable des zones littorales, ce qui suppose d'abord de mettre en œuvre des dispositifs participatifs de divers types, depuis les simples procédures d'information ou de consultation, jusqu'aux formes plus élaborées de concertation organisées par des instances légitimes à l'échelle locale (groupes de travail, commissions et comité de pilotage).

L'ensemble des entretiens conduits dans le cadre de ce travail révèle une prise de conscience de la nécessité de s'engager dans une démarche collective concertée parce que c'est dans l'intérêt de tous. Toutefois, il manque encore des incitations et des structures de concertation. Il est indéniable que c'est dans cette direction qu'un appui est le plus indispensable.

Toutefois, il faut rappeler que certaines actions sont menées pour renforcer et inciter les populations aux activités de gestion durable des ressources naturelles comme en témoigne l'initiative de la Direction des Parcs Nationaux (DPN) qui a mis en place des centres communautaires de formation et d'échange (CCFE). Ces centres sont des structures autonomes multifonctionnelles situées en périphérie des aires protégées. Ils se sont fixé trois objectifs remarquables :

- l'organisation d'activités de formations thématiques et d'informations destinées aux acteurs locaux ;
- l'accueil des réunions d'organisations locales (Comité de projet, Comité de villageois et Comité de gestion des Réserves Naturelles Communautaires) ;
- l'accueil et le guidage des visiteurs sur des circuits éco-touristiques.

Au total, ce sont neuf Centres Communautaires de Formation et d'Echanges qui sont prévus pour l'ensemble des aires protégées. Il en existe, déjà, trois à l'échelle nationale. La DPN s'est aussi associée à des organisations de coopération internationale pour assurer la formation des acteurs de l'écotourisme. Par exemple, en juillet 2002, s'est tenu le « Programme de Formation aux Techniques de Gestion Durable des Ressources » ; projet conjoint dénommé APEFE-Région Wallonie en Belgique, qui comportait un atelier de formation « d'éco-guides » au PNIM (avec rédaction d'un manuel), la formation des éco-gardes du PNDS au suivi écologique et au guidage des touristes, la tenue à Popenguine d'un atelier de réflexion et

d'harmonisation sur les modalités d'implication des jeunes volontaires et des éco-gardes dans la gestion des parcs et des réserves du Sénégal.

Depuis lors, des séminaires et des tables de réflexion sont organisés pour inviter tous les acteurs du tourisme à saisir l'importance de l'écotourisme comme point essentiel du développement durable. Mais, pour impulser le développement de l'écotourisme dans les aires protégées et leurs périphéries, il est nécessaire de renforcer l'expertise des acteurs nationaux et locaux dans l'élaboration des plans de formation pour les services techniques, dans la formation des éco-guides et des éco-gardes, dans la formation des membres des groupements villageois.

3.1.3 - Développer un urbanisme cohérent respectueux de l'environnement littoral

Les villes littorales et leurs périphéries explosent. De nos jours, se marque une occupation anarchique du littoral par des lotissements non contrôlés qui empêchent l'accès libre à la mer. De plus en plus, beaucoup de personnes migrent vers les zones littorales pour y habiter de façon permanente, ce qui transforme les côtes en zones résidentielles de façon presque continue ; provoquant une emprise urbanistique nouvelle qui bouleverse les équilibres environnementaux régis par de nouvelles et très fortes tensions. Des zones naguère dépeuplées, considérées comme inhospitalières sinon dangereuses, se sont transformées en paradis « sur mesure », bien clôturés, goudronnés et éclairés.

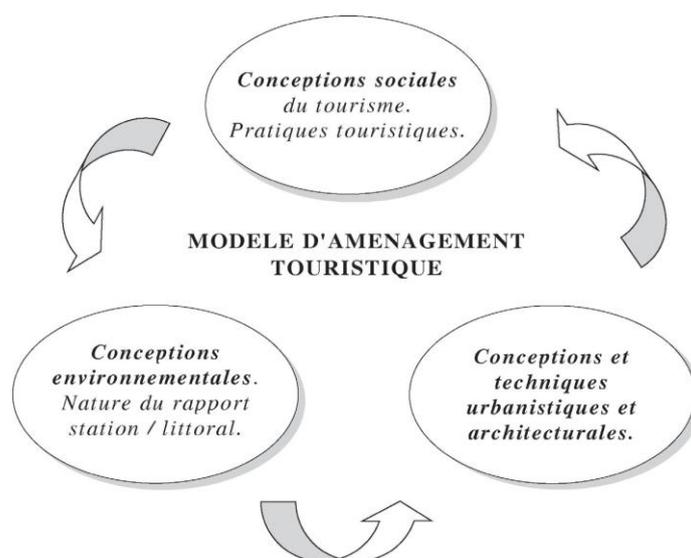
Dans le contexte d'une pression urbaine toujours plus présente sur ces espaces de frontière entre terre et mer, l'équilibre des fonctions de l'espace se transforme. C'est pourquoi, il semble nécessaire que les responsables de communes littorales et de l'aménagement du territoire disposent d'informations sur l'occupation de la côte en vue d'une politique de programmation de gestion globale. Les documents d'urbanisme devraient intégrer ce facteur important lorsqu'il s'agit par exemple des autorisations d'occuper et de construire. L'une des solutions est de construire des petites unités moins coûteuses et plus intégrées dans le cadre de la vie locale. Une telle organisation permettrait probablement de limiter les perturbations socioculturelles et augmenterait la distribution des revenus localement.

Pour cela, l'Etat doit poursuivre ses orientations initiales en ce qui concerne la politique d'urbanisme. Il ne doit pas céder à la pression des promoteurs immobiliers à encore plus de touristes, car il devrait alors augmenter la capacité d'accueil en créant de nouveaux sites au détriment des espaces verts.

3.1.4 - Favoriser le rééquilibrage spatial et temporel de l'activité touristique

La diversification consiste à la fois à identifier un vecteur de croissance qui utilise de nouvelles missions et de nouveaux produits et à échanger de métier ou de clients dans l'espoir d'accroître les performances du secteur touristique. Ce secteur pratique la diversification tout en adaptant d'autres produits pour des segments de clientèle qui n'ont pas les mêmes besoins. La diversification, au Sénégal, concerne surtout le produit balnéaire phare, qui connaît un essoufflement, parce qu'il est fortement concurrencé.

Le Sénégal devrait développer son offre touristique en vue de répartir plus harmonieusement la fréquentation touristique. En effet, celle-ci est exclusivement concentrée sur la période estivale, c'est-à-dire d'octobre à avril. Cette démarche permettrait de rentabiliser raisonnablement les structures et les équipements touristiques toute l'année et non uniquement sur les quatre mois. Pour ce faire, il faudrait mettre en place un modèle d'aménagement qui tiendrait compte du volet social du tourisme et de l'environnement.



Source : Alexandre Magnan

Figure 22 : Schéma d'un modèle d'aménagement touristique

Aujourd'hui fortement investi, l'espace littoral sénégalais est devenu un milieu à risques, résultant du « télescopage » entre processus naturels et anthropiques. Cette situation pose la question du développement durable du milieu côtier dans un contexte de gestion intégrée. En effet, dans plusieurs zones, le seuil de rupture socio-économique semble atteint.

Le développement économique du littoral dépend de la qualité de l'environnemental qui doit être préservé. Ce faisant, il faudrait que tous les acteurs publics comme privés comprennent les enjeux et les risques de la dégradation littorale. Ils doivent accepter que la valorisation

économique du littoral sénégalais passe par la protection de la nature qui constitue le précepte même du tourisme.

En effet, l'Etat du Sénégal doit veiller sur le respect des normes d'aménagement et de conception pour les installations touristiques. Pour ce faire, la principale fonction de la planification touristique locale doit être de veiller à ce que les installations touristiques : hôtels, installations récréatives etc. soient convenablement bien situées et conçues. Les normes et directives pour l'aménagement et la conception doivent façonner pour une bonne part le caractère des installations et leurs alentours et déterminer dans quelle mesure le développement touristique doit s'intégrer dans le cadre naturel et culturel. Le respect d'un recul de 100 m de la plage est nécessaire pour les constructions conformément aux directives de la loi sur le Domaine Public Maritime (DPM). De telles dispositions permettront d'éviter des problèmes écologiques résultant de la mise en valeur touristique.

A ce propos, pour guider la création des installations, il faut fixer et adapter des normes et directives d'aménagement et de conception appropriées. Les styles architecturaux doivent être conçus de façon à respecter l'environnement et la culture traditionnelle locale. Les hébergements touristiques doivent être, certes, confortables et propres mais modestes pour la communion avec la nature et la culture locale. L'utilisation de matériaux de construction locaux renforce le style architectural traditionnel et profite à l'économie locale qui les produit.

Au demeurant, c'est aux autorités locales des communes littorales, dans le cadre des compétences qui leur sont transférées, de définir des normes, d'émettre des directives, et aussi d'imposer des nouveaux rapports à la nature en matière de développement en garantissant le respect de ces normes et directives de conception et d'aménagement. Il devient impératif de tendre vers une évolution culturelle dans la manière de concevoir l'aménagement et le développement des territoires et de la société sénégalaise.

Il est fréquent dans certains pays de voir que les normes soient disposées par la réglementation locale qui prévoit les contraintes architecturales et le zonage. Dans d'autres pays, ce sont les autorités nationales ou régionales qui les édictent. En l'absence de réglementation de zonage, les normes de conception de l'aménagement peuvent être soit arrêtées en tant que dispositif en soi par les autorités locales, soit figurées dans les plans touristiques en vigueur.

Au demeurant, le développement durable prône « la satisfaction des générations présentes sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire leurs propres besoins »¹⁶². Appliquer le développement durable, c'est rechercher un équilibre entre les trois aspects d'ordre environnemental, socioculturel et économique du territoire. Pour y parvenir, la

¹⁶² Commission Brundtland, 1987.

mise en place d'un schéma de développement touristique durable local s'avère plus qu'un impératif. Cet outil stratégique d'aide à la décision permettrait de mener une politique d'aménagement du territoire cohérente dans un souci de développement touristique durable, de sauvegarde et de valorisation du milieu naturel en favorisant l'implication des populations locales.

Par ailleurs, les objectifs de ce Schéma de Développement Touristique Durable Local (SDTDL) pourraient s'articuler autour de quatre axes principaux :

- aider à la conservation d'un espace cultivé ;
- développer une stratégie commune de sauvegarde de la nature et des paysages ;
- soutenir le tourisme intégré et l'écotourisme en préservant les ressources et l'environnement ;
- limiter l'impact des gros aménagements sur les populations locales et l'environnement en privilégiant l'aménagement diffus.

Pour atteindre les objectifs de développement touristique durable local du milieu, il s'agit de rendre le tourisme plus intégré pour concilier le développement socio-économique et la protection de l'environnement. On pourrait envisager des outils d'animation du territoire pour impliquer les populations et les acteurs locaux. Par exemple, une assemblée pourrait être créée à laquelle participeraient les collectivités, les associations et les populations à la base.

Des outils d'observation peuvent également être mis en place, tel qu'un Observatoire du Territoire qui pourrait évaluer la situation et le développement des aménagements sur l'espace littoral sénégalais. Enfin, il faudrait mettre en place une réglementation sans ambiguïté, qui interdirait toute action ou réalisation ayant des impacts sur le milieu.

Par ailleurs, la politique touristique devrait véritablement être orientée aussi vers une diversification des produits en y intégrant les grands principes du développement durable. C'est dans ce sens que le Président de la République du Sénégal, M^e Abdoulaye Wade a décrété le secteur du tourisme comme « une priorité de l'Etat ». Pour ce faire, le gouvernement a créé différents comités : le Comité National de l'Écotourisme (CNE), qui concerne l'ensemble des acteurs intéressés, le Comité de Pilotage de l'Écotourisme (CPE) et des Comités Régionaux de l'Écotourisme (CRE).

Dans les départements du pays, on a institué le « Fonds de Promotion Touristique » doté d'un budget d'un million de FCFA dont 1/3 pour la promotion de l'écotourisme. C'est dans cette même logique qu'on a mis en place des comités locaux.

Par ailleurs, en termes de gestion politique des espaces, les pouvoirs publics ont instauré un ensemble de mesures qui ont, entre autres, abouti à la constitution d'un réseau d'espaces protégés. La qualité de l'accueil, la sécurité des individus et la protection du milieu sont toutes des questions qui motivent une gestion active sur les espaces. Or, ces actions mobilisent des ressources et génèrent des bénéfices qui ne sont pas bien maîtrisés.

La planification de sites doit obéir à plusieurs principes. Elle doit indiquer clairement pour un lieu de développement l'endroit précis des installations et les paysages à agencer ou à laisser intacts. Il faut éviter de faire peser sur les installations elles-mêmes ou sur le milieu local un risque écologique. Il faut éviter les risques de glissement de terrain pour les constructions implantées à flanc de coteau sur des sols peu stables, les inondations en terrain marécageux ou en contrebas. De même, il est souvent risqué de construire à proximité des plages ou du rivage, en raison du risque de raz de marée ou d'érosion côtière. C'est pourquoi, dans ce contexte, des zones protégées peuvent être aménagées tout en évitant de construire aux endroits où le risque est grand. Quant aux zones moins exposées, elles peuvent faire l'objet d'une planification qui impose des normes d'aménagement et de construction adéquates.

3.2 - Les acteurs locaux en faveur du développement touristique durable

Le développement harmonieux durable des écosystèmes du littoral nécessite une approche holiste et intégrée. Il suppose la coordination entre les populations locales, l'Etat, les élus locaux et les multinationales hôtelières et touristiques dans l'élaboration des stratégies de lutte contre la dégradation des écosystèmes sensibles. Une telle approche devrait permettre de tirer le maximum de profit des ressources tout en évitant de compromettre la vie des générations futures. L'action publique doit être désormais concertée et négociée entre divers partenaires et acteurs.

Au début des années quatre-vingt dix, le développement touristique au Sénégal, à l'instar de tous les pays touristiques, est entré dans une nouvelle ère marquée par deux principaux facteurs. D'une part, il s'agit de la prise en considération de l'environnement comme élément essentiel des « produits touristiques », d'autre part, la montée en puissance de l'environnement comme « produit touristique en lui-même ». Dès lors, les actions du Ministère de l'Environnement prennent de l'importance en tenant compte de cette réalité en accordant la priorité aux actions pour remédier aux insuffisances et aux carences de moyens et d'infrastructures qui sont à l'origine des pollutions provoquées par l'activité touristique au niveau du littoral.

Ces facteurs exogènes à l'activité touristique ont fait qu'au Sénégal des mesures ont été prises en faveur de l'environnement. A cet effet, des installations d'adduction d'eau potable, de traitement des eaux usées, de déversements des déchets en mer, d'électrification et de télécommunication sont réalisées dans le cadre de projets d'aménagement prévus dans les sites touristiques du littoral. Cette mesure a d'abord concerné Saly ; et se poursuivra sur l'ensemble des autres zones touristiques du pays.

Dans le même temps, des plans directeurs sont en voie d'élaboration dans le but de limiter les constructions anarchiques dans le rivage de la mer. C'est l'objet de l'élargissement des compétences de la SAPCO qui a en charge aujourd'hui de veiller sur l'identification et l'exploitation de l'ensemble des projets à vocation touristique dans tout le pays. Elle délivre les autorisations nécessaires pour l'implantation d'établissements touristiques (hôtels, bar, casino, restaurants et port de plaisance). Le volet environnemental occupe une importance capitale dans ses cahiers de charge pour l'octroi d'une autorisation.

Afin de prévenir l'environnement en particulier la pollution des eaux côtières et de trouver des solutions aux problèmes existants, le Ministère du Tourisme sénégalais a lancé un « projet d'infrastructures Tourisme-Environnement sur tout le littoral. Dans ces conditions, la Charte Sénégalaise du Tourisme Durable (CSTD) émane de la volonté politique du gouvernement du Sénégal en accord avec les professionnels du secteur, de promouvoir le développement d'un tourisme durable dans un cadre légal, respectueux de l'environnement et des mœurs, conformément aux principes de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT).

Elle doit tenir compte d'une gestion plus intégrée de l'air, des sols et des ressources en eaux. Elle vise, en outre, essentiellement à prendre des mesures nécessaires pour prévenir les conséquences nuisibles sur l'environnement. A cet effet, tout développement touristique doit préalablement reposer sur une étude d'impact de l'activité sur le milieu. Le respect des normes d'implantation sécurise l'insertion du tissu hôtelier. L'absence d'une étude est préjudiciable au littoral.

Elle se fonde sur la notion très large de gestion durable des ressources naturelles et physiques du pays, qui touche aux aspects d'utilisation, de mise en valeur et de protection. Elle prévoit un projet qui aura pour principal objectif de remédier aux insuffisances actuelles des systèmes d'élimination des eaux usées et de faire face aux besoins futurs dans ce domaine.

Afin d'éviter la concentration des flux sur les côtes, les autorités sénégalaises s'efforcent à développer le tourisme de découvert vers l'intérieur du pays et le tourisme de chasse dans une politique globale de diversification du produit touristique en développant des formules de tourisme solidaire qui bénéficie du soutien des partenaires extérieurs. Ces expériences ont abouti

à des résultats plus ou moins satisfaisants. Ainsi, dans la région de Tambacounda, au niveau de la périphérie du Parc National du Niokolo Koba, la promotion du tourisme responsable perçue au début comme un facteur essentiel de mobilisation des populations rurales pour la préservation des ressources faunistiques et florales du Parc et comme un moyen de lutter contre le braconnage n'a pas atteint les résultats escomptés.

Ailleurs c'est le manque d'initiatives locales, la faiblesse de la qualité de l'offre villageoise (campements sans confort et mal approvisionnés) et le manque de transparence dans la privatisation des campements de l'Etat qui sont les principales causes d'échec. De plus, la chaleur de l'hospitalité des populations ne saurait suffire pour convaincre les agences de voyages locales pourtant sensibles à des démarches de tourisme solidaire, face aux multiples carences et défaillances liées à l'organisation, à la gestion des comités de gestion villageois et à l'entretien des infrastructures, à réviser leurs circuits touristiques.

D'autre part, sur le plan écologique, l'accent sera mis sur un tourisme sain profitable aux populations et respectueux de l'environnement. Une meilleure prise de conscience de la nécessité de protéger le milieu rural, une sensibilisation plus aigüe en faveur de la conservation du patrimoine naturel et culturel.

Pour cela, le Ministère du Tourisme favorise de concert avec les différents acteurs du secteur la mise sur pied de l'écotourisme qui doit jouer un important rôle en ouvrant des opportunités, tant du point de vue des potentialités, que des emplois, ou encore de l'amélioration des revenus. Cette opportunité est à saisir pour inciter les populations à mieux valoriser les milieux naturels.

Les acteurs du tourisme à savoir l'Etat, le secteur privé du tourisme, les partenaires au développement, la société civile et les communautés locales doivent jeter les bases d'un partenariat viable qui concourent à la prise en compte du patrimoine naturel et culturel qui permet d'exercer l'activité touristique. La responsabilité du développement durable incombe à l'ensemble des acteurs du tourisme, notamment le secteur privé et doit encourager les codes de conduite et les labels écologiques. Il convient de mettre en œuvre une démarche de réglementation et de planification susceptible de favoriser un tourisme durable respectueux de l'environnement. Dans ces conditions, l'affirmation de la conception patrimoniale de l'environnement permet de mieux garantir aux générations à venir des sites touristiques à long terme.

Dans cette perspective, il convient alors de faire intégrer ce concept par les acteurs locaux et de promouvoir de nouvelles formes de régulation en dehors des lois et règlements adoptés par

l'Etat. Dans les régions écologiquement et culturellement sensibles, il faut faire preuve de prudence dans les projets touristiques.

A cet effet, une des choses à déplorer dans le cadre de la gestion du tourisme au Sénégal est, aujourd'hui, cette barrière intentionnellement établie par les agences de voyages pour éloigner les touristes des autochtones. Le touriste qui débarque à l'aéroport est aussitôt récupéré par une agence de voyages qui se charge d'organiser son séjour du début à la fin. L'aspect psychosociologique est négligé au profit du but lucratif. Or, il est bien certain qu'on ne peut pas parler de tourisme en faisant abstraction de la variable sociale.

3.2.1 - Le rôle des agences de voyages

Des initiatives pour la promotion du tourisme durable émergent de la part de certains professionnels hôteliers. C'est ainsi l'Organisation Nationale pour l'Intégration du Tourisme au Sénégal (ONITS) qui regroupe une trentaine de structures hôtelières implantées un peu partout dans le pays, fait la promotion de l'écotourisme et du tourisme naturel à côté du balnéaire vieillissant. Cette organisation prône un tourisme responsable axé sur les principes suivants : la préservation de l'intégrité culturelle, des écosystèmes et de la biodiversité.

Elle a lancé l'idée de la création d'un marché intérieur national avec la formule EDEN qui bénéficie du soutien du GDS Amadeus. Cette formule vise à créer une dynamique nationale pour inciter massivement les populations, toutes catégories confondues, à s'intéresser au tourisme durable.

C'est dans ce cadre que travaillent aussi certains tour-opérateurs et agences de voyages en nouant des relations avec des associations locales pour leur permettre de bénéficier des retombées du tourisme. A ce titre, nous pouvons citer : Tropic Tours, Africa Connections Tours (ACT), Planète Tours, Jet Tours, Bassari Voyages, Nouvelles Frontières, Origine Africa, Sénégal Tours, Africa Travel Group (ATG), etc.

Ces agences de voyages et tour-opérateurs privilégient la visite de villages, favorisent le contact entre les visiteurs et les communautés locales, l'hébergement chez l'habitant et la consommation des produits locaux.

Ces exemples s'inspirent de la volonté de certains voyageurs, des ONG et des touristes des pays développés à contribuer au bien-être des communautés d'accueil des pays en développement, comme en témoignent « Tourisme Solidaire » en France et « *Solidea* » en Italie.

3.2.2 - Le rôle de la Coopération décentralisée, des mouvements associatifs et des communautés locales

Le tourisme durable est un vecteur essentiel de lutte contre la pauvreté. Adopté par les 191 Etats membres des Nations-Unies, la réduction de la pauvreté est un des objectifs importants de développement du millénaire. En effet, l'objectif global en matière de pauvreté a été résumé en ces termes « réduire de moitié la proportion de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour d'ici à 2015 »¹⁶³.

En 1991, la Commission du développement durable des Nations-Unies a instamment invité les gouvernements à « tirer parti des perspectives d'élimination de la pauvreté offertes par le tourisme en élaborant des stratégies appropriées en coopération avec tous les grands groupes et avec les communautés indigènes et les collectivités locales ».

Cet objectif a été conforté lors du Sommet Mondial du Développement Durable de Johannesburg en septembre 2002 lorsque l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) a lancé le programme « *Sustainable Tourism for Eliminating Poverty* » (ST-EP) en français le Programme de Réduction de la Pauvreté par le Tourisme Durable » (PRPTD). Par cette initiative l'OMT a su relever le défi en inscrivant le tourisme au cœur de ses programmes comme instrument de promotion du développement durable et de la réduction de la pauvreté. Dans le même temps, elle a décidé de donner la priorité aux besoins des pays les plus pauvres du monde, notamment d'Afrique, et d'orienter ses actions vers les questions liées à la pauvreté, à la durabilité et au commerce équitable dans un cadre stratégique qu'elle a appelé « la libéralisation à visage humain » qui s'articule autour de trois grandes initiatives : le Code Mondial de l'Ethique du Tourisme (CMET), l'approche des Accords sur le Commerce Mondial et l'Initiative Tourisme Durable (ITD).

Le Code Mondial d'Ethique du Tourisme établit que « *les populations locales doivent être associées aux activités touristiques et participer équitablement aux bénéfices économiques, socioculturels qu'elles génèrent* ».

L'approche des Accords sur le Commerce Mondial à ce niveau l'OMT préconise une libéralisation du tourisme avec une insistance particulière sur le développement durable et les besoins spécifiques des pays en développement.

Enfin, l'Initiative Tourisme Durable, instrument d'élimination de la pauvreté, a été lancée par l'OMT au sommet de Johannesburg en septembre 1993. Elle offre un cadre général de travail pour la recherche et l'action afin de montrer en quoi le tourisme est particulièrement à même de

réduire la pauvreté. L'objectif est de mettre en place 5000 petits projets d'ici à 2015. A ce sujet, l'initiative ST-EP comprend quatre volets :

- une fondation internationale vouée à la recherche de nouvelles sources durables de financement ;
- une base de recherche permettant de définir les liens entre le tourisme durable et l'élimination de la pauvreté ;
- un cadre opérationnel pour soutenir des projets fondés sur la recherche et y intéresser les marchés ;
- un forum réunissant les divers acteurs du secteur pour la collecte et l'échange d'informations et la prise d'engagement.

3.2.2.1 - Le rôle de la Coopération décentralisée

Le tourisme est devenu de nos jours un des éléments clés de la coopération décentralisée et du rapprochement entre des collectivités locales des pays du Nord et ceux du Sud dans la perspective de réalisation des objectifs du millénaire de lutte contre la pauvreté. Fondée sur des principes de solidarité Nord-Sud, elle vise la promotion économique ou culturelle réciproque dans un programme de partenariat territorial pour le développement. Au Sénégal, un des exemples les plus remarquables de la coopération décentralisée qui mérite d'être citée en référence et d'être partagée est la coopération entre les régions Nord-Pas-de-Calais et Saint-Louis du Sénégal. Cette coopération porte sur plusieurs volets dont celui du tourisme qui encourage l'intégration de nouvelles formes de tourisme responsables. Le volet touristique favorise la protection, la valorisation et la structuration de l'offre touristique de Saint-Louis. Il prévoit, en même temps, d'aider à la création de conditions favorables pour sa commercialisation.

Cette coopération a permis la réalisation de plusieurs projets tels que la mise en place de parcours éco-touristiques et la valorisation du patrimoine, la dotation de la ville en outils de communication, la formation de guides, le soutien au syndicat d'initiatives de Saint-Louis dans le cadre d'un projet à l'échelle régionale conduit par l'Espace naturel régional (ENR), l'Union nationale des centres nationaux d'initiatives pour l'environnement (UNCPIE)¹⁶⁴ et l'Association « Initiatives pour le développement durable » (IDD).

En effet, c'est depuis une vingtaine d'années que le Nord-Pas-de-Calais et la région de Saint-Louis entretiennent des liens privilégiés. La région de Saint-Louis bénéficie d'atouts

¹⁶⁴Elle contribue au développement de la recherche, de l'éducation, et de l'information en matière d'aménagement du cadre de vie, de préservation et de valorisation des paysages et des patrimoines naturels et culturels des régions en France.

touristiques considérables, en particulier ses parcs nationaux et son patrimoine (bâti, naturel et humain) en font, aujourd'hui, la troisième région touristique du pays. La région Nord-Pas-de-Calais a souhaité contribuer au développement de ce potentiel, grâce à la valorisation de ce patrimoine comme un outil qui structure le développement local ; et qui lutte contre la pauvreté. L'objectif visait à soutenir une exploitation durable des potentiels touristiques locaux, via la régionalisation d'une offre responsable et structurée répondant à une demande de tourisme différent.

Dans ces conditions, le programme se déroule en trois phases. La première porte sur la valorisation des potentiels touristiques naturels. En effet, en 1996, la région Nord-Pas-de-Calais puis l'ambassade de France à Dakar ont sollicité l'Espace Naturel Régional (ENR), organisme gestionnaire du Parc Naturel Régional de Scarpe Escaut, pour une mission d'identification des potentiels touristiques de la région. L'opérateur français était invité à partager ses savoir-faire afin de transformer la vision des habitants et montrer que les parcs peuvent augmenter leurs ressources.

C'est ainsi que plusieurs actions furent menées parmi lesquelles la réalisation d'un ponton- embarcadère dans le Parc National de la Langue de Barbarie (PNLB), l'identification des potentialités touristiques et des propositions de diversification de l'offre. Au niveau du Parc naturel des oiseaux de Djoudj¹⁶⁵), une coopérative artisanale avec sept communautés villageoises a été installée, une boutique artisanale a été ouverte et gérée par un comité de gestion et enfin un écomusée a été réalisé.

Dans sa seconde phase, il s'agit de renforcer et de structurer le syndicat d'initiatives et de tourisme de la ville. En effet, ce syndicat créé en 1991 grâce à un partenariat avec la région Nord-Pas-de-Calais, fut le premier du Sénégal. Il remplit à la fois les fonctions d'accueil et de développement. En parallèle à ce travail, des actions de formation de guides touristiques ont été menées à Saint-Louis.

Enfin, dans sa troisième phase, le projet a engagé la réflexion à partir du lien entre développement local et développement du tourisme. En s'appuyant sur la structuration du syndicat d'initiatives et les expertises des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement du Val d'Authie et du Pays du Narbonnais en France, plusieurs missions d'identification du patrimoine et de définition de parcours d'interprétation ont été effectuées entre 2000 et 2003 par l'Union nationale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement (UNCPIE) et les Initiatives pour le développement durable (IDD) en vue d'asseoir un développement touristique local.

¹⁶⁵ Ce parc est classé patrimoine de l'Unesco et représente la 3^e réserve ornithologique mondiale.

A partir de 2003, le service international de l'UNCPIE prend le relais, qui se traduit par la réalisation de panneaux de valorisation, de signalisation et de comportements, l'édition de documents d'information et de promotion tels que les plans, les brochures et les dépliants, la formation de guides touristiques sur le développement durable et la sensibilisation des acteurs de la filière touristique. Enfin, une action d'information et de sensibilisation en milieu scolaire a été lancée sur l'importance du patrimoine dans la région.

A cet exemple magnifique de coopération décentralisée, on peut également citer celle entretenue entre Piémont et Louga, une initiative d'émigrés qui repose sur le soutien à un projet touristique entre Louga et Loumpoul.

3.2.2.2 - Le rôle des mouvements associatifs

Le mouvement associatif est largement impliqué depuis de nombreuses années dans la promotion du tourisme des formes de tourisme responsable et solidaire au Sénégal. Cette contribution est visible à travers des expériences de terrain conduites par quelques ONG sur divers sites où des complémentarités entre développement du territoire et valorisation durable par le tourisme ont été recherchées. Parmi ces ONG, on peut citer l'ONG CISV qui vise à développer le tourisme durable et responsable. Elle met en œuvre des projets dans la zone de Louga et Saint-Louis, destinés aux groupements féminins avec la fourniture d'équipements agricoles, le renforcement des organisations à la base et la collaboration avec les collectivités locales. Les activités de cette ONG tournent autour de la micro-finance, de l'appui institutionnel, de la zootechnie, du tourisme responsable et de l'éducation. Elle reste un intermédiaire entre le tour-opérateur Viaggi Solidali qui assure la promotion des organisations à la base. Depuis le début du projet en 2000, la CISV s'occupe de l'arrivée et de l'accueil de touristes responsables, avec un volet animation et sensibilisation des organisations à la base. Elle crée des activités génératrices de revenus complémentaires pour les populations.

La collaboration avec le Ministère du Tourisme est fondamentale et des activités sont envisagées dans le cadre d'un partenariat conjoint sur des projets qui concernent Saint-Louis, Louga où il est prévu la création d'un musée d'art et l'agrandissement du campement villageois au niveau du parc de Djoudj.

Dans la même dynamique, on peut citer le Projet Wula nafa de l'USAID intervenant dans la gestion de l'environnement. Il encadre des groupements aussi bien dans le domaine de la production, de la transformation que de la commercialisation de la noix d'anacarde. Il appuie et encadre des groupements dans le secteur du tourisme et de la pêche notamment dans la

production et la transformation de coques et d’huitres qui sont des activités porteuses de croissance et de valeur ajoutée.

Un autre exemple à citer est le PRODEL qui est un programme de la Coopération allemande. Ce programme mis en place depuis bientôt une dizaine d’années dans au Sénégal aide les collectivités locales dans la réalisation et la mise en œuvre des plans locaux de développement. Il intervient également dans l’appui aux activités économiques génératrices de revenus notamment dans le domaine du tourisme.

Parallèlement aux efforts déployés par les mouvements associatifs, il faudrait également évoquer le rôle des communautés locales qui, longtemps orientée essentiellement vers les domaines de l’éducation, de la santé, de l’agriculture et de l’accès à l’eau, investit peu à peu le champ touristique.

3.2.2.3 - Le rôle des communautés locales

En mettant directement en relation les sphères économiques, politiques, socioculturelles et physiques, le tourisme trouve toute sa place au sein du débat de développement durable. Comment peut-on concilier les intérêts de ces sphères ? Considérer le milieu avec toutes ses caractéristiques économiques, sociales, culturelles et physiques, représente le principal facteur devant guider les stratégies de développement. Ainsi, un tourisme durable serait l’organisation d’une véritable rencontre respectant les valeurs locales, la cohésion sociale et le milieu physique. Cette mise en relation présuppose des processus de coordination et de partenariat entre les acteurs impliqués.

Une croissance touristique « soutenable » repose sur la mise en place de politique de qualité plutôt que celle d’une croissance quantitative. Son mode de développement requiert un comportement différent des offreurs et de leurs visiteurs. Si l’on décide d’opter pour un tourisme durable, alors on aborde la complexité de la réalité puisqu’il faut observer les éléments composant un lieu avant de pratiquer une politique de développement touristique. Il faut prendre en considération la grande variété des sociétés humaines. Ainsi, il serait préférable d’adapter les politiques à l’extrême variété des sites en prenant en considération le milieu, la diversité des populations et les cultures.

Le cas de Bamboung est une initiative pertinente de réalisation par les villageois. Située sur la réserve de la biosphère du Delta du Saloum, classée par l’UNESCO, l’aire marine protégée (AMP) du Bamboung est à 250 km au sud de Dakar.



Source : <http://www.gouv.sn>

Figure 23 : Vue aérienne de l'aire marine protégée du Bamboung et du gîte éco-touristique

D'ailleurs c'est pourquoi l'Etat a initié les Groupements Régionaux d'Intérêt Touristiques (GRIT) qui sont des associations regroupant tous ceux qui sont impliqués de près ou de loin au niveau régional dans le développement touristique.

3.3 - Le tourisme durable et la Stratégie de Croissance Accélérée

La Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) se définit comme un plan, un programme de développement économique mis en place par l'Etat du Sénégal en concertation avec le secteur privé lors de la quatrième session du Conseil Présidentiel sur l'Investissement (CPI). Dans l'ensemble, elle présente les voies et moyens, c'est-à-dire les dispositifs humain, financier, matériel et institutionnel aptes à assurer un développement économique et social efficace dans la lutte contre la pauvreté d'ici 2015.

L'intégration des politiques publiques de protection de l'environnement dans le tourisme et sa régulation par le droit international représentent une réelle possibilité de participation à la problématique du développement durable.

Les orientations du développement économique et social du Sénégal sont fortement déterminées par les possibilités de ses ressources naturelles. C'est dans ce sens que l'Etat inscrit son action avec la volonté d'apporter des réponses appropriées aux préoccupations des populations défavorisées par la mise en œuvre des projets et des programmes.

C'est dans ce sens que la plupart des personnes rencontrées déplorent vivement une certaine insuffisance de communication entre les différents acteurs à savoir les services régionaux du Ministère, les professionnels, les élus locaux et les villageois. Cette situation

combinée au manque de concertation entre ces derniers est à l'origine du laisser-aller constaté dans ce secteur.

Anticiper les difficultés et éventuels concurrences et conflits d'usages sur le littoral est possible par une auto-responsabilisation des usagers du littoral, leur recherche permanente de compromis et de solutions, ainsi que l'acquisition des connaissances nécessaires à l'évaluation et à la prévention de tous les impacts d'un projet ou d'une activité. Mais cela suppose aussi la diffusion de ces informations auprès d'un large public, une meilleure participation de la société civile, et enfin, une concertation en amont des projets.

Peut-être faudrait-il pratiquer l'activité touristique autrement pour qu'elle puisse contribuer efficacement à la réduction de la pauvreté ? Pour y parvenir, le tourisme doit s'inscrire dans une logique de développement des territoires. L'implication des populations locales dans les différentes phases des projets touristiques, le respect de la personne, des cultures, de la nature et une répartition plus équitable des ressources générées devraient être les fondements de ces types de tourisme qui revêtent plusieurs dénominations : « tourisme durable », « tourisme équitable », « éco-tourisme ».

Toutes ces formes de tourisme favorisent la protection du milieu naturel original, le petit entrepreneuriat et le développement d'un sentiment très fort d'appartenance locale. Certaines populations ont compris qu'en s'investissant dans la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles, elles pourront compter sur ces potentialités pour les besoins présents et futurs. Les relations entre l'homme et la nature sont étroites et aucune autre forme d'utilisation des terres ne pourrait offrir nombre d'avantages que fournissent les biens et services des forêts.

Sur le plan politique, les autorités concernées doivent afficher une volonté positive de définir et de mettre en œuvre des activités concertées et des instruments institutionnels adéquats pour la protection des sols et le contrôle de l'érosion. Ces actions doivent constituer une composante essentielle de la politique nationale en matière de développement touristique. Dans le même sillage, il est plus qu'indispensable de mettre en place des lois contraignantes et des agences littorales à l'image du Conservatoire du littoral français pour réglementer l'occupation de la rive littorale. De telles dispositions permettraient de déclencher des synergies en vue de la gestion intégrée de celle-ci. Plus que tout autre pays, le Sénégal est concerné par l'utilisation rationnelle des ressources, le rapprochement entre le développement local et la consommation touristique.

La possibilité de répondre à la demande de la clientèle suppose une nouvelle manière de concevoir le tourisme. Cette nouvelle attitude se fonde sur une gestion plus particulière entre privé et public, où devront se côtoyer la protection des milieux naturels, la gestion objective des

ressources et surtout l'obligation de maîtriser les flux touristiques. C'est tout une manière de repenser l'approche touristique comme un facteur de développement. Elle devrait pouvoir se matérialiser sur fond d'organisation régionale sur deux notices fondamentales à savoir la qualité et l'évaluation.

La qualité a pour objet de renforcer l'offre touristique et de permettre de mieux saisir la demande avec une réponse adaptée. A ce titre, le label qualité de Saint- Louis paraît être un bon exemple en la matière. Il pourrait servir de référence indéniable pour les autres régions car il permet de construire une image bien comprise par la clientèle et participe à la valorisation de l'offre touristique régionale grâce à son effet positif.

Compte tenu des caractéristiques propres de chaque département, le contenu du schéma peut ne pas être normatif. Sa mise en place doit, cependant, être partenariale et participative en associant les élus locaux, les acteurs du terrain, les partenaires et les techniciens du tourisme.

Il permet, entre autres, de mobiliser les acteurs locaux car le tourisme est fait par les acteurs de terrain. Il ne peut avoir de réel développement sans l'adhésion et la participation active des acteurs professionnels, des élus et des associations. En un mot, l'ensemble des acteurs doivent être associés à la réflexion stratégique.

Le schéma constitue un document incontournable au développement du tourisme pour agir avec efficacité par la concertation et le partenariat. Il pourrait être appliqué sur une période de trois ou cinq ans. Dans ce contexte de concurrence entre les destinations touristiques, il pourrait permettre au Sénégal d'avoir des avantages par rapport aux autres pays.

Par ailleurs, une synergie est nécessaire entre les différents acteurs pour assurer, dans un cadre plus large, la gestion intégrée des zones côtières. A cet effet, la connaissance des problèmes d'érosion est indispensable. Il faut un certain niveau d'information et de connaissance scientifique des phénomènes d'érosion les plus représentatifs et la prise de conscience des impacts des processus d'érosion sur l'économie nationale et l'environnement.

Il faut une conscience publique à développer par le biais de l'éducation, l'information et la sensibilisation les différents bénéficiaires (vulgarisation).L'Etat doit impulser la prise de conscience des enjeux soulevés par cette activité auprès des différents acteurs et susciter la réflexion dans la perspective d'un « développement durable ».

De la bonne gouvernance au développement durable, plusieurs thèmes préoccupent, actuellement, les décideurs publics et organisations internationales dans le cadre de leur action de gestion locale. En effet, les stratégies de développement à tous les niveaux et dans les différents domaines ne peuvent pas être dissociées. Qu'il s'agisse des politiques d'investissements, de réaménagement du territoire, de promotion touristique ou de sauvegarde du

patrimoine, la gestion du littoral reste un point commun entre elles. Cette situation est encore plus visible et plus complexe dans le cas des villes dont la grande partie des revenus et la formation de la richesse dépendent du littoral.

Comment amener les investisseurs et les entrepreneurs hôteliers et touristiques à s'intéresser non seulement à la logique du profit, mais aussi, au respect de l'environnement source de leurs bénéfices? Comment les décideurs politiques et locaux peuvent intégrer la bonne gestion du littoral et la sauvegarde du patrimoine côtier dans leurs plans de développement, dans les cahiers de charges des appels d'offre et dans les autorisations d'investissement ?

En effet, l'exemple du programme Littoraux-Interfaces entre Nature et Société (LINUS) est une expérience salubre qui peut être développée sur l'ensemble du territoire sénégalais. Ce programme analyse les usages qui sont faits par l'homme des ressources et des espaces littoraux de la Petite-Côte sénégalaise et du Delta du Saloum. Il s'articule autour des actions de recherche à différentes échelles d'espace et de temps pour identifier les tendances évolutives de ces usages. Il s'intéresse également aux principaux risques que ces dernières entraînent sur la richesse naturelle du littoral. Il vise un développement durable des systèmes littoraux par une meilleure compréhension des dynamiques naturelles et sociales régionales.

Les principaux objectifs du programme sont :

- participer à une réactualisation de l'état des activités, des ressources et des milieux littoraux de la Petite-Côte et du Delta du Saloum ;
- aider à la mise en œuvre d'un développement durable des littoraux sénégalais ;
- favoriser le développement d'un pôle sénégalais de recherche et d'enseignement sur la gestion des littoraux par un partenariat effectif Nord-Sud ;
- contribuer aux avancées théoriques en matière de gestion intégrée des littoraux.

Il fonctionne selon un partenariat entre les différents organismes français et sénégalais ci-après :

- Université Cheikh Anta Diop (UCAD) ;
- Institut des Sciences de l'Environnement (ISE) ;
- Ecole Supérieure Polytechnique (ESP) ;
- Chaire UNESCO (Gestion intégrée et développement durable dans les régions côtières et les petites îles du Sénégal) ;
- Laboratoire d'Enseignement et de Recherche en Géomatique (LERG) ;
- Centre de Recherche Océanographique de Dakar Thiaroye (CRODT) ;

- Agence de consultance en Sciences Sociales, Environnement et Développement (ASSED) ;
- Centre National de la Recherche Scientifique ; laboratoire de Géographie Physique (CNRS) ;
- Université Paris 7 : Laboratoire Pôle Image ;
- Université Versailles-Saint Quentin en Yvelines : laboratoire C3ED.

Les différentes synergies entre ces organismes concourent à la réalisation d'un développement équilibré et durable des ressources naturelles. Pour atteindre un tel objectif sur le plan touristique, il devient impératif de respecter la réglementation touristique en vigueur.

3.3.1 - Le respect de la réglementation touristique à l'échelle nationale et locale

Tout secteur économique, pour se développer, doit être strictement réglementé juridiquement. Ce n'est pas le cas du secteur touristique qu'il nous plairait de qualifier de secteur-refuge en ce sens que chacun essaie d'y trouver son compte. Cette mauvaise réglementation affecte à la fois l'organisation des établissements hôteliers et touristiques et les professions.

En guise d'exemple, parmi les agences de voyages qui existent au Sénégal, rares sont celles qui font du réceptif. Bien qu'elles soient pour la plupart détentrices d'une licence de plein exercice, elles limitent leurs activités au transport et à la vente de billets d'avion. Leur contribution à la marche du tourisme sénégalais est presque insignifiante. Elles ne créent pas de plus-value et emploient peu de main-d'œuvre surtout à plein temps. Les rares emplois qu'elles créent se limitent au personnel administratif. Les guides et les chauffeurs ne sont employés qu'à temps partiel soit à la journée en faisant recours à des « *freelance* »¹⁶⁶ soit pour la durée de la saison touristique. Ce phénomène de précarité de l'emploi et la démotivation des principaux acteurs chargés d'agrémenter le séjour des hôtes font partie des principales causes de la baisse continue des flux touristiques.

L'autre aspect choquant réside dans le fait que les structures hôtelières ou touristiques sont souvent gérées par des personnes qui ne s'y connaissent pas tellement. Après l'obtention de la licence d'exercer, plusieurs propriétaires d'agences de voyages, par exemple, préfèrent y

¹⁶⁶ Guides indépendants

employer le frère, le cousin, la sœur ou le neveu au lieu de recourir aux services d'un professionnel qualifié et bien formé conformément aux textes réglementaires en vigueur.

Le tourisme comme tout autre secteur économique est régi par des textes or la tendance actuelle est de laisser de côté cette réglementation pour passer outre. Il ne suffit pas de disposer de moyens financiers pour ouvrir une agence de voyages ; la qualification des ressources humaines qui sont appelées à la gérer est nécessaire et indispensable pour garantir un service de qualité. Il en est de même des prestations offertes qui pèchent dans la monotonie. Depuis bientôt une décennie, toutes les grandes agences de voyages exerçant à Saly ou au Cap-Skiring ne proposent que les mêmes programmes d'excursion aux touristes.

A cet effet, une révision de l'attribution des licences doit être envisagée pour amener les responsables des agences à diversifier leurs prestations et à participer de manière plus concrète et significative au développement du tourisme. Il ne faudrait plus délivrer des licences de plein exercice pour le plaisir de le faire sinon l'accompagner de mesures sévères obligeant ces structures à faire du réceptif au même titre que la vente de documents de transport. C'est seulement par ce moyen que l'on pourra développer le « *incoming* »¹⁶⁷.

La pérennité de la pratique touristique de la destination suppose que le message véhiculé soit adapté aux réalités du territoire et centré sur des éléments distinctifs et concrets afin que son contenu soit conforme à l'expérience vécue par le touriste habituel. Il est absolument nécessaire de prendre en compte le caractère fortement influençable de la destination en tant que produit.

Dans cet esprit, la destination Sénégal doit d'être proactive, c'est-à-dire qu'elle doit être en mesure de définir des stratégies pour s'adapter et réagir face aux crises et aux bouleversements du secteur. Il est alors essentiel d'effectuer un diagnostic régulier des différents environnements et dégager les avantages stratégiques.

L'atomisation des professions touristiques est une entrave à l'évolution du secteur. Elle rend la protection des statuts trop précaire car l'organisation n'est pas centralisée. Chacun agit de son côté et pour son propre compte. C'est le cas de la profession de guide touristique qu'il conviendrait de redéfinir et de délimiter afin de parer à d'éventuelles erreurs.

L'application des différentes réformes préconisées en 2004 par le Ministère du Tourisme et des Transports Aériens sous l'égide Ousmane Masseck N'diaye¹⁶⁸ est nécessaire concernant la réglementation et la réorganisation de la profession de guide. En effet, l'échec du positionnement stratégique de la destination Sénégal sur les marchés émetteurs s'explique par plusieurs facteurs d'ordre structurel et endogène parmi lesquels l'insuffisance des moyens matériels et

¹⁶⁷ Les entrées

¹⁶⁸ Fut Ministre du Tourisme d'août 2001 à avril 2004 puis celui du Tourisme et des Transports Aériens de 2004 à 2007.

financiers ;l'absence d'une politique efficace de formation du potentiel humain et la non diversification du produit touristique.

La faiblesse de la part de marché de la destination dans le tourisme mondial doit inciter l'ANPT à revoir la politique touristique sur le plan organisationnel et promotionnel. Il s'agit de concentrer sinon regrouper les forces tout en améliorant les points faibles. Pour ce faire, Il faut d'abord travailler l'offre avant de penser à la demande par sa diversification et son positionnement sur le marché touristique mondial. A ce propos, plusieurs actions peuvent être entreprises ou renforcées. Il s'agit de bâtir, à la phase de conception et de la mise en œuvre du plan marketing touristique, l'image des territoires autour des attractions naturelles et culturelles.

En effet, l'analyse de l'environnement concurrentiel élargi suivant le modèle élaboré par Porter¹⁶⁹, nous fait constater que la structure étatique chargée de la promotion de la destination (ANPT) dispose de peu de marge de manœuvre. Cette structure se trouve dans un milieu où la concurrence est de plus en plus forte entre les destinations touristiques mondiales. C'est pourquoi si nous considérons que les prestataires de biens et services touristiques locaux sont les fournisseurs, leur pouvoir de négociation sera perçu comme faible puisqu'ils ne disposent pas d'une quasi-totale liberté sur les prix.

Dans cette configuration, les voyagistes ou « distributeurs » présents sur les marchés cibles qui décident librement de proposer ou non la destination, jouent un important rôle. Pour les produits de substitution, ils sont nombreux, excepté les ressources et les attraits touristiques uniques. Les éléments liés à la « nature », à la « culture » et au « balnéaire » qui représentent les principaux objectifs de la pratique touristique, peuvent se retrouver dans d'autres destinations. Quant aux nouveaux entrants, ils se limitent uniquement au nombre de pays existants à la surface du monde, car chaque pays représente une destination potentielle.

Le pouvoir de l'Etat serait difficile à prendre en compte puis qu'il est représenté par l'ANPT. Dans ce cas, il serait plus approprié d'évaluer le pouvoir des organisations intergouvernementales qui peuvent imposer ou fortement conseiller des lignes de conduites aux destinations touristiques. Le choix des touristes par rapport à une destination peut fortement dépendre de la qualité des territoires.

Face au pouvoir important des différents acteurs de son environnement, l'ANPT en tant que structure étatique doit intervenir en adoptant une démarche marketing centrée sur la communication du marketing mix afin d'informer, de conseiller, d'assister et de promouvoir, que ce soient les consommateurs, les distributeurs, ou les fournisseurs. Pour mieux définir la politique promotionnelle de la destination, il convient d'opter pour une stratégie adaptée au

¹⁶⁹ Van Laethem, Nathalie et Body, Laurence. *Le Plan marketing*. Paris: Dunod, 2008, p.31.

marché cible, d'autant plus qu'il s'agit d'un secteur d'activité international. Les spécificités des marchés cibles sont souvent inhérentes à des pratiques propres à une population et à une culture donnée. Ainsi, l'ANPT doit confier la promotion de la destination à une structure spécialisée en marketing touristique dans chacun des grands pays émetteurs potentiels.

Pour définir la stratégie de communication, la structure contractante doit, dans un premier temps, évaluer le positionnement du Sénégal sur le marché français. Cette connaissance du positionnement actuel du Sénégal est essentielle pour orienter de manière efficace la politique de communication.

Par ailleurs, l'adoption du principe de l'intelligence économique qui consiste à étudier et analyser le marché pour définir la stratégie, constitue un moyen efficace pour la pénétration du marché. Pour ce faire, il faut déceler les tendances avant la concurrence et obtenir ainsi un avantage concurrentiel qui permet de gagner des parts de marché.

Bien que le Sénégal demeure en Afrique occidentale le premier pays visité, cette situation n'est pas acquise définitivement. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner les chiffres de la croissance du tourisme et des recettes touristiques dans d'autres destinations comme le Cap vert et la Gambie. L'avenir du tourisme au Sénégal, de ses entreprises et de ses emplois est donc fonction de son développement. Ce dernier nécessite une stratégie globale qui prend en compte la spécificité de cette activité.

Elle tient à deux éléments qui déterminent le touriste dans l'achat d'une prestation touristique : la destination et les prestations. La destination doit répondre à une attente plus ou moins rationnelle qui tient à son imaginaire et s'attache à la promesse d'une satisfaction d'attentes qu'il s'agisse d'un séjour à la mer, à la campagne ou autre. Quant aux prestations touristiques, elles ne peuvent être considérées que dans leur intégralité et leur complexité.

Il s'agit d'un ensemble hétérogène de prestations secondaires qui ne se limitent pas seulement à l'hébergement ou à la restauration mais elles comprennent également la réservation, le transport et une multitude de services comme l'animation, l'environnement, la sécurité sanitaire et physique.

Outre, ces deux éléments, d'autres facteurs déterminent le choix du touriste : l'éloignement, le climat, le prix ou la qualité des prestations offertes. La conquête d'une clientèle revient, donc, à répondre à l'ensemble de ces paramètres.

Cependant, pour être efficace et répondre à l'ensemble des attentes de la clientèle, une démarche de qualité doit être globale et cohérente en adéquation avec la totalité des composantes des prestations offertes par les différents acteurs concernés.

Le niveau de qualité des prestations offertes aux touristes dépend, certes, du prix mais aussi et surtout des efforts mis en œuvre à chaque niveau de la prestation pour satisfaire le client. La satisfaction ou l'insatisfaction est un élément majeur dans la promotion de la destination. Satisfait, il est capable d'en convaincre cinq autres. Insatisfait, il peut en dissuader quinze autres.

C'est en partie le défi auquel le Sénégal est confronté face aux autres destinations comme le Cap-Vert. L'image touristique du pays s'est sensiblement détériorée ces dernières années. La destination est qualifiée de tourisme sexuel¹⁷⁰.

Dans un contexte particulièrement concurrentiel, notamment avec les voisins, aggravé par la situation née des attentats du 11 septembre 2001 et le ralentissement économique observé dans les pays développés comme la France, l'industrie touristique a l'obligation d'être toujours plus performante, et la destination « Sénégal » toujours attractive pour conquérir de nouveaux marchés et fidéliser sa clientèle.

Le tourisme est l'activité qui fait preuve de la croissance la plus spectaculaire au niveau mondial. Dans un contexte de mondialisation, elle représente un tremplin incontestable pour des pays émergents et en développement, vers la scène internationale.

Cependant, le pays veut développer le secteur du tourisme à un moment où la demande est de plus en plus exigeante, expérimentée et volatile. Il est donc nécessaire d'induire une prise de conscience à l'intérieur des zones réceptrices, notamment au niveau décisionnel, de la nécessité d'accroissement de la professionnalisation et de la spécialisation du tourisme, en particulier en adoptant une démarche de gestion de la destination inspirée des autres secteurs stratégiques de l'économie internationale et adaptée aux multiples particularités du domaine touristique.

Vu les moyens modestes dont le pays dispose, il serait judicieux de réorienter la stratégie de promotion. Le Fonds de Promotion Touristique (FPT) qui s'élève à 1,5 milliard FCFA ne peut pas supporter les coûts de plusieurs publicités audiovisuelles ou radiophoniques à l'étranger. Dès lors, il faudrait mettre à la disposition des promoteurs et des bureaux ouverts à l'étranger une documentation riche et conséquente susceptible de fournir des informations claires et objectives sur la destination « Sénégal ». La vocation touristique durable doit se refléter à travers la politique de promotion, car l'image touristique n'est rien d'autre que le reflet de l'orientation promotionnelle.

La consolidation des acquis doit aller de pair avec le renforcement et l'amélioration de l'offre touristique qui devrait se soumettre aux exigences et aux besoins des consommateurs. Le

¹⁷⁰L'Observateur du mercredi 30 septembre 2009, p.8.

combat essentiel doit être mené sur le plan national. Il consiste à assainir totalement le secteur et à éradiquer tous les obstacles qui entravent la bonne marche de l'activité touristique.

Sur le plan économique, il est envisageable dans le court terme d'encourager davantage les sénégalais à investir dans ce secteur pour le rendre moins extraverti. Les sénégalais investissent peu dans l'hôtellerie. Les cas de Saly et de Cap-Skiring sont plus édifiants. Parmi les 15 hôtels de Saly, seuls les Bougainvillées, Amaryllis, Royal Saly et le Savana Saly appartiennent à des Sénégalais.

Si aujourd'hui la promotion ne revêt pas le caractère qu'elle devait avoir, c'est parce que le tourisme échappe aux sénégalais et reste un monopole des étrangers qui y ont investi et qui feront tout pour rentabiliser leurs investissements. Ces étrangers se situent en amont tout comme aval de l'activité touristique au Sénégal.

En amont, ils investissent dans la construction des structures d'hébergement et dans la mise en place de moyens de transport. En aval, ils investissent dans l'orientation et la commercialisation de la destination Sénégal. Le tourisme sénégalais a besoin d'une certaine autonomie vis-à-vis de l'étranger pour asseoir une politique de promotion efficace et durable. Ne devrait-on pas diversifier l'offre touristique en intensifiant le tourisme de congrès et de réunion mais également développer l'écotourisme, l'agritourisme et le tourisme des nationaux à travers des mesures incitatives.

3.3.2 - La gestion concertée des ressources touristiques

Le milieu littoral est une zone où, jadis, régnait un équilibre relatif entre la nature et les hommes. Aujourd'hui, largement investi, il fait face à de profondes mutations des structures agraires qui causent de sérieux problèmes environnementaux. Dans ce contexte, la responsabilité de l'Etat est grande car il se doit de veiller sérieusement à l'application du Code de l'Environnement et du Domaine Public Maritime (DPM). L'Etat poursuit son désengagement au profit de la SAPCO qui semble peu soucieuse des problèmes perceptibles par le drainage des eaux usées, l'usage des produits chimiques et le rejet d'eaux polluées au niveau de la station de Cap-Skiring.

Après une expérience dans le tourisme intégré en Casamance et sa perte de vitesse liée aux conflits dans la région depuis plus de dix ans, et un développement souvent incontrôlé du tourisme balnéaire sur la côte, les orientations du développement touristique sont maintenant orientées vers la mise en valeur des terroirs et des milieux naturels. La politique touristique se tourne vers une diversification des produits en y intégrant les grands principes du développement durable. En s'appuyant sur les lois de décentralisation de 1996 et sur le contexte international actuel de participation des populations dans la gestion et la mise en valeur des ressources

naturelles et culturelles, le Sénégal confère aux collectivités locales le pouvoir de gérer et d'aménager leur espace.

Dans ce contexte et dans le but d'une gestion concertée de l'activité touristique, il apparaît plus que nécessaire d'engager des actions collectives et une synergie entre les acteurs touristiques concernés. En effet, la relance des activités touristiques dépend étroitement de la capacité de concertation de ces derniers et de la mise en commun des initiatives porteuses de développement. Cette capacité d'action collective fait référence à la capacité des acteurs à créer une synergie à travers une démarche de développement concerté. La réussite de l'action collective dépend comme le souligne François Merrien¹⁷¹ d'un ensemble de considérations qui valident le concept dans son sens premier.

La capacité des différents acteurs à mettre en œuvre des politiques de compétitivité économique socialement effectives permettant le développement humain suppose non seulement des opportunités à développer des « avantages stratégiques », mais aussi des formes spécifiques de coopération entre eux.

A cet effet, si le contexte international et les ressources internes qui représentent des avantages stratégiques sont des variables de départ pour la destination Sénégal, la capacité de les saisir de manière efficace économiquement dépend étroitement de variables sociétales. L'exploitation des ressources et surtout la possibilité de création d'un cercle social vertueux ne sont possibles que si les acteurs partagent un capital de confiance et que les règles de conduite sont mutuellement bénéfiques. Il n'est possible de promouvoir une politique d'amélioration de la compétitivité économique et de l'efficacité sociale que si l'on considère de manière sérieuse la question de la régulation conjointe (intégration sociétale).

La régulation conjointe fait référence à la capacité de créer des réseaux de participation et d'action collective. La politique d'amélioration de la compétitivité économique qui se soucie du développement social, doit avant tout s'attaquer à résoudre les problèmes inhérents à la question de l'action collective qui est contraire à la tendance rationnelle de l'acteur isolé qui ne prend en considération que son intérêt individuel.

Le degré et la capacité des relations entre les acteurs (et inversement les formes d'ignorance réciproque, de conflits, de méfiance et de trahisons (free rider)) constituent les variables principales qui expliquent la possibilité ou l'impossibilité d'établir une politique économique et sociale efficace.

L'efficacité économique et l'efficacité sociale ne peuvent exister qu'à la condition de créer la coopération, la confiance et la loyauté entre les acteurs dans la gestion des ressources

¹⁷¹Merrien, François Xavier. *L'État-providence*. Paris : PUF, « Que sais-je? », n° 3249, 1997, p. 32-40.

touristiques. Il ne peut exister de stratégies de compétitivité sociale efficace sans une capacité de mobilisation collective des acteurs pour atteindre les objectifs visés. D'où la nécessité de l'élargissement du rôle des acteurs touristiques locaux.

3.3.3 - L'élargissement des compétences touristiques des collectivités locales

Le Sénégal compte trois niveaux de collectivités locales de plein exercice : la commune, le département et la région. Cette organisation est relativement récente.

La décentralisation, c'est à dire le transfert de compétences de l'Etat vers des collectivités locales, n'a en effet véritablement pris son essor qu'au début des années quatre-vingt. La loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions est un texte clé en ce domaine.

Le plan général d'occupation des sols, les projets d'aménagement, de lotissement des périmètres affectés à l'habitation, ainsi que l'autorisation d'installation d'habitations ou de campements relèvent des compétences de la Communauté rurale. Mais, le tourisme n'est pas une compétence transférée¹⁷². Pourtant, les ressources qu'il utilise font partie des compétences transférées. D'abord, pour le patrimoine global, il s'agit du :

- patrimoine naturel : aires protégées, plans d'eau, montagnes, déserts ;
- patrimoine culturel :
 - ✓ matériel : monuments, vestiges, sites archéologiques, bâtiments;
 - ✓ immatériel : contes, légendes, danse, musique, etc. ;

Sur le plan touristique, il apparaît indispensable de doter les collectivités locales d'instruments politiques solides pour faire respecter l'ordre public et de veiller au respect des biens collectifs et individuels. La politique de réglementation et d'assainissement du secteur précédemment décrite doit être accompagnée de gardes fous et de mesures draconiennes en vue d'être strictement suivie. Il faudrait, en outre, mettre en place des structures capables de mieux organiser et réglementer le tourisme afin qu'il puisse répondre aux objectifs et aux enjeux du développement durable. A ce sujet, il faudrait décentraliser le tourisme ou à défaut décentraliser les structures et les services touristiques afin qu'ils soient plus proches des populations en les

¹⁷² Les neuf compétences transférées aux trois ordres de Collectivités locales sont : Domaine ; Environnement et gestion des ressources naturelles ; Santé, population et action sociale ; Jeunesse, sports et loisirs ; Culture ; Éducation ; Planification ; Aménagement du territoire ; Urbanisme et habitat.

élargissant au niveau de la Région, du Département, de l'Arrondissement et de la Communauté rurale.

Dans cette perspective, en plus du Ministère du Tourisme (dont les missions se limiteraient à définir, à orienter, à centraliser les actions et à coordonner la politique touristique), des services régionaux et des syndicats d'initiatives (dont les missions seraient maintenues), il faudrait créer un schéma des Comités Régionaux du Tourisme (CRT), des Comités Départementaux du Tourisme (CDT), des Comités d'Arrondissement de Tourisme (CAT) et des Communautés Rurales de Tourisme (Offices de Tourisme) qui s'occuperaient du tourisme et travailleraient dans des sens différents mais avec un seul objectif qui serait la bonne marche du tourisme et une meilleure promotion des territoires.

En outre, l'adoption d'un tel schéma permettrait, entre autres, de rapprocher le secteur touristique aux acteurs locaux et de résorber le taux de chômage des diplômés du secteur touristique qui, à leur tour, contribueraient de façon substantielle au renforcement de la qualité des prestations touristiques. Il permettrait également de mieux répartir les flux touristiques sur l'ensemble du territoire national en faisant disparaître ou réduire les disparités à travers une nouvelle stratégie d'émulation des acteurs de chaque région.

Le CRT aura comme mission principale de suivre l'évolution touristique au niveau régional et à contribuer à l'élaboration des objectifs à moyen terme du développement touristique régional dans le cadre d'un schéma régional de développement du tourisme et des loisirs. Il aura, entre autres, missions secondaires de coordonner et de valoriser des actions liées à l'économie touristique de la région, de promouvoir la région à l'échelle nationale et internationale, d'établir un partenariat avec les collectivités locales nationales et étrangères et de définir une stratégie régionale à moyen et long terme.

Le CRT pourra contribuer à la réussite de toute initiative ou action touristique d'intérêt régional. Il assurera le suivi des actions ainsi que les actions de communication et de promotion de la région. Par ailleurs, il soumettra au Conseil Régional un programme d'actions, annuel ou pluriannuel. Les modalités de soutien du Conseil Régional au CRT pourraient faire l'objet d'une convention de financement ; et le CRT remettra chaque année au Conseil régional un compte détaillé de ses interventions.

Dans cette perspective, les Comités Régionaux du Tourisme pourraient être regroupés au sein d'une Fédération nationale des CRT qui comportera une commission d'observation, dont le rôle sera notamment d'animer le réseau d'observatoires régionaux. Cette commission nouera des relations privilégiées avec la Direction du Tourisme sur le plan de l'observation économique.

L'Observatoire Régional du Tourisme (ORT) assurera une mission de veille et d'analyse stratégique. Il aura en charge l'analyse et l'interprétation de toutes les informations touristiques. Il observera les évolutions de l'économie et des comportements touristiques pour en retirer des prévisions par marché et par type de clientèle. Il est au service du CRT mais aussi des professionnels du tourisme. Il sera un organe d'aide à la décision stratégique pour le CRT et les professionnels du tourisme. Il favorisera la connaissance de l'activité touristique de la région par la collecte, l'interprétation et la restitution des données essentielles sur l'économie, la sociologie, la démographie et les tendances touristiques.

Ses missions essentielles pourraient être, entre autres, de :

- observer de façon transversale la structure et l'évolution de l'économie touristique et d'orienter les choix en matière d'aménagement, de politiques d'investissement, de production, de promotion et de vente pour assurer ainsi le développement de la région.
- réunir tous les moyens d'information sur l'économie, l'actualité et les conjonctures touristiques à l'échelle régionale, nationale et internationale.

Quant aux Comités Départementaux du Tourisme, ils seront au centre du système relationnel des territoires touristiques locaux. Ils serviront de lien entre l'Etat, la région et les Offices de Tourisme dont ils seront très proches. Ils seront au cœur des préoccupations des acteurs publics et privés du territoire, capables d'apporter une réponse technique globale aux touristes en leur proposant une offre renouvelée et diversifiée. Ils seront de véritables organes de proposition et d'exécution de la politique départementale du tourisme. Ils regrouperont, toujours sous forme associative, à la fois les élus politiques et les représentants des organisations socioprofessionnelles.

Les Offices de Tourisme et les Syndicats d'Initiative, dont les missions se résument essentiellement à l'accueil et à l'information du public, doivent être plus nombreux car ce sont eux qui sont plus proches des clients.

A ce titre, l'initiative du Syndicat d'Initiative de Thiès et la mairie de Joal (au niveau de la Petite-Côte) mérite d'être citée en exemple. Ils ont réussi, dans le cadre d'une meilleure gestion de l'activité touristique, à mettre en place un comité chargé de l'accueil et de l'accompagnement des touristes sur l'île de Fadiouth.

Il convient de rappeler qu'auparavant, les guides locaux qui sont originaires de la localité ne bénéficiaient pour la plupart d'entre eux, ni d'une formation, ni de pré-requis qui leur permettaient d'exercer. Par conséquent, ils ne disposaient pas de carte professionnelle car la Loi sénégalaise sur ce plan impose d'être titulaire d'un diplôme d'Etat pour être autorisé à exercer le métier de guide touristique.

Pour remédier à cette situation, des solutions intermédiaires satisfaisantes sont trouvées, comme la délivrance d'une autorisation d'exercer pour les guides expérimentés qui présentent des qualités professionnelles requises et pour ceux qui avaient un certain niveau d'étude.

Il faudrait le rappeler qu'avec cette mesure, ce sont aujourd'hui plus de 120 guides locaux¹⁷³ qui officient dans le secteur touristique à Fadiouth. L'accueil et l'accompagnement des touristes s'organisent à tour de rôle. Les touristes payent 1000 FCFA par personne. Le guide ne peut conduire qu'un groupe de quatre clients. Il reçoit une rémunération de 3500 FCFA. Les 500 FCFA qui restent sont destinés au syndicat de la commune. Les retombées économiques du tourisme sont significatives et sont directement ressenties par toute la communauté locale.

¹⁷³ Donnée recueillie lors de l'enquête de terrain auprès du Bureau des guides de Fadiouth en mars 2009.

Conclusion

Le tourisme est une activité dont l'aura s'étend au-delà des limites du secteur qui lui est propre. Porteur de richesses non négligeables pour les territoires, il bouleverse le circuit économique local en ouvrant de nouvelles perspectives, parfois au détriment des autres secteurs d'activités économiques. Parallèlement, il vient se « nourrir » du territoire dans lequel il se déroule et affecte par la même occasion son environnement naturel et sociétal.

En constance interaction avec tous les domaines de vie et d'activités du lieu dans lequel il s'inscrit, les effets que le tourisme produit peuvent être positifs ou négatifs, suivant la manière dont le secteur et l'activité sont gérés, planifiés ou organisés. En effet, plusieurs pays se sont lancés à corps perdu dans le développement de l'offre touristique. Ils ont laissé le tourisme s'établir de manière anarchique – mus par l'appât du gain – avec des incidences dramatiques sur l'environnement, la viabilité économique locale et la qualité de vie des populations résidentes.

Le littoral sénégalais est un parfait exemple de ces deux visages que porte l'activité touristique. Le tourisme a, tout d'abord, commencé à s'y établir au détriment de la stabilité écologique, économique et sociale des territoires en accentuant les menaces sur la fragilité intrinsèque du milieu au point de mettre en péril son existence même.

En effet, il est possible de renverser la situation à travers l'adoption de mesures pour éviter sa déchéance. C'est pourquoi, il faudrait que l'Etat mène une véritable politique de planification de l'aménagement touristique du littoral en adoptant une approche systémique qui évalue le phénomène d'implantation et d'exploitation des ressources et ses conséquences sur l'environnement dans sa globalité. Il s'agit, par ailleurs, d'adopter une politique cohérente d'aménagement, de planification et de gestion du territoire qui offre une perspective viable de développement touristique durable.

La mise en place de normes de qualité et la diversification de l'offre touristique supposent la création d'un Ministère du Tourisme digne de ce nom avec les professionnels qu'il faut, l'adoption d'une Charte du Tourisme qui définit tout l'organigramme du secteur, et même voire la création d'un Conseil Supérieur du Tourisme et de l'Hôtellerie, d'une Feuille de Réglementation de l'Hôtellerie et d'une Feuille de Réglementation des Guides de Tourisme.

La définition de normes de qualité permettra de conduire ensuite à la diversification de l'offre à travers l'écotourisme, l'agrotourisme, le tourisme culturel ou intégré. Toute cette gestion permettra des retombées sur les populations et sur la balance fiscale.

Un tourisme durable et profitable aux populations locales sous-entend la lutte contre l'insuffisance de l'information des populations sur le phénomène touristique, la dégradation des

mœurs, la faiblesse de l'accueil, l'absence des plans d'aménagement et l'inadaptation des textes aux réalités touristiques du pays.

Pour cela, une stratégie sur la formation doit être pensée après avoir procédé à l'évaluation de l'état des lieux sur le plan géographique et socioculturel des populations d'accueil. Le tourisme sénégalais est promis à un avenir prometteur. En effet, le processus de développement touristique dans lequel le pays s'est engagé ne pourra aboutir que sur le partenariat entre l'Etat, les professionnels, les collectivités locales et les populations à la base. Une forte synergie est nécessaire entre tous les acteurs vis-à-vis desquels le Ministère joue un rôle d'impulsion.

Par ailleurs, le secteur touristique doit être doté d'un observatoire au service des professionnels qui leur fournit des informations nécessaires à l'évolution de leur activité. De même, il faut impliquer la population locale au développement du secteur à travers la création de nouvelles unités d'hébergement ou des infrastructures d'animation afin qu'elles puissent bénéficier des retombés du secteur.

En plus, l'Etat ne doit pas limiter son champ d'action à travers l'élaboration de projets, mais il doit favoriser leur réalisation en mettant les moyens matériels et financiers nécessaires et leur suivi en impliquant les professionnels privés qui opèrent sur le terrain.

Cela doit déclencher le partenariat public-privé, comme à travers l'exemple du Conseil National du Tourisme (CNT) qui fut une brillante idée. D'autant plus que ce genre de partenariat est privilégié dans la zone Union Européenne et pousse même le parlement européen à réfléchir dans ce sens, afin de trouver un cadre institutionnel favorable.

CONCLUSION GENERALE

Le développement effréné du tourisme porte atteinte à la nature et aux habitants. Mais les aménagements touristiques sur le littoral sénégalais ont des incidences positives. En effet, en 1997 par exemple, le tourisme avait généré sur le plan économique près de 77 milliards de Francs CFA à l'échelle nationale ; plus du tiers de cette somme revenait à la station de Saly. Pour l'année 2007, les recettes touristiques ont été de l'ordre de 309,3 milliards de FCFA et les arrivées touristiques s'établissent à 874 623.¹⁷⁴

Sur le plan social, ces aménagements ont participé à la création d'emplois réduisant du coup le taux de chômage (75 000 emplois directs et 25 000 emplois indirects¹⁷⁵) dans les sous-secteurs de l'artisanat et de l'emploi féminin. Il s'affirme ainsi comme un moyen privilégié de lutte contre la pauvreté et de la promotion des femmes qui occupent en grand nombre des positions subalternes dans les hôtels et autres infrastructures touristiques.

En dépit de cette situation, résultent du développement touristique une mise en valeur abusive des régions, l'accroissement des pollutions engendrées par les voitures, les avions, l'appauvrissement progressif du milieu naturel, les nuisances liées aux rejets liquides et aux autres déchets solides. Le tourisme, grand consommateur d'eau, par l'arrosage des terrains de golf ou pour l'alimentation de piscines, prive d'une ressource vitale les régions souffrant de pénurie.

C'est pourquoi, nous préconisons un tourisme qui contribue à préserver et à rétablir les écosystèmes, car les espaces naturels intacts sont à la base de son dynamisme. Ceci demande des stratégies visant à faire un usage parcimonieux des ressources et à réduire les émissions de polluants.

En dépit des efforts consentis à Saly et ceux en cours de réalisation au Cap-Skirting, sommes-nous parvenus à arrêter la dégradation de l'environnement ? Les actions négatives sur le milieu naturel sont la conséquence de l'insalubrité des occupations illégales de terrains, les feux de brousse, la mauvaise gestion de l'espace. Pour que le tourisme soit durable à notre avis, il faut s'engager dans des comportements et principes de durabilité par exemple le tourisme écologique participe à la sauvegarde des régions réceptives, procure des revenus aux acteurs et améliore la qualité de vie des populations locales tout en veillant à son histoire, ses traditions, sa culture et assure un développement soutenable. En un mot, le combat contre les phénomènes d'occupation anarchique, l'exploitation abusive des richesses naturelles et la pollution sont un combat pluridisciplinaire, multisectoriel qui requiert une approche participative et un engagement volontariste de tous les citoyens.

¹⁷⁴Source : DEPT. MATRSPSI.

¹⁷⁵OMT. « Impacts du tourisme sur l'économie sénégalaise ». Madrid, 2003, p 3.

A l'heure de la mondialisation, ce concept de durabilité autorise beaucoup d'espoir pour le Sénégal qui continue à faire des efforts de promotion de l'écotourisme. Il a pris avec la SAPCO et tous les acteurs l'option de faire de la préservation et de l'exploitation des ressources naturelles, une base de développement de l'activité touristique.

Afin d'apporter des réponses aux interrogations suscitées par la problématique posée au départ, il est possible de créer des conditions d'un tourisme durable dans la stratégie de l'aménagement du territoire. Dans un premier temps, nous avons considéré les critères du développement durable du tourisme à travers les principales composantes de l'offre et de la demande touristique. Au regard de l'engouement croissant des clientèles pour le tourisme durable et de la faiblesse de l'offre actuelle sur le marché, nous avons conclu qu'il existe une opportunité majeure à ne pas rater en positionnant un nouveau modèle qui repose sur le développement durable.

Ensuite, nous avons évalué le potentiel d'action face aux caractéristiques du marché ce qui a conduit à formuler un diagnostic et des propositions d'activités et d'outils destinés à développer le tourisme durable au Sénégal. Il faudrait notamment renforcer la démarche qualité, mobiliser l'ensemble des acteurs et généraliser des actions en faveur du développement durable et de la protection de l'environnement.

A cet effet, nous préconisons une forme de tourisme qui contrôle, réduit, recycle les déchets, les produits nocifs et matériaux toxiques, corrosifs, infectieux ou inflammables. Il doit également gérer les réserves d'eau douce et le déversement des eaux résiduelles. Il doit également être sensible à la conservation des espaces protégés ou menacés, à l'esthétique du paysage. En un mot, développer une politique touristique décentralisée qui participe à sensibiliser les populations à la préservation de leur milieu naturel et environnemental et qui permet aux collectivités locales d'être les principaux acteurs du développement de ce secteur à la base.

En outre, nous estimons que le développement du tourisme écologique et la formation de ressources humaines de qualité participent sans nul doute pour le cas du Sénégal à l'atteinte des objectifs visés par les autorités à savoir « un tourisme sain et profitable à la population ».

Le tourisme est un créneau porteur d'espoir contre le chômage des diplômés de l'université au moment où des réformes sont en cours dans les universités sénégalaises et africaines accordant une importance accrue à la professionnalisation, c'est-à-dire, à une meilleure adéquation éducation-emploi.

En plus, dans presque toute l'Afrique francophone, les pays à vocation touristique n'offrent en général que des formations de premier cycle (Bac+2), ce qui fait que les cadres supérieurs, formés dans les institutions du Nord, sont en nombre insuffisant.

Le gouvernement du Sénégal souhaite orienter son tourisme vers le « haut de gamme ». Ce type de prestations n'est pas lié seulement à la construction d'installations hôtelières et touristiques mais d'abord, à une volonté politique réelle et affirmée de diversifier à la fois les produits et les marchés émetteurs ensuite de mieux prendre en compte l'environnement et enfin d'impliquer et responsabiliser les populations.

La vocation touristique de Saly et de Cap-Skirting est aujourd'hui indéniable. Dans une démarche de développement durable, il convient de concilier, d'une part, la préservation et la mise en valeur des paysages et des milieux naturels et d'autre part, la vie locale et l'exploitation touristique des lieux. La qualité doit être le maître mot et l'ambition première de la démarche. En effet, la qualité représente une garantie de sauvegarde de l'environnement et du cadre de vie, mais aussi une garantie de sécurité et de progrès économique et social.

Tous les pays récepteurs sont aujourd'hui capables d'offrir des installations hôtelières modernes. Mais, la différence se situe surtout au niveau de la capacité d'innovation continue du produit, de la création d'une image maîtrisée du territoire, de la qualité des services à la clientèle touristique, de la professionnalisation des acteurs et l'implication des populations locales à la définition des politiques touristiques. Celles-ci devraient s'appuyer sur le secteur pour en faire le levier de développement économique et social. C'est pourquoi la création des structures d'encadrement professionnelles et pluridisciplinaires s'avère indispensable pour former les acteurs susceptibles d'assurer la mise en place et l'exécution des plans d'actions stratégiques de relance du secteur de manière cohérente.

A défaut de faire du tourisme une compétence transférée, la solution se trouverait dans la mise en place d'une politique mettant les collectivités locales et les populations au cœur de tous les projets d'aménagement et de gestion des stations touristiques futures au Sénégal. Dans le même ordre d'idées, il faut penser à la requalification de la station touristique de Saly Portudal au niveau de la Petite-Côte et la mise en place d'un schéma d'aménagement plus global dans la station de Cap-Skirting qui, pour l'instant, sont les deux seules stations touristiques que compte le Sénégal.

D'une manière générale, l'évolution positive du tourisme intégré et de l'écotourisme augmente les revenus des populations locales, améliore la qualité de vie, et évite la dégradation des milieux fragiles.

D'une part, l'écotourisme peut aider la population locale à trouver du travail et des revenus substantiels à travers des marchés pour ses produits agricoles et son artisanat. D'autre part, il peut assurer des devises bien nécessaires l'Etat et aux collectivités territoriales sans menacer la permanence des ressources naturelles.

Dès lors, les retombées du tourisme, notamment l'écotourisme et agriculture, pourraient financer les projets destinés aux populations locales. Pour renforcer les externalités positives de cette activité au territoire d'accueil, il serait nécessaire de mettre en place un programme de « qualité de vie », tel le financement de projets sociaux, comme les cantines scolaires et des centres socio-éducatifs.

Dans la même perspective, cette démarche permettrait de renouer avec des pratiques culturelles traditionnelles. L'abandon des terres comme on le voit aujourd'hui constitue un gros risque pour le patrimoine culturel des territoires traditionnels. Les projets de coopératives vont devenir de véritables « entreprises de valorisation du patrimoine » historique et culturel.

Au terme de cette étude, nous avons constaté que tout site à vocation touristique doit concilier mise en valeur et préservation des paysages remarquables. Il s'agit de préserver des milieux particulièrement sensibles qui peuvent être dégradés, voire irrémédiablement détruits par une fréquentation touristique non maîtrisée et une occupation anarchique foncière.

Parvenir à dépasser les conflits qui peuvent exister entre les attentes et les aspirations des visiteurs et celles des communautés d'accueil, constitue à la fois une opportunité et un enjeu essentiel pour le développement et la préservation des sites touristiques littoraux. Il est important que tout le monde prenne conscience au sens large comme le défend l'ICOMOS¹⁷⁶:

« Le patrimoine naturel et culturel appartient à tous les hommes. Nous avons chacun un droit de responsabilité, de compréhension, d'appréciation et de conservation de ces valeurs universelles. »

L'ensemble de ces avantages et les fortes potentialités naturelles du Sénégal explique les raisons du choix du gouvernement à accorder la priorité au développement de ce type de tourisme. Néanmoins il faudrait densifier les infrastructures en construisant des routes et des sites pour mieux gérer le développement de cette activité.

Le problème de l'avenir du tourisme durable au Sénégal a conduit à préciser des possibilités d'orientations stratégiques devraient être appliquées à moyen ou long terme.

¹⁷⁶ ICOMOS : Conseil Interministériel des Monuments et des Sites est une ONG internationale qui regroupe plus de 107 pays. Elle est la conseillère scientifique et professionnelle du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO sur les aspects du patrimoine culturel et l'inscription de nouveaux sites. En 1999 au Mexique, l'ICOMOS a adopté une charte internationale du tourisme culturel.

Il est à noter que trop de tourisme balnéaire pourrait tuer le tourisme balnéaire. Ainsi, pour offrir une valeur marchande aux destinations touristiques les milieux naturels doivent être protégés.

D'ailleurs, ces espaces naturels épargnés sont même considérés à présent comme de véritables infrastructures touristiques. A ce propos, la destination Sénégal a encore de beaux jours devant elle si l'Etat, les collectivités locales, les professionnels et les populations privilégient le facteur naturel et environnemental dans l'exploitation touristique du territoire.

Pour atteindre le niveau de développement économique et social, l'activité touristique doit être correctement planifiée et bien gérée, sans quoi les effets bénéfiques tant attendus peuvent se traduire en conséquences préjudiciables pour les hommes et pour le milieu naturel. Il est indéniable que le développement anarchique et spéculatif du tourisme constitue un handicap majeur à une bonne protection et à l'utilisation du patrimoine naturel et culturel.

Pour terminer, nous pouvons dire ainsi pour paraphraser Arthur Haulot que nous ne pouvons pas songer ici épuiser le sujet. Il présente une panoplie de réalités et de potentialités que le temps dont nous disposons ne pourrait réellement y suffire. Nous espérons seulement avoir balisé les pistes de réflexions qui doivent être explorées systématiquement si l'on veut prendre une mesure plus exacte du tourisme contemporain.

Bibliographie

La bibliographie, ici présentée, rassemble seulement les ouvrages, les articles de presse, les thèses et mémoires, les rapports et documents administratifs et les sites Internet que nous avons effectivement consultés, lus ou cités au moment de la rédaction finale de notre recherche. Elle n'est donc pas exhaustive, mais sélective sur la base du sujet de nos réflexions. Par souci de clarté, et pour faciliter sa lecture, nous choisissons de la structurer en six grandes parties.

1. OUVRAGES

AISNER, Pierre, PLUSS, Christine. *La ruée vers le soleil. Le tourisme à destination du Tiers monde*. Paris : L'Harmattan, 1983, 285 p.

AMALOU, Pierre, BARIOULET, Hervé, et VELLAS, François.(Dir.).*Tourisme, éthique et développement*. Paris : L'Harmattan, 2001, 303p.

AMIROU, Rachid. *Imaginaire touristique et sociabilité du voyage*. Paris : PUF, 1995,281 p.

AMIROU, Rachid, BACHIMON, Philippe. *Le tourisme local : une culture de l'exotisme*. Paris : L'Harmattan.2000, 237 p.

APOSTEL, Louis. *Population, développement, environnement : pour des regards interdisciplinaires*, Paris :L'Harmattan, 2001, 249 p.

ARTHUR, Tibessac. *Le tourisme dans la politique de développement économique du Sénégal*. Paris : Le monde en développement, Tome 13,n° 52, 1985, 529 p.

BA, Alioune, CAIRE, Gille, et al. « *Tourisme et innovation. La force créative des loisirs* », Paris : L'Harmattan, 2007, 188 p.

BAILLY, S. Antoine. *L'organisation urbaine, théorie et modèle de recherche d'urbanisme*. Paris : MED, 1978, 272 p.

BALFET, Michel, M.N.Bonton, C. Balfet et Clauzel. *Marketing dans les industries de l'accueil : Hôtellerie-Tourisme*. Paris : BPI, 1994, 286 p.

BANZHAF, Mathias, DRABO, Boureima, GRELL, Hermann.« Du conflit au consensus, les pasteurs et agro-pasteurs de Kishi Beiga (Burkina Faso) optent pour la cogestion de leurs ressources naturelles ». In *Securing the commons* n° 3, Nottingham, GB: Russel Press, 2002, 38p.

BARETJE, René et THUROT, Jean- Marie.« Le tourisme de masse : deux aspects d'un même phénomène complexe ».In : *Tourisme et développement*, Rueschlikon-Zurich : Gottlieb Duttweiler Institut, 1979, p. 29-41.

BARLET, Sandra, COLLOMBON, Jean-Marie et RIBIER, Danièle (Dir.).*Tourisme solidaire et*

- développement durable*. Paris : GRET, 2004, 120 p.
- BARON-YELLES, Nacima. *Le tourisme en France, Territoires et stratégies*. Paris : Armand Collin, 1999, 219 p.
- BARRE, Jean. *Vendre le tourisme culturel*. Paris: Economica, IESA, 1995, 316 p.
- BARTHES, Cédric. *Méthode et outils pour bâtir une stratégie touristique de territoire*. Paris : Guide d'ingénierie territoriale, La lettre du cadre territorial, 2005, 110 p.
- BASTIE, Jean et DEZERT, Bernard. *L'Espace urbain*. Paris : Masson, 1980, 384 p.
- BAUMOL, William-T., OATES, Wallace-E. *The theory of environmental policy*. Cambridge: Cambridge University Press, 1988 (2^e éd.), 299 p.
- BAYLE, Dominique. HUMEAU, Marie-Sophie. *Valoriser le patrimoine de sa commune par le tourisme culturel*. Paris : Moniteur, 1992, 197 p.
- BEAU, Bruno. *Développement et aménagement touristiques*. Paris : Bréal, 1992, 110 p.
- BEAUD M. et CALLIOPE, LARBI BOUGUERRA M. (Dir.). *L'Etat de l'environnement dans le Monde*. Paris : La découverte, 1993, 438 p.
- BENSAHEL, Liliane, DONSIMONI M. (Dir.). *Le tourisme, facteur de développement local*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, édit., Coll. « Polémique, Débats, échange », 190 p.
- BERGERY, Line, *Qualité globale et tourisme*. Paris : Economica, 2002, 236 p.
- BESANCENOT, Jean-Pierre. *Climat et tourisme*. Paris : Masson, 1980, 224 p.
- BETEILLE, Roger. *Tourisme vert*. Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? », 1996, 127 p.
- BORET, Alain. *Itinéraires de tourisme avec annales*. Paris : PUF, 2^e éd., Coll. « psychologie d'aujourd'hui », 1990, 301 p.
- BOTTI Laurent, PEYPOCH Nicolas et SOLONANDRASANA Bernard. *Ingénierie du tourisme : concepts, méthodes, Applications*. Bruxelles : De Boek Université, 2008, 167 p.
- BOURDIEU, Pierre. *La destination. Critique sociale du jugement*, Paris : Editions de Minuit, 1979, 670 p.
- BOYER, Marc. *L'invention du tourisme*. Paris : Gallimard, Coll. « Découvertes », 1996, 160 p.
- BOYER, Marc, VIALON, Philippe. *La communication touristique*. Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? », 1994, 128 p.
- BOYER, Marc. *Le tourisme*. Paris : Nouvelle édition, 1982, 283 p.
- BRUCKNER, Pascal, FINKIELKRAUT, Alain. *Au coin de la rue, l'aventure*. Paris : Ed. Du Seuil, 1979, 226 p.
- BRUNET, Roger. *L'aménagement du territoire : imposture ou ardente obligation ?* Paris : Edition n° 1, 1994.

- CACCOMO, Jean-Louis, Bernardin, SOLONANDRASANA. *L'Innovation dans l'industrie touristique : Enjeux et stratégies*. Paris : L'Harmattan, 2006, 156 p.
- CARIOU, Jean Jacques. *Dictionnaire de marketing : hôtellerie, tourisme, restauration*. Clichy : Editions BPI, 2005, 272 p.
- CAZES, Georges, LANQUAR, Robert, RAYNOURD, Yves. *L'aménagement touristique et le développement durable*. Paris : PUF, 5^e éd., Coll. « Que sais-je ? », 2001, 128 p.
- _____. *Fondements pour une géographie du tourisme et des loisirs*. Paris : Bréal, 1992, 192 p.
- CAZES, Georges. *Les nouvelles colonies de vacances ? Le tourisme international à la conquête du Tiers Monde*. Paris : L'Harmattan, 1989, 336 p.
- CAZES, Georges. *Tourisme et Tiers-Monde. Bilan controversé*. Paris : L'Harmattan, 1992, 207 p.
- CAZES, Georges. *Le tourisme international, mirage ou stratégie d'avenir ?* Paris : Hatier, 1989, 196 p.
- CAZES, Georges, POTIER, Françoise. *Le tourisme urbain*. Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? », 1996, 128 p.
- CAZES, Georges. *Les fondements géographiques du tourisme*. Rosny : Bréal, 1992, 319 p.
- CAZES, Georges, POTIER, Françoise et al. *Le tourisme et la Ville : expériences Européennes*. Paris : L'Harmattan, 1998, 198 p.
- CELSO, Furtudo. *Théorie du développement économique*. Paris : PUF, 1976, p. 203.
- CERON, Jean Paul, DUBOIS, Ghislain. *Guide d'évaluation- Le tourisme durable dans les Destinations*. Paris : PUL, 2002, 167 p.
- CHAZAUD, Pierre. *Management du tourisme et des loisirs sportifs en plein air*. Paris : PUS, 2004, 305 p.
- CHOAY, François. *L'allégorie du patrimoine*. Paris : Seuil, 1992, 275 p.
- CLARY, Daniel. *Le tourisme dans l'espace français*. Paris : Masson, 1993, 358 p.
- COLARDELLE, Michel, MONFERRAND, Alain. *Economie touristique et patrimoine culturel*. Paris : La Documentation française, 1995, 148 p.
- COLLOMBON, Jean-Marie, BARLET, Sandra, RIBIER, Danièle. *Tourisme solidaire et développement durable*. Paris : Les Ed. Du Gret, 2004, 120 p.
- CORBIN, Alain. *Le territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage 1750-1840*. Paris : Aubier, 1988, 407 p.
- CUARESMA, Michel, PECQUEUR, Bernard. *Mener un projet de développement local*. Paris : Les Editions d'organisation, Coll. Service Public, 1996, 116 p.
- CUVELIER, Pascal. *Anciennes et nouvelles formes de tourisme. Une approche socio-*

- Economique*. Paris : L'Harmattan, 1998, 238 p.
- _____ et al. *Patrimoine, modèles de tourisme et développement local*. Paris : L'Harmattan, 1994, 224 p.
- DEBARBIEUX, Bernard. *Tourisme et montagne*. Paris : Economica, 1995, 108 p.
- _____. *Chamonix les coulisses de l'aménagement*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 1990, 480 p.
- DECROLY, Jean Michel, DUQUESNE, Anne-Marie, DELBAERE, Roland, DIEKMANN, Aya. *Tourisme et société : mutations, enjeux et défis*. Bruxelles : MED, 2006, 244 p.
- DE KADT, Emmanuel. *Tourisme, passeport pour le développement : regards sur les effets culturels et sociaux du tourisme dans les pays en développement*. Paris : Economica, 1979, 346 p.
- DELAMARRE, Alette. In CARO, Patrice, DARD, Olivier, DAUMAS, Jean-Claude (Dir.). *La politique d'aménagement du territoire : racines, logiques et résultats*. Paris : PUR, Espaces et territoires, 2002.
- DE LA ROCHEFOUCAULD, Béatrice. *L'économie du tourisme*. Paris : Bréal, 2002, 287 p.
- DELOUCHE, Daniel. *La découverte de la Bretagne*. Lille : Presses Universitaires de Lille III, 1978.
- DEPREST, Florence. *Enquête sur le tourisme de masse : l'écologie face au territoire*. Paris : Belin, 1997, 227 p.
- DE SINGLY, François. *Les uns avec les autres*. Paris : A. Colin, coll. Individu et Société, 2003, 272 p.
- DEWAILLY, Jean Michel, « Mise en tourisme et touristification ». In Amirou, Rachid, Bachimon, Pierre, Dewailly, Jean-Marie et Malézieux, Jean (coord.). *Tourisme et souci de l'autre. En hommage à Georges Cazes*. Paris : L'Harmattan, coll. Tourismes et sociétés, 2005, 362 p.
- _____, FLAMENT, Emile. *Le Tourisme*. Paris : SEDES, 2000, 192 p.
- _____. *Tourisme et aménagement en Europe du Nord*. Paris : Masson, 1990, 288 p.
- _____, FLAMENT, Emile. *Géographie du tourisme et des loisirs*. Paris : SEDES, coll. Dossiers des images économiques du monde, n° 15, 2000, 287 p.
- _____, SOBRY, C. *Récréation, re-création : tourisme et sport dans le Nord-Pas-de-Calais*, Paris : L'Harmattan, coll. Tourismes et sociétés, 1997, 304 p.
- _____. *Tourisme et géographie entre pérégrinité et chaos ?* Paris : L'Harmattan, coll. Tourismes et sociétés, 2006, 221 p.
- DI MEO, Guy. *L'homme, la société, l'espace*. Paris : Antropos, 1991, 319 p.

- DIOUF, Binta Sène. *Etude géographique du tourisme au Sine Saloum (Iles du Saloum et environs et en Gambie : quelques résultats de recherche)*. Dakar : IFAN, mai 1984, 9 p.
- DI SABATO, Ana. *Théories du développement et stratégies de développement touristique en Afrique*, Genève : IUED, 1993, 312 p.
- DOLLFUS, André, D'ARTODEV. « Les enjeux et défis du tourisme responsable ». In : COLLOMBONDREYFUS-SIGNOLES, Catherine. *Structures et Organisation du tourisme en France*. Paris : Bréal, 1992, 190 p.
- DUBRULE, Paul. *Tourisme en France. Les enjeux pour 2020*. Paris : Le Cherche Midi, 2005, 95 p.
- DUHAMEL, Philippe, SACAREAU, Isabelle. *Le Tourisme dans le monde*. Paris : Armand Collin, 1998, 224 p.
- _____. *Mondes urbains du tourisme*. Paris : Belin, 2007, 203 p.
- _____, KNAFOU, Rémy. « Le tourisme dans la centralité parisienne ». In SAINT-JULIEN, Thérèse, RENAULD, Le GOIX (Dir.). *La métropole parisienne : centralités, inégalités, proximités*. Paris : Belin, 2007, NBRE PP.
- DUMORTIER, Brigitte. *Les littoraux maritimes*. Paris : Edition du Temps, 1998, 159 p.
- DUMOULIN, Marc, KERGREIS, Françoise. *Les offices de tourisme et les syndicats d'initiative*. Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? », 1999 (2^e éd.), 128 p.
- DUPONT, Louis. *Contribution à l'étude des dimensions économiques du tourisme et des Voyages*. Paris : L'Harmattan, Economiques, 2002, 64 p.
- _____. *Contribution à l'étude des dimensions économiques du tourisme et des voyages*. Paris : L'Harmattan, Economiques, 2002, 624 p.
- EQUIPE MIT. *Tourisme 2. Moments de lieux*. Paris : Belin, 2005, 349 p.
- ESCOUROU, Pierre. *Tourisme et environnement*. Paris : SEDES, 1993, 240 p.
- FABRY, H. Nathalie. *Tourisme et développement*. Paris : De Boeck, 2004, 125 p.
- FABRE, Pierre. *Tourisme international et projets touristiques dans les pays en développement*. Paris : Ministère de la coopération, 1979, 216 p.
- FARET, Laurent. *Les Territoires de la mobilité*. Paris : CNRS, 2004, 351 p.
- FAURE, Alain, GERBAUX, Françoise, MULLER, Pierre. *Les entrepreneurs ruraux, agriculteurs, artisans, commerçants, élus locaux*. Paris : L'Harmattan, 1989, 206 p.
- FILIATRAULT, Pierre. *Comment faire un plan marketing stratégique*. 2^e éd. Montréal : Les éditions Transcontinental, 1999, 387 p.
- FRANCK, Michel. *Tourisme, touristes, sociétés*. Paris : L'Harmattan, 1998, 255 p.
- FREMEAUX, Philippe (Dir.). *Le Tourisme autrement, Alternatives Economiques*. Paris : Ed.

- Autrement, 2008, 152 p.
- FROCHOT, Isabelle, LEGOHEREL Pierre. *Le marketing du tourisme*. Paris : Dunod, 2007, 276 p.
- FROIDURE, Jean. *Du Tourisme social au Tourisme associatif*. Paris : L'Harmattan, 1999, 190 p.
- GONDOLO, Alain. *Eco-gestion et éco-construction dans l'hôtellerie*, Paris : ODI France, 2007, 120 p.
- GRANIER, Robert et ROBERT, Martine. *Culture et structures économiques. Vers une économie de la diversité ?* Paris : Economica, 2002, 310 p.
- GREFFE, Xavier. *La valeur économique du patrimoine : la demande et l'offre de monuments*. Paris : Economica, 1990, 253 p.
- GRIFFON, Michel. *Développement durable ensemble ?* Paris: Platypus Press, CIRAD, 2003, 152p.
- GROLLEAU, Henri, RAMUS, André. *Espace rural, espace touristique. Le tourisme à la campagne et les conditions de son développement en France*. Paris : La Documentation française, coll. « Rapports officiels », 1986, 382 p.
- HARRIBEY, Jean-Marie. *Le développement a-t-il un avenir? Pour une économie solidaire et Econome*. Paris : ATTAC, Mille et une nuit, 2004.
- _____. *Le développement soutenable*. Paris : Economica, 1998, 112 p.
- HOERNER, Jean-Michel. *Géographie de l'industrie touristique*. Paris : Ellipses, 1997, 256 p.
- _____. *Traité de Tourismologie : Pour une nouvelle science touristique*. Perpignan : Presses Universitaires de Perpignan, coll. Etudes, 2002, 191 p.
- HONEY, Marta. *Ecotourism and Sustainable Development: Who Owns Paradise?* Washington, D.C: Island Press, 1999, 551 p.
- HOUÉE, Paul. *Le développement local au défi de la mondialisation*. Paris : L'Harmattan, 2001.
- _____. *Les politiques de développement rural. Des années de croissance au temps de l'incertitude*. Paris : Economica, 1996, 321 p.
- HUET, Armand, RABEYRIN, Nathalie, SULTAN, Marie-Dominique, *Action touristique*, Paris : Bréal, 1998, 320 p.
- HAULOT, Arthur. *Tourisme et Société*. Bruxelles: Labor, 1995, 41 p.
- HULOT, Nicolas. *Combien de catastrophes avant d'agir ?* Paris : Le Seuil, juin 2003, 190 p.
- JOLLIVET, Marcel. *Le développement durable, de l'utopie au concept*. Paris : Elsevier, 2001, 288 p.
- KNAFOU, Rémy. *Atlas de France, Volume Tourisme Loisirs*. Paris : La Documentation Française- Reclus, 1997, 126 p.
- _____, BRUSTON, Mireille, DEPREST, Florence, DUHAMEL, Philippe, GAY, Jean-

- Christophe, SACAREAU, Isabelle. « Une approche géographique du tourisme ». In : *L'Espace géographique*, vol. 27, n°4, 1997, p. 194-203.
- _____ (Dir.). *La planète « nomade ». Les mobilités géographiques d'aujourd'hui*, Paris : Belin, 1998, 247 p.
- _____. In STOCK, Mathis, (Coord.). *Tourisme, lieux, acteurs et enjeux*. Paris : Belin, Chapitre 6, 2003, 304 p.
- LAHIRE, Bernard. *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*. Paris : Editions de la Découverte, 2004, 778 p.
- LANGLOIS, Michel et TOCQUER, Gérard. *Marketing des services : Le défi relationnel*. Montréal : Gaëten Morin, 1992, 188 p.
- LANGUILLON, Pascal (Dir.). *Tourisme durable, le Guide du Routard*. Paris : Hachette Tourisme, mai 2008, 160 p.
- LANQUAR, Robert. *Sociologie du tourisme et des loisirs*. Paris : PUF, 3^e éd., Coll. « Que sais-je ? », 1994, 128 p.
- _____. *Agences et industrie du voyage*. Paris : PUF, 3^e éd., Coll. « Que sais-je ? », 1995, 128 p.
- _____. *L'économie du tourisme*. Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? », 1994 (6^e éd.), 128 p.
- _____, Robert, HOLIER, Robert. *Le marketing touristique*. Paris : PUF, 5^e éd., Coll. « Que sais-je ? », 1996, 128 p.
- _____. *Le Tourisme international*. Paris : PUF, 6^e éd, Coll. « Que sais-je ? », 1995, 128 p.
- _____, TAYNOURD, Yves. *Le tourisme social et associatif*. Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? », 1995 (5^e éd.), 128 p.
- LATOUCHE, Serge. *Faut-il refuser le développement ?* Paris : PUF, Economie en liberté 1986, 216 p.
- _____. *La planète uniforme*. Paris : Climats, 2000, 200 p.
- LAURENT, Alain (Dir.). *Caractériser le tourisme responsable*. Paris : DGCID, 2003, 68 p.
- LAZZAROTTI, Olivier. *Les loisirs à la conquête des espaces périurbains*. Paris : L'Harmattan, 1995, 320 p.
- _____, VIOLIER, Philippe. *Tourisme et patrimoine : un moment du monde*. Angers : Université d'Angers, 2007, 246 p.
- LEMESTREL, Sarah. *La voie des Cadiens, tourisme et identité en Louisiane*. Paris : Belin, coll. Histoire et Société, Cultures Américaines, 1999, 430 p.
- LEQUIN, Marie. *Ecotourisme et gouvernance participative*. Canada : PUQ, 2001, 254 p.

- LEVINAS, Emmanuel. *Ethique et infini*. Paris : Fayard, 1982, 120 p.
- LOPEZ, Ornat, CORREAS, Elena. *Evaluation et Opportunités des Réseaux et Plans d'action*, Malaga : Spain, 2003, 151 p.
- LOVELOCK, Christopher et LAPERT, Denis. *Marketing des services: Stratégie, outils, management*. Paris : Publi Union, 1999, 620 p.
- LOZOTO-GIOTART, Jean-Pierre. *Géographie du tourisme : de l'espace regardé à l'espace consommé*. Paris : Masson, 1990, 237 p.
- _____. *Méditerranée et tourisme*. Paris : Masson, 1989, 216 p.
- _____. *Géographie du tourisme : de l'espace consommé à l'espace maîtrisé*. Paris : Pearson Education France, 2008, 330 p.
- _____ et BALFET, Michel. *Management du tourisme : les acteurs, les produits, les marchés et les stratégies*. Paris : Pearson, 2004, 376 p.
- MACOUIN, Dominique, PIERRE, Isabelle. *Le tourisme de nature*. Paris : AFIT, 2003, 104 p.
- MANTEL, Christian (Dir.). *Tourisme et développement durable*. Paris : Calmann-Lévy, coll. Ingénierie touristique, 2007, 107 p.
- MARTIN, Boris. *Voyager autrement*. Paris : Edition Charles Léopold Mayer, 2002, p. 50
- MARTIN, Jean.-Yves. *Développement durable ? Doctrines, Pratiques, Evaluations*. Paris : IRD, 2002, 344 p.
- MASURIER, Didier. *Hôtes et touristes au Sénégal : imaginaires et relations touristiques de l'exotisme*. Paris : Montréal : L'Harmattan, 1998, 255 p.
- MAURER, Meschtild. *Tourisme, prostitution, sida*, Paris : L'Harmattan, Cetim, 1992. 182 p.
- MERCHADOU, Chantal. *La promotion de la protection de l'environnement et du développement durable en matière de tourisme*. Paris : SET, 2000.
- MERCIER, Serge. *L'éthique dans les entreprises*. Paris : La Découverte et Syros, 1999, 120 p.
- MERLIN, Pierre. *Tourisme et aménagement touristique : des objectifs inconciliables ?* Paris : La Documentation Française, 2001, 231 p.
- _____. *Géographie humaine*. Paris : PUF, 2000 (2^e éd.), 578 p.
- _____, CHOAY, Françoise et al. *Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'aménagement*. Paris : PUF, 2000 (3^e éd.), 926 p.
- MERLOT, Patrice. (Dir.). *Le développement durable : un objectif incertain*. Paris : La Documentation française, 2003, 32 p.
- MERRIEN, François Xavier. *L'État-providence*. Paris : PUF, « Que sais-je? », n° 3249, 1997, 128 p.
- MESPLIER, Alain, BLOC-DURAFFOUR, Pierre. *Le tourisme dans le monde*. Paris : Bréal, 2006, 335p.

- MICHAUD, Jean-Luc et al. *Tourisme, chance pour l'économie, risque pour les sociétés ?*
Paris : PUF, 1992, 306 p.
- _____. *Les institutions du tourisme*. Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? », 1995,
128 p.
- _____. *Le tourisme face à l'environnement*. Paris : PUF, 1983, 234 p.
- MICHEL, Franck et al. *Tourismes, touristes, sociétés*. Paris : L'Harmattan, 1998, 376 p.
- MIOSSEC, Alain. *Les littoraux entre nature et aménagement*. Paris : Sedes, 1998, 191 p.
- MIOSSEC, Jean-Marie. *Géographie humaine des littoraux maritimes*. Paris : Sedes, 1998,
471 p.
- MOINET, Françoise. *Le tourisme rural*. Paris : Editions de la France agricole, 1993, 272 p.
- ORIGET DU CLUZEAU, Claude. *Le tourisme culturel*. Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? », 1998,
128 p.
- PANHUYS, Henry. *La fin de l'occidentalisation du monde ? De l'unique au multiple*,
Paris : L'Harmattan, 2004, 536 p.
- PASKOFF, Roland. *Les littoraux, Impacts des aménagements sur leur évolution*. Paris : Armand
Colin, 1998, 260 p.
- PASQUALINI, Jean Pierre, B. Jacquot. *Tourismes*. Paris : Dunod, 1989, 370 p.
- PATIN, Valéry. *Tourisme et patrimoine en France et en Europe*. Paris : La Documentation
française, Coll. « Les études », 1997, 174 p.
- PEARCE, Douglas G., NONKOUNI, Koudnoa-ga. *Géographie du tourisme*. Paris : Nathan,
1993, 352p. (trad. de : *Tourism Today : a geographical Analysis*, Longman, Londres,
1987).
- PECQUEUR, Bernard. *Le développement local, pour une économie des territoires*. Paris : Syros,
1989, 132 p.
- PELE-BONNARD, Catherine. *Marketing et tourisme : première rencontre*. Paris : Chiron, 2002,
191 p.
- PELISSIER, Paul. *Les paysans du Sénégal : les civilisations agraires du Cayor à la
Casamance*. St-Yrieix : Fabrègue, 1966, XV+ 939 p.
- PERROT, Françoise. *Pour voyager autrement*. Paris : Planète solidaire, 1992, p. 40.
- PICARD, Michel. *Littoral français*. Paris : La Documentation française, 1973, 268 p.
- _____. *Tourisme culturel et culture touristique à Bali*. Paris : L'Harmattan,
Tourisme et Sociétés, 1995, 217 p.
- PIGOU, Arthur Cécile. *L'économie de bien-être*. Paris : Dalloz, 1958, 222 p.
- PY, Pierre, BOULOIS, Jean. *Droit du tourisme*. Paris : Dalloz, 2002, 444 p.
- _____. *Le tourisme, un phénomène économique*. Paris : La Documentation française, coll.

- « Les Etudes », 1996, 156 p.
- RABOTEUR, Joël. *Introduction à l'économie du tourisme*. Paris : L'Harmattan, 2000, 152 p.
- RACINE, Pierre. *Mission impossible? L'aménagement touristique du littoral Languedoc-Roussillon*. Paris : Midi- Libre, 1980, 293 p.
- RAUCH, André. *Les vacances*. Paris : PUF, coll., « Que sais-je ? », 1996, 422 p.
- RAYNOUARD, Yves. *Le tourisme social ; de l'illusion au renouveau ?* Paris : Syros, 1986, 192 p.
- RIST, Gilbert (Dir.). *La culture. Otage du développement ?* Paris : L'Harmattan, 1994, 192 p.
- _____. *Le développement, Histoire d'une croyance occidentale*. Paris : Presses de Sciences Po, 432 p.
- SACAREAU, Isabelle, VACHER, Luc (Dir.). *La mise en tourisme des lieux et des espaces, Processus, périodisations et variations régionales*. La Rochelle : LET-OTELLO, Actes des XXVII^e Journées de la Commission Nationale de Géographie du Tourisme et des Loisirs (3-4-5 mai 2000 à La Rochelle), 2001, 171 p.
- _____. *Porteurs de l'Himalaya, le trekking au Népal*. Paris : Belin, Mappemonde, 274 p.
- SACHS, Ignacy. *L'écodéveloppement*. Paris : Syros, 1993, 120p.
- _____. *Stratégies de l'écodéveloppement*. Paris : Economie et Humanisme, Ouvrières, 1980, 120 p.
- SAGLIO, Christian. *Guide de Dakar et du Sénégal*. Dakar : Société Africaine d'Édition, 147 p.
- SARLET, Atavie M., MANCO, Atay A. *Tourismes et diversités : facteurs de développement*. Paris : L'Harmattan, 2008, 144 p.
- SEABROOK, Jérémy. *En finir avec le tourisme sexuel impliquant des enfants : l'application des lois extra territoriales*. Paris : L'Harmattan, 2002, 223 p.
- SEGUI, Lunas Miguel. *Les nouvelles Baléares. La rénovation d'un espace touristique Mythique*. Paris : L'Harmattan, Tourismes et Société, 1995, 232 p.
- SPLINDER, Jacques. *Le tourisme au XXI^e siècle*. Paris : L'Harmattan, 465 p.
- SPIZZICHINO, Robert. *Les marchands de bonheur, perspectives et stratégies de l'industrie française du tourisme et des loisirs*. Paris : Dunod, 1991, 328 p.
- STOCK, Mathis (coord.), DEHORNE, Olivier, DUHAMEL, Philippe, GAY, Jean-Christophe, KNAFOU, Rémy, LAZZAROTTI, Olivier, SACAREAU, Isabelle. *Le tourisme. Acteurs, lieux et enjeux*. Paris : Belin, 2003, 299 p.
- SUE, Roger. *Vers une société du temps libre ?* Paris : PUF, 1982, 176 p.
- _____. *Vivre en l'an 2000*. Paris : Albin Mic, 1985, 234 p.
- TEBOUL, James. *Le temps des services*. 4^e éd. Paris : Editions d'organisation, 2002, 570 p.

- TINARD, Yves. *Le Tourisme : Economie et Management*. Paris : Louis Jean, 1992, 500 p.
- TISSOT, Laurent. *Naissance d'une industrie touristique, les Anglais et la Suisse au XX^e*.
Lausanne : Editions Payot, 2000, 302 p.
- TOCQUER, Gérard et ZINC, Michel. *Marketing du tourisme*. Montréal : Gaëten Morin, 1987, 188 p.
- TOURJANSKY-CABART, Laure. *Le développement économique local*. Paris : Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1996, 127 p.
- TREILLET, Stéphanie. *L'économie du développement*. Paris : Nathan, 2002, p. 11.
- URBAIN, Jean-Didier. *L'idiot du voyage. Histoires de touristes*. Paris : Ed. Payot, coll. « Petite bibliothèque », 1991, 368 p.
- VALAYER, Dora. *Le respect des hôtes*. Genève : Labor-Fides, 1993, 81 p.
- _____, Dora. *Prostitution infantine et tourisme*. Paris : Institut de l'enfance et de la famille, 1993, 96 p.
- VAN LAETHEM, Nathalie, BODY, Laurence. *Le plan marketing*. Paris : Dunod, 2008, 334p.
- VELLAS, François. *Le Tourisme dans les pays en développement*. Paris : Coopération française, 1993, 216 p.
- VELLAS, François. *Economie et politique du tourisme international*. Paris : Economica, 2006, 323 p.
- VIARD, Jean. *Court traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux*. Paris : Editions de l'aube, 2000, 167 p.
- VIOLIER, Philippe (Dir.). *L'espace local et les acteurs du tourisme*. Presses Universitaires de Rennes, 1999, 177p.
- _____. *Les acteurs du tourisme*. In STOCK, Mathis (coord.). *Le tourisme. Acteurs, lieux et enjeux*. Paris : Belin, Sup Géographie, 2003, pp. 171-212.
- VLES, Vincent. *Les stations touristiques*. Paris : Economica, 1996, 111 p.
- _____. *Service public touristique local et l'aménagement du territoire*. Paris : L'Harmattan, Logiques sociales, 2001, 215 p.
- WACKERMANN, Gabriel. *Le tourisme international*. Paris: Armand Colin, 1988, 280 p.
- _____. *Tourisme et transport*. Paris: Sedes, 1993, 280 p.
- WEAVER, David B., LAWTON, Laura. *Tourisme management*. GB :J. Wiley & sons, 2002, 480 p.
- WHELAN, Tensie. *L'écotourisme, gérer l'environnement*. Paris : Dunod, 1991, 197 p.
- WOLKOWITSCH, Maurice et al. *Tourisme, milieux*. Paris : Comité des travaux historiques et scientifiques, 1997, 166 p.
- ZAOUL, Haki. *Du rôle des croyances dans le développement économique*. Paris : L'Harmattan,

2. ARTICLES DE PRESSE ET REVUES SCIENTIFIQUES

- AFLALO, Deborah Belichach. « Fiscalité de l'activité touristique : Panorama général ». In : *Les Cahiers Espaces*, n°68, décembre 2000, pp. 29-35.
- AFS. « Reclassement des hôtels aux normes CEDEAO : Le Lac Rose inspecté ». In : *Le Soleil* du 06 octobre 2005.
- APS. « Racine Sy, Patron du Syndicat des Hôteliers et le Ministre malien du Tourisme à Tamba : Bientôt un patronat du tourisme au sein de l'UEMOA ». In. *Sud Quotidien* du lundi 18 février 2008, p. 4.
- BA, Oumar N. « Tourisme à Fatick : Les résidences préoccupent les investisseurs nationaux ». In : *Le Soleil* du mardi 31 décembre 2002.
- BAILLY, Pascal. « Où en sont les syndicats d'initiative ? ». In : *Revue Espaces*, n° 2, septembre-octobre 1970.
- BARNEVILLE, Léa. « L'OT des Sables d'Olonne offre le plein carburant ». In : *Le Quotidien du Tourisme*, 19 juin 2008.
- BERGERY, Line. « Les attentes des Français en matière de vacances : les sept piliers de la demande touristique ». Paris : *Revue Espaces*, Juillet/ Août, n°173, p.36.
- BONNEFROY, Yves. « Existe-t-il des hauts-lieux ? ». Hauts-lieux : *Revue Autrement*, 1990, pp. 229-241.
- BOSTNAVARON, François. « Quel tourisme pour demain ? ». In : *Le Monde*, 19 mars 2008, p. 19.
- BOUYER, Christine. « Le plan Qualité : Un outil au service de la politique touristique des stations ». In : *Cahiers d'Espaces* « Gestion des stations », n°47, pp. 86-88.
- BUTLER, Richard W. « The Concept of a Tourism Area Cycle of Evolution ». In: *Canadian Geographer*, n° 24, 1980, pp. 5-12.
- CAVALLO, Delphine. « Le paradis sur terre ? Une géographie culturelle et politique du Tourisme ». In : *Articulo.ch - revue de sciences humaines*, avril 2008.
- CHASTANG, Sandrine. « Voyager ou consommer ». In : *Altermondes*, n°1, mars 2005, pp. 38-39.
- COMELIAU, Christian « Développement du développement durable, ou blocages conceptuels? Tiers-Monde ». *Revue Espace* n°137, janvier-mars, pp.62-63.
- DIOP, Alioune. « Résidences menacées de saisie par la douane : La panique s'empare des propriétaires des villas de Saly ». In : *L'observateur* du 28 octobre 2009.

- DABO, Bakary. « Situation du tourisme intégré : les petites structures cherchent une sortie de crise ». In : *Sud Quotidien* du 16 juin 2005
- _____. « Inquiet de la situation du secteur. Les travailleurs du tourisme descendent Dans la rue ». In : *Sud Quotidien* du 17 mai 2005
- DEHAIS, Béatrice. « Mondialisation : les dégâts du tourisme ». In : *Alternatives économiques*, n°194, 2001, pp. 42-51.
- DE LA CHESNAIS, Eric. « Le tourisme prêt à casser les prix ». In : *Le Figaro*, 25 juin 2008.
- _____. « Treize hôtels vert en France ». In : *Le Figaro, Supplément développement durable*, 1^{er} avril 2008, p. 5.
- DEVISGNES, Claude. « Demain, la fracture touristique ? ». In : *Revue Espace*, n°258, avril 2008, p. 8.
- DUPONT, Gaëlle. « Le tourisme exerce une pression croissante sur les ressources en eau des pays méditerranéens ». In : *Le Monde*, n° 19750, 26 juillet 2008, p.7.
- DIA, Elh S. N. « Formation en Tourisme : Des spécialistes plaident pour la révision du programme enseigné ». In. *Walfadjri*, n° 4757, p. 5.
- DIAW, Ibrahima. « Tourisme : les syndicalistes somment l'Etat de reconsidérer sa politique ». In : *Le Matin* du 15 et 19 juin 2005.
- DIRECTION du tourisme. « La fréquentation touristique en France en 2005 ». In : *Chiffres clés du Tourisme*. Disponible en ligne sur <http://www.tourisme.gouv.fr>.
- EQUIPE MIT. « La mise en tourisme des lieux : un outil de diagnostic ». In : *Mappemonde*, n° 57, 2000, pp. 2-6.
- FAYE, Paul, WADE, Baye D. « Tourisme à la croisée des chemins ». In : *Réussir* n° 2 juillet 2007, p.6.
- _____. « Tourisme, un futur de rêve ? ». In : *Réussir* n° 23 Mai 2008, p. 8-14.
- _____. « Paupérisation des populations locales par le tourisme international de masse : Quelle interaction entre le DSRP et les politiques touristiques au Sénégal ». In : *Le Journal*, samedi 11 et dimanche 12 juin 2005.
- _____. « Tourisme sénégalais : l'heure de vérité a sonné ». In : *Le Soleil* du 05 juillet 2004.
- _____. « Le tourisme sénégalais est-il victime de l'alternance ? ». In : *Le quotidien* n°3274 du 05 mars 2004, p. 3.
- GODARD, Olivier. « Le développement durable, une chimère, une mystification? Mouvements, Développement durable ou décroissance sélective ? », 2005, n° 41, pp.14-23.
- _____. *Une évaluation du plan national français d'affectation des quotas*

- d'émission de CO2*. Montpellier (Séminaire international), 20-22 octobre 2004.
- GUILCHER, André. « Les rivages coralliens de l'Est et du Sud de la presqu'île du Sinaï ». In : *Annales de Géographie*, Rochefort, 1979, 510 p.
- KELLER, Peter. « La notion de qualité totale et la politique du tourisme ». In : *la qualité un défi pour le tourisme*. Séminaire de l'OMT, 1992.
- LAINÉ, Linda. « Vers une certification du tourisme responsable ». In : *L'Echo Touristique*, 29 février 2008, p.8.
- _____. « Les Français voient la vie en Net ». In : *L'Echo Touristique*, 14 mars 2008, p.10.
- LEVY, Jacques, RIPERT, Blandine, TRICOIRE, Emmanuelle. « Penser aujourd'hui l'individu d'aujourd'hui ». Disponible en ligne sur : *Espace temps.net*, 2004.
- MAURICE, Joseph, Michel et al. « Itinéraires de lieux touristiques du littoral ». In : *Norois*, n°206, 2008/1, p. 9-20.
- MBAYE, Mohamed Abraham. « Tourisme rural intégré ». Saly, week-end de Presse, 24-25 septembre 1988.
- MBODJ, Adama. « Salon international du Tourisme : Me Abdoulaye Wade exhorte à la décentralisation ». In : *Le Soleil*, n°1200, samedi 29 et dimanche 30 mai 2010, p. 8.
- MIOSSET, Pierre. « Le tourisme durable, un concept opérationnel ». In : *Cahiers Espaces*, n° 67, novembre 2000.
- NDAW, Malick. « Ecole Nationale de Formation Touristique et Hôtelière : on sert du 'moisi' au vivier du secteur ». In : *Le Soleil* du 6 juillet 2005.
- NDIAYE, Moustapha. « Appuyer la destination de la région ». In : *La Gazette* de novembre 1991.
- PAPE, Claudia. « Pérou : le tourisme, facteur de pauvreté ? ». In : *Peuples en marche*, n°195, juillet 2004, pp. 4-6.
- PERRONNET, Cécile. « Développement durable : le nouveau combat des hôteliers ». In : *Le Quotidien du Tourisme*, 24 avril 2008, p.8.
- STOCK, Mathis. « L'Habiter comme pratique des lieux géographiques ». In : *Espaces Temps.net*, Textuel, 18 décembre 2004.
- _____. « Régime d'habiter, styles d'habiter, pratiques des lieux : pour une approche triadique de l'habiter ». In : *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, vol. 115-118, 2003-2004.
- _____. « Les sociétés à individus mobiles : vers un nouveau mode d'habiter ? L'exemple des pratiques touristiques », disponible en ligne sur : *Espaces Temps.net*, Textuel, 15 mai 2005.

- _____ .« L'hypothèse de l'habiter poly-topique ». Disponible en ligne sur :
EspacesTemps.net, Textuel, 26 février 2006.
- TARDIF, Jonathan. « Ecotourisme et développement durable ». *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 4 Numéro 1^{er} mai 2003, [En ligne], mis en ligne le 01 mai 2003. URL : <http://vertigo.revues.org/index4575.html>. Consulté le 05 janvier 2010.
- TAYLOR, John P. « Authenticity and Sincerity in Tourism ». In: *Annals of Tourism Research*, n° 28-1, 2001, pp. 7-26.
- VIGNA, Anne. « Les charlatans du Tourisme vert ». In : *Le Monde diplomatique*, n°628, 2006/07, pp. 14-15.
- VLES, Vincent. « Le tableau de bord de gestion des stations touristiques ». In : *Revue Espaces*, juillet 1994, pp. 28-32.
- WEINBERD, Achille. « L'action individuelle ». In : *Revue Sciences Humaines*, Hors-série n°9, mai-juin pp. 6-11.
- ZAROOR, Denise D. « Aminata LO promet un tourisme haut de gamme ». In : *Sud Quotidien* du lundi 13 Mai 2008, p. 4.

3. THESEES ET MEMOIRES

- ADEBIAYE, Théo-Wilfrid. « Le tourisme international et le développement des Etats d'Afrique noire francophone, Etas de l'OCAMM » (Thèse de 3^e cycle en Droit de la Coopération internationale). Université de Toulouse I, 1973.
- BALDE, Cheikhou. « Evolution du bâti au niveau de la Petite-Côte : le cas de l'espace littoral de Saly Portudal » (Mémoire de DEA Chaire UNESCO). Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, Département de Géographie, 2003.
- CISS, Gorgui. « Le développement touristique de la Petite -Côte sénégalaise » (Thèse de 3^{ème} cycle en géographie). Université de Bordeaux III, mai 1983, 201 p.
- DAVODEAU, Hervé. « La sensibilité paysagère à l'épreuve de la gestion territoriale. Paysages et politiques publiques de l'aménagement en Pays de la Loire » (Thèse de doctorat nouveau régime en Géographie). Université d'Angers, décembre 2003, 303 p.
- DIALLO, Mamadou Aliou. « Contribution à l'étude du domaine public maritime du Sénégal » (Mémoire de DEA d'enseignement). Université Cheikh Anta DIOP, Faculté des Sciences juridiques et Politiques, 1997.
- DIALLO, El Moustapha. « L'impact sociologique du tourisme au Sénégal : le cas du Village de Saly Portudal » (Mémoire de maîtrise), Département de sociologie de

- l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, 2001.
- DIEDHIOU, Philip. « Aménagement touristique et développement local »(Mémoire de Maîtrise), Département de géographie de l'UCAD, 2004,73 p.
- DIEME, Awa Ndèye. « Les représentations sociales de l'écotourisme chez les communautés locales du Delta du Saloum : le cas de la communauté rurale de Palmarin (Sénégal)» (Mémoire de maîtrise). Université Gaston Berger de Saint-Louis, 2008, 134 p.
- DIOP, Amadou. « L'organisation touristique de la Petite-Côte sénégalaise et ses rapports avec les autres formes d'occupation de l'espace » (Thèse de 3^{ème} cycle). Université de Montpellier II, 1986, 290 p.
- _____. « Les rapports entre tourisme et espace littoral : Exemple de la Petite-Côte (Sénégal) ». (Thèse d'Etat)Département de géographie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, UCAD, pp. 423-436.
- DIOUF, Binta Sène. « Le tourisme international : étude géographique de son impact sur la Petite Côte et en Basse-Casamance- Sénégal » (Thèse de 3^{ème} cycle). Université Cheikh Anta DIOP, 1987, 318 p.
- FAKHRI, Aly. « Tourisme durable, ou le défi sénégalais » (Mémoire de fin d'études). Ecole Hôtelière de Lausanne, 2003, 85 p.
- KANE, Mamadou. « Mise en œuvre d'un tourisme culturel au Sénégal : le cas de la Petite-Côte». (Mémoire de Diplôme d'Etude Professionnelle Approfondie). Université Senghor, 2005, 138 p.
- MIOSSEC, Jean- Marie. « Le tourisme en Tunisie. Un pays en développement dans l'espace touristique international » (Thèse d'Etat). Université de Tours, 1996.
- SARR, Moussa. « Les changements sociaux dans les îles du Saloum à la suite du développement du tourisme : l'exemple de Dionewar » (Mémoire de maîtrise). Université de Dakar, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département de Philosophie, 1987, 108 p.
- SECK, Anna. « L'implantation des sites touristiques et les litiges fonciers : l'exemple de Saly Portudal » (Mémoire de BTS Tourisme). Ecole Supérieure d'Interprétation, de Techniques Administratives, de Management et de Gestion (ETSHOS), 2005.
- STOCK, Mathis. « Mobilités géographiques et pratiques des lieux. Étude théorico-empirique à travers deux lieux touristiques anciennement constitués : Brighton et Hove (Royaume-Uni) et Garmisch-Partenkirchen (Allemagne)» (Thèse nouveau régime) de Géographie sous la direction de R. Knafou. Université Paris 7, Denis Diderot, 2001.
- SOW, Diarra. « L'aménagement touristique et le développement régional : cas de Saly Portudal » (Mémoire). ENEA, décembre 1984, 56 p.

CHRISTALDY Yoka Oyenga. « Nouvelles stratégie pour la conquête de nouveaux marchés » (Mémoire de BTS), ENFHT, 2005.

4. RAPPORTS ET DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Agence Canadienne de développement internationale. « Etude de faisabilité aménagement touristique de la Petite-Côte », novembre 2003.

Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD).« Programme d'action stratégique pour la mer Rouge et le Golfe d'Aden ». LED, 1998, 145 p.

BŒUF, Jean-Luc et MAGNAN, Manuela. « L'aménagement du territoire : bilan et renouveau ». Paris : La Documentation française, Coll. Problèmes politiques et sociaux, n°750, juin 1995.

BESSON, Louis. « Politique de développement et de protection des zones de montagne, rapport au Premier Ministre ». Paris : La Documentation française, 87 p.

CEBALLOS-LASCURAIN H., « Estudio de Perfectabilidad Socioeconomica del Turismo Ecologico y Anteproyecto Arquitectonico y Urbanistico del Centro del Turismo Ecologico de Sian Ka'an, Quintana Roo ». Etude réalisée pour SEDUE, Mexico, 1987.

Commission Canadienne du Tourisme (OMT-PNUE). « Déclaration de Québec sur l'Écotourisme ». Sommet Mondial de l'écotourisme, Madrid (Espagne), Paris (France), Québec (Canada), 22 mai 2002, 8 p.

Commission Nationale du Tourisme Durable.« Rapport National sur le Tourisme Côtier ». Dakar, octobre 2004.

Comité technique de Stratégie de Croissance Accélérée. « Termes de référence des groupes de Grappes ».Dakar, Ministère de l'Economie et des Finances, 2005.

Direction des Collectivités Locales. « Recueil des textes de la décentralisation ».Dakar, novembre 2003.

DIALLO, Ismaël. « Le Sénégal vers le développement durable par l'impulsion de l'Écotourisme ».Dakar, Ministère de l'Environnement et de la protection de la nature, 2003, 39 p.

DIENG, Omar. « Impact socioculturel du tourisme au Sénégal, diagnostic et plan d'action ». Dakar, 2002, 15 p.

DIOUF, Binta Sène. « L'Aménagement des zones touristiques de la Petite-Côte et de la Basse-Casamance : impacts spatiaux et socio-économiques d'une occupation littorale Linéaire ».UCAD, Laboratoire de géographie IFAN, 1982, p. 395-411.

DIOUF, Papa Ibrahima. « Code de bonnes conduites de l'éco touriste ».Dakar, Ministère du

- Tourisme, 2002.
- _____. « Développement des potentialités liées à l'écotourisme au Sénégal ». Dakar, Ministère du Tourisme, 2002.
- _____. « Engagement des Professionnels en faveur de l'écotourisme au Sénégal ». Dakar, Ministère du Tourisme, 2002.
- _____. « Enjeux actuels des aires protégées ». Dakar, Ministère du Tourisme, 2003.
- _____. « Impulsion du développement de l'écotourisme dans les aires protégées et leurs périphéries », Dakar, Coopération technique belge, Ministère du Tourisme et Ministère de l'Environnement, 2002.
- _____. « L'écotourisme », Dakar, Ministère du Tourisme, 2002.
- _____. « Charte Sénégalaise du Tourisme Durable ». Dakar, UNITAR, Ministère du Tourisme, 2002.
- _____. « Notes sur l'Ecotourisme ». Dakar, Ministère du Tourisme et des Transports Aériens, mars 2003, 47 p.
- _____. « Enjeux de l'écotourisme à Palmarin ». Dakar, Ministère du Tourisme, 2003.
- _____. « Loisirs et Environnement ». Dakar, Ministère du Tourisme, 2003.
- _____. « Propositions d'actions pour un tourisme durable ». Dakar, juin 2005, 52 p.
- _____. « Programme de développement du tourisme durable au Sénégal ». Dakar, Ministère du Tourisme. Sommet Mondial du Développement Durable, 2002.
- _____. « Tourisme et Environnement », Dakar, Ministère du Tourisme, 2003.
- _____. « Tourisme et Faune en Afrique ». Dakar, Ministère du Tourisme, 2003.
- EL ALAOUI, Françoise. « Le tourisme équitable ». Disponible en ligne sur : <http://elalaoui.free.fr>, 2002.
- Goethe Institut inter nations. « L'écologie face au tourisme ». Dakar, Symposium sur L'Ecotourisme 9 et 10 octobre 2002. Club Aldiana / Mbour. 153 p.
- Harry Van Der Linde, Judy Oglethorpe, Trevor Sandwith, Deborah Snelson, Yemeserach Tessema, avec la participation d'Anada Tiéga et Thomas Price « Au-delà des frontières : la gestion transfrontalière des ressources naturelles en Afrique Sub-Saharienne ». Biodiversity Support program.
- Institut Français de l'Environnement. « Tourisme- environnement- territoires ». Orléans, Ifen, 2000, 262 p.
- INSKEEP, Edward. « Développement d'un tourisme durable : Guide à l'intention des

- planificateurs locaux ». Madrid, OMT, 1993.
- Inwent – Dr Thomas Petermann. « Capacity Building International. Management of Protected Area System Towards the integration of conservation and sustainable use of natural resources in a regional context».Germany. Plaquette de 6 p.
- _____. « Sustainable Tourism. Linking Business, Biodiversity and local development. A dialogue and training initiative to promote responsible tourism in Africa, Asia and South Caucasus: Capacity Building International». Germany (a merger of CDG and DSE). Plaquette 6 p.
- Louis Berger International. « Développement touristique de la Petite-Côte ».Rapport final, volume 1, INC, janvier 1976.
- Ministère de l'Environnement. « Conservation de la Nature ».Dakar, 1998.
- _____, Centre de Suivi Ecologique. « Annuaire sur l'environnement et les ressources naturelles du Sénégal »,1^eédition, Dakar, novembre 2000, 268 p.
- Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature. « Plan national d'action pour l'environnement ». Secrétariat permanent du conseil supérieur des ressources naturelles et de l'environnement, Dakar, septembre 1997, 158 p.
- Ministre du Tourisme et des Transports Aériens. « Le tourisme au Sénégal », Dakar, mars 2003.
- _____.« Bulletin des statistiques touristiques ». Direction des investissements et de la promotion touristique, 2002.
- _____.Conseil interministériel sur le développement du Tourisme. Dakar, 11 mars 1998.
- Ministère du Tourisme.« Plan national d'aménagement touristique : le potentiel touristique et son exploitation ». Tome 2 : Région de Ziguinchor, Décembre 1986, 107 p.
- _____. « Impact du tourisme sur l'économie Nationale ».Rapport final: (SEN 01/002), PNUD, OMT. Madrid, avril 2003, 144 p.
- _____.« Rapport de synthèse sur la stratégie nationale de développement dans le secteur touristique ». Dakar, mars 2002.
- _____.« Diagnostic du secteur du tourisme sénégalais », février 2002, 19 p.
- _____.« Le Touriste ».Journal d'information, d'éducation et de sensibilisation n° 00, mars 2002.
- _____.« Convention collective hôtellerie restauration (Sénégal) », « Charte Sénégalaise du tourisme (Association professionnelle et syndicats du secteur touristique) Tourisme au Sénégal ».CD-ROM (Ambassade de France à Dakar)
- _____.« Charte sénégalaise du tourisme ». Dakar, Avril 2003.

- Ministère de l'Économie et des Finances, « Situation économique du Sénégal », Madrid, 2003.
- Ministerio de Medio Ambiente-UICN. « Gestion des aires protégées méditerranéennes ». Arturo, 2004.
- Mission économique de l'ambassade de France au Sénégal. « Fiche de synthèse sur le secteur du tourisme, 2004.
- NDIR, Babacar. « Rapport d'analyse des enquêtes sur les dépenses touristiques au Sénégal ». Dakar, octobre 2002.
- OCDE. « Le développement durable, les grandes questions », 2001.
- _____. « Politique du tourisme et tourisme international dans les pays de l'OCDE 1992-1993, Etude spéciale, tourisme et emploi, 1995.
- OMT. « Tourisme horizon 2020 : Nouvelles prévisions de l'OMT », Madrid, 1997.
- _____. « Ce que les gestionnaires du tourisme ont besoin de savoir : Guide pratique pour l'élaboration et l'emploi d'indicateurs du tourisme durable ». Ottawa (Canada), septembre 1995, 77 p.
- _____. « Indicateurs du développement durable des destinations touristiques », Madrid : OMT, 2005.
- _____. « Faits saillants du tourisme », Rubrique « Faits et chiffres », Madrid, Ed. 2008, 10 p.
- _____. « Développement durable de l'écotourisme », Recueil de bonnes pratiques dans les PME, Développement durable du tourisme, Madrid, 2003, 337 p.
- _____. « Le tourisme et la réduction de la pauvreté. Le tourisme durable peut être une des rares possibilités de développement pour les pauvres. Exploitions-la judicieusement et sans tarder ». Madrid, 2002, 123 p.
- _____. « Tourism, Peace and Sustainable Development for Africa », Luanda, Angola. 29-30 May, 2003, 276 p.
- _____, PNUE-CAP/IE, (Série de rapports techniques n° 13), « Principes Directeurs : Aménagement des parcs nationaux et des zones protégées pour le tourisme, Tourisme Et Environnement », Préparé avec l'aide d'UICN : Jeffrey A. McNeely, James W. Thorsell et Hector Ceballos-Lascurain. 1992, Madrid, 53 p.
- _____, PNUE. « Sommet mondial de l'écotourisme : rapport final ». Madrid, Espagne: World Tourism Organization, 2002, 150 p.
- PELLISSIER (Paul). « Les paysans du Sénégal : les civilisations agraires du Cayor à la Casamance », Fabrège, 1966, 939 p.
- PMC et DC. « Elaboration de Stratégie d'Action des Grappes prioritaires : Grappe Tourisme, Industries Culturelles et Artisanat d'Art ». Tome II : enjeu et vision d'avenir, Dakar, février 2001, 158 p.

- PNUE. « Tourisme au Québec », Québec (Canada), 19-22 mai 2002, 150 p.
- PNUD (Projet ZAI 94/004). « Tourisme, Appui à la gestion stratégique, Plan national d'action Environnementale », Document de synthèse, septembre 1997, 130 p. + annexes.
- Tropis Environnement. « Développement de l'écotourisme dans les aires protégées : Appui aux Volontaires », 2000, 63 p. + Annexes.
- SANAKHO, Ibrahima. « Evaluation environnementale du tourisme », Dakar 2002, 57 p.
- SEBBAR, Hassan. « Rapport méthodologique ». Dakar, 2003, 88 p.
- _____. « Impact du tourisme sur l'économie sénégalaise ». Ministère de l'Economie et des Finances, 2001, 68 p.
- Service Régional du Tourisme de Ziguinchor et Kolda. « Rapport introductif du comité de développement spécial sur le tourisme dans la région de Ziguinchor ». Ziguinchor, 11 mai 2008, 5 p.
- UICN. « Programme Zones Humides : Manuel de formation à la gestion des zones humides Tropicales », J. Skinner, N. Beaumont et J-Y ; Pirot. UICN, Gland (Suisse), 1994.
- _____. « Programme Zones humides : Gestion des Ressources Côtières et Littorales du Sénégal. Actes de l'atelier de Gorée, 27-29 juillet 1992. ISRA. IFAN, 1993, 485 p.
- _____. « La conservation du littoral, Eléments de stratégie politique et outils Réglementaires ». UICN (Ed. Paris), Shine C. et Lefebvre C. Eds. Sci., 2004, 112 p.
- UNESCO. « Des outils et des hommes pour une gestion intégrée des zones côtières ». Guide Méthodologique, Vol II. Coll. Manuel et Guides n° 42, 2001, 64 p.
- UNEP. « Conservation International Tourism and Biodiversity ». Washington DC, Mapping Tourism's Global Footprint, 2003, 52 p.
- UNITAR (Institut des Nations unies pour la Formation et la Recherche). « Projet de Charte sénégalaise du Tourisme Durable ». Dakar, 1^{er} août 2002.
- USAID (Alex C. Walker), Foundation- The Nature Conservancy. « Développement de l'Écotourisme ». Manuel pour les professionnels de la Conservation, Arlington, Virginie, Etats-Unis, 2002, 102 p.
- WWF. « Evaluation de l'efficacité de la gestion : entretien des aires protégées dans le présent et l'avenir ». The University of Queensland- IUCN, Février 2003, 15 p.
- WWF. « The Nature Conservancy ». WRI USAID. Washington DC, USA. 2001. 184 p.

5. TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

5.1. LOIS

Loi n° 64 – 46 du 17 juin 1964 relative au domaine national.

Loi n° 76 – 66 du 02 juillet 1976 portant Code du domaine de l'Etat.

Loi n° 86 – 04 du 24 janvier 1986 portant Code de la Chasse et de la Protection de la Faune.

Loi n° 88 – 05 du 20 juin 1988 portant Code de l'Urbanisme.

Loi n° 93 – 06 du 04 février 1993 portant Code forestier.

Loi n° 96 - 06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités Locales.

Loi n° 96 - 07 du 22 mars 1996 portant transfert de compétences aux régions, aux communes et aux communautés rurales.

Loi n° 97 – 17 du 1^{er} décembre 1997 portant Code du Travail.

Loi n° 2001 – 01 du 15 janvier 2001 portant Code de l'environnement.

5.2. DECRETS

Décret n° 72 - 1288 du 27 octobre 1972 fixant les conditions d'affectation et de désaffectation des terres du domaine national comprises dans les communautés rurales.

Décret n° 76 – 840 du 24 juillet 1976 approuvant et rendant exécutoire le schéma directeur d'aménagement de la Petite-Côte.

Décret n° 2004 –1098 du 04 Août 2004 portant réglementation de la profession de guide de Tourisme.

Décret n° 2004 –1211 du 06 septembre 2004 portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Agence Nationale de Promotion Touristique.

Décret n° 2005 - 145 du 02 mars 2005 portant réglementation des Etablissements d'hébergement touristiques.

Décret n° 2004 - 1408 du 04 novembre 2004 portant création d'aires marines protégées.

5.3. ARRETE

Arrêté portant publication de la liste des sites et monuments historiques classés.

6. SITOGRAPHIE

<http://www.infosport.org> :consulté en ligne le 03/01/07 à 16h00

<http://www.unesco.org/csi/act/dakar/> : consulté le 17/04/07 à 11h21

<http://www.tourismeforum.com> : consulté en ligne le 21/01/07 à 15h00

<http://www.lopinion.ma> : consulté en ligne le 17/04/07 à 10h30

<http://www.veilleinfotourisme.com> : consulté en ligne le 01/01/08 à 20h10

<http://www.ausenegal.com> : consulté en ligne le 02/01/08 à 00h10

<http://www.senegalaisement.com> : consulté en ligne le 03/01/08 à 10h30

<http://www.izf.net> : consulté en ligne le 18/02/08 à 12h15

<http://www.diawara.org>: consulté en ligne le 21/02/08 à 09h00

<http://www.tourisme.gouv.sn>: consulté en ligne le 11/03/08 à 16h30

<http://www.tourisme-durable.net> : consulté en ligne le 16/03/08 à 10h00

<http://www.oboulo.com/search>: consulté en ligne le 07/04/08 à 10h30

<http://www.Gouv.sn>: consulté en ligne le 09/04/08 à 08h13

<http://www.Apix.sn> : consulté en ligne le 12/04/08 à 11h18

<http://www.tourismeforum.com> : consulté en ligne le 11/06/08 à 12h43

<http://www.world-tourisme.org> : consulté en ligne le 16/06/08 à 10h00

<http://www.sapco.sn> : consulté en ligne le 16/06/08 à 08h15

<http://www.saintlouisdusenegal.com>:consulté en ligne le 17/06/08 à 10h30

<http://www.ausenegal.com>:consulté en ligne le 17/06/08 à 11h09

<http://www.eco-tour.org>:consulté en ligne le 17/06/08 à 14h23

<http://www.nfi.at>: consulté en ligne le 19/06/08 à 07h30

<http://www.unfccc.de>:consulté en ligne le 19/06/08 à 10h30

<http://www.biodiv.org>:consulté en ligne le 22/06/08 à 06h10:

<http://www.cites.org> : consulté en ligne le 24/06/08 à 07h12

<http://www.unccd.de> : consulté en ligne le 24/06/08 à 10h36

<http://www.wcmc.org.uk/cms> : consulté en ligne le 27/06/08 à 11h17

<http://www.ecolex.org>: consulté en ligne le 30/06/08 à 09h06

<http://www.bgf.ch> : consulté en ligne le 10/07/08 à 20h18

<http://iucn.org/bookstore/readingroom/> : consulté en ligne le 16/07/08 à 17h25

<http://iucn.org/themes/law/> : consulté en ligne le 16/08/08 à 19h43

<http://www.unesco.org/whc> : consulté en ligne le 20/08/08 à 10h30

<http://www.ramsar.org>: consulté en ligne le 23/08/08 à 12h11

<http://www.unep.ch/iuc>: consulté en ligne le 28/08/08 à 07h39

<http://www.biodiv.org/rioconv//websites.html>: consulté en ligne le 29/08/08 à 11h00

<http://www.bcnet.org> : consulté en ligne le 12/09/08 à 10h18

<http://www.bsponline.org>: consulté le 22/09/08 à 09h18

<http://www.conservation.org>:consulté le 26/09/08 à 15h13

<http://www.des.de/zellandinfo>: consultéen ligne le 27/09/08 à 13h28

<http://www.inwent.org>:consulté en ligne le 06/10/08 à 11h52

<http://www.nature.org/ecotourism>:consultéen ligne le 14/10/08 à 09h10

<http://www.uneptie.org/pc/tourism>: consultéen ligne le 20/10/08 à 07h30

<http://www.marketing-etudiant.fr/memoires/d/md.pdf>: consulté en ligne le 21/11/08 à 10h30

<http://www.revue.espaces.com>: consulté en ligne le 29/05/09 à 09h15

<http://www.conservatoire-du-littoral.fr>: consulté en ligne le 30/05/09 à 12h 15

<http://www.wikipedia.fr> : consulté en ligne le 02/06/09 à 15h10

<http://etudescaribeennes.revues.org/document1172.html> : consulté en ligne le 14/10/09 à 17h10

<http://www.espacestems.net/document1446.html>: consulté en ligne le 16/11/09 à 10h11

<http://articulo.ch/index.php?cat=Proposer>:consulté en ligne le 16/11/09

<http://www2.cnrs.fr/presse/journal/897.htm>: consulté en ligne le 18/11/09 à 16 h00

<http://www.seneweb.com/news/elections2007/article.php?artid=26760>: consulté en ligne le 18/11/09 à 18h00

<http://www.sommets-tourisme.org/f/sommetsG/deuxieme-sommet/actes/vellas.htm>: consulté en ligne le 19/11/09 à 10h00

<http://maisondusenegal.blogspot.com/>: consulté en ligne le 07/01/10 à 09h13

http://www.ritimo.org/dossiers_thematiques/tourisme/tourisme_maux.html: consulté en ligne le 06/04/2010 à 08h 45

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire destiné aux touristes

Zone : **Date :**
Prénom et Nom :
Sexe :
Age :
Nom de la structure :
Fonction occupée :
Depuis combien d'années :
Niveau d'étude ou de formation :

- 1- Quelle est votre nationalité ?
Français Italien Allemand Espagnol Autre

- 2- Quels sont les motivations de vos vacances au Sénégal ?
Loisirs Balnéaires Nature Découverte Santé Autre

- 3- Où résidez-vous ?
Hôtel Campement Auberge Chez l'habitant Résidence secondaire Autre

- 4- Comment avez-vous connu le Sénégal ?
Télévision Dépliant Guide Ami Autre

- 5- Comment est le rapport qualité/prix des prestations touristiques ?
Très satisfaisant Satisfaisant Moyennement satisfaisant Peu satisfait Pas du tout satisfaisant

- 6- Observations, commentaires et suggestions ?.....
.....
.....

Annexe 2 : Questionnaire destiné aux gérants de campements, hôtels et agences de voyages

Zone :

Date :

Prénom et Nom :

Sexe :

Age :

Fonction occupée :

Niveau d'étude ou de formation :

Depuis combien d'années :

Nom du campement ou hôtel / agence de voyage :.....

Capacité en lits :

Capacité en chambres :

Catégorie de licence :

Licence A :

Licence B :

Nombre du personnel :

Permanents :

Non Permanents :

1. Quels sont les profils que vous recherchez lors du recrutement de votre personnel ?

a.....

b.....

c.....

d.....

e.....

2. Que privilégiez-vous dans le recrutement de votre personnel ?

Formation pratique

Expérience professionnelle

Personnel non qualifié

Motivation du candidat

Autres (à préciser)

a. Quel est le type de diplôme ?.....

b. Quel est le niveau de formation ?.....

3. En tant que responsable, quels sont vos besoins prioritaires de formation du moment ?

a. Restauration (Spécifier).....

b. Hébergement (Spécifier).....

c. Gestion des ressources humaines (Spécifier).....

d. Gestion hôtelière et touristique (Spécifier).....

e. Autres (A préciser).....

4. Comment trouvez-vous le niveau de formation des responsables dans votre activité?

Très satisfaisant Satisfaisant Moyennement satisfaisant Peu satisfait Pas du tout satisfaisant

5. Est-ce qu'il vous arrive de recruter sur le tas ?

Oui Non

- Si oui pourquoi ?.....

.....

- Quels sont les domaines dans lesquels vous les formez ?.....

6. Vous arrive-t-il d'organiser des séminaires de formation à l'attention de votre personnel ?

Oui Non

Si oui, dans quels domaines ?

7. Quelle appréciation faites-vous du contenu des programmes des enseignements des écoles de formation touristique et hôtelière ?

Très satisfaisant Satisfaisant Moyennement satisfaisant Peu satisfait Pas du tout satisfaisant

8. Suggestions et recommandations à la formation ?.....

.....
.....
.....
.....

Annexe 3 : Questionnaire destiné aux populations locales

Zone :

Village :

Prénom et Nom:

Sexe :

Age :

Profession :

Niveau d'étude ou de formation :

Marié : **Célibataire :** **Veuf :**

Date :

Communauté rurale :

1- Quel jugement portez-vous sur le niveau de développement du tourisme dans votre localité ?

Très satisfait Satisfait Moyennement satisfait Peu satisfait Pas du tout satisfait

2- Quelles sont vos principales attentes vis-à-vis du développement durable du tourisme dans votre localité ?.....

.....

3- Comment appréciez-vous les emplois dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie ?

Stable Saisonnier Précaire Autre

4- Qu'évoque pour vous le nom de votre territoire ?

.....

5- Quelles sont les retombées que vous percevez par rapport aux campements ou hôtels établis dans votre localité ?.....

.....

6- Quelles sont les insuffisances que vous percevez dans le domaine du tourisme de manière globale dans votre localité ?.....

.....

7- Dans votre localité, le tourisme représente-il des nuisances ? Si oui, lesquelles et quelles sont les formes?

.....

Quelles sont les retombées que les fils du terroir retirent de l'activité touristique dans la zone ?

Création d'emplois Génération de revenus additionnels Réalisations collectives

8- Quel type de tourisme recommanderiez-vous aux autorités gouvernementales qui soit profitable pour les populations et respectueuse de l'environnement ?

.....

9- Suggestions et recommandations ?

.....

Annexe 4 : Questionnaire destiné aux autorités locales

(Responsables de Collectivités Locales et services étatiques)

Zone : **Date :**
Village : **Communauté rurale :**
Quartier ou Commune :
Prénom et Nom :
Sexe :
Age :
Fonction :
Niveau d'étude ou de formation :

- 1- Quelles sont les principales activités économiques dans votre localité ?
 - ✓
 - ✓
 - ✓
 - ✓ Autres (à préciser).....

- 2- Existe-t-il des retombées significatives du tourisme en termes d'infrastructures économiques et d'équipements socio-récréatifs ?
 - ✓
 - ✓
 - ✓

- 3- Est-ce que l'activité touristique peut-être un levier de développement économique important dans votre localité ?

- 4- Quelles sont les initiatives que vous avez prises pour promouvoir le tourisme durable dans votre localité ?

Oui Non

- Si oui, comment ?.....

.....

Et dans quel (s) domaine (s) ?.....

.....

- 5- Existe-t-il des partenaires d'aide au développement et bailleurs de fonds qui vous apportent un appui dans le cadre du développement durable du tourisme ?

Oui Non

- Si oui, lesquels ?.....

- 6- Avez- vous un projet de développement durable du tourisme dans votre localité ?

Oui Non

- Si oui, précisez la durée ?

- Nature du financement ?

- 7- Suggestions et recommandations ?.....
-
-

Annexe 5 : Guide d'entretien

(Noms, âge et profession)

Le guide d'entretien adressé aux autorités et populations locales visait les objectifs qualitatifs suivants :

- ✓ Identifier les comportements touristiques de base ;
- ✓ connaître les motivations réelles de l'occupation de l'espace littoral ;
- ✓ connaître la perception du grand public à propos du tourisme sénégalais en termes d'image et de notoriété. Cet item sur la notoriété permet d'identifier la proportion d'individus qui connaît le principal produit touristique de la destination et également de savoir si la destination est correctement associée à la culture, la nature ou au balnéaire. A ce sujet, elle facilite la comparaison de la destination Sénégal à celle des destinations concurrentes. L'étude d'image détermine ce que les individus pensent de la destination sur un plan positif ou négatif. L'image traduit l'expression de sentiments affectifs, d'appréciations objectives mais aussi d'impressions davantage subjectives et symboliques (exprimées consciemment ou non). Le bilan d'image va donc chercher à savoir que véhicule la destination Sénégal en termes d'identité, de valeurs, de territoire et d'associations d'image ;
- ✓ compléter les informations de la recherche documentaire.

Thème 1 : L'état actuel du secteur

Quelle appréciation faites-vous sur l'état actuel du secteur en termes de :

- ✓ politiques institutionnelles,
- ✓ orientations stratégiques,
- ✓ organisations structurelles,
- ✓ études à faire,
- ✓ informations existantes (à collecter).

Thème 2 : L'image du tourisme

- ✓ Quelle perception avez-vous de l'image du tourisme sénégalais?
- ✓ Que faut-il pour rendre la formation efficace ?
- ✓ Quels liens établissez-vous entre l'activité touristique et les autres activités économiques de votre localité ?

Thème 3 : L'impact du tourisme

- ✓ Quels sont les principaux impacts de l'activité touristique dans votre localité ?
- ✓ Quels sont les segments ou les couches les plus vulnérables à l'activité touristique?
- ✓ Quelle appréciation faite vous de l'organisation spatiale du tourisme et des aménagements touristiques dans votre localité ?

Annexe 6 : Liste des personnes rencontrées

Prénom et Nom	Structure	Fonction	Contacts	Lieu
Moussa NDIAYE	Ministère du Tourisme	Directeur de la formation		Dakar
Cheikh BA	Club Méditerranéen	Directeur Administratif et Financier	Almadies ; Tél. :869 54 07 ; Email :cheikh.ba@club med.com	Dakar
Ahmadou THIAM	Agence Nationale de la Promotion Touristique	Chargé de promotion	Route des Almadies ; Tél. : 869 59 80/635 66 83 ; Email :matdieng@yaho o.fr	Dakar
Alioune NDIAYE	SAPCO Dakar	Administrateur Délégué	33 869 59 79	Dakar
Ousmane DIONE	Secteur Régional du Tourisme de Thiès et Diourbel	Adjoint au Chef de Secteur	Relais 114, Tél. : 957 15 83	Mbour
Babacar SY	SAPCO Station Saly Portudal	Directeur de l'exploitation	Tél. : 969 08 88 :569 81 00	Mbour (Saly)
Souleymane DOUCOURE	Mbour Secteur Régional du Tourisme de Thiès et Diourbel	Adjoint au Chef de Secteur	Relais 114, Tél. : 957 15 83	Mbour
El Hadji Malick KASSE	Responsable Artisan	Membre du Comité de station de Saly	77 505 80 08	Mbour (Saly)
Babacar Fall	Responsable Statistiques	SDDR Mbour	77 566 34 35	Mbour
Mody Diagne DIANKHA	La Téranga Hôtel & Villas	Directeur d'Exploitation	33 957 30 72 77 638 40 42	Mbour (Saly Nord)
Médoune GUEYE	Agence immobilière Habitat 2000	Directeur Général	77 631 88 06	Mbour
Boubacar SABALY	Hôtel Les bougainvilliers, Saly portudal	Directeur Général ; Président du Syndicat d'Initiative du Tourisme de Mbour	Tél. : 957 22 23/638 33 91 ; Email ; bgvsn@yahoo.fr	Mbour (Saly)
Jean Pierre NDECKY	Service régional du tourisme de Tambacounda	Inspecteur régional du tourisme, Chef de service	00 221 33 981 31 22 00 221 77 565 53 50 cykden@hotmail.com	Tambacounda derrière la police
Tombon GUEYE	Communauté rurale de Diembéring	Président	77 556 96 47	Diembéring (Basse-Casamance)
Ousmane SANE	Syndicat d'Initiative et de Tourisme de Casamance	Président	77 575 61 77	Cap-Skiring (Basse-Casamance)
Modou DIOUF	Office de Tourisme de Casamance	Responsable	77 544 03 32	Conseil Régional de Ziguinchor
Doudou TAMBA	Bureau d'accueil et d'information touristique du Cap-Skiring	Directeur et guide touristique	33 993 27 21 77 653 04 27	Cap-Skiring

Bocar SADJI	Commune de Somone	Maire de Somone	77 638 45 74	Somone
Josep J. Giménez I FARRERAS	Coordonateur projet	CPAS Diembéring	33 993 53 37 77 646 80 15	Kabrousse
Alpha DIALLO	Guide Accompagnateur	Guide indépendant	77 652 64 50 ou 77 985 10 00 dialloa95@yahoo.fr	Kédougou. Sénégal
Tekeye FAYE	Service régional du tourisme de Ziguinchor et Kolda	Inspecteur de Tourisme et Chef de Service	33 991 12 68 ou 77 551 88 42	Ziguinchor
Amadou DIALLO	Gérant	Le Dogon du Fouta		Dindéfélo
Abdoul Gady DIALLO	Guide touristique et gérant du campement de Dindéfélo	Campement villageois de Dindéfélo		Dindéfélo
Djibril CAMARA	Gérant	Africa Cascade		Dindéfélo
Abdoulaye CISSOKHO	Gérant	Timinandya		Kédougou
Elisabeth MALARET	Gérante	Relais de Kédougou		Kédougou
Sina CAMARA	Gérant	Gîte de Bandiala	33 948 77 35 77 411 45 06	Missirah
Babacar Fall	Responsable Statistiques Service Agriculture	SDDR Mbour	77 566 35 35	Mbour
Moussa DIEDHIOU	Agent	SDDR Oussouye	33 993 11 07 77 575 79 74	Oussouye (Casamance)

Annexe 7 : Listes des hôtels à Saly

N°	Etablissements	Gérant ou Propriétaire	Contact	Lits
1	Espadon****	Stei ESPADON	33 9571949	110
2	Filaos***	Henri Rochilloly	33 9571119	256
3	Saly Hôtel***	Henri Rochilloly	33 9571125	150
4	Palm Beach****	Fram Hôtel S.A	33 9571401 33 9395999	520
5	Savana Saly***	Edouard Caustée	33 9335800	206
6	Les Cocotiers***	Richard Sassi	33 9573040 33 9573039	140
7	Royam****	Pape Seck	33 9572070	150
8	Bougainvilliers****	Boubacar Sabaly	33 9572222 33 9572099	230
9	Saly Princess***	Racine SY	33 9572563	200
10	Neptune****	Frédéric Raymond	33 9572320	140
11	Téranga Village****	Pathé Dia	33 9573369	80
12	Lamantin Beach****		33 9570777	152
13	Hôtel Paradisio****		33 9575671	35
14	Amaryllis****	Babacar Sabaly	33 9571015	144
15	Le Royal Saly****	Racine Sy	33 9595230	372
16	Le Flamboyant***		33 9570771	65

Source : SAPCO Saly

Annexe 8 : Liste des auberges et campements à Saly

N°	Etablissements	Gérant ou Propriétaire	Genre	Contact	Lits
1	Les citronniers	Fama Gaye	Auberge	33 9572457	21
2	Blue Africa	Yves Hirechi	Auberge	33 9572769	15
3	Village Ci Ten Bi	Souleymane Sankharé	Auberge	33 570103	22
4	Auberge Khady	Mbalo Seye	Auberge	33 9572518	20
5	Rayon Du Soleil	Mama Khardiata Diouf	Auberge	33 9585005	23
6	Les Coquillages	Mme Bathily	Auberge	33 9571676	13
7	Case A Miss	Ndeye Diatta	Campement	33 9575475	35
8	Le Bassari	Samba Faye	Campement	33 6332409	15
9	Tata Village	Rabiatou Barry	Campement	33 9585074	12
10	La Lagune	Saliou Dieng	Campement	33 9577407	21
11	Djembé Beach	Khadim Top	Campement	33 9577424	11
12	Club Djembé	Khadim Top	Campement	33 9577402	11
13	Canda	Finet Nadine	Campement	33 9585054	15
14	Le Warang	Alain Bendelou	Campement	33 9572010	24
15	Les Manguiers	Brigitte Breton	Campement	33 9575174	14
16	Les 02 Baobabs	Babacar Niang	Campement	33 9571988	20
17	Fasna		Campement	33 9578800	13
18	Relais 114		Campement	33 9576178	16
19	Les Tropiques		Campement	33 9570331	06
20	Grazzia Maria		Campement	77 6580269	20
21	Le Tanit		Campement	33 9570000	30
22	Résidences Noflaye		Campement	77 6183252	10
23	Résidence du Lion		Campement	33 95752 24	08
24	La Rose des Sables		Campement	77 4431576	20
25	Les Calebasses		Campement	33 9575361	10
26	Eden du Pescadeau		Campement	33 9575158	12
27	Relais Horizon		Campement	33 9573495	20
28	La Ferme de Saly		Campement	77 6384790	24

Source : SAPCO Saly

Annexe 9 : Liste des résidences secondaires à Saly

N°	Etablissements	Gérant ou Propriétaire	contact	Observations
1	Les Cristallines		33 9571882	130 villas
2	Les Alizés	Mme Médar	33 9573035	51 villas
3	Safari Village		33 9572226	97 villas
4	Emeraude	Sci Emeraude	33 953958	35villas
5	Marysol	Alain Dacosta	33 9573581	46 villas
6	Plein Sud 1	Aziz Samb	33 9573235	34villas
7	Plein Sud 2	Aziz Samb	33 9573235	
8	La Palmeraie	Saly Ressort	33 9574009	64 villas
9	Les Jardins De Popenguine	J.P Ganatellin	33 9574970	82 villas
10	Les Résidences Du Port	Florence	33 9573688	131 villas
11	Les Tennis	Mme Akar	77 6390658	39 villas
12	Eden	Maguette Sané	33 9573042	28 villas
13	Neptune Village	Agipco	33 9572957	40 villas
14	Domaines Des Orangers		33 9574083	32 villas
15	L'Anse des Amarantes		33 9532260	44 villas
16	Les Paradis		33 9573034	
17	La Marina		33 9573827	33 villas
18	Les Venettes		33 9570777	09 villas
19	Téranga Village		9574545	50 villas
20	Les Récifs		33 9572957	110 villas
21	Côte Ouest			65 villas
22	Résidences le Golf de Saly		33 9572488	120 villas
23	Résidence Horizons		33 9532260	35 villas
24	Les Baobolongs		33 9574970	12 villas
25	Keur Maya		33 9574037	
26	Les Amazones		33 9571670	
27	Résidence Salimar		33 9573827	22 villas
28	Résidence le Village		77 5496867	15 villas
29	Résidence les Soleil		33 9573035	
30	Tropical Parc	René Liotaud	33 9571117	

Source : SAPCO Saly

Annexe 10 : Liste des hôtels et résidences secondaires en Basse-Casamance

N°	Etablissements	Localité	Contact	Nombre chambres	Nombre lits	Genre
1	Résidence Carangue	Boucoute, Djimbering	776553873	12	24	Résidence
2	Hotel le Wandifa	Boukiling	776533823	20	30	Hôtel
3	Club Med	Cap- Skiring	33 993 51 35	250	500	Hôtel
4	La Paillote	Cap- Skiring	33 993 51 51	32	64	Hôtel
5	Kabrousse	Cap- Skiring	33 993 51 26	64	124	Hôtel
6	Royal Cap	Cap- Skiring	33 993 51 19	50	150	Hôtel
7	Hibiscus- Palmeraie	Cap- Skiring	33 993 51 36	60	80	Hôtel
8	Sénégalois	Cap- Skiring	33 993 51 31	10	20	Hôtel
9	Hotel Katakalousse	Cap- Skiring	33 993 52 82	8	16	Hôtel
10	Les Alizés	Cap- Skiring	33 993 52 88	15	45	Hôtel
11	Le Pélican	Cap- Skiring	77 319 10 63	3 chbres + 2 studios	15	Hôtel
12	Les Bougainvilliers	Cap- Skiring	33 993 53 03	17	34	Hôtel
13	Kacissa	Cap- Skiring	33 993 52 58	15	30	Hôtel
14	Hotel Diattacounda	Cap- Skiring	33 993 54 00	20	40	Hôtel
15	Résidence Léva'yl	Cap- Skiring	33 993 53 64	4	9	Hôtel
16	La Maison Bleue	Cap- Skiring	33 993 51 61	13	26	Hôtel
17	AMIGO	Cap- Skiring	33 993 52 87	60	120	Hôtel
18	Résidence Carangues	Boucoute, Djimbering	776553873	12	24	Résidence
19	Club Med	Cap- Skiring	33 993 51 35	250	500	Hôtel
20	La Paillote	Cap- Skiring	33 993 51 51	32	64	Hôtel
21	Kabrousse	Cap- Skiring	33 993 51 26	64	124	Hôtel
22	Royal Cap	Cap- Skiring	33 993 51 19	50	150	Hôtel
23	Hibiscus- Palmeraie	Cap- Skiring	33 993 51 36	60	80	Hôtel
24	Sénégalois	Cap- Skiring	33 993 51 31	10	20	Hôtel
25	Hotel Katakalousse	Cap- Skiring	33 993 52 82	8	16	Hôtel
26	Les Alizés	Cap- Skiring	33 993 52 88	15	45	Hôtel
27	Les Bougainvilliers	Cap- Skiring	33 993 53 03	17	34	Hôtel
28	Kacissa	Cap- Skiring	33 993 52 58	15	30	Hôtel
29	Hotel Diattacounda	Cap- Skiring	33 993 54 00	20	40	Hôtel
30	Résidence Léva'yl	Cap- Skiring	33 993 53 64	4	9	Hôtel
31	La Maison Bleue	Cap- Skiring	33 993 51 61	13	26	Hôtel
32	Carabane	Carabane	33 991 27 85	31	45	Hôtel

Annexe 11 : Liste des auberges et campements en Basse-Casamance

N°	Etablissements	Localité	Contact	Nombre chambres	Nombre lits	Genre
1	Palmier	Boucotte Nord	33 994 12 58	14	30	Auberge
2	Mansa Lodge	Cap-Skiring	339935147/776303902	9	18	Auberge
3	Mussuwam	Cap-Skiring	33 993 51 84	50	100	Auberge
4	Nopalou	Cap-Skiring	33 993 51 30	15	30	Auberge
5	Paradise	Cap-Skiring	33 993 51 29	18	40	Auberge
6	Auberge de la Paix	Cap-Skiring	33 993 51 45	23	40	Auberge
7	Villa des Pecheurs	Cap-Skiring	33 993 52 53	10	22	Auberge
8	Chez Mballo	Cap-Skiring	33 936 91 02	7	20	Auberge
9	Bakine	Cap-Skiring	77 641 51 24	10	20	Auberge
10	Buhanor	Cap-Skiring	33 993 52 70	8	14	Auberge
11	Palmier	Cap-Skiring	33 993 51 09	11	18	Auberge
12	Résidences du Cap	Cap-Skiring		12	18	Auberge
13	Falafu	Cap-Skiring	33 993 52 63	10	15	Auberge
14	Bolongs Passions	Cap-Skiring	33 993 54 18	5	10	Auberge
15	Cicasse	Cap-Skiring	772565724/776510876/775746086	4	8	Auberge
16	Fromager Lodge	Cap-Skiring	77 631 46 62	14	30	Auberge
17	Badji Kunda	Carabane	77 537 37 02	12	24	Auberge
18	Baracouda	Carabane	33 993 11 27	12	15	Auberge
19	Campement Hélène	Carabane, Oussouye	77 642 34 76	10	25	Auberge
20	Badji Kunda	Carabane	77 537 37 02	12	24	Auberge
21	Albert Sambou	Djembering		8	16	Auberge
22	Palétuviers	Cap-Skiring	33 993 52 10	16	32	Auberge
23	Camp Djilacoune	Djilacoune	77 576 09 34	8	16	Campement

Annexe 12 : Articles de presse sur la situation du tourisme au Sénégal

Article 1 : CRISE ECONOMIQUE, ESSOUFFLEMENT DU SECTEUR, ABSENCE DE PROMOTION : Le tourisme balnéaire au creux de la vague

Deuxième secteur gros pourvoyeur de devises après la pêche, contribuant à hauteur de 4,8% à la formation du PIB, le tourisme bat pourtant de l'aile. Baisse drastique des entrées, cherté de la Tva, concurrence déloyale, insuffisance de l'investissement, bref, les doléances ne manquent pas chez les professionnels. Une situation dont le département du Tourisme et de l'Artisanat est tout aussi conscient et cherche à trouver des solutions.



Près de 815 réceptifs (toutes structures confondues), 241 agences de voyages, 481 restaurants recensés dans le répertoire national des établissements d'hébergement touristique. A ce décompte, il faut aussi ajouter les structures parallèles, des résidences privées, qui ne remplissent pas souvent les conditions requises et ne respectent pas la réglementation en vigueur. On les retrouve aujourd'hui en grand nombre dans les différents sites touristiques de la Petite-Côte jusqu'au Cap-Skiring. Cette concurrence déloyale est décriée par les professionnels, conscients des conséquences fâcheuses que cela peut bien avoir sur l'image du tourisme. Du côté des responsables du département, on est conscient de la gravité de la situation. Un diagnostic du secteur a été fait et l'état des lieux dressé. Les difficultés ont été recensées et trois axes prioritaires dégagés, à savoir l'assainissement du secteur, la mise à disposition des ressources, la promotion et la diversification des produits. « Nous avons aussi ciblé comme palliatif, le développement d'un partenariat fort public-privé, parce que l'industrie du tourisme par essence est le domaine des privés », indique Cheikh Sadibou Dia, directeur de cabinet du ministre du tourisme et de l'artisanat. Sur la question de la Tva, conformément à la requête récurrente du secteur privé, la voie est balisée. L'installation d'une commission nationale est aussi annoncée, qui va sillonner toutes les régions et procéder à l'assainissement, notamment à la régularisation des établissements. Parce qu'on est aussi conscient que si certains pays comme le Maroc ont réussi à mettre sur orbite leur tourisme, c'est que la réglementation est strictement respectée.

L'absence de desserte aérienne plombe la destination Sud

Le directeur de la réglementation et de l'encadrement, Amdy Sène, annonce dans le volet promotion, le renouvellement des supports déjà disponibles, notamment en termes d'images, d'attractivité, bref, tout ce qui permet aux Sénégalais d'avoir une nouvelle approche. Des plans d'aménagement touristique en réalisation vont, selon lui, offrir la possibilité aux investisseurs de venir dans des zones aménagées pour booster le secteur en termes de réalisations de nouveaux réceptifs haut de gamme. « La volonté du ministère c'est d'aller vers la mise en place d'une banque d'investissement et on est en train de réaliser le fonds de soutien à l'investissement touristique qui devrait permettre au secteur d'avoir les moyens d'accompagner la politique d'investissement pour les rénovations d'hôtels, le renouvellement des établissements et la réalisation de nouveaux réceptifs », révèle Amdy Sène qui pense que : « toute contrainte identifiée est déjà une solution ». Le principal défi est d'assurer une bonne promotion et une diversification des marchés. L'autre goulot d'étranglement, particulièrement pour la destination Casamance, c'est l'absence momentanée de trafic aérien. La disparition de la compagnie aérienne Air Sénégal international (ASI) a davantage handicapé le secteur. Mais, selon le directeur de cabinet du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, le problème ne doit pas être posé en termes de revendication.

Mieux, une solution est en train d'être recherchée dans le cadre de la « solidarité gouvernementale ». En somme, à en croire le responsable de la réglementation et de l'encadrement, toutes les initiatives à prendre pour régler le secteur ont déjà fait l'objet d'une réflexion, et le document devant permettre d'avoir une bonne visibilité du secteur existe, les propositions et les stratégies de même. Le reste n'est plus qu'une question de temps.

Une enquête de Mamadou Lamine DIATTA et Adama MBODJ

Seneweb.com : Vendredi 8 Août 2008

Article 2 : [Contribution] DU FONDEMENT A LA NECESSITE DE LA REGLEMENTATION du secteur du tourisme



A l'occasion des journées nationales de concertation sur le tourisme tenue à Dakar en Septembre 2003, il avait été proposé de renforcer le dispositif réglementaire en vigueur pour assainir le secteur du tourisme. A juste titre, Il s'agissait de mettre à jour et au besoin de corriger les anciens textes organisant les secteurs du guidage et des agences de voyages, d'en construire un nouveau relatif aux établissements d'hébergement et de

doter le tourisme d'institutions fortes capables de conduire les réformes et de prendre en charge son développement.

C'est ainsi que :

La Direction de la Réglementation et du Contrôle,

La Direction des Etudes et de la Planification,

La Direction des Ressources Humaines et de la Formation

ont été mises en place par décret 2004-103 du 06 février 2004 ;

L'Agence Nationale de Promotion du Tourisme par décret 2004-1211 du 06 septembre 2004,

La Police touristique par arrêté 0042278 du 20 avril 2004

et de nouveaux textes réglementaires ajoutés au dispositif déjà existant ; il s'agit du :

Décret 2005-144 du 02 mars 2005 portant réglementation des Agences de Voyages, de Tourisme et de Transports touristique,

Décret 2005-145 du 02 mars 2005 portant réglementation des établissements d'hébergement touristique,

Décret 2004-1098 du 04 août 2004 portant réglementation de la profession de guide

Décret 2003-636 du 18 juillet 2003 portant mise en place du Conseil sénégalais du tourisme

On le sait, le tourisme est un secteur fortement concurrentiel dans tous ses segments : hôtellerie, agences de voyages, guidage... et extrêmement conflictuel par les acteurs qui y exercent : Etat, populations locales, clients et promoteurs et les recettes qu'il génère : deuxième secteur de l'économie après la pêche en termes de devises au plan national soit une contribution de 306 milliards de FCFA en 2006 et premier secteur d'activité de par le monde avec des recettes de 05 milliards de dollars/jour d'ici à l'horizon 2020 .

Il est donc important de l'organiser de manière à garantir un libre exercice de l'activité dans le cadre d'une concurrence saine et porteuse de développement et du respect des devoirs et droits de chaque acteur.

La réglementation et l'organisation du secteur s'impose alors à tous comme gage de pérennité.

La règle, sert à diriger, elle constitue donc un principe, un précepte d'où l'expression être en règle pour signifier être en conformité avec le principe, le précepte, la loi ;

la réglementation serait, partant, le fait de soumettre les choses à la loi, au précepte, au principe.

Elle garantit l'équilibre et instaure des principes directeurs dans une communauté, un secteur,

La volonté du Sénégal est déjà prononcée pour un tourisme « haut de gamme, sain, responsable et profitable aux sénégalais et l'économie nationale ». Cela passe nécessaire par un secteur organisé, normé et encadré ; c'est d'ailleurs la seule voie de salut pour les destinations touristiques à l'échelle mondiale

car la réglementation et la démarche qualité permettent de garantir des prestations de services de qualité et un bon rapport qualité prix. Elle permet aussi de hisser le niveau des services aux standards internationaux : « les produits « hi-touch » sont appelés à prospérer » a prédit M. Frangialli Secrétaire Général de l'Organisation Mondiale du Tourisme.

Or aujourd'hui force est de reconnaître que le tourisme est désarticulé, des établissements et des agences de voyages, sans vocation, ni respect des procédures voient le jour de manière clandestine, des guides s'adonnent à l'activité de guidage sans carte professionnelle et se substituent aux entreprises légalement constituées, des restaurants touristiques existent et se développent en dehors de la réglementation du secteur (cf. décret 73-1107 du 11 décembre 1973 relatif au classement des restaurants de tourisme) et la liste est encore longue. Le corollaire en est in fine un manque à gagner pour l'Etat (non paiement de taxes), anarchie du secteur (non maîtrise de l'offre touristique), perte de marchés du fait d'une mauvaise qualité de services, conflits entre promoteurs et populations locales (expropriation et sous emploi) Pour remédier à cela, l'Etat du Sénégal doit faire sienne cette déclaration de Jean Jaques Rousseau « le plus fort n'est jamais assez fort pour rester toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit et l'obéissance en devoir » c'est-à-dire faire en sorte que les différents acteurs se réfèrent à la tutelle en tout et pour tout, sensibiliser les acteurs sur les enjeux du tourisme, se doter de textes et moyens suffisamment contraignants et assez flexibles à la fois pour contrôler, encadrer et permettre le développement harmonieux du secteur.

BABA NDOYE

Cadre en Gestion Touristique

Tel : 221 77 645 16 28

bnd7@yahoo.fr

Auteur: Baba NDOYE

Article 3 : TOURISME : Des assises pour le développement du secteur

Thierno Lo, le nouveau ministre du Tourisme et de l'artisanat a visité la station balnéaire de Saly-Portudal dans la journée du 17 juin 2009. Il a pris contact avec les professionnels du secteur au cours d'une réunion qui s'est mué en séance de travail. Il s'est ensuite prononcé sur la tenue des assises du tourisme. Le ministre du Tourisme et de l'artisanat a affiché sa ferme volonté d'apporter des innovations dans le secteur du tourisme.



Son engagement de ne laisser personne en rade s'est manifesté par une disponibilité d'écouter tous les acteurs qu'il a invités à respecter les textes et règlements qui régissent la profession, mais aussi à une large concertation pour trouver des solutions aux maux du tourisme.

Le ministre a demandé l'articulation des activités autour du tourisme.

Dans la même veine, il a appelé à une considération particulière des activités dites informelles pour inviter à une réflexion, la prise en compte de l'ensemble des emplois générés par ces métiers.

Soucieux d'impliquer toutes les forces vives du pays, il a indiqué que l'ensemble des acteurs du tourisme doivent être des partenaires pour la définition de mécanismes dans un cadre d'actions déterminées. La démarche inclut un circuit d'encadrement. Il s'est réjoui des déclarations faites par l'ensemble des acteurs du tourisme comme les hôteliers, les transporteurs, les artisans et les commerçants.

Pour lui, il faut rompre avec l'anarchie car, dit-il, la destination Sénégal se vend à l'extérieur à travers une image véhiculée par les acteurs. Il a mis en relief la volonté politique du président de la république qui a avancé le concept de tourisme durable. El Hadji Ndiouga Sakho, le président directeur général de la Sapco, a fait la présentation des installations réalisées et appuyées par sa structure (brigade de gendarmerie, centre des sapeurs pompiers), tout en réitérant son engagement d'accompagner les professionnels du secteur et les investisseurs pour une bonne marche du tourisme.

Boubacar Sabaly, au nom des professionnels du secteur, est revenu sur les maux qui affectent le tourisme au Sénégal. Il a ainsi évoqué la taxe trop élevée, les questions liées à des problèmes de concurrences déloyales par les propriétaires de villas privées qui, selon lui, ne respectent pas les textes.

Toutes choses qui, constituent pour lui des freins au développement du secteur. Il a en outre mis en relief la complexité du tourisme qui demande une organisation et un professionnalisme en plus de facteurs incitatifs favorables à la rentabilité de l'investissement.

Auteur: Samba Niébé BA

Table des matières

<i>Dédicace</i>	<i>i</i>
<i>Avant-propos et remerciements</i>	<i>ii</i>
<i>Sommaire</i>	<i>iv</i>
<i>Sigles et abréviations</i>	<i>vi</i>
<i>Liste des tableaux</i>	<i>xii</i>
<i>Liste des figures</i>	<i>xiii</i>
Introduction générale	1
La problématique	3
La méthodologie de recherche	7
La recherche documentaire.....	8
Les travaux de terrain	8
L'exploitation des données.....	11
La revue de la littérature	12
Partie 1 : Diagnostic de l'activité touristique au Sénégal	25
Chapitre 1: Analyse diagnostique du secteur touristique	29
1.1 - Le marché touristique « Sénégal »	31
1.1.1 - L'offre touristique.....	31
1.1.1.1 - L'offre originelle ou principale.....	32
Le tourisme balnéaire	33
Le tourisme d'affaires	34
Le tourisme culturel	35
Le tourisme de découverte	37
L'écotourisme ou « tourisme écologique »	39
Le tourisme rural intégré ou « tourisme alternatif »	42
1.1.1.2 - L'offre dérivée ou secondaire	44
L'hébergement	46
Les hôtels	46
Les résidences	47
Les auberges.....	48
Les campements	48
La restauration et l'animation touristique.....	49
Le transport	49
1.1.2 - La demande touristique.....	51
Le marché français	53
Le marché allemand	53
Le marché espagnol.....	53
Le marché italien.....	53
Le marché du Benelux.....	54
Le marché Nord américain	54
Le marché africain.....	54
1.1.3 - Les saisons touristiques	54
1.1.3.1 - La haute saison.....	55
1.1.3.2 - La basse saison.....	55
1.1.4 - Les incidences de la politique internationale	55
1.1.5 - Les réseaux de distribution	56
1.1.5.1 - La conception des voyages	57
1.1.5.2 - La vente des voyages	58
1.2 - La promotion touristique	59
1.2.1 - L'action des pouvoirs publics	59
1.2.2 - L'initiative privée	61
1.2.2.1 - Les fabricants de voyages	61

1.2.2.2 -	Les organisations professionnelles.....	62
1.2.3 -	Les investisseurs.....	62
1.3 -	Les efforts de l'Etat en faveur d'un développement touristique durable.....	63
1.3.1 -	Le contexte international.....	63
1.3.2 -	Les Plans et les stratégies.....	64
1.3.2.1 -	La Lettre de Politique Sectorielle du Tourisme (LPST).....	65
1.3.2.2 -	Le Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE).....	66
1.3.2.3 -	La Stratégie de Conservation de la Biodiversité (SCB).....	66
1.3.2.4 -	La Stratégie Nationale de Mise en Œuvre sur les changements climatiques (SNMO).....	66
1.3.3 -	Le cadre institutionnel.....	67
1.3.3.1 -	Le Ministère de l'Artisanat, du Tourisme et des Relations avec le Secteur Privé et le Secteur Informel.....	67
1.3.3.2 -	Le Cabinet et les services rattachés.....	67
Les services régionaux du tourisme.....	68	
Les autres administrations.....	69	
1.3.4 -	Le cadre juridique.....	69
1.4 -	Les contraintes du tourisme sénégalais.....	71
1.4.1 -	L'insuffisance d'informations fiables et pertinentes sur le secteur touristique.....	72
1.4.2 -	L'insécurité et l'insuffisance de la qualité de l'accueil.....	73
1.4.3 -	La faiblesse des politiques institutionnelles d'appui au tourisme.....	73
1.4.4 -	L'insuffisance des actions de promotion touristique.....	74
Chapitre 2:	Développement des aménagements touristiques sur le littoral.....	76
2.1 -	La présentation du littoral : un milieu rare et fragile.....	76
2.1.1 -	Sur le plan physique et humain.....	77
2.1.2 -	Sur le plan géomorphologique.....	78
2.1.3 -	Sur le plan hydroclimatique.....	79
2.2 -	Les plans d'aménagement touristique : le littoral, objet de réalisation des projets touristiques.....	80
2.2.1 -	Les principes d'aménagement.....	80
2.2.2 -	Deux plans d'aménagement touristiques littoraux.....	83
2.2.2.1 -	Le cas de Saly au niveau de la Petite-Côte.....	85
La présentation générale et l'historique du développement touristique.....	86	
Les paramètres physiques de la station.....	88	
Le relief.....	88	
Le climat.....	88	
La plage.....	89	
La végétation.....	89	
Le peuplement du village et de ses environs.....	89	
2.2.2.2 -	Le cas du Cap-Skiring en Basse-Casamance.....	91
La Présentation historique et sociologique.....	91	
La présentation physique et climatique.....	94	
Les paysages.....	94	
Le climat.....	95	
Les températures.....	96	
Les vents et l'humidité.....	97	
L'hydrographie.....	98	
2.3 -	L'organisation de l'espace étudié : les différents types d'aménagement et les modes de gestion.....	99
2.3.1 -	L'évolution de l'habitat : des villages traditionnels à la résidence secondaire.....	103
2.3.2 -	Les aménagements touristiques modernes.....	108
2.3.2.1 -	Le cas de la Petite-Côte.....	108
2.3.2.2 -	Le cas de Cap-Skiring.....	109
Conclusion.....	110	
Partie 2 : Enjeux stratégiques, acteurs et impacts de l'aménagement touristique du littoral...	112	
Chapitre 1: Objectifs et moyens de l'aménagement touristique.....	115	
1.1 -	Les objectifs de l'aménagement touristique.....	116
1.1.1 -	Les objectifs socio-économiques.....	117
1.1.2 -	Les objectifs sociopolitiques.....	119
1.1.3 -	Les objectifs socioculturels.....	120
1.2 -	La politique d'aménagement de l'Etat.....	121
1.2.1 -	La SAPCO et son environnement institutionnel.....	123

1.2.1.1 -	Les objectifs et les missions.....	126
1.2.1.2 -	Les limites.....	127
1.2.2 -	L'absence de compétences touristiques des collectivités locales.....	129
1.3 -	Les acteurs privés.....	131
1.3.1 -	Les Associations, les bailleurs de fonds et les ONG.....	132
1.3.2 -	Les touristes et les populations locales.....	132
Chapitre 2:	Résultats de l'aménagement touristique.....	134
2.1 -	Les retombées positives des aménagements touristiques littoraux.....	136
2.1.1 -	En termes d'emplois.....	137
2.1.2 -	En termes de recettes fiscales.....	138
2.1.3 -	En termes de transactions immobilières.....	138
2.1.4 -	En termes d'image.....	139
2.2 -	Les désordres économiques et socioculturels en milieu urbain.....	140
2.2.1 -	L'urbanisation galopante.....	140
2.2.2 -	Les menaces de développement anarchique.....	142
2.2.3 -	L'envol des prix de l'immobilier.....	144
2.2.4 -	L'augmentation du coût de la vie.....	145
2.2.5 -	Les effets socioculturels.....	146
2.3 -	Les dégâts environnementaux : Périphérisation et fragilisation des espaces naturels.....	150
2.3.1 -	La détérioration de l'environnement naturel.....	158
2.3.2 -	L'artificialisation du littoral.....	161
2.3.3 -	L'amenuisement de la ressource en eau.....	162
2.3.4 -	La pollution.....	162
2.3.5 -	Le repli des activités traditionnelles.....	163
Conclusion	168
Partie 3 :	<i>Vers des politiques d'aménagement et de développement touristiques durables au niveau de la Petite-Côte et en Basse-Casamance.....</i>	172
Chapitre 1:	Etat des lieux du tourisme durable, intégration conceptuelle.....	178
1.1 -	Les grandes tendances du marché touristique.....	179
1.1.1 -	Les effets de l'Internet : L'E-tourisme.....	179
1.1.2 -	Une prise de conscience écologique.....	180
1.1.3 -	Un nouveau rapport au temps et au travail.....	185
1.1.4 -	Les effets négatifs de la conjoncture économique.....	185
1.2 -	Le tourisme durable, un outil de réhabilitation et de redynamisation des territoires.....	187
1.2.1 -	Contexte de l'apparition du tourisme durable.....	187
1.2.2 -	L'émergence et les pratiques du tourisme durable.....	189
1.2.3 -	Une notion associée : le tourisme équitable et solidaire.....	192
1.3 -	L'écotourisme, un concept d'avenir et alternative globale sur le littoral.....	195
1.3.1 -	Les définitions.....	195
1.3.2 -	Les perspectives de l'écotourisme.....	201
1.3.2.1 -	L'impact environnemental.....	203
1.3.2.2 -	L'impact économique.....	203
1.3.2.3 -	L'impact socioculturel.....	204
1.4 -	L'agritourisme, un instrument de valorisation des territoires.....	205
1.4.1 -	Définition.....	205
1.4.2 -	Les perspectives de l'agritourisme.....	205
1.4.2.1 -	L'impact environnemental.....	206
1.4.2.2 -	L'impact économique.....	207
1.4.2.3 -	L'impact socioculturel.....	209
Chapitre 2:	Diagnostic et évaluation de la politique de promotion du tourisme au Sénégal. 211	
2.1 -	Les enjeux et les contraintes de la promotion du tourisme.....	212
2.1.1 -	Les principaux enjeux de la promotion du tourisme durable.....	213
2.2 -	Les contraintes de la politique de promotion du tourisme durable.....	214
2.3 -	Les préconisations à la promotion du tourisme durable.....	216
2.3.1 -	Sur le plan socio-économique.....	218
2.3.2 -	Sur le plan politique.....	220
2.3.3 -	Sur le plan culturel.....	226
2.4 -	La situation et les enjeux de la formation dans le cadre de la promotion du tourisme durable.....	228
2.4.1 -	L'offre de formation initiale.....	231

2.4.1.1 -	Les centres privés de formation	233
2.4.1.2 -	L'offre publique de formation : Ecole Nationale de Formation Hôtelière et Touristique (ENFHT)	235
2.4.2 -	L'offre de formation continue.....	237
Chapitre 3:	Axes stratégiques pour un développement touristique durable du littoral	
sénégalais	241
3.1 -	Les orientations pour assurer un développement touristique durable.....	241
3.1.1 -	Sensibiliser les touristes au respect de l'environnement et de la culture locale	242
3.1.2 -	Sensibiliser, impliquer et responsabiliser les populations locales.....	243
3.1.3 -	Développer un urbanisme cohérent respectueux de l'environnement littoral	247
3.1.4 -	Favoriser le rééquilibrage spatial et temporel de l'activité touristique	248
3.2 -	Les acteurs locaux en faveur du développement touristique durable	251
3.2.1 -	Le rôle des agences de voyages	254
3.2.2 -	Le rôle de la Coopération décentralisée, des mouvements associatifs et des communautés locales	255
3.2.2.1 -	Le rôle de la Coopération décentralisée	256
3.2.2.2 -	Le rôle des mouvements associatifs	258
3.2.2.3 -	Le rôle des communautés locales.....	259
3.3 -	Le tourisme durable et la Stratégie de Croissance Accélérée	260
3.3.1 -	Le respect de la réglementation touristique à l'échelle nationale et locale	264
3.3.2 -	La gestion concertée des ressources touristiques	269
3.3.3 -	L'élargissement des compétences touristiques des collectivités locales.....	271
Conclusion	275
Conclusion générale	277
Bibliographie	283
Annexes	307
Annexe 1 : Questionnaire destiné aux touristes	308
Annexe 2 : Questionnaire destiné aux gérants de campements, hôtels et agences de voyages	309
Annexe 3 : Questionnaire destiné aux populations locales	311
Annexe 4 : Questionnaire destiné aux autorités locales	312
Annexe 5 : Guide d'entretien	313
Annexe 6 : Liste des personnes rencontrées	314
Annexe 7 : Listes des hôtels à Saly	316
Annexe 8 : Liste des auberges et campements à Saly	317
Annexe 9 : Liste des résidences secondaires à Saly	318
Annexe 10 : Liste des hôtels et résidences secondaires en Basse-Casamance	319
Annexe 11 : Liste des auberges et campements en Basse-Casamance	320
Annexe 12 : Articles de presse sur la situation du tourisme au Sénégal	321
Table des matières	325
Résumé	329

Résumé

Cette thèse se veut une contribution à la mise en perspective du tourisme durable au Sénégal. En effet, le tourisme de masse s'autodétruit en détruisant physiquement et socio-culturellement le littoral sénégalais. Cependant, le progrès économique et social du pays ne peut pas se passer de l'activité touristique. Alors il serait souhaitable de réorienter cette activité pour qu'elle devienne écologiquement compatible et humainement profitable aux populations locales, d'où la promotion d'un tourisme « durable » et « responsable » sous les diverses formes comme l'éco-tourisme et l'agro-tourisme. La thèse comprend trois grandes parties :

Dans la première partie, l'attention porte sur la destination en général, les produits, la promotion touristique, les contraintes et les obstacles de la destination et la présentation des différents plans d'aménagement mis en œuvre sur le littoral plus spécifiquement à Saly et au Cap-Skirting.

Dans la seconde partie, la réflexion porte sur les enjeux stratégiques, les acteurs et les impacts des différentes politiques d'aménagement touristique littoral. Il s'agit, d'une part de faire un inventaire des mutations du milieu littoral sous l'effet des politiques touristiques de l'Etat du Sénégal qui encourage des implantations massives, et d'autre part de cerner les conséquences négatives que celles-ci engendrent sur les populations au triple plan environnemental, socio-économique et culturel.

Enfin, la troisième partie met en exergue les stratégies et les mesures incitatives pertinentes à mettre en œuvre pour assurer un développement touristique équilibré et durable. Elle invite à réfléchir sur l'avenir de ce secteur en perpétuelle mutation face aux innombrables défis. Le tourisme de masse sur le seul littoral du Sénégal a montré ses limites à Saly comme au Cap-Skirting. Il est urgent de le réorienter, sans doute à partir des stations existantes, vers un tourisme de découverte de l'intérieur du pays – écologique et culturel – qui associerait les visiteurs étrangers et nationaux avec les populations locales dans une relation économiquement et humainement positive.

MOTS-CLES

Agro-tourisme – Aménagement- Basse-Casamance- Cap-Skirting –Environnement- Ecotourisme- Gestion intégrée- Littoral sénégalais- Petite-Côte- Saly- Tourisme durable.

Abstract

The present dissertation is a contribution to setting up a new and sustainable form of tourism in Senegal. As a matter of fact, mass tourism, which is in application in this country today, is self-destructing since it physically and socio-culturally destroys the Senegalese coast. This situation has been noticed in Saly Portudal and Cap-Skirting resorts.

A new orientation is therefore necessary so that tourism can lead to new discoveries inside this country, be both ecologically and socially compatible and, thus, become beneficial to the local populations. This new orientation is the promotion of sustainable and responsible tourism in Senegal also known as **ecotourism** or **agro-tourism**.

The dissertation includes three main parts: Part One is a description of Senegal destination. Part Two presents the consequences of the policies of tourism management that have been so far conducted on the Senegalese coast; and, finally, Part Three deals with the strategies to be used for a balanced and sustainable tourism development in Senegal.

KEY WORDS

Agro-tourism- Tourism-management- Low-Casamance- Cap-Skirting – Environment – Ecotourism- Senegalese coast- Little Coast- Saly- Sustainable tourism.